



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

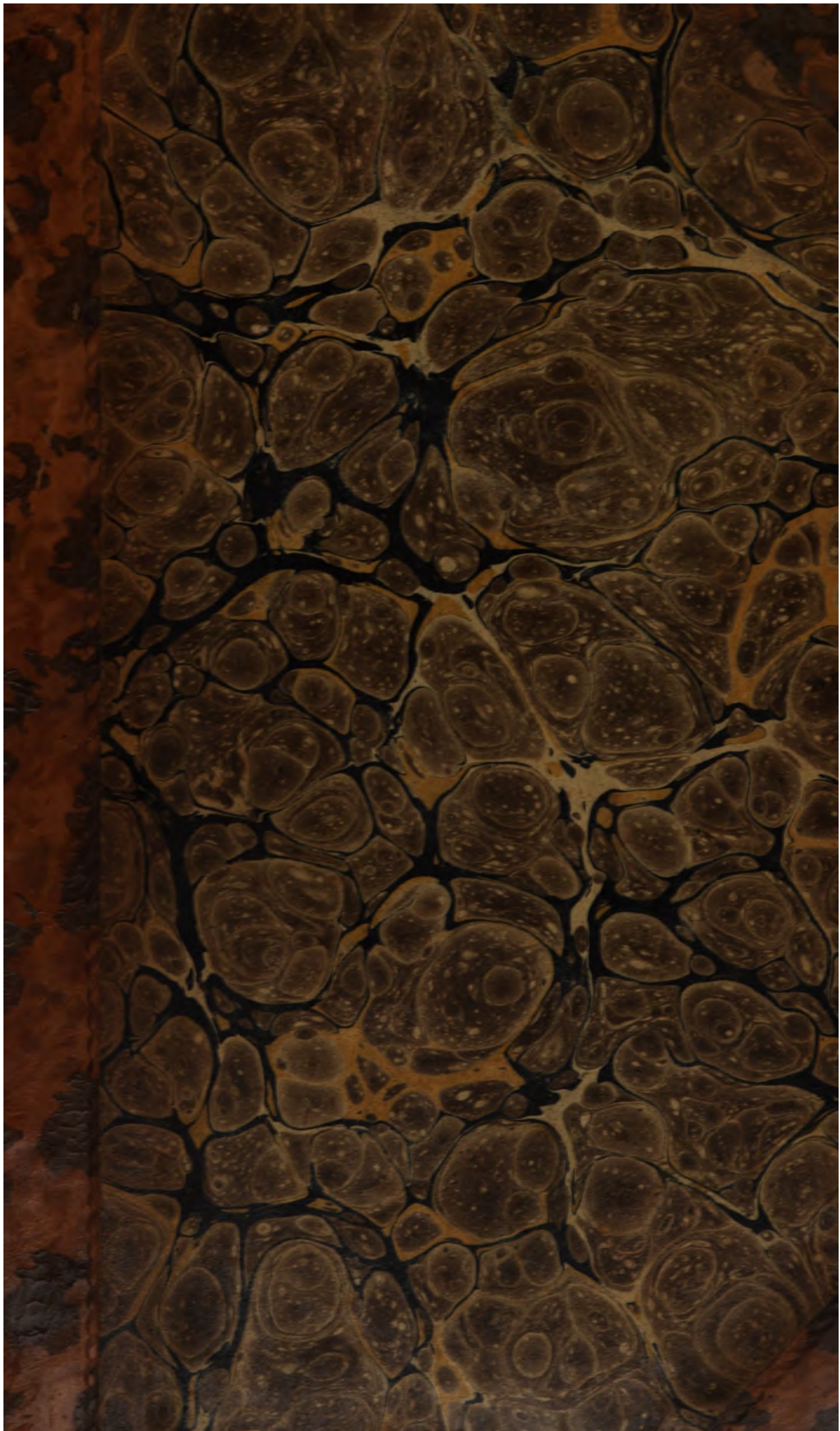
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

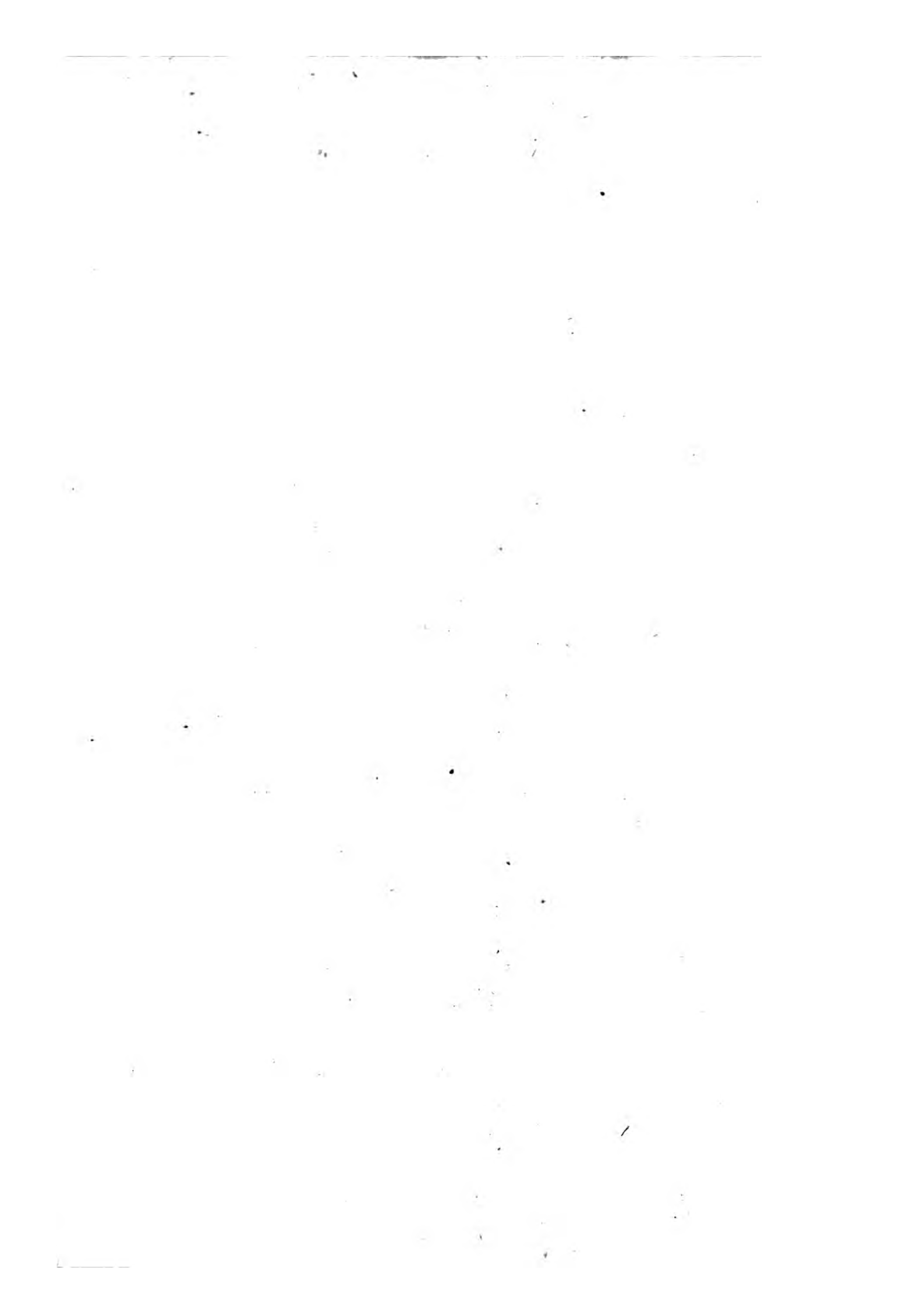


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



1229

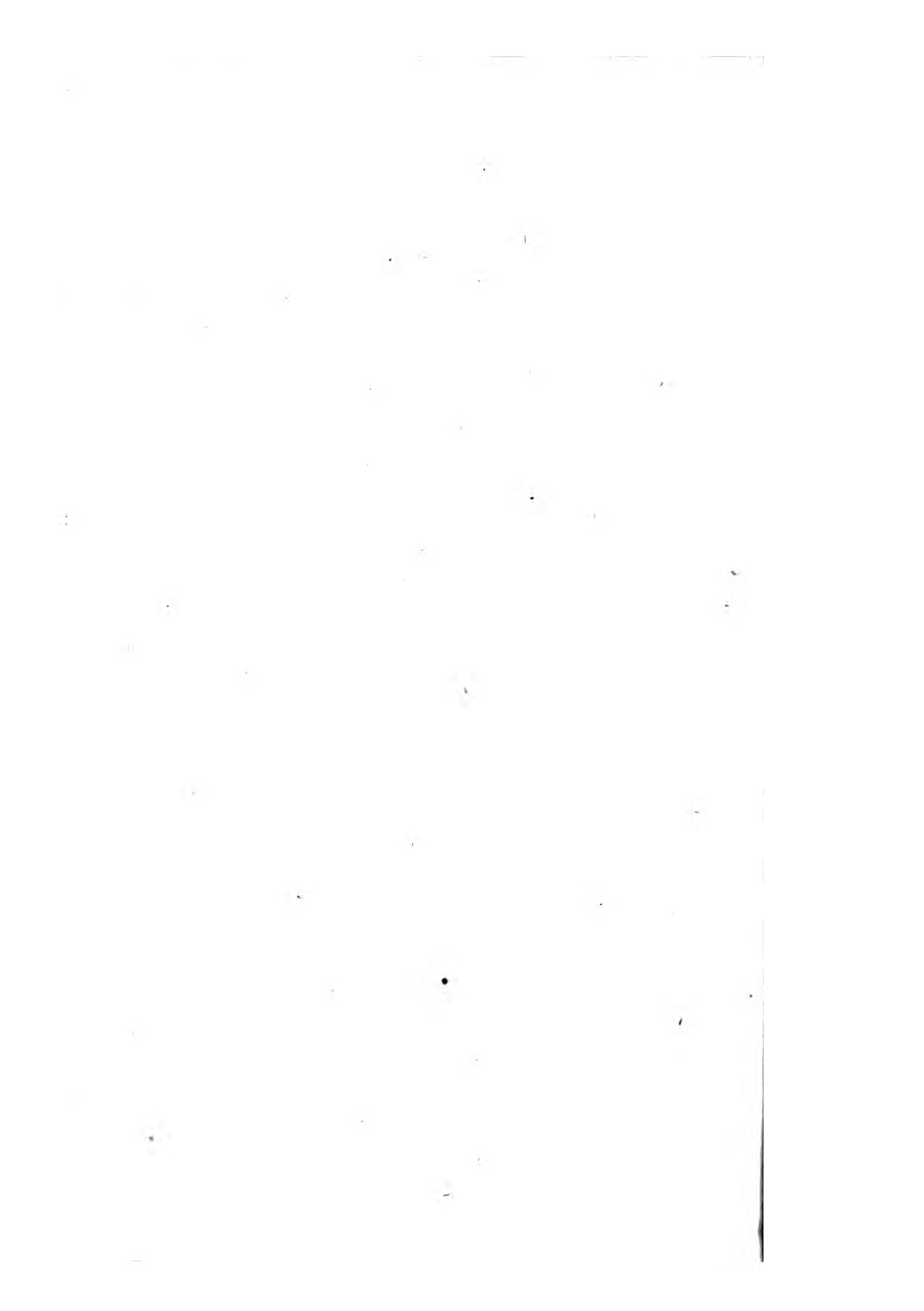
Soc. 3977 e. 179
VII. 5



1229

Soc. 3977 e. 179
VII. 5





BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

TOME V.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VII^e. SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

PHILOGIE comparative (*Vergleichende Sprachkunde* ou *Linguistik* des Allemands), et ETHNOLOGIE (*Volkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Alex. Barbié du Bocage, (B. du B.), Berr, Bianchi, Coquebert de Montbret (C. M.), Depping, Delagrange, Dugas Montbel, Garcin de Tassy, de Golbéry, Eichoff, Hase, A. Jaubert, Landresse, Letronne, Abel Rémusat, Saint-Martin, Troyer.

HISTOIRE, MYTHOLOGIE. — *Collab.* : MM. Arragon, Blanchard-Boismarsas, Berthevin, Choppin, Depping (D. G.), l'abbé Dubois, Gence, l'abbé Gley, de Golbéry, Jomard, Letronne, Mazas, Métral, A. Pellat, Abel Rémusat, Saint-Martin.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — *Collab.* : MM. Alex. Barbié du Bocage (B. du B.), Bottin, Depping, Dubois, de Golbéry, Jomard (J.), Letronne, Mionnet, Reinaud, Saint-Martin.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année est de 30 fr. pour 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4, PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN
DES SCIENCES HISTORIQUES,
ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

SEPTIÈME SECTION
DU
BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE,

PUBLIÉ

SOUS LA DIRECTION DE M. LE BON. DE FÉRUSAC,
OFFICIER SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TOME CINQUIÈME



A PARIS,

AU BUREAU DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n^o. 3 ;
Chez MM. DUFOUR et D'OCAGNE, quai Voltaire, n^o. 13; et même
maison de commerce, à Amsterdam ;
Chez MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n^o. 17; et
même maison de commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers;
à Londres, 30, Soho - Square ;
Et chez M. Dondey-Dupré, rue Richelieu, n^o. 67.

1826.



BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ou LINGUISTIQUE.

1. SAGGIO DI CARATTERI EBRAICI. Essai sur les caractères hébraïques; à l'usage de la jeunesse studieuse; par Giuseppe VIGERANO; gr. in-4^o. de 24 p., avec 12 pl. Reggio, 1824. (*Biblioth. ital.*, juin 1825, p. 407.)

Dans un avant-propos, l'auteur indique succinctement les différens auteurs anciens qui ont écrit sur la matière qu'il se propose de traiter, les caractères dont faisaient usage les premiers patriarches, et d'où sont dérivées l'écriture d'aujourd'hui et les opinions disparates des historiens relativement à l'origine de l'alphabet hébraïque moderne, tiré du Chedau-Asciurit.

Passant à l'objet de son ouvrage, l'auteur expose d'abord les règles les plus sûres, relativement à la pose du corps, à la manière d'être assis, à la direction du jour ou de la lumière, à l'attitude de l'écrivain et à la coupe de la plume, pour former correctement les lettres hébraïques. Il donne ensuite les élémens des caractères de l'écriture, d'après d'élégans modèles proposés dans les deux premières planches auxquelles se rapportent ses préceptes. Il prescrit la mesure, la distance et les proportions des caractères de l'écriture rabbinique et courante. Il traite, dans le même ordre, de l'usage pratique de ces caractères, de la ponctuation, de la numération hébraïque et des licences dont on peut user à la fin des alinéa; et il en donne de,

exemples dans les planches III à X. Enfin l'auteur, parlant des caractères de pure invention, en offre dans les planches XI et XII des exemples au moyen desquels on peut apprendre à écrire l'hébreu d'une manière brillante et pure.

Cet ouvrage est orné çà et là d'élégantes traductions de sujets hébraïques en vers italiens. On pourrait désirer de trouver plus de développement dans certains passages, et de voir disparaître du frontispice ainsi que de la planche VI certains contours d'un style lourd et suranné, qui contrastent étrangement avec la beauté et l'élégance de ceux des autres planches, particulièrement de la IV^e. et des deux dernières. Nous n'en applaudissons pas moins au génie heureux du jeune auteur, pour la nouveauté de son travail et pour la justesse tant de sa théorie que de ses règles pratiques; recommandant son ouvrage à toutes les personnes qui voudraient apprendre à fond la formation et l'orthographe des caractères hébraïques.

2. DIE HEBRAISCHE SPRACHE FÜR DIE ANFÄNGER, etc. Grammaire hébraïque à l'usage des écoles et des académies; par HANNÖ, in-8. de XII et 155 pag. Heidelberg, 1825; Groos. (*Göttinger gel. Anzeig.* 1825, août, p. 1348.)

Cette grammaire se distingue avantageusement parmi le grand nombre d'ouvrages de ce genre. Elle n'offre pas une simple compilation comme la plupart de ses sœurs; mais elle est le fruit de recherches philosophiques et d'une étude solide. Par conséquent le but de l'auteur n'était pas d'augmenter seulement le nombre des grammaires, mais de faciliter l'étude de la langue hébraïque. Son ouvrage est composé de la partie théorique et de la partie pratique; il ne s'agit ici que de la première partie. L'auteur commence par plusieurs observations judicieuses sur les ouvrages élémentaires de Gesenius, en indiquant les légions de fautes dont ces ouvrages fourmillent. Il considère ensuite les difficultés qu'oppose une écriture surchargée de voyelles et de points, et cherche en conséquence à rétablir l'ancienne théorie des diphthongues, sans cependant rejeter entièrement la ponctuation. Cette théorie donne naturellement naissance à un grand nombre de règles compliquées sur la prononciation de certaines lettres, et l'auteur cherche quelquefois à étendre l'utilité de cette langue par de nouvelles étymologies.

3. CONJECTURES SUR LE MOT HÉBREU *Kesitha*, à l'occasion d'une ancienne médaille phénicienne ; par le doct. Fréd. MÜNTER. (*Kong. danske vidensk. selskabs philosoph. og histor. afhandl.*, 1824, t. II, p. 411.)

La Bible fait mention d'une monnaie appelée *Kesitha*, mot que les commentateurs ont traduit par *Agneau*. Le rabbin Akiba assure que dans le temps où il voyageait dans la Judée, une obolé s'appelait encore *Kesitha*. M. Münter présume que la vieille médaille phénicienne que le voyageur anglais Clarke a rapportée des ruines de Citium, et publiée dans la relation de son voyage, est un de ces *Kesitha* sur lesquels on n'avait guère d'autres renseignemens. C'est une pièce grossièrement taillée, presque triangulaire, et portant d'un côté l'empreinte d'un agneau, bélier ou mouflon. D.

4. MÉLANGES ASIATIQUES, ou choix de morceaux critiques et de Mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales; par M. ABEL RÉMUSAT. Tom. 1^{er}. , in-8°. de 436 p. Paris, 1825; Dondey-Dupré.

Plusieurs des morceaux qui composent le 1^{er}. volume de ces *Mélanges* ont déjà été imprimés; mais les uns n'ayant été tirés qu'à un très-petit nombre, sont aujourd'hui introuvables, et les autres sont comme ensevelis dans des collections immenses, telles que le *Moniteur*, les *Magasin* et *Annales encyclopédiques*, le *Journal des savans*, etc., etc. Le grand nombre de volumes qui composent ces recueils, autant que leur prix excessif, les excluant de la plupart des bibliothèques particulières, il en résulte que beaucoup de fragmens curieux, beaucoup de dissertations et de mémoires intéressans deviennent inutiles, ou demeurent inconnus à la plupart de ceux qui auraient le plus d'intérêt à ne pas ignorer leur existence, et qui n'ont point la faculté de se procurer ces immenses collections. Le seul moyen de parer à cet inconvénient est de réunir en un même corps d'ouvrage tous les morceaux disséminés dans ces collections, comme on l'a déjà fait pour les *Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature*, de M. le baron Silvestre de Sacy; pour les *Mémoires relatifs à l'Asie*,

de M. Klaproth, et enfin comme on vient de le faire en publiant ces *Mélanges*.

Il ne faut pas croire que l'on a réuni indistinctement et sans ordre, dans cet ouvrage, tous les articles que M. Abel-Rémusat a publiés dans différens journaux. Le nombre en était trop considérable, ce qui a mis l'auteur dans la nécessité de faire un choix; et il n'a réuni dans cet ouvrage, que les morceaux qui lui ont paru les plus importans. Il n'a pas jugé à propos surtout d'y comprendre tous les articles où il s'était seulement attaché à faire connaître, par des extraits ou des analyses, les ouvrages relatifs à l'Asie. Les morceaux qui composent ce 1^{er}. volume offrent un grand nombre de faits intéressans et de particularités curieuses sur les croyances, les mœurs et les langues des principaux peuples de cette partie du monde. Il n'en est pas un seul qui n'éclaircisse quelque difficulté, ou qui ne rectifie quelque erreur; et la plupart contiennent des aperçus, des renseignemens nouveaux, des observations essentielles ou des discussions utiles. Ne pouvant nous arrêter à chacun de ces morceaux en particulier, nous nous bornerons à en indiquer les titres.

- I. Sur les traductions de la Bible en Chinois.
- II. Sur les Missions des Baptistes dans l'Inde.
- III. Coup d'œil sur les premières années de la Mission protestante à Malaca.
- IV. Sur les nouvelles Lettres édifiantes.
- V. Sur la vie et les opinions de Lao-Tseu, philosophe chinois du 6^e. siècle avant notre ère.
- VI. Sur quelques épithètes descriptives de Bouddha, qui font voir que Bouddha n'appartenait pas à la race nègre.
- VII. Sur la succession des 33 premiers patriarches de la religion de Bouddha.
- VIII. Discours sur l'origine de la hiérarchie Lamaïque.
- IX. Sur l'étendue de quelques-uns des livres sacrés de Bouddha.
- X. Sur un vocabulaire philosophique en cinq langues, imprimé à Pékin.
- XI. Observations chinoises et japonaises sur la chute des corps météoriques.
- XII. Lettre à M. Cordier sur l'existence de deux volcans

brûlans dans la Tartarie centrale. (Voy. la 2^e. sect. du *Bulletin*, 1825.)

XIII. Uranographie mogole.

XIV. Sur la médecine des Chinois.

XV. Sur le Tapir de la Chine.

XVI. Sur l'origine des formes grammaticales.

XVII. Sur *l'Asie Polyglotte* de M. Klaproth.

XVIII. Sur la transcription des mots orientaux en lettres européennes.

XIX. Sur les hiéroglyphes égyptiens.

XX. Sur les inscriptions de Sibérie.

XXI. Sur la grammaire turque de M. Jaubert.

XXII. Sur les monumens de l'Indoustan.

XXIII. Sur quelques usages des Indous.

XXIV. Sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mogols.

XXV. Sur une ambassade chinoise en Tartarie.

XXVI. Sur l'ambassade du lord Amherst, à la Chine, en 1816.

Il était nécessaire, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, de classer méthodiquement les morceaux qui doivent le composer; c'est ce qui a été fait, et l'auteur a adopté, à peu de chose près, l'ordre bibliographique le plus généralement reçu. En effet, ainsi qu'on peut le voir par les titres que nous venons de transcrire, le 1^{er}. volume comprend divers morceaux *théologiques* relatifs à la prédication du christianisme dans l'Orient, et aux deux religions de *Logos* et de *Bouddha*: viennent ensuite quelques mémoires appartenant aux sciences naturelles; des observations sur la grammaire générale, sur la philosophie du langage, et sur les écritures orientales; des morceaux relatifs à l'histoire de l'Inde; d'autres traitant des relations politiques et diplomatiques entretenues par les princes de l'Asie, soit entre eux, soit avec les Européens.

Les matières seront distribuées, dans les 3 autres volumes qui composeront cet ouvrage, de la manière suivante: le 2^e. volume, disent les éditeurs dans un avertissement qui est en tête du 1^{er}., sera consacré tout entier à des considérations paléographiques, philosophiques et littéraires sur les écritures et le langage des Chinois; le troisième et le quatrième seront

composés d'extraits et de fragmens relatifs à la littérature, à la géographie et à la biographie.

C. LANDRESSE.

5. *ESSAY ON DR. YOUNG AND M. CHAMPOLLION'S PHONETIC SYSTEM OF HIEROGLYPHICS, etc.* Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques, du Dr. Young et de M. Champollion, avec quelques découvertes additionnelles qui le rendent applicable à la lecture des noms des anciens rois d'Égypte et d'Éthiopie. Par M. HENRY SALT, consul général de S. M. Britannique, en Égypte. In-8°. Londres, 1825; Valpy.

J'ai soumis depuis assez long-temps au public lettré les principes de ma théorie hiéroglyphique, pour que j'eusse dû espérer que les savans voudraient bien s'occuper d'abord d'examiner les préceptes qu'il me semblait avoir établis avec assez de fondement, afin de les rectifier par de plus heureuses découvertes, s'il y avait lieu, ou de les approuver dans l'intérêt général de la littérature ancienne et de l'histoire. Mais le parti le plus utile n'est pas toujours celui que la divergence des vues fait d'abord adopter; et malgré les suffrages les plus respectables et les plus authentiques, mes recherches hiéroglyphiques ont offert cette singularité, que des hommes même d'un grand mérite en philologie ont préféré proposer sous leur nom des voies nouvelles à ouvrir, au lieu de s'engager dans celle que des juges compétens déclaraient que j'avais jalonnée avec quelques succès, s'associant ainsi à une entreprise qui réclame tous les concours, et devant y recueillir sinon la gloire d'une invention fondamentale, celle du moins de travailler à agrandir la route, à la pousser plus avant sur le terrain de l'archæologie égyptienne, et d'ouvrir enfin le champ tout entier à l'empressement du monde savant. Mais d'autres raisons et un zèle louable sans doute, quoique sans fruit, en ont décidé autrement. Toutefois pendant que d'autres s'essayaient en Europe dans la vague région des théories non appuyées sur les faits, un savant anglais, M. Salt, s'avancait dans la voie de l'examen impartial et réfléchi, et mes ouvrages à la main, allait les éprouver sur les monumens mêmes de l'Égypte entière. Cette épreuve toute philosophique était la plus désirable pour ma bonne foi. Ma théorie fondée sur les faits d'abord reconnus a été pleinement confirmée par le témoignage de

faits analogues et par le concours inattendu d'un grand nombre d'autres que des monumens que je ne connaissais pas ont fournis au nouvel explorateur de l'Égypte. Je puis donc me féliciter de cette épreuve et la recommander à l'attention et à la probité de ceux qui croient encore qu'on peut arriver par quelque autre chemin que celui que j'ai proposé. L'exemple de M. Salt me semble trop concluant pour ne pas épargner à d'autres ces peines et des recherches qui, bien dirigées, peuvent produire de plus utiles résultats.

M. Henry Salt, qui depuis plusieurs années réside en Égypte où le fixent ses fonctions, connu, par le *Journal des savans* et les lettres de ses amis, la découverte de l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques que j'ai présentée à l'Académie en 1822. Mais il n'attacha d'abord, dit-il (p. 3 de son ouvrage), aucune importance à cette annonce, ayant conçu un préjugé décidé contre le système phonétique qu'il croyait fondé sur une base tout-à-fait conjecturale. Ce ne fut qu'en recevant mon ouvrage intitulé *Lettre à M. Dacier, relative à l'Alphabet des hiéroglyphes*, et en apprenant les discussions que cette découverte avait occasionnées dans le monde littéraire, que M. Salt donna une sérieuse attention à cette théorie nouvelle. Étant à même de consulter les monumens originaux et une nombreuse collection de dessins, il acquit bientôt, dit-il (p. 3 et 4) une complète conviction de son erreur. La vérité de la découverte de cet alphabet lui fut ensuite démontrée par les applications qu'il se trouvait mieux que tout autre dans la possibilité d'en faire aux monumens; et ceux-ci lui présentèrent partout la confirmation des principes et des valeurs de signes que j'avais établis; bien plus, M. Salt partant des résultats développés dans la *Lettre à M. Dacier*, reconnut de nouveaux noms historiques sur les temples de l'Égypte, et accrut ainsi mon premier alphabet d'une nombreuse série d'homophones.

C'est ainsi que M. Salt a lu les noms d'*Arsinoé* et de *Philippe* (1) inscrits sur divers temples de la Haute-Égypte, et qu'il a rectifié le nom de *Bérénice*, que, trompé ici comme en d'autres occasions par des dessins inexacts publiés dans la Des-

(1) M. Salt regarde à tort ce nom comme celui du père d'Alexandre-le-Grand. C'est réellement celui de Philippe Aridée, frère du conquérant.

cription d'Égypte, j'avais présenté sous la forme de BPNIKC, tandis que M. Salt, ayant les *monumens originaux* sous les yeux, l'a trouvé réellement écrit BPNIKE (1). La planche première de son livre contient 31 cartouches ou encadremens elliptiques, renfermant des noms de rois ou de reines égyptiennes de la dynastie des Lagides. Tous ces noms propres ont été lus sans difficulté, par le moyen de l'alphabet hiéroglyphique publié dans ma *Lettre à M. Dacier*.

M. Salt passe ensuite à l'application du même alphabet aux cartouches sculptés sur les temples égyptiens à l'époque romaine. Il y retrouve tous ceux que j'avais déjà lus, et ajoute à cette série des formes nouvelles des noms des empereurs *Néron, Hadrien* et *Antonin*, et des légendes inédites de *Commode, Marc Aurèle* et de *Lucius Verus* (2); c'est par l'analyse de tous ces noms impériaux que M. Salt accroît d'un grand nombre de nouveaux caractères mon premier alphabet hiéroglyphique.

La planche VI renferme cet alphabet hiéroglyphique accru de VINGT-CINQ signes regardés par M. Salt comme des homophones de ceux dont j'avais déjà reconnu la valeur. Mais sur ces vingt-cinq signes, il en est QUINZE qui se trouvent compris et avec la même valeur dans la seconde édition de mon alphabet, jointe à mon *Précis du système hiéroglyphique*, ouvrage encore inconnu à M. Salt lorsqu'il a composé le sien. Sept de ces nouveaux signes sont des caractères symboliques auxquels on ne peut, sans violence, attribuer une valeur phonétique; les additions faites par M. Salt à l'alphabet hiéroglyphique consistent donc réellement en *trois caractères*, une forme de l'A, une forme du K et une forme de l'I. Cet accroissement de l'alphabet est d'autant plus important, que la connaissance précise de la valeur phonique d'un signe détermine souvent celle du sens d'une foule de groupes dans lesquels ce même signe entre pour simple élément. La découverte de nouveaux caractères phonétiques devient d'ailleurs de plus en plus rare, à mesure qu'on avance dans l'étude des divers élémens du

(1) Le dessin de la commission met une oie là où les monumens portent un épervier ou un aigle.

(2) Et non *Marcus Verus*, comme le dit l'auteur, en confondant en une seule les légendes réunies de ces deux empereurs.

ystème hiéroglyphique. On doit donc de la reconnaissance à M. Salt pour ce nouveau surcroît de richesse et de certitudes.

L'auteur anglais, pleinement convaincu (page 17) de la vérité de mon alphabet hiéroglyphique phonétique, et de celle des déductions que j'en ai tirées, essaye naturellement d'appliquer ce même alphabet à la lecture des noms propres des rois de race égyptienne.

Il fait observer d'abord que le nom propre des princes se trouve invariablement dans le second cartouche de la légende, et il démontre (page 18 à 25) que le groupe formé de l'*Oie d'Égypte* et du *disque solaire*, signifie rigoureusement *filz du Soleil*, et non simplement *filz*, comme on l'a cru sur l'autorité du docteur Young. Remarquant de plus que les noms propres des rois égyptiens sont presque toujours composés de noms de diverses divinités égyptiennes, M. Salt cherche à reconnaître sur les monumens les formes sous lesquelles les Égyptiens représentèrent leurs divinités nationales, et il se sert encore pour cela du moyen le plus certain et le plus efficace, de l'application immédiate de l'alphabet hiéroglyphique phonétique aux légendes qui accompagnent les images des dieux et des déesses.

L'ouvrage que nous analysons renferme (planche III) les représentations et les noms hiéroglyphiques des dieux égyptiens que M. Salt a essayé de déterminer toujours par l'application de mon alphabet hiéroglyphique aux anciens monumens. Il a parfaitement reconnu les noms phonétiques des dieux *Phtah* (1), *Ammon*, *Anubis*, *Imouth* et *Arsiesi*, ainsi que les noms *symboliques* ou *symbolico-figuratifs* des dieux *Phré*, *Thôth*, *Osiris* et des déesses *Athor* et *Isis*. Mais il a été beaucoup moins heureux en prenant les noms phonétiques des dieux *Sou* ou *Sóou* (l'Hercule égyptien), *Ranphó* ou *Remphó* (le Mars égyptien), et le nom propre de roi ou de simple particulier *Aahmos* (Aâmosis), pour ceux des dieux *Cnuphis*, *Mendès* et *Hermès*. Il en est de même quant aux noms des déesses *Netphé* (la Rhéa égyptienne), *Tafné* (la sœur jumelle de l'Hercule égyptien), et *Anouké* (la Vesta égyptienne), pris pour les noms propres des déesses *Ncith* et *Nephtys*.

(1) M. Salt le lit PTA ou PHTA, mais il faut le transcrire PHTAH, le dernier élément de ce nom étant un H (hori), comme le démontrent une foule d'autres groupes hiéroglyphiques phonétiques.

C'est principalement pour arriver à la lecture des noms propres de rois de race égyptienne, sculptés sur les temples et les palais, que M. Salt cherche à fixer ses idées sur les noms et les formes représentatives des divinités nationales de l'Égypte. La planche IV contient plus de quatre-vingt-dix cartouches renfermant des *prénoms* et des *noms propres* de Pharaons ou de reines.

Le nom propre des légendes gravées sous les nos. 1, 2, 3, 4 et 5, a été parfaitement analysé par M. Salt, qui le lit *Thouthmosis*; mais il n'a point tenu compte des cartouches *prénoms* qui établissent très-clairement que ces *noms propres*, quoique semblables, se rapportent à des princes différens. La légende complète, n°. 2, est *Thouthmosis IV^e*. du nom, 7^e. roi de la xviii^e. dynastie; le n°. 3 est celle de *Thouthmosis II*, 3^e. roi de la même famille; le n°. 4 renferme le nom propre et le prénom de *Thouthmosis III*, second successeur du précédent.

Le n°. 6, que M. Salt lit *Misartisen*, sur l'autorité de Pline, est celui que j'ai lu *Osortasen* et reconnu pour l'*Osorthos* de la xxiii^e. dynastie égyptienne. Les légendes nos. 7 et 38, dont le cartouche prénom doit se lire *Amon-Men Hor-Hem Nèb* (*Amunm'umnee*, selon M. Salt), sont du roi *Horus* de la xviii^e. dynastie. Diverses légendes appartenant à *Ramsès le grand* (Sésostris), sont réunies sous les nos. 8, 10, 28 A, 28 B. et 34; mais notre auteur les confond avec celles de l'aïeul de ce conquérant, le Pharaon *Ramsès-Méiamoun*, qui se retrouvent réellement gravées sous les nos. 9 et 29 C. La même confusion a eu lieu quant aux légendes des deux *Aménophis* de la xviii^e. dynastie. Le n°. 25 se rapporte à l'*Aménophis I^{er}*, et les nos. 11 et 12 à son petit-fils *Aménophis II^e*. Le n°. 13 renferme la légende de l'ami d'Ammon, du serviteur de Phtah *Mandouéi I^{er}*; M. Salt y retrouve, je ne sais sur quelles données, le nom d'un *Aménophis* précédé du nom de son père *Ramessès-Méiamoun*. Les légendes de *Mandouéi II^e*. (de la xviii^e. dynastie), nos. 19, 20 et 24, sont attribuées à un *Amunm'nume II^e*. Les nos. 17 et 18 appartiennent non à un *Ochyras*, mais au roi *Achoris* de la xxix^e. dynastie. Le n°. 32 n'a rien de commun avec la légende du Pharaon *Amasis*, qui m'est bien connue d'ailleurs; c'est celle de l'un des derniers Ramsés de la xix^e. dynastie: le n°. 33 est du Ramsès I^{er}. de la xviii^e. dynastie: enfin les légendes des rois égyptiens *Aménoftep*, *Psammus* et

Nectanèbe, sont reproduites sous les n^{os}. 37 et 44, 39, 40, 43. Mais M. Salt a très-clairement déterminé et lu les légendes des rois égyptiens *Osorchon* (n^o. 21), *Tarhaka* (n^{os}. 26, 27, 28 et 29), *Nechao* (n^o. 29 b.) et *Psammetichus* (n^{os}. 30 et 51). On remarque sur la même planche des cartouches renfermant des noms propres de reines (n^{os}. 45 à 51); ces cartels si intéressants et que les voyageurs ont ordinairement négligé de recueillir, surtout à Dendérah et à Esné, où doivent se trouver les noms propres des impératrices romaines, présentent beaucoup de difficultés dans leur déchiffrement, parce que fort souvent le nom propre est entremêlé à des titres purement honorifiques. M. Salt propose de les lire *Amuncete* (n^o. 45), *Remésé-Athur* (n^o. 46), *Isissathor* (n^o. 47), *Tasaate* (n^o. 48), *Tecthothe* (n^o. 49), *Tasimerum* (n^o. 50), et *Tamesira* (n^o. 51); mais d'après mon alphabet hiéroglyphique beaucoup plus complet que celui de M. Salt, et par la distinction précise des caractères non phonétiques, partie importante du système hiéroglyphique dont l'auteur anglais ne s'est point occupé, la lecture de ces noms de reines m'est devenue plus facile. Le n^o. 45 doit se lire *Amonmai*, le caractère T ne devant point être prononcé, comme étant une simple marque de genre; le n^o. 46, *Aahmos-Nané-Atari*, est la légende de la reine *Amosis*, femme du chef de la XVIII^e. dynastie; le n^o. 47, la royale épouse *Isis*, déesse bienfaisante, peut fort bien n'être qu'un cartouche de la déesse épouse d'Osiris et nullement un nom de reine; je lis le nom propre, n^o. 48, *Taschân*; le n^o. 49 est le cartel de la reine *Taïa*, épouse d'Aménophis II^e.; le n^o. 50, la servante de *Neith*, la bienfaisante *Ari*, est le nom propre de l'épouse de Ramsès le Grand; enfin le n^o. 51 est la légende funéraire de l'*Osirienne royale épouse, puissante dominatrice du monde, Taousiré*: j'ignore de quel Pharaon cette reine fut la femme.

De ces divers essais de lecture d'anciens noms pharaoniques, qu'il a souvent tentés avec un plein succès, M. Salt conclut avec toute raison, d'abord que la perfection de l'art, en Egypte, a eu lieu antérieurement à l'époque du siège de Troie, et en second lieu, que les hiéroglyphes phonétiques étaient en usage dans la plus ancienne période de la monarchie égyptienne; c'était là principalement ce qu'il s'était proposé de démontrer dans son curieux et très-intéressant ouvrage.

Mais ces résultats et les faits principaux sur lesquels l'auteur

anglais les établit avaient déjà été reconnus, développés et publiés dans mon *Précis du système hiéroglyphique*, ou dans mon *Panthéon égyptien*, ouvrage que M. Salt ne connaissait point encore durant son voyage ; il le trouva dès son retour à Alexandrie, et cette circonstance inattendue faillit nous priver des utiles fruits de son excursion archæologique. Je dis me féliciter en particulier de ce qu'il a senti dans cette occasion ce qu'exigeait de lui l'intérêt de la science. Il prit le parti d'ajouter à son mémoire la lettre suivante qui le termine :

« Alexandrie, le 9 août 1824. « Je crois nécessaire de constater que j'ai presque été sur le point de renoncer à la publication de ces recherches, à la vue du dernier ouvrage de M. Champollion le jeune, où je trouve que ce savant m'a devancé dans la lecture d'un grand nombre de mes noms de dieux et de rois égyptiens. Je dois constater également que le premier essai a été écrit et montré à plusieurs personnes dans le mois de février passé. Une série d'afflictions domestiques et une maladie grave ont empêché jusqu'à ce jour sa mise au net et l'achèvement des planches. Dans cet intervalle, et je crois sur la fin d'avril, plusieurs livraisons du *Panthéon égyptien* me furent montrées par M. Lelorrain, auquel j'avais communiqué le plan de cet essai ; enfin, vers le 3 du mois d'août, je vis dans les mains de M. Anastasy le premier exemplaire parvenu en Egypte du *Précis du système hiéroglyphique* de M. Champollion. Je puis affirmer en toute sûreté de conscience que je n'ai point changé un seul mot de mon écrit à la vue de l'un et de l'autre de ces ouvrages.

» Quoique la publication du dernier ouvrage de M. Champollion soit de 1824 (j'ignore dans quel mois), il est probable que son catalogue des rois a été composé quelque temps auparavant ; ainsi, comme les apparences l'établissent, la priorité de la découverte et de la publication peuvent lui appartenir. Il ne peut toutefois être que fort agréable pour lui, comme ce l'a été pour moi, de trouver ses idées confirmées ainsi par la coïncidence remarquable de deux personnes placées sur des points du globe aussi éloignés, lesquelles sans la plus légère communication entre elles, arrivent par des modes de déduction différens aux mêmes conclusions sur un sujet aussi compliqué et qui promettait si peu de résultats ; circonstance qui me semble donner la plus forte preuve de la solidité de son alphabet pho-

nécessaire, base sur laquelle nos prémisses sont fondées ; l'exactitude de cet alphabet n'en devient, je pense, que plus décidément établie, et c'est là principalement ce qui m'a décidé à persister dans la publication de mon essai. » HENRI SALT.

Tel est l'ouvrage dont j'ai dû ne pas laisser à d'autres le soin de rendre compte dans le Bulletin, j'avais trop le désir de témoigner publiquement à M. Salt toute ma gratitude, et le lecteur ne trouvera pas que je cède trop à ce juste sentiment en lui recommandant l'ouvrage de M. Salt comme très-précieux pour l'étude élémentaire de l'archæologie égyptienne, et l'un de ceux qui doivent le plus contribuer à l'établissement des véritables principes de cette étude. J. F. CHAMPOLLION le jeune.

6. HEZELS ERLEICHTERTE ARABISCHE GRAMMATIK. Grammaire arabe rendue facile pour les commençans, par A. F. HEZEL. 2^e. édit. Leipsic. 1825.

L'auteur s'est attaché surtout à puiser ses doctrines dans les écrits de M. de Sacy, et il a soumis son travail à M. Rosenmüller. C'est déjà un augure favorable pour ce livre.

7. DE METRIS CARMINUM ARABICORUM LIBRI DUO CUM APPENDICE EMENDATIONUM IN VARIOS POETAS ; par EWALD. In-8. VIII et 147 p. Göttingue, 1825, Lucius. (*Götting. gel. Anzeig.*, 1825, 127 cah. août, p. 1265.)

Nous trouvons en tête du premier livre les connaissances préliminaires du mètre et de la prosodie. Viennent ensuite des exemples des 16 mètres différens. Quelques mots sur la rimeterminent le premier livre. Le second livre expose la théorie de la mesure des poésies arabes, en comparant leurs propriétés relatives. L'auteur fait voir comment on peut éviter, d'après les lois établies du mètre, les fautes que l'on trouve dans le Tarafah (Reiske, Exc. Hom. et monum., Schultens), dans les Annales d'Abulfeda et dans plusieurs autres poèmes. Il termine en démontrant combien la connaissance du mètre est nécessaire et même indispensable, soit sous le rapport de la critique, soit sous celui de l'explication des poèmes.

8. IRACÆ PERSICÆ DESCRIPTIO quam ex Codd. Mss. arabicis Lugd. Bat. edidit, versione latina et annotatione critica instruxit P. J. UYLENBROEK, etc. In-4°. de XX et 24 p. texte arabe, 127 p. trad. et remarques. Leyde, 1823; Luchtmans. (*Götting. gel. Anzeig.*, 1825; juillet, p. 1153.)

C'est la bibliothèque de Leyde qui a procuré à l'auteur les moyens de publier tout ce que les sources arabes offrent relativement à l'Irak persan (Irak adjemi, et à cause de ses hautes montagnes souvent appelé *Eldjebal*, ou *Kuhestan* en persan). Tout ce que nous regrettons dans la composition de cet ouvrage c'est que l'auteur n'ait pas été à même de faire usage du grand dictionnaire géographique de Jahul, qui ne se trouve qu'à Oxford, Copenhague et St.-Pétersbourg. Nous trouvons en tête un extrait de l'ouvrage « *Elmesalek welmemalek* » par le géographe Abulkasem Muhamed. Vient ensuite un extrait d'un géographe du VI^e. siècle, Abu-Abdallah Rakouti Ibn-Abdallah. Cet extrait est suivi de fragm. tirés du grand ouvrage alphabétique *Kazwini*, par Zacharia Ben-Muhammed (mort en 674). Abulféda, dont la méthode est suffisamment connue, occupe la quatrième place. La cinquième offre un extrait d'un dictionnaire géographique dont l'auteur est inconnu, et que Hamaker signale simplement par *Lexicon géograph.*

9. CALLIOPE ou Traité sur la véritable prononciation de la langue grecque, dédié aux savans hellénistes de l'Europe, par C. Minoïde MYNAS, ex-professeur de philosophie et de rhétorique en Macédoine (1). In-8°. de 156 p. Paris, 1825; Bossange père.

Au milieu des incertitudes où la prononciation de la langue grecque est chez nous, et quand un peuple vient nous la parler d'une manière différente que nous n'avions l'habitude de la prononcer, nous devons accueillir avec intérêt un livre qui justifie la vérité de leur prononciation. Cette matière abstraite et difficile, puisqu'il s'agit de déterminer par l'autorité des anciens quel était à une époque reculée le son des lettres et des syllabes d'une langue, a été traitée par l'auteur de la Calliope

(1) On a du même auteur, *Orthophonie grecque*, où il traite de l'accentuation, de la ponctuation, et de la quantité syllabique, par rapport à la poésie. In-8° Prix, 3 fr. 50 c. Paris; Merlin.

avec un soin et une étendue dignes de remarque. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet lui ont suffi pour faire un livre de plus de cent cinquante pages, plein d'érudition, sur l'origine, la prononciation et l'emploi des lettres.

C'est principalement le système d'Erasme, trop facilement adopté parmi nous, que cet ouvrage entreprend d'attaquer, en lui mettant en opposition le témoignage des anciens; car comment les concilier sur les diphthongues? Erasme sépare en les prononçant celles qu'ils unissaient, et celles qu'ils séparaient, il veut les prononcer ensemble. En effet, les anciens divisant en trois classes les diphthongues, appelaient *αι* et *ου* diphthongues *κατὰ κράσιν* par *mélange*, *ει* et *οι* diphthongues *κατ'ἐπικράτειαν*, par *prépondérance*, et *αυ*, *ευ* diphthongues *κατὰ διεξοδόν* par *succession de son*. Le scholiaste de Denis de Thrace expliquant le mot *κατ'ἐπικράτειαν*, dit que des deux lettres dans ces diphthongues, l'une l'emporte sur l'autre et se fait seule entendre comme dans *Νεῖδος* qu'il assimile pour la règle à *κκβῶ*. Or comment cela peut-il s'accorder avec Erasme qui veut que les deux voyelles soient entendues à la fois *εῖ*, *οῖ*? Sextus Empiricus expliquant les mots *κατὰ κράσιν* et *κατὰ διεξοδόν* dit que dans la diphthongue *κατὰ διεξοδόν* le son commence par une lettre et finit par l'autre, comme dans *ρα* où l'on entend le son de *ρ* et après celui de *α*, tandis que dans la crase *αι* il n'y a qu'un son qui finit tel qu'il a commencé, et voilà précisément le contre-pied de ce que veut Erasme qui prononçant *αι* fait commencer le son de la diphthongue par *α* et finir par *ι*, et qui prétendant qu'on doit dire *ο* pour *αυ* et *ευ* pour *ευ*, n'admet point dans ces diphthongues de succession de son. Il ne fait donc entendre qu'un son là où les anciens veulent que deux se succèdent, et en fait succéder deux là où ils n'en veulent qu'un.

Nous ne parlerons point des nombreux passages d'auteurs anciens dont M. Mynas s'appuie pour prouver que le son du *ἦτα* était *ι*. Tous s'accordent à dire qu'avant l'usage du *ἦτα* c'était *ιωτα* qui en tenait la place, et que toutes les fois qu'il était remplacé par *ἐψιλόν*, il se prononçait avec le son du *ι*. A ce sujet Galien rapporte que lors de l'emploi du *ἦτα* l'*ἐψιλόν* qui se mettait tantôt pour *ε*, tantôt pour *ι*, garda définitivement le son du *ε* et laissa à l'*ἦτα* l'autre son. Mais Erasme lui réserve la prononciation de *ε* long, c'est-à-dire d'un *ε̄* qui doit se prononcer la bouche bien ouverte, tandis que Denis d'Halicarnasse veut

que la bouche en le prononçant soit modérément ouverte.
μετρίως ἀνοιγόμενον τοῦ στόματος.

Cependant les Erasmites tiennent avec d'autant plus de confiance à leur opinion sur cette lettre, que les Latins semblent les y autoriser en traduisant pour ainsi dire constamment l'ἦτζ des Grecs par un e comme *amnestia*, *ecclesia* que nous disons *amnistie*, *église*. Mais nous pourrions rendre raison de cet usage des Latins si nous remontons à l'origine de leur langue. Le latin, formé du dorien et de l'éolien, avait déjà la plus grande partie de ses mots tirés du grec sous Numa Pompilius, an 715, c'est-à-dire 193 ans avant que Simonide eût inventé l'ἦτζ. Les Latins qui imitaient les Grecs écrivaient donc alors les mots qu'ils en tiraient, avec les mêmes lettres qu'ils les trouvaient écrits, et mettaient e tantôt pour i, tantôt pour ε; et cet usage était encore généralement étendu aux autres mots de la langue, comme on peut le voir dans Quintilien, livre premier, qui parlant de ce double emploi de l'e dans les principes, rapporte les mots, leber, magester, Menerva, sibe, quase; la colonne rostrale porte aussi exemet, cepet, enque, navebous, magistratos. L'usage vint après, à l'exemple des Grecs, d'ajouter i à e et d'employer la diphthongue ei quand i devait être long; mais cet usage est devenu superflu, dit Quintilien, puisque i est de sa nature aussi bien long que bref; l'on mit donc i partout où il y avait ei, et dès-lors e, toujours placé seul, n'eut plus que le son qui lui est propre. Il paraît que cette réforme fut long-temps à se faire et qu'elle resta douteuse dans quelques mots, puisque des lettres écrites de la main de l'empereur Auguste portaient encore here pour heri; cependant à cette époque les mots qui avaient conservé l'e simple ne se prononçaient plus que comme e, et de plus l'on conserva l'habitude de traduire encore par un e l'ἦτζ des Grecs, pour suivre l'ancienne analogie.

C'est encore l'ancienne écriture du e pour i qui a fait remplacer en latin ai par ae; cependant quelques-uns orthographiaient aussi ai dans les déclinaisons pour toutes les terminaisons en æ; d'autres ne se servaient de ai qu'au singulier pour le distinguer du pluriel; mais dans tous les cas il fallait toujours prononcer ai comme æ, c'est-à-dire e; aussi Quintilien dénonce-t-il comme un vice en vers et dans la prononciation, de séparer i de a dans Europai, et ce n'est assurément qu'en faveur

de la passion qu'il lui trouve pour l'antiquité, qu'il passe à Virgile de les séparer au gré de son vers pour la nécessité de son mètre.

Ce n'est pas seulement des règles sur la prononciation qu'on trouve dans l'ouvrage qui nous occupe ; mais l'auteur s'attachant à l'examen de chaque lettre, l'a enrichi d'observations aussi ingénieuses qu'intéressantes pour l'étude de la langue grecque. Il faut surtout lui savoir gré d'une dissertation sur le digamma éolique, qui joua un si grand rôle en remplissant la place de *ou*, *oi*, *γ*, *δ*, *ϑ*, *φ*, *χ*, *b* et *u* ou *v*, comme on le peut argumenter de la question élevée entre les grammairiens latins pour savoir si dans *servus* et *vulgus* l'on n'avait pas besoin du digamma éolique.

Ce livre, où l'auteur marche toujours appuyé sur l'autorité des anciens, doit être, par la science qu'il renferme, recommandable aux hellénistes de l'Europe à qui il est dédié; peut-être que s'il était un peu médité, il engagerait les savans à faire cesser dans les universités la prononciation vicieuse qui fait entendre des *aï*, des *eï*, des *oi*, des *uï*, presque dans chaque mot, en sorte qu'il faille ainsi dire ce vers d'Euripide :

Αἰ ἐνέρων ἰσπῆξι δειναῖ θεαῖ.

comme si l'on lisait en français :

Son forfait dans la crainte éteignait son espoir.

Quand même, mettant à part l'avantage, dans la prononciation de la Calliope, de se faire entendre des Grecs, l'on n'aurait d'autre profit à l'adopter que celui de s'épargner des sons si rudes dans une langue où tout était sacrifié à l'euphonie, il semble que l'on ne devrait pas balancer entre une prononciation qui a du chant, de l'harmonie, de la grâce, de l'accent, et une cacophonie qui, loin de rappeler à l'oreille la politesse d'Athènes, ne représente que les cris d'une peuplade sauvage qui n'aurait pas encore appris à parler. J. ARRAGON.

10. DICTIONNAIRE GREC MODERNE FRANÇAIS, contenant les diverses acceptions des mots, leur étymologie ancienne ou moderne, et tous les temps irréguliers des verbes, suivi d'un double vocabulaire de noms propres d'hommes et de femmes, de pays et de villes; par F. D. DEHÈQUE. In-16 de 22 feuilles. Paris, 1825, Duplessis.

11. SCHOLIA IN HOMERI ILIADEN ex recensione Immanuelis BEKKER, Tom. prior. in-4°. Prix : 23 fr. 50 c. Berolini, 1825.

La première ligne de la préface instruit dès l'abord de ce que renferme le volume ; ce sont, dit M. Bekker, les scholies publiées par Villoison revues et augmentées d'après trois manuscrits : *e tribus potissimum codicibus Veneto, Victoriano, Lipsiensi*. Outre cela M. Bekker a vu à Venise un autre manuscrit qui autrefois a appartenu au cardinal Bessarion, mais il s'en est rapporté à la collation qu'en a faite Villoison, ce qu'il se reproche aujourd'hui craignant, *ne à vero aberraverit vir peritior quàm prudentior*. C'est avec peine que nous voyons adresser ce reproche à la mémoire de ce savant, l'un des plus estimés de ceux que regrette la France. Quant à M. Bekker nous n'avons pas besoin de vanter son travail, la philologie connaît assez ce nom pour qu'il puisse se passer d'éloges.

12. LUCIANI SAMOSATENSIS SOMNIUM, Anacharsis patriæ encomium, par PAULY ; in-8°. de XXVIII et 98 pag. prix, 12 gr. Tubingue, 1825, Osiander. (*Jen. allg. Lit. Zeitung*; 1825, n°. 156, pag. 281.)

Cet ouvrage est destiné à la jeunesse ; la disposition en est heureuse et répond parfaitement au but. L'auteur a suivi le texte de Reitz. Il serait à désirer qu'il eût comparé les manuscrits de Paris et de Gœrlitz. Ses notices sont propres à faire connaître aux jeunes gens les meilleurs ouvrages philologiques. L'auteur y explique en même temps la grécité en général et la diction qui est particulière à Lucien. L'ouvrage commence par des observations sur la vie et le caractère de Lucien, et se termine par un précis historique sur la gymnastique des Grecs. Quant à la latinité, nous n'y avons trouvé que quelques expressions qui tiennent au barbarisme, telles que, p. X, *impostura et fanatismus* ; p. XI, *sol causticum* ; p. XVI, *solummodo*, et p. XVII, *panhellenicis*. Nous trouvons également une antilatinité dans l'avant-propos : *fundamento textus mihi erat vulgata Reitzii*.

13. COMMENTATIONES TRES : *de antiquitate carminum Anacreonteorum ; de formâ hodiernâ orationis Demosthenis pro coronâ, et de Medeâ Euripidis, quas scripsit A. F. WOLPER Gymn. Lingens corrector* ; in-8°. , Lingens, 1825.

Voilà bien des choses pour une brochure de 68 pages : Ana-

créon, Démosthène, Euripide, examinés avec rigueur; leurs écrits jugés de nouveau, leur authenticité discutée avec sévérité, tels sont les objets qui occupent M. Frédéric Wolper. Voyons quels ont été les résultats de ses inexorables investigations: d'abord il s'est aperçu que les éloges qu'on donne si généralement et depuis si long-temps aux odes d'Anacréon conviennent à peine à quelques-unes d'entre elles; il a pensé que les autres avaient été fabriquées à plaisir sous le nom de ce poète, *serioribus temporibus et ab homunculis obscurissimis*; et il ne s'agit ici de rien moins que de les distinguer les unes des autres. C'est fort louable; mais cela est-il possible? Les moines, dit M. Wolper, ont particulièrement exercé leur fureur destructive sur les auteurs grecs. A ce sujet, il rappelle les accusations portées contre Grégoire I pour avoir brûlé Tite-Live. A la vérité, il n'y croit pas; mais il est triste de voir Léon X lui-même (M. Wolper le cite) attester que les prêtres grecs de Byzance jetèrent dans les flammes plusieurs poèmes antiques, et surtout ceux qui avaient pour objet l'amour: ainsi, continue ce souverain pontife (cité par Pierre Alcyonius, dans son livre *I de exilio*), ainsi périrent les écrits de Menander, de Diphile, d'Apollodore, de Philémon, de Sapho, d'Erinna, d'Anacréon, de Memnerme, de Bion, d'Alcée, etc., etc. Léon X tenait ces détails de Démétrius Chalcondylas, l'un des hommes les plus savans de son siècle. M. Wolper a fort bien compris que si les odes d'Anacréon n'étaient plus si nombreuses, cela ne prouve rien contre celles qui restent encore; aussi a-t-il fait usage d'un autre argument: les auteurs vantent beaucoup le chantre de Téos, et cependant ils n'en citent que l'ode 17 et deux vers de la trente-huitième; bientôt sa bonne foi le force à faire voir lui-même combien serait outrée la conséquence qu'on pourrait tirer de cette circonstance bien naturelle, puisque la plupart des écrits d'Anacréon ayant péri, on doit nécessairement trouver plus de citations de ce que l'on n'a plus, que de ce que l'on possède encore. Nous n'entrerons pas dans les détails des actes d'accusation rédigés par M. Wolper contre chaque ode en particulier, nous dirons seulement qu'il nous a paru un peu chagrin et souvent fort injuste. Comment après tant de siècles dépouiller un auteur des vers que le consentement général attache à son nom? Cela est au moins arbitraire. Nous ne pouvons, faute d'espace, indiquer les endroits de la harangue pour la couronne,

que M. Wolper soupçonne d'avoir subi des altérations, et par le même motif nous dirons peu de chose de la discussion sur la tragédie de Médée. Il en soutient l'authenticité contre Muller, qui veut que cette pièce soit de Néophron. En général, les trois dissertations de M. Wolper sont dignes de l'attention des philologues.

P. DE GOLBERY.

14. ARISTOTELIS DE SOMNO ET VIGILIA, DE INSOMNIIS ET DIVINATIONE PER SOMNUM LIBRI; par BECKER; in-8°, XX et 106 p. pr. 16 gr. Leipzig, 1823; Vogel. (*Jen. allg. Lit. Zeit.* 1825; juin, p. 416.)

En publiant cette édition, l'auteur avait l'intention d'offrir un échantillon des principaux ouvrages d'Aristote qu'il s'était proposé de publier successivement. Plus ce premier essai est digne d'éloge, plus nous regrettons que des circonstances se soient opposées à la continuation de cette belle entreprise. M. Becker prouve qu'il a fait une lecture raisonnée des écrits de ce philosophe, et il a beaucoup de circonspection dans ses critiques.

15. EUCLID'S DATA NACH DEM GRIECHISCHEN.— Théorèmes d'Euclide avec les additions de Robert Simson, publiés par Jules Frederic WURM; in-8°. de 78 pages, avec lith. Berlin, 1825.

On sait qu'outre les *Éléments*, Euclide a laissé plusieurs autres ouvrages : celui-ci n'est pas l'un des moins intéressans, c'est un précieux monument de la géométrie des anciens. Ce livre fut publié pour la première fois à Paris, en 1625, avec les observations du philosophe Marinus, de Naples. Schwab donna en 1780 une traduction de tout ceci en y joignant ce qu'y avait ajouté Robert Simson, et M. Wurm voyant que l'édition de Schwab était épuisée, jugea convenable d'en donner une nouvelle où la traduction fût faite non sur l'anglais, mais sur le texte même d'Euclide; et comme Simson avait renversé l'ordre des théorèmes, M. Wurm a rétabli celui de l'original, en plaçant toutefois les nombres de l'anglais à côté de ceux d'Euclide, et en y joignant une table de comparaison, le tout pour la commodité des citations et des recherches; puis ayant donné place à des corollaires et à des modifications introduites par Simson dans les démonstrations, l'éditeur les a mis entre parenthèses afin qu'on pût aisément les reconnaître. M. Wurm n'y a pas ajouté de commentaire, il se réserve de publier une édition grecque de ce traité, si les six premiers livres des *Elé-*

mens que donne M. Camerer sont bien accueillis. Dans la traduction que nous avons sous les yeux, on s'est plus attaché au sens qu'aux mots.

P. DE GOLBERT.

16. DIE SCHRIFTEN DES AREOPAGITEN DIONYSIUS, etc. Les écrits de DENYS L'ARÉOPAGISTE, traduits et accompagnés de dissertations, par ENGELHARDT. 2 vol. in-8°. de 300 pag. chaque; prix, 3 thlr. (*Jen. allg. Lit. Zeit.* 1825, supplém., n°. 63, pag. 113.)

On ne saurait méconnaître que l'auteur s'est donné toute la peine possible pour faire honneur à sa tâche; mais aussi ne saurait-on nier qu'il eût pu se dispenser au moins de la moitié de son travail. Telle est, par exemple, la traduction de la dissertation de *Dallaeus* sur l'âge de l'auteur des écrits de l'Aréopagiste; ensuite les hymnes de Synesius, le 8°. sermon de saint Bernard, la dissertation de Plotinus avec l'introduction de Ficinus, etc. Toutes ces traductions composent presque les trois quarts de l'ouvrage. La première partie contient les écrits suivans: sur le nom de Dieu, sur la théologie mystique et les dix lettres de l'Aréopagiste. La deuxième partie renferme deux traités, l'un sur la hiérarchie céleste, et l'autre sur la hiérarchie de l'église. Ces deux traités sont suivis de quelques observations sur la dogmatique de l'Aréopagiste, et de l'hypothèse moderne relativement au but de ses écrits.

17. UEBERSICHT DER BISHERIGEN VERSUCHE ZUR KRITIK UND HERSTELLUNG DES TEXTES DER ZWOLF TAFEL-FRAGMENTE; ou Aperçu de tous les essais qui ont paru sous le rapport de la critique et du rétablissement du texte des fragmens des lois des douze tables; par DIRKSEN. In-8°. 740 p.; pr., 3 thlr. 18 gr. Leipzig, 1824; Heinrichs (*Jen. allg. Lit. Zeit.* 1825; mars, p. 345-353.)

Le premier chapitre, ou l'introduction, renferme des observations générales sur les fragmens des XII tables, en indiquant la manière d'assigner à chaque fragment la place qu'il doit occuper. Le 2°. chapitre est consacré à l'histoire littéraire des XII tables. Le chapitre 3°. offre des observations précieuses sur le système des XII tables en général. Les 18 chapitres suivans renferment 1°. le développement des matières qui, selon l'opinion de l'auteur, doivent être assignées à chaque table; 2°. des recherches critiques sur chaque fragment en particulier; 3°. le

texte original tel que l'auteur a cru devoir le rapporter, en indiquant les sources justificatives ; 4^o. les variantes et les conjectures. Tout ce que nous pouvons prononcer sur cet ouvrage, c'est que l'auteur nous mène sur un chemin peu agréable dans ce labyrinthe d'hypothèses, sans avoir pu nous en indiquer l'issue.

18. SUR L'ANTIQUITÉ DU MANUSCRIT DE GAIUS, qui se trouve à Vérone. (*Jen. allg. Lit. Zeit.* 1825; n^o. 148, p. 221.)

« Sur quoi vous fondez-vous en avançant que le manuscrit de Gaius est antérieur à l'époque de Justinien ? Telle est la question que le professeur Goesch avait adressée au savant paléographe M. Kapp, à Manheim. En voici la réponse : 1^o. parce que ce manuscrit porte les marques de la plus haute antiquité ; 2^o. on y trouve fréquemment les sceaux qui ont été prohibés par Justinien ; 3^o. il ne se présente aucune raison paléographique qui ne permît pas de placer le manuscrit antérieurement à l'époque de Justinien ; 4^o. il n'est pas probable qu'on ait fait copier le manuscrit de Gaius après que le grand œuvre de Justinien avait été terminé. Les marques particulières qui constatent la haute antiquité de ce manuscrit consistent encore dans la forme de l'écriture, tant en général que relativement aux caractères, comme, par exemple, la lettre R dans la forme des abréviations, et enfin dans ce que chaque ligne commence par une lettre majuscule.

19. DE CANTICIS ROMANORUM FABULIS disseruit M. Godofredus Augustus WOLF, professor et soc. latin jen. sod. honor. in-4^o. , Halæ, 1825.

Dès l'année 1813, M. Wolf avait donné un traité de la division des scènes dans Plaute et Térence. Élève de l'illustre philologue Hermann, encouragé par lui, il s'occupe aujourd'hui de distinguer dans les comiques romains les *cantica* de ce qu'on nomme *diverbia*. Il fait remarquer que nous avons très-peu de lumières sur les jeux scéniques de Rome; que les scholiastes qui nous éclairent sur le théâtre grec nous abandonnent ici entièrement; que nous devons à peine quelques renseignemens à Eunthicus, à Diomède, à Donat. M. Boettiger avait promis une édition de Térence où cet auteur serait traité surtout sous les rapports de la scène; et, comme le remarque M. Wolf, nul plus

que ce savant n'était capable de bien faire connaître ce sujet. Après cet hommage rendu à M. Bœttiger, l'auteur de cette dissertation entre en matière et donne la définition de ce qu'il entend par *canticum* ; elle nous a paru si simple et si juste, que, selon nous, il aurait pu se dispenser des efforts qu'il fait pour l'établir. Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Wolf dans tous les détails piquans, dans toutes les observations ingénieuses auxquelles le conduit son sujet. Appliquant ensuite sa doctrine aux pièces qui nous sont restées, il les parcourt toutes et distingue, en motivant son opinion, les endroits où il faut reconnaître l'existence des *cantica*. Ce travail était surtout difficile dans Plaute dont le texte a souffert tant d'atteintes. Nous recommandons aux personnes qui aiment les vers latins et les poètes anciens, cette courte brochure qui est terminée par un tableau des résultats par numéro de vers et titre de comédie.

P. DE GOLBFRY.

20. GASPARIS GARATONII NOTÆ IN CICERONIS ORATIONES, ex editione Neapolitanâ seorsum editæ per quinque juvenes hafnienses. In-8. Pars I, Copenhague, 1825.

Cet ouvrage intéressera tous ceux qui s'occupent de la littérature classique. L'édition napolitaine des œuvres complètes de Cicéron, dont s'était chargé le libraire Porcelli, à Naples, en 1777 et années suivantes, devait, selon le plan, renfermer en 38 vol. in-8, non-seulement ce que Grævius avait donné dans son édition de Cicéron, mais même des additions d'autres savans plus modernes. Des circonstances imprévues firent qu'on ne publia de l'édition de Porcelli que les 17 premiers volumes. Le savant Gasparo Garatoni enrichit les 9 volumes contenant les oraisons de Cicéron, de ses excellentes notes pour corriger le texte et éclaircir différentes difficultés touchant la jurisprudence et l'histoire de l'antiquité. Malgré l'excellence de ces notes, peu de personnes ont pu en profiter, à cause du prix excessif de l'ouvrage, et parce qu'un demi-siècle s'est déjà écoulé depuis qu'il a paru. Aussi l'ouvrage est-il très-rare, même en Italie ; des éditeurs allemands de Cicéron ont été forcés de s'en passer, et plusieurs des grandes bibliothèques publiques de l'Allemagne ne possèdent pas cette édition. L'édition de *Grævius* n'étant pas si rare, et les autres additions n'étant que des extraits des

œuvres d'autres auteurs, et conséquemment plus faciles à avoir, cinq jeunes gens de Copenhague se sont réunis pour publier séparément les notes de Garatoni. On y a ajouté en extrait les remarques des commentateurs plus anciens, auxquelles Garatoni s'est souvent reporté. Cet ouvrage sera de 5 à 4 vol. in-8., de chacun à peu près 350 pages. Le prix ne dépassera pas 12 fr. Dans la préface, les éditeurs promettent que les volumes suivans paraîtront incessamment. Ce qui donne à cette édition un prix au dessus même de celle de Naples, c'est l'exacte correction des errata et des fausses citations, une très-belle exécution typographique, l'accentuation des mots grecs, et enfin quelques additions des éditeurs. Le journal littéraire de cette capitale a donné une analyse très-favorable de cet ouvrage. (*Messenger français du Nord*, 1825, n^o. 20, p. 315.)

21. M. V. MARTIALIS EPIGRAMMATA, ad codices parisinos accuratè recensita, variis lectionibus, notis veteribus et novis, græcâ interdum versione, notitiâ litterariâ et indice locupletissimo illustraverunt QUINQUE PARISIENSIS ACADEMIÆ PROFESSORES. Vol. primum. In-8. de 42 feuilles. Paris; N. E. Lemaire.

22. SATIRES DE JUVÉNAL, traduites par DUSAULX. Nouv. édition, revue et corrigée par Jules PIERROT, professeur de rhétorique au collège royal de Charlemagne, etc. Tom. 1^{er}. In-8. de 26 feuilles trois quarts. Paris; 1825, Panckoucke.

Le faux titre porte : Collection des classiques latins, avec la traduction en regard, publiés par Jules Pierrot.

Sur la couverture imprimée on lit : Bibliothèque des classiques latins, avec la traduction; Satires de Juvénal, etc.

C'est la 1^{re}. livraison. On promet un vol. par mois jusqu'au 1^{er}. avril; et après ce terme, deux vol. toutes les six semaines. Chaque vol se vend 7 fr.

23. ESSAI CRITIQUE SUR LES SOURCES DES BIOGRAPHIES DE SUÉTONE; par SOELTL. (*Gotting. gel. Anzeig.* 1825, août, p. 1,345.)

La plus grande partie de l'histoire des Césars, jusqu'à Domitien, dépend de la véracité de Suétone. En partant de ce point de vue, on concevra l'importance d'un travail dont le but est d'examiner les sources de cet auteur. Dans ses recherches, M. Soeltl commence par exposer des observations compa-

ratives relativement à Plutarque et Suétone, en faisant ressortir les buts différens de leurs biographies. « Plutarque, dit-il, nous expose la biographie entière de ses héros ; Suétone, au contraire, ne nous fait connaître que quelques traits saillans et isolés de la vie des empereurs, sans se tenir strictement à l'époque des événemens, de sorte que ses récits sont plutôt des monumens que des biographies. Suétone vécut long-temps à la cour d'Adrien ; c'est là qu'il eut l'occasion de s'initier dans les nouvelles secrètes et publiques relatives aux empereurs. Retiré de la cour, il se voua exclusivement aux sciences, et écrivit plusieurs ouvrages. Dans les biographies des douze premiers empereurs, il prononce franchement son opinion, et nous fait connaître les matériaux qui l'ont guidé dans son travail. Enfin, tout annonce qu'il a soigneusement profité des sources qui se trouvaient à sa disposition. Tout porte le caractère de la plus grande véracité. » L'auteur entre ensuite dans les détails. 1. *Jules César*. Suétone fait mention de l'histoire de Tanusius Geminus, des édits de Bibulus, des discours de C. Curio. Ses principales sources étaient les lettres de Cicéron, et les écrits de César ainsi que ses lettres adressées au sénat. Il a également puisé beaucoup dans les ouvrages de Velleius Paterculus. 2. *Octave Auguste*. Quoique souvent en opposition avec Velleius Paterculus, Suétone puisa la plus grande partie de ses matériaux dans les ouvrages de cet auteur. Il consulta également les commentaires et les lettres d'Auguste. Cornélius Népos n'y est cité qu'une seule fois. Il paraît que les écrits de l'affranchi Julius Marathus lui ont été beaucoup plus importants. Les ouvrages de Valérius Messala et de Cordus Cremutius sont cités comme des sources précieuses. 3. *Tibère Néron*. Les dix-huit premiers chapitres sont pour la plupart tirés de Velleius Paterculus. Les lettres d'Auguste et les commentaires et lettres de Tibère sont considérés ici comme sources principales. Il y est aussi fait mention de Sénèque. Il paraît que Suétone a lu les livres de Pline sur les guerres germaniques. 4. *Caligula*. Il est probable que Pline a été consulté pour cette biographie. Suétone consulta également des monumens publics et des documens. Sa critique relativement à la détermination exacte du lieu de naissance de Caligula démontre combien d'exactitude il a mis dans ses recherches historiques. 5. *Claude*. Les écrits de Claude même et des monumens publics forment ici les sources princi-

pales. Les lettres d'Auguste et les écrits de Pline lui ont également fourni des matériaux. 6. *Néron*. Suétone ne parle qu'une seule fois des mémoires de Néron ; il les a lus lui-même. Il rapporte les récits des contemporains de Néron. Les biographies des empereurs qui ont succédé à Néron deviennent plus courtes : les sources n'en sont pas citées ; elles se bornent à la tradition et aux monumens publics. Suétone les rapporte comme contemporains ; il les rapporte dans une époque où les évènements sont encore dans la mémoire des témoins oculaires. Cette circonstance est un garant de la véracité de Suétone. »

D'après ce que nous venons de rapporter, l'auteur croit devoir avancer que Suétone est du nombre des historiens les plus distingués, soit sous le rapport de la véracité, soit sous celui de l'exactitude de ses récits.

24. LITTÉRATURE SLAVONNE. (Ext. du Fils de la pat., *Sinn. Oriet.*, n^o. 26, p. 241, 1824.)

IL a paru cette année à Leipzig un livre qui doit attirer l'attention des amateurs de la littérature slavonne. C'est un recueil de chansons serviennes en 3 vol., publié par Vouk Stéphanovitch, littérateur servien très-connu et auteur d'une grammaire et d'un lexique servien. Voici le compte qu'en a rendu le journal des savans de Goettingue (1823, n^{os}. 177 et 178.)

« Ces chants serviens n'ont point été empruntés aux vieilles chroniques ; ils ont été recueillis de la bouche même du peuple. Comme ils ne furent jamais écrits, jamais non plus ils n'ont ni vieilli ni ne sauraient vieillir. »

MM. Breitkopf et Hærtel ont donné tous leurs soins pour que ce livre fût bien et régulièrement imprimé. On pourrait seulement leur reprocher d'avoir conservé les anciens caractères slaves, au lieu de s'être servis des nouveaux qui sont bien plus gracieux. Il est encore juste d'observer que Vouk Stéphanovitch et quelques autres littérateurs serviens modernes ont cru bien faire d'introduire de nouvelles lettres ainsi qu'une orthographe étrangère tout-à-fait barbare chez les Slaves. Pourquoi ne pas s'en tenir à l'ancien alphabet cyrillien ?

25. *СЪТЧЕБНАЯ КНИГА РОУСКАГО Языка Содержастчаия Yetimologiuou, Ortographiou, syntaxis, Prossodiou Kratkia prvila ritoriki.* Traité de la langue russe, contenant l'étymologie, l'orthographe, la syntaxe, la prosodie et les règles abrégées de la rhétorique, à l'usage des élèves nobles de la pension de l'Université; 2^e. édit. Moscou, 1825.

26. *SŁOWNIK JĘZYKA POLSKIEGO.* Dictionnaire de la langue polonaise; par M. Sam. BOGUMIL LINDÉ. 6 vol. in-4^o. Varsovie, 1807—1815.

M. Lindé, auteur de cet ouvrage important, est un des plus savans philologues que j'aie connus. Ayant pendant un grand nombre d'années fait des recherches et des extraits dans les langues slaves, ayant compulsé les bibliothèques de Vienne et de la Pologne, surtout celle du comte Ossolinski, il commença à rédiger son dictionnaire de manière que chaque mot fût rendu en allemand, en bohémien, en moravien, en slovaque (langue que l'on parle dans les environs de Presbourg), en croate, en dalmatien, en bosniaque, en styrien, en carinthien, en ragusan ou monténégrin, en slavon, en sorabe ou lusacien, en russe vulgaire ou moderne, et en russe liturgique ou ancien slavon employé dans les livres d'église. Pour chaque dialecte, il donne des exemples tirés des auteurs nationaux.

Pour le bohémien, l'auteur a particulièrement consulté le dictionnaire bohémien-allemand-latin de Tomsas. Prague, 1791, in-8^o.

Pour le bosnien, le dictionnaire intitulé : *Blago izezika slowinskoga, illi słownik slowinski, katiski i diaki*; par le P. Micali, jésuite. A Lorete, 1649, in-8^o.

Pour l'ancien slavon liturgique, 1^o. *Dictionarium trilingue, slav. græc. et lat.*, in-4^o, imprimé à Moscou, en 1704, par ordre de Pierre le Grand, sous la direction de Théodore Polycarpe; 2^o. un second dictionnaire des mêmes langues, en 3 vol. Moscou, 1794.

Pour le carinthien, *Grammaire carinthienne* de Bohoriz, Wittemberg 1584; *Dictionnaire carinthien-allemand-latin*; Laybach, 1782, in-4^o.; *Glossarium slavicum*. Vienne, 1792, in-4.

Pour le croate, *Dictionar. szlovenszki*, par Habelich, jésuite; Gratz, 1610, in-8.; *Lexicon latinum interpretatione illyricâ*,

germanicâ et hungaricâ, par Jambressich, jésuite; Gratz, 1742, in-4°.

Pour le dalmate, *Dictionarium quinque linguarum*, lat. ital. germ. dalm. et ungar.; Venise, 1595, in-4°.—*Dict. 7. ling.*, lat. ital. dalm. boh. pol. germ. et ungar., par Loderecker; Prague, 1605, in-4° oblong; Joann. Bellosztenëcz; D. Pauli Pr. Eremitæ, *Gazophylacium, seu latino-illyricorum onomatum aerarium*; Gratz, 1740, in-4°. Ce dernier dictionnaire donne, outre le mot croate, le dalmatien, le slavon proprement dit, le turc-slavon et les différens dialectes en usage le long des côtes de la mer Adriatique.

Pour le ragusan, *Dizionario italiano - latino - illirico*, par le P. Ardelius, jésuite; Venise, 1728, fol. min.

Pour le russe, *Dictionnaire allemand-russe*, par J. Roddé; Riga, 1784, in-8.—*Dictionnaire allemand-russe et russe-allemand*, par Heym; Pétersbourg, 1795 à 1800, 4 vol. in 8., et à Moscou 1800 à 1802, 3 vol. in-4°.—*Dictionnaire de l'Académie russe*; Pétersbourg, 1789, 6 vol. in-4°.

Pour le slavon strictement pris, *Nova slavonska i nimacska grammatika* (nouvelle Grammaire slavonne et allemande); par Mat. Ant. Celkovich; Vienne, 1789, in-8°.

Pour le slovaque, l'auteur remarque que, dans les environs de Presbourg, le dialecte employé par les protestans diffère beaucoup de celui que parlent les catholiques, lesquels ont gardé le slave pur, tandis que l'idiome des protestans s'approche beaucoup du bohémien. Pour le slovaque pur il a consulté, *Dissertatio philologico-critica de litteris Slavorum, cum lingue slavonicæ per Hungariam usitatæ orthographiâ*; Presbourg, 1787, in-8°.—*Etymologia vocum slavicarum*, ab Ant. Bernolak; Tyrnau, 1791, in-8°.—*Grammatica slavica*, auctore Ant. Bernolak; Presbourg, 1790, in-8°.—Pour l'idiome suivi par les protestans, il a consulté *Christ. Cellarii liber memorialis, interpretatione hungarica, et Bohemica, completatus à Mathiâ Belio*; Leutschow, 1755, in-8°.

Pour le sorabe ou serbien, qui dans la haute Lusace diffère de celui que l'on parle dans la base, il a consulté *Dicascalia seu orthographia vandolica*; grammaire Vendische, pour l'idiome en usage dans les environs de Bautzen, par Zacharie Bierling. Bautzen, 1689, in-8°.—*Grammaire Vendische*, pour le dialecte de Bautzen, par Geor. Mathieu. Bautzen, 1721,

in-8°. — *Principia linguæ wendicæ, quam aliqui vandalicam vocant*, par Jac. Ticin, jésuite. Prague, 1679, in-8°. — *Vocabularium latino-serbicum, to yo Waczenskich swowow na serbsku retz przewozeno*, par Swotlik. Bautzen, 1721, in-8°. — M. Abrah. Frenzel *de Originibus linguæ sorabicæ*. Bautzen, 1693, in-4°. — Grammaire Vendische pour la basse Lusace. Lubben, 1761, in-8°.

Pour le windisch ou le styrien tel qu'on le parle dans la province de Carniole, *Dictionarium & linguarum germ. lat. illyr., quæ vulgò sclavonica appellatur, et ital.*, par Ger. Megiser. Gratz, 1592, et réimprimé en 1744, in-8°, par les jésuites de Clagenfurt.

On est frappé d'admiration quand on considère les immenses préparatifs faits pour ce grand ouvrage et la manière avec laquelle il a été exécuté. Jusqu'ici on n'a rien tenté de pareil pour aucune langue. Pour que le dictionnaire de l'Académie française, auquel tant d'hommes réunis travaillent depuis des siècles, pût être comparé à ce qu'a exécuté un seul homme en Pologne, il faudrait que le travail de nos savans donnât, avec le mot français, celui des idiomes, qui, comme l'italien, l'espagnol, le portugais, etc., ont affinité avec la langue française, soit à raison de la source commune qui est le latin, soit sous le rapport des formes grammaticales; il faudrait également que le dictionnaire de l'Académie présentât le mot selon ceux de nos dialectes provinciaux qui s'écartent de la langue nationale. Il n'est point probable que nos savans se soient tracé un plan aussi étendu.

Dans sa préface, l'auteur du dictionnaire polonais nomme les savans qui en Pologne, en Russie, en Bohême et dans les autres contrées soumises à l'empire de la langue slave, l'ont aidé dans ses recherches et dans l'exécution de son plan.

Son manuscrit étant terminé et prêt à être donné à l'impression, les imprimeurs de Varsovie n'ayant point les caractères que demandait l'ouvrage, l'auteur établit une presse dans les appartemens du Lycée de Varsovie qu'il occupe en sa qualité de recteur. L'empereur Alexandre donna d'abord 500 ducats, et il a continué avec la même munificence à contribuer à la gloire de cette entreprise, qui a été puissamment soutenue par les Polonais. Les Czartorinski, les Ossolinski, les Radziwill, les Zamoyiski, les Potocki, etc., ont ici montré leur générosité et

la noble affection que ces grandes maisons vouent aux lettres , aux sciences et à ceux qui les cultivent.

On voit par le dictionnaire de Lindé quelle grande étendue occupent en Europe les nations slaves et leurs différens idiomes. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'insérer ici les réflexions suivantes tirées d'un ouvrage moderne (1).

« Les auteurs qui ont parlé des Slaves , y lit-on , ne s'entendent point sur leur origine. Je crois que ces peuples viennent de l'Asie. Ce sont les anciens Enètes , ou Hénèdes ou Vénèdes qui occupaient autrefois la Paphlagonie.

» Dans les temps très-reculés ils ont exécuté deux émigrations ; l'une , après la prise de Troye sous la conduite d'Anténor ; la seconde , lorsqu'ils quittèrent l'Asie avec les Cimbres , pour entrer avec eux dans l'Europe septentrionale.

» Vers le milieu du cinquième siècle, ils firent trembler, sous le poids de leurs armes, les bords de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe et du Véser. Les habitans de la Germanie, effrayés par les ravages des Huns , avaient fui devant les barbares qui se répandaient partout comme un torrent ; mais les fils d'Attila s'étant affaiblis par leurs dissensions intestines et par les guerres qu'ils eurent avec les Goths, les Sarmates, appelés depuis Slaves, revinrent sur leurs pas sans éprouver de résistance. Après qu'ils se furent emparés de la Russie européenne, de la Pologne, de la Bohème, de la Prusse et de la Poméranie, ils passèrent l'Elbe et la Saale, et afin de marquer jusqu'où ils avaient porté leurs armes, ils élevèrent, peu loin de l'embouchure du Véser, un fort qu'ils appelèrent en langue slave Brzemie, Joug ; c'est aujourd'hui la ville de Brême.

» Fiers de la gloire qu'ils venaient d'acquérir, les Sarmates se donnèrent eux-mêmes le nom de *Slawny*, ce qui signifie illustres. Dans la dernière partie du cinquième siècle, ils fondèrent les républiques des Lébussiens, des Wilins, des Stoderans, Hawéliens ou Helweldiens, dans la Marche brandebourgeoise ; celles des Cyciniens, des Circipans, des Warnaviens et des Obotrites dans le pays de Mecklenbourg ; celles des Lingoniens dans le duché de Lunebourg ; celles des Po-

(1) Voyage en Allemagne et en Pologne, par G. Giey. Paris, 1816, Tom. II, p. 15.

» laviens dans celui de Ratzebourg ; celles des Wagriens
» dans les environs de Lubeck ; celles des Lutitiens dans la
» Lusace ; enfin celles des Sorabes et des Sirbes , entre l'Elbe
» et la Saale.

» C'est ainsi que les Slaves couvraient toutes les contrées
» qui, d'un côté, s'étendent depuis l'Elbe jusqu'au Pont-Euxin
» et jusqu'au Volga, et de l'autre, depuis les monts Carpathes
» jusqu'à la mer du Nord. Ils donnèrent à l'Oder, que Pline
» appelle encore *Guttalus*, le nom qu'il porte aujourd'hui, du
» mot *odrit, oderu*, ce qui a rapport aux ravages que ce fleuve
» cause dans le temps de ses inondations.

» Les Slaves avaient successivement occupé la Mésie, la Da-
» cie, la Pannonie, la Dardanie, la Liburnie, l'Illyrie, la Dal-
» matie, l'Istrie, l'Épire et une partie du Péloponèse. Ayant
» couvert ces contrées par leurs colonies, ils y introduisirent
» la langue slave, qui est encore aujourd'hui celle des peuples
» qui habitent la Circassie, la Russie, la Prusse proprement
» dite, la Poméranie, la Pologne, la Lusace, la Silésie, la
» Bohême, la Moravie, une partie de la Hongrie, la Dalmatie,
» la Bosnie, la Croatie, la Servie, la Carniole, la Carinthie,
» Monténégro et une partie de la Grèce. Les armées turques,
» russes, autrichiennes et prussiennes trouvent partout, dans
» leurs rangs, des hommes qui parlent slave. Dans la capitale
» des Musulmans, dans leurs sérails, la langue slave est plus en
» usage que les autres idiomes usités dans ce pays. Le sultan
» est obligé de parler slave lorsqu'il veut s'entretenir avec les
» Circassiennes et avec la plus grande partie des femmes qui
» peuplent son harem.

» Quelques savans prétendent que la Croatie est la patrie
» primitive des Slaves ; que c'est de là que sont sortis les Bo-
» hémiens, les Polonais et les Russes. Ce sentiment n'est ap-
» puyé sur aucune autorité respectable. La Croatie n'aurait pu
» fournir à la fois des armées assez nombreuses pour occuper ces
» 3 vastes pays. On conçoit facilement qu'après avoir d'abord
» poussé de nombreuses colonies, sorties avec eux de l'Asie,
» les Sarmates ou Slaves ont pu, à la mort d'Attila, sans éprou-
» ver de résistance, conquérir tous les pays situés entre les
» monts Carpathes et la mer Baltique, et y former des établis-
» semens durables. Il leur eût été difficile de pénétrer dans les

» contrées situées le long du Danube, l'entrée en étant défendue par les légions romaines. » G-r.

27. FRISISK SPROGLÆRE UDARBEIDET EFTER SAMME PLAN SOM DEN ISLANDSKE OG ANGLOSAXISKE, etc. Grammaire de la langue frise, traitée d'après le même plan que celles des langues islandaise et anglo-saxonne; par M. R. RASK, prof. d'histoire littéraire, etc., in-8°. Copenhague, 1825.

Sous ce titre, M. Rask donne un tableau de l'ancienne langue *frise*, la première grammaire, à ce que nous sachions, de cette langue qui est la source de la langue hollandaise, et qui, autrefois, était celle de tous les peuples entre le Rhin et le Weser, ainsi que d'une partie considérable de l'ancienne Germanie.

Dans une préface assez étendue, l'auteur donne un aperçu de l'intérêt de la langue, de ses rapports aux langues voisines, de la qualité de sa littérature, des anciennes sources pour l'étude de cette langue, et finalement le plan de cet ouvrage avec les fondemens sur lesquels il est construit. Pour celui qui ne s'applique pas à l'étude de la langue *frise*, la préface est la partie la plus intéressante, et le reste paraîtra uniquement remarquable par le système et l'exécution. L'auteur combat souvent les vues des anciens savans, il prouve surtout contre Wiarda, que la langue *frise* est très-différente de l'anglo-saxonne, et dans les tournures et dans la formation des mots, mais encore plus différente du bas allemand (*Platt Deutsch*), quoiqu'elle appartienne à la même branche du tronc des langues germaniques. L'auteur cherche encore ici à éclaircir et à constater son principe, énoncé déjà depuis long-temps, de la parenté et du rapport de toutes ces langues. Il partage les langues *gothiques* qu'il distingue des *Celtiques*, en deux familles, la Scandinave et la Germanique, et la dernière en deux branches, la haute et la basse Germanique; à la première il attribue les anciennes langues mortes, la *mæsogothique*, l'*allemande* et la *franque*; à la dernière l'ancien *saxon*, l'*anglo-saxon* et la langue *frise*. Il sépare ces deux branches de la famille des langues scandinaves qui n'ont qu'une source, celle qu'on nomme présentement l'*islandais*, mais où il s'est formé trois nouveaux dialectes, le *Danois*, le *Suédois* et l'*Islandais* encore vivans. Cette division paraît gagner beaucoup en certitude par l'ouvrage que nous annonçons; car la langue *frise* se rapproche plus de l'*islandaise* qu'aucun autre dialecte ancien germanique; comme cependant

elle est si essentiellement différente des langues du Nord , il est clair que les autres idiomes germaniques doivent l'être encore plus. L'auteur expose en quoi consistent les différences entre les familles des langues scandinave et germanique , et comment l'idiome *frison* dans tous les points essentiels penche vers le germanique. Il donne ensuite un coup d'œil rapide sur l'histoire de cette langue, et sur les restes de sa littérature qui existent encore ; ces restes ne consistent qu'en quelques fragmens de lois et de documens ; enfin il fait connaître de cette langue les jargons populaires. Un de ceux -là , savoir le *Nord-Frison* , se parle encore en deçà des frontières danoises , surtout aux îles près de Sleswig et à Helgoland.

L'auteur a manqué de sources , aucune grammaire de cette langue n'ayant été jusqu'ici composée. Dans un livre intitulé , *Friesche Rymlerie* , par G. Japix , il doit se trouver quelques fragmens d'une grammaire , mais l'auteur n'a pu se procurer ce livre dans aucune des bibliothèques de Copenhague ; il regrette aussi de n'avoir pas vu non plus le texte *frison* de plusieurs fragmens de lois qui ont paru sous le titre : *Verhandelingen der Genootschap , pro colendo jure patriæ* , qu'il n'a de même pu trouver à Copenhague. Dans la grammaire allemande de M. J. Grimm , on trouve bien des renseignemens précieux , mais point de grammaire complète ou fidèle. L'auteur est très-mécontent du vocabulaire de Wiarda , nommé *Altfriesisches Wörterbuch* , toutefois il souhaite que cet auteur donne encore plusieurs morceaux de texte frison , et dans ce cas il ne doute pas qu'une grammaire de cette langue ne puisse être composée d'une manière plus parfaite et plus exacte.

L'auteur , en rendant compte de son système grammatical , exprime son mécontentement du doct. Grimm , parce que dans sa *Deutsche Grammatik* , où il donne aussi un tableau de toutes les susdites langues germaniques et scandinaves , il s'écarte tout-à-fait du système de M. Rask dans ses grammaires islandaise et anglo-saxonne. Sans vouloir entraîner nos lecteurs sur le champ de bataille de ces systèmes grammaticaux , et sans vouloir décider lequel est le plus juste , nous citerons cependant une des objections de notre auteur contre le doct. Grimm , savoir : d'après sa disposition , la troisième déclinaison devait précéder la première dans le latin ; et dans l'allemand toutes les cinq

classes de verbes irréguliers chez *Adelung*, qui chez le docteur *Grimm* même font douze conjugaisons, devaient précéder les verbes réguliers. Le système de notre auteur nous paraît au moins plus naturel et plus facile, et nous ne nous étonnerons pas qu'il soit resté fidèle aux principes énoncés dans ses ouvrages antérieurs plutôt que d'embrasser ceux de M. Grimm.

L'auteur, dans sa grammaire espagnole, avait mis la section de la formation des mots avant celle de leur flexion; dans celle-ci, comme dans ses ouvrages antérieurs, il a mis la dérivation après la flexion, la dérivation n'étant, dit-il, qu'une flexion continuée par laquelle on abandonne les mots mêmes et on introduit de nouveaux mots; souvent ce ne sont que des formes de flexions qui sont employées comme de nouveaux mots, par exemple, *le devoir, la vue*.

La préface finit par une liste de termes qui tous sont danois, et les mêmes qui se trouvent dans les grammaires espagnole et anglo-saxonne; plusieurs d'eux ayant été d'usage chez des auteurs anciens, et paraissant convenir assez bien à l'esprit de la langue, il est bien possible que l'auteur parvienne à les rendre d'un usage général. (*Messenger français du Nord*, 1825, no. 25, pag. 363.)

28. DER LAIEN DOCTRINAL, EIN ALTSASSISCHES GEREIMTES SITTENBUCH, etc., ou le Doctrinaire des laïques, poème moral en vieux saxon, avec un glossaire; publié par SCHELLER, in-8°. de XVI et 259 p. Halberstadt; 1825; Vogler. (*Götting. gel. Anzeig.* 1825, juillet, p. 1113.)

Ce poème en vieux saxon est du XIV^e. siècle. M. Scheller se présente comme champion de l'ancienne littérature de la Basse-Saxe. D'après lui le patois d'aujourd'hui est beaucoup plus riche, plus sonore que la langue cultivée. Cette assertion a été avancée aussi par d'autres écrivains.

29. GRAMMAIRE ALLEMANDE, par feu M. L. N. SCHUCHHARDT, professeur à l'école royale de la Flèche; ouvrage adopté par le gouvernement pour les écoles royales militaires; in-8°. de 34 feuil. Paris, 1825; Dondey-Dupré fils.

30. NOUVELLE GRAMMAIRE RAISONNÉE POUR APPRENDRE LE FLAMAND ET LE HOLLANDAIS, par F. S. VANDENEOSSEHE; in-12, de 9 feuil. 176; Lille, 1825; Vanackère père.

31. LE ROMAN DE ROU, ET DES DUCS DE NORMANDIE, par Robert WACE, poëme normand du 12^e. siècle ; publié pour la première fois d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et des notes pour servir à l'intelligence du texte, par Frédéric PLUQUET. (*Prospectus*.)

L'ouvrage doit paraître en 2 vol. in-8., chez Frère, à Rouen; le texte a été collationné sur les manuscrits des bibliothèques de Paris et Londres. Prix : 18 fr.

32. TRAITÉ DE LA CONJUGAISON, suivi d'un traité des participes et des solécismes et barbarismes, etc.; par Ch. MARTIN, professeur de français. In-12, de 5 feuil. et demie ; Laon, 1825.

33. DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, à l'usage des maisons d'éducation, auquel on a ajouté la nomenclature des 86 départ. de la France, par A. M. D. G.; in-8., de 50 f. Lyon, 1825; Rusand.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

34. RÉSUMÉ COMPLET D'ARCHÉOLOGIE, tome I^{er}. Monumens d'architecture, de sculpture et de peinture, comprenant les constructions de tout genre, les statues, bas-reliefs, figurines, tombeaux, autels, vases peints, mosaïques, etc.; avec une *introduction historique*, et terminé par un *vocabulaire*; (orné de pl.); par M. CHAMPOLLION-FIGEAC (VI^e. livr. de l'*Encyclopédie portative*, publiée par M. C. BAILLY DE MERLIEUX.) 1 vol. in-52, pap. vél. satiné, prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1826. Au bureau de l'Encycl. portative, rue du Jardin St.-André-des-Arts, n^o. 8, et au bureau central de souscription, rue Taitbout, n^o. 6.

Nous rendrons compte incessamment de ce premier tome du *Résumé d'Archæologie*, ouvrage qui manquait en France; le tome second ne tardera pas à paraître; l'éditeur de l'*Encyclopédie portative* justifie de plus en plus la confiance qu'inspire son utile entreprise faite sous les auspices de nos savans les plus distingués dans toutes les branches des connaissances humaines.

35. ESSAI D'UNE TRADUCTION (DANOISE) DE LA DESCRIPTION (française) DE L'EGYPTE; avec un commentaire; par le pasteur H. BASTHOLM. (*Skandinav. litterat. Selskabs Skrifter*, tome XX, p. 45.)

Indépendamment de la traduction, M. Bastholm veut fournir un commentaire qui développe, complète et rectifie le texte

français. En comparant entre eux les bas-reliefs symboliques des monumens égyptiens, l'auteur pense être parvenu à des explications plausibles qu'il ne donne toutefois que pour des conjectures. M. Bastholm insère comme échantillon la description des pylones devant le temple d'Isis et Osiris dans l'île de Philæ ; (*Description de l'Égypte*, t. 1.) Son commentaire sur cette description est au moins aussi long que le texte, et contient des observations critiques. M. Bastholm ne pense point, comme les auteurs de l'ouvrage français, que les pylones aient été des tours de défense, attendu que par leur forme ils diffèrent entièrement des tours de défense représentées sur les anciens monumens égyptiens ; d'ailleurs le respect religieux devait suffire pour protéger les lieux de culte ; un pylone pouvait servir d'observatoire ; mais pourquoi en faire ériger deux ? M. Bastholm pense que, puisque le mystère était le caractère dominant de la religion égyptienne, les pylones contribuaient, d'après leur destination, à mieux cacher le temple ou le sanctuaire aux yeux du peuple ; ils étaient probablement employés aussi aux sépultures ; en général, les pylones pouvaient servir à divers usages.

D.

36. NOUVEL EXAMEN DE L'INSCRIPTION GRECQUE déposée dans le temple de Talmis en Nubie par le roi nubien SILCO, par M. LETRONNE. (*Journal des Savans*, 1825.)

Nos lecteurs sans doute nous sauront gré de leur faire connaître sommairement le travail de M. Letronne sur cette inscription, non-seulement parce qu'il rend à ce monument sa date, mais surtout parce qu'il entre à ce sujet dans des détails qui présentent des aperçus aussi neufs qu'ingénieux. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire pour l'intelligence de copier le texte de l'inscription, la traduction qu'en donne M. Letronne doit suffire ; la voici :

« Moi Silco, roi puissant des Nobades et de tous les Ethiopiens, je suis venu deux fois jusqu'à Talmis et à Taphis, j'ai combattu contre les Blemyes, et Dieu m'a donné la victoire une fois avec trois autres. J'ai vaincu de nouveau [les Blemyes] et je me suis rendu maître de leurs villes ; je m'y suis complètement établi la première fois avec mes troupes. Je les ai vaincus, et ils m'ont imploré ; j'ai fait la paix avec eux, et ils m'ont juré par leurs idoles [de l'observer], et

» j'ai cru à leur serment, parce qu'ils sont gens de bonne foi.
» Je m'en suis retourné dans la partie supérieure de mes états.
» Depuis que je suis roi puissant, non-seulement je ne vais
» point à la suite des autres rois, mais encore je marche devant
» eux, et ceux qui veulent lutter avec moi, je ne leur permets
» pas de rester tranquilles chez eux, à moins qu'ils ne me de-
» mandent pardon; car je suis un lion pour le pays de plaines,
» et une chèvre pour le pays de montagne.
» J'ai fait la guerre une seconde fois contre les Blemyes,
» depuis Primis jusqu'à Talmis; j'ai ravagé les terres des peu-
» ples qui habitent au dessus des Nubiens, parce qu'ils m'ont
» cherché querelle.
» Quant aux chefs des autres nations qui entrent en guerre
» avec moi, je ne leur permets pas de se reposer à l'ombre, et
» ils ne peuvent se désaltérer dans l'intérieur de leurs maisons,
» à moins qu'ils ne se soumettent à moi; car ceux qui se révoltent
» contre moi, j'enlève leurs femmes et leurs enfans, et »

Cette inscription est d'autant plus intéressante qu'elle se rattache à celles trouvées à Adulis et à Axum, et qu'elle confirme entièrement la conjecture de M. Salt sur les deux inscriptions d'Adulis, que Cosmas qui les avait découvertes avait confondues en une seule, quoique l'une se trouvât sur une tablette de basalte, et l'autre sur le dos d'un trône en marbre blanc. Maintenant il est prouvé que cette dernière a été gravée en l'honneur d'un roi d'Abyssinie qui vivait dans les premiers siècles de notre ère, tandis que l'autre remonte au temps de Ptolémée Evergète. Ainsi l'inscription du roi Silco, en appuyant les conjectures de M. Salt sur l'inscription qu'il trouva à Axum (1), ne permet plus de concevoir le plus léger doute sur l'authenticité de la seconde des inscriptions rapportées par Cosmas; de sorte que les trois monumens se prouvent les uns par les autres.

Mais celui que M. Letronne a soumis à un nouvel examen présente cela de particulier, qu'il a été érigé par les ordres d'un roi nubien qui a embrassé la foi chrétienne; c'est là du moins ce qui résulte de la dissertation, car jusqu'alors ce point n'avait pas encore été aperçu, et même M. Niebuhr, qui déjà avait expliqué l'inscription du roi Silco, le croyait païen, puis-

(1) Cf. Sylvestre de Sacy, dans les *Annales des voyages*, XII, 330—55.

qu'il supposait que ce prince se serait fait donner le titre de *Mars* dans les parties supérieures de ses états (1). M. Letronne réfute très-victorieusement cette opinion qui se reproduit deux fois dans la même phrase, et qui, si elle était fondée, détruirait tout son système. En effet, il a pu d'après une copie de M. Cailliaud rétablir les véritables leçons, et les substituer aux conjectures de M. Niebuhr. Ainsi, dans la copie de M. Gau, la fin de la 13^e. ligne de l'inscription est écrite de cette manière : K....P.....Α·ΚΑΛΟΥCIN. M. Niebuhr remplissait les lacunes par ΚΑΙ ΑΡΗΝ κλοῦσω; or la copie de M. Cailliaud donne incontestablement ΚΑΙ ΠΑΡΑΚΑΛΟΥCIN; de sorte qu'au lieu de traduire avec M. Niebuhr : « à moins qu'ils ne m'implorent et ne » m'appellent *Mars*, » il faut dire : « s'ils ne m'implorent et » ne me demandent pardon. » L'autre exemple est pris du second membre de la même phrase, ligne 14 de l'inscription, que M. Gau écrit ainsi :

Ἐγὼ γὰρ εἰς κάτω μέρη λέων εἰμί, καὶ εἰς ἄνω μέρη ΑΡΞ εἰμί.

M. Niebuhr interprète ces trois lettres ΑΡΞ par ΑΡΗC. et traduit en conséquence : « car je suis un lion pour les pays bas, » et Mars pour les pays hauts. » Cette relation établie entre un animal et une divinité paraît être à M. Letronne un véritable contre-sens. M. Niebuhr l'a tellement senti qu'il propose cette autre version : « car je suis lion par le bas du corps, et Mars » par le haut. » Mais si l'on observe que le P du mot ΑΡΞ est surmonté d'un point dans la copie de M. Cailliaud, pour indiquer que la lettre est douteuse, si l'on remarque en outre que jamais Ξ n'a pu faire C (signe de l'inscription), il restera prouvé que ces trois lettres ne donnent pas ΑΡΗC, mais bien ΑΙΞ. Ce qui présente le sens suivant : « je suis lion dans la plaine, et » chèvre dans les montagnes, » c'est-à-dire qu'en plaine je poursuis les ennemis avec l'impétuosité des lions, et parmi les rochers avec la légèreté des chèvres. Je crois qu'il n'y a rien à opposer à la sagacité et à la justesse d'une telle critique.

Après avoir effacé les traces du paganisme dans l'inscription, M. Letronne établit par des preuves plus directes le christianisme du roi Silco; il les trouve dans le mot Θεος pris d'une manière

(1) Inscription. Nubiens. Romæ, 1820. Cf. le *Journal des Savans*, 1821, p. 398.

absolue, ce qui peut bien se rencontrer dans le langage philosophique des anciens; mais ce qu'on ne trouve jamais dans les monumens qui tiennent à une religion positive ou à un culte spécial: ces preuves se montrent aussi dans cette phrase: « et » ils m'ont juré par leurs idoles *Καὶ ὤμοσαν μοι τὰ εἰδῶλα αὐτῶν* (l. 8). » Une telle acception du mot *εἰδῶλον*, observe très-bien » M. Letronne, ne peut appartenir qu'à un juif ou à un chrétien. » Enfin, elles sont encore fortifiées par plusieurs tournures empruntées à la Bible et aux livres saints. Ainsi *πολεμεῖν μετὰ Βλεμύων* pour *ἐπὶ* ou *πρὸς Βλεμύας* est du style des Septante, *Ἐκράτησα τὰς πόλεις* pour *τῶν πόλεων* est une forme biblique, etc., etc.

Le fait démontré que Silco était un roi chrétien fournit à M. Letronne le moyen de fixer une époque à laquelle l'inscription ne peut être antérieure; et cette époque déterminée, par l'auteur à peu près au temps de Justinien, sert à son tour à expliquer la grécité de l'inscription dont les formes, pour la plupart, appartiennent au style des Byzantins et même à celui des Grecs modernes; en voici quelques exemples: *Βασιλίσκος τῶν Νουβάδων καὶ ὄλων τῶν Αἰθιοπίων*, pour *καὶ τῶν συμπάντων*, est une locution des Grecs modernes, et connue des Grecs du Bas-Empire. On retrouve dans l'inscription plusieurs tournures spécialement affectées à la langue des Grecs modernes, telles sont les suivantes: *Ἐποίησα τὴν εἰρήνην* pour *ἐποίησάμην* — *ἐπίστυσα τὸν ὄρκον* pour *τῷ ὄρκῳ* — *καλοὶ ἄνθρωποι* pour *χρηστοὶ, σπουδαῖοι, καλοὶ κάγαθοὶ* — etc. Cette manière d'envisager le style a fait découvrir à M. Letronne le sens d'une phrase que M. Niebuhr avait déclarée inexplicable; la voilà telle qu'elle est figurée dans l'inscription, l. 20:

...ΚΑΙΟΥΚΕΠΩΚΑΝΗΡΟΝΕΤ ΩΕΙΣ ΧΗΝΟΙΚΙΑΝΑΥΤΩΝ.....

Ce que M. Letronne divise de cette manière...*Καὶ οὐκ ἔπωκαν νηρὸν ἔσω εἰς τὴν οἰκίαν αὐτῶν*, et ce qu'il traduit ainsi: « Et ils » ne peuvent se désaltérer dans l'intérieur de leurs maisons. » Ce qui a trompé M. Niebuhr, c'est qu'il s'est obstiné à voir un mot complet dans *ΕΠΩ*, il fallait y ajouter les trois lettres suivantes, et il aurait eu *ἔπωκαν* pour *ἔπωσαν* (faute de l'auteur de l'inscription), et *νηρὸν* qui en grec moderne signifie de l'eau, de sorte que *οὐκ ἔπωκαν νηρὸν* signifie *ils n'ont point bu d'eau*, en observant qu'ici le passé à la force du présent, explication toute simple et toute naturelle. M. Letronne découvre encore

dans ἔσω joint à εἰς à la fin de cette phrase, une tournure particulière au grec de l'Évangile, ainsi dans saint Marc ἀκολούθησεν αὐτῷ ἕως ἔσω εἰς τὴν αὐλήν τοῦ ἀρχιερέως (1), « et il l'accompagna » jusque dans la cour du grand-prêtre. »

Après avoir donné ces premières indications sur la date où cette inscription a été composée, M. Letronne achève de la déterminer d'après les données de l'histoire et de la géographie. D'abord il fixe d'une manière précise le pays qu'occupait ce peuple nommé Blemyes, que Silco venait de soumettre, et dont la conquête est le motif de l'inscription. Il établit que leur territoire s'étendait dans la vallée inférieure de la Nubie, depuis *Primis* (maintenant *Ibrin*) jusqu'aux confins de l'Égypte, et prouve que leur conversion au christianisme n'a dû avoir lieu que pendant le règne de Justinien, à peu près vers le milieu du sixième siècle; en effet, ils étaient encore adonnés aux cultes des idoles lorsque l'inscription fut composée, et il est assez probable que ce fut à la suite de cette conquête que les Blemyes se convertirent au christianisme. Il y a tout lieu de croire aussi que la conversion des Nubiens n'avait précédé que de fort peu de temps celle des Blemyes.

M. Letronne examine ensuite pourquoi la langue grecque est employée dans l'inscription; ce qu'il explique par l'introduction des livres saints et des liturgies écrites en cette langue. En effet, le style même de l'inscription, ces tournures bibliques, byzantines et d'une moderne grécité, prouvent assez clairement que l'usage de la langue grecque n'a eu lieu dans ces contrées qu'après, ou plutôt à cause de l'introduction de la religion chrétienne. Mais comme on pourrait objecter que les inscriptions déjà citées d'Adulis et d'Axum sont écrites en grec, quoique évidemment gravées en l'honneur de rois païens, M. Letronne observe à ce sujet que ces deux inscriptions appartiennent à des pays maritimes, et que le fréquent commerce que faisaient avec les Grecs tous les habitans des côtes de la mer Rouge a dû nécessairement donner à ces derniers l'habitude de parler le langage de ceux avec qui ils avaient de si nombreuses relations. Déjà même du temps des Ptolémées, ces rapports existaient, comme le prouve la première inscription d'Adulis qui se rapporte, ainsi que je l'ai dit, à Ptolémée Evergète.

(1) XIV, 54.

M. Letronne croit même, et non sans vraisemblance, que ces sortes d'inscriptions étaient gravées à Alexandrie, et apportées par des vaisseaux marchands pour être placées en tel ou tel lieu, comme témoignage de la prise de possession.

Les mêmes circonstances ne se rencontrent point pour les villes méditerranées ; ce fut donc par d'autres moyens que la langue grecque y parvint. L'introduction de la religion chrétienne est celui qui se présente le plus naturellement, et qui d'ailleurs est confirmé par un fait fort singulier, c'est que de toutes les inscriptions grecques païennes examinées par M. Letronne, il ne s'en est trouvée aucune au delà des limites de l'empire romain ; une fois cette ligne franchie, tout ce qui est écrit en grec exprime des idées chrétiennes.

Ainsi M. Letronne, après avoir prouvé par une foule de rapprochemens philologiques sur le style de l'inscription, qu'elle appartenait à un roi chrétien, prouve ensuite que le christianisme ne s'est établi qu'à une certaine époque, et que ce n'est qu'à lui qu'on doit la connaissance de la langue grecque dans ces contrées ; de sorte que non-seulement les phrases examinées en détail, mais la langue même dans laquelle est écrite l'inscription, démontrent qu'elle ne remonte pas au delà du temps de Justinien, c'est-à-dire vers le milieu du sixième siècle, contre l'opinion de M. Niebuhr qui la place à la fin du 3^e. siècle au règne de Dioclétien.

On sentira facilement, par cette courte analyse, combien le développement de ces idées sommaires doit avoir un puissant intérêt dans le mémoire même, et combien M. Letronne est pénétré de cette vérité, qu'on ne peut aujourd'hui donner quelque importance aux travaux de la philologie qu'en les considérant sous un point de vue philosophique et en les attachant à l'histoire de l'esprit humain. DUGAS-MONTBEL.

57. ERKLAERUNG DER GRIECHISCHEN BEYSCHRIFT, etc; ou : Explication du contenu d'un Papyrus égyptien de la collection Minutoli ; par BUTTMANN ; in-4^o. de 27 p. Berlin, 1824 ; (*Götting. gel. Anzeig.* 1825, juillet, p. 1091.)

Ce papyrus contient 5 lignes en caractères égyptiens et 4 en caractères grecs. En voici le texte grec et l'interprétation d'après le professeur Buttmann.

Ἔτους λς' Χοιάχ θ τέτακται ἐπὶ τῆν ἐν Διοσπολει τῇ μεγάλῃ τράπεζην,

ἐφ' ἧς Λυσιμαχος, εἰκροῦς ἐγκυκλίου, κατὰ διαγραφὴν Ἀσκληπιάδου καὶ Ζμίνος τελώνων, ὑφ' ἧν ὑπογράφει Πτολεμαῖος ὁ ἀντιγραφεὺς, Ὁρος Ὁρου Χολχυτῆς ὠνῆς τῶν λογευομένων δι' αὐτῶν, χάριν κειμένων νεκρῶν ἐν οἷς ἔχουσιν ἐν Μεμνονείοις τῆς Λιβύης τοῦ περὶ Θήβας τάφοις ἀνθ' ἧς ποιοῦνται λειτουργίας, ἃ ἐωνήσατο παρ' Ὀνώφριος τοῦ Ὁρου, χαλκοῦ ταλάντων (exprimé par une *sigle*) γ' τέλος δραχμᾶς (*sigle*) ἐνακοσίας (ici se trouve un sanpi, le signe numérique de 900, à côté du nombre écrit).. Λυσιμαχος. — Ἀπολλώνιος ὁ πρὸς τῷ γραφίῳ τοῦ περὶ Θήβας μετέληθα εἰς ἀναγραφὴν Λλς' Τυβί ε. (Version française faite d'après la version allemande).

Il est assigné d'acquitter pour le 9 Choïak de la 36^e. année, à la douane de la vingtième ordinaire, établie à Diospolis la Grande, sous la direction de Lysimaque, d'après le rapport écrit des douaniers Asklepiadès et Zminis, contresigné par le contrôleur Pto émée Horus, fils d'Horus le cholchyte, du prix qu'ils ont calculé, d'après le nombre des morts qui sont déposés dans les tombeaux qu'ils possèdent dans les Memnonies de cette partie de la Lybie qui appartient au nome de Thèbes, comme salaire pour leur service de ce qu'il a acheté d'Onnophris, le fils d'Horus, d'airain trois talens, et pour droits 900 drachmes. Lysimaque.... — Je, Apollonius, greffier du nome de Thèbes, me suis obligé de noter ceci dans la 36^e. année le 5 Tybi. — Cette année est prise du règne de Ptolémée Evergète II.

38. SUR UNE PEINTURE DE CYRÈNE. Lettre au Rédacteur.

Monsieur, le *Moniteur* contient une lettre signée J., dont l'objet principal paraît être de recommander à l'attention du public l'entreprise que M. Pacho vient d'exécuter si heureusement dans la Cyrénaïque. Toutes les personnes qui prennent quelque intérêt aux sciences désirent, comme l'auteur de cette lettre, que cet important voyage soit promptement publié; et celles qui ont vu les dessins du voyageur souscrivent aux éloges que M. J. donne à son courage, à sa persévérance, à son exactitude scrupuleuse.

Mais plus les résultats de cette périlleuse entreprise doivent être utiles pour la science, plus il faut se défendre des exagérations qui pourraient nuire aux intérêts de la vérité. Il faut craindre surtout, en cédant au désir de prendre possession d'une idée précieuse qu'on n'a pas eu le temps de mûrir, de

répandre d'avance des notions fausses, et de préparer la voie à ces systèmes vains que le demi-savoir invente chaque jour avec tant de facilité et soutient avec tant de hardiesse.

L'auteur de la lettre ne s'est peut-être pas tenu assez en garde contre une précipitation qui pourrait avoir ce fâcheux résultat, lorsqu'à propos d'une peinture trouvée dans une grotte à Cyrène, il s'est jeté dans des considérations historiques, dont il se serait probablement abstenu, s'il l'eût examinée plus attentivement.

« J'ai remarqué, dit M. J., parmi les dessins de M. Pacho, » une peinture qui paraît représenter des jeux guerriers : par » l'exécution, par le sujet et les accessoires, il est aisé de voir » que la peinture est de la haute antiquité de Cyrène... Or, » les combattans sont cuirassés sur tous les membres; les bras- » sarts et les autres pièces de la cuirasse sont formés de lames » d'acier. » L'auteur de la lettre rapporte à cette occasion que, selon le rapport, assez fugitif, d'un voyageur, « il existe dans » le Soudan, près de Sockatou, une *peuplade* qui possède une » armée nombreuse, forte en cavalerie; les soldats portent » des lances, des casques et des écus; les cuirasses recouvrent » tout le corps et sont composées de pièces détachées, etc.... » Sur un autre point de l'Afrique, dans le royaume de Bour- » nou, il existe aussi une cavalerie régulière, armée de pied en » cap, dont les hommes et les chevaux sont cuirassés, et qui » porte aussi des casques, des boucliers et des lances. » Tout en supposant la réalité de ces faits, on se demande quel rapport ils peuvent avoir avec une peinture de la haute antiquité de Cyrène? Le voici, selon M. J. : « Les Cyrénéens soutinrent de » longues guerres contre les Libyens, les Carthaginois et d'au- » tres peuples de l'Afrique septentrionale. Les puissantes ca- » valeries qu'ils eurent à combattre étaient-elles armées et cui- » rassées comme les hommes des peintures de Cyrène?..... On » serait autorisé à le croire... En un mot, les armures des sol- » dats actuels du Soudan et du Bournou, et celles des guerriers » représentés dans cette peinture sont empruntées à une seule » et même source, savoir, les anciens Libyens et les Carthaginois » avec lesquels Cyrène, l'Égypte et l'Afrique centrale furent » jadis en contact. Repoussés à plusieurs époques de leur ter- » ritoire par delà le grand désert, les Libyens septentrionaux » peuvent avoir emporté avec eux leurs costumes, leurs usages,

» leur civilisation ; alors, quoi de surprenant que les voyageurs
 » les retrouvent au cœur de l'Afrique ? Si nos conjectures sont
 » fondées, ils y trouveront encore bien d'autres vestiges de
 » ces peuples vaincus, et peut-être le corps entier d'une lan-
 » gue dont les débris sont épars depuis le Nil jusqu'à l'Océan
 » atlantique. »

Voilà des considérations importantes sans doute ; c'est dommage qu'elles reposent sur un aperçu trop léger et trop incomplet de la peinture de Cyrène. M. J. déclare que cette peinture, d'après le *sujet*, l'*exécution* et les *accessoires*, est de la *haute antiquité* de Cyrène. Je pense, au contraire, d'après les mêmes considérations, qu'elle est de l'*époque romaine* ; car elle représente *évidemment un combat de gladiateurs*. M. J. en aurait jugé de même s'il eût connu ou s'il se fût rappelé les bas-reliefs du tombeau de Scaurus à Pompéi (Mazois, *Ruines de Pompéi*, T. 1, pl. xxxi — xxxiii), et le dessin d'une mosaïque publié par Winkelmann (*Monum. inediti*, n^{os}. 197—198) Ces monumens offrent la représentation d'un combat de gladiateurs ; l'identité avec la peinture de Cyrène, est presque parfaite quant au costume des combattans, à la forme et aux détails des diverses parties de leur armure.

Il est également fâcheux que M. J. n'ait pas remarqué que cette peinture existe dans une grotte *sépulcrale* dont les autres parois sont couvertes de peintures analogues, telles qu'un *combat de lutteurs*, une *course de chars*, etc. ; et de même le tombeau de Scaurus est orné d'un combat de gladiateurs, d'une chasse et d'un combat d'hommes contre des animaux féroces. Ces sortes de représentations sur les monumens sépulcraux, avaient pour objet de conserver le souvenir des jeux funéraires dont la reconnaissance publique ou la piété des riches familles honoraient les mânes des magistrats intègres ou des citoyens illustres. On sait que le *munus gladiatorium* devint chez les Romains une partie essentielle de ces jeux.

Le gouvernement et l'administration des Romains avaient introduit dans la Cyrénaïque des usages nouveaux qui vinrent se fondre dans les usages grecs ; c'est ce qu'attestent un grand nombre d'inscriptions copiées par M. Pacho. Le goût des combats de gladiateurs y avait été apporté par les familles romaines établies dans cette contrée ; et nous ne pouvons douter, d'après la peinture de la grotte de Cyrène, que là, comme à Pompéi,

comme ailleurs, des troupes de gladiateurs (*familia gladiatorum*) ne vissent donner des représentations, soit dans les circonstances solennelles, soit aux funérailles des riches.

Il résulte de ces observations, auxquelles il me serait facile de donner plus de profondeur et d'étendue si j'avais plus de temps et de place, 1°. que cette peinture n'est pas, comme l'a cru M. J., de la *haute antiquité de Cyrène*; 2°. qu'elle est de l'époque romaine; 3°. que ces armures n'ont rien de commun avec celles des peuples de l'intérieur de l'Afrique, supposé qu'ils en aient.

LETRONNE.

39. SPIEGAZIONE D'UNA GEMMA ETRUSCA. Description d'une pierre gravée étrusque du musée royal de Paris, suivie d'une notice succincte sur le système de numération chez les anciens Toscans; par F. ORIOLI. In-8°. pp. 12, avec planche. Bologne, 1825; Nobili.

40. DÉCOUVERTES RÉCENTES A POMPÉI, Naples, le 12 mars 1825. (*Wiener Zeitschrift*, 1825, mai, p. 502; juillet, p. 759.)

La casa delle pitture, c'est ainsi qu'on nomme une maison découverte dans Pompéi à cause des fresques qu'elle offre, les plus belles et les mieux conservées de toutes celles qu'on a trouvées jusqu'en ce moment.

Le 12 février 1825, on commença à débarrasser l'entrée de cette maison. On trouva sous la porte un fragment de mosaïque d'un travail médiocre. Il représente un grand chien, la chaîne au cou, dans la position de défendre l'entrée de la maison. Au bas se trouvent les mots suivans : CAVE CANEM.

Le 30 fév. dernier on déterra dans un cabinet de la même maison une petite statue de marbre. C'est un faune couvert d'une peau de chèvre, portant plusieurs grappes de raisins liées ensemble et différentes espèces de fruits.

Le 3 mars dernier, on trouva vers le milieu de la seconde cour, sur la terre, une pièce de mosaïque qui surpasse tout ce qu'on a trouvé dans ce genre, soit sous le rapport de la délicatesse du travail, soit sous celui de l'expression et de la grandeur. Le cadre qui renferme cette pièce a 20 pouces de Paris de hauteur sur autant de largeur. Le tableau offre six figures, chacune d'environ 12 pouces de hauteur. L'ensemble représente probablement une scène des bacchanales. Un vieillard à longue barbe grise, le haut du corps découvert, est assis sur

un lit de repos, tenant un bâton entre les jambes; il tient un masque. Une autre est à ses pieds, une troisième sur le lit. Debout, à côté de lui, se trouve une femme gracieuse, dont le costume, qui paraît être très-riche, a beaucoup de ressemblance avec le costume des femmes dans quelques cantons suisses. Elle est couronnée de lierre, jouant de la flûte. A côté d'elle se trouvent deux adolescens en costume grec. Dans le fond de la scène, qui représente un salon à colonnes, on aperçoit deux figures mâles dans un bizarre costume vert, et dont l'une a les bras levés. Au dessus du tableau, dans une bande d'environ cinq pouces de largeur et d'un fond clair, se trouvent de petites figures nues. Vu dans quelque distance, ce tableau fait l'effet de la parfaite peinture. Cette mosaïque est encore très-bien conservée, et possède toute la fraîcheur d'un travail qui vient de sortir de la main de l'artiste.

Voici les différens sujets des fresques : N^o. 1. Soixante pouces de hauteur sur autant de largeur. Un homme à barbe blonde est assis, tenant une lance dans sa gauche. Le haut du corps et le bras gauche sont nus. Un voile de couleur de rose lui tombe du sommet de la tête sur le dos et entortille la partie supérieure du bras gauche. Un manteau rouge couvre les cuisses. Un coup de pioche a endommagé le visage de cette belle figure. L'homme assis présente la main droite à une femme gracieuse qui est debout devant lui dans une attitude suppliante. Elle pose respectueusement la main gauche dans celle de l'homme. Ses bras sont ornés de bracelets d'or. La draperie offre un ample voile blanc qu'elle ferme sur sa poitrine avec la main droite dont l'index est monté d'un anneau. Ses boucles d'oreilles sont composées de grosses perles, et son front est couronné d'un riche diadème. Sa robe offre un tissu de soie et d'or, et des ornemens dans un goût distingué. Derrière elle se trouve un génie ailé, de la même grandeur, dans une draperie verte. A gauche du devant, à côté d'une source, reposent trois Nayades ou génies. Ces trois dernières figures sont très-endommagées. On aperçoit dans le fond une colonne dont le chapiteau de bronze n'appartient à aucun ordre d'architecture connu : il tient de l'ordre dorique plus que de tout autre. Sur chacun des quatre coins se trouve un lion assis.

N^o. 2. Soixante pouces de hauteur sur autant de largeur. Un jeune homme légèrement vêtu est assis sur le devant, la droite

étendue et tenant une lance dans sa gauche. La colère et le mépris sont peints dans ses traits. La femme dont il est parlé dans le n^o. 1 est placée devant lui dans une attitude suppliante. Un vieillard, le menton appuyé sur le poing droit, est placé entre la femme et l'homme assis, dont il semble vouloir apaiser la colère. On aperçoit à côté du vieillard un guerrier dont l'attitude et les traits font présumer qu'il redemande la femme suppliante. A côté de l'homme assis se trouvent Mercure et un homme armé de pied en cap. Quatre soldats sont placés dans le fond de la salle.

N^o. 3. 48 pouces de hauteur sur 40 de largeur. Un homme nu est assis sur un tabouret, lisant dans un rouleau de papyrus. Vis-à-vis de lui sont assises deux femmes dont l'une montre le papyrus. On aperçoit dans le fond Apollon, un vieillard et deux femmes. Tous ces personnages semblent écouter le lecteur.

N^o. 4. 18 pouces de hauteur sur 16 de largeur. C'est Ariadne désolée sur le rocher de l'île de Naxos.

N^{os}. 5 et 6. Deux amours ailés dans une couronne de laurier; chacun tient une cassette et une feuille d'arbre blanche.

N^o. 7. 18 pouces de hauteur sur 16 de largeur. Vénus et l'Amour se trouvent sur le bord d'une rivière, s'amusant à la pêche.

N^o. 8. Narcisse et l'Amour assis à côté d'une source.

N^o. 9. Une femme au pouvoir d'un homme qui emploie la force.

N^o. 10. La fuite d'Hellé.

N^o. 11. L'enlèvement d'Europe.

Dans le mois d'avril dernier, on reprit la fouille dans la *Casa del poeta tragico* à Pompéi. On trouva sur le mur en face de l'entrée de la maison une superbe fresque de 55 pouces de hauteur sur 28 de largeur. Elle représente le sacrifice d'Iphigénie. Le cadre renferme sept personnages. A gauche, en partant du milieu, s'élève un autel avec la statue de Diane. Deux flambeaux et deux chiens sont à ses pieds. Deux esclaves portent Iphigénie vers l'autel où doit se faire le sacrifice. Agamemnon, dont l'attitude annonce la douleur d'un malheureux père, se détourne de l'autel en enfonçant la tête dans son manteau violet. A droite se trouve un personnage vénérable dont la belle barbe blanche tombe jusqu'à la ceinture, c'est Calchas

armé du couteau sacrificatoire, tel qu'il est dépeint par Homère. Assise dans un char traîné par deux cerfs, Diane armée d'un arc plane dans les airs, en condescendant à la sollicitation d'une nymphe qui lui offre une biche en échange d'Iphigénie. Les couleurs de ce tableau sont bien conservées et les groupes très-bien disposés.

Le 28 du même mois on trouva à l'extrémité de la cour de ladite maison une pièce spacieuse qui, entre les nombreux ornemens d'architecture, renferme trois superbes fresques chacune de 30 pouces de hauteur sur 25 de largeur. La première qui se trouve à droite en entrant, est composée de six figures. Elle représente Lédâ, Jupiter, Hélène et Pollux, Tyndare et Castor. La seconde, en face de la porte, représente sur la côte de la mer Ariadne presque nue, endormie sur un manteau rouge. On voit sur la côte le vaisseau de Thésée : deux marins sont occupés à dérouler les voiles. Le héros, armé de pied en cap, dirige ses pas vers le vaisseau : sa fuite est protégée par Pallas, qui plane au dessus de sa tête. La troisième enfin, qui se trouve à droite en entrant, et qui est supérieure aux deux autres, représente Vénus et Adonis, tous les deux presque nus. Cythérée tenant son amant dans son bras gauche semble le conjurer de renoncer à sa passion pour la chasse. Le fini de ces deux figures ne laisse rien à désirer.

Nous trouvons dans le *Moniteur* les détails suivans sur le même sujet : on a trouvé à Pompéia, outre la *Casa del poeta dramatico*, un bain public complet ; une statue qui ressemble aux statues de Cicéron ; une grande statue équestre en bronze qu'on croit être celle de l'empereur Néron, et divers petits objets. Il y a dans une chambre à coucher de la *Casa del poeta dramatico* un de ces *obscœna* qu'on trouve si fréquemment dans les maisons d'Herculanum et de Pompéia. Dans le bain tout est complet ; il semble n'avoir été quitté que depuis quelques jours. Il y a quatre chambres, ce que les anciens Romains exigeaient dans ces établissemens : le *hypocaustum* ou fournaise, le bain chaud, le bain froid et le bain de vapeur, outre la pièce qui servait de garde-robe, le corridor pour les personnes qui attendaient leur tour, et le vestibule d'entrée. Ces *balnearia* sont très-ornés dans toutes leurs parties de la chambre de la fournaise. Les ciels et les murs sont couverts de beaux ouvrages en stuc, et les pavés sont en marbre de diffé-

rentes couleurs et en mosaïques. Le haut de la chambre du bain froid est un dôme, avec une ouverture au centre, par laquelle la lumière y pénètre; le bain est plus bas que le pavé; il a environ vingt pieds carrés, et tout l'intérieur est en marbre blanc. Dans la salle du bain chaud, il y a une grande *conca* sur le bord de laquelle on voit en lettres de bronze le nom et la qualité du donateur, et le prix qu'il a payé, et dans le bain de vapeur il y a des sièges portant les mêmes inscriptions. Il y a dans le corridor un fourneau en bronze, et les habitans de Pompéïa qui fréquentaient les bains se chauffaient au brasier qu'il contenait. On y a ramassé plusieurs *strigiles* (espèce de brosse dont les anciens faisaient usage en sortant du bain), et ils enrichissent maintenant le musée royal, qui reçoit presque chaque jour quelque tribut nouveau de ces curieuses excavations. Les bains correspondent plutôt aux petites dimensions des maisons particulières qu'à celles des édifices publics ou à la nombreuse population; mais chaque maison d'un ordre supérieur avait des bains dans son enceinte, et il y avait probablement d'autres bains publics dans la ville. (*Moniteur univ.* du 15 sept. 1825.)

41. ILLUSTRAZIONE DELL' ARCO D' AUGUSTO IN RIMINI. Description de l'Arc de triomphe d'Auguste à Rimini, par Maurizio BRIGHENTI. In-8°. plus 6 pl. in-f°. gravées par Carlini, d'après les dessins de Morolli. Paris, Treuttel et Wurtz.

42. INSCRIPTION TUMULAIRE trouvée à Sainte-Croix-du-Mont, département de la Gironde; par M. JOUANNET.

Cette inscription, gravée à la pointe très-grossièrement sur une plaque de marbre blanc, veiné de noir, fut découverte, il y a 40 ans, au pied du coteau, près de la voie publique et du fleuve. Elle était à sa première place encastrée sur la grande face extérieure d'un tombeau renfermant un squelette bien conservé; on respecta religieusement ce petit monument pendant long - temps. Le marbre s'étant brisé en le retirant, un morceau s'est perdu. M. Jouannet découvrit cette inscription au-dessus d'un évier, en 1824. Il la trouva intéressante et la transcrivit avec soin. Il remarqua quelques fautes d'orthographe, le mélange de quelques lettres cursives avec les majus-

cules, circonstances qui n'ont rien d'étonnant pour l'époque. Après avoir interprété les abréviations, il fait observer que le mot *depositio*, qui est écrit dans cette inscription, a été très-rarement employé dans les inscriptions tumulaires. Il restitue ce qui manque à celle-ci et substitue le texte entier aux abréviations, de cette manière : *Depositio Adelphi defuncti annorum XXIII, mensium et triduo, post consulatum domini nostri Honorii Augusti sextum; posuit pater Maurusius et Ursa Tertia*. Il la traduit ainsi :

Adelphe, mort à l'âge de 23 ans, mois et trois jours, a été inhumé (ou est décédé) après le sixième consulat de notre seigneur Honorius Auguste (suit le monogramme du Christ). Ce monument lui a été élevé (ou les derniers devoirs lui ont été rendus) par son père Maurusius et Ursa Tertia.

M. Jouannet pense que ce dernier mot indique qu'*Ursa* était la troisième fille de *Maurusius*.

L'inscription est remarquable par son antiquité, sa date, la rareté du mot *depositio* dans les épitaphes chrétiennes des premiers siècles; elle prouve en même temps que, dès le quatrième siècle, il y avait déjà des familles chrétiennes dans les campagnes de l'Aquitaine. (*Rapport sur les travaux de l'acad. des sc. de Bordeaux, 1825, p. 32.*)

43. SAMLINGAR FOER NORDENS FORNÆLSKARE. Recueil d'antiquités du nord, comprenant des inscriptions, figures, runes, instrumens, tombelles et monumens de pierre en Suède et Norvège; par N.-H. SJOEBORG; t. 1, 140 pag. in-4°. avec 43 pl. Stockholm, 1822; Nestius.

La société archæologique de Suède a fait les frais de l'impression de ce recueil utile et intéressant qui contient à la fois la description et la représentation des antiquités septentrionales de tous les genres. Dans le texte, l'auteur commence par un aperçu sur les *monumens écrits*, en faisant connaître les éditions qui ont été publiées des diverses parties de l'Edda, des sagas islandaises, et en indiquant séparément les ouvrages islandais publiés en Suède, et ceux qui ont vu le jour en Danemark. La bibliothèque royale de Stockholm possède 160 *sagas* manuscrites. L'auteur indique de plus les anciens recueils de lois et statuts, et autres collections utiles à l'histoire. Le roi actuel de Suède a fait présent à la bibliothèque d'Upsal d'une collec-

tion de 2200 volumes manuscrits, contenant les pièces historiques recueillies par Nordin. De là M. Sjøeborg passe aux inscriptions qui sont ou runiques ou gothiques. L'auteur examine à ce sujet l'alphabet runique, et en comparé les diverses lettres aux caractères orientaux. Il est à remarquer que les noms de la plupart des runes sont significatifs, ce qui a lieu aussi dans d'autres langues. C'est ainsi que S s'appelle *sunna* ou soleil, H *hagl* ou grêle, B *bjork* ou écorce, T *Tyr*, dieu de la guerre chez les Scandinaves. L'alphabet commence par f et suit presque un ordre contraire à celui de l'alphabet latin; il n'a point de lettres pour c, e, g, p, q, y, w, x, z. M. Sjøeborg fait beaucoup de remarques curieuses sur les runes, et discute l'antiquité des inscriptions runiques, qu'il ne fait pas remonter au delà de l'introduction du christianisme dans le nord. L'auteur ne nie pas absolument l'existence de pierres runiques du temps du paganisme; mais il pense qu'on n'a pas encore désigné positivement jusqu'à présent des inscriptions de cette espèce. On ne trouve point d'inscriptions runiques en Laponie ni en Finlande; mais il y en a 1300 en Suède, dont 700 dans l'Upland seul, 50 en Norwège; on en compte une trentaine dans les îles danoises; l'île de Bornholm en contient 10, et le Jutland environ 40. On a trouvé quelques inscriptions runiques dans le nord de l'Allemagne.

La 2^e. classe des inscriptions est celle que l'auteur appelle inscriptions en style monacal (*Munkstyls-inskrifter*). M. Sjøeborg a fait des *fac-simile* d'une centaine d'inscriptions de cloches, dont la plupart sont du 14^e. siècle. On n'a dans le Nord aucun morceau de sculpture du culte païen. L'auteur décrit les monumens sculptés des premiers siècles du christianisme dans le Nord. On ne connaît pas d'autres restes de temples païens que ceux sur lesquels a été élevée la cathédrale actuelle d'Upsal; mais il reste des traces d'anciens châteaux forts des Scandinaves. Les premières monnaies du Nord paraissent avoir été frappées en Angleterre; M. Sjøeborg s'en occupe peu, il renvoie à l'ouvrage de Brenner, *Thesaurus num. Sviogoth.*; de même pour les armes, outils, instrumens, vases, etc., il renvoie à son introduction aux antiquités septentrionales, et il réserve l'espace qui lui reste pour décrire en détail les monumens dispersés dans les provinces, et qu'on ne peut voir qu'en parcourant les campagnes. Ces monumens sont des tombelles et chambres

sépulcrales, les lieux de sacrifice, d'assemblées populaires, etc. Ils sont faits de pierres brutes ou grossièrement taillées. M. Sjøborg en fait connaître les formes ainsi que les noms qu'on leur donne en suédois, ou que l'auteur propose de leur donner. Ces monumens présentent dans le Nord une grande variété, et ont servi à divers usages; il y a des hippodromes, des lieux où l'on rendait hommage aux rois lors de leur avènement; M. Sjøborg indique même des hauteurs d'où l'on se précipitait quand on était vieux et las de la vie. Il croit que cet usage a existé dans l'Orient, et que Judas s'est précipité du haut d'un escarpement de ce genre. Ces lieux s'appellent en islandais *aetternis-tapi*; en suédois on les nomme *aettsupa*. Les pierres de sacrifice consistent en une table en pierre plate superposée à d'autres pierres plus petites; quelquefois on y monte par plusieurs marches. Les lieux d'assemblées, surtout ceux où l'on rendait les jugemens, sont marqués, comme les hippodromes et lieux de courses, par des pierres brutes posées de bout, soit en carré, soit en cercle ou en ovale. A Fœrloef en Scanie, 12 blocs servent à marquer une enceinte de la dernière de ces formes; en Norvège ce sont ordinairement des blocs énormes qui limitent ces enceintes. Lorsqu'il y a 12 pierres, il semble qu'elles rappellent le nombre des 12 drottar, juges ou jurés, introduits, à ce que l'on croit, par Odin. Quelquefois il n'y a que 9 pierres, dont 6 grosses et 3 plus petites. Les planches de l'ouvrage représentent ces diverses formes. Parmi les tombeaux, il y en a plusieurs qui ont la forme d'un T ou d'une croix tronquée. Ce signe était sacré chez les Égyptiens, et M. Sjøborg paraît croire que les anciens Scandinaves y attachaient aussi des idées particulières, ce qui est pourtant bien douteux. L'auteur décrit les diverses sépultures des anciens Scandinaves qui offrent plusieurs singularités. En parlant des armes et instrumens en fer, cuivre ou pierre qu'on trouve dans les anciennes tombes, l'auteur dit que dans des tombes bien plus modernes, à Oeland, on a trouvé quelques pipes à tabac qu'on avait enterrées avec les corps. En Norvège, le goût de la navigation était si fort que l'on donnait quelquefois aux tombeaux même la forme de bateaux. M. Sjøborg présente les dessins des grottes et souterrains qu'il regarde comme d'anciens temples, et fait une distinction entre les monumens érigés par les Iotes venus de la Finlande, et ceux qui ont été élevés par les Goths suédois. Ce

recueil est en général du petit nombre de ceux où l'on peut le mieux prendre une connaissance exacte des monumens du Nord et des recherches auxquelles ils ont donné lieu. DEPPING.

44. SUR DES GRAINS DE COLLIER ET DES TUMULI ANTIQUES. (*Gentlem. Mag.*, août 1825, p. 167.)

Les grains de collier de verre trouvés dans des *tumuli*, à Seccara, près de Rutherglen, et dans quelques parties de l'Angleterre, ne sont ni plus ni moins que les *ova anguina*, au témoignage de Plinè, dont se servaient les druides dans leurs rites, et qui, dit-il, étaient formés du mélange combiné de la salive de plusieurs serpens. En Ecosse, on appelle ces grains *adder stones* (pierres de couleuvres); les gens du peuple les voient encore avec une superstitieuse vénération. M. Ure pense que ces grains de collier furent introduits en Angleterre par les Phéniciens; mais on veut leur assigner une plus haute antiquité. Sir Walter Scott, en parlant des *tumuli*, assure qu'ils sont, en général, d'une forme conique et parfois carrée. Il dit avoir en sa possession une urne découverte dans l'un de ces tombeaux, à Roughlee ou Ruthlee, laquelle contenait des cendres et des os, ainsi que des grains de collier (*ova anguina*) faits de charbon au lieu de verre; et sir Walter pense que ce mode de sépulture était une imitation de celui en usage parmi les Romains à l'époque où ils possédaient ce pays-là; peut-être sir Walter a-t-il déjà abandonné une semblable opinion. C'est ici le lieu d'exposer quelques raisons qui portent à croire que les *tumuli* trouvés sur différens points, les pierres *logaunes* et les cercles de pierres, communément attribués aux druides, appartiennent au même peuple. Dans presque toutes les parties de l'Écosse où on a découvert des *tumuli*, le mot *Ruth* ou *Roth* qui, en celtique, signifie circulaire, se fait remarquer: c'est ainsi que l'on rencontre *Rutherglen*, dans le voisinage duquel il existe un grand nombre de *tumuli* coniques, ainsi que *Ruthven* et *Rothiemurcus*, où il se trouve à la fois des *tumuli* et des cercles, *Logie Rait*, etc. — A Ruthwell, il existe une pierre mobile et point de *tumuli*; nul doute que les ornemens et les caractères *runiques* qui, dit-on, existent sur cette pierre, ne soient d'une époque très-postérieure à celle de sa formation. On dit aussi que ces pierres étaient communes en Irlande, et que

les premiers évêques chrétiens qui abordèrent dans ce pays, exorcisèrent les démons qu'elles étaient supposées contenir, et brisèrent les pierres.

45. RECHERCHES SUR LES SÉPULTURES DES DUCS DE LORRAINE. — La restauration du monument dès long-temps consacré dans la ville de Nancy à la conservation des restes mortels des ducs de Lorraine, a fourni à M. Dufeugray, sous-préfet à Toulon, mais alors fixé dans notre ville, l'occasion de faire sur les sépultures de ces excellens princes des recherches qui renferment une vaste érudition relativement à l'histoire de notre province, et des faits très-intéressans sur les époques de la mort de nos anciens souverains, le lieu de leur sépulture, les monumens qui en rappellent le souvenir, et dont il a soigneusement recueilli les dessins. Jusqu'à présent M. Dufeugray n'a déposé dans les archives de la société que la première partie de son ouvrage ; elle contient des documens très-importans que l'étendue et la nature du sujet ne nous permettent pas d'exposer plus en détail, et qui ne peuvent être appréciés que dans son ouvrage. Ne pouvant détacher aucune portion de ce mémoire intéressant, nous citerons quelques mots du rapport de feu l'abbé Vautrin, chargé de le faire connaître à la société.

Après avoir développé des considérations générales sur le travail qu'il avait examiné, le rapporteur caractérise ainsi l'ouvrage de M. Dufeugray : « L'auteur ne s'est pas tellement occupé de tombeaux, qu'il ne porte encore son attention sur ce qui concerne la généalogie et d'autres circonstances de la vie de nos princes, en sorte que son ouvrage, outre le sujet principal, sera encore une histoire abrégée des ducs de Lorraine ; on ne peut que regretter que la partie qu'il nous a communiquée ne s'étende qu'aux ducs bénéficiaires ; mais elle donne une idée très-avantageuse de la suite, pour laquelle il a rassemblé de nombreux matériaux ». (*Précis des Trav. de la Soc. roy. de Nancy*, 1825, p. 161.

46. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA NORMANDIE.

Dans la séance du 12 novembre, M. de Magneville annonce qu'on a découvert un assez grand nombre de médailles à Assy, près de Falaise, mais que l'on ignore leur âge, vu qu'elles n'ont encore été visitées par personne qui pût les reconnaître.

M. de Magneville a fait des démarches pour se procurer quelques-unes de ces médailles.

Une pareille trouvaille vient d'être faite à Ryes, près de Bayeux. M. de Caumont, qui attend de plus amples renseignements, pense que ces médailles pourraient bien remonter au temps des ducs de Normandie, parce qu'elles ont été trouvées non loin du château des seigneurs de Ryes, très-puissans dans le onzième siècle, mais il n'a encore aucune certitude, n'ayant pas vu les objets.

M. de Caumont, secrétaire, fait part à la société de l'heureux résultat de la course archæologique entreprise par M. Lambert de Bayeux, dans le département de l'Eure, sous la direction de M. Auguste Le Prevost; cet archæologue distingué a visité un grand nombre d'antiquités du moyen âge que son habile crayon a reproduites avec une exactitude scrupuleuse. L'admirable chasse de saint Taurin d'Évreux, monument du XIII^e. siècle, que depuis long-temps M. Auguste Le Prevost signalait comme un chef-d'œuvre, sera enfin gravée dans le prochain volume des mémoires de la société.

M. Pattu, secrétaire, demande qu'une circulaire soit adressée aux membres de la société afin de les engager de nouveau à donner des renseignemens sur les objets d'antiquité les plus intéressans de leur canton. Sa demande est appuyée; MM. Pattu, de Magneville et Lair sont chargés de la rédaction de cette circulaire.

M. Simon, géomètre en chef de cadastre du Calvados, ayant appris qu'il existe entre les mains de certaines personnes des mémoires relatifs à l'abbaye de Troarn, espère les obtenir afin de les offrir à l'Académie.

M. de Caumont, secrétaire adjoint, lit au nom de M. de Ger-ville de Valognes la première partie de l'histoire des abbayes du département de la Manche, que l'auteur entreprit il y a plusieurs années, à la sollicitation de M. Esmangart, conseiller d'état; alors préfet du département de la Manche. M. de Ger-ville a parcouru le département de la Manche pendant 15 ans, a fait dessiner les ruines des édifices religieux, a visité toutes les bibliothèques, et secondé dans ses perquisitions par le directeur de la société des antiquaires, M. Auguste Le Prevost, il est parvenu à retrouver dans un lieu tout-à-fait ignoré 200 manuscrits in-folio du XI^e. et du X^e. siècle, qui appartenaient

à l'abbaye du Mont Saint-Michel avant la révolution. Ce premier recueil a été analysé par M. de Gerville, et lui a fourni le sujet d'un long et curieux mémoire qui sera communiqué à la Société des antiquaires de Caen. La première partie du travail présenté à la société sur les abbayes comprend, 1°. l'histoire de l'abbaye de Cherbourg, fondée en 1145 par l'impératrice Mathilde, mariée en secondes noces à Geoffroy Plantagenest, comte d'Anjou, et mère de Henri, duc de Normandie; 2°. l'histoire de l'abbaye de Valognes fondée en 1624 par Jean de Tourlaville; puis transférée à Valognes peu d'années après; elle ne fut érigée en abbaye qu'en 1646; 3°. l'histoire de l'abbaye de Montebourg, fondée à la fin du XI^e. siècle par les seigneurs de Riviers; 4°. Enfin, l'histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fondée dans le onzième siècle par les relig. de Saint-Sauveur.

M. Vaugeois de Laigle adresse un mémoire sur une pierre connue près de Saint-Sever, arrondissement de Vire, sous le nom de pierre couplée et regardée par quelques personnes comme une pierre druidique. L'auteur ne pense pas que cette pierre ait été placée par la main des hommes dans le lieu où elle existe, mais il croit néanmoins qu'elle a pu servir au culte druidique; cette opinion lui semble confirmée, 1°. par le nom de la roche (pierre couplée); 2°. par le voisinage d'un monastère qui, comme tant d'autres, aurait pu être établi dans le lieu même que les druides avaient habité; M. de Bois Lambert est chargé du rapport.

47. NOTICE SUR LE TOMBEAU DE LA REINE BRUNEHAUT, qui se voyait avant la révolution dans l'église de l'abbaye de St.-Martin-lès-Autun.

Après le supplice de la reine Brunehaut, ce qu'on put recueillir de ses restes fut transporté vers l'an 614 à l'abbaye de Saint-Martin près Autun, que cette reine avait fondée en 592 et qu'elle avait dotée de grands biens.

Ces restes furent enfermés dans un tombeau de marbre et placés sous le maître-autel à l'entrée de la chapelle souterraine consacrée à la Vierge.

Cette chapelle fut sans doute préservée lors de la ruine de l'abbaye par les Sarrasins, en 731 ou 752; puisqu'environ 700 ans après, le cardinal Rollin, premier abbé commandataire de

Saint-Martin, voyant qu'elle menaçait ruine, en fit retirer le tombeau et le fit placer proche la sacristie de l'ancienne église sous une arcade de pierre, avec ces quatre vers en vieux langage français :

Brunechil fut jadis royne de France,
Fondatresse du saint lieu de céans,
Cy inhumée en six cens quatorze ans,
En attendant de Dieu vraie indulgence.

On trouve dans le Voyage littéraire de deux bénédictins de Saint-Maur, au commencement du 18^e. siècle, d'autres inscriptions plus longues que les auteurs assurent avoir été aussi gravées sur ce monument, mais dont aucun autre ouvrage ne fait mention.

Ce tombeau, selon la description qu'on en trouve dans le Voyage littéraire dont on vient de parler et dans l'Histoire de France du père Daniel, qui en donne un dessin, était composé d'une espèce de coffre en marbre gris veiné surmonté d'un très-beau morceau de marbre noir antique de plus de six pieds de longueur; le tout était porté sur quatre petits piliers carrés d'un marbre verdâtre, qui avaient environ six pouces sur chaque face et un pied de hauteur.

Plusieurs écrivains ont pensé que le cardinal Rollin avait fait élever ce tombeau lorsqu'il tira les restes de la reine Brunehaut de la chapelle de la Vierge; cependant, d'après une ancienne légende latine de l'abbaye, rapportée par le père Daniel dans son histoire de France, et par Mille dans son histoire de Bourgogne, il est constant que, lors de l'inhumation dans cette chapelle, les ossemens de la reine avaient été placés dans un tombeau de marbre. Il est assez difficile de décider si ce premier tombeau était le même que celui qui fut transporté dans la suite par le cardinal Rollin, auprès de la sacristie de l'ancienne église, ou si, à cette époque, le cardinal en fit construire un nouveau. On ne peut donc savoir d'une manière précise à qui on doit attribuer l'érection de celui qui se voyait dans l'église à l'époque de la révolution.

En 1652, M. de Raguy, évêque d'Autun, de concert avec M. de Castille, alors abbé de Saint-Martin, fit ouvrir ce tombeau en présence de plusieurs abbesses et d'un assez grand nombre de religieux et de personnes de distinction. On y trouva un cercueil de plomb qui renfermait quelques ossemens à demi

brûlés, des cendres de charbon et une molette d'éperon. Le tout fut replacé dans le tombeau et il en fut dressé procès verbal.

La nouvelle église étant achevée, l'évêque de Belley, abbé de Saint-Martin, y fit transporter le tombeau en 1767; il le fit placer près la chapelle de Saint-Martin, à côté du chœur, et y fit graver sur deux tables de marbre blanc une inscription très-honorable à sa mémoire; elle est rapportée par Mille dans son histoire de Bourgogne.

Pendant la tourmente révolutionnaire, l'abbaye de Saint-Martin fut détruite ainsi que le tombeau de la reine Brunehaut; mais les marbres dont il était formé ayant paru précieux à quelques artistes, ils furent transportés d'après leurs observations dans la cour du collège de la ville d'Autun. On mit si peu de soins à leur transport et à leur conservation, qu'une partie fut mutilée et a été perdue dans la suite, et que le beau morceau de noir antique qui formait le couvercle, fut brisé en deux pièces et est resté pendant long-temps exposé à la chute d'eau d'une gouttière qui en a détruit le poli et lui a causé une dégradation sensible, mais heureusement réparable.

Enfin, lors de la restauration du culte catholique, ces restes précieux ainsi que les deux tables de l'inscription, furent recueillis par les soins de M. de Fontanges, alors évêque d'Autun, et préservés ainsi de plus grandes dégradations.

Le comité chargé de la recherche des antiquités dans le département de Saône-et-Loire, d'après le désir que lui en ont témoigné les magistrats de la ville d'Autun, s'est occupé d'un projet de restauration de ce tombeau si intéressant par les grands souvenirs qui s'y rattachent et les fragmens précieux qui nous en restent.

L'église cathédrale d'Autun est le seul endroit où ce cénotaphe royal puisse être convenablement placé, et l'une de ses chapelles éclairée par des vitraux gothiques paraît éminemment propre à cette destination.

B. B.

48. SUR LA MANIÈRE DE FAIRE DISPARAITRE LA PATINE TERNE qui recouvre les anciennes monnaies d'argent, par M. F. LANCELOTTI. (*Atti. dell' istitut. di Napoli*, T. III, p. 249.)

Un grand nombre de médailles d'argent que l'on trouve à Naples dans les fouilles ne peuvent être vendues qu'au poids,

à cause de la corrosion profonde qui est produite par une patine grise qui en altère les formes. M. Lancelotti, après avoir essayé divers moyens pour la détacher, a trouvé qu'il suffisait de les plonger quelque temps dans l'acide hydrochlorique et ensuite dans l'ammoniaque liquide, puis de les frotter doucement avec un linge pour les nettoyer entièrement. Il paraît que cette patine est particulièrement fournie de sulfure d'argent. G. DE C.

49. MÉDAILLE D'OR TROUVÉE A KIEV en sept. 1823. (*St.-Petersb. Zeitschrift*, 1824, fév., p. 235.)

Cette médaille fut trouvée par des ouvriers en creusant un puits. Sa forme est ronde et de la grandeur d'un impérial russe. D'un côté se trouve le Sauveur dont la tête est entourée d'une auréole triangulaire dans laquelle se trouve le mot grec... *ὶων*. De la main droite il tient l'Évangile, la gauche est levée comme pour donner la bénédiction ; sur le bord se trouve l'inscription : *Ιησ Χα* (*Jesus Christus, Rex regnantium*). Sur l'autre côté se trouvent deux figures féminines. La figure à gauche a une auréole et est placée entre les lettres M et Θ, (*Μητρεθεις*) ; elle donne à la figure à droite le *labarum* ou le drapeau impérial. La figure à droite est vêtue de la dalmatique impériale ; la main droite est posée sur la poitrine ; de la gauche elle reçoit le drapeau. Sur le bord se trouve la légende suivante, *Α Ευδοξια Αυγουστα* (*Eudoxia Augusta*). D'après l'opinion de quelques archæologues, cette Eudoxie est l'épouse d'Arcade, empereur de Constantinople, laquelle, d'après la chronologie de l'abbé *Len-glet du Fresney*, épousa, en 395 de notre ère, Arcade, et qui en 400 fut élevée à la dignité d'Augusta. L. D. L.

50. MONNAIES CUFIQUES. — On découvrit dernièrement dans une excavation faite près de l'église du Christ, à Oxford, à la profondeur de dix huit pieds, une petite médaille cufique en or. Cette pièce se trouve dans le meilleur état de conservation. Elle porte, de chaque côté, une inscription en anciens caractères arabes, tels qu'ils étaient en usage du temps de Mahomet. Des médailles de cette espèce furent introduites pour la première fois en Espagne par les Sarrasins, vers l'année 714, époque à laquelle ils défèrent Rudric ou Roderic. Il est probable que cette médaille tire son origine de la ville de Cufa, située à quatre-vingt-dix milles au sud de Bagdad;

ville qui, à l'époque où cette médaille fut frappée, était la capitale de l'empire sarrasin. (*Oxford Herald*) (*Galign. Messeng.*, Paris, 25 nov. 1825.)

51. RECHERCHES SUR D'ANCIENNES MONNAIES DÉCOUVERTES EN POLOGNE.

Au mois de juin 1824, un ouvrier qui travaillait dans un jardin près de Plock, en Pologne, aperçut quelques anciennes pièces de monnaie; ayant fouillé plus bas, il en trouva à peu près 250 qu'il vendit pour 30 écus, n'en connaissant point la valeur. La plus grande partie de ces pièces ont été rassemblées par les soins de l'Académie des sciences à Varsovie; elle nomma pour les examiner une commission, au nom de laquelle Joach. Lelewel présenta son rapport à la séance du 5 mai dernier. Parmi ces pièces il y en a 60 à l'effigie des princes qui ont régné en Angleterre depuis l'an 978 jusqu'en 1042. Il y en a entre autres 14 du roi Ethelred, 27 de Kanut le Grand, 5 de Harold, de Kanut le Hardi; il y en a une de Sitzik qui a régné à Dublin depuis 988 jusqu'en 1029. Il y en a 80 qui sont à l'effigie des empereurs Otton I, II, III, de Conrad II, de Henri I, II, III; il y en a 21 à l'effigie des évêques de Cologne jusqu'à l'évêque Hermann; il y en a qui appartiennent aux évêques d'Augsbourg, de Wurtzbourg, aux ducs de Bavière, aux margraves de Misnie; il s'y trouve quelques bysantines, entre autres une avec l'effigie de l'empereur Nicéphore; quelques unes, mais en petit nombre, sont à l'effigie des rois de Hongrie et des princes de Pologne et de Bohême. Il n'y en a aucune qui soit postérieure à l'an 1050. Le rapport de la commission présente sur toutes ces pièces antiques des recherches profondes qui ont paru dans le journal de Varsovie, *Dziennik Warszawski*, n°. 3, p. 288—336, avec trois planches représentant toutes ces pièces gravées.

HISTOIRE.

52. ENTSIKLOPÉDITCHESKOÏÉ OBOZRÉNIÉ RAZLITCHNIKH NAOUK VOOSTCHÉ. Revue encyclopédique des différentes sciences en général, et principalement des sciences politiques et historiques à l'usage de la jeunesse russe, par Ch. SCHLÖZER. Moscou, 1825.

53. **THEATRE SVËTA.** Théâtre du monde, par SERGE GLINKA; six volumes in-8°. Moscou, 1823.

Cet ouvrage réunit l'utile à l'agréable. Afin de distraire le lecteur dont l'attention est souvent fatiguée par les détails purement historiques, l'éditeur a inséré dans sa compilation nombre d'articles sur la littérature ainsi que des réflexions sur les mœurs en forme de nouvelles. (*Sinn Otiesch.*, *le Fils de la Patrie*, n°. 6, pag. 378, 1824.)

54. NOTICE SUR LA RÉFORME RELIGIEUSE entreprise en Asie par l'empereur Akbar. (*Oriental Magazine*, 1824, cah. 1, p. 49.)

L'*Ayin Akberi* fait souvent allusion aux opinions religieuses de son héros et patron, sans entrer dans le détail; l'ouvrage d'Abulfazi, entièrement favorable à l'islamisme, n'expose les faits qu'incomplètement. Le Dabistan donne le récit des disputes religieuses qui eurent lieu en présence d'Akbar, mais sans faire connaître les dogmes de la secte instituée par l'empereur. Heureusement il existe un ouvrage écrit vers la fin du règne d'Akbar, lequel nous fait connaître en détail le progrès des déviations impériales de la foi musulmane, ainsi que les nouvelles institutions et coutumes qu'il s'efforça d'introduire. Cet ouvrage est le *Muntekheb al Tavarikh*, composé par Abdoul-Kader Malouk Chah Badaoni, homme très-savant, qui avait traduit en persan une partie du Mahabharat et du Ramayana, et achevé la traduction de l'histoire sanscrite du Cachemire, lorsque, dans la 36^e. année du règne d'Akbar, il reçut de ce souverain l'ordre de rédiger une notice historique sur Mahomet, sur les souverains de l'Inde et sur son propre règne. Abdoul-Kader obéit; le manuscrit consulté par le rédacteur du *Magasin oriental* conduit l'histoire du règne d'Akbar jusqu'à la 40^e. année, là l'auteur cesse brusquement et fait entendre qu'il a encouru la disgrâce impériale pour n'avoir pas été assidu à sa cour; peut être l'attachement à l'islamisme a-t-il été la véritable cause du refroidissement de l'empereur pour son historiographe. Quoi qu'il en soit, celui-ci paraît avoir fidèlement relaté ce qui a rapport à la réforme opérée par son maître.

C'est dans la 24^e. année du règne d'Akbar que ce souverain du Mogol commença ses opérations de réforme. Il assembla d'abord, les vendredis au soir, les principaux mollahs et cheiks dans son

nouveau palais de Futtehpour-sikoi , pour des entretiens sur des matières religieuses. Les théologiens persans sentant leur importance, et persistant chacun dans son opinion, disputèrent avec aigreur , se qualifièrent réciproquement de mécréans et d'hérétiques, et se seraient volontiers persécutés si l'empereur eût voulu satisfaire leurs désirs. Mais Akbar un peu fatigué des querelles des scheites et des sunnites, des hanifah et des shafiah , ne conçut pas une haute opinion de toutes ces sectes , et pensa qu'il fallait écouter d'autres croyances, d'autres docteurs. En conséquence il vint des théologiens de tous les pays , même des pères francs, dont le chef, ajoute Abdoul-Kader, s'appelle Pape , et a l'autorité sur tous leurs princes et rois. Après avoir écouté tout le monde , Akbar retint ce qui lui paraissait bon dans les diverses sectes , et il conclut de tout ce qu'il avait entendu que tout système de foi religieuse peut se soutenir habilement ; que tous les peuples allèguent des saints , des révélations et des miracles ; que tous admettent le principe qu'il ne faut pas faire le mal ; que toutes ont du vrai à dire ; qu'il n'y a pas de motifs de recevoir une foi plutôt qu'une autre , et qu'il y a encore bien moins de nécessité de mettre de côté les anciennes idées en faveur d'opinions récemment émises qui ne peuvent se vanter de plus de mille ans d'antiquité.

C'est peut-être en conformité avec ces observations que l'empereur prit goût au système des brahmes , et se fit instruire dans leur religion ; il devint partisan de la métempsyose , et les écrivains de la cour composèrent des traités en faveur de l'opinion de leur maître. Il y eut des docteurs qui poussèrent l'adulation jusqu'à prétendre qu'il fallait révéler l'empereur comme un personnage saint , et le considérer comme le *Kaba* de tous les désirs , et le *Kibleh* de tous les pèlerins. Les soufis vinrent mêler leurs rêveries mystiques aux opinions contradictoires d'une foule d'autres sectes. L'historiographe impérial nous apprend, que sa majesté le grand mogol emporta de toutes leurs prétentions la conviction intime que tous ces savans docteurs qui inondaient sa cour avaient de pauvres têtes. Cependant Akbar ne laissait pas de prendre un peu de superstition au milieu de tant de superstitieux et de fanatiques. Il introduisit la fête du soleil , et adopta les prières des Indous pour être récitées à midi et à minuit. Par ses ordres, la vache fut déclarée un animal sacré , et la bouse de vache une substance pure. La

viande de bœuf fut prohibée , celle de porc reconnue légale. Les médecins appelés en consultation déclarèrent que la viande de vache est d'une digestion difficile , et cause des désordres. On vit accourir beaucoup d'adorateurs du feu , qui firent des prosélytes ; Abulfazl fut chargé de l'entretien du feu sacré et perpétuel au palais. Le 1^{er}. jour de la 25^e. année de son règne , l'empereur rendit un culte public au feu , et le soir toute la cour fit ses dévotions à la lumière ; ensuite, le souverain porta la *tika* ou la marque frontale des brahmes. Les courtisans firent comme leur maître , ils se moquèrent de l'islamisme et adorèrent le feu. Le premier kazi, le muphti et les principaux docteurs de la loi mirent leurs sceaux sur un décret portant que les décisions d'un roi vraiment juste ont autant d'autorité que la loi et la tradition , et que Akbar est un roi juste et sage. Ils soutenaient que toutes les fois qu'il y a divergence d'opinion entre les docteurs, le *fiat* de l'empereur doit être décisif. Akbar fit un pèlerinage à Ajimir, et marcha 5 *cos* par dévotion aux reliques du cheik Moin-ad-Din. Beaucoup de gens signèrent une formule de renonciation à l'islamisme. Des décrets impériaux permirent l'usage du vin et l'établissement des boutiques de marchands. Les chanteurs, danseurs et gens de mauvaise vie furent relégués dans un quartier , sous l'inspection spéciale de la police. Les jeux de hasard furent autorisés moyennant surveillance, et on prêta de l'argent à usure à ceux qui voulaient jouer. On avait dit à l'empereur que l'homme naît avec des notions de religion ; en conséquence , pour essayer quelles idées auraient des enfans grandis sans aucune communication, il en fit élever une vingtaine, chacun seul, et sans qu'on leur parlât jamais. Au bout de quelques années, quand on voulut savoir ce que ces enfans pensaient de la religion, ils ne pouvaient pas parler : on fut obligé de les mettre au Gung-mehel (sourds-muets). L'hégire fut abolie ; on data de l'avènement de l'empereur ou du Tariky Ilahi ; on rétablit les anciens noms perses des mois , ainsi que leurs fêtes , et l'on ne conserva de l'islamisme que la prière du vendredi. On introduisit 4 prières par jour au soleil ; à midi on répétait les mille et un noms du soleil en langage des Indous , et on battait les tambours royaux , ainsi qu'à minuit. Le matin , l'empereur ne se baignait ni ne mangeait plus qu'après avoir regardé le soleil. Les brahmes prétendaient que l'empereur était un *avatar*, comme Rama ou Krishna,

et ils allaient citant des textes de leurs vieux livres qui prophétisaient la naissance d'un roi dans l'Inde, qui serait d'origine étrangère, mais qui protégerait les vaches, favoriserait les brahmes et gouvernerait le monde avec justice. Moulla-Chiri, un des poètes, écrivit à la louange du soleil un poème de mille vers qu'il appela *Hasar Shaia*. Au mariage du prince Sélim, fils aîné de l'empereur, on pratiqua les cérémonies des Indous.

De nouveaux décrets furent promulgués ensuite. Il fut enjoint aux hommes de se contenter d'une seule femme, à moins qu'elle ne fût stérile. Il fut défendu aux veuves indoues, dont le mariage n'avait pas été consommé, de se brûler avec les corps de leurs maris; mais il fallut rapporter cette défense et permettre à toutes les veuves de se brûler, pourvu que cet acte fût volontaire, et qu'on n'y employât aucune espèce de contrainte. S'il venait de mourir en même temps dans un endroit un homme et une femme mariés, le corps de celle-ci pouvait être brûlé avec le corps de l'homme dont la veuve alors continuait de vivre. Au lieu du serment devant la justice, Akbar ordonna l'épreuve du feu. Il fut défendu aux gens du peuple de s'adonner à la poésie, parce que la poésie, selon S. M., entretient des dispositions réfractaires et donne lieu à des commotions publiques. De l'année 36 à 39 du règne d'Akbar, il parut d'autres décrets. On prohiba la viande de vaches, buffles, chevaux, chameaux et brebis; l'empereur aurait voulu prohiber tout-à-fait la viande animale, et réduire ses sujets aux végétaux. Il fut défendu de circoncrire les garçons au-dessous de 12 ans, et de les circoncrire après cet âge sans leur consentement. Chacun fut déclaré libre de choisir sa religion, d'élever des pagodes, mosquées et temples. L'historiographe dit qu'on ne voyait plus dans les mosquées que les vieux et les pauvres.

Toutes ces réformes ne se passèrent pas sans obstacles: il y eut des insurrections, et lorsqu'après la mort d'Akbar, son fils aîné monta sur le trône en prenant le nom de Jehangir, la nouvelle religion tomba et on revint à l'islamisme qui était enraciné dans la nation.

DEPPING.

55. ANNALES DU MOYEN AGE, comprenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne, 8 vol. in-8°. de 500 p. chacun, publiés en 4 livraisons, de 2 vol. Prix : 52 fr. Paris, 1825; Lagier, Delaunay. PREMIÈRE LIVRAISON.

La période que comprennent ces *Annales du moyen âge* est une de celles qui offrent le plus de difficulté à l'historien qui veut les dérouler. A-t-il le dessein de rassembler des faits pour les resserrer dans un seul cadre, les documens sont épars : il les faut emprunter aux écrivains contemporains; aux chroniqueurs qui ont suivi et qui les ont présentés sur la foi des traditions ; aux poètes dont il faut pour ainsi dire traduire l'exagération et le langage; à la numismatique qui, avare de ses trésors, ne les livre qu'avec épargne; enfin aux monumens qui n'en révèlent qu'une partie. Cherche-t-il, à l'aide d'une sage critique, à discuter, à peser les témoignages, l'historien devra considérer le pays, la religion de son guide, la vie toute entière de l'homme qui écrit. Lui faut-il suivre les traces des peuplades qui viennent se disputer les dépouilles du grand empire romain, les peuples barbares n'ont pas d'archives, leur existence est celle des nuées de sauterelles; elles quittent les déserts pour dévaster et mourir; voilà leur destin. Ces barbares sont peints par leurs ennemis qui les offrent à notre imagination, non tels qu'ils ont été, mais tels que la crainte les exagère. Leur mélange est continuel, et rien ne constate ces fusions perpétuelles avec les peuples qu'ils envahissent.

Ces réflexions ne précèdent notre examen de l'ouvrage que pour faire sentir le service rendu à la science de l'histoire par l'auteur de ces *Annales*. Il a pris l'univers au moment où l'empire romain venait d'être enté sur la république. Il a largement assigné les causes de la grandeur et de la décadence de cette puissance colossale qui a lutté pendant des siècles pour se former, vaincu pour se maintenir, et combattait alors pour étayer, si j'ose parler ainsi, ses débris et ses ruines.

L'ouvrage divisé en trente livres esquisse d'abord les règnes des premiers empereurs, et parcourt les phases historiques de l'époque. L'auteur conduit son récit des révolutions du monde jusqu'à la mort de Charlemagne auquel il consacre les

six derniers livres. La première livraison de ces *Annales*, ou les 2 premiers volumes, va seule nous occuper; et, si nous en jugeons par nous-mêmes, les autres seront impatiemment attendues.

Une sage exposition fait d'abord connaître le plan de l'ouvrage, les grands événemens dont il sera parlé et les résultats généraux qu'on en peut déduire. L'auteur suit les diverses apparitions des empereurs, qui ont présenté une série bizarre de monstres qui, par leur cruauté, épouvantèrent l'univers qu'ils dominaient pendant tout le premier siècle de l'ère chrétienne; et celle des Trajan, des Antonin, des Marc-Aurèle, des Tacite, des Probus, dignes de meilleurs temps, qui n'ont occupé quelques instans le trône des Césars que pour en retarder la chute et donner le temps à l'histoire de préparer ses pinceaux et ses couleurs. A travers tout ce chaos d'événemens, c'est un spectacle magnifique que celui du christianisme qui croît sur une terre arrosée de sang. Tout concourt à son établissement: la sainteté de ses premiers adeptes, la pureté de sa morale, le besoin des temps et le cortège des vertus qui ne sont jamais plus grandes que quand elles sont des exceptions aux mœurs publiques.

Dioclétien est le héros du premier livre; succédant à Carus qu'il avait vaincu suivant quelques-uns, dont, suivant quelques autres, il avait été délivré par sa propre armée, il créa, en s'associant Maximien, une politique nouvelle. Les deux empereurs attaquèrent de concert la ceinture de barbares qui assiégeaient l'empire romain; ils le partagèrent ensuite. Dioclétien garde l'Orient, Maximien l'Occident. Les talens, les vertus de Dioclétien le rendirent le modérateur des affaires de l'univers; mais le César qu'il avait choisi (Galère) le força de quitter l'empire. Maximien bientôt fut obligé de l'imiter, et les Césars qu'ils avaient eux-mêmes choisis s'emparèrent de l'autorité. Dioclétien avait su gouverner en grand prince; il sut finir en sage. Jamais Rome n'avait été plus corrompue. Tacite a peint les chefs de cette époque, et la vigueur de son crayon ne pouvait trouver un sujet plus grave et plus digne de s'exercer. Les doctrines des philosophes avaient ébranlé le polythéisme; un doute universel avait éteint toute croyance. Faut-il s'étonner qu'au milieu de ces élémens discords, la doctrine primitive du christianisme ait trouvé tant de partisans? Elle arrachait l'homme à l'homme; mais ce n'était pas pour lui imposer des vertus

factices, dont on ne pouvait imaginer même le modèle. Le stoïcisme, qui exigeait cette exaltation de vertu, ne pouvait trouver de sectateurs que parmi les amis de la philosophie. Le christianisme était un besoin, le christianisme pouvait seul réformer le monde, recréer la morale, et proposer à l'homme un assez noble but pour qu'il pût l'atteindre. Seul il pouvait, prenant l'homme au berceau, le conduire dans la vie en lui montrant le ciel comme une patrie nouvelle. Le christianisme a une force de reproduction, un besoin de prosélytisme qui devait étendre son règne. Dioclétien persécuta le christianisme comme troublant le culte dominant qui portait à la tolérance; souverain pontife, pouvait-il voir renverser les autels qu'il devait défendre? Constantin et Julien apparaissent sur la scène de l'histoire. Le premier achève de fonder l'empire d'Orient, en établit le siège dans la ville qui porte son nom. Le second, dans le court espace d'un règne de moins de trois ans, fit assez pour donner matière à l'éloge, et au blâme le droit de l'apprécier. Politique, empereur, homme privé, il eut tous les talents, toutes les sortes d'habiletés qui lui concilièrent les suffrages; philosophe, sa superstition s'accorda mal avec les prétentions qu'il affectait au stoïcisme. Son expédition des Gaules a révélé un héros; celle contre les Perses est restée imparfaite par sa mort. Son successeur obtint la paix en signant un traité honteux. Il rend aux chrétiens et leurs autels et leurs pasteurs, et meurt sans gloire après un règne d'un peu plus d'une demi-année. Telle fut la grandeur de Julien qu'il força l'estime de ses ennemis; telle fut la bassesse de Jovien qu'il ne put pas trouver de panégyriste.

Le débordement des Huns, des Goths, des Visigoths, de ces peuples, que le Nord verse périodiquement sur le Midi, signale les règnes suivans. Les chefs de l'empire luttent avec des succès variés, jusqu'à ce que l'élévation des empereurs Arcadius et Honorius laisse la résistance inutile. Dans un état fort, un prince faible peut gouverner; le ressort est hors de lui: mais lorsqu'une puissance est sur son déclin, la faiblesse amène la dissolution, les ruines appellent les ruines, l'abîme s'agrandit et finit par tout engloutir. L'anarchie régnait partout; elle eut ses maximes. Le caprice militaire avait réglé depuis trois siècles le sort des maîtres du monde. L'indolence et les dissolutions dominant à tel point la milice romaine,

qu'elle ne sait plus , même les armes à la main, avoir une volonté. En vain le génie de Stilicon voulut s'opposer à la ruine totale de l'empire; le génie est dans les temps de dégénérescence une inutile barrière.

Pendant que Stilicon et Rufin se disputent la puissance , Alaric descend de la Thrace , porte le fer et le feu dans la Grèce , dans l'Italie , assiège Rome , la saccage et va mourir dans la Calabre , emportant dans la tombe les regrets des Goths qu'il avait toujours conduits à la victoire. Il y a quelque chose de mystérieux dans le choix que firent ses soldats du lit d'un torrent pour y placer le lieu de sa sépulture. Le fleuve est détourné , une caverne immense est creusée , les trésors du conquérant y sont enfermés , et les captifs qui auraient pu révéler le secret du monument auquel on les avait forcés de travailler ne le sauraient divulguer. Le fleuve reprend son cours , et les esclaves sont égorgés. Ainsi périt le destructeur de Rome , le fondateur de la monarchie des Goths.

Les frontières de l'empire sont ouvertes de toutes parts ; les Bourguignons , les Alains , les Vandales , les Suèves , les Visigoths , les Ostrogoths y pénètrent. On pourra , dans les 3^e. , 4^e. et 5^e. livres des *Annales* , suivre leur marche ; c'est la vague de la mer qui , poussée par la tempête , dépasse sa limite ordinaire , couvre successivement et laisse à nu le rivage qu'elle envahit.

Un intérêt plus puissant nous entraîne vers l'époque qui nous occupe. Les Francs veulent avoir part aux dépouilles ; leur courage ne connaît pas d'obstacles ; leurs efforts participent de la ténacité du caractère des Germains. Ligue sacrée formée pour défendre leur liberté , plusieurs fois ils ont trouvé la mort au milieu des combats , mais jamais ils n'ont tendu les bras pour recevoir des fers après une défaite. Parmi ces tribus , mélange de cent peuples barbares , la plus considérable est celle des Saliens. En 428 , guerrier plein de valeur , grand parmi les siens , Clodion leur chef traverse le Rhin , présente le combat à Aëtius et est défait. Il repasse le fleuve et va dans les cantonnemens où les siens se sont maintenus pendant deux siècles , chercher à réparer ses forces épuisées.

Attila paraît sur la scène : il fut le prototype de tous les conquérans. Des extrémités de l'Orient jusqu'à l'Océan septentrional , la terre trembla sous le poids de ses armées. Son caractère fut grand et élevé ; l'orgueil , la fureur brutale , la fé-

rocité innée à un Scythe, le besoin du sang, en forment les principaux traits. Il entraîne son armée, envahit le monde connu : son irruption est semblable à celle du torrent ; elle en a les ravages. Son regard était terrible, il lançait l'éclair ; c'était le maître du monde, qui était appelé à le dominer. Il y a quelque grandeur à conserver pour soi l'escabeau, l'écuelle de bois d'un Scythe pour y déposer des mets grossiers, tout en s'entourant d'un luxe qui effaçait ce que Rome et l'Orient avaient imaginé de plus somptueux. Cependant Attila eut le sort de tous les conquérans. Après cent victoires, il reconnut un maître, il trouva un vainqueur. Sa marche est rétrograde ; il cède et signale sa fuite par de sanglans exploits : c'est le lion qui rentre dans sa tanière. Mais plus heureux qu'aucun autre dominateur des nations, il lui fut donné de ramener son armée aux lieux où il était né, et 11 années encore il fut le roi de ses soldats. Il se reconnut comme un instrument de vengeance dans la main divine ; il remplit sa mission.

L'obscurité des temps s'accroît à mesure que l'empire penche vers sa ruine ; les arts s'éteignent, les faits n'offrent plus de témoignage. La chute des empires, lorsque leur constitution a été forte, est lente et insensible ; mais arrivées au bord de l'abîme, les nations s'affaiblissent et disparaissent tout à coup. Les barbares s'établissent. Écoutons l'historien raconter lui-même cette catastrophe ; il perdrait trop à être mutilé.

« Nous arrivons à grands pas, nous touchons presque au point où cette inondation va couvrir les Gaules et tout l'empire. Les frontières se retirent vers le centre, et le centre se réduit naturellement et, pour ainsi dire, par le cours nécessaire des choses.

» Ce qui nous montre que la destruction de la puissance romaine était le résultat inévitable des événemens précédens, c'est que les barbares, le plus souvent, ne se proposaient pas des conquêtes. La plupart avaient été placés par les Romains eux-mêmes, comme protégés de l'empire, dans des provinces dépeuplées par de longs fléaux, à la charge d'en défendre les frontières contre les autres peuples qui s'y présentaient à leur tour.

» Plusieurs de ces peuples étaient eux-mêmes fugitifs plutôt que conquérans. Chassés de leur demeure par d'autres nations plus puissantes ou par la faim, ils ne demandaient aux Romains que la subsistance et un asile contre la férocité de leurs vainqueurs.

» Si l'empire eût dû être ruiné par la force des armes, il l'eût

été bien auparavant. Les invasions les plus redoutables avaient eu lieu; elles s'étaient étendues de l'embouchure du Danube aux Thermopyles, avaient traversé d'une part l'Illyrie, toute l'Italie jusqu'au détroit de Sicile, et ne s'étaient arrêtées qu'au bord des Pyrénées; d'autres, des bords du Rhin, se dirigeant à travers les Gaules, l'Espagne et le détroit d'Hercule, avaient trouvé leur terme en Afrique: et pourtant l'empire avait subsisté, et malgré les divisions et les discordes civiles qui l'agitaient encore au dedans, les armes de ses généraux avaient failli détruire plus d'une fois ces états barbares à leur naissance. Mais à mesure qu'un pays était ravagé par les barbares, un autre plus rapproché du centre devenait le but de leurs pillages. L'empire, sans subir précisément de conquêtes, diminuait insensiblement. Aussi, dit un célèbre écrivain (Montesquieu), ce ne fut pas une certaine invasion qui perdit l'empire, ce furent toutes les invasions. »

Telle est la manière de l'auteur; il recueille avec soin les témoignages, en fait un faisceau qu'il présente à la foi de ses lecteurs; sa conviction entraîne. Le commencement du 6^e. livre retrace, d'après Tacite, les mœurs des Germains, ces coutumes qui, quoique altérées, ont descendu jusqu'à nous. Bientôt Théodoric se présente à son pinceau avec une sorte de complaisance. Théodoric, appelé du fond de l'Illyrie par Zénon pour l'opposer à Odoacre, entre dans l'Italie, s'empare de Ravenne, et fait succéder le spectacle admirable d'un prince qui consacre par les lois les plus sages une autorité acquise par la violence. Ce roi des Goths est un modèle qui n'a pu être encore surpassé. Grand dans ses projets, sage dans leur exécution, affermissant le présent comme garantie de l'avenir, plaçant la puissance sur la double base de la force des armes et de la justice, protégeant les lettres, favorisant le commerce, Théodoric n'a aucun genre de gloire à envier, sous quelque point de vue que l'histoire le considère. Cependant quelques crimes que la politique excuse, mais que la morale ne saurait absoudre, ont terni l'éclat de tant de vertus héroïques.

Le 7^e. livre est entièrement consacré au règne de Clovis et de ses enfans. Cette époque de notre histoire est tracée dans les *Annales du moyen âge* avec cette étendue raisonnable qui, sans rejeter les secours de l'érudition, n'en reproduit pas périodiquement le fatigant étalage.

Nous espérons que les livraisons qui suivront, soit sous le rapport du style, soit sous celui de la sage ordonnance des matériaux, répondront à celle que nous analysons; mais nous engageons l'auteur à citer toujours ses sources. BERTHEVIN.

56. LEHRBUCH DER KIRCHENGESCHICHTE, etc. Éléments de l'histoire de l'église; par GIESELER. 1^{er}. vol. in-8°. 502 p. Darmstadt, 1824. (*Gœtting. gel. Anzeig.* 1825, juin, p. 877.)

Le domaine de l'histoire de l'église a été exploité de toutes les manières, de sorte que les ouvrages de cette nature ne peuvent rien offrir de nouveau; mais cette circonstance ne tourne pas au préjudice d'un ouvrage qui expose avec un talent particulier les principaux faits que l'on trouve isolés dans les autres ouvrages et le plus souvent dénaturés. Le 1^{er}. vol. que nous annonçons contient deux périodes dont chacune est divisée en trois sections. La première s'étend depuis l'an 1^{er}. jusqu'en 324. La première section comprend l'époque des apôtres jusqu'à u règne d'Adrien, ou jusqu'en 117. La seconde part de 117 jusqu'à l'avènement de Septime Sévère, ou jusqu'en 193; et la troisième conduit l'histoire jusqu'à l'autocratie de Constantin. La première section de la seconde période, qui s'étend depuis 324 jusqu'en 726, comprend l'époque depuis 324 jusqu'en 451; la deuxième depuis 451 jusqu'en 622, et la troisième depuis 622 jusqu'en 726.

57 HISTOIRE DE LA RÉFORMATION; par M. W. MEINERS; in-12, 7 f. et demie, 1 fr. 50. Paris; 1825, Raymond.

58. A BRIEF SKETCH OF THE HISTORY AND PRESENT SITUATION OF THE VAUDOIS. Esquisse rapide de l'histoire et de la situation présente des Vaudois; par HUGH DYKE ACLAND. In-8. Londres, 1825.

Le sort des Vaudois excite un vif intérêt en Angleterre; Gilly a écrit sur leur état présent, et Jones a rédigé leur histoire. M. Acland en présente le résumé pour contribuer à rendre ce sujet plus populaire, et à mettre fin aux persécutions dont cette secte est depuis long-temps la victime. L'auteur annonce en passant qu'il possède un des 8 à 9 exemplaires qui existent de *l'histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, par le fameux Arnaud; M. Acland se propose d'en publier une traduction avec les vues des localités d'après ses propres esquisses.

59. SLEDZENIE PO CZATKU NARODOW SLOWIANSKICH. Recherches sur l'origine des nations slaves. Traité lu à la séance publique de la Société royale des amis des sciences de Varsovie, en 1824, par SUROWIECKI; in-8°. de 195 p. Varsovie, 1824. (*Goetting. gel. Anzigt.* 1825, mai, p. 865.)

Le traité que nous annonçons commence par des recherches sur l'origine des nations slaves. Ces recherches conduisent l'auteur à la nécessité d'examiner l'histoire des peuples qui se sont successivement emparés de l'Europe. L'obscurité de ces siècles le réduit à citer des noms dont l'origine se perdrait dans l'infini. La deuxième section de cet ouvrage traite de la nation slave. L'auteur compare les Slaves aux Vénèdes, en démontrant que, de tous les peuples de l'antiquité, les Slaves étaient les seuls qui avaient une identité parfaite avec les Vénèdes. Il appuie son assertion en comparant la figure, le teint, la taille, les usages, les mœurs et la religion. M. Surowiecki a puisé son opinion dans les auteurs de l'antiquité, et principalement dans Procope, Jornandès et Sidonius.

60. KRATKAYA ISTORIA ROSSÉISSKAGO HOSSOUDARTSWA, etc. Précis historique sur l'empire de Russie; par WASSILIEFF. In-8°. de 195 pag.; Pétersbourg, 1825. (*Severnaya ptschéla*, 1825, n°. 34.)

L'auteur expose dans son introduction les grandes difficultés qu'il avait à combattre pour donner à son précis la brièveté qu'il s'était prescrite sans mutiler les faits historiques et sans les priver d'intérêt. Il a parfaitement réussi dans sa tâche, et nous nous empressons de recommander cet ouvrage à tous ceux qui désirent avoir un aperçu clair et instructif sur l'immense histoire de Russie.

61. SUR LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE EN RUSSIE, particulièrement sous le gouvernement du czar Alexei Michaïlowitsch (*St.-Petersb. Zeitschrift*, 1825, mai, p. 197.)

L'auteur s'attache dans son mémoire à offrir un aperçu sur les progrès graduels de l'industrie en Russie, depuis le commencement de l'existence politique de cet empire. D'après lui, l'origine de l'industrie et des arts en Russie se perd dans les temps. Il cite sous ce rapport les écrivains arabes, normans et bysantins des 8^e, 9^e. et 10^e. siècles, lesquels font mention du com-

merce des Slaves sur les rives du Volga et du Dnieper , et sur la côte de la mer Baltique. Déjà dans le 10^e. siècle , dit-il , il fut question d'édifices de pierres ; dans le 11^e. , on parla des superbes temples de Kiew et de Nowgorod et des peintures qui en décoraient les parois. Au commencement du 15^e. siècle , le moine Lazare construisit à Moscou une horloge sonnante. Plusieurs fabriques jouissaient déjà à cette époque d'une certaine célébrité , telles que celles de cuirs , de savon , de potasse , d'huiles de chanvre , de caviar , de poisson , etc.

L'auteur considère *Alexei Michailowitsch* comme le czar à qui la postérité doit le plus de reconnaissance. C'est lui qui abolit les monopoles dont le gouvernement jouissait exclusivement ; c'est lui qui chargea Pierre Marselis , négociant de Hambourg , de lui envoyer les meilleurs ouvriers d'Allemagne ; c'est lui enfin qui fit les plus grands sacrifices pour perfectionner les fabriques et les manufactures. Celles qui attiraient principalement son attention étaient les manufactures de soie , de drap et de toile ; les fabriques de cuirs , de potasse , de goudron , de savon , de suif , de sel , etc. La fabrique d'armes de Toula fut portée à un très-haut degré de perfection. La fonderie de canons parvint également à une certaine célébrité. Des mines de cuivre furent exploitées , le nombre des moulins à poudre fut augmenté , des papeteries furent construites sur les rives de la Pachra , des imprimeries furent établies. C'est encore Alexei qui fit frapper les premiers roubles en 1654 , et qui établit la poste aux lettres. Enfin , c'est le czar Alexei qui posa le fondement de l'édifice colossal qui frappe aujourd'hui d'étonnement.

S D. L.

62. APERÇU HISTORIQUE SUR LES COSAQUES DE L'URAL. (*St.-Petersb. Zeitschrift.* 1824 , juillet , p. 3.)

Le temps et la manière de vivre des Cosaques de l'Ural nous ont privés de notions exactes sur leur origine. Toutes les nouvelles historiques sur ce peuple sont pour la plupart fondées sur des traditions vagues , et n'ont pas encore été soumises à une critique bien ordonnée. Il paraît cependant que l'aperçu que nous annonçons mérite l'attention particulière de l'historien ; il est tiré du rapport adressé en 1720 au collège impérial des affaires étrangères par Fedor *Rukawischnikow* , hetman de la station du Jaïk. L'auteur de ce mémoire cite les

ouvrages et documens suivans, les considérant comme complément et continuation du rapport dont nous venons de parler ; tels sont 1°. les rapports adressés au département de la guerre, en novembre 1748, par Nepljujew, gouverneur d'Orenbourg ; 2°. l'histoire d'Orenbourg, par Rutschkow ; 3°. la topographie d'Orenbourg, par le même auteur ; 4°. le journal manuscrit de Iwan Akectin, hetman de l'armée du Jaïk ; 5°. quelques documens découverts dans les archives de la chancellerie militaire de l'Ural et d'Orenbourg.

En consultant et en comparant toutes ces sources, il paraît constant que les Cosaques du Jaïk ou de l'Ural descendent des Cosaques du Don. Quant à l'époque de leur établissement dans la contrée qu'ils occupent aujourd'hui, les rapports contenus dans les écrits que nous venons d'indiquer n'offrent que des hypothèses contradictoires. D'après le rapport de Bukawischnikow, ils s'y sont établis vers la moitié du seizième siècle. En effet, il paraît constant que ces Cosaques sont une partie de ceux qui, dans la moitié du seizième siècle, se sont rendus fameux par leurs brigandages tant sur les rives du Wolga que sur la côte de la mer Caspienne.

Les entreprises de cette horde de brigands se manifestèrent aussitôt après la conquête d'Astrakan. Les écrits publics en font déjà mention en 1559. Ces brigandages durèrent plus de vingt ans jusqu'à ce que le czar Jean Wassiljewitsch, surnommé le Terrible, envoyât un corps considérable de troupes contre eux. On parvint à les disperser. La plus grande partie de ce peuple, en suivant le conquérant de la Sibérie, dirigea son chemin vers le Kama et la Tschussowa. Une autre partie, celle qui avait dévasté la côte de la mer Caspienne, s'établit sur le Terek. La troisième enfin, en quittant l'embouchure du Wolga, et en continuant ses brigandages sur la côte N.-E., se dirigea vers l'embouchure de l'Ural. C'est ici qu'ils apprirent des prisonniers qu'ils avaient faits, que la ville de *Ssaraitschik*, ancienne capitale des kans tartares, se trouvait environ à 60 werstes de l'embouchure de l'Ural. Cette ville était alors l'entrepôt des marchandises qui venaient d'Asow pour être transportées dans l'Asie mineure, et qui appartenaient à des marchands de Venise et de Gênes. Cette nouvelle aiguillonna la cupidité des Cosaques. Une expédition fut aussitôt résolue. Ils montèrent dans des barques le long de l'Ural, surprirent subitement la

ville de Ssaraitchik, massacrèrent ses habitans, et y mirent le feu après l'avoir pillée. C'est là le premier fait par lequel les Cosaques de l'Ural se sont rendus fameux ; il eut lieu en 1580.

Instruits que les habitans mâles d'Urganutsch avaient l'habitude de quitter au printemps leurs maisons pour se rendre sur les rives de l'Amu-Daria, où ils menaient une vie pastorale pendant l'été, les Cosaques, profitant de leur absence, envoyèrent environ 1000 hommes à Urganutsch pour piller la ville. Ils y commirent toutes les atrocités qu'une horde de barbares peut commettre, s'en retournèrent chargés des richesses qu'ils y avaient pillées, et se faisant suivre de plus de 1000 femmes qu'ils y avaient enlevées. Cependant le kan de Chorasson, Arap Muhamed (père du célèbre historien tartare Abulgasi Bajadur), instruit du désastre, se hâta de leur couper la retraite en se postant dans un défilé où les brigands devaient passer. Le combat dura deux jours. Enfin les Cosaques, succombant à la supériorité du nombre, furent réduits à abandonner les femmes.

Arap Muhamed, ainsi que les Tartares de la horde d'Or, cherchant toujours à se venger de l'outrage fait à leurs femmes, les Cosaques sentirent bientôt la nécessité de se mettre sous la protection d'une puissance qui les protégeât contre leurs ennemis. Il fut décidé de se soumettre à la Russie. Ils envoyèrent en conséquence au czar Michaël Féodorowitsch deux de leurs chefs chargés de solliciter la protection de la Russie, en offrant au czar leur soumission comme sujets. Les prérogatives dont les Cosaques jouissent encore aujourd'hui se rattachent à cette mission. En vertu d'une lettre de donation du grand monarque, les concessions faites aux Cosaques sont stipulées de manière que les nouveaux sujets (les Cosaques) seront dorénavant autorisés à habiter les rives du fleuve Jaïk, depuis sa source jusqu'à son embouchure, ainsi que les rives des rivières qui tombent dans ce fleuve ; que ces nouveaux sujets seront maîtres et propriétaires du terrain qui leur est assigné ; qu'ils auront leur propre régence organisée d'après le mode déterminé par eux ; qu'ils auront l'obligation de faire le service militaire, en qualité de Cosaques, auprès du grand monarque. Nous nous arrêtons à cet exposé, vu qu'il offre la partie la plus intéressante de l'aperçu historique sur les Cosaques

de l'Ural. Le reste renferme l'histoire de ce peuple jusqu'à nos jours ; mais il n'offre rien qui soit d'un intérêt particulier.

L. D. L.

63. COUP D'ŒIL HISTORIQUE SUR LA MOLDAVIE. (*St.-Petersb. Zeitschrift.* 1824, mars, p. 284.)

Ce manuscrit, qui a la forme épistolaire, avait été adressé au prince Potemkin par Nikolaï Karpaw, échanson du prince de Moldavie. L'auteur y expose les motifs qui ont porté les Moldaves à chercher la protection de la Porte ; puis il rapporte le traité conclu entre la Porte et la Moldavie. Il s'étend ensuite sur l'état actuel de sa patrie, en signalant les différentes époques où le traité a été violé par le sultan. Nous allons en extraire le traité conclu entre le prince Bogdan et le sultan Bajazet II ; il est conçu en ces termes :

1°. La Porte ottomane reconnaît la liberté et l'indépendance du gouvernement de Moldavie.

2°. La religion chrétienne sera toujours maintenue en Moldavie comme religion de l'état.

3°. La Porte s'oblige de défendre la Moldavie contre l'ennemi et de protéger son indépendance,

4°. La Moldavie sera toujours gouvernée d'après ses propres lois et statuts, et sous aucun prétexte il n'est permis à la Porte de s'immiscer dans le mode de gouvernement.

5°. Les princes régnans de Moldavie seront élus à vie par la nation et confirmés par la Porte.

6°. Les princes de Moldavie peuvent entretenir une armée composée d'indigènes ou d'étrangers, mais non pas au-dessus de 20,000 hommes.

7°. La nation est autorisée à acheter une maison et à bâtir une église à Constantinople pour le chargé d'affaires.

8°. Il est défendu aux Turcs d'acheter des terres en Moldavie. Il leur est également défendu de s'y établir et d'y construire des mosquées.

9°. Sous titre de présent, la nation enverra annuellement à la Porte 4,000 ducats turcs et 40 étalons.

10°. En temps de guerre, le prince de Moldavie est tenu de joindre son armée à celle de la Porte.

On sait que la Porte ottomane a violé toutes ces conditions,

et que la Russie a fait de vaines démarches pour les faire respecter.

L. D. L.

64. DIE GESCHICHTE DER DEUTSCHEN. Histoire des Allemands ; par MENZEL. 1^{er} v., depuis l'époque du paganisme jusqu'à Charlemagne. In-8°. xxiv et 332 p. ; prix , 20 gr. Zürich ; Gessner. (*Leipz. Lit. Zeit.*, 1825, n^o. 154 ; juin, p. 1065.)

En écrivant l'histoire des Allemands, le but de l'auteur n'était pas de donner l'histoire de l'Allemagne, mais de rapporter les faits des peuples germaniques répandus en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, en Afrique, en Angleterre et dans les royaumes scandinaves. — Ce premier volume est divisé en sept livres. Le premier comprend la manière de vivre des anciens Germains ; le deuxième, les plus anciennes guerres des Romains ; le troisième, la migration des peuples ; le quatrième, la manière de vivre des Germains dans le moyen âge ; le cinquième, la supériorité des Francs ; le sixième, Charlemagne ; et le septième, l'histoire du Nord.

Quoique les ouvrages historiques se soient, depuis dix ans, prodigieusement multipliés en Allemagne, celui que nous annonçons ne trouvera pas pour cela un accueil moins favorable. Beaucoup d'auteurs allemands ont traité l'histoire de leur pays ; mais le plus grand nombre de ces ouvrages, ayant été publié par des protestans, se trouve par malheur dans le *catalogus librorum prohibitorum* d'une puissance catholique d'Allemagne. L'ouvrage de M. Menzel sera donc bien venu sous un double rapport, sous celui du mérite littéraire, et comme ne contenant rien qui puisse effaroucher le système du jour.

65. UEBER DAS GERICHTSWESSEN DER GERMANEN. Sur le code des Germains ; par RAGGE. In-8°. , 254 p. Halle, 1824. (*Heidelb. Jahrb. der Litterat.* 1825, n^o. 40, juillet, p. 625.)

L'auteur développe, dans le premier chapitre, l'idée de la liberté germanique sous le rapport des privilèges individuels. D'après lui, elle consistait en ce qu'un homme libre avait le droit de réaliser ses volontés par le moyen de la force. Le deuxième chapitre expose des remarques sur les corporations des Germains sous le rapport du code. Le but de ces corporations était de maintenir la paix. Le troisième traite de la juridiction germanique. Chaque corporation choisissait parmi la

noblesse le seigneur justicier, qui en vertu de sa fonction prenait le titre de comte. Le chapitre quatrième traite des témoins et des documens. L'auteur prétend que, d'après les anciens droits germaniques, les décisions judiciaires par les témoins n'avaient pas eu lieu. Le cinquième chapitre offre des considérations sur les sermens. Le sixième chapitre traite des ordalies, ou jugemens de Dieu. Il est étonnant que l'auteur parle seulement des ordalies du feu et du fer chaud, en omettant l'ordalie de l'eau froide qui était cependant la plus usitée. Le chapitre septième s'occupe des procès criminels et du droit du talion. Pour intenter un procès criminel, le plaignant était obligé de prouver qu'il était libre. Enfin le huitième chapitre rapporte les changemens postérieurs du code germanique.

66. DISSERTATIONES DE MAGISTRATIBUS ORDINIS TEUTONICI IN BORUSSIA; par SCHUBERT. In-8°. Leipzig, 1820. (*Götting. gel. Anzeig.* 131^e. cah., août, p. 1310.)

Cet opuscule démontre au lecteur avec quelle légèreté la plupart des auteurs, et nommément Kotzebue, ont traité cette matière. En nous initiant dans cette partie de l'histoire, l'auteur nous fait connaître les nombreux manuscrits et documens qui l'ont guidé dans son travail. Il a enrichi son ouvrage de quatre documens latins des années 1261, 1296, 1300 et 1360. Les trois premiers sont des évêques de Samlande, et le dernier du sénéchal de la Prusse, tous les quatre très-importans sous le rapport de la féodalité et du droit de succession.

67. DEUTSCHER FÜRSTENSPIEGEL, etc. Miroir des princes d'Allemagne du seizième siècle, ou règle de sagesse du duc Jules et de la duchesse Élisabeth, régente de Brunswick et de Lunebourg, d'après des documens inédits, tirés des archives; par M. de STROMBEK. In-4°. de 131 p. Prix, 1 rthlr. Brunswick, 1824; Vieweg. (*Allg. Lit. Zeitung*, 1825, mai, p. 161.)

Cet ouvrage offre au lecteur un aperçu de toute la série des princes, depuis le duc Jules jusqu'au duc Charles. On ne peut pas méconnaître que la plus grande partie des documens contenus dans cet ouvrage est due à une princesse régnante (la duchesse Élisabeth, 1545). Elle y trace à son fils un système de gouvernement dicté par des sentimens religieux et des considérations politiques.

68. **EXAMEN DES PRÉTENDUES LOIS ECCLÉSIASTIQUES ET LAÏQUES DU ROI CHRISTIAN II DE DANEMARCK**, par le prof. KOLDERÛP ROSENVINGK. (*Skandinav. Litterat. Selskabs Skrifter*, t. XX, p. 95)

Hvitfeld et la plupart des historiens danois qui l'ont suivi, assurent que le roi Christian II promulgua, en 1521, un code ecclésiastique, et que l'année suivante il publia un autre code sur les matières civiles. L'auteur de l'examen réfute cette assertion, et en entrant dans beaucoup de détails sur ces lois, il cherche à prouver, ou du moins il établit la présomption qu'il n'a été fait sous ce roi qu'un seul recueil de lois, et que ce n'est que dans l'édition de Resenius qu'on trouve le prétendu code ecclésiastique tiré du milieu du recueil législatif, fait par ordre de Christian II.

69. **HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE**; par J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI; 2^e. édit., revue et corrigée. T. I à VI; in-8°. Paris, 1825; Treuttel et Würtz.

L'analyse de ce grand ouvrage paraîtra successivement dans les prochains cahiers.

70. **MÉMOIRES HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LE ROYAUME DE NAPLES**; par le comte GR. ORLOFF; publiés avec des notes et des additions, par M. AMAURY DUVAL, membre de l'Institut. 2^e. édit., revue et corrigée. 5 vol. in-8°. Prix, 35 f. A Paris, 1825, Strasbourg, et Londres, Treuttel et Würtz.

Nous rendrons compte incessamment de la 2^e. édition d'un ouvrage que le succès mérité de la première, recommande suffisamment à nos lecteurs.

71. **VOYAGE EN SARDAIGNE, ou Description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités**; par le chev. Albert DE LA MARMORA, capitaine à l'état-major du vice-roi de Sardaigne, et membre de plusieurs Sociétés savantes. (Extrait du prospectus.)

La Sardaigne, peu connue jusqu'à nos jours, offre cependant le plus vif intérêt tant par les révolutions politiques dont elle

a été le théâtre , que par ses antiquités , la richesse et la variété de ses productions naturelles , et les mœurs fortement caractérisées de ses habitans. On avait lieu de s'étonner qu'un pays si voisin de nous n'eût pas été parcouru par un voyageur impartial et éclairé, dans le seul but de nous en donner une description exacte. M. de la Marmora a rempli cette tâche de manière à assurer le succès de l'ouvrage qu'il présente au public. Après avoir donné un abrégé succinct de l'histoire politique de la Sardaigne , il décrit avec plus de détails la partie statistique et physique , et offre l'ensemble d'un travail résultat de connaissances très-étendues et de six années consécutives des recherches les plus exactes faites sur les lieux mêmes. Cet ouvrage en un vol. in-8°. paraîtra incessamment , chez Delaforest , libraire-éditeur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 7, et sera accompagné d'un atlas in-4°. oblong , contenant plusieurs dessins de costumes et cérémonies locales , d'une exactitude parfaite , exécutés avec luxe et coloriés avec le plus grand soin.

Conçu sur un plan tout différent de celui qui vient de paraître sous le titre d'*Histoire de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne* (par M. Mimault), l'ouvrage de M. de la Marmora ne donne qu'un précis de quelques pages des événemens historiques qu'il expose cependant avec beaucoup de clarté ; mais il répand beaucoup de jour, et donne des détails précieux sur les mœurs , les costumes , la météorologie et la physique du pays dont l'auteur a fait une étude particulière.

72. HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE DES FRANÇAIS, ou Tableau des mœurs, caractères, coutumes et usages de nos ancêtres, aux différentes époques de la monarchie ; ouvrage rédigé d'après Montfaucon, Legendre, le Grand-d'Aussy, etc., et orné de 16 pl. grand in-12 de 372 p. Paris, 1824 ; Saintin.

Nous avons annoncé dans le *Bulletin* de février 1825, p. 187, un ouvrage qui paraît sortir de la même fabrique et dont les planches sont en partie les mêmes, s'il nous en souvient bien. Cet ouvrage est intitulé *Tableau historique des monumens, costumes et usages des Français depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, tiré également de Montfaucon, Legendre, etc. Paris, 1824 ; Thiériot et Belin. Ces deux ouvrages sont au moins cousins germains , mais non

ne pouvons vérifier la parenté n'ayant point le deuxième à notre disposition.

L'auteur commence, comme de raison, par les Gaulois, puis il passe aux Francs. Il décrit la cérémonie du guy, les principales divinités des Gaulois, le champ de mai, les cours plénières, la réception d'un chevalier, les tournois, les joutes, les armes, les livrées, les divers jugemens et preuves, les coutumes religieuses, etc.; il cherche même à donner un aperçu de l'état des sciences et des arts aux principales époques de la monarchie. Il traite ensuite des usages relatifs à la nourriture, à la culture de la terre. Il décrit le festin du paon, les jeux, les divertissemens, les fêtes, la chasse, les processions, la fête des fous, etc.; puis il donne les costumes dans les différens temps de la monarchie, parle des cheveux et de la barbe, et termine par un tableau général des mœurs françaises sous les trois races. En résumé, cet ouvrage est recommandable parce qu'il contient une foule de choses curieuses et instructives qu'on trouve rarement réunies, et dont il peut contribuer à répandre la connaissance; on voudrait quelquefois y voir un peu plus de critique, mais en général l'auteur a puisé les renseignemens dans les écrivains les plus accrédités.

D.

73. TRISTAN LE VOYAGEUR, ou la France au XIV^e. siècle; par M. DE MARCHANGY. Seconde édit., To. I et II, in-8°. ensemble de 55 feuilles trois quarts. Prix : 14 fr. Paris, 1825; Urbain-Canel et Maurice.

Il serait superflu de chercher à faire connaître à nos lecteurs un ouvrage déjà connu de l'Europe littéraire et savante. Les journaux de Paris en ont donné des analyses étendues, et il est peu de personnes jalouses de se tenir au courant des productions nouvelles les plus saillantes qui n'aient lu cet ingénieux et intéressant tableau des mœurs et usages de nos ancêtres. Le savant auteur de la *Gaule poétique* a voulu peindre par les récits de Tristan, voyageant dans toutes les campagnes et les villes de France, cet état caractéristique de notre patrie, avant l'époque où de grandes révolutions dans les idées en provoquèrent aussi dans les coutumes et les habitudes des Français. Il n'entre point dans notre cadre d'examiner cet ouvrage sous le rapport purement littéraire, et de savoir s'il appartient

G. TOME V.

6'

plus ou moins à l'école romantique ou à l'école classique ; il nous conviendrait davantage de chercher à apprécier l'esprit de cette composition. Personne ne saurait, sans doute, contester à M. de Marchangy l'exactitude des faits ; il a puisé à toutes les sources de notre histoire ancienne et du moyen âge, et l'on peut, l'on doit, en général, s'en rapporter à lui sous ce rapport. Mais comme peintre ou comme poète, il a dû chercher à produire un certain effet ; il y a plus, il n'eût peut-être composé qu'une pâle ou froide compilation, s'il n'eût pas été animé par une idée puissante et féconde : cet effet, il l'a trouvé, sans altérer les détails historiques, soit par la différence dans le coloris, soit en mettant en première ligne telle ou telle partie de son tableau, et dans l'ombre telle autre, soit en adoucissant ou éclairant vivement certains objets. De là est résulté une peinture brillante, pleine d'intérêt et qui porte à regretter le bon vieux temps. Dans une introduction pleine de verve, comme tout ce qu'écrivit M. de Marchangy, il montre clairement les sentimens qui l'ont dominé dans tout le cours de son beau travail : *Quand un peuple, dit-il, a laissé tomber dans le mépris et l'oubli ses institutions, il faut qu'il les retrouve ou qu'il meure, car sa nature est telle qu'il ne peut vivre sans elles.* Nous pourrions d'abord demander à cet habile écrivain quels sont les peuples qui ont conservé leurs institutions primitives ; la Turquie, l'Inde et la Chine sont, à la vérité, des exemples, mais quelle nation envierait leur sort ? Tous les autres peuples ont vu modifier et changer même leurs institutions, sans mourir précisément, car un peuple ne meurt pas. Si l'on admettait cependant cette proposition, il serait fort à craindre que nous mourussions, car il paraît difficile de pouvoir revenir à toutes les institutions de notre ancienne monarchie, emportées par le temps qui depuis a changé presque partout celles des autres peuples. Ainsi nous péririons en compagnie, et ce serait alors la fin du monde. Quoi qu'il en soit, si nous devons mourir, tâchons de vivre le mieux possible avec les institutions qui nous régissent et d'éloigner l'heure fatale, puisque nous sommes prévenus à temps du danger qui nous menace.

M. de Marchangy trace un tableau très-*sentimental* du bonheur dont jouissaient dans le moyen âge les diverses classes de la société en France. *Sentimental* est le mot propre, car les jouissances qu'il rappelle sont toutes de sentiment ; ce sont des

dévotions champêtres, des réjouissances commémoratives, des fêtes patronales ou de famille, les cantiques de Noël, les vœux du 1^{er}. de l'an, les repas de l'Épiphanie, etc.; des satisfactions d'amour-propre, telles que de porter la bannière de sa communauté, d'être élu connétable ou roi au jeu de l'arquebuse, etc. Sans doute on doit vivement regretter le temps où des jouissances qui ne laissaient point de regrets, où des joies modestes et pures, où le contentement de la bonne conduite et la paix de la conscience avaient un véritable empire sur les cœurs; mais cet état de la société où les choses se passent ainsi est malheureusement fugitif, il ressemble à l'époque de l'adolescence des individus: on n'y revient pas. D'ailleurs à côté de ce tableau vrai et touchant, il eût fallu placer en parallèle la brutalité sauvage, la cruauté, la débauche répandue dans toutes les classes; l'arbitraire des princes, les révoltes, les pillages des seigneurs, les licences du clergé, etc., dont les exemples sont trop fréquents. Si le bon temps des jouissances innocentes et pures est passé, on a d'ailleurs gagné sous les autres rapports. Le bonheur de toutes les classes consiste aussi à jouir d'une honnête aisance, plus générale aujourd'hui, à être logé, nourri et vêtu plus sainement. Les épidémies, les famines ont diminué; quelques personnes, peut-être, ne mettent pas tout cela au nombre des avantages des temps modernes, mais je doute qu'on ne soit pas généralement satisfait de ces résultats.

Tout ce que dit ensuite M. de Marchangy, sur les droits des communes et des provinces, sur la magistrature et le clergé est très-juste, mais il ne présente jamais qu'un côté de la médaille, et si nous sommes loin d'avoir en fait d'institutions tout ce qu'un zèle éclairé peut désirer, nous pensons que nous sommes plus près du but qu'on n'en était au XIV^e. siècle, et que si nos anciennes institutions, bonnes pour le temps, nous étaient rendues, M. de Marchangy lui-même en serait peu satisfait, à moins qu'un miracle ne le remît lui et toute la France dans le même état moral où étaient alors nos ancêtres. C'est en vain qu'on disserte et qu'on discute, les siècles se succèdent et emportent avec eux et sans retour le passé, sans laisser d'expérience aux peuples ni aux rois, qui marchent cependant à leur insu, et quoi qu'ils fassent, vers un avenir dont la providence seule a le secret. Tout ce qu'on peut dire, c'est que plus les institutions seront en rapport avec l'état moral actuel de la na-

tion, plus elles seront basées sur la raison et l'équité, moins on fera de la religion un instrument de politique, plus on doit espérer que les mœurs se rapprocheront de ce qu'avait de respectable l'époque que regrette M. de Marchangy, et cela tout en conservant la supériorité des temps actuels sur les temps passés, quant aux résultats immenses de la civilisation et du progrès des sciences et de l'industrie.

Cette seconde édition que nous annonçons n'est pas moins soignée que la première, le papier est fort et l'impression digne du siècle actuel. F.

74. HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA MAISON ROYALE DE BOURBON, contenant les naissances, actions mémorables, alliances et décès de tous les princes et princesses de cette illustre maison, avec leurs descendances directes, depuis Robert-le Fort jusqu'à nos jours, d'après les monumens et les traditions les plus authentiques; par N. L. ACHAINTE; tom. 1^{er}. in-8^o. de 30 feuil. ; prix, 7 f. 50, et sur gr. pap. vélin 15 f., avec les armoiries coloriées 20 f. Paris, 1825; Mansut fils.

Le but de l'auteur de cet ouvrage a été de rassembler tous les renseignemens que nous ont laissés Sainte-Marthe, le père Anselme et ses continuateurs, Desormeaux et tous les historiens anciens et modernes, et d'en composer en deux volumes in-8^o. l'histoire généalogique de tous les individus dont se compose l'ancienne et illustre maison de Bourbon, en offrant pour chacun d'eux une notice biographique dont tous les détails inutiles, tous les faits qui rentrent dans l'histoire générale seraient écartés.

M. Achaintre a partagé son travail en deux sections, dont l'une contient toutes les branches issues de la tige commune depuis Robert-le-Fort jusqu'à Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV; l'autre renferme les branches principales et collatérales depuis ce chef jusqu'à nos jours.

M. Achaintre heureusement n'a point cherché à deviner les énigmes que présente certaine question historique, il s'est sagement borné à rapporter les témoignages des historiens les plus accrédités. Il donne d'abord les *descendances* de Robert-le-Fort *par les mâles*, puis les *descendances par les femmes*. Il rap

porté pour les premières les diverses opinions sur l'origine de Robert-le-Fort, d'où, dit-il, descend en ligne directe la 3^e. race de nos rois, dite des *Capétiens*. Eudes et Robert II, ses fils, et Hugues le Grand, fils du dernier de ces princes et père de Hugues Capet, chef de la 3^e. dynastie, ouvrent la scène. Il suit la filiation jusqu'à saint Louis dont le 6^e. enfant, Robert, comte de Clermont, fut la tige de la maison royale de Bourbon.

La descendance féminine est divisée en deux dynasties : 1^o. la 1^{re}. dite *Bourbon l'ancien* commence à Aymar, sire de Bourbon, seigneurie du Bourbonnais érigée, à ce qu'on croit, du temps de Clovis vers 509; 2^o. la 2^e. dynastie est appelée *Bourbon-Dampierre*, laquelle commence à Guy II, sire de Dampierre, seigneurie du comté de Champagne, à 8 lieues de Troye, qui épousa Mahaut, dame de Bourbon, fille unique d'Archambaud VII dernier sire de Bourbon de la 1^{re}. dynastie. Du sire de Dampierre et de Mahaut naquit Archambaud VIII, qui succéda à la baronie de Bourbon et prit les armes et le cri de cette maison. M. Achaintre remarque que les deux plus illustres maisons de l'Europe, celle de France et celle d'Autriche, tirent leur origine maternelle de la dynastie des Bourbons-Dampierre.

Béatrix, baronne de Bourbon, fille d'Agnès de Bourbon et de Jean de Bourgogne, termine cette dynastie, et par son mariage avec Robert, comte de Clermont, 6^e. fils de saint Louis, porte la terre de Bourbon dans la famille du comte de Clermont dont le tombeau a été pendant long-temps au musée des Petits-Augustins.

Louis, fils de Robert, fut récompensé de ses services par l'érection de sa baronie de Bourbon en duché-pairie sous Charles IV. Pierre I, Louis II, qui eut pour sœur la malheureuse Blanche de Castille; Jean I, Charles I, Jean II, Charles II, Pierre II, continuent la filiation, et ce dernier, qui n'eut qu'un enfant mâle mort en bas âge, termine la descendance directe de la 1^{re}. branche de la maison de Bourbon, dite *Bourbon-Clermont*.

La 2^e. branche, appelée *Bourbon-Montpensier*, commence à Louis I de Bourbon, 3^e. fils de Jean I. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui fut lieutenant du roi de France à Naples, lui succéda; puis vint Louis II, Charles III, ou le fameux connétable de Bourbon; François de Bourbon son fils, armé chevalier par Bayard, mais mort en bas âge, termine cette branche.

La 3^e. branche dite *Bourbon-la-Marche et Bourbon-Vendôme* commence à Jacques I, frère de Pierre I, de la 1^{re}. branche; Jean I, connétable de France; Jacques II, grand chambellan de France, qui devint l'époux de la fameuse Jeanne II, reine de Sicile : roi lui-même un moment pour redevenir comte de La Marche. Il mourut sans laisser d'enfant mâle légitime.

Louis, fils de Jean I, commence les *Bourbons-Vendôme*; Jean II, François et Charles si fameux sous le nom de duc de Vendôme, frère du célèbre comte de St.-Paul, tous deux fils de François de Bourbon, continuent cette branche. Le duc de Vendôme eut, comme l'on sait, pour fils 1^o. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de notre Henri IV, 2^o. François de Bourbon, comte d'Enghien, vainqueur à Cérsoles, etc., et 3^o. Charles II, cardinal, archevêque de Rouen, compétiteur d'Henri IV, que Mayenne fit proclamer roi sous le titre de Charles X, ce dernier termine les Bourbons-Vendôme.

Louis I de Bourbon, fils de Jean II et frère de François, a donné naissance aux princes de la Roche-sur-Yon et aux ducs de Montpensier (n^{elle}. série). Son fils Louis II, François, Henri de Montpensier, continuent cette division de la branche de Vendôme qui se termine à la fille du dernier, Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans.

Sur chacun des princes dont nous venons de donner la nomenclature M. Achaintre donne une notice fort intéressante. Après la chronologie historique des diverses branches que nous venons d'indiquer, il mentionne les branches collatérales naturelles-légitimes ou reconnues de la maison de Bourbon, savoir, Bourbon-Carency, Duisant, Préaux, Busset, Lavédan, Malause, Bazian, Ligny et Rubempré.

Ici se termine le premier volume de cet ouvrage, composé avec méthode et où l'auteur a semé beaucoup d'intérêt.

F.

75. GALERIE MÉTALLIQUE DE GRANDS HOMMES FRANÇAIS, collection de 120 médailles dessinées, gravées et publiées par NORMAND fils, accompagnées d'une notice biographique; 2 liv. in-4^o, sur Jésus, de 2 f. et demie. Prix de chaque, 5 f. Paris; Normand fils.

76. MÉMOIRES DE P. L. HANET-CLÉRY, ancien valet de chambre de Madame Royale, aujourd'hui Dauphine, et frère de Cléry, dernier valet de chambre de Louis XVI ; munitionnaire-général des armées, agent-général des hôpitaux militaires à Saint-Domingue, conservateur des forêts dans l'île de Corse, etc., 1776-1823. 2 vol. in-8., ensemble de 44 feuilles ; plus les portraits des deux frères. Prix, 12 fr. Paris ; Eymery.
77. MÉMOIRES SECRETS ET UNIVERSELS des malheurs et de la mort de la reine de France ; par M. LAFONT D'AUSSONNE. Nouvelle édition ornée du portrait de cette princesse, et du *fac simile* de son testament. In-8. de vingt-sept feuilles et demie. Plus, le portrait et le *fac simile*. Paris ; Petit.
78. RÈGNE DE LOUIS XVIII, ou histoire politique et générale de l'Europe depuis la restauration, avec le développement des principes qui sont devenus la base de la politique de la Sainte-Alliance ; par M. BARBET DU BERTRAND. 2 vol. in-8., ensemble 56 feuilles $\frac{1}{4}$, plus, 2 pl. Paris ; Babœuf.
79. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE SOUS NAPOLÉON, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon. Tome VI, écrit par le général comte de MONTHOLON. In-8. de 35 feuilles $\frac{1}{8}$. 7 fr. 50 cent. Paris ; Bossange frères.
80. ANALYSE DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON et de la Grande-Armée en 1812 ; par le général comte de SÉGUR. In-8. de 7 feuil. 2 fr. 50 cent. Paris ; Trouvé.
81. PORTEFEUILLE DE MIL HUIT CENT TREIZE, ou Tableau politique et militaire renfermant, avec le récit des événemens de cette époque, un choix de la correspondance inédite de l'empereur Napoléon et de celle de plusieurs personnages distingués, soit Français, soit étrangers, pendant la première campagne de Saxe, l'armistice de Plesswitz, le congrès de Prague et la seconde campagne de Saxe ; par M. DE NORVINS. Deux vol. in-8., ensemble de 65 feuilles $\frac{1}{4}$. Prix, 15 fr. Paris, 1825 ; Mongie aîné.

82. CONJURATION DU GÉNÉRAL MALLET CONTRE NAPOLÉON; par le sieur d'A...., ancien directeur général de la police à Hambourg. In-12 de 8 feuilles $\frac{3}{4}$. Paris, 1825; Ponthieu.
83. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA LORRAINE; par M. ÉTIENNE fils. In-18. Paris, 1825. Lecoq et Durey.

Les résumés historiques sont une des apparitions intéressantes de notre époque; tout a été déjà dit sur leur utilité, particulièrement de ces résumés des histoires de nos provinces, si négligées depuis l'influence exclusive qu'en politique, en littérature et en morale, en France et depuis plusieurs siècles exerce la capitale sur les provinces, dont les antiques annales cependant forment la véritable histoire primitive de notre origine et de notre existence nationale. Il faut le dire, il y a encore entre les contrées dont se composent les anciennes provinces, des souvenirs, des liens, des intérêts communs; certes, la division de la France par départemens est une des plus utiles conceptions de la mémorable époque de 1789, puisqu'elle nous a procuré l'avantage inappréciable d'une unité administrative, judiciaire et topographique. Mais ne serait-il pas possible d'unir les contrées dont se composent nos principales provinces par quelque lien ostensible et judiciaire, religieux, littéraire, militaire, comme cela a lieu en réalité presque partout par l'existence des tribunaux supérieurs, des sièges épiscopaux, des Académies, des gouvernemens militaires? Cette idée, dont l'exécution sage serait propre, je crois, à concilier tous les souvenirs et tous les avantages, me paraît confirmée surtout par un coup d'œil sur l'état des contrées dont se compose l'ancienne Lorraine. On y reconnaît une foule de traits communs, et qui semblent indestructibles dans les vallées des Vosges, aux bords de la Meuse, dans l'antique cité de Léopold et de René, et dans la ville moderne et élégante qu'éleva dans la même enceinte le génie de Stanislas. Peu d'histoires de nos provinces présentent un intérêt pareil à celui de la Lorraine; c'est pour ainsi dire un cadre rétréci où se réfléchissent les principaux rayons de l'histoire des temps modernes; dans ses longues annales paraissent tour-à-tour les derniers jours de l'empire romain et les premiers jours des nouveaux états; les moines et la féodalité; les croisades et Jeanne-d'Arc; Louis XI et Charles-le-Téméraire; la guerre de

la Suisse ; les troubadours au temps de René de Provence ; les exploits de son petit-fils sous les murs de Nanci ; l'altier ministre de Louis XIII , humilié par le patriotisme d'un grand artiste qui refuse de graver le siège de sa ville natale ; Louis XIV dans le palais du duc de Lorraine ; les premiers progrès des sciences marqués en Lorraine par le célèbre médecin Charles de Poix ; la renaissance des lettres par des poèmes patriotiques tombés dans l'oubli avec l'idiome dans lequel ils sont écrits ; les premiers essais de philanthropie tentés en Lorraine par les augustes parens des princes qui les accomplirent dans l'heureuse Toscane ; les conceptions de la philosophie , les inspirations de l'humanité , favorisées et encouragées à la cour de Luneville par la raison supérieure et l'âme noble de Stanislas, qu'amènent en Lorraine la fortune d'un nouvel empire ; les malheurs d'un grand roi et d'une nation distinguée ; et de nos jours enfin les premiers efforts du courage et du patriotisme , leurs derniers sacrifices dans les lieux qui virent naître Drouot , Saint-Cyr , Oudinot , Ney et Molitor.... Malgré leur mérite incontestable , aucune des anciennes histoires de la Lorraine ne peut être regardée comme satisfaisante , ni les recherches du savant et respectable abbé de Senonne , de dom Calmet , ni les descriptions de Durival , ni les brillantes mais incomplètes Annales de l'abbé Bexon. Le jeune auteur du résumé de l'histoire de la Lorraine a consulté avec fruit tous ses devanciers , et en donnant à son abrégé le cachet de son propre talent , il a laissé bien peu de choses à désirer. Des recherches consciencieuses , des réflexions justes , des sentimens nobles et élevés , un style toujours correct et élégant , telles sont les qualités qui distinguent le résumé de l'histoire de la Lorraine par M. Étienne fils.

MICHEL BERR.

84. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE , ou châteaux , églises et autres monumens des départemens du Haut et Bas-Rhin , avec un texte historique et descriptif ; par MM. DE GOLBERY et SCHWEIGHAÆRER fils. 4^e. liv. In-fol. avec 4 pl. , Mulhouse et Paris , 1825 ; Engelmann.

Cette nouvelle livraison d'un ouvrage non moins remarquable par son étendue et l'ensemble des recherches historiques , que par la beauté et la fidélité de ses planches , est relative au château de Haut-Landsberg (2 planches) et à la cathédrale de

Colmar (2 planches). Le texte n'a pas été donné avec les figures, une grave maladie n'ayant pas permis à M. de Golbery de s'en occuper; mais ce texte sera donné avec la prochaine livraison.

85. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VILLE DE TOULON en 1793, rédigés par M. J. PONS, professeur de rhétorique au collège de Toulon; in-8°. 25 f. et $\frac{1}{2}$, plus une pl. (Portrait de Louis xvii). Paris, Trouvé.

86. PRÉCIS SUR LA VILLE DE MONTFORT-L'AMAURY, et histoire chronologique des seigneurs de cette ville, depuis la construction de son château fort jusqu'à la révolution de France (996—1792); par M. M. J. L'HERMITTE; in fol. 9 f. plus une pl. Paris, Dupont.

87. HISTOIRE DE L'EXPÉDITION DES FRANÇAIS A SAINT-DOMINGUE, sous le consulat de Napoléon Bonaparte; par Antoine MÉTRAL; suivie des Mémoires et Notes d'Isaac LOUVERTURE sur la même expédition et sur la vie de son père; ornée du portrait de Toussaint et d'une belle carte de Saint-Domingue. In-8°. de xii et 348 pag. Prix, 7 fr. Paris, 1825; Fanjat aîné.

Cet ouvrage ne pouvait paraître dans une circonstance plus favorable. La reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement français ayant donné une nouvelle activité au commerce de l'Europe avec cette reine des Antilles, chacun est intéressé à connaître l'histoire de cette île célèbre, et les principales circonstances des événements qui ont fait perdre à la France une si belle colonie. L'auteur avait déjà publié en 1818 une *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue*, livre dont il prépare une nouvelle édition, la première étant épuisée depuis long-temps: il n'a cessé dès-lors de recueillir des notes et des matériaux pour l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, qui est moins une continuation du premier qu'un tableau complet, quoique dessiné à grands traits, de l'histoire d'Haïti depuis sa découverte en 1492 jusqu'à 1804. Il l'a divisé en iv livres. Le premier, après une introduction contenant une description sommaire de l'île et un tableau rapide des établissemens des Européens à Saint-Domingue, retrace l'insurrection des noirs, l'expédition du général Leclerc et de Rochambeau, jusqu'à l'occupation de la ville de Santo-Domingo par les Français. Dans le deuxième livre, on ne voit que des scènes de sang et de carnage. Après la plus vive résis-

tance, on obtient la soumission de Christophe et du féroce Dessalines, et l'on conclut avec Toussaint le traité du 1^{er} mai 1802. Au livre suivant, la scène change : Toussaint, enlevé par surprise, est envoyé en Europe, et une épidémie affreuse s'étant déclarée dans l'armée française, les nègres se soulèvent sur tous les points de l'île. Dans le dernier livre, on voit Rochambeau, demeuré commandant en chef après la mort de Leclerc, donner à cette guerre un caractère d'atrocité inouï jusqu'alors et qui est suivi d'horribles représailles. Enfin les débris de l'armée quittent Saint-Domingue en octobre et novembre 1803. On regrette que l'auteur n'ait pas donné en quelques pages un précis des événemens subséquens jusqu'à nos jours, ce qui eût rendu son travail plus complet. Quant à la manière dont il s'en est acquitté, les lecteurs du Bulletin historique connaissent depuis long-temps le genre de talent de M. Métral par diverses analyses d'ouvrages historiques écrites avec beaucoup de chaleur. Loin d'avoir la sécheresse d'une chronique ou la monotonie de simples annales, le livre que nous annonçons est un tableau tracé avec feu, et qui rappelle au lecteur la manière dont M. Ségur a peint les désastres de l'expédition de Russie. Les mémoires et notes d'Isaac Louverture, morceau de plus de cent pages, entièrement neuf et inédit jusqu'à ce jour, rendent ce livre indispensable à tous ceux qui par goût ou par besoin veulent étudier l'histoire moderne dans ses sources. Le tout est terminé par l'ordonnance du roi sur l'indépendance de Saint-Domingue. Ceux qui ne connaissent la guerre d'Haïti que par le Moniteur ou par les mémoires du général Pamphile-Lacroix, trouveront sans doute que M. Métral s'est passionné pour les noirs, et qu'il exalte trop le caractère de son héros Toussaint : la comparaison d'un ouvrage avec l'autre offrirait peut-être le moyen d'approcher, autant qu'il est donné à l'homme de le faire, du vrai point de la vérité historique.

Le portrait de Toussaint, qui sert de frontispice, est une copie lithographiée de celui qui parut en 1802, gravé par Bonneville, en tête de la vie de Toussaint-Louverture, par Dubroca.

La carte de Saint-Domingue, qui termine l'ouvrage, dressée par J. B. Poirson en 1803, mais revue et augmentée, est sur une assez petite échelle (1—1,780,000); elle indique néanmoins avec beaucoup de netteté tous les points remarquables par quelque fait militaire. La *Crête à Pierrot*, célèbre par l'opiniâ-

tre résistance de Dessalines , s'y trouve même indiquée à deux endroits différens. Si c'est une faute du graveur en lettre, nous engageons l'auteur à la faire corriger dans les éditions suivantes, dont il rendrait aussi l'usage plus facile pour les recherches, en y ajoutant une table alphabétique des noms propres. C. M. P.

88. HISTOIRE D'HAÏTI (île de St.-Domingue) depuis sa découverte jusqu'en 1824, époque des dernières négociations entre la France et le gouvernement haïtien ; par M. Charles MALO. Nouvelle édit. suivie de pièces officielles et justificatives. In-8°. de 480 p. Paris, 1825 ; Louis Janet.

La 1^{re}. édition de cet ouvrage s'arrêtait au moment de la mission de M. Dauxion Lavayse à St.-Domingue ; celle-ci continue le récit historique jusqu'en 1825, et offre par conséquent l'exposé sommaire des diverses négociations tentées de part et d'autre entre la France et St.-Domingue depuis 1816 jusqu'à la fin de 1824. Ces augmentations font la matière des deux derniers chapitres auxquels se rapportent quelques pièces justificatives ; entre autres la déclaration du président Boyer du 18 oct. 1824. La mort de Pétion auquel succède le général Boyer, la mort de Christophe, la fusion du royaume et de la république d'Haïti en une seule république sous la présidence de Boyer, forment la matière du 1^{er}. de ces deux chapitres ; le 2^e. comprend les négociations de M. Aubert du Petit-Thouars, celles de M. Esmangart avec le général Boyé à Bruxelles ; avec MM. Larose et Rouanez ; le voyage de M. Laujon à Haïti, et enfin le rapport des commissaires Larose et Rouanez, à leur retour d'Europe, au président, etc.

MÉLANGES.

89. GESCHIED EN LETTERKUNDIG MENGELWERK. Mélanges historiques et littéraires, par Jacq. SCHELTEMA. Vol. IV, n°. 1. 268 p. in-8°. Utrecht, 1825, van Terveen.

Dans ce 4^e. volume on trouve une traduction hollandaise de la harangue prononcée en 1578, par Philippe van Marnix, à la tête d'une ambassade des Pays-Bas, à la diète de Worms, et que l'éditeur regarde comme un modèle d'éloquence politique ; la défense de Gerhard van Loon, morceau d'un intérêt local, et une notice sur Jean Wier, représenté comme un des premiers qui aient osé se déclarer, au 16^e. siècle, contre les supplices cruels des prétendus sorciers. D.

90. VERZEICHNISS ALLER BRAUCHBAREN IN DEUTSCHLAND ERSCHIENENEN BÜCHER ÜBER GESCHICHTE , GEOGRAPHIE , etc. , ou catalogue de tous les livres utiles, anciens et modernes, et principalement de ceux qui ont paru en Allemagne depuis 1750 jusqu'au milieu de 1824 , concernant l'histoire, la géographie et les sciences qui y sont relatives ; ou sur l'histoire des pays, des peuples, des hommes, la culture, la littérature, les sciences, l'histoire universelle de la religion, biographie, description politique et historique de la terre, des pays et des villes, statistique, voyages, bibliographie universelle, archæologie, mythologie, chronologie, numismatique, généalogie, héraldique et diplomatique ; suivi d'un registre de matériaux. Pr. 1 rthl. 4 gr. Berlin, 1825 ; Enslin.

Cette énumération comprend 9000 articles dans 26 feuilles en petits caractères.

91. THÈSES SOUTENUES A UPSAL. (*Leipz. litt. Zeitung*, 1825, juillet, p. 1266.)

Voici les dissertations qui ont été publiées à l'université d'Upsal vers la fin de l'automne 1824.

Epistola kahirensis ad Bonaparte, data arab. et latinè. Pro gradu philosoph., J. NORBERG, *West Dalek*. 1 feuille.

Primum Odarium Anacreontis Melici vatis. A. FISSELL, *Ostrogothus*, 1 f.

De Pelasgis Græciæ ab originibus. Part. I, baron de LIVEN, *Ostrog.* 1 f. ; P. II, J. HELLSTROM, *Ostrog.* 2 feuilles.

Pythææ Massiliensis Fragmenta. P. I, K. BELLANDER, *West-Dalek.* 1 f. ; P. II, M. NOCOLAI, *Ostrog.* 1 f. ; P. III, F. KJELLBORG, *Sud-Ner.*, 1 f. ; P. IV. IVERUS, *West Dalek*, 2 f.

De imperio Trapezuntino. P. III, J. COLLIN, *Westrog.*, 1 f. P. IV, J. SELGGREN, 1 f.

Propheta Hoseas in vernaculam metricè versus. P. I, D. GELLERSTEDT, 1 f.

92, GOETTINGUE. — *Programme des cours de l'Université.* — Nous avons sous les yeux le programme des cours de l'université de Göttingue. Les sciences y sont toutes enseignées avec la plus grande érudition et dans tous les développemens dont elles sont susceptibles. Les noms de célèbres professeurs garantissent la vérité de cette assertion. Voici un extrait de ce pro-

gramme en ce qui concerne l'histoire et l'archæologie. M. Heeron enseigne l'histoire ancienne, celle des constitutions des états de l'Europe depuis la migration des peuples jusqu'à nos jours; enfin dans un troisième cours, il s'occupe de la statistique. M. Miller, si jeune encore et dont la réputation est déjà si justement établie, entretient ses auditeurs de la mythologie et des religions de l'antiquité. M. Mathæi donne des leçons sur l'histoire et la géographie de la Palestine, M. Høek sur l'histoire politique des états de la Grèce. Outre l'histoire du moyen âge, M. Sartorius s'occupe aussi du droit public des états de la maison de Nassau. Le droit public de l'Allemagne, en général, est confié à M. Kraut, et la philosophie de l'histoire à M. Krause. L'archæologie est entre des mains non moins habiles. On nomme pour l'arabe M. Tychsen qui enseigne aussi le persan, et M. Ewald qui de plus est professeur d'hébreu, de syriaque et de chaldéen. La langue grecque appartient à des maîtres connus par d'excellens ouvrages de philologie; il en est de même de la littérature des Romains; ce sont M. Mittscherlich, Dissen, Albert Lion, Lachmann, Lünemann et Culemann. Nous voyons aussi reparaître le nom du savant auteur du *Minyens d'Orchomène*. La bibliothèque est ouverte tous les jours; la société royale des sciences se réunit tous les samedis. G.

93. BRUXELLES. — *Prix proposés par l'Académie royale.*

L'Académie propose pour 1826 les questions suivantes :

- » Quelles étaient les véritables attributions des états dans les
- » différentes provinces, d'après la constitution de chacune ?
- » Quels étaient leurs rapports tant avec le souverain qu'avec la
- » nation ? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'in-
- » fluence dans les diverses provinces ? Quels changemens ont-ils
- » subis dans leur organisation aux diverses époques ?

Ce n'est pas sous le point de vue purement historique que l'Académie désire que cette question soit traitée; c'est principalement sous le rapport politique qu'elle doit être envisagée. Ce n'est pas la simple histoire, ce n'est pas l'organisation matérielle des états que l'Académie demande (les Mémoires de Nény ont suffisamment développé la matière sous ce double rapport), ce sont leurs attributions constitutionnelles, leurs relations administratives, leur influence morale qu'il importe de faire connaître.

Donner un précis historique de l'administration des diverses provinces des Pays-Bas autrichiens à l'époque du règne de l'impératrice Marie-Thérèse.

» Faire connaître l'état politique, administratif, civil, religieux et militaire, ainsi que celui de la population, des fabriques et manufactures, du commerce, de l'instruction publique, des lettres, des arts et sciences sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, dans les provinces des Pays-Bas dans lesquelles ces princes exerçaient leur autorité. » (*Messag. des Sc. et arts*, 4^e. à 7^e. liv., 1825, p. 239.)

94. BIOGRAPHIE NOUVELLE DES CONTEMPORAINS, ou dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers; par M. ARNAULT, A. JAY, E. JOUY, J. NORVINS et autres hommes de lettres, magistrats et militaires. Tome XX et dernier. In-8°. , 29 f 1/2, plus des pl. pr. 9 fr. Paris, 1825; Babeuf.

95. BIOGRAPHIE DES HELLÈNES. 1^{er}. cah. Constantin Canaris, in-8°. , 2 f. 1/2, 2 fr. Paris, 1825; Delaunay.

96. HISTOIRE DU GÉNÉRAL LA FAYETTE, par un citoyen américain; trad. de l'anglais, par M***. In-8°. , 6 fr. 1/2. Paris, 1825; Ponthieu.

97. VIE POLITIQUE ET MILITAIRE D'EUGÈNE BEAUHARNAIS, vice-roi d'Italie. par M. ANT. AUBRIET, auteur de la vie de Cambacérès; in-8°. , de 5 feuil. 3/9, plus le portrait du prince Eugène. Paris, 1825; Imbert.

La vie d'Eugène Beauharnais ne peut manquer d'intéresser généralement. Les qualités brillantes qu'on ne saurait lui contester, sa conduite comme vice-roi d'Italie, celle qu'il tint après la perte de sa haute fortune, lui ont valu le silence ou les éloges de ses ennemis. Les détails militaires, très-étendus dans cet ouvrage, où il était impossible qu'ils n'occupassent pas une grande place, auraient peut-être besoin quelquefois de rectifications. Adoré de ses soldats, Eugène emporta les regrets des peuples de l'Italie qu'il gouverna long-temps. Milan lui doit plusieurs monumens et d'utiles établissemens industriels; son séjour en Bavière et l'attachement de son beau-père sont autant de faits qui honorent sa mémoire.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	Page.
Forme des Caractères hébraïques; M. Vigerano.	1
Grammaire hébraïque; M. Hanno.	2
Sur le mot hébreu <i>Kesitha</i> ; M. Münter. — Mélanges asiatiques; M. Abel Remusat.	3
Essai sur le système hiéroglyphique de MM. Young et Champollion; M. Salt.	6
Gramm. arabe; M. Hezel. Du mètre des vers arabes; M. Ewald. . .	13
Description de l'Irak; M. Uylenbroek. — Calliope; M. Mynas. . .	14
Scholies d'Homère; M. Bekker. — Songe de Lucien; M. Pauly. — Démosthènes et Euripide; M. Wolper.	18
Sur Aristote; M. Bekker. — Théorèmes d'Euclide; M. Wurm. . .	20
Écrits de Denys l'Aréopagiste; M. Engelhardt. — Texte des lois des 12 tables; M. Dirksen.	21
Manuscrit de Gaius à Vérone; M. Kapp. — Sur les <i>Cantica</i> des Romains; M. Wolf.	22
Sur les Oraisons de Cicéron; cinq anonymes de Copenhague. . .	23
Sources des Biographies de Suétone; M. Soltl.	24
Dictionnaire de la langue polonaise; M. Bogumile-Lindé.	27
Grammaire de la langue frise; M. Rask.	32
<i>Archæologie, numismatique.</i>	
Résumé complet d'archæologie; M. Champollion-Figeac.	35
Traduction danoise de la Description de l'Égypte; M. Bastholm. <i>Id.</i>	36
Inscription grecque du roi Silco à Talmis; M. Letronne.	36
Papyrus égyptien de la collection Minutoli; M. Buttman.	41
Sur une Peinture antique de la Cyrénaïque; M. Letronne.	42
Découvertes récentes à Pompéi.	45
Inscription latine de Ste. Croix du-Mont (Gironde); M. Jouannet. .	49
Antiquités du Nord; M. Sjoeborg.	50
Grains de collier trouvés dans les <i>Tumuli</i> ; M. Ure.	53
Sépulture des rois de Lorraine; M. Dufeugray.	54
Société des Antiquaires de la Normandie.	<i>Id.</i>
Tombeau de la reine Brunehaut.	56
Médaille d'or trouvée à Kiev. — Monnaies cufiques.	59
Monnaies du moyen âge trouvées en Pologne; M. Lelevel.	60
<i>Histoire.</i>	
Sur la réforme religieuse par le roi Akbar.	61
Annales du moyen âge, M. ***.	65
Origine des nations slaves; M. Surowiecki.	71
Aperçu historique sur les Cosaques de l'Ural.	73
Histoire des Allemands; M. Menzel. — Code des Germains; M. Ragge. .	77
Voyage en Sardaigne; M. de la Marmora.	79
Tristan le voyageur; M. de Marchangy.	81
Hist. généalog. et chronol. de la maison de Bourbon; M. Achaintre. .	84
Résumé de l'histoire de Lorraine; M. Étienne fils.	88
Expédition des Français à St.-Domingue; M. Métral.	90
<i>Mélanges.</i>	
Mélanges historiques et littéraires; M. Scheltema.	93
Dissertations à l'Université d'Upsal; cours de celle de Goettingue . .	93
Prix proposés par l'Académie de Bruxelles.	94

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ou LINGUISTIQUE.

98. PROSPETTO NOMINATIVO DI TUTTE LE LINGUE NOTE E DEI LORO DIALETTI. Aperçu nominatif de toutes les langues connues qui se parlent dans l'univers, et de leurs dialectes; traduit du Mithridate d'ADELUNG, et orné d'une notice sur les dialectes italiens, par FRANC. CHERUBINI. Milan, 1824. Bianchi et C^e.

99. NOTICE SUR UNE NOUVELLE ÉDITION DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE en 19 vol. In-8. (*Leipz. Literat. Zeitung*, 1825, no. 285; novembre, p. 2273.)

C'est par le concours et sous la surveillance spéciale de quelques Israélites savans, que cet ouvrage fut publié à Vienne en 1817 et 1818. Comme l'édition n'a encore été annoncée par aucune gazette littéraire, les amis de la littérature biblique seront sans doute bien aises d'en trouver une notice dans nos feuilles :

1 Outre le texte hébraïque, cette nouvelle édition offre une traduction allemande complète (en petits caractères) par Mendelsohn, Euehel, Friedlander, Wolf, Wolfssohn, M. Oborniks, S. Detmold et M. Philippsohn. Elle offre également la paraphrase d'Onkelos du Pentateuque; le commentaire hébraïque *Raschi*, qui s'étend sur tous les livres du Vieux Testament. C'est ce commentaire qui a donné naissance au *Biar* qui fait

partie du Pentateuque et qui est écrit par *Mendelssohn*, *H. Wessely*, *Sal. Dubno* et *H. Homburg*. Elle offre en outre, à la suite de chaque volume, un commentaire particulier, par *H. Homburg*, avec des introductions par *Bensef*.

2^o. Chaque livre de la Thora est accompagné des *Haphthorath* d'après la liturgie rabbinique, ainsi que les cinq rouleaux avec la traduction *Raschi* et *Biur*.

3^o. Le premier volume contient la *Genèse*, le second l'*Exode*, le troisième le *Lévitique*, le quatrième *les Nombres*, le cinquième le *Deutéronome*, le sixième *Josué* et le livre des *Juges*, le septième les deux livres de *Samuel*, le huitième les deux livres des *Rois*, le neuvième *Daniel*, *Esdra* et *Néhémie*, le dixième les deux livres de la *Chronique*, le onzième *Isaïe*, le douzième *Jérémie*, le treizième *Ezechiel*, le quatorzième *les petits Prophètes*, le quinzième *les Psaumes* 1^{er}. et 2^e. liv., le seizième *les Psaumes* 3^e., 4^e. et 5^e. liv, le dix-septième *les Proverbes de Salomon*, le dix-huitième *Job*, le dix-neuvième *les cinq Megilloth*.

4^o. Chaque vol. a un titre spécial orné d'un frontispice en taille douce et d'une vignette.

5^o. Le texte est ponctué et muni des accens usités. Il se distingue autant par sa correction que par la pureté des types.

6^o. L'exemplaire complet coûte à Hambourg 87 marcs court. et tout-à-fait relié en cuir 110 marcs.

Ces notices sont suivies d'une note dont voici la substance.

M. Frankel, savant Israélite de Hambourg, trouva dans la bibliothèque de Dresde un manuscrit de la Bible hébraïque très-remarquable. Il paraît que ce manuscrit, qui est in-f^o., écrit sur du parchemin et décoré d'une infinité de figures calligraphiques et cabalistiques, a été écrit à Amsterdam il y a environ 600 ans. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il n'offre pas les livres bibliques dans l'ordre tel qu'il est établi dans le canon judaïque, et que dans le Pentateuque chaque verset est suivi de la paraphrase d'Onkelos. Cette dernière circonstance paraît constater que l'usage liturgique exigeait autrefois de lire dans la synagogue la traduction chaldéenne de chaque verset de la Sidra (section du sabbat).

L. D. L.

100. DAS BUCH HIOB. Le livre Job traduit de l'hébreu et commenté dans des remarques philologiques ; par le Dr. MELSHEIMER ; in-8°. , avant-propos, pp. xiv ; trad. pp. 88 ; remarques pp. 183 ; pr. 1 thl., 8 gr. Manheim, 1823 ; Schwan et Götz.
101. CODICEM MANUSCRIPTUM N. T. GRÆCUM, EVANGELIORUM QUATUOR, PARTEM DIMIDIAM MAJOREM CONTINENTEM in bibliothecâ regiâ Berolinensi publicâ observatum descripsit, contulit, animadversiones adjecit Georg. Theoph. PAPPELBAUM. Gr. in-8°. pp. xvi et 142. Berlin, 1824. Maurer.
102. NOVUM TESTAMENTUM. In-8°. , 53 f. 174. Paris, 1825. Dondéy-Dupré fils. (Imprimé en caractères arméniens).
103. ANTON THEODOR HARTMANN'S BIBLISCH ASIATISCHER WEGWEISER ZU TYCHSEN. Guide biblico-asiatique pour servir à l'intelligence des ouvrages de Oluf Gerhard Tychsen, par A. TH. HARTMANN. In-8°. pp. cccviii et 114. Pr. 1 th. 8 gr. Bremen, 1825 ; Heyse.
104. UJACARANAM SCHASTRATSCHAKSHUSH , GRAMMATICA SANSKRITA , NUNC PRIMUM in Germaniâ edidit Othmarus FRANK Wirceburgi , typographicè et lithographicè sumptibus propriis. 30 f. et demie et 10 tabl. in-4°. Prix 9 th. Lipsiæ, 1823 ; Fleischer.
105. SUR LA LANGUE DES KIRGHIZ, par M. KLAPROTH. (*Journal asiatique*, déc. 1825.)

M. Schmid, de Pétersbourg, avait avancé que les Kirghiz sont des Mongols ; le but de M. Klaproth, dans cette dissertation toute polémique, est de prouver que ces nomades sont un peuple de la race turque, et il fonde son opinion à cet égard sur l'affinité de la langue des Kirghiz : il dit qu'une connaissance légère du turc, tel qu'on le parle à Constantinople, le mit en état de communiquer sans difficulté avec ceux de la horde *moyenne*, qui est la plus puissante et la plus riche. L'identité des formes grammaticales de ces deux dialectes est patente dans les exemples qu'en donne M. Kl. Enfin, un vocabulaire de près de 400 mots kirghiz, comparés d'abord avec le turc de Constantinople et avec le turc oriental, tel qu'on le parle à Kazan et Tobolsk, puis avec les mots mongols, est une preuve de plus à l'appui de l'opinion émise par M. Kl., que les Kirghiz sont d'origine turque.

C. LANDRESSE.

106. ÉDITION COMPLÈTE DE L'OUVRAGE ARABE INTITULÉ *HAMASA*, par M. FREYTAG, D^r. et prof. de langues orientales à l'Université de Bonn. (Prospectus).

L'ouvrage qu'on appelle *Hamasa* est un recueil des meilleures poésies composées par les Arabes, avant Mahomet, ou dans les premiers temps de l'islamisme ; elles roulent presque toutes sur les passions qui animaient les nomades à une époque où ils avaient conservé toute l'énergie et toute la rudesse du désert. Ce sont des détails de guerres et d'inimitiés entre les tribus de l'Arabie, des récits d'incursions hostiles ou de querelles particulières, des tableaux de la vie champêtre et pastorale, en un mot la description de l'Arabie telle qu'elle était avant qu'elle fût devenue conquérante.

Ce peu de mots suffira pour donner une idée avantageuse de l'ouvrage que M. Freytag se dispose à publier. Le recueil original a été formé par un écrivain arabe, appelé Aboutemmam, lequel vivait dans le 3^e. siècle de l'hégire, ou neuvième siècle de notre ère. Cet Aboutemmam était poète lui-même, et tout porte à croire que le choix a été fait avec goût et intelligence. De plus, comme ces poésies étaient en général d'un style très-relevé et hérissé de difficultés, un grand nombre de commentateurs et d'érudits ont travaillé à les éclaircir. Celui qui passe en Orient pour l'avoir fait avec le plus de succès est Zebrigi. C'est le commentaire que M. Freytag doit donner à la suite du texte, afin de rendre son édition la plus complète possible. Le manuscrit qui lui a servi de modèle est celui de Leyde, le plus correct et le plus complet que l'on connaisse.

Jusqu'ici on ne connaissait de l'*Hamasa* que les morceaux publiés par Albert Schultens. On doit savoir gré à M. Freytag de l'entreprise qu'il annonce, et ses profondes connaissances dans la langue arabe sont un garant de l'exactitude et de la conscience qu'il y mettra.

Le *Hamasa*, texte et commentaire, formera un volume grand in-4^o. de 7 ou 800 pages. Il paraîtra en 6 livraisons, du prix de 2 écus et demi de Prusse chacune. Le Prospectus, qui paraît en ce moment, contient un échantillon de tout l'ouvrage. On souscrit à Bonn, chez l'éditeur.

M. Freytag annonce de plus que si l'ouvrage a du succès, il le fera accompagner d'une traduction latine.

107. *PROEVEN VOORTSPRUITENDE UIT DE EERSTE OPRICHTING EENER JAVANSCHER DRUKKERIJ.* Premiers échantillons d'impressions en caractères javanais, de la fonderie de Jean Enschedé et fils, par P. VAN-VLISSINGEN. Haarlem, 1824; Enschedé et fils.

On a été long-temps détourné du projet de fondre des caractères javanais, par la difficulté de fabriquer 14,600 signes ou caractères différens qui étaient nécessaires, disait-on, pour exprimer tous les mots de la langue. Cependant cette multitude de signes a fini par être réduite à 325. Ils ont été fondus par MM. Enschedé à Harlem; l'ouvrage annoncé ci-dessus les fait connaître, et contient quelques lettres en javanais écrites par des princes indigènes. Elles sont accompagnées de traductions en italien, hollandais et français. D.

108. *QUESTIONS RÉDIGÉES SUR LA GRAMMAIRE GRECQUE* de J. L. Bur-nouf; par ***, prof. au collège roy. de St.-Louis; in-8°. de 2 feuilles et demie. Paris, 1825; chez le concierge du collège roy. de St.-Louis.

109. *GRIECHISCHE GRAMMATIK.* Grammaire grecque à l'usage des écoles; par Félix Seb. FELDBAUSCH. In-8°. de 326 p.; prix, 1 fl. 36 kr. Heidelberg, 1823; Winter.

110. *GRIECHISCH-DEUTSCHES SCHUL-WÖRTERBUCH.* Dictionnaire grec et allemand à l'usage des colléges; par le doct. Val. Chr. Fr. ROST; avec une instruction pour l'étude de la prosodie grecque, par le doct. Franz SPITZNER. 2°. édit., revue et corrigée, 1^{re}. part., p. XVI et 632; part. II, p. 640. Prosodie, p. IV et 111. Prix, ensemble, 3 thlr. Erfurt et Gotha, 1823; Hemmings.

111. *LEXICON NOVUM MANUALE GRÆCO-LATINUM ET LATINO-GRÆCUM.* Primum à Benjamine Hederico institutum, post Samuelis Patricii, Johannis A. Ernestii, Car. Chr. Wendleri, T. Morelii, Petri H. Larcheri, Fr. Jac. Bastii, C. J. Blomfieldii curas, denuò castigavit, emendavit, auxit Gustav. PINZGER, recognoscente Franc. PASSOVIO. Edit. 5^a gr. in-8°. 2 vol.; prix de sousc. 6 rthl., 16 gr. Leipzig, Gleditsch.

112. *HOMERI ODYSSEA, cum interpr. Eustathii et reliq. grammaticorum delectu, suisque commentariis edidit D^r. C. D. BAUNGARTEN CRUSIUS.* III tomi. Fr. 5 thl., 12 gr. Leipzig, 1824. Hartmann.

115. DES DIGRESSIONS DANS LES POÉSIES HOMÉRIQUES. (Extrait d'un nouveau commentaire sur Homère ; par M. DUGAS-MONTBEL.)

Ch. II^e. v. 100..... ἀνά δὲ κρέων Ἀγαμέμνων
 Ἔσση, σκῆπτρον ἔχων, τὸ μὲν Ἥφαιστος κάμει τεύχων.
 Ἥφαιστος μὲν δῶκε Διὶ Κρονίωνι ἄνακτι·
 Αὐτὰρ ἄρα Ζεὺς δῶκε διακτόρω Ἀργειφόντη·
 Ἑρμείας δὲ ἄναξ δῶκεν Πέλοπι πληξίππῳ.
 Αὐτὰρ ὁ αὖτε Πέλοψ δῶκε Ἀτρείϊ, ποιμένι λαῶν·
 Ἀτρεὺς δὲ θνήσκων ἔλιπεν πολύαρνι Θυέσῃ·
 Αὐτὰρ ὁ αὖτε Θυέσ' Ἀγαμέμνονι λείπε φερῆναι,
 Πολλῆσιν νήσοισι καὶ Ἄργεϊ πάντι ἀνάσσειν.

« Agamemnon se lève en tenant son sceptre que Vulcain
 » avait façonné lui-même ; Vulcain le donna jadis au puissant
 » fils de Saturne ; Jupiter au messager céleste, meurtrier d'Ar-
 » gus ; Mercure à Pelops, écuyer habile ; Pelops le remit au
 » noble Atrée, pasteur des peuples ; Atrée en mourant le céda
 » à Thyeste, riche en troupeaux ; Thyeste enfin l'avait confié au
 » puissant Agamemnon pour gouverner des îles nombreuses et
 » tout le royaume d'Argos. »

On a beaucoup reproché à Homère ses longues digressions, et, il faut bien l'avouer, on passerait difficilement à un poète moderne de rappeler, à l'occasion d'un roi qui tient son sceptre, tous ceux auxquels ce sceptre a appartenu (1). Mais si nous observons que dans ces temps plus reculés, nommés les siècles héroïques, toute l'histoire des âges précédens n'était connue que par les chants des poètes, nous sentirons aisément combien ces sortes de digressions étaient naturelles, et combien les auditeurs étaient disposés à les accueillir favorablement, puisque elles retraçaient à leur esprit et gravaient dans leur mémoire des événemens d'un intérêt général ; car il faut bien observer que ces sortes de digressions n'ont jamais lieu que pour raconter des faits importans (2). Ainsi l'on peut raisonnablement

(1) Quintus Calaber, dans le second liv. de ses Paralipomènes, vers 136, imite ce passage, et fait l'histoire d'une coupe, comme ici notre poète celle d'un sceptre ; mais cette imitation n'est qu'un calque des vers d'Homère. Quand je parle des poètes modernes, j'entends des imitations fécondes, libres, animées, comme celles de Virgile ou de Racine, et non les froides copies de Quintus.

(2) Zénodore, ou plus vraisemblablement Zenodote, dit que certai-

supposer qu'à l'époque où Homère chantait la colère d'Achille, la haute puissance d'Agamemnon avait laissé d'assez grands souvenirs pour qu'on fit remonter le signe de son autorité jusqu'au souverain des dieux. L'histoire de ce sceptre n'est en quelque sorte que la généalogie d'Agamemnon lui-même; et comme l'origine de sa famille était inconnue, que les premières traditions en étaient effacées, l'opinion des peuples plaçait dans le sein même de la divinité la base de son pouvoir.

Ch. IV. v. 119. Γλαῦκος δ' Ἰππολόχοιο παῖς, καὶ Τυδέος υἱός, κ. τ. λ.
 Alors Glaucus, né d'Hippoloque, et le fils de Tydée, etc.

Cet épisode de Glaucus et de Diomède est fort remarquable, soit par la place qu'il occupe, soit par les détails qu'il renferme. Ainsi, au milieu des combats, l'action est tout à coup suspendue, par un entretien de 116 vers, entre deux chefs des armées ennemies, et cet entretien, où il est question de la généalogie de Glaucus et d'autres faits entièrement étrangers au sujet, se termine par les assurances d'amitié que se donnent les deux guerriers, et par l'échange de leurs armes. Tout cela, il faut en convenir, est entièrement opposé à nos idées.

Dans le texte de l'édition de Venise, le premier vers de cet épisode (v. 119) est marqué d'un signe critique, et la scholie, qui s'y rapporte, nous apprend qu'il est là, parce que quelques-uns plaçaient ailleurs cette rencontre des deux héros; ce qui confirme Heyne dans son opinion, que plusieurs passages d'Homère ont été intercalés par ceux que dans la suite on a nommé les Homérides (1).

J'observe d'abord que quand bien même on placerait ailleurs cet épisode, on ne résoudrait pas la difficulté, car il faut nécessairement admettre que ce long entretien a eu lieu durant le fort des combats, et c'est là ce qui est extraordinaire. J'observerai en outre, contre l'opinion de Heyne, qu'il n'est pas probable qu'on ait intercalé dans un tout bien lié le long récit d'événemens entièrement étrangers à l'action, et qu'on ait ainsi coupé, sans motif, le fil de la narration.

nes digressions n'ont d'autre but que de mettre au fait des événemens nécessaires au plan de l'Iliade, ou de donner connaissance de quelque histoire ancienne. ἢ ὑπερῖπιδείξιας Ἱστορίας παλαιάς. (Sch. ven., σ', 356.)

(1) Obs. in Il., VI, 119.

Je crois donc que la seule manière d'expliquer ces singularités est de se rappeler que les anciennes poésies n'étaient point de simples fictions, mais de véritables histoires. Ce qui nous paraît aujourd'hui un hors-d'œuvre, était d'un puissant intérêt pour des peuples très-avides de connaître, jusque dans les moindres détails, les aventures de leurs ancêtres. Plus tard on a permis aux historiens des digressions pour raisonner sur les événemens qu'ils racontaient; alors on permettait les digressions pour apprendre des faits nouveaux. Chaque siècle a ses règles, ses goûts, ses usages qui résultent de sa civilisation, c'est-à-dire des divers rapports établis entre les hommes.

Eustathè et le Scholiaste de Venise disent qu'un tel entretien n'est là que pour délasser *l'auditeur*, en le faisant passer de la peinture des batailles à des tableaux plus doux et plus tranquilles (1). Cette réflexion ne me semble pas juste. Certainement cet épisode n'était pas nécessaire ici pour délasser l'esprit, puisque tout le reste du sixième chant est consacré à des scènes d'intérieur tout-à-fait opposées à des descriptions de guerres et de combats. Si l'on ne veut voir, dans cet épisode, qu'un artifice de rhétorique, il eût été mieux de le placer ailleurs, puisque, depuis la fin du 9^e. chant jusqu'au milieu du 18^e., il n'est question que de batailles; et dans ce long espace de huit chants entiers, je ne vois que l'épisode de la ceinture au 14^e., qui interrompe un peu les longs récits de guerre.

Ch. VI. v. 414. Ἦτοι γὰρ πατέρ' ἄμὸν ἀπέκτανε δῖος Ἀχιλλεύς.

Le terrible Achille tua mon père, etc., etc.

Dryden blâme très-vivement Andromaque de raconter la mort de ses parens au milieu des alarmes que lui inspire la vie d'Hector, lui qui doit connaître à fond toutes ces aventures; et il répète à cette occasion le reproche si souvent fait à notre poète de s'être abandonné à de continuelles digressions. Pope le justifie en disant qu'il est naturel qu'Andromaque rappelle ses anciennes douleurs, pour mieux peindre son affreux délaisse-

(1) Eu-t., p. 628, l. 33 seqq.; Sch. ven. ζ', 119. — Il faut remarquer cette expression τὸν ἀκροατὴν, *l'auditeur*. Quintilien, en parlant d'Homère, s'en est aussi servi: « Facit benevolum *audito*rem invocatione » Deorum. (Lib. X, cap. I, p. 629 ed. Capperon.) » Cela tient à ce que, dans l'origine, les poésies d'Homère furent chantées.

ment, si elle venait à perdre Hector. Il ajoute qu'Homère avait en outre une vue plus élevée, c'était de faire ressortir le caractère de son héros (1).

Je trouve que la justification de Pope vaut encore moins que la critique de Dryden. Toutes les subtilités de la métaphysique littéraire ne feront pas que le discours d'Andromaque ne nous paraisse avoir des longueurs. Rollin les a très-bien remarquées dans l'analyse qu'il a donnée de ce passage (2). S'il était vrai qu'Andromaque eût voulu exciter la pitié d'Hector en rappelant la mort de son père, pourquoi y ajouter des circonstances qui devaient en atténuer l'effet? pourquoi dire qu'Achille honora Eétion, qu'il ne lui enleva pas ses armes, qu'il lui consacra un monument, etc.? idées bien plus propres à consoler Andromaque qu'à émouvoir la tendresse d'Hector; en second lieu, s'il est vrai qu'Homère ait voulu relever le caractère de son héros, pourquoi dire qu'Achille ne rendit la mère d'Andromaque sa captive qu'en acceptant une forte rançon? du temps d'Homère, je le sais, recevoir ces sortes de rançons tenait aux prix de la guerre, c'était une chose toute simple et toute naturelle, mais ce n'était pas pourtant un sujet de louanges, ni un titre à la grandeur d'âme.

Il n'y a, je crois, qu'une seule bonne raison à donner contre Dryden, les mœurs des siècles homériques. Si nous jugeons ce passage avec nos idées, le reproche est fondé très-incontestablement; mais si l'on réfléchit à ce que j'ai déjà dit sur l'importance qu'on attachait au récit des événemens dans les temps anciens, sur l'indulgence qu'on accordait à toute digression, quand elle avait pour but de faire connaître des faits et les aventures des ancêtres, on ne s'étonnera plus des écarts que se permet Andromaque au milieu de sa douleur. Homère sera toujours mal attaqué et plus mal défendu quand on le considérera isolément de son siècle.

DUGAS-MONTBEL.

(1) Homer's Il., book VI, not. up v. 524, of the Translat.

(2) Traité des Études; de la lect. d'Hom., art. second, 55, 2.

114. OESCHYLI TRAGŒDIÆ, ad optimorum codicum fidem recensuit, integram lectionis varietatem notasque adjecit A. WRELAUER. Vol. I., Prometheus, Septem contra Thebas et Supplices continens. In-8°. XII. et 284 p. Vol. II. Agamemnonem, Chœphoros, Eumenidas et Persas, itemque indices continens. II et 468 p. Leipzig, 1824.

115. ΣΟΦΟΚΛΕΟΥΣ ΤΡΑΓΩΔΙΑΙ ΕΠΤΑ. — Sophoclis tragœdiæ septem ad optimorum librorum fidem recensuit Eduard. WUNDERUS; in-8°. Leipzig, 1825.

Un seul volume offre au lecteur les sept tragédies de ce grand poète et quelques notes qui ne font gueres que quatre pages pour chacune; mais deux choses rendent cette édition recommandable: la première, c'est la pureté du texte, M. Wunder ayant dit: *consultius duxi vitiosas retinere codicum scripturas quam dubias introducere correctiones*, il est resté fidèle à ce sage principe; le second avantage de cette édition, c'est qu'elle est suivie d'un *conspectus metrorum* composé d'après les observations de Hermann et de Seidler, avec renvoi à leurs doctes ouvrages, et nouvelles observations de M. Wunder. Ce *conspectus* est disposé de manière à ce que pour chaque tragédie les signes métriques soient tracés à la place où serait le vers s'il était exact, les numéros étant marqués en marge. De l'autre côté du signe métrique on lit le nom de chacun des pieds qui composent le vers. En voici un exemple:

175. — ' u ' — ' uu — uu — — lambel hypere.

— ' u ' — ' u ' — ' u — dim. epitr. cum anacr. et cret.

Chaque fois que le mètre ou la disposition de la strophe présente des doutes, la série des signes est interrompue par des remarques et des citations qui rendent ce travail fort utile; ainsi nous approuvons fort l'idée que M. Wunder ou son libraire a eue de le faire vendre aussi séparément, afin que tous les lecteurs de Sophocle pussent en profiter, quelle que soit l'édition qu'ils possèdent.

P. DE GOLBÉRY.

116. SOPHOCLES OEDIPUS COLONEUS GRÆCÆ, à recensione Petri ELMSLEY; accedit Brunckii et aliorum annotatio selecta, cui et suam addidit editor. In-8°. de 392 p. Prix: 2 thlr. 6 gr. Leipzig, 1824. Hartmann.

117. SOPHOCLES PHILOCTETES GRÆCÈ, cum suis selectisque aliorum notis edidit Phil. BUTTMANN. 196 p. Prix : 7 gr. Berolini, 1822. Mylius.

118. KRITISCHE VERSUCHE UEBER SOPHOKLES TRAGÆDIEN. Critiques sur les tragédies de Sophocle; par FROEHLICH. Munich, 1824; Finsterlin.

119. EURIPIDIS HECUBA, ORESTES, PHOENISSÆ et MEDEA; ad fidem manuscriptorum emendatæ et brevibus notis emendationum potissimum rationes reddentibus instructæ; in usum studiosæ juventis edidit R. PORSON. Vol. I. Hecuba. Edit. in Germaniâ tertia correctior et auctior, indicibusque locupletissimis instructa. Accesserunt additamenta edit. novissimæ Londinensis. LXIV et 132 p. 1824. Vol. II, Orestes, 152 p. Vol. III, Phœnissæ, 144 p. Vol. IV, Medea, 142 p. in-8°. Prix : 2 thlr. 20 gr. (On peut se procurer chaque vol. séparément : le 1^{er}. à 20 gr., et les trois autres chacun à 16 gr.) Leipzig, 1824 : Fleischer.

120. DE AUTHENTIA ET INTEGRITATE ANABASEOS XENOPHONTÆ, disse-ruit C. Guil. KRUGER; 64 p. in-8°. Halle, 1825.

On aime d'autant plus à trouver de l'érudition et de la sagacité dans ce petit écrit, qu'il est le précurseur d'une édition critique de la *Retraite des dix mille* connue sous le titre de *l'Anabase*. M. Krüger a prouvé que sous tous les rapports il était digne d'en enrichir la philologie. Il pense, contre l'opinion de Morus, de Schneider et d'autres, que l'histoire de cette expédition a été écrite avant celle de la Grèce. Rien dans toute *l'Anabase* ne peut faire conjecturer que son auteur n'en ait pas été témoin, et s'il y a sur le Méandre et sur les canaux du Tigre quelques passages qui feraient croire que celui qui les a écrits ne connaissait pas la contrée dont il parle, une meilleure interprétation de ces passages lève toutes les difficultés. On fait aussi disparaître les prétendues contradictions entre *l'Anabase* et les autres écrits de Xénophon. Qu'importe que lui-même ait nommé Themistogène ? toute l'antiquité savait que Xénophon avait mis un autre nom que le sien à l'un de ses ouvrages ; soit, comme le dit Tzetzes par amitié pour ce Thémistogène (chose un peu singulière), soit, comme le dit Plutarque, pour donner plus de foi à des récits où l'amour-propre serait désor-

mais moins intéressé. Enfin le consentement général de l'antiquité est un argument très-fort pour l'authenticité de l'attribution à Xénophon. La seconde partie a pour objet diverses questions de critique ; quant au texte, plusieurs endroits où Weiske et d'autres éditeurs avaient cru reconnaître des lacunes, sont cependant tels que l'auteur les avait écrits, ainsi que l'établit le nouvel examen qu'en fait M. Krüger. (*Extrait en partie des annonces savantes de Gættingen.*)

121. POLITICORUM QUÆ DOCUERUNT PLATO ET ARISTOTELES LIB. ; PAR BROECKER. In-8°. 48 p. Prix : 6 gr. Leipzig, 1824 ; Reclam.

122. OBSERVATIONES CRITICÆ AD QUOSDAM LOCOS XENOPHONTIS MEMORABILIIUM SOCRATIS. Scripsit M. C. H. FROCHER. pp. 28. In-8°. Leipzig. 1819. Reclam. — XENOPHONTIS HIERO ; recensuit et interpretatus est C. H. FROTSCHER. In-8. pp. 128. Leipzig, 1822 ; Hartmann.

123. BIBLIOTHECA SACRA SCRIPTORUM ECCLESIASTICORUM GRÆCORUM. (*Leipzig. literat. Zeit.*, 1825, n°. 250, oct., p. 1998.)

La 1^{re} livraison de cette collection (elle paraîtra sans version) contiendra deux historiens (Joseph et Eusèbe), deux orateurs (Basile et Chrysostome), et deux philosophes (Philon et Clément d'Alexandrie.)

La direction de cette collection est confiée aux soins de plusieurs savans. Le prix de souscription sera pour chaque alphabet, ou 276 pages in-8°. , 18 gr. L'impression de Joseph sera terminée dans le commencement de 1826.

124. FLAVII CRESCONII CORIPPI JOHANNIDOS seu de bellis libycis libri VII, editi ex cod. Mediolan. Musei Trivultii ; opera et studio P. MAZUCHELLI, 444 p. in-4°. Milan, 1820.

On n'avait encore publié de Cresconius que son panégyrique, en vers, de l'empereur Justin le jeune ; on croyait perdu son poëme sur les guerres de Jean Patrice, général de l'empereur Justinien, contre les Maures d'Afrique, vers l'an 550. L'éditeur le publie pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Trivulce à Milan. Comme Procope n'a fait que toucher cette guerre, le poëme de Cresconius qui donne beaucoup de détails sur les campagnes de Jean Patrice, tant en Perse qu'en Afrique, peut servir à suppléer au silence de l'his-

torien. Le poète parle aussi de la géographie de l'Afrique, des mœurs et usages des peuples maures, et de leurs divinités. L'éditeur a ajouté des notes, ainsi que la description d'une grande agathe représentant Gordien couronné par l'Afrique pendant un sacrifice; au frontispice on voit deux médailles inédites de Justinien, relatives à la ville de Carthage. D.

125. MANIÈRE TOUT-A-FAIT NOUVELLE D'ENSEIGNER ET D'Étudier la langue latine, ou exposition d'une méthode d'enseignement préparatoire, pratiquée avec succès pendant plus de vingt ans; par CHOMPRÉ, anc. prof. et maître de pension. Br. in-8°. de 22 p. Prix : 1 fr. Paris; 1825; Roret.

La méthode que nous annonçons, nouvelle, à la vérité, dans son application et ses développemens, n'est toutefois que la fécondation des principes de Condillac et de la Romiguière. Les succès qu'elle obtient sont assurés, parce que sa marche est parallèle à celle de l'esprit humain, parce que le maître descendant à la portée de l'élève, et devenant son collaborateur, le conduit insensiblement du connu à l'inconnu, et qu'alors celui-ci, attiré par l'impression toujours croissante du jour qu'il a entrevu, s'élève sans efforts aux connaissances les plus difficiles.

« Ce n'est pas, dit l'auteur, de l'étude du grec et du latin » que l'on est épouvanté, mais de la manière dont on s'y prend » pour enseigner ces deux langues ». Aussi ne peut-on nier, sous ce dernier rapport, que la manière de M. Chompré ne soit tout-à-fait efficace, et il est impossible qu'un enfant, quelles que soient ses dispositions naturelles, ne fasse pas de grands progrès avec un maître intelligent qui suit cette méthode d'enseignement. G.

126. A DICTIONARY OF LATIN PHRASES. Dictionnaire de Phrases latines; par William ROBERTSON. Nouv. édit., considérablement augmentée et corrigée. In-8°, p. 1023. Prix, 15 s. relié. Londres, 1824; Baldwin et comp.

127. M. FABII QUINTILIANI DE INSTITUTIONE ORATORIA, ex recensione G. L. SPALDINGII. Tom. II et III. Turin; 1824; Pomba.

128. VARIÆ LECTIONES EX M. T. CICERONIS EDITIONIBUS OXONIENSI ET NEAPOLITANA DESCRIPTÆ; editionis Ernestianæ minoris supplementum; pars prior. Halæ, 1825.

Les variantes de cinquante-cinq manuscrits d'Angleterre de l'édition d'Oxford étaient inaccessibles à la bourse du plus grand nombre des savans, à cause de la cherté de cette édition. Le 2^e. volume contiendra aussi les leçons de l'édition napolitaine de Gavattoni.

129. GUERRE DES GAULES, traduite des Mémoires dits COMMENTAIRES DE CÉSAR, avec un grand nombre de notes géographiques, historiques, littéraires, morales et politiques; par Théophile BERLIER, anc. conseiller d'état en France, etc. In-8^o. de 25 f. $\frac{7}{8}$ plus une carte. Prix, 7 fr. Paris, 1825; Parmentier.

130. GRAMMAIRE SLAVONNE.

M. Peninsky, professeur au gymnase de Pétersbourg, a le projet de publier incessamment une grammaire de la langue slavonne, qu'il a extraite de la grammaire classique de M. Dobrowsky, imprimée en latin à Vienne, 1822. Nul doute que, pour composer une grammaire régulière et complète pour une langue aussi riche que la slavonne, parlée par tant de peuples différens et séparés par de grandes distances, on doit avoir en vue d'autres livres que la Bible publiée en Russie dans les temps modernes; il faut, pour embrasser toute la marche de la langue slavonne, remonter au moins à la moitié du ix^e. siècle, époque à laquelle saint Cyrille en inventa les caractères; examiner l'emploi qu'en font actuellement les différentes tribus slaves, étudier les principaux livres et manuscrits qui ont paru dans cette langue, montrer nommément en quoi, et en faveur de quel dialecte on s'en est écarté. Cet immense travail a été exécuté avec un singulier bonheur par un célèbre philosophe de notre siècle, par Joseph Dobrowsky qui réunit à une patience, à un zèle infatigable, la profonde connaissance des langues anciennes et modernes. Il a eu de plus devant les yeux toutes les grammaires slavonnes publiées tant en Russie qu'à l'étranger jusqu'en 1822. Mais cet ouvrage, accueilli avec tant d'intérêt par toute l'Europe savante, et reconnu le plus classique comme le meilleur dans son genre, ne saurait servir dans les écoles, il est plutôt fait pour le cabinet d'un savant que pour des écoliers. M. Peninsky, pour remédier à cet inconvénient, vient d'extraire, pour ainsi dire, la substance de ce précieux livre, qui ne pourra qu'être fort utile

aux personnes curieuses de connaître la langue slavonne. (Extrait du *Fils de la Patrie*, n^o. 30. Pétersbourg, 1824, p. 188.)

130. DIE ALTHOCHDEUTSCHEN PRÆPOSITIONEN. Prépositions de l'ancien haut allemand; par E. G. GRAFF. pp. xx et 30. in 8^o. Königsberg, 1824; Borntträger.

131. PETRONI AND DAVENPORT'S NEW ITALIAN AND ENGLISH DICTIONARY. Nouveau dictionnaire italien et anglais de Petroni et Davenports; 2 vol. in-8^o. Lond. 1825; Treuttel et C^e.

132. STORIA DELLA LITTERATURA ITALIANA, dall' origine, etc. Histoire de la littérature italienne, depuis l'origine de la langue jusqu'au 19^e. siècle; par le cav. GIUS. MAFFEI; 3 vol.; Milan, 1825; Soc. typog. des classiques italiens.

133. NOUVEAU TRAITÉ DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE AVEC leurs solutions, d'après de célèbres grammairiens, et le sentiment de l'académie; 5^e. édit., rev., corr. et augmentée d'un Recueil des expressions vicieuses les plus usitées dans la conversation, etc. Dédié à S. A. R. le duc d'Orléans; par A. Louis Ror; in-12, de 160 pag. Paris, 1825; Pillet aîné.

134. NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-HOLLANDAIS ET HOLLANDAIS-FRANÇAIS; par S.-J.-M. VAN MOOCK, institut. et traduct. juré à Delft. I^e. partie, français-hollandais, A-L, p. 681. II^e. partie, M-Z; p. 683. in-8^o. Prix: 13 fl. Zutphen; 1824; Thieme.

MYTHOLOGIE.

135. MYTHOLOGISCHES TASCHENWÖRTERBUCH; Dictionnaire mythologique portatif; par RICHTER; in-16, VIII et 471 p.; pr. 1 th. 16 gr. Zwickau; 1824; Schumann.

136. DIZIONARIO DELLA FAVOLA, o MITOLOGIA UNIVERSALE. Dictionnaire de la fable, ou mythologie universelle. In-8^o.; p. 85; prix de souscript. 32 cent. it. par feuille, et 35 cent. par planche. Milan; Ranieri Fanfani.

157. PANTHÉON ÉGYPTIEN; collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monumens, avec un texte explicatif par M. J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE; et les figures, d'après les dessins de M. L. J. J. DUBOIS; XI^e. liv., in-4^o., 1 f. 172. Paris, 1825. F. Didot. Prix : 10 f. la livraison composée de 6 planches coloriées et de 12 pages de texte, papier fin satiné, grand in-4^o.

Cette 11^e. livraison renferme 1^o. la vache divine, nommée *Ahé* ou *Ehé* (avec 2 planches); 2^o. la déesse *Seven*, l'*Ilithia* des Grecs, et la *Junon-Lucine* des Romains (2 planches); 3^o. le dieu *Pooh Ohenson* (le dieu *Lunus*, 2 planches). La belle exécution de cet ouvrage répond à l'importance des recherches et à la nouveauté des résultats relatifs à la religion égyptienne, qui lui ont acquis le suffrage du monde savant.

158. IDOLES DE KIEF. ESSAI SUR LES IDOLES ÉLEVÉES PAR VLADIMIR A KIEF, et renversées par lui-même, lorsqu'il eut embrassé le christianisme; par ET. ROUSSOF. (*Fils de la Patrie. Sin. Otiel.*, 1824, n^o. 50.)

Veless ou *Voloss* faisait partie des sept idoles que le prince *Vladimir* éleva à *Kief*, et qu'il fit renverser lui-même lorsqu'il eut embrassé la religion chrétienne: ces sept idoles ayant ensemble une assez grande analogie, je crois à propos d'en parler en général; voici leurs noms selon la chronique de *Nestor*: *Péroun*, *Veless*, *Stribog*, *Zimtslerla*, *Khorss*, *Dajbog* et *Makochd*.

Les hommes les plus savans et les scrutateurs les plus expérimentés des temps anciens ont entrepris d'expliquer la signification allégorique de ces divinités, à l'exception de *Péroun*, dont *Nestor* nous a laissé une description suffisante, et de trouver de quelle langue elles avaient reçu leurs noms; jusqu'à présent, tous s'en sont tenus à des suppositions: il en est plusieurs, par exemple, qui regardent *Veless* comme l'ancien dieu des troupeaux; d'autres trouvent plus d'analogie entre lui et l'*Apollon* des Grecs et des Romains; quelques-uns enfin le considèrent simplement comme l'aïeul de l'ancien barde russe *Bayan*; mais tous se taisent sur son origine. On regarde *Striba* ou *Stribog* comme l'ancien dieu de la guerre; mais d'autres prétendent d'après un passage du chant d'*Igor*, que c'est de l'*Éole* des Slaves, et le font venir des mots *ostri*, aigre, *strogni*, sévère; quelques-uns gar-

dent le silence sur le compte de Zimtserla ou Zimaergla ; d'autres affirment que cette divinité est ainsi nommée des deux mots slaves *zima*, hiver, et *stiraïon*, j'efface, c'est-à-dire comme le dieu qui efface ou qui change le printemps. Je crois nécessaire d'observer ici que l'origine du nom de cette divinité qui change la belle saison, est presque semblable pour les lettres et la prononciation à *Zimsterla*, qui vient des deux mots slaves *ziiaïon*, je bâille, j'entr'ouvre, et *mertsäion* je brille ; mais que celle-ci, quoique moins allégorique, serait moins significative. Plusieurs pensent que le dieu Khorss, le même que le Khortss ou le Khvortss des Bohémiens, était l'Esculape des peuples slaves : d'autres, au contraire, le considèrent comme un dieu semblable au Bacchus des Romains ; quelques-uns dérivent son nom du mot slave *kortchitti*, racornir, rendre crochu. Nombre de savans qui de Dajba ou Dajva ont fait Dajbog, et s'en rapportent au chant d'Igor, regardent ce dieu comme le dispensateur de tous les biens, ajoutant à l'appui de leur opinion que l'on nommait les bienfaits les petits-fils de Dajbog ; d'autres prétendent que ce nom de Dajbog n'est qu'un surnom de Péroun. Quant à Makochd, il en est qui le font venir de Magog (1), dont il est fait mention dans les prophéties d'Ézéchiël.

L'étonnante inscription des cloches de Zvénigorod a longtemps été l'objet de la curiosité et des recherches des savans (2). Le plus grand des hasards découvrit d'abord quelques caractères de cette inscription, puis quelques mots, et enfin, grâce au génie de trois savans, nous pouvons maintenant la lire en entier.

(1) Guthrie.

(2) Je soupçonne, peut-être à tort, que Ducange (dans son *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinæ*) rapporte à la cloche de Zvénigorod ce qu'il dit du livre miraculeux de Manko. Il y est dit que Manko est un livre merveilleux, ou des tablettes appartenant à l'abbaye de Kokhinsky à Roussi, où le service divin se fait en langue runique, et on y cite la vie de St. Savva dans la légende. J'ai trouvé dans la bibliothèque de l'Arsenal de Paris ce livre miraculeux, mais sans le nom de Manko : j'ai lu la vie de tous les Savva, celle même des Savva de Thèbes et de Moldavie ; mais je n'y ai rien trouvé qui eut rapport au service divin exécuté en langue runique. La vie de Savva fait mention d'un livre intitulé Tipikow, où l'on ne trouve également aucun détail à ce sujet.

C'est ainsi qu'un poème du 12^e. siècle, ayant pour titre, *Chant sur les exploits d'Igor*, a servi de clef à une explication raisonnable des idoles de Kief : ce poème fait mention de Viley, de Strib et de Dajbog : le premier serait le même qu'Apollon ; le second Éole ; le troisième Jupiter. En jetant les yeux sur la théogonie des Grecs et des Romains, je rencontre précisément Strib et Stribius. On trouve dans cette mythologie trois divinités du nom de Strib : le premier Strib (Steræp), fils du ciel et de la terre, frère de Thétis ; quelques-uns font dériver son nom de *Rhêa* et d'*Ops* que l'on regardait comme les dispensateurs de tous les biens. Strib était également un surnom de Mercure, (Strophæus pronomen Mercurii), et le troisième Strib était frère de Byzante ou Byzena (Stræbeus frater Byzantis). Il s'agit maintenant de savoir quel était le Byzante ou Byzem, *Byzemes Neptuni filius cui mos fuerat mira in dicendo libertate uti, undè natum proverbium Byzeni libertas, in eos qui audaciùs liberaliùsque loquuntur*. Conséquemment Strib, frère de Byzem, était également fils de Neptune, et ne pouvait être le même qu'Éole ; car ce dernier, c'est-à-dire, le dieu des vents, était fils de Jupiter et d'Égiste. La mythologie n'indique point que l'on ait donné quelques attributions particulières à ce Strib ; mais cela ne signifie rien, puisque nombre de divinités mythologiques étaient adorées uniquement parce que les Païens les considéraient comme chefs de génération ou fondateurs de ville, tels que le Byzem des Binses, et le Vizanti des Thraces. Il est donc de fait que le Strib des Slaves n'est autre que les Stribes des Grecs et des Romains. Venons-en maintenant à Zimtserla ou Zimaergla ; nous avons observé plus haut que son nom dérive des deux mots slavons *ziiaïon* et *mertsaiïon*, qui tous deux expriment la présence de l'éclair : voyons ce que dit la mythologie de l'origine de l'éclair.

Ferunt Semclém ex Jove gravidam cum amatore deo (qui se illi daturum quidquid petiisset, per Stygiam paludem juraverat) Junonis dolo hoc sibi munus rogasse, ut talis secum qualis cum Junone solebat, nocte una concumberet, fulmine fuisse exustam, puerumque utero exemptum Jovis femori fuisse insertum, quem ille postea maturo partùs tempore, more gravidæ mulieris enixus est, undè bimater et bis genitus Bacchus dicitur.

Ce récit prouve jusqu'à l'évidence que la Sémélé des anciens est exactement la même que la Zimtserla des Slaves, et pré-

sente un exemple assez rare ; c'est que les descendans des anciens Romains peuvent trouver dans Nestor une explication de leur ancienne mythologie : car nul doute que le mot *Semelia* n'a point été emprunté par les Slaves aux Romains , mais que bien au contraire ce sont ces derniers qui l'ont emprunté aux Slaves et qui ont corrompu le nom de *Zimtserla* : si on ne le fait pas dériver du mot *Semel*, le mot *Semelia* ne signifie rien en latin ; mais terminons l'article de Bacchus , pour tâcher d'expliquer ce que nous avons encore à dire :

Hic orbem terrarum peragravit, multas nationes domuit. Sacer est ei caper et asinus, quæ sacra huic Tamaricæ populi ab Indiâ redeunti instituerunt. Tamaricæ populi asiatici non longè à Caspio mare. Corimbifer Bacchus dictus est à Corimbo, id est hederâ, quâ Bacchus delectabatur, eâque ejus sacerdotes coronabantur.

Les Slaves, qui des mots Dorostol, Bérinopol, Epidauré, Hemus, ont fait Dristra, Pribonil, Klépidava, Koumanitsa, ont dérivé le mot *Korochma* auberge, de Corimba; et c'est vraisemblablement de cette même époque qu'au lieu de lierre ils ornent leurs cabarets de branches de pins toujours verdoyantes; de Corimbifer ils ont fait Korss ou Khorss, et enfin Khartche (cabaret). C'est bien avec raison, mais par hasard, que Tatistchef a reconnu que Khorss était le même que Bacchus.

De toutes les divinités slaves la plus considérable était Dajva ou Daschouba. D'après le sens de certaines paroles du chant d'Igor, le comte Moussin-Pouchkin a pensé que le Daj-Bog des Kieviens n'était que le dispensateur de tous les biens; mais, d'après le texte du même poëme, cette déité était en outre la mère des dieux et des hommes, comme chez les anciens, la terre, fille du chaos et femme du ciel; cependant la terre eut du ciel une fille bienfaisante nommée Thétis, épouse de l'Océan; cette Thétis n'est autre que l'eau du ciel, en russe *Dodje* ou *Dodje-Bog*, pluie ou dieu de la pluie. En conséquence la Dajva des Slaves ou leur Daj-Bog est le même que la Thétis des anciens.

Thétis eut de son mariage avec l'Océan Amphitrite, qui épousa Neptune dont elle eut Bélus, roi d'Assyrie.

Belus rex fuit Assyriorum et pater Nini à sole ita dictus, qui Assyriorum linguâ Bel dicitur. Belus cognomento priscus Epaphi vel Neptuni et Libyes filius. Cui post Apidis mortem nupsit regnante Athenis Cecrope. Belus Phœnicæ rex et pater Didus. Hujus filii fuerunt Danaüs et Ægyptus. Danaüs litteras græcas reperisse dicitur.

Nota Steph Byz. Eleam Lucania urbem esse scribit olim Bilam dictam, deinde ab amne vicino Eleam et suo tempore Byleir, latinis Melia dicebatur.

Il est donc évident que le Bêlus des Assyriens est le Veley des Latins et des Slaves, et non pas Apollon fils de Jupiter et de Latone. L'auteur du chant d'Igor donne à Bayan le nom de petit-fils de Velus; mais cela veut dire simplement, sans doute, que les habitans du Nord ont reçu leurs caractères d'écriture de Danaüs. D'ailleurs, dans le moyen âge, non-seulement les savans, mais les poètes se nommaient les descendans de Velus. Bayan était un héros du VI^e. siècle; et lui, ou un autre Bayan, ou Bofo, passe dans les chroniques danoises pour le père d'un certain Rurik. Attila, héros du V^e. siècle, se donnait les titres suivans dans les actes diplomatiques de l'époque :

Attila Mundizi filius et magni Nimrod nepos, Engadice natus, divina benignitate Hunnorum, Medorum, Gothorum ac Danorum rex. metus orbis deique flagellum.

Il ne nous reste plus que Makoche, Mokoche ou Mokoche. Au moment où je songeais à l'origine de ce nom, Kapinka (Capitolina), fille de mon hôte appela son petit-frère en criant : Mikocha, Mikocha (1). Que signifie ce nom de Mikocha? demandai-je aux prisonniers qui étaient alors présens. — Monsieur, cela veut dire Nikiphore (Nicéphore). — Et que voudrait dire Makoche? continuai-je. — M., cela signifierait Makacii (Macaire). Voyons ce que signifie Makarii chez les Grecs et les Romains; Homère en fait mention (Macarius nomen vici apud Homerum); et voici ce qu'en dit la mythologie :

Macareus filius Aeoli, qui mutuo Canaces sororis suae amore correptus, cum eâ concubuit, puerum ex eâ suscepit cujus et pater erat et avunculus Macareus vero, recognitâ, fugâ salutem quaesivit.

Ainsi le Makoche des Slaves et le Macareus des Grecs et des Romains ne sont qu'un seul et même personnage : le lexique grec-russe traduit Makarii par Dieu-Donné; et μακαριος par béni.

(1) Les Russes font un usage très-fréquent des diminutifs, surtout dans le nom propre, au point qu'on a beaucoup de peine souvent à retrouver l'analogie; par exemple, Grischka veut dire Grégori, Grégoire; Sascha, Alexandre.

Sans doute les Slaves païens le priaient pour éloigner la mauvaise fortune. J'ai même eu occasion de reconnaître chez quelques tribus slaves des traces de ce culte à Makoche, de même que quelques Lithuaniens adorent encore Pergroubia, Khaourours, etc.

D'après l'examen que nous venons d'exposer, voici la théogonie kiévienne.

	Le Ciel.				
1	Stribe.	Saturne.	2	Thétis ou Dajva.	l'Océan.
4	Sémélia ou Zimtserla.	3 Jupiter ou Péroun.	Neptune.	Amphytrite.	
5	Bacchus ou Khorss.	Mercure ou Strephe.	Apollon.	Éolé.	6 Stribe. Byzène. Bel ou Veley.
		7 Makaris, Macaræus ou Makoche.			

— — — — —
 ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

139 SUR LA PRÉTENDUE ANALOGIE existant entre les monumens et la mythologie de l'Inde avec ceux de l'Égypte. (*Asiat. Journ.*, août 1825, p. 157.)

Nous ne pouvons admettre la théorie de quelques auteurs modernes qui ont prétendu que non-seulement la mythologie, mais aussi l'origine de ces deux peuples, fut la même, sans toutefois vouloir décider laquelle des deux servit de modèle à l'autre. On a été étonné de l'impression faite sur les soldats indous qui composaient l'armée envoyée en Égypte en 1801, qui, en entrant dans quelques-uns des temples de ce dernier pays, avaient été frappés de la ressemblance qu'ils remarquèrent dans quelques-uns des objets du culte égyptien, tels que le taureau et le serpent, qu'ils y virent représentés, et ceux qui s'offraient tous les jours à leurs regards dans leurs pagodes. Les sypahys indous auraient probablement témoigné la même surprise s'ils eussent été conduits dans les temples du Mexique au temps où le principal objet du culte de ce pays était un serpent mons-

trueux. On a pareillement remarqué des affinités entre les antiques monumens des Indous, des Chinois, des Égyptiens et des Japonais dans les formes pyramidales de leurs temples, des obélisques dont ils sont ornés, des sculptures dont sont chargés les murs extérieurs, des statues colossales qui leur sont communes, et des divers emblèmes qui sont attribués à leurs dieux. Mais l'analogie qui paraît exister sur certains points dans les objets du culte de ces différentes nations doit-elle nous porter à croire que leur religion fut, dans l'origine, commune, et dérive d'une même source? Nous ne pouvons admettre cette conclusion. Remarquons d'abord que quelques-uns des principaux objets du culte actuel des Indous paraissent avoir été ceux du culte de tous les anciens habitans de la terre. De ce nombre furent le culte du taureau et celui du serpent; ce qui pourrait porter à croire que la croyance superstitieuse du genre humain dérive d'une source commune, ou tout au plus de trois, celles des trois branches du genre humain, la blanche, la noire et la race couleur de cuivre.

Parmi un grand nombre de raisons qu'on pourrait apporter pour détruire les suppositions alléguées par les auteurs qui se sont efforcés d'établir une analogie entre les Indous et les Égyptiens, observons en premier lieu qu'il paraît, par l'examen attentif des temples égyptiens, ainsi que par les hiéroglyphes, que le principal objet du culte indien, c'est-à-dire le lingam ou *yoni* fut inconnu en Égypte, et paraît n'avoir existé que chez les Grecs aux fêtes de Bacchus; 2^o. la structure, les traits, la forme, la couleur et les ornemens du corps des divinités indiennes et égyptiennes sont entièrement différens; 3^o. l'architecture et la forme de leurs temples ne se ressemblent en rien; 4^o. les divinités égyptiennes ne sont jamais représentées avec plusieurs têtes et avec plusieurs bras, ni chargées d'ornemens, ainsi que le sont toujours celles de l'Inde; 5^o. les dieux de l'Égypte sont le plus souvent signalés par des têtes d'animaux, ce qui n'a pas lieu parmi les dieux de l'Inde, si l'on en excepte le dieu Ganga représenté avec une tête d'éléphant, animal inconnu aux Égyptiens. Finalement, la mythologie de l'Inde est infiniment plus compliquée, plus confuse et plus étendue que celle d'Égypte, et ses fables encore plus absurdes et plus inexplicables. Il est donc probable que si quelques-uns des rites, des usages et des superstitions des Égyptiens se trouvent parmi les Indous, ils y au-

ront été introduits dans le temps des conquêtes d'Osiris, de Ramsès ou de Sésostris; car, dans aucun temps, les brahmes n'ont été animés de l'esprit de prosélytisme qu'ils ont en horreur, et on peut affirmer que dans aucun temps ils ne se transportèrent en Égypte ou ailleurs pour y introduire leur religion.

A. D.

140. HISTORISCH ANTIQUARISCHE UNTERSUCH. Recherches historiques et archæologiques sur l'Égypte, où l'inscription de Rosette traduite du grec et expliquée; par DRUMANN; in-8°, VIII et 271 p.; pr., 1 rthlr. 4 gr. Königsberg, 1823; librairie de l'Université. (*Allg. liter. Zeitung*, 1825, juillet, p. 425.)

L'antiquaire et l'historien trouveront dans cet ouvrage une instruction très-étendue sur l'état de l'ancienne Égypte. L'auteur s'attache, dans l'introduction, à mettre au jour l'esprit que les prêtres égyptiens manifestent dans l'inscription, et les moyens dont ils se servaient pour atteindre leur but. Il cherche ensuite à combattre le doute que le chev. Bossi a élevé contre l'authenticité de l'inscription. L'explication de l'inscription grecque, dont l'auteur a fait une table alphabétique pour en faciliter l'examen, est digne, par son ensemble et l'esprit de critique qu'on y remarque, d'un savant tel que M. Drumann. Un seul fait en reste également obscur pour lui comme pour les autres savans, c'est le passage où les prêtres considèrent le jeune roi Épiphane comme maître d'une période de 30 ans κύριος τριακοντα ετηρίδων (1).

141. MEMORIA SU DI ALCUNI COSTUMI DEGLI ANTICHI GRECI. Mémoire sur quelques coutumes des anciens Grecs, actuellement en usage dans l'île de Leucade, dans la mer Ionienne; par AND. PAPADOPULO; 2^e. édit., in-8., pp. 64, pr. 3 carl. Naples, 1825; imprim. franç.

(1) M. Champollion le jeune a donné l'explication de cette difficulté du texte grec, en le comparant avec quelques indications hiéroglyphiques tirées d'autres monumens. Voyez son *Précis du système hiéroglyphique*.
N. du R.

142. VUES D'ATHÈNES ET DE SES MONUMENS, dessinées et gravées d'après nature par THÜRMER, architecte, avec texte français et allemand; 2^e. livr. de 5 pl., format atlantique; Rome; pr. de la livr., 22 fr. Paris, 1825; Vallardi; l'ouvrage aura 4 liv.

143. THE ANTIQUITIES OF ATHENS. Les antiquités d'Athènes, par STUART et REVETT. Nouv. édit., augmentée, en 4 vol. in-folio, contenant près de 200 planches gravées avec soin, avec le texte, publié par MM. Stuart et Revett. L'ouvrage entier, du prix de 12 liv. sterl., sera divisé en 40 livr., du prix de 6 sh. chacune. Londres, 1825.

Les éditeurs ont depuis long-temps senti la nécessité et l'utilité d'une édition beaucoup moins dispendieuse des antiquités d'Athènes, de Stuart et Revett, et qui fût à la portée des étudiants, des architectes et du simple ouvrier. Les planches représentent la plupart et de la manière la plus correcte, comme dans l'autre édition, le dessin de ces différens objets. On a conservé l'ancien texte.

Le nouveau volume ajouté à l'ouvrage, comprendra les détails scientifiques qu'ont publiés récemment de savans voyageurs qui ont visité la Grèce et étendu leurs recherches à des objets que n'avaient point suffisamment fait connaître leurs devanciers.

La 1^{re}. partie de l'ouvrage vient de paraître; elle est ornée d'un frontispice dessiné par Gandy. Les autres parties seront publiées successivement de 15 jours en 15 jours.

144. VUES DES MONUMENS ANTIQUES DE NAPLES, gravées à l'aquatinta, accompagnées de notices et de dissertations; par J.-M. LERICHE; 4^e. livr., in-f^o. de 8 pag. de texte, plus 5 pl.; prix, 12 fr. Paris, 1825; Nepveu.

Cette livr. comprend : entrée du grand théâtre de Pompéi, scène du grand théâtre de Pompéi, vue générale de ce grand théâtre, son entrée supérieure, cirque attenant au théâtre.

145. DE LOCIS POMPEIANIS AD REM MEDICAM FACIENTIBUS, par Louis CHOULANT, prof. de médecine à Dresde, etc.; in-4^o. de 23 pag., avec une pl. Leipzig, 1823.

M. Choulant, connu par son zèle pour la science et par une histoire synoptique de la médecine, qu'il serait à désirer que l'on fît passer dans notre langue, est du petit nombre des médecins

qui, sans jamais perdre de vue leur profession, font néanmoins de fréquentes incursions dans le domaine des autres branches des connaissances humaines.

C'est ainsi qu'il s'est attaché à retracer, dans la dissertation que nous annonçons, les vestiges que la médecine a laissés dans les ruines de Pompéi. Après avoir rappelé, d'après les sources les plus pures, les circonstances connues du désastre de Pompéi, M. Choulant parle des instrumens de chirurgie, des médicamens et des emblèmes médicaux trouvés dans les ruines de cette ville, des officines pharmaceutiques que l'on y reconnaît, des amulettes exhumées des cendres d'une ville dont les débris semblent être demeurés comme monument des temps anciens et complément des écrits qu'ils nous ont légués; il termine par quelques détails sur le temple d'Esculape, situé à la partie méridionale de Pompéi, dont le plan termine cette dissertation remarquable par une érudition variée. Trois fois on a trouvé des instrumens de chirurgie dans les ruines de Pompéi; les derniers découverts ont seuls été dessinés et décrits par le doct. Pierre Savenko, médecin russe: ce sont un caustère, des lancettes, un élévatoire, une pince qui paraît avoir servi à arracher des dents, des sondes, une aiguille, des spatules, etc. On avait cru que les maisons dans lesquelles ces instrumens ont été trouvés, ainsi que les autres, étaient des écoles ou des musées de chirurgie; mais il est plus probable que c'étaient seulement des habitations de médecins ou même de vétérinaires. Des pilules, des trochiques et beaucoup de vases remplis de médicamens desséchés ont été trouvés dans une maison de la rue à laquelle on a donné le nom de *Corso*. Ce qui porte à croire que cette maison était une officine pharmaceutique, c'est qu'outre la rencontre de ces substances, un grand serpent cornu qui cherche à manger un fruit est peint sur la muraille. M. Choulant remarque avec raison que les officines de ce temps étaient plutôt des drogueries que de véritables pharmacies. Il établit très-ingénieusement comment le serpent qui, dans l'origine n'était l'emblème que des génies du lieu, devint celui du génie conservateur de l'homme, et enfin de la médecine. On a désigné, sous le nom de temple d'Esculape, les ruines d'un édifice peu étendu et très-peu orné, au milieu duquel est un autel carré; vers son sanctuaire on monte par neuf degrés; trois statues ont été trouvées dans ce

temple , l'une d'Esculape , l'autre d'Hygie , la troisième de Priape.

La présence de cette dernière et la petitesse du temple font présumer à M. Choulant que cet édifice n'était point un temple consacré à Esculape , puisqu'aucun auteur n'a dit que Priape fût adoré dans le temple du dieu de la médecine , puisque dans cet édifice il eût été impossible de placer les lits des malades comme on était dans l'usage de le faire. Nous pensons que l'on ne pourra guère asseoir un jugement définitif sur la véritable destination des édifices de Pompéiet de la plupart des objets trouvés dans les restes de cette malheureuse ville , que lorsqu'elle aura été entièrement débarrassée des produits volcaniques qui la cachent encore en grande partie aux yeux de l'Europe. (*Journ. complém. du Dict. des scienc. médic.*, mai 1824 , p. 283.)

146. GESCHICHTE UND BESCHREIBUNG DER ALTEN STADT ROM. Histoire et description de Rome ancienne , par le doct. C. SACHSE ; gr. in-8°. , 1^{er}. vol. , pr. 2 rth. 12 gr. Hanovre , 1824 ; Helwing.

147. M. VITRUVII POLLIONIS ARCHITECTURA , etc. , par GIOV. POLLENI , avec de nouvelles notes de l'auteur et de Simone STRATICO. Udine , 1825 ; Mattiuzzi.

148. CIPPE ANTIQUE EN ESCLAVONIE. (*Archiv für Geschichte* , etc. Vienne , 1825, août , p. 641.)

En mars 1825 on a trouvé dans un jardin , à Vinkovcze , territoire de Brood , limite militaire de l'Esclavonie , un cippe en granulite , haut de 4 pieds 1 po. $\frac{3}{4}$, portant cette inscription :

D. M.
 i
C. APOⁱNO. MEM
 i i i
MO. CELER. TRBV
NO MILITUM. LEG.
 i
PRIMÆ. ITALICÆ. IVLA
PIA. CONIVGI. BENE.
 i
MERENTI. TE. APOⁱNA
GALLITIA. FRATR.

La sagacité de quelques savans a découvert tout de suite que cet Aponius, tribun militaire, était le fondateur de la maison des comtes d'Apony en Hongrie.

On avait trouvé auparavant, dans le même pays, une pierre érigée à Bacchus et à Proserpine. A Peterwardein on conserve plusieurs antiquités romaines, entre autres un sarcophage bien entier.

149. DE VETERUM CHRISTIANORUM AGAPIS Commentatio, auct. F. DRESCHER, in-8^o, 53 pag. Giessen, 1824; Schroder. (*Gotting. gel. Anzeig.*, 1825, n^o. 10, p. 104.)

Ce traité offre un aperçu de tout ce que les auteurs anciens et modernes ont rapporté sur les agapes, sans toutefois s'arrêter aux visions auxquelles se livrent la plupart des auteurs modernes qui ont traité cette matière, et qui y ont vu même une sorte de franc-maçonnerie.

150. CHIESE PRINCIPALI D'EUROPA. Églises principales de l'Europe, cah. II. La cathédrale de Milan, in-f^o, avec 11 planches. Prix d'abonnement, liv. 15 Ital. Milan, 1825; Artaria.

151. NOTIZIE ISTORICHE DELLE CHIESE DI S. MARIA IN JULIA, di S. Giovanni Calibita nell' isola di Licaonea, et di S. Tomaso degli Spagnuoli o della Catena. Notices historiques sur les églises de Ste.-Marie en *Julia*, de St.-Jean *Calibita* dans l'île de Licaonie, et St.-Thomas des Espagnols ou de la Chaîne, etc; par Franç. CANCELLIERI, in-4^o.; pp. XXII et 170. Bologne, 1823; Nobili.

152. COLLECTION DES PLANS, COUPES, ÉLÉVATIONS, VOUTES, PLAFONDS, etc., des principaux monumens d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges, depuis le 14^e. jusqu'au 17^e. siècle; dessinés, gravés et publiés par J.-B. RUDD, archit. (2^e. livr.) In-fol. Bruges, 1825; Bogaert-Dumorsier.

153. LES MONUMENS DE LA FRANCE CLASSÉS CHRONOLOGIQUEMENT et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; par le comte Alex. DE LABORDE. 22^e. liv., in-fol. Paris, 1825; Joubert.

154. EXPLICATIONS DU PLAN TOPOGRAPHIQUE DE L'ENCEINTE ANTIQUE APPELÉE LE MUR PAÏEN, situé autour de la montagne de Saint-Odile, dans le département du Bas-Rhin, et des monumens environnans, dressé par M. Thomassin; par J.-G. SCHEWEIG-

BAUSER, contenant une notice abrégée de tous les monumens compris dans ce plan, et des indications sur les chemins qui y conduisent. In-8°. de 3 f. Strasbourg, 1825; Heitz.

155. ENGRAVED SPECIMENS OF THE ARCHITECTURAL ANTIQUITIES OF NORMANDY. Echantillons gravés de l'architecture ancienne de la Normandie; par John et Henry LE KEUX, d'après des dessins d'Aug. PUGIN, architecte. La partie littéraire par J. BRITTON, etc. N°. 1, in-4°. Londres

On regarde assez généralement les monumens d'architecture antique de la Normandie comme semblables, sous le triple rapport du style, des dates et du caractère général, à ceux de la Grande-Bretagne. On trouve dans les notices récentes de COTMAN et de TURNER, ainsi que dans des dessins et ouvrages français, nombre d'analogies et de coïncidences entre les monumens de ces pays. Les preuves déjà connues du public, et les observations que l'on publie actuellement d'après les dessins de M. Pugin, nous mettront à même d'obtenir enfin des renseignemens exacts sur l'ancienne architecture nationale de cette partie de la France. Le dernier de ces artistes, accompagné de cinq de ses élèves, a passé dernièrement sept à huit semaines en Normandie, et il y a fait une multitude de croquis d'architecture et de mesures. Il a de même rapporté en Angleterre une intéressante collection de chapiteaux, de socles, de figures, de dais, de sculptures, etc., provenant de plusieurs anciens édifices publics de Rouen, de Caen et d'autres villes de la même province. Cet auteur se dispose à publier incessamment le n°. II de ses antiquités monumentales de la Normandie.

156. HISTOIRE ET DESCRIPTION PITTORESQUE DU PALAIS DE JUSTICE, DE LA CONCIERGERIE ET DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS; par B. SAUVAN et J. P. SCHMIT; 1^{re}. liv. in-f°. de 5 f., plus 6 pl. y compris le frontispice. Paris, Engelmann.

L'ouvrage aura six livraisons. Chaque livr. e cinq dessins et une vignette, avec texte, coûtera, 12 fr.

157. ANTIQUITÉS DE LA VILLE DE TROYES, et vues pittoresques de ses environs, publiées par A. L. ARNAUD, avec des descriptions historiques par N.... 2^e. livr. in-fol. de 24 p. de texte, plus 2 pl. grav. au trait. L'ouvrage se composera de 16 livr. de 6 pl. chac. Pr. de chaque livr., 8 fr. Paris, 1826; Bance.

158. COUP D'ŒIL SUR LES OUVRAGES MODERNES qui traitent de la science numismatique et sur le système monétaire d'Allemagne dans les temps anciens et modernes. (*Hertha*, 1825; 1^{er}. vol., 2^e. cah., p. 300.)

Le premier ouvrage que l'auteur indique est la *Collection de dissertations* sur quelques sujets détachés relatifs au système monétaire et à la numismatique, par M. Loos, essayeur-général à l'administration de la monnaie de Prusse; 3 cahiers, Francfort 1825. Le premier cahier est consacré aux connaissances pratiques de la monnaie et à l'indication des ouvrages allemands et hollandais qui traitent de cette matière. Le second cahier s'occupe de la monnaie de Prusse, avec des considérations sur les anciennes monnaies d'Allemagne. Le troisième cahier a principalement pour objet l'histoire numismatique de l'Allemagne dans les xvi et xvii siècles. Ce cahier indique également plusieurs ouvrages hollandais que l'auteur paraît avoir consultés dans ses recherches. L. D. L.

159. CONTREFAÇON DE MONNAIES ANCIENNES. — Le *Morgenblatt*, journal allemand, du 28 novembre 1825, signale la contrefaçon systématique d'anciennes monnaies et médailles de l'Orient, qui se fait tant à Smyrne que sur les bords du Mein; et pour prémunir le public contre de semblables contrefaçons, il en donne la liste suivante :

Fausse monnaies grecques en or.

Athenæ, suivant Mionnet, 1000 fr.; Euthydemus, roi de Bactrie, 1,500; Séleucus I, Nicator; 1,500; Phylæmenes, roi de Paphlagonie, 1,500; Nicomèdes II, roi de Bithynie, 1000; Chersonesus Taurica, 600; Panticapæum Tauricæ, 800; Delos insula, 500; Philippus Macedoniæ, 500.

Fausse monnaies romaines en or.

Albinus, 600; Macrinus, 200; Diadumenianus, 600; Posthumus Jun., 1,000; Quietus, 1,000; Quintillus, 700; Helena, 1000; Romulus, 550; Artavasdus, 600; Manuel II, Palæologus, 250.

160. NEUESTES MÜNZ-CABINET. Nouveau cabinet de médailles et monnaies; par P. C. STORR; in-8°. pp. 120. Prix, 36 kr. Kulmbach, 1823; Spindler.

161. DI UN QUADRANTE UNICO ED INEDITO. Sur un *quadrante* unique et inédit du Musée de l'université de Pérouse; par GIO BATT. VERMIGLIOLI; in-8°. Perugia. Baduel. (*Bibliot. ital.*, sept. 1825, p. 424.)

Ce rare monument de l'antique numismatique italienne fut cédé par le docteur Ferd. Speroni, au Muséum public de Pérouse. L'auteur s'est proposé, dans son ouvrage, d'expliquer ce singulier objet d'art, et de démontrer qu'il appartient au genre des monnaies dites onciales; il le décrit par ces mots : *tête de bœuf, vue de face, HIR rétrograde* (en caractères étrusques), et, au revers, *tête d'Apollon ou de Diane*, avec trois petits disques; poids 2 onces 1 denier. Cette pièce formait par conséquent un quart de l'as, lequel déjà se trouvait diminué de 4 onces et de 12 réduit à 8.

Ce *quadrante*, unique jusqu'ici, sert peut-être à faire connaître un nouveau peuple dans la numismatique italienne. M. Vermiglioli, se fondant sur les lettres susdites, considère cette pièce comme une monnaie sabine frappée par les Ériciens, et peut-être dans la ville de *Hiretum*, ainsi qu'on peut le présumer d'après ces 3 lettres, HIR, inscrites sur le quadrante; mais se ressouvenant à quel point les Sabins étaient religieux, il doute que l'on puisse reconnaître dans cette tête de bœuf le symbole d'un rite sacré, puisque les Sabins, lorsqu'ils étaient en guerre avec les Ombriens, offraient aux dieux, à la manière des Grecs, les produits de leurs récoltes, et, dans une circonstance critique, vouèrent leurs propres enfans à Mars; mais ceux-ci, parvenus à l'âge viril, quittèrent leur patrie pour aller fonder ailleurs de nouvelles colonies, et, guidés par un taureau, s'arrêtèrent dans la région des Opiciens où ils le sacrifièrent à Mars. Le taureau fut aussi parfois sacrifié à Diane; *Tauropolium* était le nom d'un temple consacré à cette déesse. Quoi qu'il en soit, et tout en respectant l'érudition de M. Vermiglioli, nous ne sommes pas encore bien persuadés que l'on puisse reconnaître soit Apollon soit Diane dans la tête humaine qui orne l'un des côtés du quadrante en question, et y distinguer aucun des caractères, attributs distinctifs de ces divinités.

162. **ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES MONNAIES D'ARGENT DE LA LIGUE ACHÉENNE**; accompagné de recherches sur les monnaies de Corinthe, de Sicione et de Carthage qui ont eu cours pour le service de cette fédération; par M. E. COUSINÉRY. in-4°. , avec 5 pl. de médailles; Paris, 1825, Renouard.

L'art de déchiffrer et d'expliquer les monnaies anciennes a fait, depuis plusieurs siècles, les délices des savans de l'Europe; ils en avaient reconnu l'utilité, non-seulement pour l'étude de l'Histoire, de la Mythologie et de la Géographie, mais encore pour beaucoup d'autres connaissances accessoires à ces études.

Les premiers ouvrages de numismatique qui parurent successivement prouvent les attraits attachés à l'explication de ces monumens; mais il est naturel de penser qu'il s'y glissa beaucoup d'erreurs. Ils ne présentèrent que des instructions partielles et jamais un corps complet d'archæologie numismatique, jusqu'au moment où le célèbre Eckhel publia à Vienne sa doctrine générale en 8 volumes in-4°. , ouvrage qui a justement acquis la plus haute réputation.

L'auteur des Essais que nous annonçons observe néanmoins avec assez de raison que, malgré les talents et la profonde érudition que le savant de Vienne a déployés dans son grand ouvrage, il était presque impossible qu'il traitât tant de sujets divers avec le même soin et que la vérité ne lui échappât point quelquefois.

M. Cousinéry n'a pas traité de la science des médailles dans sa totalité; il a fait choix de plusieurs sujets qui présentent un grand intérêt. Il a pris pour texte principal la monnaie dont la Ligue achéenne fit usage pendant près de 140 ans, et à laquelle jusqu'à présent on n'avait assigné aucune place convenable dans nos collections.

Il prouve, d'après Polybe, que la Ligue usa des mêmes poids, des mêmes mesures et d'une même monnaie pendant toute sa durée. Après avoir établi par ce moyen qu'il sa dû exister une monnaie achéenne, il montre que nous en possédons en effet de nombreux exemplaires, il les reconnaît dans des pièces marquées des symboles affectés à différentes villes, et portant toutes pour type principal le chiffre AX—Achéens: de sorte que la classification géographique de toutes ces médailles nous a paru incontestable.

Le second objet de l'auteur est de montrer que la monnaie de Corinthe et celle même de ses colonies furent admises dans le trésor commun pour faciliter les opérations de la Ligue. La meilleure preuve de cette admission, il la trouve dans la rareté des pièces que la ville de Corinthe fit frapper avec le type achéen. Il fait remarquer que les monnaies fédérales de cette république devraient se trouver de nos jours en bien plus grande quantité si quelque circonstance ne l'avait dispensée, moyennant des pièces particulières, du contingent légal qu'elle avait à payer.

M. Cousinéry prend occasion de cette circulation de la monnaie de Corinthe concurremment avec celle de la fédération, pour exposer au jour l'erreur des antiquaires qui se sont persuadé que la ville de Corinthe n'a point frappé de monnaies, et que si l'on en trouve un grand nombre en Sicile avec des types qui semblent appartenir à cette république, ce fait provient de ce qu'elles ont été frappées dans cette île même : il pense au contraire qu'elles sont toutes de fabrique corinthienne, et que le commerce seul les avait accréditées et multipliées dans la Sicile.

L'ouvrage est terminé par des observations critiques, que le sujet principal a naturellement amenées, sur les monnaies de Sicyone et sur celles de Carthage. La plupart des premières avaient été en quelque sorte dépaysées pour figurer, les unes parmi les médailles de l'île de Siphnus, les autres parmi celles de Sérîphe. M. Cousinéry les a réunies dans un même tableau qui est le septième dont il a orné son ouvrage.

Quant aux médailles de Carthage, l'auteur s'étonne qu'on ait pu soutenir qu'une ville aussi puissante n'ait frappé des monnaies en aucun temps dans ses propres murs, et qu'elle ait fait fabriquer dans la Sicile toutes celles qui se distinguent par des caractères puniques. M. Cousinéry signale ces dernières, et fait connaître aussi celles qui sont réellement de fabrique carthaginoise ; c'est au public à confirmer le jugement de l'auteur sur ces deux points de critique comme sur les monnaies dont la Ligue achéenne fit usage. Nous avons cru voir dans la totalité de ces essais des sujets neufs habilement éclaircis, des conjectures bien fondées et une rare connaissance des monnaies antiques.

Cet ouvrage nous paraît devoir être reçu avec satisfaction par les amateurs de l'antiquité, et mériter de prendre place parmi les livres classiques de la science numismatique. A. M.

163. DIE TRIERISCHEN MÜNZEN CHRONOLOGISCH GEORDNET UND BESCHRIEBEN. Les monnaies de Trèves décrites et classées d'après un ordre chronologique; par J. T. BOHL.; in-8°. de 287 p. Coblenz, 1824.

Dans la première partie, il est question de la période romaine; mais on n'y traite des médailles qu'en général, et sans application spéciale au pays de Trèves. La deuxième partie commence par les Mérovingiens et les Carlovingiens; on s'occupe d'abord d'un *triens* d'or qui porte pour inscription: *Trevenitivæ*. La troisième partie traite des monnaies et des médailles des archevêques et des électeurs, jusqu'à la fin du moyen âge, et s'étend de 965 à 1531. M. Bohl n'ouvre cette série que par Théodoric I, ne tenant aucun compte de la pièce attribuée à Milon, qui vivait de 713, à 753 et qui était aussi archevêque de Reims; l'auteur pense que cette pièce a été frappée 400 ans plus tard par Albéron. Chaque archevêque ou électeur est l'objet d'une notice historique. Enfin, la 4^e. partie s'étend de 1531 à 1812, comprenant aussi la conquête du pays par les Français, et s'arrêtant pour la numismatique à Clément Wenceslas. (*Rev. Encycl.*, nov. 1825, p. 482.)

164. MONUMENS MEXICAINS. — Nous apprenons avec plaisir que les monumens de l'ancienne sculpture mexicaine, qui, l'année dernière, furent exposés dans la salle égyptienne de Piccadilly, ont été récemment transférés et déposés au muséum britannique, où ils se trouvent réunis aux restes de l'ancienne sculpture de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde. (*London Liter. Gaz.*, 24 déc. 1825, p. 828.)

HISTOIRE.

165. TABLEAUX CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, par J. G. THOURET. — La partie ancienne, depuis les temps reculés jusqu'à Jésus-Christ, forme un volume petit in-folio-plan: la partie moderne, qui ne sera guère plus considérable, paraîtra un peu plus tard. La librairie Courval et comp., rue des
G TOME V. 9

Vieux-Augustins, n^o. 35, ayant acquis le fonds de cet ouvrage, dont il ne reste que deux cent cinquante exemplaires, a rouvert la souscription en six livraisons, qui paraîtront de semaine en semaine, chacune du prix de 3 fr. 50 c. La première est en vente. On peut aussi retirer le volume entier; prix, 20 fr.

166. QUADRO DEI PRINCIPALI POPOLI ANTICHI. Tableau des principaux peuples de l'antiquité, orné d'une carte géographique du monde antique, de d'Anville, par GIOV. TAMASSIA. 1 vol., pp. 362, in-16. Pr., lir. 4; Bergame, 1824; Mazzoleni.

167. VORSTUDIEN ZUR WELT GESCHICHTE. Etudes préliminaires de l'histoire universelle, par F. A. WOLTERS. 1 vol. gr. in-8^o, pp. iv et 554, Bâle, 1823; Schweighäuser.

168. DIE WELTGESCHICHTE FÜR GEBILDETE LESER UND STUDIRENDE. Histoire universelle pour les lecteurs instruits et les étudiants, par Karl Heinr. Ludw. POLITZ. 4^e édit. revue et aug.; 4 vol. gr. in-8^o. Prix, 7 rthlr; Leipzig, 1824; Henrichs.

169. ZEITSCHRIFT FÜR DIE VÖLKER-UND KRIEGS-GESCHICHTE DER VORZEIT. Journal de l'histoire politique et militaire des temps anciens, par F. W. BENIKEN, capitaine au service de Prusse. Vol. 1 (*de l'antiquité*), pp. viii et 480; vol. II (*du moyen âge*); prix, 10 fl. 48 kr. les deux volumes. Erfurt, 1821 et 1822; Keyser.

170. ÉCONOMIE POLITIQUE DES ROMAINS. — M. Dureau de la Malle, dans plusieurs mémoires lus aux académies des belles-lettres et des sciences, s'est occupé de déterminer la population et les produits de l'Italie sous les Romains. Il a retrouvé la forme et le texte des *Tabulæ censuales*, ou tables de recensement, registres de population par âge, par sexe, par condition, et de plus, tables de cadastre et d'estimation des propriétés par parcelles, corrigées et vérifiées à chaque lustre. Tout cet ensemble de statistique et d'économie politique a été étendu à toutes les provinces conquises, à mesure de l'extension de la puissance romaine, et sous Auguste, il fut établi dans tout l'empire. Ce prince éclairé en avait écrit de sa main le résumé: *Breviarium, rationarium totius imperii*. Enfin, M. Dureau de la Malle a fourni les preuves de l'existence de ces tableaux de nais-

sances, de décès, de cadastre et d'estimation depuis Servius Tullius jusqu'à Justinien.

Elles se trouvent dans les Pandectes, dans Priscien et tous les historiens graves, grecs ou latins qui ont écrit sur les Romains.

Ces tables exactes de population ont même fourni aux Romains le moyen de dresser des tables de probabilité de la vie humaine, et de constater la durée de la vie moyenne, au 3^e siècle de l'ère chrétienne, sous Alexandre Sévère.

Cette durée est fixée à 30 ans; elle était de 28,8 en France à la fin du dernier siècle; elle est de 32 à Genève. Les tables de probabilité de la vie à Florence, dans le dernier siècle, dressées pour les placemens en tontines, rentes viagères, ventes d'usufruits, de pensions alimentaires, etc., offrent un rapport frappant pour la période de 20 à 50 ans, avec les tables de Domitius Ulpianus.

M. de la Malle espère, à l'aide de ces tables et de plusieurs documens historiques ou statistiques qu'il a réunis, pouvoir restituer, ou plutôt reconstruire, car on a des matériaux suffisans, le vaste système de statistique et d'économie politique de la république et de l'empire romain, depuis Servius Tullius jusqu'à Justinien, pendant une période de près de 11 siècles.

171. UNIVERSALGESCHICHTE DE CHRISTLICHEN KIRCHE. Histoire universelle de l'église chrétienne, 4^e édit. continuée jusqu'à ce jour, par F. STÄUDLIN; in-8°, 488 p.; Harovre, 1825; Hahn. (Cette histoire va jusqu'en 1824.)

172. HARMONIE DER MORGENLÄNDISCHEN UND ABENDLÄNDISCHEN KIRCHE. Projet de réunion de l'église d'Orient et de celle d'Occident, par Herm. Jos. SCHMITT; avec un avant-propos par Friedr. SCHLEGEL. In-8°, pp. 221; pr., 1 rth. Vienne, 1824; Wimmer. (*Leipz. lit. Zeit.*, déc. 1824, n^o. 511.)

L'auteur a divisé son ouvrage en 12 chapitres, dont les trois premiers traitent de la révélation et de la fondation du christianisme; le 5^e et le 6^e parlent de la sainte écriture, des traditions et des attributions de l'église. L'auteur qui est catholique y accorde une grande autorité aux traditions et aux chefs de l'église d'occident; dans des cas de discussion, dit-il, la tradition doit décider en dernier ressort, vu que les évêques sont inspirés par le Saint-Esprit, et qu'ils sont par conséquent infallibles. Dans le 7^e chapitre, il veut démontrer que l'église de

l'Orient admet les mêmes principes fondamentaux relativement à l'église, à la sainte écriture et à la tradition, et que, sous ce rapport, elle est en parfaite harmonie avec l'église d'Occident. Le 8^e. et le 9^e. ch. offrent le morceau principal de l'ouvrage : il traite de la conformité des deux églises. Le chap. 10 expose brièvement l'histoire de la séparation des deux églises. Le 11^e. parle des moyens propres à effectuer leur réunion. Le 12^e. enfin est consacré au triomphe de la vérité, une fois que les deux églises seront réunies. Comme nous ne donnons que la simple annonce de cet ouvrage, nous nous abstenons de reproduire le jugement peu favorable qu'en porte le journal cité.

L. D. L.

173. HISTOIRE DE LA CROISADE DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II, d'après les auteurs arabes, par M. REINAUD.

L'Histoire des croisades, de M. Michaud, a donné naissance à une foule de recherches analogues. On s'est occupé particulièrement de ce qu'ont écrit à ce sujet les auteurs orientaux, et comme ces auteurs étaient presque tous inédits, on s'est hâté de les mettre en œuvre. M. Reinaud s'est attaché, pour ce qui le concerne, aux auteurs arabes. Ces écrivains, la plupart contemporains des événemens qu'ils racontent, ont conservé dans leur récit la vive émotion que ces événemens leur avaient causée. Il y a certaines époques des croisades qu'ils ont retracées dans les plus grands détails, et sans eux beaucoup de faits importants seraient restés inconnus. Une première édition du travail de M. Reinaud a déjà paru à la suite de l'ancienne édition de *l'Histoire des Croisades*; mais comme cette édition était fort défectueuse, qu'elle était susceptible d'un grand nombre d'additions et de corrections, M. Reinaud s'est remis à l'ouvrage et a tâché de ne rien omettre de ce que les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi contiennent de relatif aux croisades. Depuis long-temps ce travail est terminé, et M. Michaud s'en est utilement servi dans la quatrième édition de son Histoire qu'il publie en ce moment. En attendant qu'il soit mis au jour, nous donnerons ici le morceau qui appartient à la croisade de l'empereur Frédéric II. Cette croisade présente un caractère particulier, et l'on sera curieux de savoir ce qu'en ont dit les auteurs arabes. Rien de plus intéressant que la comparaison de leur récit avec celui des auteurs chrétiens contempo-

rains. Parmi les écrivains que nous citerons, il y en a qui auront vu Frédéric lui-même ou qui auront pu consulter des témoins oculaires (1).

La première origine de l'expédition de Frédéric est ainsi racontée par Ibn-Atir et les auteurs qui l'ont copié. Une violente querelle s'était élevée entre Malek-Kamel, sultan d'Égypte, et son frère Malek-Moadam, prince de Damas. Celui-ci, se voyant menacé, sollicita l'appui de Gelal-eddin Mankberni, sultan du Kharism, qui, depuis quelques années, avait envahi la Georgie, la Grande Arménie et le nord de la Syrie. A cette nouvelle, le sultan épouvanté s'adressa à l'empereur Frédéric II.

Makrizi rapporte qu'il existait déjà de secrètes liaisons entre le sultan et l'empereur Frédéric, qui, ajoute-t-il, résidait alors en Sicile. Le sultan, pour obtenir son appui, promit de s'unir d'intérêt avec lui, et ils convinrent d'attaquer de concert le prince de Damas. Jérusalem et la Palestine, qui appartenaient alors au souverain de Damas, devaient, après qu'on en aurait fait la conquête, être remises à l'empereur. Un député de Frédéric étant venu à ce sujet se présenter au sultan, le prince le défraya sur toute la route, depuis Alexandrie jusqu'au Caire, et le combla d'honneurs. Le député était chargé de riches présents, et le sultan lui en remit d'autres en retour (2). Le député avait ordre d'annoncer la prochaine arrivée de l'empereur. Le sultan, pour presser son départ, lui envoya l'émir Fakr-eddin, fils du scheik Sadr-eddin, homme habile dans la paix et dans la guerre, la plume à la main comme au milieu de l'action (3).

Suivant Aboulfeda, cet émir mit tout-à-fait l'empereur dans les intérêts de son maître, et il fut convenu que l'on tournerait tous ses efforts contre le prince de Damas.

An 625 de l'hégire (1228 de J.-C.). Cette année, selon Ibn-

(1) On a ici négligé d'indiquer les titres des ouvrages qu'on met à contribution ainsi que les volumes. Il suffit de dire qu'ils font tous partie de la collection des manuscrits orientaux de la Biblioth. du Roi. Dans son travail original, M. Reinaud a donné en tête la notice de toutes les chroniques dont il s'est servi.

(2) Suivant l'historien arabe des patriarches d'Alexandrie, les présents de l'empereur consistaient en chevaux, étoffes, objets de fonte, oiseaux de proie; ceux du sultan consistaient en productions curieuses de l'Inde; de l'Arabie et d'autres pays.

(3) Voy. les Annales d'Aboulfeda, t. IV, p. 430.

Alatir, on commença à voir arriver en Palestine les troupes de l'empereur; mais au moment où la guerre allait commencer, le prince de Damas, contre qui ces préparatifs étaient dirigés, mourut, ne laissant qu'un fils jeune et sans expérience. Ce prince s'appelait Malek - Nasser Daoud ou David. Le sultan crut l'occasion favorable pour s'emparer sans coup férir de la principauté de Damas et la réunir à l'Égypte. Le jeune prince, hors d'état de résister, eut recours à un de ses oncles appelé Malek-Aschraf, et prince de Khelat dans la grande Arménie. Aschraf était frère du sultan d'Égypte; mais la crainte de voir les chrétiens devenir maîtres du pays lui fit embrasser les intérêts de son neveu, et il accourut à son secours avec toutes ses forces.

Le sultan enleva d'abord sur le prince de Damas Jérusalem et les places voisines; ensuite, feignant d'être effrayé de l'audace toujours croissante des Francs de la Palestine, qui, enhardis par les secours qu'ils recevaient successivement d'Occident, commençaient à prendre un aspect menaçant et à relever leurs forteresses abattues, il écrivit à son frère ces paroles: « C'est » pour combattre les chrétiens que j'étais venu ici: voilà que » le pays était sans défense. Les Francs venaient de rebâtir Si- » don, dont nous avons rasé les murailles. Vous savez que » notre oncle Saladin, en prenant Jérusalem, nous a laissé un » nom à jamais illustre. Si les Francs avaient repris la ville » sainte, c'eût été un éternel déshonneur pour nous; notre mé- » moire eût été à jamais flétrie chez nos descendans. Devenus » indignes de la renommée acquise par notre oncle, de quelle » estime aurions-nous joui devant Dieu et devant les hommes? » Les Francs ne se seraient pas contentés de ce qu'ils ont pris, » ils auraient voulu avoir autre chose. Cependant puisque vous » êtes venu ici, ma présence est devenue inutile. Je vais m'en » retourner en Égypte; ce sera à vous de défendre la Syrie. Ce » ce n'est pas de moi qu'on dira que je suis venu combattre » mon frère: loin de moi une telle pensée. »

Le sultan, suivant la remarque d'Ibn-Alatir, cherchait par cette lettre à effrayer son frère et à le forcer d'abandonner les intérêts du prince de Damas, sous peine de le laisser seul aux prises avec l'empereur. Cette ruse lui réussit. Aschraf, désespérant de résister avec ses seules forces aux guerriers de l'Occident, consentit à satisfaire tous les desirs du sultan. Non-

seulement il lui abandonna Jérusalem et toutes les villes qui venaient de tomber en son pouvoir; mais les deux princes se réunirent pour dépouiller entièrement le prince de Damas. Il fut convenu que pendant que le sultan resterait en Palestine pour tenir tête aux Francs, Aschraf irait faire le siège de Damas.

Ce fut sur ces entrefaites que l'empereur Frédéric arriva dans la ville d'Acre. Aboulfeda remarque que le sultan eût bien voulu ne l'avoir pas appelé; mais il était là, et il fallait le satisfaire. Cet auteur ajoute que la présence de l'empereur jeta l'épouvante dans tous les esprits.

An 626 (1229). Suivant l'historien des patriarches d'Alexandrie, l'empereur en arrivant envoya au sultan le seigneur de Sidon et le comte Thomas, son lieutenant, avec des présents. Le sultan vint au-devant des députés avec une grande pompe; toute l'armée musulmane prit les armes. Il s'établit dès lors des relations très-étroites entre les deux monarques; des présents furent envoyés de part et d'autre. Le sultan fit offrir à l'empereur un éléphant qu'il avait reçu d'Arabie. Frédéric insistait toujours sur la cession de Jérusalem et des villes qu'on lui avait promises. Le sultan, au contraire, faisait beaucoup de difficultés; mais la plus grande union semblait régner entre eux.

C'étaient les émirs Fakr-eddin et Schems-eddin qui traitaient au nom du sultan. Si on en croit Yaseï, Fakr-eddin était entré fort avant dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquens entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points.

Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens. Quelques seigneurs francs indignés (1) allèrent jusqu'à machiner la perte de l'empereur, et écrivirent à ce sujet au sultan. Le sultan, s'étant fait lire la lettre, l'envoya à Frédéric; mais l'empereur dissimula son ressentiment, et ne se montra que plus impatient d'obtenir l'effet des promesses qu'on lui avait faites, afin de pouvoir retourner dans ses états. Sa réponse au sultan nous a été conservée par Dehebi; la voici: « Je suis ton ami. Tu » n'ignores pas combien je suis au-dessus de tous les princes de » l'Occident. C'est toi qui m'as engagé à venir ici. Les rois et le

(1) Parmi les chrétiens les plus ardents, on remarquait les Hospitaliers et les Templiers. Ce fait extraordinaire nous avait déjà été appris par l'écrivain anglais Mathieu Paris. Le témoignage des auteurs arabes doit lever tout doute à cet égard.

» pape sont instruits de mon voyage. Si je m'en retournais sans
 » avoir rien obtenu, je perdrais toute considération à leurs
 » yeux. Après tout, cette Jérusalem, n'est-ce pas elle qui a
 » donné naissance à la religion chrétienne? N'est-ce pas vous
 » qui l'avez détruite? Elle est maintenant réduite à la dernière
 » faiblesse. De grâce, rends-la moi dans l'état où elle est, afin
 » qu'à mon retour je puisse lever la tête parmi les rois. Je re-
 » nonce d'avance à tous les tributs que je pourrai en retirer. »

Makrizi rapporte que Frédéric avait d'abord demandé davan-
 tage; il voulait qu'on lui remît, outre Jérusalem, toutes les
 villes anciennement possédées par les Francs; il demandait
 aussi qu'on exemptât de tout tribut les marchands de ses états
 qui venaient commercer à Alexandrie et à Rosette. A la fin il
 se borna aux premières propositions. « Je n'aurais pas tant in-
 » sisté, dit-il à l'émir Fakr-eddin, si je n'avais craint de perdre
 » tout crédit en Occident. Au reste, ajouta-t-il, mon but,
 » en venant ici, n'a pas été de délivrer la ville sainte ni rien
 » de semblable, j'ai voulu seulement conserver l'estime des
 » Francs. » De son côté le sultan eut beaucoup de peine à
 sacrifier Jérusalem, mais il avait à craindre les attaques d'un
 ennemi redoutable. « D'ailleurs, disait-il, nous ne cédon's aux
 » Francs que des églises et des maisons en ruines. »

Il déclara même, selon Yafeï, que c'était la seule raison qui
 le décidait, et qu'une fois l'empereur parti, ou même avant son
 départ, s'il manquait à un seul de ses engagements, il s'empar-
 erait de nouveau de la ville sainte.

La vérité est qu'en ce moment Jérusalem se trouvait sans
 remparts et sans fortifications, et que le sultan ne s'étant obligé
 à remettre que les villages qui mènent de la ville sainte à la
 ville d'Acre, les Musulmans demeuraient maîtres d'y rentrer
 quand ils voudraient. Il était convenu que Jérusalem serait
 laissée dans l'état de faiblesse où elle était, et que les chré-
 tiens ne pourraient élever aucune nouvelle fortification. Les
 Musulmans devaient rester en possession de la mosquée d'Omar
 et de la chapelle de la Sacra; ils devaient conserver le libre
 exercice de leur religion. On laissait entre leurs mains les en-
 virons de la ville sainte. Les chrétiens ne devaient occuper que
 la route d'Acre. Tout étant donc réglé, la paix fut jurée entre
 les deux nations pour 10 ans, 5 mois et 40 jours, à partir du
 28 de rebi premier. (24 fév. 1229.) (*La fin au prochain cahier.*)

174. HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MARITIMES DES NORMANDS, et de leur établissement en France au 10^e siècle; par G.-B. DEFFING; 2 vol. in-8^o.; pr., 12 fr. Paris, 1826; Ponthieu.

Nous rendrons incessamment compte de cet ouvrage qui a obtenu en 1822 le prix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

175. PROEVE EENER GESCHIEDNIS DER KRUISTOGTEN. Essai historique sur les croisades jusqu'à l'invasion de Ptolémæüs en l'année 1291; par N. G. VAN KAMPEN. 1^{re}. partie, gr. in-8^o., p. 36 et 439. Prix, fl. 30, 90. Harlem, 1824; Bohn.

176. MÉMOIRES SUR L'ANCIENNE CHEVALERIE; par LA CURNE DE SAINT-PALAYE. Nouv. édit., avec une introduction et des notes historiques, par M. CH. NODIER. 2 forts volumes in-8^o., ornés de pl., en style gothique. Prix de chaque volume, 7 fr. Paris, 1826; Girard.

177. GESCHICHTE DER TEMPELHERRN IN BÖHMEN. Histoire des Templiers en Bohême. Ouvrage rédigé d'après les sources les plus authentiques, et suivi de documens et des bulles adressées aux états de Bohême par le pape Clément V; par GRAF. IV et 137 p. Prague, 1825; Endert. (*Leipz. Lit. Zeitung*, 1825, n^o. 289, nov., p. 2305.)

Cet opuscule, divisé en trois sections, offre en tête un précis historique où l'auteur aborde brièvement les monumens les plus marquans dans l'histoire des Templiers. La description des fêtes et des cérémonies qui accompagnaient l'élection d'un grand-maître y est très-détaillée. La seconde section renferme l'histoire de cet ordre depuis le commencement de son établissement en Bohême jusqu'au moment de sa dissolution. D'après l'auteur; la première apparition des Templiers en Bohême est de l'an 1232, par conséquent sous le règne du roi Wenzel I. On trouve dans le cours de ce récit historique des observations sur des poésies sorties de la plume de ce prince. La troisième section offre un aperçu des domaines et propriétés de l'ordre; accompagné d'une description très-détaillée de la maison des Templiers. L'auteur termine son écrit en indiquant les principaux ouvrages qui traitent de l'ordre des Templiers.

L. D. L.

178. *DIE JESUITEN UND IHR BENEHMEN GEGEN GEISTLICHE UND WELTLICHE REGENTEN*, etc. — Les jésuites et leur conduite envers les princes régnans ecclésiastiques et séculiers, avec quelques pièces supplémentaires. Ouvrage puisé dans les écrits des jésuites mêmes, ainsi que dans d'autres écrits authentiques, par FRIEDMANN; in-8°, XVI et 393 p. Prix, 1 thlr. Grimma, 1825; Goschen-Beyer.

179. *ARCHIWUM RUSI BIAŁEY*, Archives de la Russie-Blanche; par GRYGOROWICK, t. 1, in-4°. Moscou, 1824. (*Dziennick Warszawski*, 1825, n° 3.)

L'auteur des Archives de la Russie-Blanche est originaire de ce pays. Dans son travail il s'est proposé pour modèle la collection qu'a publiée le sénateur Malinowski, sous les auspices du chancelier Romanowski, sous ce titre : *Zbior dawnych przywileiow i traktatow* (*Recueil d'anciens privilèges et traités*). Il avait aussi sous les yeux : *Archiwum Moskiewskiego Kollegium spraw zagranicznych* (*Archives du collège de Moscou pour les affaires étrangères*) publié par une commission que l'empereur Alexandre avait nommée pour cet objet. Le premier tome des *Archives de la Russie-Blanche* comprend 57 anciens diplômes, rangés selon l'ordre chronologique. Ils ont presque tous pour objet des concessions que les rois de Pologne ont accordées aux habitans de la Russie-Blanche, avant que ces contrées eussent été incorporées à l'empire russe par le traité d'Andrzejow; ils ont ordinairement rapport aux libertés civiles et religieuses de ces habitans, qui, en général, sont attachés au rit grec. Quelques-uns de ces diplômes sont en latin; la plupart en polonais ou en *ruske*, qui est le langage usité dans la Russie-Blanche. Avant la réunion à l'empire russe, cet idiome, qui n'est ni le polonais ni le russe, qui est assujetti à des règles particulières, était même employé dans les transactions publiques, ce que le gouvernement russe ne permet plus. Cependant les habitans de la Russie-Blanche continuent à se servir de leur dialecte particulier dans leurs rapports sociaux et commerciaux. On ne peut déterminer d'une manière bien précise quelle était la population de la Russie-Blanche, lorsqu'en 1772 se fit le premier partage de la Pologne, par le traité d'Andrzejow; mais il paraît, d'après des documens assez certains, qu'en 1789, dix-sept ans après la réunion à la Russie, la métropole de l'église *ruske* comptait 1926

églises catholiques, 2,126 ecclésiastiques et 1,239,659 habitans catholiques. La population entière, en y joignant les habitans professant d'autres cultes, était de 3,248,659 ames.

180. NOTICES HISTORIQUES SUR LES KALMOUKS nomades dans le pays des Cosaques du Don; par un officier supérieur des Cosaques du Don. (*St.-Petersb. Zeitschrift*, 1824, nov. et déc., p. 159.)

L'auteur s'étend dans ses notices sur le nom des Kalmouks. Il rapporte ensuite les causes de la migration de ce peuple et son assujettissement à la Russie. Les Kalmouks ou Kolmaks, dit-il, étaient anciennement connus sous le nom *Uirjate* ou *Oirote*. Ils menaient une vie nomade sur les rivières qui tombent dans l'Ikar-Murgni (Goang). On croit avec raison qu'ils descendent des Mongoles ou Mungales, vu qu'ils leur ressemblent parfaitement soit sous le rapport de la figure et de la taille, soit sous celui de la manière de vivre, des mœurs, des habitudes, de la langue et de la religion. L'auteur prétend que le mot de Kalmuk dérive d'une espèce de bonnet qui est propre à ce peuple, et qu'on appelle kalmak. *Kalmouk* est, d'après lui, un sobriquet que leur avaient donné les Tartares, leurs voisins. Peut-être *kalmuk* dérive du mot arabe *kalmak*, ce qui signifie *apostat*.

L'histoire ne nous apprend rien sur l'origine des Kalmaks, qui portaient le nom de *Sjungars* ou *Dsjungars*, lorsqu'ils habitaient le territoire entre la Sibérie et la petite et grande Bucharie, à l'ouest de l'Altaï, sur les rives du fleuve Ili. Il paraît constant que les *Sjungars* demeurèrent sous la souveraineté mongolienne jusqu'à l'époque de la dissolution de la grande monarchie de Tschingî. Ce fut à cette époque que les Kalmouks de *Sjungar* ou les *Kalmaks* se divisèrent en plusieurs tribus indépendantes gouvernées par des *Taïschas*. Les guerres continuelles que ces petits souverains se faisaient entre eux décidèrent les *Taïschas Lousang* et *Eldeng* à se séparer des *Sjungars* (1620), en conduisant au delà de l'Emba les *Torgoutes*, une partie des *Choschoutes* (1) et les *Derbètes* (noms des tribus). Après y avoir subjugué quelques tribus tartares, ils étendirent leurs possessions jusqu'au fleuve Oural et le long de l'Oru. Ayant

(1) Une autre partie des *Choschoutes* s'était retirée en Sibérie (en 1618), où ils sont connus sous le nom de *Burjates* ou *Kalmuks Bratski*.

appris dans la suite que les rives du Wolga offraient plus de ressources à un peuple nomade que celles de l'Oural, ils se portèrent en masse sur le territoire situé entre l'Oural et le Wolga, et en prirent possession, après avoir soumis plus de 40,000 Nogaïs nomades. Quelque temps après, le Taïscha Schokur-Dotschin, frère de Lousang et Eldeng, se joignit à eux avec tout son oulouss (camp de nomades). Son caractère intrigant parvint bientôt à lui gagner l'affection des Tartares Nogaïs, et plus tard à les soumettre à sa domination. Les contestations qui en résultèrent devinrent funestes à *Lousang*. Persécuté par son frère, il voulut conduire son oulouss au delà du fleuve Oru et se rendre au Thibet; mais Schokur-Dotschin parvint à gagner l'oulouss de son frère, qui, suivi de quelques uns des siens, se réfugia au Thibet. La tribu des Torgoutes, sous les ordres du fameux Taïscha Urluk, fut depuis long-temps en guerre avec la Russie. En 1643, cette tribu guerrière fut complètement battue par un corps considérable de troupes venu d'Astracan. Le Taïscha Urluk et ses fils furent tués dans la bataille, et la plus grande partie de ses oulouss taillées en pièce. C'est à cette occasion que le restant de la tribu des Torgoutes se soumit à la souveraineté de Russie.

Devenus sujets russes, les Kalmouks continuèrent encore long-temps leur vie nomade entre les fleuves du Wolga et de l'Oural. C'est en 1702 que Pierre le Grand leur permit d'étendre leurs courses au delà du Wolga et de s'établir sur les rives du Don. En 1798, les Kalmouks furent incorporés dans le corps des Cosaques du Don, ayant les mêmes obligations relativement au service. Par suite de contestations continuelles avec les Cosaques du Don, les Kalmouks quittèrent les rives du Don en se rendant en 1800 dans le gouvernement d'Astrachan, où le gouvernement russe leur avait assigné des terres. L. D. L.

181. DE L'INTERVENTION DU ROI DE DANEMARK FRÉDÉRIC II, DANS LES QUERELLES RELIGIEUSES DE L'ÉTRANGER; avec une introduction au sujet de la nature de ces querelles; par Jens MOELLER, prof. de théolog. (*Kongel. danske videnskab. selskabs filosof. og histor. afhandl.*, 1824, t. II, p. 315.)

Ce mémoire très-étendu intéresse spécialement la France et le Danemark. Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, était adressé au roi de Danemark pour l'attacher plus immé-

diatement à la cause des protestans , quoique Frédéric fût un si zélé luthérien , qu'il ne voulait pas tolérer de calvinistes dans ses états. Henri proposa un synode général et une alliance étroite, religieuse et politique entre tous les protestans. M. Moëller insère la réponse du roi de Danemark , qui répond entre autres au Béarnais : « *Ecclesiæ et scholæ regnorum et omnium provinciarum nostrarum, rejectâ idolomaniâ papisticâ et omnibus blasphemis erroribus repudiatis, piè reformatæ ac benè constitutæ sunt. In quâ doctrinæ cœlestis sinceritate pariter ac tranquillitate ab optimo parente ad nos usquè propagatâ acquiescimus ac constanter perseveramus, nec ulli theologo licentiam contra semel receptam et approbatam ecclesiarum nostrarum ordinationem quisquam vel innovandi vel disputandi indulgemus, eâque ratione veritatem simul et pacem in ecclesiis amplissimorum regnorum nostrorum ducatum et provinciarum sine ullis novis reformatoribus Dei, beneficio hactenùs conservavimus, e'tc.* » Le roi de Navarre envoya le président Jacques Ségur auprès des divers souverains pour les prémunir contre les machinations des jésuites et les disposer en faveur de la tolérance et de la paix. Les pièces relatives à cette grande ambassade ont été recueillies sous le titre *Henrici Navarr. regis epistolæ ad Aug., imperat. Romanor., ac reges principes et republicas europæas quæ evangelicæ et catholicæ apostolicæ dicuntur, de pace ecclesiasticâ constituendâ et controversiis sopiendis; his subjiciuntur regum, principum et rerum publicarum ad Henric. Nav. regem responsa.* Utrecht, 1679, Ribbe. M. Moëller fait observer que ce recueil est incomplet, puisque les archives du Danemark fournissent des pièces qui y manquent. D'après ces mêmes archives sans doute, il insère la lettre que Henri IV adressa en 1589 aux princes d'Allemagne, en réponse aux lettres pressantes qu'ils lui avaient écrites pour l'engager à souscrire la formule de concordance inventée par leurs théologiens. Henri était calviniste, mais non pas à la manière pédante des théologiens allemands; déjà il s'était plaint de ce qu'un des prédicateurs de la réforme, Andree, faisait le pape en Allemagne; cependant, ayant besoin de ménager les princes, dont les secours lui étaient nécessaires, il chercha à temporiser, et ce ne fut qu'étant dans une situation plus favorable qu'ils s'expliqua sur cette formule par laquelle les théologiens tourmentaient alors les réformés. Henri exprime franchement son opinion. *In illo libro multa doctè et perspicuè*

contra pontificiorum impietates proferuntur, alia etiam pleraque Augustanæ confessioni inseruntur, quæ et antea semper tenuimus et hodiè constanter retinemus, sunt enim ad S. scripturæ normam exacta. Quæ vero partim subtilius quàm capere possumus disputata, partim durius, quàm aut ipsa charitas aut ecclesiæ veteris consuetudo patitur, damnata legimus, ea non possumus temerè recipere, quosdam etiam primi nominis principes confessioni augustanæ addictissimos, ex animo ad subscribendum adduci nullo modo potuisse cognovimus, et quosdam qui subscripserunt theologos, si nunc primum subscribendum esset, in aliam ituros sententiam comperimus, etc. D—c.

182. BEYTRÆGE ZUR GESCHICHTE DER CULTUR DER WISSENSCHAFTEN KUNSTE UND GEWERBE IN SACHSEN. Sur la culture des sciences, des arts et de l'industrie en Saxe depuis le 6^e. siècle jusqu'à la fin du 17^e. In-8. pp. VIII et 160. Pr., 20 gr. Dresde, 1823; Walther.

183. GERTS VAN DER SCHÜREN CHRONIK. Chronique de Clèves et de la Marche; par GERTS VAN DER SCHÜREN. Publié pour la première fois avec des remarques; par le D^r. TROSS. In-8. pp. 315. Hamm, 1824; Schulz et Wundermann.

184. GESCHICHTE MARIENBURG'S DER STADT UND DES HAUPT HAUSES DES TEUTSCHEN RITTER ORDENS IN PREUSSEN. Histoire de Marienbourg, de la ville et de la maison principale de l'ordre allemand des chevaliers en Prusse; par Joh. VOIGT. Gr. in-8. de xx et 588 pag. Königsberg, 1824, Borntträger. (*Leipz. liter. Zeitung*, déc. 1824, n^o. 319.)

L'ouvrage est divisé en 16 chapitres, dont voici le contenu :
 1. Aperçu historique sur la Poméranie avant la construction de Marienbourg. 2. La construction de la maison de l'ordre teutonique à Marienbourg, et les événemens relatifs à l'ordre depuis sa fondation jusqu'à 1309. 3. Maison de l'ordre, et vie commune des Chevaliers. 4. Construction de la maison principale de l'ordre; entrée du grand-maître; suite importante de cet événement. 5. Histoire de la maison de l'ordre depuis l'entrée de Siegfried de Feuchtwangen jusqu'au grand-maître Dietrich d'Altenbourg. 6. Celui-ci considéré sous le rapport de son mérite et des services qu'il a rendus à l'ordre. 7. Marienbourg, la ville et la maison de l'ordre à l'époque de Winrich de

Kniprode. 8. Histoire de l'ordre sous Conrad Zolner de Rotenstein et Conrad Wallenrod. 9. Histoire de l'ordre sous Conrad de Jungingen. 10. Trois années de Marienbourg sous Ulrich de Jungingen. 11. Trois années sous Henri de Plauen. 12. Histoire de Marienbourg sous le grand-maître Michel Kuchmeister de Sternberg; 13. sous Paul de Russdorf; 14. sous Conrad d'Erlichshausen; 15. sous Louis d'Erlichshausen jusqu'à la cession à la Pologne. 16. Dernier combat dans lequel fut décidée la possession de Marienbourg. L'ouvrage est accompagné de 39 documents et lettres originales.
L. D. L.

185. *HELVETIA. De l'Helvétie, ou relation des faits mémorables, pour servir à l'histoire des 22 états libres de la confédération de la Suisse. Recueillis et publiés par J. - A. BALTHASAR. Vol. I. gr. in-8., pp. II et 716. Zurich, 1823; Gessner.*

186. *A HISTORY OF ENGLAND FROM THE FIRST INVASION BY THE ROMANS TO THE COMMONWEALTH; par le rév. JOHN LINGARD. Volumes IV, V et VI. Londres, 1820-1823-1825; Mawman.*

187. *HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis l'invasion de Jules-César jusqu'à la révolution de 1688, par David HUME; et depuis 1688 jusqu'à 1760, par SMOLLETT; continuée par ADOLPHUS et AIKIN, etc. Tomes IX et X, 2 vol. in-8., ensemble de 55 feuilles. Prix, 12 fr. Paris; Janet et Cotele.*

L'édition aura 21 volumes.

188. *HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis Jules-César jusqu'en 1760, par Oliv. Goldsmith, continuée par Charles Coote; traduct. par Mad. Alex. ARAGON. Vol. V. Prix des 6 vol., 36 fr. Paris, 1826; Peytieux.*

Ce 5^e. vol. renferme les événemens écoulés dans une période de 24 ans, depuis 1783 jusqu'à 1807; il comprend le ministère de Fox et celui de Pitt en entier. Ces deux hommes d'état sont jugés par l'historien Coote, le premier avec trop de rigueur, le second avec trop d'indulgence. On voit que les deux auteurs Goldsmith et Coote ne pensaient pas de la même manière; car si Goldsmith eût vécu, il aurait fait le contraire de son continuateur. Probablement qu'il n'aurait pas vu non plus sous le même jour les événemens de la révolution française. Quoi qu'il en soit, on ne sera pas moins curieux d'ap-

prendre comment Charles Coote les a passés en revue. Il nous est rarement favorable, et quelquefois il se permet l'injure; mais l'annotateur, M. Albert-Montemont, a eu soin de relever les partialités de l'auteur, qui en bon Anglais exalte souvent la gloire de ses compatriotes aux dépens de la nôtre. * * *

189. BEAUTIES OF ANCIENT ENGLISH AND SCOTTISH HISTORY. Beautés de l'histoire ancienne de l'Angleterre et de l'Écosse. In-8. pp. 458. Lond. 1824; Whittaker.

190. MÉMOIRES DE JACQUES II. Tome IV. In-8. de 30 feuilles $\frac{1}{8}$. Paris, 1826; Bechet aîné.

Le faux titre porte : *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*. Ce vol. forme la 13^e. liv. ; c'est le 25^e. vol. dans l'ordre de publication, et ce sera le dernier dans l'ordre numérique. Il reste à publier 2 vol d'introduction, etc, par M. F. GUIZOT.

191. GESCHICHTEN HELLENISCHER STAEMME UND STAEDTE. Histoire des peuples et villes Hellènes, par le Dr. Ch. OTFRIED MULLER. 2^e vol. *Les Doriens*, avec une carte du Péloponèse, gr. in-8. Breslau, 1823; Max et comp.

192. STORIA DELLA SARDEGNA. — Histoire de la Sardaigne; par M. Joseph MANNO, premier officier au ministère des affaires internes. To. I, 330 p. in-8. Turin, 1825. Alliana.

193. SPANIEN UND DIE REVOLUTION. De l'Espagne et de sa révolution; par le baron de HUGEL. in-8. Prix, 2 th. 6 gr. Leipzig, 1823; Brockhaus.

194. TABLEAUX CHRONOLOGIQUES ET BIOGRAPHIQUES AVEC DES DÉVELOPPEMENS HISTORIQUES, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV inclusivement; par H. VALLÉE (prospectus). In-8. $\frac{1}{2}$ feuille. Paris, 1825; Peytieux.

195. TABLEAU DES RÉVOLUTIONS DE LA FRANCE DEPUIS LA CONQUÊTE DES FRANCS JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DE LA CHARTE, ou Examen critique des causes qui ont changé le gouvernement français, et spécialement de celles qui l'ont détérioré ou qui l'ont amélioré, et qui peuvent l'améliorer encore; par le baron de BEAUJOUR. In-8., 10 fr. Paris 1825.

196. COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES, écrites en langue vulgaire du 13^e. au 16^e. siècle, avec notes et éclaircissemens; par J. A. BUCHON. (Tome IV) XIII^e. siècle. In-8. 31 feuilles $\frac{1}{4}$. Pr., 6 fr. Paris, 1825; Verdière.

Un autre titre porte : *Chronique de la conquête de Constantinople et de l'établissement des Français en Morée, écrite en vers politiques par un auteur anonyme, dans les premières années du XIV^e. siècle, et traduite pour la première fois d'après le manuscrit inédit; par J. A. Buchon.* Ce volume est le 12^e. dans l'ordre de la publication, et fait partie de la 7^e. liv. Dans l'ordre numérique, il sera le 4^e. de la collection en 60 vol. La *Chronique* qu'il contient sera, dans l'ordre chronologique, le second ouvrage. La *Chronique* est en deux livres. Le premier seulement contient le texte grec en regard de la traduction.

197. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS LA FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇAISE JUSQU'AU 13^e. SIÈCLE, avec une introduction, des supplémens, des notices et des notes; par M. GUIZOT. (IV^e. livraison). 2 vol. in-8., ensemble de 61 feuilles $\frac{1}{8}$. Prix, 12 fr.; papier vélin, 24 fr. Paris, Brière.

198. HISTOIRE DES FRANÇAIS; par J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI, correspond. de l'Institut, t. 7, 8 et 9. Paris, 1825, Treuttel et Wurtz.

Nous devons incontestablement placer au nombre des plus heureuses entreprises qui aient été faites sur l'histoire de France, l'ouvrage de M. de Sismondi, écrivain profond et judicieux. Il poursuit la vérité avec un zèle infatigable. Les siècles de barbarie qu'il a parcourus jusqu'à présent sont remplis d'épines et d'obscurités; de vieilles chroniques la plupart faites par des moines sont ses seuls fanaux, et ces chroniques ont des lacunes considérables; elles ont d'ailleurs le défaut de s'occuper plus exclusivement des rois et de la noblesse que du reste de la nation, et M. de Sismondi, y ayant suppléé autant qu'il était en son pouvoir, a rendu pour la première fois l'histoire de France plus nationale.

Nous sommes seulement fâchés qu'il n'ait pas bien classé ses faits, qu'il ait mis quelquefois après la mort d'un roi des actions passées sous son règne. Il revient aussi trop souvent sur ses

pas ; il donne le même espace à de petits événemens qu'à de grands qui ont eu des suites considérables. Ne serions-nous pas charmés, par exemple, qu'il eût mis en beau langage les passages de vieilles chroniques qu'il se complaît tant à citer ! Quand Tite-Live a écrit l'histoire de Rome , il n'a pas fait usage de la langue barbare des premiers Romains, dont on trouve des fragmens dans la loi des douze tables. Il a rehaussé la gloire romaine par les grâces et les ornemens d'une langue enrichie par tant de grands génies. Pour placer l'histoire dans le domaine de l'avenir, on ne saurait lui donner trop d'élévation et trop de dignité. Clio est une déesse à qui il ne faut pas une parure barbare.

A la vérité beaucoup d'érudits de nos jours préfèrent la manière de M. de Sismondi , parce qu'elle donne à l'histoire la couleur du temps , et que présentée dans ses formes incultes originales et naïves , la vérité leur apparaît toute nue et dégagée du prestige de l'éloquence ; mais ne pourrait-on pas tout aussi bien lui conserver son véritable caractère dans une langue perfectionnée , sans emprunter sans cesse le langage barbare de nos vieilles chroniques ? Un style élégant et riche est un creuset où s'épurent les réflexions et les faits ; aussi Tite-Live est si pénétré de cette idée , qu'au commencement de son ouvrage il dit qu'il invoquerait les muses , si cette invocation était d'usage chez les historiens. Hérodote est bien plus pénétré encore de la dignité de l'histoire , lorsqu'il donne à chacun de ses livres le nom d'une muse. L'histoire de M. de Sismondi ne peint point assez le climat et n'indique pas suffisamment la situation des lieux ; c'est une condition essentielle à laquelle ne manquaient guères les historiens de l'antiquité ; ils prenaient un soin extrême de bien indiquer le lieu de la scène , avant de faire agir leurs personnages. Sans cette précaution l'esprit du lecteur reste toujours dans une espèce de vague ; il voit les hommes se mouvoir et les actions se passer dans des lieux et des espaces incertains ou bien inconnus. A la vérité la connaissance de la géographie étant devenue plus populaire , l'historien est moins obligé de s'assujettir à décrire , mais il n'en est pas moins vrai que l'histoire où l'on ne trouve pas ces descriptions , manque d'un puissant attrait.

Je ne me suis permis ces critiques que parce qu'il y a beaucoup à louer dans l'ouvrage de M. de Sismondi ; s'il n'eût été

qu'un historien ordinaire, je me serais tu. En effet je ne saurais trop le louer sur ses recherches laborieuses, sur ses réflexions d'une justesse admirable, sur son zèle à découvrir la vérité, sur une rare perspicacité à pénétrer le fond du cœur humain, sur sa manière d'envisager les causes et les effets, sur de nouveaux traits de lumière qu'il a répandus dans la route la plus obscure de l'histoire, et surtout sur les divisions ingénieuses qu'il a adoptées pour mieux en caractériser les époques.

M. de Sismondi a partagé l'histoire des Français en neuf grandes divisions; il a désigné les deux premières par les deux dynasties des Mérovingiens et des Carlovingiens. L'invasion des Francs Saliens avec Clovis soumit tout au droit de l'épée, l'invasion des Francs Austrasiens avec Charles Martel donna au clergé un pouvoir nouveau. Sous les Capétiens qui forment la 3^e. division, règne la féodalité. La 4^e. division embrasse le règne de St. Louis et de ses descendans, jusqu'au temps où la couronne passa à des collatéraux; le caractère de ce période est déterminé par les lois qui subordonnèrent la féodalité à la monarchie. Ce période est renfermé dans les trois volumes dont nous allons faire quelques extraits. (*La fin au prochain cahier*).

199. HISTOIRE DE L'ÉGLISE GALLICANE, dédiée à nosseigneurs du Clergé par les pères LONGUEVAL, FONTENAY, BRUMOY et BERTHIER, de la compagnie de Jésus. 4^e. édit., augmentée d'un martyrologe gallican, d'une table des matières, et d'une continuation en forme de tableau chronologique, depuis 1560 jusqu'au sacre du roi Charles X. To. I et II. In-12 de 18 f. $\frac{2}{3}$. Imprim. de Tilliard. Paris, 1825, au Bureau, rue Garancière, n. 10.

200. MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, ministre sous Louis XV, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, publiés par René d'ARGENSON. In-8^o. de 30 f. $\frac{1}{2}$. Paris; Baudoin frères.

201. MÉMOIRES DU PRINCE DE MONTBARREY, MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE SOUS LOUIS XVI (Prospectus). In-8^o., $\frac{1}{4}$ f. L'ouvrage aura 4 vol. Prix de chaque vol., 7 fr. Paris, 1825; Eymery.

202. L'HOMME AU MASQUE DE FER, mémoire historique où l'on réfute les différentes opinions relatives à ce personnage mystérieux, et où l'on démontre que ce prisonnier fut une victime des jésuites; par feu le chevalier de TAULÈS, ancien consul général en Syrie; suivi d'une correspondance *irédite* de Voltaire avec M. de Taulès sur le siècle de Louis XIV, le testament politique du cardinal de Richelieu, etc. In-8°. de 16 f. $\frac{1}{2}$. Prix, 6 fr. Paris, 1825, Peytieux.

D'après cet ouvrage, l'homme au masque de fer est Arwediks, patriarche des Arméniens schismatiques. Les lettres de Voltaire, mises à la fin du volume, ne sont pas toutes inédites; les deux de mars 1768 se trouvent, à quelques mots près, dans l'édition de Voltaire en 12 volumes in-8°, et conséquemment dans les autres éditions publiées depuis 1817 (l'édition stéréotype in-12 exceptée). (*Bibliograph. de la France*, 1825, n. 7195.)

203. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE NAPOLÉON BUONAPARTE, ET PENDANT L'ABSENCE DE LA MAISON DE BOURBON, contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps; par J.-B. SALGUES. 31^e livr. (fin du 4^e. vol.) In-8°. de 7 f. Prix, 2 fr. Paris, 1825; Dentu.

204. PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON, DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, avec les réflexions de Napoléon lui-même sur les principaux événemens et les personnages les plus importants de son époque; suivi d'un examen politique et littéraire des ouvrages qui se rattachent le plus immédiatement à l'histoire de Napoléon; par MM. G. TOUCHARD-LAFOSSE et J.-J. SAINT-AMANT. In-8°. de 34 f. $\frac{1}{2}$. 9 fr. Paris, 1825, Thoissier-Desplaces.

205. MÉMOIRES SUR DIVERS ÉVÉNEMENS DE LA RÉVOLUTION ET DE L'ÉMIGRATION; par A.-H. DAMPMARTIN, maréchal de camp. 2 vol. in-8°. ensemble de 55 f. Prix, 14 fr. Paris, 1825; Hubert.

206. HISTOIRE DE NAPOLÉON D'APRÈS LUI-MÊME; publiée par Léonard GALLOIS. In-8°. de 42 f., plus 2 portraits. 8 fr. Paris, 1825; Lecointe et Darey.

207. AN HISTORICAL INQUIRY INTO THE PRINCIPAL CIRCUMSTANCES AND EVENTS RELATIVE TO THE LATE EMPEROR NAPOLÉON, etc. Recherches historiques sur les principaux événements relatifs à l'ex-empereur Napoléon ; par BARCLAY MOUNTENEY. In-8o. pp. 539. Londres, 1824, Wilson.
208. RECHERCHES CURIEUSES ET HISTORIQUES DE LA VILLE DE REIMS, ornées d'une carte itinéraire de Paris à Reims, et un plan de cette même ville ; par M. CHAZAL jeune. In-18, 1 f., plus 2 pl. Paris, 1825 ; Imbert.

MÉLANGES.

209. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE HINDOUE DE CALCUTTA. (*Quart. Orient. Mag.*, mars 1824 ; *Register*, p. 19.)

Dimanche, 4 janvier 1824, une assemblée fut tenue par quelques membres de la Société littéraire des Hindous, dans laquelle on convint d'établir un collège pour l'instruction des jeunes Brahmes, où on se bornera à leur apprendre à lire et à réciter les *Vedams* seulement. On résolut d'établir quatre maîtres avec un salaire de 30 roupies par mois chacun, et d'admettre quarante écoliers, dont chacun recevrait 4 roupies par mois pour son entretien. Les Hindous présents ouvrirent alors une souscription qui produisit 3,000 roupies, outre une souscription de 1111 roupies par mois, après quoi l'assemblée fut ajournée.

210. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA. Séance du 4 mai 1825.

M. Hodgson présente les ouvrages qui sont considérés comme sacrés chez les Bhotias (Thibet), et dont voici les noms : *Boum*, *Domang*, *Kon'gyur Ton'gyur*, *Dodhurmu*, *Boumchung*, *Turmu Sang*, *Kong Chung*, *Dodoo pu*, *Gyn Tonhu*, *Yoom*, *Thokhumbuch*, *Youmchu Mong*, *Dosul*, *Turpooti*, *Kulpim Bhemjhu*, *Surundokh*, *Nungau Nungiú Kuljounten*, *Muni Kumboum*, *Gyu Chin Rollbu*, *Toulin Sapido*, *Chenshou*.

M. Wood présente un exemplaire du *Gulistan*, sorti de la presse lithographique asiatique. On met sous les yeux de la Société plusieurs numéros du *Journal asiatique de Paris*, et les *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens avec les Mogols*, par M. Abel Remusat, etc.

211. SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
(*Asiatic journal*, janv. 1826, p. 67.)

Séance du 5 novembre 1825. — Présidence de H.-T. Colebrooke. On adresse un grand nombre d'hommages destinés à la bibliothèque et au musée de la Société. Lord Kingsborough fait présent de l'exemplaire que possédait M. Langlès de son *Dictionnaire tartare-mantchou*, avec les notes manuscrites de l'éditeur, et du manuscrit original de ce dictionnaire, du P. Amyot. La société des missions Baptistes donne 28 volumes de littérature orientale. Le lieutenant Th. Brooke fait présent de deux manuscrits birmans, et d'une traduction de l'itinéraire de l'armée birmane, depuis Amerapoura jusqu'à Rangoun, en 1820. David Colvin donne, au nom de madame Colvin, à Calcutta, une harpe birmane, quatre images de bronze et un petit temple. M. Colebrooke commence la lecture d'un mémoire sur la vallée de la rivière Setleï dans les monts Himalaya, d'après le journal du capitaine A. Gerard, avec des notes. Ce journal est très-intéressant; il rend compte des efforts qu'on a faits pour pénétrer dans la Tartarie chinoise, efforts qui ont échoué parce que les voyageurs anglais n'ont pu obtenir des Tartares de les laisser avancer.

29 nov. — On continue la lecture du mémoire de M. Colebrooke sur les monts Himalaya.

3 déc. — Une lettre du duc d'Orléans au président exprime la satisfaction de S. A. R. d'avoir été nommé membre honoraire. On achève la lecture du mémoire de M. Colebrooke sur les monts Himalaya, et on entend la lecture des extraits que J.-F. Davis a faits de la gazette de Peking pour 1824. Ces extraits contiennent les articles les plus intéressans et les faits les plus curieux insérés dans cette gazette. On fait hommage d'un planisphère chinois.

17. déc. — M. Davis continue la lecture de ses extraits de la gazette de Peking. M. Haughton fait présent du *Manava Dherma sastra*, en sanscrit et anglais, et M. Doyle présente un rouleau de papyrus provenant de Thèbes en Égypte.

212. SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE SCANDINAVE, à Copenhague. —
Séance du 17 nov. 1824. Le prof. Clausen lit un mémoire pour
 servir à l'histoire ecclésiastique du Danemark, au moyen âge,
 d'après des documens jusqu'à présent inédits des archives
 papales.

16 fév. 1825. Le prof. Ramus lit une dissertation sur quel-
 ques anciennes monnaies danoises qui paraissent être les pre-
 mières qu'on ait frappées dans les pays du nord ou aux noms
 des souverains de ce pays. Dans la même séance, le conseiller
 de conférences Schlegel et le prof. P. E. Müller sont élus pré-
 sident et vice-président de la Société.

15 juin. Lecture d'un mémoire de M. Reedtz sur l'ancienne
 union du Danemark et de la Suède. (*Dansk litterat. Tidende*,
 1825, nos 29 et 32.)

213. ACADÉMIE DE TURIN. — Le 8 décembre 1825 la Classe des
 sciences morales, historiques, etc., a entendu les lectures sui-
 vantes : Rapport de l'abbé Peyron, au nom d'une commission,
 touchant un travail du chev. de Hammer sur les manuscrits
 persans de la bibliothèque royale de Turin ; 4^e. discours du
 comte Napion sur les fragmens publiés par Mr. Mai du li-
 vre de *Republicâ* de Cicéron ; 1^e. lettre bibliographique de
 l'abbé Gazzera sur quelques éditions douteuses du XV^e. siècle.

12 janvier. — Le comte Napion a lu la dernière partie de
 son 5^e. discours sur les fragmens du livre de Cicéron de *Repu-
 blicâ*, publiés par Mr. Mai ; l'abbé Constant Gazzera a termi-
 né ses observations sur l'ouvrage de M. Salt, relatif au système
 phonétique des hiéroglyphes de MM. Young et Champollion
 jeune. (*Journ. de Savoie*, déc. 1825, janv. 1826, p. 43.)

214 LA Société des arts et sciences à Massachusset offre un
 prix de 80 liv. sterl. à celui qui rassemblera les matériaux exis-
 tans sur les peuples qui ont habité l'Amérique avant la décou-
 verte par Colomb de cette partie du monde. (*Journ. génér. de
 littér. étrang.*, sept. 1825, p. 287.)

215. HISTORISCH-BIOGRAPHISCHES HANDWÖRTERBUCH, etc. Manuel
 historico-biographique, et par ordre alphabétique, des hom-
 mes les plus célèbres de tous les états, de tous les temps et
 de toutes les nations ; par le doct. K. Fl. LEIPENFROST. Vol. I.
 A—CAM. In-8^o. , p. X et 628. Ilmenau, 1824 ; Voigt.

216. MANUEL BIOGRAPHIQUE, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, composé sur le plan du Dictionnaire de la Fable de Chompré; par M. J. A. JACQUELIN, revu par M. NOËL, inspecteur général des études. 2 vol. in-12 ensemble de 588 p. Paris, 1825; Roret. (Collection des Manuels.)

L'auteur assure qu'il n'a pas fait acception des personnes, et que chacun est traité, dans ce Dictionnaire, selon ses mérites. Les jeunes gens peuvent le lire sans danger, dit-il, ils n'y trouveront que de saines doctrines politiques et littéraires. C'est, ajoute-t-il, un Dictionnaire fait en conscience. J'ai cherché à ce qu'il fût aussi complet que le cadre le comportait; la Bible, l'Histoire ancienne, le moyen âge, l'Histoire moderne, même celle des Contemporains et des Hommes vivans, tout a été mis à contribution; rien d'essentiel n'y manque, en sorte, continue M. Jacquelin, qu'il offre économie de temps et d'argent, puisqu'il peut remplacer plusieurs dictionnaires chers et volumineux. Ce jugement, porté de bonne foi par M. Jacquelin, sera probablement confirmé par le public, qui ne saurait être d'ailleurs très-exigeant pour un semblable résumé; qui du reste remplit bien son objet. L'auteur a été, avec raison, sobre sur le nombre des personnages vivans auxquels il a donné place dans le catalogue des grands hommes, excepté peut-être en faveur des poètes français. Nous croyons aussi qu'il y a des noms importans d'oubliés, surtout parmi les savans étrangers. D.

217. ANNUAIRE NÉCROLOGIQUE, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies et Dictionnaires historiques; rédigé et publié par M. A. MAHUL. Paris, 1825; Ponthieu.

L'Annuaire nécrologique est à sa cinquième année; le succès de cet ouvrage, qui ne saurait s'affaiblir dans un temps où les esprits sont si avides de faits et si curieux de recherches historiques, tient non-seulement à cette idée de présenter ainsi chaque année le complément de toutes les biographies possibles, mais surtout à la manière dont cette idée est exécutée. De la bonne foi dans les récits, des observations judicieuses, des vues droites, un jugement impartial, un style ferme, clair et

correct, telles sont les qualités qui distinguent le rédacteur des articles biographiques de l'Annuaire.

L'année 1824 en offre plusieurs d'un grand intérêt; d'abord ceux de Louis XVIII et de Pie VII, qui me paraissent les plus remarquables et qui devaient l'être. Ces deux princes, exilés l'un et l'autre de leur trône, eurent ensemble cette admirable conformité de montrer un courage plein de douceur au sein des plus grandes infortunes; tous deux ont prouvé combien la force morale était supérieure à la puissance physique; tous deux enfin sont un exemple du degré d'énergie que donne à l'âme humaine une croyance intime et profonde, car Louis XVIII avait foi à la légitimité de sa race, comme Pie VII à la religion des pontifes romains. C'est surtout dans cette période de leur vie que le biographe a connu le secret de nous attacher à ces illustres proscrits, en les peignant des plus nobles couleurs; c'est surtout alors qu'on sent en lui cette généreuse sympathie pour le malheur et tous les sentimens élevés; ce qui, pour l'historien, vaut mieux encore que du talent.

On aime à suivre sur un plan inférieur la vie secondaire d'Eugène Beauharnais, qui se vit aussi repoussé d'un trône, et qui ne fut ni sans résignation, ni sans vertus domestiques dans l'obscurité de la vie privée. Au-dessous encore paraissent les deux acolytes du consulat de Bonaparte. En cette occasion le talent de l'exagération eût été facile; M. Mahul a préféré être juste, et s'il flétrit sans pitié les mauvaises actions, il ne dissimule pas ce qui les excuse. Il sait que dans une révolution formidable, l'enthousiasme est prompt à devenir du fanatisme, et que dans les temps de terreur et de tyrannie il est malaisé de ne pas sacrifier à la peur.

D'autres noms moins célèbres, et qui pourtant appartiennent à l'histoire, paraissent dans ce dernier Annuaire: Dejean, Drouet, Reveillère-Lépeaux, Riego; dans les lettres, les sciences et les arts, le cardinal de Bausset, Girodet, Maine de Biran, de Guerle, Dussault, Deschamps, et enfin quelques écrivains à peine connus par des ouvrages de peu d'importance.

Peut-être blâmera-t-on la facilité de l'éditeur à admettre ainsi des hommes presque ignorés; moi, tout au contraire, si j'approuve l'idée de l'Annuaire nécrologique, c'est surtout parce qu'il conserve une foule de noms qui, sans lui, seraient ense-

velis dans l'oubli : c'est là sa principale destination. On ne manque pas de matériaux sur les grands personnages, ce n'est pas sur eux que l'on consulte les biographies, mais bien pour avoir des renseignemens sur celui qui n'a laissé dans le monde qu'une faible trace. Quand par hasard nos études, nos recherches nous reportent vers un homme obscur, nous aimons à savoir ce qu'il était, quelles furent ses liaisons, son caractère ; et, quoique son esprit ou sa position ne l'aient pas fait illustre, nous tâchons de découvrir dans l'histoire de sa vie si quelque obstacle a desséché le germe de talent que nous découvrons dans ses ouvrages, ou si quelque circonstance détourna dans la carrière des affaires publiques l'influence qu'il pouvait obtenir. Or, si l'on ne saisit pas à l'heure même les traits fugitifs, ils sont perdus sans retour. C'est même pour cette raison que je reprocherai à l'éditeur un peu trop de laconisme pour le vulgaire des noms qu'il lègue à la postérité. Ce sont ceux-là que je lui recommande, précisément parce que leur biographie est plus difficile.

Cet ouvrage, destiné à ne jamais finir, tombera nécessairement un jour entre d'autres mains ; alors le mérite de rédaction peut s'affaiblir ou même disparaître ; mais du moins, grâce à l'impulsion donnée, on sera toujours sûr de trouver dans cet ouvrage de précieux documens pour l'histoire. Les continuateurs sont condamnés à présent à placer dans leur galerie quiconque aura figuré soit dans les lettres, soit dans la politique. Les moindres célébrités y trouveront une place : tant mieux, car ce que l'on veut à présent, ce que l'on voudra toujours davantage, c'est moins de considérer de grandes figures colossales devant lesquelles tout disparaît, que de suivre la société dans toute son organisation intime, de pénétrer jusque dans ses moindres ramifications, de rassembler jusqu'aux plus faibles rayons pour en composer un vaste faisceau de lumière.

Félicitons donc M. Mahul d'avoir eu l'idée de l'Annuaire, et surtout de l'avoir en quelque sorte naturalisé par des articles où l'on trouve une manière qui se rapproche avec toute convenance de la dignité de l'histoire.

DUGAS-MONTBEL.

218. VIE DE CAMBACÉRÈS, ex-archichancelier; par M. Ant. AUBRIET; 2^e. édit., rev. et corr., in-18 de 320 p. avec le portrait de Cambacérès. Prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1825; Tourneux.

Il suffit d'indiquer cet ouvrage, dont le sujet est trop connu des contemporains, pour ne pas exciter leur curiosité. L'auteur suit Cambacérès depuis sa naissance jusqu'à sa mort; il promet dans sa préface d'être impartial et véridique, mais nous sommes encore trop près des événemens pour qu'on soit d'accord sur le point de savoir s'il a tenu sa parole.

219. DE PRIMIS, QUOS DICUNT, SACRORUM REFORMATORIBUS IN PRUSSIA. Kœnigsberg, 1823; Hartung.

220. Le voyageur suédois, M. *Berggreen*, honorablement connu comme orientaliste, est à Pétersbourg depuis le mois de juin. Il a séjourné pendant les années 1820, 21 et 1823, en Turquie, Syrie, Mésopotamie, Palestine et en Égypte. Il a le dessein de faire imprimer un Dictionnaire *français-arabe*. L'ouvrage sera rédigé conjointement avec M. *Senkowsky*, prof. de littérature orientale à l'Université de Pétersbourg. (*Leipz. Lit. Zeit.*, 1825; n^o. 292, nov., p. 2331.)

221. BIBLIOTHÈQUE DE LYON. CATALOGUE DES LIVRES qu'elle renferme dans la classe de l'histoire, avec des remarques littéraires et bibliographiques sur les éditions du 15^e. siècle, les ouvrages rares et curieux, leur prix, etc.; par Ant. Fr. DELANDINE, continué par Fr. DELANDINE fils; tome 2^e. In-8^o. de 34 f. Paris; Renouard.

Il avait déjà paru 7 vol. du catalogue de cette bibliothèque, savoir, manuscrits 1822, 3 vol.; livres imprimés, belles-lettres 2 vol.; théâtres 1 vol.; histoire tome 1^{er}.

222. ZEITUNGS-UND CONVERSATIONS LEXIKON. Dictionnaire pour la lecture des journaux et la conversation, par J. HÜBNER; 3^e. édit., par RÜDER, en 3 part. in-8^o., ornée de nombre de portraits, revue, augmentée et corrigée. Prix de la souscription 6 th., 8 gr. Leipzig, 1824; Gleditsch.

Cette nouvelle édition contient par ordre alphabétique :

I. Tous les événemens et les circonstances importantes de l'histoire des temps modernes.

II. Nouvelles bibliographiques sur les hommes célèbres de l'histoire moderne.

III. Généalogie des maisons les plus illustres.

IV. Histoire des peuples et des empires ; voyages modernes.

V. Les arts et sciences , et de leur état présent.

VI. L'explication des mots étrangers introduits dans la langue allemande , ainsi que les expressions consacrées dans le commerce, les arts et les métiers.

223. MÉMOIRES DE LA MARCGRAVE D'ANSPACH , écrits par elle-même , contenant les observations recueillies par cette princesse dans les diverses cours de l'Europe , ainsi que des anecdotes sur la plupart des princes et autres personnages célèbres de la fin du XVIII^e. siècle ; traduits de l'anglais ; par J. T. PARISOT , traducteur des Lettres de Junius , des Mémoires de Shéridan , etc. ; ornés de portraits. 2 vol. in-8^o. prix pour Paris 14 f. par la poste 17 fr. Paris, 1826 , Arthus Bertrand.

Nous reviendrons sur cet ouvrage singulier qui renferme des anecdotes très-piquantes.

224. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MADRID au Directeur du Bulletin. (15 janvier 1826).

Vous savez qu'ayant envoyé en 1819 à l'Académie royale de l'Histoire de Madrid un article de mon ouvrage inédit sur le *Conventus cæsaraugustanus* , l'Académie me fit l'honneur de me recevoir au nombre de ses membres correspondans. Me trouvant présentement à portée de prendre séance dans ce premier corps littéraire du royaume , je n'en ai pas laissé échapper l'occasion. Je me suis donc empressé de me rendre à l'Académie , et j'ai reçu de mes honorables collègues l'accueil le plus flatteur.

Il y avait à peu près les deux tiers des individus qui la composent. La plupart étaient des ecclésiastiques , soit séculiers , soit réguliers. Parmi ces derniers se trouvaient trois religieux de l'ordre des Augustins , le père Antolin Merino , le père de la Canal et le père Frias , dont je vous parlerai un peu plus bas.

La séance s'ouvrit sous la présidence de Don Martin Navarrète , auteur de plusieurs ouvrages très-estimés , et en particulier de la Vie de Cervantes et des notes qui accompagnent les Mémoires de Colomb , qui vont paraître sous peu de jours.

Après la lecture de quelques lettres officielles adressées à

l'Académie et d'une partie des statuts qu'on a l'usage de relire tous les ans en totalité, M. Cuadrado lut pour M. Cean Bermudez la suite de la notice que celui-ci va publier sur don Juan de Herrera, architecte de Philippe II. M. Cean Bermudez est connu par son excellent Dictionnaire des artistes espagnols, dans lequel il a révélé à l'Europe le nombre prodigieux des architectes, peintres et sculpteurs qui ont enrichi sa patrie de leurs productions, et qui ont constaté que l'Espagne a rivalisé avec les écoles les plus connues de ce genre. Ce que j'ai entendu de la notice sur Herrera par M. Cean Bermudez, m'a paru vraiment intéressant et judicieusement écrit; c'est une *illustration* du règne de Philippe II, sous le rapport de l'art architectural.

Don Sébastien Miñano a lu ensuite la Description topographique de la Guipuscoa, qui doit entrer dans son grand Dictionnaire géographique et statistique de l'Espagne. Les procédés qu'il emploie dans la confection de son ouvrage prouvent assez que mes éloges ne doivent pas être suspects. M. Miñano a réuni chez lui tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui existent sur la géographie, sur le commerce, sur l'industrie, enfin sur tout ce qui a une relation quelconque avec la statistique de l'Espagne. Mais ce n'est pas là tout: M. Miñano a établi une correspondance suivie avec tous les corps administratifs, municipaux et ecclésiastiques de toute la péninsule, avec les Sociétés savantes et littéraires, et surtout avec les curés de chaque diocèse. Je vois tous les jours chez lui des centaines de lettres que l'on classe soigneusement et qui servent à lui fournir des renseignements dont l'exactitude ne semble pas devoir être contestée. C'est au milieu de cette immense collection de matériaux que M. Miñano compare, juge et adopte ce que sa raison et ses connaissances locales signalent à sa plume exercée. Certes, le Dictionnaire de Miñano sera un livre solide, entièrement neuf, et on ne pourra plus séparer le nom de l'auteur de la géographie et de la statistique de son pays. La séance se termina après cette lecture, et l'Académie a bien voulu me permettre de lire à mon tour à ses séances hebdomadaires mon ouvrage manuscrit sur le *Conventus caesaraugustanus*, qui est presque terminé. Quoique je l'aie écrit en français, il est arrêté que je le lirai en espagnol. L'habitude de ce dernier idiome me mettra assez à portée de me faire comprendre, quelque improvisée que puisse être la version en castillan. Cet ouvrage formera un gros volume in-4^o. Vous

n'ignorez pas que la ville de Sarragosse en accepta la dédicace sur ma simple proposition, ne connaissant de mon travail que le titre. Cette confiance, bien honorable pour moi, m'impose la loi de m'appliquer à la rédaction de mon livre avec tout le zèle, l'exactitude et l'ardeur dont je puis être capable. Je dois compter comme une circonstance bien favorable la facilité de pouvoir lire mon manuscrit à l'Académie royale de l'Histoire de Madrid.

Je vous ai dit que je vous parlerais des trois religieux Augustins, membres de l'académie royale de l'histoire, et qui étaient présents à la séance à laquelle j'assistai; je m'acquitte de ma promesse. Je me rendis le lendemain à leur couvent afin de les visiter. Le père Merino est un vieillard octogénaire. Il a cet aspect vénérable que donne la piété du cloître, et cette santé que maintiennent la vie sobre et la pureté des mœurs. Il est l'éditeur de plusieurs traités de saint Augustin, qui forment à eux seuls un cours complet de théologie. Il a publié les ouvrages que le père Louis de Léon a laissés en castillan, et il a mis en ordre tout prêts à être imprimés les écrits en langue latine de ce célèbre écrivain. Le père Merino s'est beaucoup occupé de Louis de Léon; il a rédigé en quatre volumes des mémoires sur la vie de cet orateur espagnol, et il est à désirer que le public jouisse bientôt d'une production si intéressante. Cependant on doit craindre que ces mémoires ne subissent le sort d'une foule considérable de bons ouvrages qui, en Espagne, restent ensevelis dans le silence du cloître ou du cabinet, parce que le débit des livres en général ne présente à leurs auteurs que des chances plus que douteuses. Le père Merino est profondément versé dans les sciences ecclésiastiques. Il connaît tous les meilleurs écrivains qui ont illustré l'église gallicane. Dans une seconde visite je lui demandai de vouloir bien me faire voir le superbe médaillier du père Florez le créateur de *l'España sagrada*, et ces nombreuses collections de livres choisis amassés à grand prix par ce savant religieux pour servir à la confection d'un ouvrage, le pendant de notre *Gallia christiana*. Hélas! ma curiosité fut bientôt punie: le père Merino a pu me montrer à peine des débris de cette bibliothèque dispersée pendant les guerres de la péninsule. Le médaillier a subi le même sort.

Je trouvai dans la cellule du père Merino le père Frias, connu

de ses collègues les académiciens et dans la société littéraire par divers ouvrages inédits, parmi lesquels on remarque une Dissertation sur les fausses décrétales et sur les motifs pour lesquels les ultramontains s'obstinent à en soutenir l'authenticité. Le père Frias est très-versé dans la science diplomatique ; il a mis en ordre la bibliothèque du chapitre métropolitain de Tolède, presque toute composée de manuscrits très-anciens. Il en a formé le Catalogue raisonné divisé en 3 volumes, et il serait à souhaiter qu'il fût connu en Europe. Qui sait combien de *Palimpsesti* renferme cette précieuse bibliothèque ? Où est le Mai espagnol destiné à faire revivre ce que l'ignorance ou le manque de parchemins a soustrait aux yeux des gens de lettres ? J'ai parlé au père Frias des découvertes de M. Mai, ainsi qu'au père de la Canal. Je reviendrai une autre fois sur cet article. Je finirai par vous dire que le père de la Canal qui, en sa qualité de continuateur de la *España sagrada*, attire sur lui l'attention des savans de l'Europe, ne restera jamais au-dessous de la réputation de ses célèbres prédécesseurs. Il a déjà publié le vol. 43 relatif à l'église de Gironne, le 44^e. est sous presse. Le père de la Canal est d'une assiduité dans le travail qui a peu d'exemples. Le peu de loisir que lui laisse son grand ouvrage est employé à des études non moins utiles au christianisme en général. Ce que je viens d'avancer est attesté par plusieurs traductions qu'il a faites d'ouvrages français en défense de la religion. Il a traduit également le Voyage d'Anacharsis et le Système maritime des Européens pendant le 18^e. siècle. Ses connaissances variées sont assaisonnées d'un jugement exquis et de la plus saine critique. Sa conversation est instructive, agréable, intéressante, et sa complaisance me rappelle celle des Millin, des Visconti et d'autres savans célèbres toujours prodigues de leurs lumières et de leurs conseils.

D'H...T.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

Aperçu de toutes les langues. M. Chérubini. Bible hébraïque.	97
Sur la langue des Kirghis.	99
Édition complète de l'ouvrage arabe <i>Hamasa</i> . M. Freytag.	100
Épreuves de caractères javanais. M. Van - Vliessingen.	101
Des digressions dans les poésies homériques. M. Dugas-Montbel.	102
Les tragédies de Sophocle en grec. M. Wunder.	106
De l'authenticité de l'Anabase de Xénophon. M. Krüger.	107
Bibliothèque sacrée des écrivains grecs, publiée à Leipsic.	108
Poème de Fl. Cresconius sur Jean Patrice. M. Mazzuchelli.	<i>Id.</i>
Manière d'enseigner la langue latine. M. Chompré.	109
Variantes de Cicéron, d'après les éditions d'Oxford et de Naples.	<i>Id.</i>
Grammaire slavone. M. Peninsky.	110

Mythologie.

Panthéon égyptien, XIe. livraison. M. Champollion le jeune	112
Idoles de Kief élevées et renversées par Vladimir. M. Roussof.	<i>Id.</i>

Archæologie, numismatique.

Prétendue analogie des monumens de l'Inde et de l'Égypte.	117
Inscription de Rosette expliquée. M. Drumann.	119
Les antiquités d'Athènes. MM. Stuart et Revett.	120
Monumens antiques de Naples. M. Leriche.	<i>Id.</i>
Des ruines de Pompéïa relatives à la médecine. M. Choulant.	<i>Id.</i>
Cippe antique découvert en Esclavonie.	122
Des agapes des premiers chrétiens. M. Drescher.	123
Antiquités de la Normandie. M. Pugin. Contrefaçon des médailles.	124
Sur un <i>quadrante</i> étrusque inédit. M. Vermiglioli.	126
Essai sur les monn. d'argent de la ligue achéenne. M. Cousinery.	127
Les monnaies de Trèves. M. Bohl.	129

Histoire.

Tableaux chronologiques de l'histoire universelle. M. Thouret.	<i>Id.</i>
Sur l'économie politique des Romains. M. Dureau de la Malle.	130
Projet de réunion des églises d'Orient et d'Occident. M. Smitt.	131
Histoire de la Croisade de Frédéric II. M. Reinaud.	132
Mém. sur l'anc. chevalerie. de Lacurne de Ste. Palaise. M. Nodier.	137
Histoire des Templiers en Bohême. M. Graf.	<i>Id.</i>
Archives de la Russie-Blanche.	138
Notice sur les Kalmouks du Don.	139
Intervention de Frédéric II de Danemark dans les querelles reli- gieuses M. Moeller.	140
Histoire d'Angleterre depuis J. César. Goldsmith.	143
Mémoires de Jacques II.	144
Chroniques nationales. Chronique de Morée. M. Buchon.	145
Histoire des Français, to. 7 à 9. M. de Sismondi.	<i>Id.</i>
L'homme au masque de fer. M. de Taulès.	148

Mélanges.

Sociétés savantes de Calcutta, asiatique de Londres, de littérature scandinave, etc.	149
Manuel biograph., M. Jacquelin.—Annonce nécrolog., M. Mahul.	153
Bibliothèque de Lyon. Catalogue (Histoire). M. Delandine fils.	155
Nouvelles littéraires de Madrid. M. d'Ht.	156

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

225. LIBRI CORONÆ LEGIS, ID EST COMMENTARII in Pentateuchum karaitici ab Aharone Ben ETIHU conscripti, aliquot particulas ex binis codicibus manu scriptis, altero Jenensi, altero Lugdunensi, primus edidit, latinè vertit atque illustravit Jo. God. LUD. KOSEGARTEN. In-4^o. , 2 thl. Jena; 1824; Schmidt.

Cet ouvrage fournit des matériaux inédits pour la littérature des juifs karaïtes, en donnant quelques extraits des commentaires écrits par un des principaux théologiens de cette secte : ces commentaires concernent la Genèse et le Deutéronome. L'éditeur a ajouté des notices sur l'auteur, sur les dogmes des karaïtes, sur l'analogie entre la langue rabbinique et l'arabe, etc.

226. PHILOSOPHIÆ TURONENSIS INSTITUTIONES ad usum collegiorum atque seminariorum, editæ à C. GLEY, 3 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50. Paris, 1824 et 1825; Ad. Leclerc.

Ce cours de *philosophie* est rédigé sur le plan de l'ancien enseignement de cette science. Il contient à la fois l'histoire de la philosophie, la logique, la métaphysique, la morale, l'astronomie et la physique générale ou spéciale. Tous les principes, tous les raisonnemens, toutes les déductions sont dirigés vers le but propre de l'ouvrage, éclairer l'esprit du lecteur, lui faire comprendre l'univers selon Dieu, et l'attacher de plus

en plus à sa croyance religieuse, en tirant des faits très-positifs, observés par les sciences profanes, de nouvelles preuves de la toute-puissance du Créateur, de l'harmonie des mondes qu'il a créés, et de la vérité du christianisme. L'ouvrage est aussi écrit en latin, selon l'ancien usage; mais avec beaucoup d'ordre dans la division des matières, et de clarté dans le discours. Il a obtenu d'imposans suffrages, comme ouvrage classique et d'une utilité réelle dans l'enseignement public et particulier. Ces suffrages le recommanderont suffisamment à nos lecteurs.

A-M.

227. SELECT PROVERBS OF ALL NATIONS. Proverbes choisis de toutes les nations, avec notes et commentaires, par Thomas FIELDING; in-18°. Pr. 5 sch. Londres, Longman.

Cet ouvrage est divisé en 4 chapitres qui traitent : 1°. des proverbes proprement dits; 2°. des passe-temps, des jours de fête, des coutumes et des superstitions des anciens; 3°. des erreurs populaires; 4°. de l'analyse de la sagesse des anciens et des pères de l'Eglise.

228. RAPPORT A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SUR L'OUVRAGE DE MM. E. Burnouf et Lassen, intitulé : Essai sur le Pali. (*Journal asiatique*, décembre 1825.)

Les Anglais et les Allemands semblaient jusqu'ici s'être emparés exclusivement de l'étude de la langue et de la littérature sanskrites; il semblait qu'à eux seuls appartenait le droit de moissonner dans un champ aussi fertile, qu'ils avaient en quelque sorte défriché par leurs travaux. Mais enfin nous annonçons aujourd'hui le premier ouvrage de ce genre, qui ait encore vu le jour en France; et nous le devons à un jeune Français, M. E. Burnouf, qui, en associant ses efforts à ceux d'un jeune étranger, M. Lassen, aura puissamment contribué à faire connaître les principes d'une langue savante, d'un idiome célèbre, dont le nom seul était connu. En effet, l'on n'avait eu jusqu'ici, sur le *Pali* ou *Bali*, que des notions également superficielles et incohérentes. On savait seulement qu'un idiome de ce genre était en usage à Ceylan, à Siam et dans le royaume d'Awa; on apercevait une ressemblance marquée entre les divers alphabets donnés comme *Pali*, et l'alphabet *Dévanagari*; « et » ce premier rapport entre les écritures, dit le savant académi-

» cien chargé de rendre compte du travail de MM. Burnouf et
 » Lassen, en avait fait supposer un autre entre les idiomes. En-
 » fin, on voyait l'usage d'une langue *Pali* coïncider, chez plu-
 » sieurs nations, avec le culte de Bouddha : cette circonstance
 » avait permis de conjecturer que ce nom désignait l'idiome sa-
 » cré, la langue de la religion ; et ce rapport nouveau, en rat-
 » tachant l'étude du *Pali* aux questions les plus importantes
 » dans l'histoire de la philosophie, éveillait chez les savans,
 » une curiosité que des renseignemens si peu nombreux et si
 » peu exacts étaient loin de pouvoir satisfaire. »

Ce qui vient d'être dit peut donner une idée du zèle, de la patience et des connaissances peu communes qu'il a fallu aux auteurs de ce travail, pour rectifier et déchiffrer les différentes écritures données sous le nom de *Pali*, soit dans les ouvrages européens, soit dans les manuscrits asiatiques ; pour analyser complètement le système grammatical de l'idiome *Pali* ; pour rechercher, dans la constitution particulière à cette langue, les signes qui pouvaient constater son origine, etc., etc. ; toutes choses nécessaires à la parfaite exécution de leur travail, qui s'étend à tous les objets que nous venons d'indiquer, et qui embrasse en outre plusieurs autres questions philologiques et historiques non moins importantes. MM. Burnouf et Lassen ont triomphé de toutes les difficultés ; et, préparés par une longue étude du sanskrit, ils ont conçu et achevé, dès leur début dans la carrière, un ouvrage qui doit leur mériter la reconnaissance des savans.

« Ce n'est point seulement, dit le rapporteur, un travail historique où sont traitées avec méthode et clarté des questions importantes, c'est en même temps un livre élémentaire où sont enseignés les principes d'une langue savante, que les philologues anglais avaient négligé d'étudier. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le mérite de cet ouvrage, nous réservant d'en donner une analyse complète, et de montrer les résultats, aussi nombreux qu'importans pour la philologie et l'histoire, qui en sont la suite, lorsque ce travail sera imprimé. Qu'il nous suffise d'ajouter que la Société asiatique, reconnaissant l'utilité des recherches de MM. B. et L., a en quelque sorte adopté ce livre, en ordonnant qu'il serait imprimé à ses frais.

L'Essai sur le Pali formera un vol. in-8°. de 9 feuilles en-

viron, avec un tableau imprimé, et 6 planches lithograph. Le manuscrit étant entièrement terminé, tout porte à croire que nous pourrons bientôt jouir de cet ouvrage. C. LANDRESSÉ.

229. OPUSCULES ARCHÉOGRAPHIQUES; par M. Th. AUSONIOLI. 1^{re} livraison. In-4. Paris; juillet; 1824, Dufart.

Le but annoncé de cette première partie des Opuscules, est un examen critique de la *théorie* de M. Champollion le jeune, sur les écritures égyptiennes en général et le système hiéroglyphique en particulier. On pourrait dire, 1^o. que cet ouvrage a paru trop tôt, puisque des jugemens du plus grand poids, et les résultats obtenus de l'étude impartiale des monumens, ont pleinement confirmé une théorie que l'auteur des Opuscules s'est trop pressé d'attaquer; 2^o. que l'analyse de son ouvrage arrive un peu tard, quoique le dépôt de ces opuscules au bureau du Bulletin date déjà de quelques mois; mais l'analyse de l'ouvrage critiqué devait précéder celle des observations dont nous allons rendre compte, malgré que la seconde partie, annoncée depuis long-temps, n'ait pas encore paru; nous remplissons donc un devoir en insérant l'analyse suivante.

M. Ausonioli (1) divise son travail en 3 sections.

On trouve dans *la première* le texte si connu de Clément d'Alexandrie, relatif aux écritures égyptiennes; l'auteur analyse la version qu'en a donnée M. Letronne, ainsi que son commentaire, inséré dans le *Précis du système hiéroglyphique* de M. Champollion. Le point principal sur lequel s'exerce la critique de M. Ausonioli est l'expression τὰ πρῶτα στοιχία, que M. Letronne traduit par les LETTRES DE L'ALPHABET, en croyant possible de trouver, dans la qualification πρῶτα, la désignation des seize élémens alphabétiques primitifs, formant le vieil alphabet Cadméen; mais l'auteur des Opuscules est d'avis qu'il faut rendre les mots de Clément, διὰ τῶν πρῶτων στοιχείων par : *Au moyen des élémens initiaux*. On doit laisser à M. Letronne

(1) Nous croyons devoir aux bibliographes futurs, qui se mettront à la poursuite des anonymes et des pseudonymes de notre siècle, de les avertir que M. Ausonioli, à Paris, est le même que M. Goulianof en Russie, et M. Ioulianos en Grèce, sa patrie. N. du R.

lui-même, le soin de défendre et d'établir, s'il en est besoin, l'exactitude rigoureuse du sens qu'il a jugé à propos d'adopter; car cette première question ne pourrait être d'un bien grand intérêt pour les discussions subséquentes, puisque, d'après M. Ausonioli lui-même (page 11), la manière dont il propose d'entendre ce passage de l'auteur alexandrin, s'accorde *encore mieux* que celle proposée par M. Letronne, avec la nature de l'alphabet hiéroglyphique de M. Champollion le jeune.

La 2^e. section renferme l'examen de la concordance du système de M. Champollion, avec le texte de Clément d'Alexandrie.

Après avoir donné une analyse étendue du système général des écritures égyptiennes qui, d'après M. Champollion, se réduisent aux 3 suivantes :

- A. l'écriture *Hiéroglyphique*,
- B. l'écriture *Hiératique*,
- C. l'écriture *Démotique* ou *Epistolographique*,

le critique se presse de le conférer de suite avec le système indiqué dans le texte de Clément d'Alexandrie, selon lequel les Egyptiens avaient 3 sortes d'écritures :

- A. l'écriture *Epistolographique* (la *Démotique* de M. Champollion),
- B. l'écriture *Hiératique*,
- C. l'écriture *Hiéroglyphique*;

Et M. Ausonioli s'étonne aussitôt que M. Champollion ait déclaré que Clément d'Alexandrie développe l'ensemble et les détails de tout le système graphique des Egyptiens sous un point de vue tout-à-fait semblable; car ces deux séries comparées, continue M. Ausonioli (p. 16), suffisent déjà pour signaler LA DISPARITÉ des deux systèmes, puisque l'A de M. Champollion est le C de Clément; qu'ainsi le PREMIER chez l'un est le DERNIER chez l'autre.

Mais M. Ausonioli se serait probablement dispensé d'énoncer une pareille assertion, et il n'eût trouvé aucune *disparité* entre les deux systèmes, s'il eût pris la peine d'étudier la première ligne du texte de Clément d'Alexandrie: il y eût vu que cet auteur nomme successivement les diverses espèces d'écritures égyptiennes, non d'après leur rang d'ancienneté, de dérivation ou d'importance, mais selon l'ordre seul dans lequel on les enseignait successivement aux personnes qu'on voulait instruire dans la connaissance des lettres: « Ceux qui reçoivent de l'instruction en Égypte, dit Clément, apprennent AVANT TOUT le

» genre d'écriture qu'on appelle *épistolographique* ; ENSUITE la
 » méthode *hiératique* dont se servent les hiérogammates ; ET LA
 » DERNIÈRE DE TOUTES, la méthode *hiéroglyphique*, laquelle, etc. »

M. Ausonioli eût compris de plus, que M. Champollion offrant au contraire dans son IX^e. chapitre un tableau *analytique* du système général des écritures égyptiennes, il a dû les classer dans leur ordre seul d'ancienneté, d'importance et de dérivation, et qu'il a dû mettre en première ligne l'écriture *hiéroglyphique*, c'est-à-dire l'écriture primitive des Égyptiens, celle dont toutes les autres dérivent et ne sont que de simples modifications, comme il l'avait démontré dans les précédens chapitres de son ouvrage, que M. Ausonioli semble n'avoir point lus avec attention.

De plus, en étudiant et en appréciant les faits palpables exposés dans les divers écrits de M. Champollion, et en ayant égard aux corrections nécessaires que le progrès des recherches et le succès des applications ont dû apporter successivement à ce système, M. Ausonioli, convaincu par l'évidence, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, par la matérialité des faits, se serait dispensé aussi de faire dire à Clément ce que cet écrivain n'a jamais dit : que les écritures *hiératique* et *épistolographique* sont des écritures *INDÉPENDANTES* de l'*hiéroglyphique*. D'ailleurs, toute l'antiquité grecque s'accorderait à le soutenir, que ce serait encore une erreur démentie par des faits irrécusables ; et les faits passent toujours avant les opinions. Nous invitons donc M. Ausonioli, et dans l'intérêt seul de la vérité, de démontrer autrement qu'il n'a pu faire jusqu'ici *la dissidence radicale* des systèmes de Clément d'Alexandrie et de M. Champollion, relatifs aux écritures égyptiennes. En bonne critique, cette dissidence ne peut pas résulter de ce que, dans une liste composée de *trois mots*, tout-à-fait les mêmes, on range ces *trois mots* dans un ordre *différent*, mais également régulier, logique, selon les vues particulières de chacun des deux écrivains qui les emploient. C'est donc ici une question de mots et non pas une question de faits.

Le critique aborde ensuite la partie de l'ouvrage de M. Champollion, relative aux *anaglyphes* ; il confond, probablement par inattention, ce que cet auteur dit des *anaglyphes* (p. 300 de son ouvrage), et ce qu'il avance (p. 257), où il n'est question que des bas-reliefs représentant des *scènes historiques, religieuses,*

civiles et militaires , et qui n'expriment , pour la plupart , que ce qu'ils montrent réellement aux yeux : ce n'est certainement point là ce que M. Champollion a entendu par *anaglyphes* ; et ceux qui vérifieront les citations du critique seront sans doute surpris , en recourant à l'ouvrage original , p. 257 , de ne pas y rencontrer le mot *anaglyphes* que M. Ausonioli a introduit , on ne sait trop pourquoi , dans sa citation (p. 12) , à la place des mots *peintures et bas-reliefs égyptiens* que porte réellement le texte. Du reste , nous croyons inutile d'invoquer , avec M. Ausonioli , le secours d'une *dialectique consommée* , pour comprendre ce que M. Champollion n'a dit qu'appuyé sur des faits matériels , savoir : qu'il reste sur les monumens égyptiens plusieurs espèces de peintures ou de bas-reliefs peints , et qu'ils représentent , 1°. les uns *des scènes de la vie publique ou privée* ; 2°. les autres *des scènes allégoriques* , formées par des alliances et des rapprochemens *monstrueux* d'objets naturels , lesquels , ne pouvant être pris au propre comme les bas-reliefs de la première classe , forment ce que M. Champollion a nommé des *anaglyphes*.

La section 3^e. des Opuscules de M. Ausonioli contient une *analyse de la théorie de M. Champollion , considérée dans ses rapports intrinsèques*.

Les points essentiels de cette analyse sont :

1°. Que les Egyptiens sentirent de bonne heure la nécessité d'un système d'écriture plus expéditif que ne l'était l'*hiéroglyphique pure* , et qu'on en dérivait l'écriture *hiératique* , et par suite la *démotique* ;

2°. Que l'écriture hiéroglyphique , y compris sa partie phonétique , était connue du peuple dès l'époque même de son invention ;

3°. Que la religion , ayant consacré le système *hiéroglyphique* , fut cause que les Egyptiens se contentèrent de ce système et de ses deux méthodes d'abréviation , sans chercher à se créer des systèmes plus simples ou plus expéditifs , en supposant que cela fût possible.

Mais ces trois points de fait , démontrés par la masse entière des monumens égyptiens , répugnent à la croyance de M. Ausonioli ; et comme il est également décidé à attribuer une nature *syllabique* à l'alphabet égyptien que M. Champollion compare , avec toute raison , aux alphabets hébreu , phénicien et

arabe, nous passerons (tout en respectant les opinions personnelles du critique, quoique contraires à ce que les faits établissent invinciblement), à d'autres assertions dont il sera plus facile de discuter les fondemens et l'exactitude.

M. Ausonioli, certain d'avoir démontré que M. Champollion a perdu son temps à *établir un système en contradiction avec le texte ancien dont il invoque l'autorité, et à développer une théorie en contradiction avec elle-même*, en conclut : que *l'archéologue français eût mieux fait apprécier l'importance de ses découvertes, s'il eût donné l'explication de quelque texte suivi de quelque papyrus, explication à laquelle ON AVAIT DROIT DE S'ATTENDRE, dit-il, de la part d'un investigateur qui a consacré dix années à ses recherches hiéroglyphiques.*

Il nous semble aussi que M. Champollion a le droit, à son tour, de prier M. Ausonioli, qui exige de lui la traduction subite d'un papyrus hiéroglyphique, de vouloir bien lui fournir une *grammaire hiéroglyphique* bien claire, et un *dictionnaire hiéroglyphique* bien complet : à ces conditions, on lui donnera de suite la traduction qu'il demande. M. Ausonioli répondra sans doute que ces deux ouvrages sont encore à faire. Que M. Ausonioli donne donc le temps à M. Champollion et à ceux qui suivent sa méthode, de recueillir, par une pénible série de comparaisons de divers textes, toutes les règles grammaticales qui régissent la langue égyptienne écrite hiéroglyphiquement; qu'il accorde le temps indispensablement nécessaire pour reconnaître la méthode à suivre : 1^o. pour ramener avec certitude un mot *égyptien copte* à sa véritable orthographe hiéroglyphique;

2^o. Pour fixer la valeur d'une certaine quantité de signes *symboliques* dont le sens est encore inconnu et dont le nombre diminue à mesure qu'on étudie les textes égyptiens antiques apportés en Europe ;

3^o. Pour déterminer et compléter la série des caractères purement *figuratifs* ;

4^o. Pour fixer la valeur d'un petit nombre de caractères *phonétiques* qui restent encore à connaître ;

5^o. Enfin, pour former le cadre d'un dictionnaire *hiéroglyphique égyptien*, et il faut pour cela un travail soutenu et opiniâtre, dans la pénurie où nous sommes de textes originaux, ou de copies bien fidèles des inscriptions des monumens.

M. Ausonioli avouera sans doute que de tels travaux ne sont

point l'affaire de quelques mois, et il voudra bien attendre quelque temps encore avant qu'on lui présente une traduction littérale d'un papyrus tout entier, surtout s'il est d'une certaine étendue. Nous laissons à M. Seyffarth, ou à quelque autre élève de feu Spohn, le soin de procurer sur le-champ une pareille jouissance à M. Ausonioli. M. Champollion ne vise qu'au possible, et se contente de tout attendre du temps et de ses efforts soutenus dans une étude qu'il a si heureusement fondée.

M. Ausonioli consacre ensuite plusieurs pages (et nous ignorons dans quel intérêt) à reproduire la question de priorité de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, élevée jadis entre le docteur Young et M. Champollion le jeune : cette question est décidée depuis long-temps en faveur de notre compatriote par les autorités les plus graves ; les fécondes applications de sa méthode et les lumières positives que l'histoire a déjà retirées de ses investigations, sont plus que suffisantes pour assurer ses droits aux yeux de tout juge désintéressé. Et ce n'est point sans surprise, pour ne pas dire plus, que nous voyons M. Ausonioli appeler aussi l'Anglais Warburton à partager tout l'honneur dû aux découvertes récentes de M. Champollion.

Il est incontestable que cet évêque, faisant un commentaire du texte de Clément d'Alexandrie sur les écritures égyptiennes, a dû parler d'après les auteurs anciens, et sans qu'on doive lui en faire un grand mérite, des caractères *symboliques*, des caractères *figuratifs*, des *hiéroglyphes abrégés*, etc., etc., etc ; mais Warburton n'a parlé que théoriquement, n'a fait aucune sorte d'application, et a toujours ignoré véritablement la nature des divers élémens dont se compose une page d'hiéroglyphes égyptiens : et toutes ses doctes dissertations n'ont pu nous avancer d'un seul pas dans l'interprétation des monumens écrits de l'Egypte. M. Ausonioli sera donc contraint de convenir qu'on peut, sans risquer de trop compromettre son discernement, savoir quelque gré à M. Champollion le jeune : 1^o. d'avoir démontré ce que Warburton ni personne n'avait fait jusqu'à présent, savoir : que les textes *hiéroglyphiques* égyptiens renferment en réalité les divers élémens que Clément d'Alexandrie attribue à cette écriture ;

2^o. D'avoir découvert, dans les textes hiéroglyphiques de toutes les époques, des *caractères de son* (ou *phonétiques*), ca-

ractères dont Warburton n'a point parlé, et dont personne, pas même M. Ausonioli, n'avait reconnu l'indication expresse dans le fameux texte de Clément d'Alexandrie, avant que M. Champollion les eût découverts lui-même dans les textes purement égyptiens;

3°. D'avoir éclairé le système graphique de l'ancienne Égypte, en démontrant matériellement la filiation des trois écritures qui le composent;

4°. Enfin, de rendre à l'histoire, par les heureuses applications qu'il ne cesse de faire de sa découverte aux monumens originaux, une série de faits nouveaux et dont le nombre et l'importance s'accroissent successivement et nous donnent l'assurance d'assister en quelque sorte à la résurrection d'un peuple tout entier. Pourquoi M. Ausonioli ne voudrait-il pas permettre que cette grande œuvre fût l'ouvrage des savans français?

A. M.

230. DICTIONNAIRE PERSAN. Le roi de Suède, et plusieurs universités et bibliothèques d'Allemagne, ont reçu en présent, de la compagnie anglaise des Indes orientales, le dictionnaire et la grammaire persans, imprimés à Lucknou, capitale du Rajah d'Oude; nous en avons donné une savante notice rédigée par M. Am. Joubert, dans le cahier de septembre 1825, n°. 198.

231. COMMENTATIO HISTORICO-CRITICA DE RHAPSODIS, in-4°. de 22 p., Vienne; 1824; Strauss. (*Allg. Liter. Zeitung*, 1825, nov., n°. 281.)

Cet opusculé contient, en premier lieu, l'étymologie du mot ῥαψωδός. ἀπὸ τοῦ ῥάπτειν τὴν ᾠδὴν, ou ἀπὸ τοῦ ἐπι ῥάθει ᾄδειν. L'auteur expose ensuite les raisons qui lui font adopter cette étymologie. ῥάπτειν ᾠδὴν est expliqué d'après Wolf: *Carmina modo et ordine publicæ recitationi apto connectere*. Ὀμηρισταὶ et Ὀμηρίδαι sont désignés comme synonymes dans le sens de ῥαψωδοί. Viennent ensuite des observations historiques sur l'art des rhapsodes grecs, divisées en quatre périodes. La première va jusqu'à Homère; la deuxième comprend l'âge d'or des rhapsodes, jusqu'à Pisistrate; la troisième, l'âge d'argent, jusqu'à Socrate; la quatrième enfin, l'âge d'airain, s'occupe de la dégradation de l'art des rhapsodes. L'énumération des rhapsodes distingués termine cet opusculé.

232. EURIPIDIS ALCESTES : cum integris MONKII, suisque animadversionibus, edidit Dr. WUSTEMANN; in-8°. XVI et 235 p.; Gotha; 1823; Ettinger.

233. SOPHOCLES OEDIPUS IN COLONO, cum scholiis vetustis et suis commentariis tum emendatior editus, tum explanatior; ab CAROLO REISIGIO; in-8°. de 160 p. Jenæ, Crœker.

234. OSSERVAZIONI INTORNO ALLA TRAGEDIA DI SOPROCLE, INTITOLATA OEDIPO RE. OBSERVATIONS SUR L'OEDIPe roi, de Sophocle; par M. BERNI degli ANTONI. (*Nuova collect. d'opuscoli lett. compilata dai sig. Berni, Cardinali, etc.*, in-4°. Bologna; 1825; Marsogli.)

Ces observations sur Sophocle, par le chevalier Vincent Berni (p. 26 - 51), se recommandent à plusieurs titres. Après avoir donné de cette tragédie une analyse détaillée dans laquelle il fait ressortir toutes les beautés d'ensemble, et la marche dramatique de l'ouvrage, l'auteur détruit une critique de Métastase, de Blair, de Schlegel, qui ont prétendu que le sujet de cette tragédie était invraisemblable parce qu'on ne saurait admettre qu'on fût resté si long-temps, à Thèbes, sans faire aucune recherche sur le meurtre de Laïus. M. Berni observe avec raison que cette objection a été prévue et résolue par Sophocle lui-même; en effet, OEdipe dit à Créon: « Quel » funeste obstacle empêcha, quand le roi eut ainsi péri, de » rechercher la cause de cette mort? » Et Créon lui répond: « Ce fut le Sphinx captieux qui, nous accablant de maux » trop réels, nous faisait négliger de rechercher ceux dont » la cause était incertaine (v. 128 — 32, Ed. Brunk.) » A cette raison, prise dans le cœur humain, l'auteur ajoute celle-ci, que lui fournit Aristote; c'est que ce défaut, qui se passe dans l'avant-scène, est hors de la tragédie. Le fait n'est point de l'invention de Sophocle, il l'a exprimé tel qu'il existait; il lui suffisait de suivre une tradition qui fût dans les croyances publiques.

Mais Voltaire est celui que combat avec plus de force l'auteur de la dissertation. On sait que Voltaire, dans une des lettres adressées à M. de Genonville, et mises en tête de son OEdipe, censure très-vivement Sophocle (1). C'est ce jugement

(1) T. I, p. 19, édition de Kehl.

qu'examine M. Berni, et j'avoue qu'il a presque toujours raison contre le critique français, dont le défaut, en général, fut de traiter trop superficiellement les ouvrages des anciens, et, ce qui n'est pas de franc jeu, de ne les juger que sur ses propres traductions, où il semble prendre à tâche de les rendre tant soit peu ridicules. En voici un exemple entre plusieurs : OEdipe, cherchant à se rendre raison du meurtre de Laïus, quand on lui dit qu'il a été tué par des brigands, comme déjà il soupçonne l'ambition de Créon, il s'écrie : « Mais un brigand, s'il n'eût été excité par l'appât d'une récompense, » aurait-il osé tenter de commettre un tel forfait (1) ? » Voici la traduction de Voltaire : « Comment des voleurs auraient-ils » pu entreprendre cet attentat, puisque Laïus n'avait point » d'argent sur lui ? » Cet exemple suffit pour expliquer notre pensée, et justifier les réfutations de M. Berni.

D. M.

235. DE PLATONIS PARMENIDE, Dissert. Fréd. Guill. Gust. SUC-KOW; in-8°. , p. 35, Breslau; 1823; imprim. de l'Univers.

236. SPECIMEN INAUG. IN PROTAGORÆ APUD PLATONEM FABULAM DE PROMETHEO, ET GENERIS HUMANI AD HUMANITATEM PROGRESSIONE; auctore Arnaldo EKKER; 128 p. in-8°. , Utrecht, 1822; Altheer.

237. PLATONIS APOLOGIA SOCRATIS. Accessit brevis annotatio in usum scholarum; in-8°. , p. 55. Leipzig; 1824; Vogel.

238. HARANGUES POLITIQUES DE DÉMOSTHÈNES. Recueil contenant les trois Olympiennes, les quatre Philippiques, les Discours sur la paix et sur la Chersonèse; publiés avec une introduction, des commentaires et une carte de la Grèce, par R. TOEPFER; in-18, Genève; 1825; Cherbuliez.

239. APPARATUS CRITICUS ET EXEGETICUS ad Demosthenem, aliorumque et suis annotationibus auctum edidit G. H. SCHEFER. TOMUS I, pr. 3 rthlr. 12 gr. Londres; 1824. (*Allgem. Repertor.* Leipzig, 1824, 4°. vol., n°. 19, 20, p. 44.)

Ce volume offre en premier lieu toutes les dédicaces et les avant-propos des éditeurs précédens. Vient ensuite, page 122,

(1) V. 124, édit. Brunk.

CAR. AUG. RUDIGERI *dissert. de canone Philippicarum Demosthenis*, Friberg, 1820, page 135; RUD. RAUCHENSTEINI *Diss. de orationum olynthiarum ordine*, L. 1821. Les *Observat. philol. et crit. in Demosthenis Philippicas* (par le professeur Breme), dont cet écrit est accompagné, sont intercalées en leur lieu dans les remarques des autres interprètes. Viennent ensuite (p. 174) les annotations qui terminent ce volume avec l'*Orat. de foedere cum Alexandro*.

Le journal qui fait l'annonce de cet ouvrage observe que, parmi ces annotations, il s'en trouve plusieurs qui ne sont pas absolument nécessaires, mais qu'en revanche elles offrent beaucoup de nouvelles recherches que tout le monde n'est pas à même de se procurer. Telles sont, par exemple (p. 437), BEN. GOTTL. WEISKII *Diss. super oratione de Haloneso*, Lubben, 1808; et p. 718, *Henr. Amersfoordtii introductio ad orat. de Symmorüs*. Ce recueil est encore enrichi des notes du professeur Schæfer, lesquelles contiennent en partie les versions de Bekker, et offrent des observations sur des essais de changemens ou d'explications, sur des notes philologiques ainsi que des passages d'autres écrivains.

L. D. L.

240. HERODIANI HISTORIARUM LIBRI OCTO, in usum scholarum, cum argumentis, animadversionibus indicibusque edidit Guil. LANGE. 8°. pp. XVI et 408. Halle; 1824; librairie des orphelins.

241. GLOSSARIUM EROTICUM LINGUÆ LATINÆ, sive theogoniæ, legum et morum nuptialium apud Romanos explanatio nova; auctore P. PIERRUGUES. Gr. in-8°. Prix 10 fr. papier vélin, et 16 fr. pap. vélin satiné. Paris, 1826; Dondey Dupré.

242. RICHARDI BENTLEII NOTÆ ATQUE EMENDATIONES IN Q. HORATIUM FLACCUM INTEGRÆ, cum ipsis indicibus Bentleianis; par SACHSE; 815 p., in-8°, pr. 2 rthlr. 20 gr. Leipzig, 1825; Basse. (*Allg. Liter. Zeitung*, 1825; nov., n°. 281, p. 577.)

Le mérite de cette nouvelle édition se réduit à ceci : elle contribue à répandre plus facilement un ouvrage qui, malgré ses défauts isolés, fera toujours l'admiration de la postérité. D'après les échantillons linguistiques que nous trouvons dans ce mémoire, nous sommes d'avis que l'éditeur aurait mieux fait d'enrichir l'édition par un précis historique et critique des tra-

vaux de Bentley, au lieu d'un long avant-propos en mauvais latin. Il paraît que l'éditeur a choisi la première édition d'Amsterdam de 1713. Soit par commodité, soit par négligence, il a trouvé bon de conserver la manière de citer telle qu'elle était en usage à l'époque de Bentley. Cette disposition vicieuse peut trouver de l'indulgence, sans doute; mais ce qui est impardonnable, c'est qu'on y voit les mêmes fautes qui se trouvent dans l'édition d'Amsterdam de 1713, malgré les corrections qui se trouvent à la fin de cet ouvrage. L. D. L.

243. MARTIALIS EPIGRAMMATA ad codices parisinos accuratè recensita, variis lectionibus, notis veteribus et novis, græcâ interdum versione, notitiâ litterariâ et indicè locupletissimo illustraverunt quinque Parisiensis Academiæ professores. Vol. II. 8°. , 42 f. Paris; 1825; Lemaire.

244. DAVIDIS RUHNKENII IN TERENCEIUM DICTATA, BRUNSIANO EXEMPLO EMENDATIUS multisque partibus integrius, ex apographo Hamburgensi, edita; curâ Lud. SCHOEPENI. in-8°. , pr. 1 th. 4 gr. Bonn; 1824; Weber.

245. P. OVIDII NASONIS QUÆ SUPERSUNT, ad optimorum librorum fidem accuratè edita; curavit Antonius RICHTER; 3 vol. in-18. Leipzig.

Cette édition, pour laquelle on s'est aidé des travaux de Burmann, fait partie de la jolie collection de Tauchnitz, qu'imprime aujourd'hui cet éditeur pour la seconde fois. Il a refondu ses caractères stéréotypes pour parvenir à une plus grande perfection typographique, et il a complètement réussi. Le poète de Sulmon est maintenant aussi élégant, sous ce rapport, qu'Horace et Virgile et les autres auteurs que M. Tauchnitz a réunis. 147 volumes, tant grecs que latins, sont sortis de ses presses, et de nouveaux écrivains vont succéder à ceux qu'il a déjà publiés au nombre de 67. Cet infatigable imprimeur va nous donner aussi la version des Septante. Je souhaite, avec tous les amis de la science, qu'il ne se borne pas à reproduire les auteurs qui sont entre les mains de tous les lecteurs, et j'espère que bientôt nous verrons paraître aussi ceux qui ont eu peu d'éditions, et que par conséquent on se procure difficilement. On peut acheter séparément chaque volume de la collection, et les prix de ces volumes sont en général fort modiques. P. DE GOLBÉRY.

246. **THEBAIS P. PAPINI STATII CUM** varietate lectionum et selectis variorum adnotationibus, quibus suas addiderunt J. A. AMAR et N. E. LEMAIRE, in reg. Gall. universitate profess. emerit. Vol. II, 8°. 43 f. $\frac{1}{2}$. Paris, 1825; Lemaire.

247. **C. VALERII FLACCI ARGONAUTICON** libros octo, veteri novâque lectionum varietate, commentariis, excursibus, testimoniis, Argonautarum catalogo, indice nominum, rerum et verborum universo instructos ac diligenter recensitos edidit N. E. LEMAIRE; volumen posterus. 8°. 38 feuil. Paris, 1826; l'Éditeur.

248. **LACTANTII CARMEN DE PHOENICE**, edidit Ad. MARTINI, p. 112. Lunæburgi, 1825.

L'élégant poëme sur le phénix, attribué assez généralement à Lactance, méritait une édition particulière aussi belle et aussi soignée que celle que vient de donner M. Martini. Elle contient les variantes tirées de sept manuscrits anciens qui n'avaient pas encore été collationnés, ainsi que celles qui ont été recueillies de différentes éditions tant anciennes que modernes des œuvres de Lactance, de même que son poëme publié à part. Toutes ces variantes sont placées au bas des pages du texte.

A la suite de son épître dédicatoire et de sa préface, l'éditeur copie le témoignage ou le jugement de 19 auteurs des derniers siècles qui attribuent ce poëme à Lactance. Il cite auparavant les opinions contraires. L'éditeur donne ensuite la notice de 27 manuscrits anciens de Lactance, qui contiennent le poëme du phénix, avec l'indication que Lactance en est l'auteur. Vient après la notice des sept manuscrits nouvellement collationnés, enfin celle des éditions dont M. Martini a employé les variantes.

L'éditeur fait succéder à tout cela une description circonstanciée du phénix, tirée des auteurs grecs et latins qui ont écrit sur cet oiseau avant Lactance. Il place le texte même de ces auteurs sous autant de titres particuliers. Il y ajoute tout ce qui est relatif à l'histoire du phénix, tiré des mêmes sources. Son but est d'offrir des termes de comparaison avec le poëme de Lactance.

Il est question ensuite de la signification simplement astro-

nomique de cet oiseau mystérieux et de l'étymologie de son nom.

Ces préliminaires du poëme de Lactance finissent par l'indication des médailles anciennes qui représentent le phénix, des figures, dans la *Description de l'Égypte*, où on a cru le reconnaître, de celle sur la mosaïque de Préneste et de celle que Jablonski a cru reconnaître sur la table Isiaque.

Le poëme de Lactance qui, avec ses notes, occupe 50 pages, est terminé par une nomenclature rangée par ordre alphabétique, des auteurs qui ont écrit sur le phénix avant Lactance. Trois auteurs, réputés à peu près contemporains de Lactance, sont nommés dans une seconde classe. Un dernier catalogue est celui des auteurs appelés ecclésiastiques, qui ont écrit sur le phénix, soit avant soit après Lactance. Mais l'éditeur n'a cité aucun passage tiré de ces derniers auteurs.

Les fautes d'impression sont indiquées, en partie à la fin de cette édition, en partie dans les *Éphémérides* de Göttingue, 1825, n^o. 7.

Tous ces matériaux, et beaucoup d'autres qui n'ont été ni cités ni rapportés par l'auteur, ont servi à la composition de la charmante histoire du phénix de M. Métral, dont nous avons rendu compte, et c'est de leur ensemble qu'il a conclu que le phénix était l'emblème de l'histoire physique, astronomique, morale et religieuse des Égyptiens; conception tout-à-fait neuve dont la vérité a été reconnue par plusieurs savans, sans que personne ait entrepris de la combattre, tant les faits rapprochés paraissent nombreux et fortifiés de preuves. Aussi, de tous les ouvrages qui ont été faits sur le phénix, il n'en est point qui présente un ensemble littéraire et scientifique plus satisfaisant, si bien que désormais il n'est guère possible de s'occuper de ce sujet avec fruit, à moins que les nouveaux moyens d'étude sur l'Égypte dûs à l'un de nos plus jeunes savans français, ne fassent découvrir sur les monumens égyptiens la véritable image de cet oiseau célèbre, ou bien quelque inscription qui lui attribue des symboles ignorés.

MARCOZ.

249. TITUS LIVIUS PATAVINUS ad codices parisinos recensitus, cum varietate lectionum et selectis commentariis; item supplementa J. Freinshemii; curante N. E. LEMAIRE. Volumen XII, 2^e. partie, 8^o. ensemble 51 f. $\frac{3}{4}$. Paris, 1826; Lemaire.

250. M. TULLII CICERONIS OPERA quæ supersunt omnia, ac deperditorum Fragmenta recognovit, etc. ORELL. 4 vol. in-8°. Zurich; 1825; Füssli.

L'édition des œuvres complètes de Cicéron est sous presse. Elle est composée de 4 vol., dont le dernier paraîtra en 1827. Prix d'abonnement: 6 thlr. 16 gr.

251. LE LIVRE DES PRODIGES DE JULIUS OBSEQUENS, traduit en français avec le texte en regard et accompagné de remarques. — Les quatre livres des SENTENCES DE DIONYSIUS CATON, traduits en français avec le latin en regard; par Victor VERGER. In-12; Paris, 1825, EVERAT.

Julius Obsequens, qui paraît avoir vécu vers la fin du 4^e. siècle de l'ère chrétienne, avait recueilli dans les écrivains de Rome tous les passages qui relatent ce que les anciens considéraient comme des *prodiges*. Une partie de ce recueil a été perdue, et ce qui reste est la liste des prodiges observés dans le monde romain depuis l'an 254 jusqu'à l'an 11 avant J.-C. Conrad Lycosthène, au 16^e. siècle, chercha à remplir ces lacunes, en faisant, comme Obsequens, des extraits de Tite Live, Denys d'Halicarnasse, Eutrope et Orose, et M. Verger donne l'auteur latin avec ces additions de Conrad, toutefois en les indiquant au lecteur. Le volume que nous annonçons est donc une liste, par époque, des prodiges observés bien ou mal par les anciens, qui en prenaient occasion de faire de pompeux sacrifices pour apaiser les dieux. Le temps nous a rendu moins peureux aujourd'hui, et la science explique tout selon les lois du monde physique. Est-ce un motif pour croire que notre raison est plus capable que celle des anciens? On peut ne pas le penser, et, si l'on faisait un court inventaire de tout ce que les masses de population croient encore, notre liste des prodiges serait peut-être plus considérable que celle des Romains. Un phénomène physique dont ils ignoraient la cause se manifestait à Rome ou dans quelque lieu de son obéissance, un grand personnage mourait presque en même temps; on perdait une bataille, un incendie éclatait; dans l'opinion populaire, le phénomène avait été le présage certain de ce malheur public. On dit encore de notre temps bien des choses semblables. N'ac-

cusons donc pas les anciens d'une crédulité plus obséquieuse que celle de notre temps, et considérons la liste de leurs prodiges sous leur véritable point de vue philosophique, c'est-à-dire les faits en eux-mêmes. Lorsqu'on a lu le mémoire de l'illustre Fréret sur ces prodiges, on y reconnaît une nomenclature des phénomènes naturels, très-utile aux sciences d'observations; et depuis que nous avons vu tomber des pierres du ciel, nous avons appris, il y a peu d'années il est vrai, à ne pas nous moquer des anciens qui prétendaient en avoir vu tomber aussi. C'est sous le rapport de ces phénomènes que le recueil d'Obsequens doit être lu et recherché. L'instruction du lecteur distinguera facilement les faits possibles d'avec les merveilles, nées sans doute du défaut d'observations positives. On ne peut donc qu'applaudir au travail de M. Verger, qui reproduit le texte d'un auteur latin assez rare, qui l'accompagne d'une version française généralement fidèle. Il en est de même des distiques de Caton, qui sont des préceptes de morale et de conduite quelquefois assez communs, mais adressés à un jeune homme qui se propose de mener une vie honnête et honorable. Le texte de Caton a été publié en France par feu Boulard; mais il est mêlé aux préceptes de quelques autres moralistes, en prose et en vers. Le travail de M. Verger sur cet autre écrivain latin est tout-à-fait spécial; et quoique les certitudes de la morale aient peu de rapports avec le hasard des prodiges, on ne désapprouvera pas cette manière de compléter le volume que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. C. F.

252. GRAMMATICA DELLA LINGUA TEDESCA AD USO DEGL' ITALIANI. Grammaire de la langue allemande à l'usage des Italiens, avec un dictionnaire analytique allemand-italien de toutes les prépositions, conjonctions, etc; par GIUS. RECALCATI. 2 vol. in 8. avec pl. Prix, lir. 8, 70. Milan, 1825.

253. ΜΕΤΑΦΡΑΣΕΙΣ. Sammlung von Uebersetzungen ins Griechische. Recueil de traductions grecques. Cologne, 1825.

M. Gœller, professeur à Cologne, a réuni en un joli petit volume tout ce qu'il a pu se procurer de morceaux de poésie allemande ou latine, traduits en vers du grec ancien par des savans, qui ont prouvé dans ce genre de travail que l'érudition n'excluait pas le culte des Muses. C'est ainsi que plusieurs scènes du Wallenstein de Schiller ont été mises en grec par

M. Hermann, et que le prince des poètes de l'Allemagne a trouvé pour interprète l'un des premiers philologues de l'Europe. M. Jacobs a traduit la seconde églogue de Virgile et quelques morceaux de Goëthe. L'éditeur nous a aussi donné *Alexis et Dora*, en beaux vers qui répondent presque tous à ceux de Goëthe avec une précision et une élégance qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Un assez grand nombre de satires, d'odes, d'épîtres d'Horace, ont été imprimées à côté de la version, sans que M. Gøeller puisse craindre la comparaison, quant à la fidélité des tournures de phrases, et souvent des mots eux-mêmes.

*Solvitur is hiems gratâ vice veris et Favoni,
Trahuntque siccas machinæ carenas.*

Τύχεται ὀξάκρυος πνοιᾶς ζεφύρων ὑπ' ἡρινᾶισιν
Ἐλκοντι θαῦας ὀλκαδας κύλινδροι.

M. Thiersch a fait passer dans la langue qu'il a si bien approfondie, plusieurs petites poésies détachées de Schiller. Enfin, l'éditeur a emprunté au *Classical Journal* deux versions de l'anglais, faites par Porson. Il serait injuste de ne pas citer l'idylle de Claudien, *Pii fratres*, que Werfer a malheureusement commencée sans l'achever, et que l'on a choisie parmi les papiers qu'il a laissés lorsqu'une mort prématurée l'enleva aux lettres anciennes.

P. DE GOLBERY.

254. OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DANOISE DE M. RASK. (*Messenger franç. du Nord*, no. 23, p. 361.)

Depuis quelque temps, il s'est engagé dans les journaux de Copenhague une vive dispute sur l'orthographe danoise. Le savant philologue Rask a proposé un système; il a trouvé des partisans; le *Messenger du Nord* lui est contraire: 1°. parce que les règles de M. Rask n'embrassent pas tous les points douteux; par exemple, l'usage des voyelles *e* et *æ*, des consonnes *pp* et *bb*, de *kk* et *gg*, de *o* et *y*, de *r* double et *r* simple 2°. Parce qu'en déviant de l'orthographe ordinaire, elles causeront une disparité: plusieurs auteurs se conformeront à cette orthographe, d'autres à l'ancienne. 3°. Parce qu'en certains cas, elles se fondent sur une prononciation souvent indécise et vacillante. D'après M. Rask, il faut, par exemple, écrire *ö* seulement quand cette voyelle a le son ouvert (par exemple dans le mot

son, comme en français *eu* dans le mot *fleur*, mais se servir de l'*o* barré quand elle a le son fermé (par exemple dans *röd*, comme *eu* dans *feu*). Cependant, dans plusieurs mots, quelques Danois prononcent cette voyelle comme un *eu* ouvert, d'autres comme un *eu* fermé, par exemple dans les mots *först*, *söge*, *bör*, *Sommer*, *brönd*. M. Rask veut encore qu'on écrive *kc* quand le *k* est prononcé durement, comme en allemand, et *kje* quand le *k* a le son plus doux; mais, dans des mots comme *keed*, *kedel*, *Skee*, *Skede*, *beskeden*, *Kegle* et plusieurs autres, la prononciation est différente selon la différence des dialectes.

Un partisan du système de Rask a dit : *Le professeur vient de nous prouver que la lettre ä est d'origine danoise, et que les Suédois l'ont empruntée aux Danois*. M. Rask, réplique le *messager*, a seulement montré que dans un ancien manuscrit danois on trouve par-ci par-là, non un *ä*, mais un *a* avec une espèce d'accent (*ä*), pour indiquer le son *aa* (l'*o* français dans *or*); il n'a nullement prouvé que les Suédois ont emprunté cette lettre aux Danois. La vérité est que les Suédois ont introduit le *ä* dans un temps où les Danois ne s'en servaient point, et où, à ce qu'il paraît, cet *ä* était tombé en désuétude.

Enfin le *Messager* rassure ceux qui craindraient que l'orthographe *néo-suédoise* (comme l'appelle M. Molbech), ne fût adoptée dans le journal de la Société de l'ancienne Littérature du Nord, comme elle l'a été dans la feuille *Hermod*. Dans la dernière séance de cette Société, on a résolu que tout article sera inséré dans le journal avec l'orthographe de l'auteur, et que dans les parties du journal dont la Société entière est l'auteur, par exemple le titre, la préface, la table des matières, etc., ainsi que dans des notices officielles de la Société, on suivra l'orthographe ordinaire.

255. DIZIONARIO UNIVERSALE CRITICO-ENCICLOPEDICO DELLA LINGUA ITALIANA. Dictionnaire universel critico-encyclopédique de la langue italienne; de l'abbé D. ALBERTI, de Villanova. 2^e édit. revue et corrigée, et la première de Milan. In-4^o. Tom. I, cah. 1. Pr., lir. 2. 16. (*Il nuov. Recoglit.*, nov. 1825, p. 846.)

Cette édition stéréotype, entreprise par Gaio Gaetano Pietro, sous la direction de M. Francesco Antolini, est dédiée à

Vincenzo Monti, l'un des collaborateurs du grand Dictionnaire de Bologne.

256. DICCIONARIO DE LA LENGUA CASTELLANA, para cuya composicion se han consultado los mejores vocabularios de esta lengua y el de la real academia española ultimamente publicado en 1822; aumentado con mas de 5000 voces o articulos que no se hallan en ninguno de ellos; par D.-M. NUÑEZ DE TABOADA. 2 vol. in-8°, ensemble de 102 f. $\frac{1}{8}$. Pr., 50 fr. Paris; 1825; Seguin.

257. LE DÉBAT DE DEUX DEMOISELLES, l'une nommée la Noyre et l'autre la Tannée; suivi de la vie de saint Harene et d'autres poésies du 15^e. siècle, avec des notes et un Glossaire. In-8°. 1825. F. Didot.

L'imprimerie, dès son introduction en France, multiplia les exemplaires des œuvres des poètes français ou Trouvères, qui avaient obtenu quelque célébrité. La littérature s'est agrandie depuis, et l'imprimerie, en propageant ses productions successivement perfectionnées sous le rapport du langage, a prêté son secours aux écrivains de chaque époque, qui ont ainsi fait oublier ceux qui les avaient précédés dans la carrière. A force de chefs-d'œuvre, on a fini par jeter un coup d'œil sur le passé, et une curiosité très-louable et même très-utile s'est reportée vers nos origines poétiques, pour mesurer la route que l'esprit humain avait parcourue depuis Jean de Meung jusqu'à Racine. On a recherché alors les premières éditions des anciens poètes; la bibliomanie s'est associée, pour les remettre en honneur, à l'esprit d'investigation, et il y a déjà plus de 50 ans que ces anciens poètes étaient fort recherchés. Les vieilles choses n'étaient pas fort en crédit durant le dernier quart du dernier siècle; beaucoup de vieux livres ont été détruits avec les vieilles coutumes, et les premières éditions de nos poètes sont devenues rares de plus en plus. Heureusement que le goût des réimpressions étend son activité jusqu'à eux, et que, si on refait les livres du 15^e. siècle avec autant d'activité que ceux du 18^e, l'on aura bientôt des éditions complètes de toute notre littérature en tout format, papier et caractère. Voici donc le *Débat de deux demoiselles* qui prend sa place dans cette résurrection générale de notre poésie nationale. La couleur des deux damoi-

selles (car l'éditeur écrit ce mot tantôt *de* et tantôt *da*), ne fait rien au fond de leur dialogue. L'une a un amant qui court le monde, sans qu'on sache dans quel pays et sans avoir de ses nouvelles : l'amant de l'autre est présent, tous les jours avec elle ; mais son mari ne lui permet pas même un tendre regard vers l'objet qu'elle chérit : laquelle des deux est la plus malheureuse ? L'une et l'autre prétend à l'honneur du plus cruel martyr, et, ne pouvant accorder leurs prétentions, elles s'en remettent au jugement de deux dames des plus qualifiées du temps, à la duchesse d'Orléans, fille de Louis XI, et à la comtesse d'Angoulême, mère de François I^{er}. Le débat est porté devant ce tribunal suprême, et le dialogue finit avec l'énoncé de cette formalité. On attend donc encore le jugement de cette espèce de cour d'amour. L'auteur, dont le nom est inconnu, doit donc avoir écrit vers 1490. A ce dialogue, l'éditeur a ajouté d'autres pièces du même siècle, qui lui ont paru mériter les honneurs d'une réimpression : telles sont 1^o. la Vie de saint Harenc, glorieux martyr, qui fut pêché dans la mer et porté à Dieppe ; l'histoire du saint est terminée par une dissertation sur les harengs et sur la meilleure manière de les apprêter, selon le poète du moins. 2^o. Le Débat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages : Nature prêche la morale à Jeunesse, qui dispute avec elle, et finit par promettre de s'asservir à ses conseils. 3^o. Le Débat du Corps et de l'Âme, et la Vision de l'ermite. Après la mort d'un grand personnage, l'âme reproche au corps d'être la cause de sa damnation ; le corps s'excuse sur les sens ; mais l'âme peint ses souffrances et ne cesse de lui reprocher les supplices qu'elle endure. Ce débat est un rêve, et celui qui le fait, averti par cet exemple, se retire dans un ermitage. Ce poème est en vers de douze syllabes, et l'on y remarque des hémistiches dont le premier tombe au milieu d'un mot. 4^o. La Complainte du trop tard marié ; la moralité de cette pièce est qu'il faut se marier jeune, et le personnage raconte les douleurs qui lui sont advenues pour s'être marié trop tard. 5^o. Le Débat du Vin et de l'Eau, sur quoi un habile prévôt décide qu'on ne doit jamais les mêler ensemble. Un glossaire termine ce recueil : on y remarque quelques mots qui ne diffèrent de l'usage actuel que par l'orthographe, et qui seraient facilement compris par le lecteur ; mais, en pareille matière, trop d'explication ne peut nuire, et l'étendue du glossaire est

une preuve de plus que l'éditeur a travaillé avec conscience un volume qui doit prendre une place distinguée dans les collections des poètes du premier âge de notre littérature. C. F.

MYTHOLOGIE.

258. EXPOSÉ DE QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX ARTICLES DE LA THÉOGONIE DES BRAHMES; par M. l'abbé DUBOIS. In-8°. Paris, 1825; Dondey-Dupré.

En rendant compte dans le cahier de juillet 1825, n°. 51, du grand ouvrage de M. l'abbé Dubois sur l'Inde, nous avons fait remarquer tout l'intérêt qui s'attachait à une narration aussi variée et aussi étendue sur un pays célèbre habité, durant plus de trente années, par le respectable missionnaire français qui en a décrit les mœurs, les lois et les usages. La partie relative aux croyances religieuses des Indous, quoiqu'elle en présente les principales doctrines, ne pouvait exposer tous les détails des cérémonies religieuses, et M. l'abbé Dubois y supplée en partie, en traitant plus spécialement de quelques points du culte indou, dans le nouvel ouvrage dont on vient de lire le titre. Ce volume contient en effet: 1°. la description de l'Assua-Méda, ou grand sacrifice du cheval; 2°. l'histoire mythologique du Gange et de son culte; 3°. l'histoire du géant Gaya; 4°. l'abrégé de l'incarnation de Vichnou en la personne de Capila-Mouny. De tous les sacrifices en usage chez les Indous, l'Assua-Méda est le plus célèbre, et celui qui assure à ceux qui le font les grâces les plus grandes et les plus utiles. L'auteur en décrit donc toutes les circonstances, et tous les préliminaires tels que les sacrifices à Indra, à Yama, à Varouna et aux nuages, qui doivent précéder celui du cheval même. Celui-ci, pour être parfait, doit être suivi d'ablutions qui ont lieu le lendemain, et qu'on nomme Abitra. Elles sont terminées par des présens faits aux Brahmes, et par des prières. Celui qui fera faire ce sacrifice selon les rites, deviendra le roi des rois, et obtiendra le pardon de ses péchés, et n'aura rien à craindre des peines de l'enfer, et toute sa race profitera de ses mérites, et il n'y a pas de crimes que ce sacrifice ne puisse remettre. Il ne doit plus aucun tribut aux rois de la terre: il ne les saluera pas même. Il pourra recevoir des sacrifices d'hommes de toutes les

castes , excepté de celle des Brahmes ; ceux-ci sont naturellement exceptés , comme assurant les grâces qui procèdent de cette grande pratique. L'origine mythologique du Gange remonte à Vichnou lui-même : il se métamorphosa en fleuve du Gange , et ensuite en femme pour satisfaire la passion de Sivan. Avec une telle origine , on conçoit très-bien les vertus efficaces de ses eaux , les sacrifices et les pèlerinages dont elles sont l'objet. Le géant Gaya est une manifestation de l'Être suprême lui-même : sa tête seule avait huit lieues et demi de hauteur , et son corps était de proportions analogues. Sa tête tremblait sans cesse , et ce simple mouvement faisait trembler aussi l'univers tout entier ; tous les dieux de l'Inde , frappés de terreur , visitent successivement le géant qui les épouvante de plus en plus , et enfin il déclare à Krichna , le maître des Veikouta , qu'il est l'Être suprême , qu'il s'appelle Gaya , et qu'il est venu sur la terre pour opérer le salut des hommes , et leur commander des sacrifices qui doivent délivrer leurs ancêtres des tourmens du Naracas (l'enfer). Depuis ce moment le temple de Gaya a été bâti dans la province de Béhar , sur les bords de la rivière de Maha-Nady , et une foule immense s'y rend de toutes les provinces. Les présens qu'on y apporte forment un très-grand revenu qui excède même ceux de la fameuse pagode de Jaggrenat. Capila-Mouny , dont il est question dans le morceau qui termine le nouvel ouvrage de M. l'abbé Dubois , est un célèbre pénitent indou , un des plus illustres et des plus vénérés personnages , considéré comme l'auteur du système philosophique qui porte le nom de *Sankia*. Selon le Bagavada , qui est le dix-huitième et dernier des *Pouranas* , ce fut Vichnou qui s'incarna sous le nom de *Capila* (Dieu pénitent) , pour enseigner aux hommes la science désignée sous le nom de *Sankia*. Vichnou , sous cette forme , ne fit pas un long séjour sur la terre , et il mourut en sa qualité de *Capila-Mouny* , après avoir instruit les Brahmes. Mais toutes ses incarnations , ou *avaratas* , sont un des articles fondamentaux de la Théogonie indienne. Il y en a dix principales , et les quatre premières , dont M. l'abbé Dubois , qui n'en a pas parlé dans son grand ouvrage , donne ici la description , sont , 1°. *Matsiu-Avatara* , ou incarnation en poisson ; 2°. *Varaha-Avatara* , ou incarnation en cochon ; 3°. *Courma-Avatara* , ou incarnation en tortue ; 4°. en *Mohiny* , ou fille de

joie. Enfin, l'audace des géans obligea Vichnou à s'incarner en monstre, moitié homme et moitié lion, qui délivra la terre du plus terrible de ces géans. Nous ne nous permettrons pas de prémunir ici les lecteurs à l'égard de ces métarmorphoses du dieu indien en êtres vils ou ridicules. Si l'on s'en tenait aux formes matérielles de ces représentations, il faudrait se demander où est cette philosophie indienne, dans laquelle la Grèce allait puiser une instruction qu'elle ne trouvait pas dans son propre génie. Mais le symbolisme bien reconnu de toutes ces représentations zoomorphiques, retient d'abord la critique où la satire prête à lancer ses traits sur une croyance religieuse qui a du moins en sa faveur une grande antiquité. C'est l'esprit des anciennes religions qu'il faut considérer, si l'on veut reconnaître leur philosophie, et cette philosophie est dans l'ensemble des idées morales dont ces incarnations matérielles de l'être supérieur n'étaient que des formes, symboles revêtus de formes sensibles pour ceux qui ne voyaient que par les yeux matériels. Dans tous les cas, le nouvel ouvrage de M. l'abbé Dubois se conciliera tous les suffrages, soit qu'une simple curiosité s'exerce sur les coutumes indiennes, soit qu'un esprit investigateur des opinions humaines veuille étudier ces matériaux authentiques rapportés de leur source même par un homme instruit et tout-à-fait digne de foi. C.-F.

259. *EXPLICATION DE TOUS LES ÉCRITS MYTHOLOGIQUES et MONUMENS allégoriques, tant anciens que modernes, par les sciences de l'étymologie, des symboles et des nombres.* In-8°. d'un quart de feuille. Paris; Tilliard.

Ce quart de feuille sert de specimen de l'ouvrage que son auteur, M. Noizet, de Soissons, se propose de publier, si son essai obtient l'approbation des savans. M. Noizet interprète par la métaphysique et la morale les noms et les inscriptions anciennes, ainsi que toute la mythologie.

260. *RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'AIGLE, mémoire lu à la Société royale académique des Sciences, par M. FARCY.* Broch. in-4°. Paris, imprimerie de Farcy.

Guide des légions romaines, l'aigle fut long-temps pour elles le précurseur de la victoire. Dans des temps plus rapprochés, son emblème fut la récompense de la valeur. Un pré-

jugé universel lui attribue le privilège d'attacher ses regards sur le soleil, et sa vue perçante lui ferait, d'après des traditions peu exactes, voir au delà de la région des nuages la proie qu'il cherche jusqu'à la dernière profondeur des mers. David a dit allégoriquement que, nouveau phénix, il pouvait se régénérer; et Panciroli va jusqu'à indiquer les moyens qu'il emploie pour retrouver sa jeunesse première.

L'auteur étale avec complaisance les titres mythologiques du héros qu'il célèbre. L'aigle nourrit Jupiter dans son berceau, et reçut pour récompense le droit de porter ses foudres. Il aida le dieu de l'Olympe à vaincre les Titans; il enleva pour lui Ganymède. Depuis ce temps, Jupiter se plut souvent à emprunter sa forme dans ses diverses métamorphoses. Hélène, victime désignée au couteau sacré; Valeria Lupera, près d'être immolée, lui doivent la vie; et ce fut un aigle qui plaça la fameuse Rhodope sur le trône.

L'image de Mithra, chez les Persans, était un aigle. Il fut le symbole du Nil. Ézéchiël désigne sous ce nom les princes dominateurs de la terre. Le disciple bien-aimé de Jésus-Christ est peint sous la figure d'un aigle. Bossuet est appelé l'aigle de Meaux; Achille et le grand Condé reçurent ce nom: la reconnaissance ne trouva pas d'image plus forte. L'aigle fait-il entendre ses cris du sein des nuages au dessus des phalanges armées, la victoire est assurée; mais, dit notre auteur, son influence s'étendait plus loin. Il présage encore la puissance suprême; il invoque pour le prouver les témoignages de Lactance, du causeur Zonaras, de Tite Live, de Suétone, et d'une foule d'autres historiens.

L'aigle jouait un rôle dans l'apothéose: lorsque le bûcher prenait feu, on donnait l'essor à un aigle qui, du milieu des torrens de flamme et de fumée, allait porter l'âme du nouveau dieu dans le ciel. Ainsi que les Grecs et que les Romains, les Palmyréniens chargèrent leurs monumens de cet emblème sublime. Un aigle colossal fut placé par Hérode sur le portail du temple de Jérusalem. Cette profanation suscita chez les juifs une émeute. Cependant, au moyen âge, chez nos pères, on plaça l'aigle parmi les ornemens que l'architecture admettait dans les colonnes, dans les chapiteaux de nos églises. Le pupitre qui soutient les énormes livres de plain-chant est souvent un aigle dont les ailes sont déployées. La science du

blazon fait figurer l'aigle dans toutes les armoiries. La maison de Cossé-Brissac a, dans ses armes, deux aigles couronnées; celle de Montmorency seize aiglettes.

La plupart des ordres de chevalerie ont l'aigle pour attribut. L'ordre Teutonique, l'ordre de l'Aigle-Blanc, de l'Aigle-Rouge, de l'Aigle-Noir, celui de Saint-André, celui de Cincinnati, abolis presque aussitôt qu'adoptés, en sont d'illustres témoignages. Tels sont les principaux faits, concernant l'aigle, consignés dans la spirituelle brochure que nous annonçons.

BERTHEVIN.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

261. ANTIQUITÉS JAVANAISES. (*Monthly magaz.*, et *Gentlem. magaz.*, mars 1825.)

Deux journaux anglais, le *Monthly magazine* et le *Gentleman's magazine*, qui l'a copié, contiennent un article intitulé *Japanese antiquities*, qui commence ainsi : « On n'a pas encore entrepris de faire voir les rapports et les différences qui existent entre les monumens de l'Égypte et ceux du Japon (*and Japon*), quoique sir T. Raffles et d'autres voyageurs aient fourni d'abondans matériaux pour ce travail. » On devait s'attendre, d'après ce début, à trouver dans ce mémoire, des vues nouvelles, des opinions curieuses sur les monumens anciens du Japon, que l'on connaît à peine. Quelle a donc été notre surprise, lorsqu'en poursuivant la lecture de cet article, nous avons reconnu qu'aucun des monumens dont il y est question, qu'aucun des détails que l'on y donne, ne pouvaient en aucune manière s'appliquer au Japon. En effet, c'est de Java et non du Japon qu'on a voulu parler, et partout on a imprimé *Japon*, pour *Java*, *Japonese* pour *Javanese*. Dans un autre endroit, les deux journaux ont encore commis une inexactitude, en imprimant *Tuku* pour *Suku*, à plusieurs reprises.

Du reste, cet article ne contenant rien de neuf, ne doit pas nous arrêter plus long-temps. C'est une analyse peu exacte d'une partie du chapitre IX de la description de Java, par sir T. Raffles, et ce parallèle entre les monumens de l'Égypte et ceux du Japon, que l'on nous donne comme une chose nouvelle, a déjà été fait par ce voyageur.

C. LANDRESSE.

262. ANTIQUITÉS DE LA NUBIE, ou monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataracte, dessinés et mesurés en 1819; par F. C. GAU, de Cologne; XII^e. liv., in-fol. de 2 feuilles, plus 4 pl., pr. 18 fr. Paris; 1826; Renouard, Debure frères.

L'auteur donnera encore deux livraisons de planches, ainsi que la relation de son voyage.

263. SARCOPHAGE ÉGYPTIEN. Il est arrivé à Stockholm, en 1825, un sarcophage d'Égypte, de granit, qu'on croit être de la plus haute antiquité, et qui a été envoyé de Marseille pour être offert au roi. La caisse, qui a la forme d'une cuve oblongue, ne porte qu'une seule ligne d'hieroglyphes qui passe autour d'elle; mais le couvercle, auquel on a donné les formes du corps humain, est tout parsemé d'inscriptions de ce genre. Il serait à désirer qu'on publiât par la lithographie le fac simile de ces inscriptions. On pourrait alors connaître l'âge et l'importance de ce monument.

264. ABRIS DER DEUTSCHEN ALTERTHUMSKUNDE, ou précis de l'archéologie allemande; par BUSCHING; avec la carte de l'anc. Germanie; in-8^o., 36 pag. (Voy. sur cet ouvrage, *Gœtting. gelehrte Anz.*, 1825, mars, p. 513.)

265. LES RUINES DE POMPÉI, dessinées et mesurées par F. MAZois, pendant les années 1809 à 1821, 18^e. liv., 3^e. partie, Portiques, in-fol. de 6 pag. de texte; pr. 20 fr. la liv. Paris; 1826; Firm. Didot.

266. VUES DES MONUMENS ANTIQUES DE NAPLES, gravées à l'aquatinta, accompagnées de notices et de dissertations; par M. LE RICHER; 6^e. liv., in-4^o. de 5 pag. de texte, plus 5 pl., pr. 12 fr. la liv. Paris; 1826; Nepveu.

267. SUR LES CATACOMBES DE NAPLES. *Archiv für Geschichte, Statist. Liter. und Kunst*, 1825; juillet, n^o. 78.)

Supposant que les catacombes de Naples ne sont pas suffisamment connues, soit sous le rapport de leur disposition et de leur construction, soit sous celui de leur destination primitive, l'auteur croit devoir faire connaître ses propres observations.

Les catacombes de Naples se trouvent dans l'intérieur de Capodimonte, à l'entrée d'une gorge. En 1788, on y avait cons-

truit une église et un hôpital destinés aux pauvres infirmes et aux malfaiteurs repentans. L'édifice se trouve sur une grande place, de la forme d'un carré long, et il est le vestibule des catacombes, de ces conduits souterrains qui croisent la montagne dans tous les sens, et qui offrent des salons, des chambres, des basiliques et des rotondes. Les églises de Santa-Maria della Santa, della Vita, Santo Severo de Cinesi, Santo Efrem vecchio, et même Poggio reale qui se trouve à deux lieues de la ville, avaient autrefois des communications souterraines avec ces catacombes. Aujourd'hui on a muré toutes ces communications, soit pour mettre un frein aux rendez-vous scandaleux, soit pour priver les malfaiteurs d'un refuge nocturne. Cependant une très-grande partie de ces catacombes est encore ouverte pour satisfaire la curiosité. Partout l'œil rencontre des tombeaux et des ossemens.

Avant d'y entrer par la grille, on aperçoit à droite la chapelle souterraine qui, dans le temps de Constantin, servit de sépulcre à saint Janvier. On y voit encore l'autel et le siège épiscopal, l'un et l'autre taillés dans le tuf.

Passé la grille, on entre dans un vaste et haut vestibule, dont les issues latérales conduisent à des galeries et à des escaliers qui mènent tantôt au premier ou au second étage, ou dans des caveaux au-dessous des galeries. Partout on rencontre des ossemens humains. Dans un des conduits de ce labyrinthe se trouve une source d'eau excellente. Au second étage, il y a une vaste église, dont les arcs, les piliers, les autels, la chaire, le bassin des fonts de baptême, etc., sont taillés dans le tuf. Enfin, les statues des apôtres, qui se trouvent dispersées dans les coins, semblent témoigner de l'usage qu'on fit de ces lieux. A droite et au milieu d'une rotonde élevée, se trouve une petite colonne qui porte en grand caractère l'inscription, « ΠΡΙΑΠΟΣ »

D. L., D.

268. ANTIQUITÉS DE ZARA, Dalmatie autrichienne.

On a trouvé en 1825, près de Cilluk, district de Sign, plusieurs antiquités remarquables. Le mur circulaire qui cerne l'endroit où on les a trouvées fait présumer qu'il y avait là un temple romain. Depuis bien long-temps l'opinion était établie que l'ancienne ville d'*Equum* était située dans cette contrée. Cette opi-

nion vient d'être mise hors de doute, par les inscriptions qu'on y a recueillies. On sait que, vers la fin du sixième siècle, cette ville, partageant le sort de plusieurs autres, fut livrée aux flammes par les Arabes. Les résultats des fouilles obtenus jusqu'à présent, sont 1°. une chambre souterraine de marbre avec des figures d'une exécution parfaite, et des inscriptions romaines; 2°. une pièce pavée en mosaïque composée de marbres rares; 3°. deux blocs de marbre avec des figures qui paraissent appartenir au style le plus parfait des Romains. (*Archiv für Geschichte, Lit. und Kunst*, 1825, sept., n°. 112, p. 682.)

269. UEBER DIE NEU ENTDECKTE RÖMISCHE NIEDERLASSUNG ZU RIEGEL IM BRISGAU. D'un établissement romain récemment découvert à Riegel en Brisgau, avec une instruction pour faciliter les recherches d'objets d'antiquités dans cette contrée, et une petite carte de Riegel et des environs; in-8°.; Fribourg, 1822.

Les découvertes de M. Leichtlen avaient montré sur ce point 3 routes romaines; et depuis, de vastes fondations, à Riegel et aux alentours, attestent que c'était ici un des principaux établissemens du Brisgau supérieur. La montagne St.-Michel conserve les vestiges d'une citadelle, et la tradition locale est encore vivante au sujet de l'antique splendeur de ce lieu. On remarque surtout dans les constructions, que le hasard et les besoins de l'agriculture ont mises au jour, de grands fours de poterie et de vastes ateliers qui renferment des fragmens et même des vases entiers; les plus beaux étaient en terre rouge; ils offrent des dessins élégans et variés à l'infini, et de plus, indiquent les noms de 13 potiers; circonstance qui fait penser que Riegel faisait en ce genre un grand commerce. Aucun vestige de station militaire, aucune brique de légion ne se rencontre ici; d'où l'on pense que Rigola fut plutôt une colonie de citoyens qu'une place de guerre. (*Rev. encyc.*, oct. 1825, p. 172.)

270. COLLEZIONE DEI MONUMENTI SEPOLCRALI DEL CIMITERO DI BOLOGNA. Collection des monumens tumulaires du cimetière de Bologne; in-8°.; cah. II, lir. 1, 18. Bologne, 1825.

271. NOTICE SUR LES ANCIENNES VOIES ROMAINES du dépt. de la Gironde ; par M. JOUANNET.

M. Jouannet a lu à l'académie de Bordeaux un mémoire sur les voies romaines du département de la Gironde. Il a suivi ces voies en cherchant , d'une station à l'autre , les traces qu'elles ont laissées et les monumens anciens qui décèlent leur présence. Les itinéraires antiques apprennent que 6 voies romaines traversaient jadis le département et passaient à Bordeaux. Ils n'ont point fixé d'une manière satisfaisante leur véritable direction. M. Jouannet rappelle que les Romains employèrent, pour la mesure des distances itinéraires, le *mille* et la *lieue* gauloise : le premier dans la province narbonaise, et la seconde dans le reste des Gaules. En établissant les rapports du mille avec la lieue, on trouve que le *mille romain* répond à 755 toises , et la *lieue gauloise* à 1133 toises 1 pied 6 pouces. Après la détermination de ces mesures, l'auteur observe, d'après d'Anville, que les voies romaines étaient ouvertes, en général, en ligne droite, d'une station à l'autre. Il désigne les trois itinéraires qui lui ont servi à déterminer les voies sur la carte : l'itinéraire d'Antonin, la carte ou table théodosienne , et l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, passant par Toulouse. Il commence par ce dernier, quoique remontant au 4^e. siècle.

1^o. Ses premières stations, dans le départ. de la Gironde, sont *Stomatas*, *Sirione*, *Vasatas*, *Tres-Arbores*. M. Jouannet se sert de l'examen des localités, des restes du chemin Gallien sur le territoire des communes de Labrède, St.-Morisson, St.-Selve, etc., des appréciations fournies par les mesures indiquées pour fixer les points les plus précis de ces quatre stations. *Stomatas*, qui est le point le plus difficile, se trouverait dans la paroisse de St.-Médard d'Ayran, entre le lieu nommé *Déhé* et un petit ruisseau. La station de *Tres-Arbores* n'a laissé aucune trace connue.

2^o. On trouve sur la voie de Bordeaux à Agen, d'après l'itinéraire d'Antonin, en partant de Bordeaux : *Sirionem*, *Ussubium*, *Fines*, *Aginum*. M. Jouannet pense que le *Sirio* de l'itinéraire d'Antonin n'est pas le même lieu que le *Sirio* de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Les recherches qu'il a faites le conduisent également à démontrer que la station d'*Ussubium* ne peut être placée à *Hure*, rive gauche de la Garonne, arrondissement de la Réole, ainsi qu'on l'a prétendu.

3^o. L'itinéraire d'Antonin établit la voie de Bordeaux à Saintes par *Blavutum*, *Tamnum*, *Novioregum*, *Mediolanum-Santonum*.

La table théodosienne l'établit par *Blavin*, *Lamnum*, *Mediolano-Santonum*. M. Jouannet examine les diverses opinions d'après lesquelles on a cherché à mettre en rapport les stations indiquées dans les deux itinéraires. Il pense qu'il a existé deux voies antiques de Bordeaux à Saintes. La station de Blaye est commune aux deux; ensuite l'une se dirige par *Lamnum* (Barzan), et *Mediolanum-Santonum* (Saintes); et l'autre par *Tamnum* (St.-Liers du Taillon), *Novioregum* (Royan), *Mediolano-Santonum* (Saintes.) L'auteur a reconnu la voie romaine, sur une longueur de 1000 toises, dans les marais de Montferrand où on la désigne sous le nom de *chemin de la vie* (voie). Il a découvert dans quelques-unes de ces stations plusieurs objets d'antiquités romaines.

4^o. La voie de Bordeaux en Espagne, par Dax, est indiquée, dans l'itinéraire d'Antonin par *Mosconnum*, *Segosa*, *Losa*, *Boïos*, *Burdegala*. M. Jouannet, sans faire des recherches sur les trois premières stations, s'arrête sur celle de *Boïos*, qu'il n'établit point à la *Teste de Buch*, comme d'Anville, mais bien entre *Argentière* et *Lamothe*. Son opinion est fondée sur des calculs positifs, sur la découverte de la voie antique, que l'on peut suivre depuis les bords de la Leyre jusqu'à Bordeaux. Il pense que le nom de *Boïos* désigne moins un chef-lieu qu'une peuplade de pêcheurs répandue autour du bassin d'Arcachon. C'est sans doute à cette peuplade qu'on doit attribuer les nombreux tumuli qu'on rencontre dans ces contrées, où l'on a trouvé plusieurs objets d'antiquité, notamment au village de *Hins*.

5^o. La voie de Dax à Bordeaux, d'après l'itinéraire d'Antonin, désigne pour stations, *Cæquosam*, *Tellonum*, *Sallomacum*, *Burdegalam*; les deux premières sont inconnues. *Sallonacum*, *Sales*, nommé aujourd'hui le paradis des Landes, et plusieurs lieux intermédiaires, en suivant la voie romaine par *Sestas*, fournissent des données certaines sur la direction de cette voie jusqu'à Bordeaux.

6^o. La voie de Bordeaux à Périgueux a pour stations, d'après la table théodosienne, *Varatedo*, *Corterate*, *Ca..o*, *Vesunna*; *Varatedo* répond à Vayres, et *Corterate* à Coutras.

M. Jouannet fait mention, dans un 7^e. paragraphe, de quelques voies romaines qui existent dans le département de la Gi-

ronde, et dont les itinéraires n'ont point parlé. La 1^{re}. est celle qui s'embranchait à la voie de *Sallomacum*, et conduisait à Bélin, et probablement au-delà. Elle aboutissait à un point dont les ruines s'appellent encore le Pont Romain. Une autre voie, connue sous le nom de *Lebade*, conduisait de Bordeaux dans le Bas Médoc; on ne la retrouve plus au-delà de Lesparre; mais on connaît dans cette partie deux anciennes routes, dont une, peut-être, fit partie de la voie romaine. L'une de ces routes, connue sous le nom de *Chemin Castillones*, aboutit à Soulac; l'autre, appelée *Chemin du Roi*, conduit à la pointe du Verdon.

M. Jouannet termine son mémoire par les remarques générales suivantes :

« A l'exception du *Chemin de la Voie* et de quelques points du *Chemin Gallien*, ce que le département de la Gironde conserve encore des voies que les Romains y ouvrirent, ne consiste qu'en simples levées ou chaussées en terre et en sable recouvertes et exhaussées par une couche épaisse de cailloux et de gravier battus pour leur donner plus de solidité. Cette construction, si simple en elle-même, se fait surtout remarquer dans les landes; les antiques chaussées y dominent encore la plaine stérile et nue. » (*Rapport sur les travaux de l'Acad. des scienc. et arts de Bordeaux*, 1825, p. 27.)

272. MÉMOIRES SUR LES VESTIGES DES THERMES DE BAYEUX, par M. SURVILLE, in-8°. , 4 planches. Caen; 1822; Chalopin.

Les premières découvertes, relatives aux Thermes de Bayeux, remontent à l'année 1760; on reconnut alors, par hasard, une salle circulaire; mais la curiosité que ces ruines excitèrent d'abord, n'eut pas d'autres résultats. De nouveaux travaux, entrepris en 1821, dans l'ancien cimetière de St.-Laurent, mirent à jour quelques autres ruines antiques, et pour cette fois l'autorité et le zèle des savans s'entendirent pour ordonner et diriger des fouilles. Elles ont eu pour résultat la reconnaissance d'anciens thermes d'une vaste étendue, dont M. l'ingénieur Surville a dressé des plans exacts, reproduits par les planches qui accompagnent son mémoire. On trouve dans ce mémoire des observations de tous les genres sur les dimensions de l'édifice, les proportions de ses diverses parties, son architecture et ses ornemens; enfin la liste des objets anti-

ques qu'on y a recueillis , et qui se réduisent ; outre les débris de colonnes , pilastres et chapiteaux , à une grande quantité de fragmens de poterie romaine , à quelques carreaux de marbres de décoration , des fers de cheval garnis de leurs clous saillans , un anneau et une boucle d'oreille en bronze , le fragment d'un petit bas-relief en bronze , des monnaies anglaises ou françaises , et à quarante-quatre médailles antiques , portant la tête de plusieurs empereurs qui ont régné depuis Trajan jusqu'à Gratien. L'auteur du mémoire conclut , de l'état des ruines de l'édifice , qu'il a été détruit par le feu ; il croit même y reconnaître les traces de deux incendies , le premier vers les temps d'Antonin , aucune médaille des empereurs qui régnèrent après ce prince jusqu'à Gallien , ne se trouvant dans les ruines , et le second à l'époque de l'invasion des Gaules par les Saxons , sous Gratien. Quoi qu'il en soit de ces conjectures , le mérite du mémoire de M. Surville n'en est pas moins réel : il annonce une grande exactitude dans les observations et la description des lieux : c'est là ce qui intéresse véritablement la science archéologique , et ceux qui la cultivent sauront un gré tout particulier à M. Surville de la peine qu'il s'est donnée pour mettre sous leurs yeux la représentation fidèle des ruines des thermes romains de Bayeux. C. F.

273. VILLE ANTIQUE DE MANDEURE, en Franche-Comté. Extrait d'un rapport adressé au préfet du département du Doubs , par M. MARNOTTE , architecte de la ville de Besançon.

La ville antique de Mandeuve , située sur les bords du Doubs , à 2 lieues de Montbéliard , dans le vallon le plus pittoresque des environs , devait offrir un coup d'œil ravissant , tant par sa position que par les édifices somptueux qui la décoraient. De cette belle cité il ne reste plus maintenant que des ruines qui couvrent un espace immense de terrain , mais qui cependant offrent encore , pour l'histoire et les beaux-arts , une mine des plus intéressantes à exploiter. Partout le sol est recouvert de débris de tuiles et de vases ; à chaque pas l'on découvre , dans le sein de la terre , des marbres précieux , des bronzes , des médailles , des fragmens d'architecture et de sculpteur du plus beau fini. On y trouve aussi des édifices entiers , dont le plan est parfaitement conservé , où l'on peut voir la distribution des maisons , leur position , les rues et les places.

publiques, et pour tout cela il ne faut creuser qu'à 3 ou 4 pieds de profondeur.

Combien il serait intéressant pour l'histoire, que le gouvernement voulût bien encourager une entreprise ayant pour objet de faire des fouilles suivies dans ces vastes champs qui furent la patrie des arts, et qui en offrent encore de si beaux restes ! Les inscriptions, les médailles ne viendraient-elles pas nous éclairer sur l'origine de cette ville ? Les débris des monumens ne nous feraient-ils pas connaître le beau siècle qui les a vus naître ?

Mais, pour mettre à exécution ce grand dessein, il faudrait commencer par faire cesser l'espèce de pillage auquel le sol de la ville antique est continuellement exposé ; et l'on ne pourrait y parvenir qu'en achetant tout cet espace de terrain qui appartient à différens particuliers que l'appât du gain porte à fouiller dans leurs champs, démolissant ce qu'ils rencontrent, et spéculant sur les objets précieux qu'ils trouvent. C'est de cette manière qu'une tête en marbre, d'une belle conservation et d'un beau caractère, vient d'être découverte par un paysan qui me l'a vendue ; ce paysan l'a trouvée en démolissant les ruines d'une salle de bain, dont le plan est assez bien conservé, avec l'intention de se servir des matériaux pour en bâtir une maison.

C'est ainsi que les ruines d'un monument remarquable peuvent être entièrement détruites par l'ignorance et la cupidité ; car il est certain que celui-ci était occupé par des thermes, dont la profondeur des constructions souterraines atteste l'importance. Les débris de vases étrusques que j'y ai remarqués, quelques vestiges de fresques sur des appuis, et cette belle tête de marbre que j'ai l'honneur de vous offrir pour être déposée à la bibliothèque publique de Besançon, tout me fait présumer que si des fouilles étaient poursuivies en cet endroit, on pourrait faire des découvertes encore plus intéressantes.

274. DISSERTATION SUR SAMAROBRYVA, ancienne ville de la Gaule ; par M. MANGON DE LA LANDE ; in-8°. , avec 2 pl. St.-Quentin ; 1825 ; Tilloy.

Deux opinions partagent les géographes sur la position de l'antique *Samarobryva*, que les uns placent à Amiens et les autres à St.-Quentin. On a parlé aussi de Cambrai ; mais cette

troisième opinion n'a pas été sérieusement défendue. M. Mangon ne discute que les deux autres, et il se prononce pour St.-Quentin, fondé sur les raisons suivantes : 1°. *Samarobriva* est composé de deux mots celtiques *Samara* ou *Sama*, nom de la rivière de Somme, et *brig*, *briva*, *port*, *passage*, et St.-Quentin est en effet sur la Somme, avec un pont où aboutissaient trois voies romaines; 2°. César, après avoir tenu les états des Gaules à *Samarobriva*, envoya ses légions en quartiers d'hiver, sur six points différens, situés autour (*circum*) de cette place, et dans un rayon de cent mille pas (*millibus passuum centum continebantur*); la place de chacun de ces six camps est encore connue, et ils se trouvent tous dans le rayon de cent mille pas, en prenant St.-Quentin pour point de départ. A l'égard d'Amiens, au contraire, plusieurs de ces camps se trouvent fort éloignés de ce même rayon. M. Mangon expose ensuite comment *Samarobriva* prit bientôt après le nom d'*Augusta Vermanduorum*, et, lors de l'établissement du christianisme, celui de St.-Quentin, de *Quintinus*, chevalier romain, qui propagea avec ardeur la religion du Christ dans ces contrées, et eut la tête tranchée dans *Augusta* même; ainsi *St.-Quentin*, *Augusta Vermanduorum* et *Samarobriva* ne sont qu'un seul et même lieu. Des travaux de fortification ont fait découvrir à St.-Quentin une foule de débris romains et de médailles, soit consulaires, soit impériales, depuis Auguste jusqu'à Gratien; enfin de belles médailles gauloises en or et en argent. L'auteur de cette dissertation traite son sujet avec une bonne foi qui appelle la discussion et l'examen: ses raisonnemens sont fondés sur les textes de César, les distances et l'état actuel des lieux. C'est aux savans, plus spécialement occupés de la géographie comparée des Gaules, à donner à cette opinion l'autorité qu'elle mérite, ou à la réfuter s'ils ont des faits plus concluans à opposer aux faits positifs consignés dans le texte de l'ouvrage que nous annonçons, et qui mérite d'être recommandé à la fois à l'attention des géographes et à celle des archéologues.

C. F.

275. CORPUS INSCRIPTIONUM GRÆCARUM. Edidit Aug. BOECKHIUS
vol. 1, fascicul. 1.

Notre intention n'est point de donner, dès à présent, une analyse de cet ouvrage important, dont la publication ne fait

que de commencer. Nous porterons, cette fois seulement, l'attention des savans sur une discussion très-vive à laquelle ce recueil a donné lieu en Allemagne. Il a été jugé très-sévèrement par le célèbre philologue Hermann, dans la *Gazette littéraire* de Leipzig, 1825, nos. 238 à 241. Cette critique a provoqué une réfutation non moins étendue de la part de M. Meyer; elle est insérée dans la *Gazette littéraire* de Halle, décembre 1825, nos. 295 à 297. M. Hermann attaque à la fois le texte et l'interprétation d'un certain nombre d'inscriptions. Un des points de la contestation est celui qui concerne une prétendue inscription de Leucade, publiée par Démétrius Petrizzopulo, dans un ouvrage sur l'ancien état de la Leucadie, Florence, 1814. Cette inscription a fait beaucoup de bruit en Allemagne. On a accusé Petrizzopulo d'avoir forgé cette inscription; on a sommé l'auteur de produire l'original: il a répondu qu'il avait vendu le monument au musée de Nani; on a recouru à ce musée, l'inscription ne s'y trouve point. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs ouvrages, cités par Petrizzopulo, n'existent pas plus que sa prétendue inscription. Voici les titres de ces ouvrages supposés: Scheffer, *de Peranti-quis Corinthiis divitiis*, Upsal, 1650, in-4°.; G. Wernsdorf, *de Lycurgi epochis specimen; Lettres et Observations sur la Grèce*, par Norden; *Mémoires sur le Saut de Leucade et le Temple d'Apollon*, par Chardin, Amsterdam, 1709, in-4°. Une falsification semblable est un événement dans l'histoire de la philologie. Boeckh a inséré et expliqué dans son édition la prétendue inscription de Leucade, sans la croire précisément authentique; Hermann veut qu'elle le soit; mais son antagoniste Meyer la regarde comme absolument fausse.

D.

276. CATALOGUE DES MÉDAILLES trouvées à Dombresson (principauté de Neuchâtel), en septembre 1824; publié par la Société d'Émulation patriotique; in-8°. Neuchâtel; 1825; Wolfratt.

Les médailles, au nombre de 420, ont été découvertes, par hasard, au pied des rochers situés au nord du village, et à proximité de deux blocs de granit qui semblent avoir été choisis comme signes du point où elles furent cachées sous une grosse pierre plate. Une seule de ces médailles est en or

et toutes les autres en argent, et très-bien conservées. Les plus modernes sont de Néron, et les plus anciennes appartiennent à 74 familles romaines ; les autres sont des empereurs qui ont précédé Néron, ou bien de son règne. C'est donc avec toute raison que les auteurs du catalogue, les pasteurs Ladame et Morthier, présument que ce petit trésor fut enfoui peu de temps après le règne de Néron, et durant la guerre qui éclata en Helvétie, lorsque Otton et Vitellius se disputaient l'empire, l'an 68 de l'ère chrétienne. Quelques-unes des médailles de cette collection, malheureusement dispersée, sont assez rares, et les catalogues de ce genre ne manquent pas d'intérêt, par la désignation précise des localités. C. F.

277. MONNAIES CUFIQUES trouvées en Suède. — Un fils de paysan, de la paroisse de Wahlboe, qui n'est pas très-éloignée de la ville de Gefle, a trouvé, l'année passée, en bêchant la terre, une quantité de monnaies d'argent arabes, de l'espèce appelée *Kufiques*. Le poids de toutes ces monnaies est de 10 onces et demie. L'Académie d'histoire et d'antiquités, à Stockholm, les a achetées. Elles sont toutes frappées dans les années 904 à 915, et ont probablement été enfouies dans la terre quelques années après, lorsqu'elles furent introduites en Suède par le commerce de ce pays avec la Russie. (*Messag. français du Nord*, 4 septembre 1825, p. 525.)

278. LA CATHÉDRALE DE L'ASSOMPTION AU CLOCHER D'OR A VLADIMIR sur la Kliazma. (Extrait du Journal patriotique *Notietsch. zapisske*, oct. 1824, n°. 54.)

La ville de Vladimir en Russie, est bâtie sur la rive la plus élevée de la Kliazma et du côté de la route de Nijegorod. Elle présente un des plus beaux coups d'œil qui puissent se rencontrer en Russie.

L'attention des voyageurs se porte d'abord sur la cathédrale de l'Assomption, l'un des plus anciens temples élevés par les Russes en l'honneur du vrai Dieu. Elle est située au milieu d'une montagne et dans un endroit magnifique qui s'élève presque perpendiculairement au-dessus de la Kliazma.

Les annales les plus anciennes en attribuent unanimement l'érection, ainsi que la fondation de la ville, au grand-prince Vladimir, l'an 992 de l'ère chrétienne. Dans le principe, cette

église était en bois ; mais, ayant été consumée par un incendie en 1158, elle fut recommencée sous les auspices du grand-prince Bogoloubsky, qui, deux ans après, la fit rebâtir en pierre sous l'invocation de la Sainte Vierge. Elle est toute de pierre blanche, transportée par eau du pays des Bulgares jusqu'à l'embouchure de la Nerla, qui se jette dans la Kliazma ; les ouvriers les plus habiles, et que l'on fit venir de diverses contrées, furent employés à sa construction.

279. ÉGLISE DE RIDDARHOLM A STOCKHOLM. (Prospectus.)

« L'église de Riddarholm est remarquable tant par son ancienneté, par les tombeaux des grands hommes qu'elle renferme, que par les différens changemens qu'elle a subis. Nous en avons bien quelques gravures, mais qui sont ou trop peu satisfaisantes pour mériter l'attention des amateurs ; ayant seulement pour but de montrer la pompe des funérailles de nos rois, il manque aux amateurs un ouvrage digne de ce beau monument, qui renferme dans son sein tant de souvenirs de la gloire nationale. L'église contient quantité de détails intéressans, ainsi qu'un grand nombre de trophées dont l'existence est inconnue aux étrangers ; même plusieurs de nos compatriotes ne peuvent qu'ignorer les trésors qui s'y trouvent réunis. — Nous avons osé entreprendre de publier cet ouvrage sous le titre d'*Église de Riddarholm*, qui en donnera l'ensemble et les détails, et dont un texte explicatif va offrir les renseignemens historiques et topographiques. Deux artistes habiles, l'un architecte, l'autre dessinateur, se sont engagés pour les planches ; un savant très-distingué va fournir le texte, qui sera imprimé en suédois et en français.

» L'ouvrage complet sera composé de 30 planches lithographiées et se publiera par livraison de 5 pl. avec le texte ; le tout grand in-folio sur beau papier vélin. L'aperçu suivant peut donner aux amateurs une idée des sujets que nous nous proposons d'y traiter. Le titre avec une vignette représentant le cloître et l'église telle qu'elle était avant l'année 1520. — Vue de la place et du palais des Nobles ; la statue de Gustave Wasa devant l'église de Riddarholm. — Plan de ladite église. — Quatre vues extérieures. — Deux vues perspectives et deux profils de l'intérieur. — Tombeau de la famille des Gustave en perspective. — Tombeau de la famille Carlovingienne du côté exté-

rieur, vue perspective de l'intérieur et coupe. — Tombeaux des familles de *Baner* et de *Torstenson*. — Cénotaphes de *Magnus Ladulas* et de *Charles Knutson*. — Cénotaphes, pierres sépulcrales et autres monumens remarquables. — Dessins des décorations funéraires de Charles X, de Charles XI et de son épouse Ulrique Éléonore, de la reine Ulrique Éléonore, d'Adolphe Frédéric, de Gustave III, de Sophie Madelaine, de Charles Auguste, de Charles XIII et de Hedvige Élisabeth Charlotte.

» Chaque livraison coûtera 10 rikd. de banque. Aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs, on commencera l'ouvrage, qui sera continué avec promptitude, de manière que, dans l'espace d'un an, il sera livré complet.

» La souscription est ouverte, jusqu'au 1^{er} juin 1826, à la librairie de Walter à Stockholm, Storkyrkobrinken, quartier Minotaure, maison N^o. 4. »

280. MONUMENS DU ROYAUME DES PAYS-BAS. — *Le Choix des monumens les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*, qui paraît à Bruxelles, intéresse à la fois par les monumens qu'il représente, sous le rapport de l'histoire et de l'art, et par les belles gravures à l'aqua-tinta; le texte en est concis et entremêlé de remarques judicieuses et de notes historiques inédites, imprimé in-folio sur grand et beau papier; il peut être classé parmi les ouvrages recueillis par les amateurs pour former une bibliothèque de luxe. Le 15^e. cahier, rendu public depuis quelques jours, contient la porte *Guillaume*, érigée à Bruxelles en 1820 sur les dessins de M. Suys, prof. à l'Acad. royale d'Amsterdam, le *château* de Jusleville près de Spa, et le nouveau *théâtre* de Liège, construit en 1820 sur les plans de Dukers fils. (*Messag. des sc. et arts*, fév. 1825, p. 476.)

281. MEMORIA STORICA SUL CASTELLO DI MONTORIO. Mémoires historiques sur le château de Montorio; par GIO. GIOR. ORTI. In-8^o., p. 34, Vérone, 1824, Soc. typogr. (*Giorn. dell' itat. letter.*, janv. et fév. 1825, p. 53.)

Ce mémoire renferme la description du site sur lequel est bâti le château de Montorio, l'origine de son nom, son antiquité qu'on croit romaine, les médailles et les inscriptions qu'on y a trouvées, et les changemens qui s'y sont opérés par la succession des propriétaires.

282. DESCRIPTION HISTORIQUE ET MONUMENTALE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES ; par M. ROMÉLOT, chanoine. In-8°. avec 4 pl., Paris, Johanneau.

La cathédrale de Bourges est un des monumens les plus remarquables que nous ait légués l'architecture du moyen âge ; elle surpasse de beaucoup d'autres cathédrales plus fameuses qu'elle ; jusqu'ici pourtant elle n'a point toute la renommée dont elle est digne , d'abord parce que la ville où elle est placée n'a, avec le reste de la France , que des communications peu nombreuses , et languit depuis long-temps dans un état d'inaction que son importance passée et sa situation centrale rendent presque inexplicable ; ensuite, parce que nous avons en général trop d'indifférence pour nos monumens de provinces.

Le livre que nous annonçons n'est qu'un inventaire fort circonstancié de tous les détails de cet admirable édifice. Il n'y faut chercher ni considérations savantes sur l'origine et les modifications successives de l'architecture gothique, ni même l'expression fidèle de la sensation profondément religieuse que nous inspirent ses monumens. C'est tout simplement un *vademecum* assez mal écrit, mais au moins fidèle, et qui pourra être de quelque utilité aux voyageurs et aux antiquaires. On regrette seulement de rencontrer sans cesse dans l'ouvrage de l'abbé Romélot, au milieu de détails purement techniques, de longues et fatigantes déclamations sur la révolution, qui pourtant n'a fait que très-peu de mal à l'église de Bourges. Malgré les défauts de ce livre, il serait à désirer que, dans chaque partie de la France, les hommes qui s'occupent d'antiquités voulussent en rédiger de semblables sur ce que leur pays a de plus curieux. (*Le Globe*, Paris, 31 déc. 1825.)

283. PIERRES ANTIQUES PEINTES EN HOLLANDE. (*Algem. Konst en Letter-Bode*, 21 oct. 1825.)

Des ouvriers, en déblayant les fondemens d'une maison située à Monnickendam, y découvrirent, dans une niche pratiquée dans l'épaisseur d'un ancien mur, plusieurs pierres plates sur lesquelles sont peints les sujets suivans, savoir :

L'une, entière et bien conservée, l'enlèvement de la déesse Velleda.

Une 2^e., de tous points semblable à celle qui fut apportée en 1822 à M. Du Tour.

Dans une 3^e. on voit la chaste Suzanne, garrottée, entre des soldats.

Une 4^e. représente Suzanne assise dans le bain. Derrière elle paraissent les vieillards, dont l'attitude explique assez les intentions coupables.

Une 5^e. offre le tableau d'un champ de bataille couvert d'épées, d'arcs, de flèches, et d'autres espèces d'armes inconnues de nos jours.

Enfin, une 6^e. représente un homme à genoux en adoration devant un cerf.

M. J. C. Du Tour possède deux pierres de cette nature, trouvées en 1822 dans le Koedigkervaart, lesquelles, sous le double rapport de la matière et des dimensions, ressemblent absolument à celles décrites ci-dessus.

284. **ORIGINE DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX**, prouvée par elle-même; par H. F. DELAUNEY, de Bayeux. In-8°. de 6 feuilles. Paris; 1825; Arthus-Bertrand.

285. **NOTE SUCCINCTE** des objets d'arts et de curiosités chinoises composant le cabinet de M. F. SALLÉ, à Paris.

On remarque parmi ces divers articles, dont beaucoup ont été envoyés par les missionnaires résidant dans les différentes provinces et par les R. P. habitant le palais impérial de Pékin, et outre les livres et dessins, plusieurs pièces qui ont fait partie des cadeaux envoyés par l'empereur de la Chine à divers souverains, notamment au roi Louis XVI, au stathouder, à M. Bertin, ministre d'état sous Louis XV et Louis XVI, à M. de Latour et autres, un petit coffret en laque du Japon, qui a appartenu à la reine de France Marie-Antoinette. Les médailles proviennent de M. Titzing, ancien ambassadeur en Chine. Beaucoup d'objets, entre autres les costumes, viennent du voyage de l'amiral Krusenstern; d'autres pièces remarquables en bronze, en ivoire, etc., ont été recueillies en Hollande, en Angleterre et en France, dans toutes les ventes qui se sont succédées depuis trente années.

La vente publique aura lieu le 11 avril prochain.

286. SUR LA MAISON QU'HABITAIT GIOV. BOCCACE A CERTALDO; par M. ROSSELLINI. (*Antologia*, nov. 1825, p. 86.)

Voulez-vous connaître la maison de Boccace? Figurez-vous une modeste habitation construite en brique, selon l'usage du pays; à droite s'élève une tour carrée, d'où la vue s'étend sur des collines où sont bâtis des villages. L'une de ces collines, de forme pyramidale et plus petite que les autres, se nomme la colline de Boccace, parce que c'est là que, sous les ombrages d'un bois qui en couvre la sommité, cet homme de génie allait, durant les ardeurs de l'été, se livrer aux douces occupations de l'étude. C'est depuis peu que ce bois, long-temps respecté par le temps, a été détruit, sans égard pour sa mémoire.

Caroline de Médicis de Linzoni, ayant fait l'acquisition de cette habitation, l'a fait réparer et embellir de peintures qui sont l'œuvre de Pierre Benvenuti. L'une de ces peintures représente Boccace occupé d'écrire ses sublimes méditations, et l'autre retrace, par des figures allégoriques, sa mort et son immortalité. On rapporte qu'il s'est passé dans cette habitation un fait bien singulier. Une vieille femme, qui travaillait à tisser de la toile dans la pièce voisine de celle qui est ornée des peintures de Benvenuti, par le jeu continu de la machine de son métier, causa la ruine d'une partie d'un mur où se trouvait une espèce d'armoire qui renfermait des manuscrits de Boccace. Cette vieille, d'après les préjugés du temps, crut faire une sainte œuvre en les jetant au feu. Ainsi, par un de ces coups bizarres de la fortune, une grande partie des travaux de cet écrivain, à qui les lettres italiennes doivent leur première gloire, a été perdue pour la postérité.

Dans les temps passés, les savans et les hommes de lettres vivaient de meilleure intelligence que dans le nôtre. Boccace avait une de ces âmes élevées au-dessus de la jalousie, de la critique et de la rivalité. Quoiqu'on dise que les aigles ne volent point de compagnie, ce n'en est pas moins un exemple rare et touchant que l'union intime qui fut entre Boccace et Pétrarque, les deux plus grands écrivains que possédait l'Italie. Ils s'aidaient mutuellement de leurs conseils, de leurs lumières et de leur sagesse, et se soulageaient dans les besoins de la vie. L'un ne survécut que d'une année à la perte de l'autre. On présume qu'une partie des manuscrits détruits par le fanatisme

de cette vieille renfermait les épanchemens douloureux de l'âme ardente et sensible de Boccace sur la mort de Pétrarque.

Tandis qu'en Angleterre la tombe de Newton repose auprès de celle des rois, la pierre qui recouvrait la modeste tombe de Boccace, dans le fond du village de Certaldo, a été brisée. Caroline de Médicis, remplie de vénération pour le génie de Boccace, a retrouvé un fragment de cette pierre funéraire, qu'elle conserve dans la maison de Boccace, et où se trouve ce vers latin :

Patria Certaldum, studium fuit alma poesis.

A. MÉTRAL.

HISTOIRE.

287. *KLEINE WELTGESCHICHTE*. Abrégé de l'histoire universelle, à l'usage des collèges; par Carl. H. Lud. POELITZ. 5^e. édit. rev., corr. et augm.; et conduite jusqu'à la fin de l'année 1824. gr. in-8^o. pp. XX. et 492. Pr., 21 gr. Leipzig; 1825; Hinrichs.

288. *TABLES SYNCHRONISTIQUES DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE*, contenant les principales époques de l'histoire politique, religieuse et littéraire, ainsi que celles des inventions et des découvertes les plus importantes; par J. F. LAMP; in-4^o. 19 feuil. Paris; 1825; Renouard.

289 *LEHRBUCH DER GESCHICHTE DER VOELKER UND STAATEN DES ALTERTHUMS*, etc. Éléments de l'histoire des peuples et des états de l'antiquité; avec une énumération universelle des principales sources propres à faciliter l'étude de l'histoire ancienne, à l'usage des écoles et de l'instruction privée; par REUSCHER. VII. et 880 pag. Pr., 2 thlr. Berlin; 1824; Amelang. (*Heidelbergl. Jahrbüch. der Literat.*, 1825, déc., p. 1203.)

Après des généralités historiques où l'Asie est considérée comme la première scène politique des peuples, l'auteur passe à l'histoire disposée dans l'ordre ethnographique. On y trouve en premier lieu les peuples d'Asie, d'Afrique, de l'Asie mineure; ensuite les peuples et les états européens. Cette seconde section renferme en même temps l'Égypte sous les Ptolémés, la Syrie sous les Séleucides, et les événemens de l'histoire des Juifs. — L'auteur annonce dans son ouvrage des connaissances

en littérature très-étendues, mais dont il n'a pas tiré tout le parti possible pour faire un choix plus heureux, en fait de sources et de matériaux. L. D. L.

290. NOTITIA HISTORICA, Contenant des tables de matières, notices chronologiques et mélanges à l'usage des historiens, des antiquaires et des hommes de loi; par HARRIS NICOLAS; petit in-8°. pp. 270. Londres; 1824; Baldwin.

291. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES JUIFS, par M. LÉON HALEVI. In-18. Lecoq et Durey. Paris, 1825.

Rien de plus connu, de mieux, de plus souvent et de plus diversement traité dans les annales de la religion et de la littérature, que l'histoire des Juifs anciens, du moins jusqu'au retour de la captivité de Babylone, et l'érection du second temple de Jérusalem. Quoique bien moins couverte que la précédente des ténèbres et des incertitudes de l'antiquité, cette seconde partie de l'histoire du peuple juif, plus en rapport avec celle des peuples, des doctrines et de la civilisation moderne, est, bien plus que la précédente, sujette à des aperçus neufs et intéressans. C'est à cette partie de l'histoire qu'il a traitée, et au coup d'œil qu'à la fin il a jeté sur la situation présente et à venir du peuple juif, que se rapporteront les deux observations que je me permettrai, et dont l'ingénieux auteur lui-même ainsi que le public, apprécieront l'importance et la justesse. Une omission, mais qui me semble remarquable, sera le sujet de ma première observation. C'est dans l'histoire du peuple juif, pendant l'existence du second temple, et sous celle des nombreuses sectes religieuses qui prirent naissance à cette époque, que l'on peut remarquer l'omission d'un aperçu 1°. sur la transmission des traditions et des monumens du judaïsme modifié par son contact avec l'Orient, où le puisa le divin Platon; et 2°. sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, dont il est si difficile de découvrir même les plus faibles traces dans les monumens du judaïsme primitif. Dans une histoire du peuple juif, qui serait écrite d'après les principes et les ménagemens d'une orthodoxie entière et rigoureuse, l'omission dont je parle ne pourrait être reprochée à l'auteur, car dans un ouvrage de ce genre l'on doit considérer la croyance dont il s'agit comme ayant existé de tout temps chez les juifs,

comme apportée de l'Orient par les patriarches, et comme ayant été conservée par leurs descendans et transmise par Moïse, avec le reste de la tradition orale, aux chefs ou prophètes et aux docteurs de la nation juive ; mais M. Léon Halévi n'a pas eu l'intention de faire un ouvrage de ce genre, quoique assurément le sien porte un caractère religieux, et le cachet d'une philosophie sage et impartiale ; le public était donc en droit d'attendre de lui, sous le rapport de la variété et de l'intérêt, les avantages qui résultent naturellement, et comme par compensation, de la position où il a jugé à propos de se mettre.

Une autre observation se présente sur le passage où l'auteur parle de la propagation de la religion chrétienne et de la mission de son fondateur. La justice qu'il rend à cette époque sublime et régénératrice du genre humain, où le monde, se dégageant des langes de l'enfance païenne, vit contracter une alliance féconde entre les traditions anciennement consacrées, et des doctrines nouvelles les plus morales ; cette justice, dis-je, mérite d'autant plus d'éloges que, rarement, les écrivains juifs en ont donné l'exemple, et que presque toujours ils sont enchaînés ou dans les liens respectables de la croyance, ou dans des préjugés aussi peu dignes de considération que l'est l'incrédulité. On aurait même pu aussi rappeler, comme un fait historique trop important pour être omis, que les premiers propagateurs de la religion du Christ annonçaient à la masse de la nation juive qui resta attachée aux formes matérielles du culte de ses pères, que dans la suite des siècles leurs descendans enseigneraient aux autres peuples ce judaïsme achevé, cosmopolite et spiritualiste que prétendaient propager les premiers chrétiens. D'un autre côté, l'historien s'est permis, à l'égard de la religion juive dont il avait surtout à retracer l'histoire pour cette époque, une omission grave et injuste ; car ce mouvement sublime qui détache les hommes des biens d'un monde périssable pour porter leurs regards vers un monde de justice, de rémunération et d'éternité, continua dans cette partie du peuple juif qui avait refusé une religion sortie de son sein pour se répandre sur la terre ; et pendant les premiers siècles contemporains, les mêmes prodiges de courage, de foi et de résignation furent opérés par les mêmes doctrines et les mêmes inspirations. Les Néoplatoniciens eux-mêmes n'eurent-ils pas l'extravagance d'espérer pouvoir enter les doctrines pures et sévères

devenues un besoin général, sur des traditions licencieuses et matérielles? L'ignorance et la barbarie corrompirent, il est vrai, quelque temps après dans l'une et l'autre croyance, la sublimité de l'élan primitif, et la religion juive est restée marquée des traces de l'abaissement et de la servitude, tandis que la religion chrétienne s'est assise de nouveau sur le trône du monde avec le sceptre des arts, des lettres et de la civilisation; mais ce point de vue a entièrement échappé à M. Léon Halevy, et il est trop important pour pouvoir être développé ici. L'auteur de cet article aura bientôt l'occasion de le faire lui-même avec une étendue proportionnée à l'importance du sujet.

Un passage élégamment écrit, qui termine le résumé de M. Léon Halevy, pourrait aussi me fournir le sujet de quelques observations non sans importance. Je ne pense pas comme lui, par exemple, que les Juifs n'aient plus à craindre de nos jours l'intolérance, mais seulement l'excès de la tolérance, ni que les changemens d'ailleurs nécessaires dans les formes extérieures de leur culte, puissent être utiles, s'ils ne sont accompagnés d'une véritable réforme morale dans leurs habitudes et leur existence sociale; et quoique ce passage soit cité dans un article sur le résumé de M. Léon Halevy, dans le dernier n°. de la *Revue encyclopédique*, je souscris aussi peu à l'adhésion que l'auteur de cet article donne au passage dont il s'agit, que je me joins au contraire avec empressement aux justes éloges qu'il donne au talent et au mérite précoce de ce jeune et estimable écrivain.

MICHEL BERR.

292. BIBLIOTHÈQUE SACRÉE, ou Dictionnaire universel historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques, contenant, etc., par les RR. PP. RICHARD et GIRAUD, dominicains; réimprimée, avec additions et corrections, par une société d'ecclésiastiques; tomes 19 et 20. (PAR-RE). 2 vol. in-8°. ensemble, de 62 feuil. 172. Paris; 1824; Boiste.

293. DISSERTATIO DE ZOROASTRIS QUIBUSDAM FLACITIS, CUM DOCTRINA CHRISTIANA COMPARATIS; auctore T. P. BERGSMAN, theol. doct. in-8°. Leyde; 1825; Luchtman.

294. MARTIRIO DE' SANTI PADRI DEL MONTE SINAI E DELL' EREMO DI RAITU. Martyre des religieux du mont Sinai et des ermites de Raitu; par AMMONIUS, moine. Ouvrage inédit. In-8°. pr. 87 c. Milan; 1826; Stella. (*Nuovo Ricoglit.*, janv. 1826, p. 73.)

Cet ouvrage est une traduction en langue vulgaire d'un manuscrit sur parchemin qui existe au monastère de Farfa; il paraît avoir été composé en l'an 1350, et contient en outre plusieurs autres légendes des saints en langue toscane, toutes publiées, mais susceptibles d'être abrégées. L'auteur primitif de cette relation fut, ainsi que l'annoncent le titre et la fin de l'ouvrage, un moine nommé Ammonius qui l'écrivit en langue égyptienne, c'est-à-dire en copte. On trouve cette légende en langue grecque dans un livre publié à Paris par Combefis, en l'année 1660, sous le titre de *Illustrium Christi martyrum lecti triumpho, vetustis Græcorum monumentis consignati*, version grecque faite par un prêtre qui se nomme à la fin de l'ouvrage et qui dit l'avoir traduit du copte. On trouve aussi dans la table des manuscrits grecs sans nom, dont Ducange se sert dans le Glossaire grec, le titre d'un fragment ou abrégé d'un *Sermon sur le massacre des saints Pères de Raitu*. On lit, en langue latine, dans le recueil de Surio et des Bollandistes, publié par Poussines, en grec et en latin, à Paris, en l'an 1639, une autre relation du sort des solitaires tués à l'ermitage de Raitu et au couvent du mont Sinai, faite par le moine Nilus. La traduction dont il s'agit ici doit avoir été faite d'après quelque version latine du texte grec publié par Combefis, dont je n'ai pas connaissance; et je ne saurais encore dire si elle se trouve aujourd'hui imprimée, ou si elle n'existe qu'en manuscrit. Cette traduction en langue vulgaire paraît digne de voir le jour, non-seulement sous le rapport de la pureté et de la chasteté de la langue, mais encore sous celui du sujet ainsi que des usages des solitaires de l'Arabie au quatrième siècle, et des Blemmes, peuple peu connu, dont M. Niebuhr a parlé dans les mémoires de l'Académie d'archéologie de Rome, et enfin relativement à la simplicité et aux grâces naturelles du style, qualités que l'on s'étonne de trouver réunies dans un siècle aussi barbare, et qui, sauf la différence existante entre la langue d'alors et celle des beaux jours de la littérature, rappelle assez la ma-

nière de Xénophon. Le manuscrit ne se trouve point divisé par chapitres ; pour plus de clarté, l'auteur en a établi plusieurs.

295. KIRCHEN HISTORISCHES ARCHIV. Archives de l'histoire ecclésiastique. Cah. 2 et 3. In-8°. 130 p. Halle. 1824.

Ces cahiers contiennent des extraits du *Musée des protestans*, l'histoire de la mission des Baptistes, etc.

296 HISTOIRE ABRÉGÉE DU SACRILÈGE chez les différens peuples, et particulièrement en France, avec des notes historiques sur les persécutions et leurs victimes ; par S. F. (du Loiret). In-8°. de 15 f. 3/4. Paris, l'auteur, rue Sainte-Hyacinthe-Saint-Michel, n°. 53.

297. HISTOIRE DU JAPON ; par J. LAMARE. In-12 de 9 f. : pr. 3 fr. Paris ; 1825 ; Raymond.

298. STORIA DEGLI ARABI. Histoire des Arabes ; par AMB. LEVATI, d'après Marigny, Gibbon, Andres et Rampoldi. 3 vol. in-18 avec de nouv. pl., pr. lir. 6. Milan, 1825.

299. DER MUHAMEDANISMUS. SUR le Mahométisme. Histoire et Doctrine de l'Islamisme, d'après le Koran, le Sunna et autres sources ; par le D^r. Amédée WIESNER. Partie I^{re} ou historique. In-8°. pp. VIII et 295. Leipzig ; 1823 ; Klein.

300. ANNALI MUSULMANI. Annales musulmanes ; par Gio RAMPOLDI. Vol. VII, VIII, IX et X. In-8°. Milan, 1825. Rusconi. (*Bibliot. ital.*, nov. 1825, p. 155.)

A mesure que l'auteur avance dans les temps qu'il s'est proposé de parcourir, l'intérêt s'accroît par l'importance des événemens. Dans les quatre volumes qu'il vient de mettre au jour, on voit, après la naissance des ordres de la chevalerie, les succès et les revers des croisés, les vicissitudes du royaume de Jérusalem, la formation d'une nouvelle croisade en Europe, la division de l'empire d'Iran ; les conquêtes des Grecs, les nombreuses victoires des Francs dans la Syrie, l'union de l'église arménienne avec la latine, les expéditions qui n'ont eu qu'un succès partiel de Pise et de Gènes, les longues guerres soutenues par les Maures en Espagne, les différentes dynasties formées, éteintes, tombées ou rétablies : les persécutions souffertes par les chrétiens en Egypte, la conquête de l'Afrique oc-

cidentale, faite par les Turcs, et celle de Tunis et de Tripoli, la décadence des empires des Seljucides et des Fatimites, l'établissement et les revers des mahométans dans la Sicile, les guerres entre les empires de Khouarazmie et de Gauride, les nombreuses révoltes parmi les mahométans comprimées, mais durables; la Palestine reconquise par eux et la magnanimité du vainqueur envers les chrétiens; des tremblemens de terre, des pestes, des famines et d'autres singuliers événemens passés depuis 1099 jusqu'en 1187. Tout cela forme la matière du tome VII, qui embrasse le règne de six califes.

L'auteur a pris soin d'enrichir son ouvrage de l'histoire politique et littéraire des Musulmans. Aussi parle-t-il dans ce volume des poètes, des médecins et des savans qui ont paru dans ce temps. On y trouve l'incendie de la bibliothèque de Tripoli, composée seulement de 3000 volumes, et selon les autres de 150 mille, incendie occasioné par le fanatisme d'un prêtre qui, voyant quelques exemplaires du Coran, s'écria que cette bibliothèque n'était remplie que de livres mahométans, tandis qu'elle renfermait les monumens littéraires de l'Arabie, de la Perse, de l'Égypte et de la Grèce.

En commençant le huitième volume, l'auteur fait une description de l'état politique et moral de l'empire des Arabes. Ce volume embrasse le règne de trois califes et le cours des événemens depuis 1187 jusqu'en 1258. On y voit la fin de l'empire Seljucide de Kerman, les revers des Français dans la Syrie sous Conradin de Monferrat, les conquêtes du fameux Saladin, les sanglantes batailles données dans les environs de Saint-Jean-d'Acre, l'arrivée dans la Thrace de l'empereur Frédéric Barbe-rousse, la cruauté des Francs après la conquête de Saint-Jean-d'Acre, la formation du royaume des Bulgares, la fin de l'empire Seljucide d'Iran, la formation de nouvelles croisades en Europe, et entre autres de celle qui fut dirigée par la reine d'Hongrie et d'une autre faite par les Français et les Vénitiens; le mauvais succès de ces entreprises, les négociations d'Alexis avec le doge Dandolo, la bassesse d'âme de cet empereur, enfin l'élévation de Baudoin de Flandre à l'empire d'Orient, et son établissement dans les principautés de Nicée et de Trébisonde.

Le neuvième volume renferme la période écoulée depuis 1258 jusqu'en 1340, et la dixième depuis ce dernier temps

jusqu'en 1402. Ici se rangent la barbarie et les cruautés des Tartares, les progrès de l'Islamisme dans les pays du nord, le caractère des croisés à cette époque, leur intolérance; la décadence des sciences chez les Arabes, la division de l'empire tartare, les fondemens du royaume de Kipza, l'envahissement des Tartares dans la Dacie et la Pologne, et la fin de l'empire latin en Orient. A mesure que s'élève l'empire des Patnanes, celui des Mogols penche vers sa ruine. Viennent ensuite la puissance des Tartares dans la Russie, leur invasion dans la Natolie et dans la Perse, l'entière destruction des Musulmans dans le royaume de Naples, les divisions des Francs dans la Palestine, et la fin de la domination des Latins en Syrie; enfin les vicissitudes, les troubles, les guerres et les changemens qui arrivèrent alors dans un grand nombre de royaumes, sont rapportés avec détails, sans omettre l'état des lettres, des sciences et des arts au milieu de tant de bouleversemens.

A. M.

301. CORSO DI STORIA ROMANA. Cours d'Histoire romaine; par Onorato Olcese. Tom. 1 et 2. In-16. pp. 262 et 310. Lir. 5. Milan, Visay.

302. CRITICAL EXAMINATION OF WHITAKER'S COURSE OF HANNIBAL OVER THE ALPS ASCERTAINED. Examen critique de l'ouvrage de M. Whitaker, concernant le passage des Alpes. Nouv. édit., Londres, 1825. (*Edinburgh Review*, 1825, n^o. 85.)

On a au moins une dizaine de dissertations sur la question de savoir où Annibal a traversé les Alpes: les uns font passer le général carthaginois par le grand St.-Bernard; les autres par le petit; d'autres encore par le mont Genève; les uns s'attachent au récit de Tite-Live, les autres à celui de Polybe. La *Revue d'Edinbourg*, en examinant ces opinions, commence par établir en fait et par prouver que Tite-Live ne peut servir de guide ici, attendu que son récit est trop fautif, et annonce trop peu de connaissance relativement à la marche d'Annibal. M. Whitaker et l'auteur anonyme de l'examen critique de son ouvrage se décident pour les Alpes Pennines ou le grand St.-Bernard; ils soutiennent qu'Annibal traversa le Rhône à Lauriol, tandis que d'autres supposent que le passage a eu lieu à Roquemaure; ils croient que le Delta, dont parle Polybe,

était auprès de Lyon, et formé par le confluent du Rhône et de la Saône, et qu'Annibal se porta vers les sources du Rhône; Ammien Marcellin dit que le général carthaginois, après avoir marché par le pays des Tricastini et sur les frontières des Voconces, jusqu'aux défilés Tricoriens, se dirigea sur la rivière *Druentia*, pour pénétrer sur le territoire Etrusque. M. Whitaker prétend que la *Druentia* est, non pas la Durance, mais l'Arve, et l'auteur anonyme y voit la Drance.

303. MANUEL DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE, pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire générale, et particulièrement de l'histoire de France, dans les collèges de l'université; par M. C. DESMICHÈLS, prof. d'hist. au collège royal d'Henri IV; 2^e. éd., rev., corr. et augm.; in-8°. , 13 f. 7/8; pr. : 3 fr. 50 c.; Paris; 1825; Colas.

304. DER MYSTICISMUS DES MITTELALTERS. Sur le mysticisme du moyen âge et sur son origine; par SCHMID; in-8°. de 504 p.; Jena, 1824. (*Gœtting. gelehrte Anzeig.*, 1825, févr.; 28^e. cah., pag. 273.)

On a beaucoup parlé, à la vérité, sur le mysticisme; mais personne n'a encore traité cette matière avec autant de profondeur et de sagacité que M. Schmid. Dans son introduction, l'auteur cherche à établir une idée claire sur le mysticisme en général; elle est fondée sur la psychologie et l'anthropologie. La véritable source du mysticisme est désignée comme résultat de la lutte entre la raison et le sentiment, et est toujours prédominée par un sentiment religieux. — L'auteur considère le mysticisme du moyen âge dans trois différentes périodes: la 1^{re}. est placée au commencement du 9^e. siècle, ou depuis Jean Scotus Erigena, jusqu'au milieu du 12^e. siècle; par conséquent, jusqu'au temps de St.-Bernard. La 2^e. période remplit l'époque depuis le milieu du 12^e. jusqu'au milieu du 14^e. siècle. Le caractère de cette période est prononcé par l'animosité des partis et de contrées entières contre l'église catholique. La 3^e. et dernière période enfin, part de la 2^e. moitié du 14^e. siècle jusqu'à l'époque de la réformation.

L. D. L.

305. RISTRETTO DELLA STORIA DEI PRINCIPALI TRATTATI DI PACE. Extrait de l'histoire des principaux traités de paix depuis la division de l'empire de Charlemagne, jusqu'à celui de Westphalie; par le comte GIUS. GATTI; 2 vol., Rome; 1824; Bourlié.
306. HISTOIRE DES CROISADES ENNTEPRISES POUR LA DÉLIVRANCE DE LA TERRE SAINTE; par Charles MILLS; traduite de l'anglais par Paul TIBY, et accompagnée d'un atlas; tome 1, in-8°, 22 f. 1/2, pr. : 6 fr.; Paris; 1825; Boulland et comp^e.
307. HISTOIRE DE LA CROISADE DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II, d'après les auteurs arabes; par M. REINAUD. (Suite et fin de l'art. n^o. 173).

Frédéric, avant de retourner dans ses états, voulut visiter Jérusalem. Il nous reste, sur ce voyage, le récit d'un témoin oculaire. C'est celui du desservant de la mosquée d'Omar, qui accompagna Frédéric dans la visite de ce temple. Nous le tirons de la chronique d'Yaféï, lequel à son tour cite le témoignage d'Ibn-Giouzi, écrivain contemporain. C'est le desservant qui parle :

« L'empereur était roux et chauve : il avait la vue faible; s'il
 » avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents
 » drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas
 » à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en
 » railler. Ayant jeté les yeux sur l'inscription en lettres d'or
 » que Saladin avait fait placer au haut de la chapelle de la
 » Sacra, et où on lisait ces paroles : *Saladin purgea en telle*
 » *année la ville sainte de la présence de ceux qui adorent plu-*
 » *sieurs dieux* (1), il se la fit expliquer. Ensuite il demanda
 » pourquoi on avait mis des grillages aux fenêtres de la cha-
 » pelle, et sur ce qu'on lui dit que c'était pour écarter les
 » souillures, des passereaux et des bêtes du ciel, il répliqua :
 » *Vous vous êtes délivrés des passereaux; mais, en place, Dieu*
 » *vous envoie les cochons* (1). Quand l'heure de midi fut venue,
 » nous nous mîmes en devoir de faire la prière, et les musul-
 » mans de la suite du prince firent de même, sans qu'il cher-

(1) Les Musulmans, sous prétexte du culte que nous rendons à la Sainte Trinité, prétendent que nous adorons trois dieux.

(1) Par *cochons* il faut entendre ici les chrétiens. C'était sans doute une ironie, par laquelle Frédéric faisait allusion à l'épithète de *cochons* que nous donnent les fanatiques musulmans.

» chât à les en empêcher. Au nombre de ces derniers était
 » l'ancien précepteur de Frédéric, homme originaire de la
 » Sicile, lequel lui avait enseigné la dialectique. »

» C'est l'émir Schems-eddin, cadi de Naplouse, qui fut
 » chargé par le sultan d'accompagner l'empereur à Jérusalem.
 » Il avait ordre de veiller à ce qu'on ne fît rien de ce qui pou-
 » vait déplaire au prince, entre autres, qu'on ne prêchât pas
 » dans la mosquée d'Omar, et qu'on ne proclamât pas la prière
 » du haut des minarets. Le premier jour, le cadi oublia de
 » donner les ordres nécessaires. Aussi les moezzins, ou crieurs
 » des mosquées, s'acquittèrent de leurs fonctions comme à
 » l'ordinaire. Il y en eut même un, la nuit suivante, qui, en
 » cette occasion, affecta de réciter à haute voix les endroits de
 » l'Alcoran dirigés contre les chrétiens, entre autres celui-ci :
 » *Comment serait-il possible que Dieu eût eu pour fils Jésus fils*
 » *de Marie ?* or, l'empereur était logé chez le cadi, à côté même
 » du minaret, et il dut entendre ces paroles ! Le cadi, très-
 » affligé, se hâta d'appeler le moezzin pour lui faire des re-
 » proches, et il empêcha, la nuit suivante, qu'aucun cri ne se
 » fit entendre ; mais le lendemain l'empereur fit venir le cadi
 » et lui dit : *Qu'est donc devenu celui qui, il y a deux jours, a*
 » *fait entendre du haut du minaret telle et telle chose ?* Le cadi
 » s'excusa, disant qu'on avait craint de déplaire à l'empereur.
 » Le prince répliqua : *Vous avez eu tort ; pourquoi manquer*
 » *ainsi, à cause de moi, à votre devoir, à votre loi, à votre*
 » *religion ! Et par dieu, si vous veniez avec moi dans mes*
 » *états.....* »

Le texte arabe est ici mutilé. On aperçoit seulement en marge quelques mots isolés qui semblent dire qu'au fond Frédéric méprisait la religion dans laquelle il était né, et que, s'il n'avait pas craint de soulever ses sujets, il aurait manifesté ses véritables sentimens.

Quant à Makrizi, il se contente de faire dire à Frédéric, qu'une des choses qui l'avaient engagé à venir à Jérusalem, c'était le désir d'entendre les musulmans appeler à la prière. Ce même auteur ajoute que la vue de la mosquée d'Omar frappa l'empereur d'admiration. Puis il continue ainsi : « L'empereur » voulut voir par ses yeux la chaire où les imans prononcent » leurs sermons. Pendant qu'il y était, il vit entrer dans la » mosquée un prêtre chrétien, l'Évangile à la main. Or, il

» avait été convenu que les musulmans seraient à l'abri de toute
 » insulte dans leurs mosquées, et qu'on ne pourrait en aucun
 » cas, les troubler dans leurs cérémonies religieuses. Cette
 » vue irrita l'empereur, et il défendit au prêtre d'avancer,
 » jurant de punir sévèrement tout chrétien qui entrerait dans la
 » mosquée sans une permission spéciale ; car, ajouta-t-il, nous
 » sommes tous les serviteurs et les esclaves du sultan. C'est par
 » grâce qu'il nous a rendu nos églises ; nous ne devons pas en
 » abuser. »

Enfin l'empereur quitta Jérusalem et retourna dans Acre, où il mit à la voile pour l'Occident. Suivant l'historien des patriarches d'Alexandrie, son séjour à Jérusalem n'avait été que de deux jours.

Makrizi représente l'empereur comme un prince fort instruit, connaissant à fond la géométrie, la philosophie et les mathématiques. Suivant le goût de ce temps-là, il avait envoyé au sultan, sur ces diverses sciences, des problèmes fort difficiles à résoudre. Le sultan se les fit expliquer par un schéikh de ses sujets, lequel lui en composa d'autres pour Frédéric (1).

Aboulfeda fait observer que le titre d'empereur équivalait, chez les Francs, à ce que les musulmans appelaient le chef des émirs. Les états de Frédéric comprenaient la Sicile, la Lombardie et la Pouille. Aboulfeda cite un passage du cadî Gemal-eddin, qui, plus tard, fut envoyé par le sultan Bibars auprès de Mainfroi, fils naturel de Frédéric, et qui racontait que Frédéric s'était fait remarquer entre tous les princes de son temps par ses belles qualités et son goût pour la philosophie, la dialectique et la médecine. « Son inclination, ajoutait-il, le portait vers l'islamisme, vu qu'il avait été élevé en Sicile, où il y avait beaucoup de musulmans. »

Telle est l'impression que Frédéric laissa en Orient. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces liaisons entre deux princes de religion différente ne scandalisèrent pas moins les musulmans que les chrétiens. Après le départ de Frédéric, le sultan fut obligé d'envoyer des ambassadeurs aux princes de Mésopotamie et au calife de Bagdad, pour justifier sa conduite. C'était

(1) Voy. un autre exemple de ces sortes de défis littéraires dans la *Relation de l'Égypte* d'Abd-allatif, traduite par M. de Sacy, pag. 464. et suiv.

surtout la cession de Jérusalem aux chrétiens qui révoltait le plus les esprits.

Makrizi rapporte que, quand il fut question d'évacuer la ville sainte, les musulmans éclatèrent en gémissemens et en plaintes. Les imans et les gens de la mosquée d'Omar se rendirent auprès du sultan pour lui faire des remontrances. Dans leur indignation, ils affectèrent d'annoncer la prière à la porte de sainte, à une heure indue. Le sultan irrité les fit chasser et les dépouilla des lampes d'argent, des voiles et de tous les objets qu'ils avaient emportés de la mosquée; cette conduite affligea encore plus les musulmans, et il s'éleva des plaintes de toutes parts.

Il est dit dans Yafei, que plusieurs pièces de vers furent composées à cette occasion, dans lesquelles on déplorait avec amertume la perte de la ville sainte. Cet auteur fait mention des deux vers suivans :

« Il nous coûte de voir Jérusalem tomber en ruines, et le
» soleil de ses édifices disparaître et se coucher. »

« Les larmes nous manquent pour pleurer; car, à un tel
» spectacle, les larmes coulent et se répandent. »

L'historien Ibn-Alatir interrompt aussi son récit pour gémir sur cet événement. Il dit que ce fut de la part du sultan un acte de faiblesse inexcusable, et comme cet écrivain, alors fort vieux, mourut peu de temps après, et avant que Jérusalem retombât au pouvoir des musulmans, il fait ces pieuses réflexions : « Nos forces et nos moyens viennent de Dieu seul ;
» conjurons ce Dieu généreux de nous rouvrir les portes de la
» cité sainte et de la rendre à l'islamisme. »

Mais c'est surtout à Damas que le scandale fut au comble. Nous avons dit que le prince de cette ville, victime des liaisons du sultan et de l'empereur, était sur le point de perdre ses états. Malek-aschraf l'assiégeait en ce moment dans sa capitale et le pressait vivement. Le prince jugeant l'occasion favorable, pour soulever l'indignation du peuple contre la politique de ses ennemis, peignit la cession de Jérusalem aux chrétiens comme le plus sanglant outrage qui pût être fait à l'islamisme.

Aboulfeda rapporte qu'il fit venir l'imam de la grande mosquée de Damas, lequel était l'idole de la multitude, et qu'il lui ordonna de faire à ce sujet un discours éloquent. L'imam flatté de

ce choix honorable, récita, un jour de vendredi, son discours en présence de tout le peuple. Le discours était entremêlé de vers et de prose. On y remarquait ce vers relatif aux précieux avantages de la ville sainte, et à la perte qui venait de frapper les musulmans :

« Ces salles, qui naguère retentissaient des paroles du prophète, sont maintenant désertes ; ce lieu, séjour chéri des vérités révélées, gît maintenant sous ses ruines. »

L'iman dont il est ici question n'est autre que l'historien Ibn-Giouzi. Il n'a pas manqué de parler dans sa chronique de cette glorieuse journée. « Le prince, dit-il, m'avait envoyé chercher et m'avait ordonné d'insister principalement sur ce qui pourrait toucher le peuple. Je ne pouvais m'en excuser ; il y allait de l'honneur de l'islamisme ; je montai donc en chaire, en présence du prince et du peuple, et entr'autres choses, je dis : *Ainsi le chemin de la ville sainte va être fermé à nos pèlerins ; hélas ! vous qui aimiez à vous entretenir en ce saint lieu avec le seigneur, vous ne pourrez plus y faire vos prosternations. Vous ne pourrez plus y arroser le sol de vos larmes. Grand Dieu ! quand vos yeux se convertiraient en fontaines, vous ne sauriez assez pleurer. Quand vos cœurs se fendraient de tristesse, vous ne sauriez assez vous affliger. Oui, à un tel malheur les larmes coulent en abondance ; à un tel malheur les cœurs se déchirent de soupirs, à un tel malheur l'âme ressent d'horribles angoisses.* »

Le discours de Ibn-Giouzi produisit un effet prodigieux. Les assistans ne purent retenir leurs larmes, et les esprits étaient si indignés qu'ils auraient tout souffert pour venger l'affront fait à leur religion. Mais déjà la ville de Damas était vivement pressée par les troupes de Malek-aschraf. Bienôt le sultan, se trouvant enfin délivré de la présence de l'empereur, accourut avec ses propres troupes, et les habitans furent obligés de se soumettre. Le prince fut relégué en Mésopotamie, et les esprits se calmèrent.

Quant à Frédéric, il n'est plus question de lui dans les auteurs arabes, si ce n'est au sujet des relations qu'il continua d'entretenir avec le sultan d'Egypte et les princes musulmans de Syrie. Plusieurs fois il envoya des ambassadeurs en Orient, et les souverains musulmans lui en envoyèrent aussi. Yafei cite une de ces ambassades dans laquelle Frédéric fit présent à

Malek-aschraf, devenu prince de Damas, d'un ours blanc dont le poil ressemblait à celui du lion; cet ours se nourrissait de poissons, et il pouvait vivre dans l'eau comme sur la terre. Aboul-mahassen fait pareillement mention d'un paon blanc (1). On ne peut pas douter qu'à cette occasion, Frédéric et les princes musulmans ne se fissent mutuellement part de ce qui les intéressait. Lorsque saint Louis se prépara à faire une descente en Égypte, c'est Frédéric qui, au rapport de Makrizi, en instruisit le premier le sultan.

Il paraît, au reste, que ces liaisons ne se bornaient pas à de simples relations d'amitié. Frédéric obtint du sultan de grands privilèges pour ceux de ses sujets qui allaient commercer en Égypte. Nous ignorons, il est vrai, en quoi consistaient au juste ces privilèges; mais on voit plus tard tous les princes qui occupèrent successivement le trône de Sicile et de Naples, solliciter ardemment la même faveur, ce qui suppose que les avantages n'en étaient pas médiocres.

(1) Il paraît que le sultan d'Égypte envoya à son tour des animaux rares à Frédéric; car Albert-le-Grand, dans son ouvrage *De animalibus*, p. 578, tom. VI de ses OEuvres complètes, fait mention d'une giraffe, sous le nom d'*Anabula* et de *Seraph*. Il est vrai que les auteurs arabes du temps ne disent rien de ce fait; mais on sait, par leur témoignage et par celui de plusieurs voyageurs européens, que les sultans d'Égypte étaient dans l'usage d'entretenir plusieurs de ces animaux dans leur palais au Caire, et le chroniqueur arabe Yaféï parle plus tard d'une giraffe envoyée par le sultan Bibars à Mainfroi, fils naturel de Frédéric. On est étonné d'après cela que ni Buffon, ni aucun naturaliste, n'aient cité le passage d'Albert-le-Grand; il y a plus, l'infatigable Dugange et ses continuateurs n'ont pas même cité dans leur *Glossaire de la basse latinité* les mots *Anabula* et *Seraph* sous lesquels la giraffe était désignée dans le moyen âge, et M. le baron Cuvier s'est cru autorisé à dire que depuis la domination des Romains jusqu'au 15^e siècle, aucune giraffe n'avait été vue en Europe (voy. ses *Recherches sur les monumens fossiles*, discours préliminaire, p. XXXIII). On vit aussi une giraffe à Fano en Italie en 1486. Il existe à ce sujet une relation intéressante d'Antonio Costanzi, qui a été insérée dans le *Journal des Savans* de l'année 1784, page 490 et suiv. Cette relation n'a pas été connue de Buffon.

308. APERÇU SUR LES PROCÈS CRIMINELS POUR SORCELLERIE, qui ont eu lieu dans le Nord; par le prof. NYERUP. Suite. (*Skandinav. litterat. Selskabs skrifter*, t. XX, p. 1.)

Nous avons parlé en 1824 du commencement de cette revue historique des jugemens cruels prononcés et exécutés dans les siècles de barbarie et d'ignorance. La suite du mémoire s'occupe des procès de sorcellerie qui ont eu lieu en Danemark, et dans les duchés qui font partie de ce royaume. L'auteur s'est servi d'un ouvrage de Grœnlund, intitulé : *Notice historique sur les hommes poursuivis et brûlés à Ribe, pour cause de sorcellerie*, 1770. C'est à l'année 1572 que commence la liste déplorable fournie par cet auteur; elle se termine à l'année 1652. Ce ne fut qu'à cette époque que la cruauté des juges se ralentit, et que l'on cessa peu à peu de voir de la sorcellerie, quoique déjà le roi Frédéric II, dans une ordonnance de 1576, avouât que l'on s'était convaincu que plusieurs individus, qui avaient été accusés de sorcellerie et mis à mort, étaient innocens

D-g.

309. TÉMOIGNAGE D'UN AUTEUR ORIENTAL SUR LES ANCIENS RUSSES, communiqué par le doct. SOLOMON TERGOUKASSOF, et tiré d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Venise. Ce morceau est extrait de l'histoire arménienne de Tchamtchian, moine du monastère arménien de Saint-Lazare, en Hongrie. (*Courrier de l'Europe, vestnik yévropoui*, juin 1824, n°. 12.)

Un historien arménien, moine de Saint-Étienne de Taron, surnommé Assoguine (le bavard), qui vivait du temps de l'empereur Basile, et qui le connaissait personnellement, assure que lors du séjour que ce monarque fit en Arménie dans l'année 1000, il avait avec lui 6000 lanciers russes. Cet homme célèbre raconte qu'une bagatelle donna lieu à une querelle terrible entre les Russes et les Géorgiens, qui étaient venus en Arménie (dans la province de Taisk) pour voir l'empereur. Un Géorgien, ayant aperçu un Russe qui portait du foin pour son cheval, lui enleva son fardeau; celui-ci se mit à appeler ses camarades à son secours; l'autre appela les siens; mais les Géorgiens plus agiles tuèrent le Russe. A cet aspect, les Russes se fâchèrent tout de bon, et commencèrent le combat qui s'engagea avec la plus grande fureur; les gentilshommes de Taisk vinrent alors pour soutenir les Géorgiens; mais ils ne

purent résister à la bravoure des Russes qui en tuèrent un grand nombre, entre autres, trente grands boyards de Taïsk, dont l'auteur que nous venons de citer a eu soin de rapporter tous les noms.

310. EXAMEN CRITIQUE DE L'HISTOIRE RUSSE DE KARAMZIN; par M. LÉLÉVEL. (*Archives du Nord, Siéverni arkhif*, octob. 1824, n^o. 19.)

L'histoire a consacré dans ses pages l'établissement des Normands dans la Sicile et dans la Calabre (1); mais Rurik, Ascold et Dir, Ragouwald et leurs compagnons, n'ont point trouvé d'historiens pour rendre compte de leurs exploits. Nous savons seulement, que bien avant Rurik, les Russes avaient paru dans le pays des Slaves, et qu'ils s'y étaient établis. Nous connaissons l'offre du trône faite à Rurik (2); la conquête qu'il fit de Kief, de Smolensk et de Polotsk, ainsi que l'asservissement auquel il soumit les Drévliens et autres tribus slaves; nous savons que les Varègues ne cherchaient pas le butin, et que souvent les Slaves se révoltèrent contre eux. Nous avons la tradition de Vadimo et celle du meurtre des Varègues sous Yaroslaf; malgré tout cela, il est facile de s'apercevoir que Nestor et son continuateur ont omis bien des faits dans leur chronique, sur un pays aussi vaste que celui des Slaves, qui s'étendait depuis l'embouchure de la Néva jusqu'à celle du Dniéper. Pendant plusieurs dizaines d'années qui s'écoulèrent jusqu'à la consolidation de la puissance des Varègues, au milieu des guerres et des traités de paix, il est impossible qu'il ne se soit pas passé un

(1) V. Sismonde de Sismondi, *Hist. des républiques italiennes du moyen âge*, t. I, ch. 4.

(2) Je ne saurais affirmer que les Russes se trouvassent au nombre des peuples Finois, Kriwitches, Novgorodiens et autres, qui appelèrent Rurik; car bien qu'ils fussent établis long-temps avant dans le pays des Slaves, il est possible qu'ils n'aient pas du tout participé à l'invitation faite au prince Varègue. Le texte de Nestor est extraordinairement amphibologique dans cet endroit. Les mémoires de Radzilof et d'Ypatief font mention des Russes; le premier les met au nombre de ceux qui invitèrent; le second les range parmi ceux qui furent invités, et toutes les autres chroniques citées par Schläzer ne parlent en aucune façon des Russes à cette époque. Je ne puis dire si c'est une erreur ou une omission; un examen suivi et profond des annales et autres monuments de l'époque peut seul rendre raison de cette circonstance.

grand nombre d'événemens aussi intéressans qu'en Italie ; mais ces événemens ont dû être d'un autre genre , vu la différence de l'esprit du temps et du caractère des acteurs.

Sans doute on ne saurait comparer Novgorod à Amalfi, Aversî à Ladoga ou Izborsk , Trani à Kief ; le pays des Slaves était bien moins civilisé que l'Italie ; mais aussi les Varègues qui s'établirent en Russie étaient bien autrement barbares que ceux qui ravagèrent la Sicile et le roy. de Naples. Les Varègues , appelés par les Slaves , arrivèrent des bords sauvages de la Scandinavie , tandis que les Normands , devastateurs de l'Italie , venaient directement de la France ; et de plus les Varègues commencèrent leurs excursions chez les Slaves 150 ans à peu près avant les Normands. Les relations de ces étrangers avec les autres nations avaient aussi un caractère tout différent. L'empire grec redoutait les Russes aussi-bien que Robert Guiscard ; mais cette crainte ne provenait pas des mêmes causes. Robert Guiscard voulait conquérir l'empire d'Orient , tandis que les Russes n'avaient d'autre but que de piller et d'obtenir de fortes rançons. La famille d'Hauteville introduisit le système féodal de la France dans le midi de l'Italie ; Rurik ignorait entièrement ce mode de gouvernement ; malgré tout , l'élévation de ces deux races dans leurs commencemens offre beaucoup d'analogie , et de très-faibles causes ont contribué à l'accroissement de leur puissance , tant en Italie que chez les Slaves. Nous n'avons rapporté ici ces incursions des Normands en Italie que pour fixer l'attention du lecteur sur la diversité des aventures de ces chevaliers errans , sur leurs moyens de s'établir dans un pays étranger , et pour prouver que l'état de barbarie d'un peuple n'est pas du tout un obstacle à ce qu'il soumette à ses lois des peuples plus éclairés que lui. Alors les affaires politiques étaient sans doute bien moins compliquées qu'aujourd'hui ; du temps de Rurik elles devaient être de la plus grande simplicité , aussi devait-il très-facilement remplir les obligations qui lui étaient imposées. Voilà pourquoi Nestor s'appesantit si peu sur cet objet , et qu'il garde le silence sur une foule d'événemens qui ont dû se passer après l'arrivée de Rurik. Mais on serait blâmable de se contenter de la chronique de ce père de l'histoire russe , et de cesser toutes recherches sur un fait aussi important que l'état où se trouvaient à cette époque les Varègues et les Slaves.

311. *HANDLINGAR TILL HISTORIEN OM REVOLUTIONEN I SVERIGE, 1772, etc.* Actes pour servir à l'histoire de la révolution en Suède, en 1772, pour la plus grande partie tirés des Archives françaises, ou fondés sur des actes qui s'y trouvent et qui n'ont pas été jusqu'ici publiés en Suède, faisant la troisième partie des *Actes secrets pour servir à l'histoire de la Suède, après l'avènement du roi Gustave III au trône*. In-8°. de 360 pag., prix, 2 rd. 12 sk. Stockholm, 1825.

312. *BOGISLAUS DER ZEHNTE, etc.* Bogislas X, duc de Poméranie. Esquisse historique; par BENNO; in-8°. XII et 278 pages. Berlin, 1824; Rücker. (*Allgem. Literat. Zeitung*, 1825; n°. 154; juin; p. 397.)

Le but de l'auteur était sans doute de rappeler la mémoire d'un prince chéri, dont l'histoire devrait composer la lecture de ceux que les grands résultats politiques ont placés à la tête des nations. Si nous considérons cet ouvrage sous ce rapport, nous n'avons que des louanges à donner à M. Benno. Mais, si l'on commence par juger l'ouvrage sous le point de vue littéraire, on trouve que l'auteur n'a fait que copier la biographie de Bogislas X, contenue dans les 11^{e.}, 12^{e.} et 13^{e.} livres de la *Pomerania*, par KANTZOW. Malgré son mérite, cet ancien ouvrage a pu tomber dans l'oubli, vu le langage dans lequel il est écrit; mais alors il nous semble que l'auteur aurait dû être de bonne foi, et indiquer la source à laquelle il a puisé. Son ouvrage est accompagné d'observations et de notes utiles.

313. *SVERGES HISTORIA FOER UNGDOM, etc.* Histoire de Suède à l'usage de la jeunesse; par M. BRUZELIUS; 2^{e.} édit., in-8°. Stockholm, 1825; Berling.

314. *CATALOGO DI DOCUMENTI MANOSCRITTI E STAMPATI, etc.* Catalogues de documens manuscrits et imprimés, relatifs à l'histoire politique, militaire, ecclésiastique et littéraire du royaume de Pologne, recueillis dans les années 1823, 1824 et 1825; par le prof. Seb. CIAMPI; 27 pages in-8°.

On annonce que l'auteur du catalogue et possesseur de ces documens se propose de les publier. Ils sont relatifs à l'histoire de Pologne; il y en a qui ont un intérêt spécial pour les Italiens; quelques-uns se rapportent aux relations politiques entre la France et la Pologne. Ils sont presque tous du 16^{e.} ou 17^{e.}

siècle. Ce catalogue ne peut au reste avoir d'autre but et d'autre utilité que de faire voir au public ce qu'il a à attendre du recueil que M. Ciampi se propose de publier.

315. STORIA DELLA POLONIA. Histoire de Pologne, depuis le temps des Sarmates jusqu'à nos jours; par l'abbé Silv. LIGARTI, 2 vol. in-18, avec fig. et 6 pl.; pr., 2 livr. Milan, 1825.

316. PROSPECTUS DE L'OUVRAGE INTITULÉ : GL' ITALIANI IN POLONIA (Les Italiens en Pologne); par Seb. CIAMPI. (*Antolog.*, nov. 1825, p. 92.)

Cet ouvrage, qui n'est point une histoire proprement dite, offrira une collection chronologique de faits et de documens peu connus sur un grand nombre d'Italiens qui ont porté en Pologne leur industrie et leur savoir, depuis le 13^e. siècle jusqu'à nos jours. En examinant le peu de relation qui existe maintenant entre l'Italie et la Pologne, on a peine à s'imaginer jusqu'à quel point ces deux nations furent unies par la religion, la politique et les arts. Pendant un temps, la Pologne était dans une si grande dépendance de Rome, que le pape exerçait une influence particulière dans la paix et dans la guerre. Les nonces apostoliques, les ambassadeurs des princes italiens, les Polonais qui allaient à Rome pour s'instruire dans la religion, ceux qui étudiaient les sciences dans les universités de Padoue, de Bologne, de Pise, de Siene, semblaient, des deux nations, malgré la distance des lieux, n'en former qu'une seule. A son tour, la Pologne était remplie de littérateurs italiens, de philosophes, de médecins, d'architectes, de peintres, de sculpteurs, de ministres et secrétaires d'état, qui ont transmis dans leurs œuvres des événemens militaires et civils de quelque importance, la Pologne était regardée par les Italiens comme une sœur. C'est de tous ces ouvrages, et d'autres d'un temps postérieur, que Ciampi se propose principalement de donner connaissance dans les deux volumes in-8^o. qu'il va publier.

317. OEUVRES CHOISIES DE STANISLAS, roi de Pologne, duc de Lorraine, de Bar, etc., précédées d'une notice historique; par M^{me}. DE SAINT-OUEN; in-8^o. de 28 f. 578, plus, 2 portr. et un *fac-simile*. Paris, 1825; Eymery.

318. ARCHIV DER GESELLSCHAFT, etc. Archives de la Société instituée à Francfort, pour l'histoire ancienne d'Allemagne; par PERTZ; vol. IV et V, av. des pl. lithog., in-8°. Francfort et Hanovre, 1825; Hahn.

Outre la grande entreprise de la publication de *Scriptores rerum germanicarum*, la Société de Francfort a aussi ce recueil périodique où elle dépose les vues et opinions des savans d'Allemagne, sur l'histoire nationale.

319. BEYTRÄGE ZUR DEUTSCHEN LÄNDER VOELKER, SITTEN UND STAATEN KUNDE. Matériaux pour servir à l'histoire des états d'Allemagne, sous le rapport des différens pays, des peuples et des mœurs; par M. de KOCH-STERNFELD, 1^{er} vol., in-8°, X et 416 p.; pr. 2 thlr., 8 gr. Passau; 1825; Pustet. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*, 1825; oct., n^o. 104.)

Ce vol. renferme six dissertations. La première a pour objet *St.-Mangold*, dans la Haute-Souabe, considéré sous le rapport de l'histoire ancienne et de la géographie du pays. *St.-Mangold* était, d'après l'auteur, de la race des comtes de Montfort. Il est dépeint comme un courageux guerrier qui contribua puissamment au rétablissement de l'ordre social. La deuxième dissertation donne l'histoire de l'agriculture de la Buchonie. La troisième traite de la puissance des Slaves dans la Bojoarie méridionale. Ce mémoire offre de vastes recherches. L'auteur découvre la race des Slaves dans le royaume de Bavière, c'est-à-dire dans les pays de Baireuth, Bamberg, du Haut-Palatinat, dans le district de Nuremberg, et dans une partie du Wurzburg. Il estime leur nombre à 600,000 âmes. La quatrième offre des observations historiques. La cinquième renferme un glossaire étymologique, topographique et historique. Enfin, la sixième a pour objet quelques souvenirs du temps passé. L. D. L.

320. HEINRICH DER VIERTE. Henri IV, empereur et roi des Allemands; par J. M. SOLT. gr. in-8°. de 196 p. Prix, 1 rthlr. Munich; 1823; Finsterlin.

321. HANDBUCH DER DEUTSCHEN GESCHICHTE. Manuel de l'histoire d'Allemagne; par le doct. Pierre V. KOBBE. In-8°, p. XVI et 655. Prix, 2 thlr. Leipzig et Sorau; 1824; Fleischer.

322. GESCHICHTE DER EIDECHSEN GESELLSCHAFT IN PREUSSEN. Histoire de la Société du Léopard, en Prusse, d'après de nouveaux documents ; par VOIGT ; in-8° ; prix, 1 rthlr. Sgr. (*Allg. Liter. Zeitung*, 1824, n° 87, avr.)

Ayant été à même de profiter des documens qui, jusqu'alors, ont été ignorés dans les archives de Kœnigsberg, l'auteur a réussi à mettre en évidence que la Prusse occidentale a été détachée de l'ordre teutonique pour se mettre sous la dépendance de la Pologne, par suite des intrigues de la société secrète des chevaliers du Léopard. Les résultats des recherches de M. Voigt intéressent, non-seulement sous le rapport de l'histoire de cette partie de la Prusse, mais encore sous celui des autres états d'Allemagne où les chevaliers du Léopard avaient des sociétés secrètes sous diverses dénominations. L. D. L.

323. HISTORISCH-ANTIQUARISCHE NACHRICHTEN, etc. Nouvelles historiques et archéologiques de l'ancienne ville impériale de Dornbourg dans le Palatinat ; matériaux pour servir à l'archéologie allemande et à l'histoire du moyen âge ; par SCHWABE ; avec pl. et sup. In-8°, 88 p. Weimar, 1825. (*Leipz. Liter. Zeitung*, 1825 ; juillet, p. 1453.)

La petite ville de Dornbourg, située sur la Saale, ne gagne de l'intérêt que par la haute antiquité de son château, qui, dans l'ancien temps, était un palais impérial. M. Schwabe cherche du moins à prouver que c'est à Dornbourg sur la Saale que les empereurs avaient leur résidence ; mais cette opinion n'est pas partagée par tous les archéologues d'Allemagne.

324. GESCHICHTE WIRTEMBERGS, etc. Histoire de Wirtemberg ; par PFAFF. 2^e. vol., 2^e. sect. ; in-8°, 459 p. Reutlingen ; 1820 ; Mæken. (*Allg. Liter. Zeitung*, 1825, n° 104, sept., suppl., p. 817.)

Dans ce volume, l'histoire est continuée depuis l'avènement du duc Louis Guillaume (1674) jusqu'à la mort du roi Frédéric (1816). L'auteur a ajouté au texte des observations et des notes intéressantes.

325. OEFFENTLICHE NACHRICHT VON DER ERSTEN VERSAMMLUNG DER GENERAL SYNODEN, etc. Sur la première assemblée du Synode général de l'église protestante en Bavière en deçà du Rhin, tenue en 1823. XXIV et 240 p. ; prix, 1 fl. 48 kr. Sulzbach, 1825 ; Seidel. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.*, 1825, n°. 59 ; oct., p. 929.)

L'ouvrage se divise en trois sections, chacune comprenant dans un ordre méthodique les principaux sujets qui ont été traités dans cette assemblée. La première offre le commentaires sur le catéchisme, et les différentes opinions qui ont été prononcées sous ce rapport. La deuxième renferme les transactions sur l'église en général et sur le culte. La troisième enfin s'occupe de la liturgie.

L. D. L.

326. HISTOIRE SECRÈTE ET ANECDOTIQUE DES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS DE LA HOLLANDE, ou Tableau des dissensions élevées entre le Stathouder et les patriotes Bataves en 1782, 1783, 1784, etc.; suivi de l'exposé des intrigues qui ont établi, puis détruit le directoire de cette république, et enfin amené la monarchie actuelle des Pays-Bas; par un ex-employé, témoin oculaire et acteur bien connu dans les divers événemens de ce long drame politique; avec un recueil de pièces officielles et inédites. (*Prospectus.*) In-8°. $\frac{1}{8}$ de feuille; imprim. de Pochard. Paris, 1826.

327. DE UNIE VON BRUSSEL.—L'union de Bruxelles de l'an 1577, publiée sur l'original; par M. J.-G. DE JONGE, substitut archiviste du royaume. 1 vol. in-8°. de 216 p. La Haye; 1825; Allart.

La pacification de Gand, l'union de Bruxelles et celle d'Utrecht, forment trois grandes époques dans l'histoire de l'établissement de la liberté dans les Pays-Bas. Le second de ces événemens, moins remarqué que les deux autres, ne fut pas moins important. M. de Jonge, après avoir appelé l'attention sur l'erreur de quelques écrivains qui, avec J. B. de Tassis, le placent à l'année 1778, examine quels motifs ont suscité cette confédération, les avantages et les inconvéniens qui en furent la suite, et ce qui en occasiona la dissolution. Il recherche, en dernier lieu, quelles furent les personnes qui signèrent l'acte fédératif et qui y accédèrent. Ces quatre dissertations sont pleines de détails curieux

et d'une érudition consciencieuse. Une table des noms propres est une de ces attentions que les auteurs n'ont pas toujours pour les lecteurs, et qui a plus de prix qu'on ne l'imagine ordinairement. A la fin du livre est une copie figurative de l'acte même d'union. (*Rev. encyclop.*, août 1825, p. 477.)

328. GESCHICHTE DER EIDGENOSSEN WÄHREND DER ZEIT DER KIRCHENTRENNUNG Histoire de la Ligue suisse pendant la séparation de l'Église; par M. Johann Jacob HOTTINGUER. Première partie. Zurich; 1825; Orell, Füssli et comp.

Cet ouvrage doit servir de continuation à l'Histoire de la Suisse de Jean de Müller et de Robert Glutz-Blozheim.

329. ARCHIVES PHILOLOGIQUES, publiées par Frédéric baron de REIFFENBERG. In-8°. Bruxelles; 1826; Tarlier.

Il ne nous est parvenu de ce nouveau recueil que le 3^e. cah. On y trouve, entre autres articles, un extrait intéressant d'un manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles, intitulé : *Voyage de l'archiduc Philippe en Espagne et son retour*, curieux pour l'histoire des mœurs du temps. En continuant d'extraire les manuscrits des bibliothèques des Pays-Bas, l'éditeur pourra donner à son recueil un intérêt particulier. D.

330. HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LA PREMIÈRE INVASION DES ROMAINS; par le doct. John LINGARD; traduit de l'anglais, sur la 2^e. édit., par ROUJOUX. Tom. I et II; 38 feuilles $\frac{1}{2}$ in-8°. Paris; 1825; Carié de la Charie.

331. DE LA PATRIE DES ITALIENS; par le C. Pietro VERRI. (*Annali univers. di stat., econ. publ.*, juillet et août 1825.)

Cet article n'est qu'un dialogue sur des préjugés qui divisent les Italiens entre eux.

332. COMPENDIO DELLA STORIA SACRA E PROFANA DI VERONA. Abrégé de l'histoire sacrée et profane de Vérone; 2^e. édit. augmentée en ce qui concerne la littérature et les monumens publics. Vol. 1, in-4°, avec fig.; prix, lir. 5. 22. Vérone, 1825. (*Nuovo Recoglit.*, oct. 1825, p. 765.)

Cet abrégé, imprimé avec soin, doit servir de base à un ou-

vrage plus considérable, entrepris par le même auteur, sur les inscriptions des pierres du musée de Vérone, enrichi par les soins de Scipion Maffei avec les explications que peut fournir l'état de la science.

333. HISTOIRE DE FRANCE, REPRÉSENTÉE PAR DES TABLEAUX SYNOPTIQUES ET PAR 70 GRAV., dédiée aux enfans de France et employée pour leur éducation; par M. COLART, leur instituteur, premier élève de l'abbé Gaultier (1^{re}. livr.); in-8°. oblong de 4 f. $\frac{1}{8}$, plus 21 pl. Paris; 1825; Bouland et comp.

334. HISTOIRE DES FRANÇAIS; par J. C. L. SISMONDE DE SISMONDI; tom. 7 à 9. Paris; 1825; Treuttel et Wurtz. (Suite et fin.)

Le règne de saint Louis offre de belles pages à l'histoire de France; il fut élevé avec soin par la reine Blanche sa mère, dont M. Sismondi trace ainsi le portrait: « Blanche était espagnole et » l'on trouvait en elle les qualités communes à sa nation, les » qualités communes aux grandes âmes; elle était belle, son » cœur était tendre et ardent; la religion le remplissait en partie, mais n'en excluait pas l'amour;... jalouse de son autorité » et des affections de ceux qu'elle aimait, lorsqu'elle maria ses » fils, elle veilla toujours à empêcher que leurs femmes ne » prissent sur eux un ascendant qui aurait nui au sien. D'ailleurs, elle leur avait inspiré une haute idée de sa prudence » et de sa capacité; elle fut aimée d'eux, mais avec crainte, et, » même en les plaçant sur le trône, elle ne les accoutuma point » à cesser d'obéir. »

Blanche gouverna le royaume jusqu'à la majorité du roi son fils et même au delà; son administration fut difficile, pleine d'orages et de troubles qui ne furent pas plus tôt apaisés que saint Louis partit pour conquérir la Terre-Sainte. « Ce roi, dit » M. de Sismondi, joignait à une âme tendre, de la sérénité » dans l'esprit, de la douceur dans le caractère, une foi ardente et aveugle. Il était donc fait pour être proclamé saint, » et pour rendre la sainteté aimable et chère. » Il s'occupait presque sans interruption à réciter des offices, il se levait pour cela jusqu'à trois fois par nuit, il adorait la croix pieds nus, marchait sur ses genoux après l'adoration. Il était si adonné aux pratiques minutieuses de la dévotion, qu'une femme qui plaidait en sa cour, lui dit qu'il n'était bon que pour être roi des frères mineurs, prêcheurs et des clercs; mais, au lieu de

faire éclater le moindre courroux contre cette femme, il répondit en souriant : « Je ne suis pas digne d'être roi ; il eût mieux valu que Dieu eût mis le sceptre entre toute autre main. » Il distribuait d'abondantes aumônes, et empêchait ses serviteurs de repousser les pauvres, qui l'entouraient avec tant d'empressement qu'ils marchaient sur ses pieds et le faisaient tomber quelquefois. Il s'imposait de fréquents jeûnes ; et, pour détruire la saveur des mets, il les détrempeait avec de l'eau ; il s'assujettissait d'ailleurs aux mortifications les plus sévères.

Ce zèle ardent qu'il avait pour la religion lui fit entreprendre la conquête de la Terre-Sainte, malgré les rivalités sanglantes du pape et de l'empereur Frédéric II qui désolaient l'Europe. Il s'embarqua à Aigues-Mortes, séjourna dans l'île de Chypre, et s'empara de Damiette ; mais c'était un roi pénitent et pieux plutôt que guerrier ; au lieu de poursuivre sa conquête, il s'arrêta, et donna à ses ennemis le temps de lui résister, si bien que, lorsqu'il entreprend de marcher vers le Caire, il éprouva d'invincibles obstacles. Lorsque les Sarrasins lançaient sur son armée et ses machines le feu grégeois, les mains tendues vers le ciel, et les larmes aux yeux, il s'écriait : O mon Dieu, sauvez mes gens, sauvez-moi. Ce feu causait néanmoins plus d'effroi qu'il ne faisait de mal. Saint-Louis, dans un grand combat qu'on lui dit être une victoire, perdit une partie de son armée, et l'autre partie fut ravagée par une affreuse contagion.

Saint Louis lui-même fut attaqué de ce mal, et, par surcroît de malheur, il fut fait prisonnier, dans un village d'Égypte, par les infidèles qui n'épargnèrent guère du massacre que le roi et des grands seigneurs dont ils espéraient une forte rançon ; celle du roi fut de quatre cent mille livres. Les barons ayant réussi à escamoter, aux Sarrasins qui comptaient l'argent, une somme de 10 mille livres, le roi, par un sentiment de justice admirable, fit réparer cette supercherie. Le roi, mis en liberté, ne revint en France qu'après un long séjour à Saint-Jean-d'Acre où il éprouva de nouvelles misères.

Les plus beaux temps de son règne furent ceux où il s'occupa de la réforme de la justice dans son royaume. En attaquant les privilèges de la féodalité il se fit aimer du peuple ; il abolit les combats judiciaires, et soumit le droit français au droit romain ; les communes prirent une grande importance

dans l'état ; mais en même temps son amour pour la religion souilla son règne d'injustes persécutions contre les banquiers, les juifs et les hérétiques. Les siècles de barbarie, même sous les meilleurs princes, sont bien malheureux quand ils sont désolés par le fanatisme qu'aucune lumière ne peut adoucir. Saint Louis prend la résolution de remettre le sceptre à son fils aîné, et de se faire moine ; sa famille s'oppose à cette pieuse résolution ; mais on ne put l'empêcher de marcher une seconde fois à la conquête de la Terre-Sainte. Au lieu de faire voile pour l'Égypte, afin de frapper au cœur, comme dans sa première expédition, la puissance des infidèles, il attaque le royaume de Tunis sous prétexte que l'Égypte en tirait de grands secours. Il s'empare de Carthage, en massacre les habitans, et attend de nouveaux secours pour marcher contre Tunis. « La révé-
 » bération du soleil d'Afrique, dit M. Sismondi, qui frappait
 » au mois d'août sur un sable ardent, aveuglait les soldats.
 » Dans toutes les mares, dans tous les canaux, les eaux du
 » bord de la mer infectaient l'air en s'évaporant ; celle qu'on
 » puisait pour boire dans les citernes se remplissait d'insectes
 » rebutans ; le vent du désert apportait des tourbillons de sable
 » qui remplissaient les yeux et la poitrine ; toute nourriture végé-
 » tale manquait, toute la campagne était couverte de cadavres
 » d'hommes et de chevaux abandonnés à la corruption : la peste
 » ne pouvait tarder à se manifester... Le camp offrait l'aspect
 » le plus lugubre, les chevaliers français qui survivaient, n'ayant
 » presque plus la force de porter leurs armes, étaient chaque
 » jour surpris et tués par les Maures jusque dans leurs retran-
 » chemens. La même faiblesse empêchait les chrétiens d'en-
 » lever leurs morts ; mais, pour éviter la puanteur, ils les jet-
 » taient dans un canal ; ses eaux en étaient couvertes, et l'on
 » se demandait s'il n'en serait pas bientôt comblé. »

C'est au milieu de son armée mourante que saint Louis, atteint lui-même de la contagion, après avoir laissé à ses fils des instructions sur la piété et sur l'administration du royaume, expira couché sur la cendre, récitant des prières et les mains croisées sur la poitrine.

Philippe III succéda au trône de saint Louis son père. C'était un prince illétre, au point qu'on le soupçonne de n'avoir pas su lire ; il avait peu de connaissance des affaires ; mais il était d'un naturel bienveillant, et d'ailleurs soumis aux volontés du

clergé. Au moment de la mort de son père, il était malade avec tous les siens sur les rivages empestés de l'ancienne Carthage; il parvint néanmoins, à l'aide des secours que lui amena Charles, roi de Sicile, à faire un traité avantageux avec le roi de Tunis. Mais les Français, accablés d'une suite de revers, finirent par renoncer contre leur vœu à la conquête de la Terre Sainte. On vit alors le successeur de saint Louis revenir à Paris, traverser la Sicile et l'Italie, marchant avec un cortège lugubre, traînant après lui cinq cercueils, ceux de son père, de son épouse, de son enfant, d'un frère et d'un beau-frère.

Quand Philippe III fut arrivé à Paris, et qu'il voulut déposer les ossemens d'une partie de sa famille dans les tombeaux de ses ancêtres, les moines de Saint-Denis, venus en procession au devant de lui, lui fermèrent les portes de l'abbaye, jusqu'à ce que l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris se fussent dépouillés de leurs habits pontificaux. Ils refusaient de reconnaître la juridiction de ces évêques. Ainsi la famille royale fut humiliée par l'insolence de ces moines. Cinq cercueils royaux étaient tout ce qui restait de la déplorable expédition de saint Louis. Les expéditions lointaines ont toujours été fatales à la France.

Philippe III voulut intervenir dans les démêlés des princes en Espagne. Il y perdit sa flotte et son armée. « On vit arriver » Philippe III, dit M. de Sismondi, non plus à cheval, entouré » de guerriers et dans toute la pompe d'un conquérant, comme » il avait passé trois mois et demi auparavant, mais porté en litière, » accablé par la fièvre, entouré de courtisans malades comme » lui, et de soldats découragés; il avait été atteint par la maladie qui moissonnait ses soldats... Il ne pouvait séjourner » ni dans les plaines pestilentielles du Lampourdan, au milieu » des peuples soulevés, ni dans ces montagnes désolées: il » avançait donc languissant, couché sur un brancard, tandis » que la pluie tombait par torrent sur son cortège et sur lui-même; on l'amena ainsi jusqu'à Perpignan, où il expira. »

Philippe le Bel lui succéda. Il se plaisait à faire remarquer la beauté de son visage; il avait dans ses habillemens, dans ses meubles et dans ses équipages la magnificence qui dominait chez ses courtisans; il ne manquait pas d'habileté dans la conduite des affaires; il était circonspect dans ses mœurs, absolu dans ses volontés, extrême dans son orgueil, implacable dans la vea-

geance. Il ménageait si peu le bien de ses sujets , qu'il tarissait même par d'injustes exactions les sources de l'industrie. En ce temps, les arts avaient fait des progrès prodigieux. De riches manufactures de brocard , d'étoffes d'or et de soie , d'étoffes de laine fine existaient dans plusieurs villes d'Italie et de Flandre ; mais la France consommait et ne produisait encore rien. La noblesse et la cour affichaient un luxe insolent , et le peuple était écrasé par la misère.

Les événemens les plus mémorables de son règne sont, le roi d'Angleterre cité devant le parlement de Paris , la dépendance où il mit la cour de Rome , les chrétiens défaits et repoussés de la Terre-Sainte , tous les juifs dépouillés de leurs richesses et chassés des royaumes d'Angleterre et de France, le supplice affreux des Templiers et des amans de ses trois belles-filles.

Clément V mourut, sous ce règne, à Roquemaure; son trésor fut pillé, et il y eut un si grand désordre dans le palais pontifical , que le feu ayant pris au catafalque entouré de cierges, le corps du pontife fut plus qu'à moitié consumé. On reproche à ce pape, dit M. de Sismondi , ses amours avec Brunissenda qui lui présentait des requêtes sur son sein découvert. Cette maîtresse, qui lui coûtait plus que tous les secours à envoyer à la Terre-Sainte , le tint dans la dépendance de la cour de France. Philippe le Bel mourut bientôt après le pape , des suites d'une chute causée par un sanglier qui, dans une chasse, vint se jeter entre les jambes de son cheval.

Sous son successeur, Louis X dit le Hutin , les ministres de Philippe furent persécutés ; une guerre, entreprise contre la Flandre, fut accompagnée d'un désastre remarquable. Sa mort précoce laissa la régence , et ensuite le sceptre , à Philippe de Potiers. Sous ce règne les sorciers , les lépreux , les hérétiques et les juifs essayèrent d'affreuses persécutions. On ne voit point sans frémir les cruautés de ces temps barbares commises par le fanatisme. Cent soixante juifs furent brûlés dans le château de Chinon ; ils s'élançaient en chantant des hymnes dans les flammes. Des mères y jetaient leurs enfans de peur qu'ils ne fussent baptisés. Ces odieuses persécutions s'affaiblirent néanmoins sous le règne de Charles IV, dont la mort mit fin aux descendans mâles de la race des capétiens.

Dans le cours de ce période, dont nous n'avons indiqué que quelques sommités historiques, M. Sismondi, fidèle au

plan qu'il s'est tracé, a eu soin de montrer les institutions qui ont attaqué la féodalité, abaissé la puissance, rivale du trône, de la noblesse, étendu le pouvoir du prince, commencé à affranchir l'homme de la servitude de la glèbe, créé une administration dans les communes, fait participer la nation à la direction des affaires du royaume, et fondé un système plus équitable dans la manière de rendre la justice. Tout cela n'indique-t-il pas dans le caractère de la nation un esprit de liberté qui l'agite et la remue sans cesse? elle ne s'abaisse que pour se relever, et si elle tombe encore dans la servitude, c'est pour éprouver un plus grand besoin de secouer tout joug qui l'opprime et la gêne, elle ne se remue tant que parce qu'elle ne peut souffrir l'esclavage. On éprouve ainsi quelque contentement secret de voir une grande nation se dégager des lambeaux de la féodalité, marcher vers un ordre de choses meilleur, et l'aurore des arts et des lois commencer à poindre sur la France qui, depuis bien des siècles, et à travers bien des malheurs, marche ainsi vers une monarchie constitutionnelle.

A. MÉTRAL.

335. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fondation de la monarchie française, jusqu'au XIII^e. siècle, avec une introduction, des suppléments, des notices et des notes; par M. GUIZOT. tom. XIII et XXIV. (XIII^e. livr.) 2 vol. in-8^o.; ensemble de 50 feuilles 174. Pr., 12 fr. Paris, 1825; Brière.

336. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'avènement d'Henri IV, jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1765, avec des notices sur chaque auteur, et des observations sur chaque ouvrage; par M. PETITOT; 2^e. série. tom. XLI et XLII. 2. vol. in-8^o.; ensemble de 66 fr. Paris; 1824; Foucault.

337. CHRONIQUES NEUSTRIENNES, ou précis de l'histoire de Normandie, ses ducs, ses héros, ses grands hommes, etc. Influence des Normands sur la civilisation...; productions du sol et de l'industrie; commerce... suivi des chants neustriens; par M. Marie Du MESNIL. 1 vol. de 422 p. in-8^o. Prix: 6 fr. 50 c. Paris; 1825; Renard.

Ce serait plutôt le titre de mélanges que de chroniques qu'il faudrait donner à cet ouvrage. On y trouve d'abord un précis

de l'histoire de Normandie, dans lequel l'auteur ne cite guère d'autre source que l'ouvrage suranné de Dumoulin, intitulé *Histoire de Normandie*; ouvrage qui, étant fait par un moderne sans esprit de critique, ne peut pas être considéré comme une source pour l'histoire de cette contrée. M. Dumesnil admire beaucoup Guillaume le Conquérant, et censure sévèrement les historiens modernes qui ont osé taxer de tyrannie, la conduite du conquérant de l'Angleterre. Les révoltes continuelles le forcèrent, observe M. Dumesnil, d'user de sévérité. Mais les Anglo-Saxons se révoltèrent-ils par une autre raison que parce que Guillaume leur enleva leur gouvernement, leur langue, leurs usages, leurs lois, leurs terres? Après l'abrégé de l'histoire du duché, viennent des réflexions sommaires sur les productions et le commerce de la Normandie; c'est ce que l'auteur a intitulé *Coup d'œil statistique*. Il trace un portrait extrêmement avantageux du caractère et des mœurs des Normands, et donne des notes sur les hommes célèbres de la Normandie. Cette partie porte mal à propos le titre de *l'influence des Normands sur les sciences, lettres et arts*; vient ensuite une liste des principaux Normands qui combattirent à la journée d'Hastings sous Guillaume; l'auteur ne dit pas quel document historique a fourni les élémens de cette liste. Le tout est suivi de pièces de vers dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Tous ces mélanges ont sans doute été réunis dans les meilleures intentions; mais il est à regretter qu'ils n'ajoutent rien à ce que l'on savait depuis long-temps sur la Normandie, et qu'ils propagent même des erreurs commises dans un temps où la critique historique était encore dans l'enfance, et qui n'ont été que trop souvent copiées depuis. D-G.

338. ATLAS DE L'HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE par M. DE BARANTE, 1^{re}. et 2^e. livr., in-8^o., chacune de 5 portraits et 2 cartes. Paris; 1825; Ladvoat.

339. FRANZ DER ERSTE, KOENIG VON FRANKREICH. François 1^{er}., roi de France; par Aug. LEBRECHT HERMANN. In-8^o., pp. x et 422. Pr. 2 thlr. Leipzig; 1824; Fleischer. (*Leipz. literat. Zeit.* Déc. 1824, n^o. 319.)

Dans l'introduction, l'auteur donne un aperçu sur le système des états situés au S.-O. de l'Europe; en partant du déclin du 15^e. siècle, jusqu'au commencement du 16^e., l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et la France, se suivent suc-

cessivement. L'auteur s'est principalement attaché à faire ressortir l'état de la guerre, de la civilisation et des sciences.

L'ouvrage est divisé en 3 sections qui renferment 48 chapitres. La 1^{re}. section comprend l'époque depuis 1515 jusqu'à 1525, depuis l'avènement de François I^{er}. jusqu'à la bataille de Pavie; la 2^e., depuis 1525 jusqu'à 1536, époque où les hostilités entre François I^{er}. et Charles-Quint éclatèrent de nouveau; la 3^e. enfin, va depuis 1536 jusqu'à 1547, ou jusqu'à la mort de François I^{er}.

L. D. L.

340. HISTOIRE DE L'HOMME AU MASQUE DE FER, accompagnée des pièces authentiques et de FAC SIMILE; par J. DELORT. In-8°. , 18 f^les. 172; plus un portrait et 3 fac-simile. Pr. 7 fr. Paris; 1825, Delaforest.

341. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte, et pendant l'absence de la Maison de Bourbon, contenant des anecdotes particulières sur les principaux personnages de ce temps; par J. B. SALGUES. 32^e. et 33^e. livr., en un seul cahier. In-8°. de 8 f^les. Paris; 1825; Dentu.

342. MÉMOIRES SECRETS ET INÉDITS POUR SERVIR A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE: sur l'Expédition d'Egypte; par MICHEL de NIÉLO SARGY: sur l'Expédition de Russie; par le comte de BEAUVOLLIER: sur l'Exil et les Infortunes des Princes de la Maison royale; par le vicomte d'H***, aide-de-camp de Louis XVIII: sur les différentes Missions royalistes de M^{me}. la vicomtesse Turpin de Crissé, etc.: recueillis et mis en ordre par M. ALPH. de BEAUCHAMP. 2 vol. in-8°. ensemble de 33 f^les. 172. Pr.: 12 fr. Paris; 1825; Tenon.

343. MON TÉMOIGNAGE SUR LA DÉTENTION DE LOUIS XVI ET DE SA FAMILLE dans la tour du Temple; par M. GORET, ancien membre de la commune du 10 août 1792, 71 pag. in-8°. Paris; 1825; Maurice.

L'auteur de cette brochure déclare qu'il écrit *de visu et auditu*, et en cela son témoignage est d'un grand intérêt pour l'histoire. Ce n'est pas une narration complète de la détention de la Famille royale dans la tour du Temple, mais seulement une série de faits qui se sont passés à certains jours, ceux où M. Goret était de garde au Temple, en sa qualité de membre du conseil

général de la commune de Paris. Il règne dans son récit un ton de vérité naïve, qui captive ordinairement la confiance, et elle ne s'affaiblit pas même quand l'auteur accuse quelques écrivains de mémoires sur cette fatale époque, et Cléry lui-même quelquefois, d'avoir dit ce qu'ils n'avaient ni vu ni entendu, et de s'être exposés à commettre quelques erreurs. On réunira donc la brochure de M. Goret aux innombrables ouvrages que les époques diverses de notre révolution font éclore chaque jour : ce sont des matériaux précieux pour l'histoire qui, plus tard, éclairée par les dépositions de tant de témoins, fera justice pleine et entière aux choses et aux hommes de cette époque mémorable.

345. PRÉCIS HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS DANS LA SOIRÉE DU NEUF THERMIDOR, adressé au ministre de la guerre, le 30 fructidor an X ; par C. A. MÉDA, anc. gendarme, commandant de l'expédition contre la commune de Paris ; avec une notice sur la vie de l'auteur, mort général de brigade et commandant de la Légion d'Honneur, par M. J. J. B***, avocat à la Cour roy. de Paris ; orné du portrait de Méda. In-8°. , 2 flles. 574 ; Paris ; Baudouin.

346. RÉFLEXIONS HISTORIQUES SUR l'ouvrage de M. l'abbé Guillon, de Lyon, ayant pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon, pendant la révolution* ; par M. VALLÈS, anc. commissaire des guerres de l'armée française. In-8°. Prix : 2 fr. 50. Paris ; 1825 ; Maurice.

La part active que l'auteur de ces réflexions a prise aux affaires de Lyon, surtout à l'époque du siège mémorable soutenu par cette ville, lui a fait lire avec empressement l'ouvrage où l'abbé Guillon en retrace les circonstances ; cette lecture lui ayant fait reconnaître quelques erreurs relatives à des faits ou à des personnes, M. Vallès a cru de son devoir de relever ces erreurs, et c'est le but de ses réflexions. Il parle habituellement de ce qu'il a vu, et il est, à cet égard, dans une position plus favorable que l'écrivain dont il rectifie les récits ou les assertions. C'est dire assez que la brochure de M. Vallès est un complément indispensable des mémoires de l'abbé Guillon. A. M.

MÉLANGES.

347. BEYTRÆGE ZUR LITTERATUR-GESCHICHTE. Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire ; par MM. JÆCK et HELLER ; nouv. éd. refondue ; in-8°. , av. 3 pl. Tom. 1. Bamberg ; 1825 ; Kunz.

Contenu : Description des manuscrits dont on a fait usage dans l'édition d'Horace, publiée à Weimar, en 1821. — Mérites littéraires de la ci-devant abbaye des Bénédictins à Bamberg. — Supplément aux *Annales de l'ancienne Littérature allemande*, de Panzer, de 1477—1500. — Esquisse d'une histoire des différentes éditions du *Teuerdank*. — Notice sur une ancienne édition inconnue de l'ouvrage intitulé : *Rechtsstreit mit dem Tode*. — Sur le monument de Conrad Celtis, qui se trouve à Vienne.

348. SUJET DE PRIX CONCERNANT L'HISTOIRE DU JURY, proposé par la Société roy. des sciences, à Copenhague. (Classe historique.)

« Licet institutum judicum juratorum, quos *jury*s vulgò dicunt, nostris præsertim temporibus à pluribus investigatum sit, magis tamen indoles ac præteritum hujus instituti ex principiis nomotheticis disceptatum esse videtur, quàm origo instituti, ejusque efformatio disquisitioni ac crisi historicâ. Sic ex. gr. et nostri ævi scriptores et qui antea hocce argumentum tractaverunt, de origine judicii 12-viralis minimè consentiunt, dum alii ex instituto consacramentalium id derivant, alii contra consacramentales ex 12-virali judicio originem trahere contendunt. Desideratur quoque accurata ex fontibus hausta hujus judicii descriptio, quomodo apud varios modo formatum fuerit ; necnon earum causarum explanatio, quæ, magnâ forsân ex parte, in genio populorum, statu eorum civili, atque in diverso culturæ gradu latentes, illam diversitatem effecerint. Proponit itaque societas hoc thema.

» Monstretur ex monumentis historicis, imprimis ex historiis Islandorum, ex legibus antiquis Scandinaviæ, Daniæ nempè, Norvegiæ ac Sueciæ, nec non ex legibus et institutis Anglorum, quænam fuerit judicum juratorum, quos *jury*s vocant, origo, quænam hujus instituti apud illos populos diversis temporibus

forma atque indoles, et quænam ad varium populorum genium et statum civilem ejus fuerit relatio. (*Dansk Litterat. Tidende*, 1825, n°. 36.)

349. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES. *Séance du 24 nov. 1825.*

M. W. Capon fait lecture d'un mémoire sur les restes de l'ancienne église souterraine d'Edouard le confesseur, située dans l'emplacement de l'abbaye de Westminster ; en voici un extrait.

On trouve ces restes dans des celliers : on remarque, entre autres, les restes du caveau où était déposé le ciboire, et qui, suivant M. Capon, formait le trésor des rois d'Angleterre. Il y a dans ce caveau un autel et une piscine (1) : cette dernière fut réparée il y a quelques années, par l'intervention de M. Capon. Sur la table de l'autel, est une concavité qui probablement contenait l'huile à l'usage du sacre des rois, lors de leur couronnement ; l'autel pourrait bien avoir été consacré dans le temps, comme faisant partie de l'église d'Edouard le confesseur, saint favori de Henri III. M. Capon pense même que certaines parties de l'église appartiennent à une époque antérieure au temps d'Edouard le confesseur, et qu'elles faisaient elles-mêmes partie de l'église bâtie par Édgar, ou probablement de celle qui, avant ce dernier, fut construite par Sebert. Le niveau de cette église souterraine est de 4 pieds 6 pouces au-dessous du niveau actuel de l'église de l'abbaye, lequel est de 2 pieds 4 p. au-dessus de celui des cloîtres. Le niveau de la Cité de Westminster, a été, à différentes époques, exhaussé de 4 à 6 pieds ; celui de King-Street, l'a été d'environ 5 pieds, ainsi qu'on peut en juger par une ancienne maison aujourd'hui occupée par madame Walton. En 1793, on démolit, près des Gardner's Lane, plusieurs maisons dans lesquelles on descendait par 5 ou 6 degrés, et il y a 60 à 70 ans que le niveau de Charing-Cross fut élevé d'environ 5 pieds. A chacune des issues de l'abbaye, on descend plus ou moins en venant de la rue. (*Gentlem. magaz.*, nov. 1825, p. 453.)

(1) Voyez la gravure de ce morceau dans le vol. LXXXIV, p. 9, fig. V, du *Gentleman's Magazine*.

343. TURIN. — LA CLASSE DES SCIENCES MORALES, HISTORIQUES, etc., de l'Acad.roy., dans la séance du 22 décembre 1825, a entendu les lectures suivantes : Discours du comte Napione, touchant les fragmens des livres de *Republica* de Cicéron, publiés par M. Mai ; seconde partie de la préface de l'abbé Peyron, sur les manuscrits grecs du musée royal égyptien ; observations de l'abbé Constant Gazzera, sur l'ouvrage de M. Salt, intitulé : Essai touchant le système phonétique des hiéroglyphes de MM. Young et Champollion jeune, avec l'addition de quelques découvertes au moyen desquelles on peut l'appliquer à la lecture des noms des rois d'Égypte et d'Éthiopie. (*Journ. de Savoie*, 6 janv. 1816, p. 4.)

350. DICTIONNAIRE HISTORIQUE, ou Biographie universelle classique; ouvrage entièrement neuf; par le général BEAUVAIS, et par une Société de gens de lettres; revu et augmenté, pour la partie bibliographique, par M. A. A. BARBIER. 1^{re} liv. (A.-Bog.), in-8°. 18 flles. 172. Paris; 1825; Gosselin.

351. NARRATIO DE LUCIO PRIMO EPISCOPO ROMANO. Programma, quo synodum, etc., indicit D^r. Fréd. MÜNTER; gr. in.4°, 3 feuil. Copenhague; 1823; Schultz.

352. THE LIFE OF CARDINAL WOLSEY. — Vie du cardinal de Wolsey; par G. CAVENDISH, gentilhomme écuyer de S. Em., avec ses autres ouvrages publiés d'après le manuscrit autographe, avec notes et commentaires; par S. W. SINGER. 2 vol. in-8°, avec portrait et pl. Pr. 1 l. 10 s. Londres; 1825; Harding.

353. VIE DE LOUIS DE BERTON DE CRILLON DES BALBES, SURNOMMÉ LE BRAVE CRILLON; suivie de notices historiques et critiques. Paris; 1825; A. Dupont et Roret. 2 vol. in-8°. ; l'un de 420, l'autre, de 432 p. Prix : 12 fr.

Cette vie du brave Crillon, publiée aujourd'hui par M. de FORTIA D'URBAN, est l'ouvrage de l'abbé *Louis Athanase* DE CRILLON, frère du duc du même nom, qui s'illustra en 1782, par la prise de Minorque sur les Anglais. L'auteur, comme on le pense bien, fait un grand éloge de son héros; mais partout il se contente, pour le louer, de peindre sa brillante valeur et son noble caractère. Le style, simple et correct, ne manque pas de vivacité dans quelques parties de la narration, et s'élève même souvent, sans jamais redescendre au-dessous du sujet. (*Revue encyclop.*, décemb. 1825, p. 886.)

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE NUMÉRO.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

Libri coronæ legis. M. Kosegarten. Philosoph. Turonensis. M. Gley.	161
Essai sur le Pali de Burnouf et Lassen. Rapport.	162
Opuscules archéographiques. M. Ausonioli.	164
La Parménide, la fable de Prométhée, l'apol. de Socrate, de Platon.	172
Glossarium eroticum. M. Pierrugues. Bentleii notæ in Horatium.	173
Martialis épigr. Runkenii in Terentium dictata. — Ovidius. M. Richter.	174
Stattius. Val. Flaccus. — Lactantius de Phœnice. M. Martini.	175
Le livre des prodiges de J. Obsequens. — Sent. de D. Caton. M. Verger.	177
Grammatica tedesca. M. Recalcati. — Metaphrazeis. M. Goeller.	178
Observation sur l'orthographe danoise. M. Rask.	179
Dic. della lingua castellana. M. Nunez de Taboada. — Le débat de de deux damoiselles.	181

Mythologie.

Exposé de quelq. articl. de la théogonie des Brahmes. L'abbé Dubois.	183
Recherches historiques sur l'aigle. M. Farcy.	185

Archæologie, numismatique.

Antiquités javanaises.	187
Antiquités de la Nubie. M. Gau. Sarcoph. égyptien. Catac. de Naples.	188
Antiquités de Zara. (Dalmatie autrichienne).	189
Monumens romains à Riegel — Monumenti sepolcrali di Bologna.	191
Notice sur les anciennes voies romaines de la Gironde. M. Jouaunet.	191
Vestiges des thermes de Bayeux. M. Sarville.	193
Ville antique de Mandeuire. M. Marnotte.	194
Dissertation sur Samarobriva. M. Mangon de la Lande.	195
Corpus inscriptionum græcarum. M. Boeck.	196
Médailles romaines trouvées à Dombresson.	197
Monnaies cufiques en Suède. Cathédrale de Wladimir.	198
Monumens des Pays-Bas. — Château de Montorio. M. Orti.	200
Cathédrale de Bourges. M. Romelot. — Pierres peintes en Hollande.	201
Maison habitée par Boccace à Certaldo. M. Rossellini.	203

Histoire.

Résumé de l'Histoire des Juifs anciens. M. L. Halevi.	205
Martyre des Pères du Sinai. Ammonius.	208
Annali musulmani. M. Rampoldi.	209
Passage des Alpes par Annibal. M. Whitaker.	211
Manuel de l'histoire du moyen âge. M. Desmichels. Le mysticisme du moyen âge. M. Schmid.	212
Hist. des Croisades. M. Mills. Croisade de Frédéric II. M. Reinaud.	213
Procès pour sorcellerie. M. Nyerup. Écrivain oriental sur les Russes. M. Tergoukaisof.	219
Examen critique de l'hist. de Russie de Karamsin. M. Lélevel.	220
Histoire de Pologne. M. Ligarti. Les Italiens en Pologne. M. Ciampi.	223
Hist. des dern. révol. de Holl. L'union de Bruxel. en 1557. M. de Jonge.	226
Histoire des Français. M. Sismonde de Sismondi.	228
Chroniques neustriennes. M. du Mesnil.	233
Histoire de l'Homme au masque de fer. M. Delort. Témoignage sur la détention de Louis XVI. M. Goret.	235

Mélanges.

Prix pour l'histoire du Jury. Société royale de Copenhague.	237
Dictionnaire historique. M. Beauvais. Vie de Crillon.	239

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N^o. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

354. BIBLE TRIGLOTTE. M. Aucher-Eloy, imprimeur-libraire à Blois, qui a entrepris une édition triglotte de la Bible, en publiera bientôt la première livraison, et il y en aura des exemplaires de diverses sortes, savoir : 1°. en hébreu, grec et latin; 2°. en hébreu seul; 3°. en grec et latin; 4°. en grec seul; 5°. en latin seul. Cette disposition a permis de réduire les prix, et l'édition triglotte, qui avait été annoncée au prix de 250 fr., ne coûtera plus que 120 fr.

L'édition en hébreu, grec et latin, formera 4 vol. in-8°. distribués en quarante livraisons, chacune du prix de 3 fr. — En hébreu seul, sans le Nouveau Testament, 2 vol. in-8°. en 30 livr., à 1 fr. — En hébreu seul, avec le Nouveau Testament grec et latin, 3 vol. in-8°. en 50 livr., à 1 fr. — En grec et latin, 2 vol. in-8°. en 30 livr., à 1 fr. 50 c. — En grec seul, 1 vol. in-8°. à 1 fr. la livr. — En latin seul, 1 vol. in-8°, en 20 livr., à 1 fr.

355. ESQUISSE GÉNÉRALE DE LA LITTÉRATURE DES HINDOUS; n° 1. Littérature sacrée. (*Oriental Herald*; juin 1825; p. 559.)

La littérature indienne peut être divisée en trois parties : 1°. littérature sacrée; 2°. belles-lettres, comprenant les ouvrages de poésie et d'imagination; 3°. littérature scientifique. Nous nous bornerons à citer les principaux ouvrages composés

en samskrit, sans entrer en discussion ni sur leur mérite intrinsèque, ni sur leur antiquité.

Les ouvrages les plus renommés parmi les Hindous, tant par leur ancienneté que par leur contenu, sont les *Vedas*. Dans le précis que nous en donnerons, nous suivrons M. Colebrooke (vol. VIII des *Recherches asiatiques*) avec toute la confiance que son autorité doit nous inspirer.

Les noms des quatre *Vedas* sont le *Rich*, le *Yajush*, le *Saman* et l'*Atharvan*; ce dernier paraît être postérieur aux autres. On dit qu'ils ont été rédigés dans la forme où ils sont, par *Duá-páyana*, qui pour cette raison est nommé *Vyása*, ou rédacteur des *Vedas*. Le calendrier qui s'y trouve joint paraît avoir été dressé dans le 14^e. siècle avant l'ère chrétienne : c'est probablement l'âge où *Vyása* vécut. On ne peut douter que certaines parties de ces livres n'aient été composées avant lui, et d'autres après lui; néanmoins l'authenticité de l'ensemble de cette vaste collection ne peut être contestée. Ces livres ne sont pas l'ouvrage d'un seul homme.

Chaque *Veda* contient deux parties principales: la première appelée *Mantras* ou hymnes, prières et invocations, et l'autre partie *Bráhmána* ou théologie. A cette dernière sont joints les *Upanishads* ou traités sur différens points de la théologie indienne. Ces derniers traités ont été traduits en latin d'après une version persane du samskrit, par M. Anquetil du Perron. Pour caractériser son ouvrage, il suffira de dire que l'original samskrit est obscur, le persan plus obscur encore, et le latin inintelligible. C'est cependant sur cette mauvaise traduction que la plupart des opinions sur la religion des Hindous ont été fondées.

On peut trouver dans les *Vedas* des faits relatifs à l'ancienne géographie du pays, et quelques traditions historiques sous un voile poétique et mythologique. La religion enseignée dans ces ouvrages est le polythéisme qui admet cependant une âme suprême et universelle, à laquelle l'adoration des trois divinités élémentaires doit se réduire. Le passage suivant, cité par M. Colebrooke, est entre autres très-curieux et intéressant: « Il n'y a que trois divinités dont les demeures sont la terre, la région intermédiaire et le ciel, c'est-à-dire le feu, l'air et le soleil. D'autres divinités, appartenant à ces différentes régions, ne sont que des parties de ces trois dieux, différemment nommées

et décrites à raison de leurs différentes fonctions ; mais , en réalité , il n'y a qu'une grande divinité , la grande âme (*māhan ātma*). La véritable doctrine de tous les écrits indiens , observe l'auteur cité , est l'unité de la divinité dans laquelle l'univers est compris , et le polythéisme apparent représente comme des dieux les élémens, les étoiles et les planètes. Les trois principales manifestations de la divinité , les personnifications de ses autres attributs et puissances, ainsi que la plupart des autres divinités de la mythologie indienne , sont bien mentionnées , ou au moins indiquées dans les Vedas ; mais le culte des héros déifiés ne forme aucune partie de ce système , et les incarnations des divinités ne sont énoncées nulle part dans le texte que j'ai vu jusqu'à présent , quoique les commentateurs en parlent quelquefois. »

L'étude des Vedas est d'un grand intérêt pour le philologue en général. Le style en est coupé , obscur et d'une certaine aspérité antique ; le dialecte en est d'autant plus digne d'attention , que le samskrit classique de tous les écrits postérieurs en est dérivé.

Différens systèmes de philosophie ont été fondés sur ces livres qui fournissent des passages à chacun des auteurs à l'appui de ses opinions. Pour bien connaître les Vedas , il faut faire une étude approfondie , 1^o. des règles grammaticales pour l'intelligence de l'ancien dialecte ; 2^o. de commentaires multipliés presque à l'infini ; et 3^o. de plusieurs traités sur les rites et les cérémonies religieuses.

L'*Oriental Herald* fait ici mention d'une fraude littéraire dont M. Ellis a parlé dans le quatorzième volume des *Recherches asiatiques*. Voici le sujet de la question : Voltaire reçut, en 1761, une traduction française , attribuée à un brame , d'un des quatre faux Vedas , appelé *Ezour Vedam*, corruption de *Yádjam Vedam*. Il la donna à la Bibliothèque royale de Paris, et le savant baron de Saint-Croix la publia avec une préface. On a prétendu, il y a peu d'années, que l'auteur de cet ouvrage était un missionnaire catholique, probablement le père *Robertus de Nobilis*. La principale raison de cette supposition est que la doctrine de cet écrit s'accorde en beaucoup d'endroits avec celles de l'Évangile ; raison qui , par elle-même , ne doit paraître d'aucun poids quand on considère que d'autres ouvrages samskrits certainement authentiques , dont nous avons la traduction , contien-

nent des principes tout aussi conformes au christianisme que le prétendu *Ezour Vedam*. M. Ellis ne paraît avoir rien démontré, dans l'article des *Recherches asiatiques* ci-dessus mentionné, si non que ce qui reste de cet écrit en question dans la Bibliothèque des missionnaires de Pondichéry, est d'un homme qui citait et rendait imparfaitement le texte samskrit.

On place, comme autorité sacrée, après les *Vedas*, les *Instituts de Menou*, ouvrage qui a été traduit par le chevalier William Jones en anglais. Cet ouvrage étant généralement connu en Europe, il nous suffira de dire qu'il est sans doute d'une date plus récente que les *Vedas*; le traducteur la fixe, dans sa préface, à l'an 1280 avant notre ère, ou 300 ans après la composition du *Yadjour Veda*.

On place ensuite les *Pouranas*: c'est ainsi qu'on appelle les collections d'une mythologie systématique faite par les prêtres, et différemment modifiées selon le temps, les provinces et les sectes pour lesquelles elles ont été destinées. Le chev. W. Jones en fixe la date à l'an 980 avant Jésus-Christ.

Il ne faut pas confondre avec les *Pouranas* les deux poèmes, le *Ramayana* et le *Mahâbharata*, qui contiennent des traditions poétiques de faits historiques, et sont d'une plus grande antiquité que les *Pouranas*.

Le *Ramayana*, qui a pour objet la naissance, les expéditions et les exploits de Rama, consiste en 7 livres et au moins en 27,000 distiques (shlokas). Nous citerons ici, d'après l'*Oriental Herald*, les paroles de M. A. G. Schlegel sur ce poème: « L'unité de l'action, une teinte en même temps héroïque et patriarcale, l'abondance et la variété de fictions merveilleuses, de descriptions pittoresques de fleuves, de montagnes et de forêts, en un mot, de toute la nature végétale et animale de l'Inde; des situations fortes et pathétiques, une grande élévation et une extrême délicatesse dans les sentimens des héros et des principaux personnages, répandent un charme unique sur ce poème pour des lecteurs qui savent se transporter en idée dans une sphère morale, intellectuelle et physique, toute différente de la nôtre. Nous attendons avec impatience l'édition du texte original avec une traduction latine que l'illustre philologue allemand a promise. L'auteur supposé du *Ramayana* est *Valmik*, probablement, comme le conjecture M. Frédéric

Schlegel, un personnage mythique comme *Menou*, et comme *Vyâsa*.

C'est à ce dernier qu'on attribue le poème de *Mahabharata* en 60,000 distiques; M. Wilkins, si justement célèbre par son érudition samskrite, lui a donné une antiquité de 5,000 ans, ce qui le porterait à l'an 5175 avant Jésus-Christ. *L'Oriental Herald* croit que la disposition du poème tel que nous l'avons est postérieure au temps d'Alexandre-le Grand, non pas toutefois parce que ce monarque y est nommé, comme il a été à tort allégué, mais parce qu'on y trouve une connaissance plus intime des peuples à l'occident du fleuve Indus que dans les autres ouvrages ci-dessus mentionnés. En effet, le pays le plus occidental désigné dans le *Ramayana* est celui des *Bahlikas* ou *Balkh* dans la *Transoxienne*; dans le *Mahabharata*, les Persans sont distinctement décrits. Ce poème est connu par les traductions de plusieurs épisodes qu'on en a publiés en France, en Angleterre et en Allemagne. Nous ne citerons que celles qui sont accompagnées du texte samskrit : comme le *Bhagavad-gita* de M. A. G. Schlegel; le *Nala*, et l'*Ardschuna* du professeur Bopp, ouvrages qui ont été justement appréciés par le monde savant.

On a souvent, et avec raison, reproché à la littérature indienne le manque presque total de vérité historique; mais doit-on la chercher dans des écrits composés pour tout autre objet? Nous ne saurions dire ce que contenaient les ouvrages perdus des anciens Égyptiens et Babyloniens; mais, à en juger par le peu qui nous en est parvenu, ils n'étaient pas préférables à cet égard aux longs poèmes épiques des Hindous. Les faits réellement historiques qui se trouvent dans les ouvrages d'Homère et d'Hésiode ne sont qu'en très-petit nombre; devons-nous être plus exigeans envers les anciens auteurs indiens?

Ce précis suffira pour donner une idée du genre de la littérature sacrée des Hindous.

T.

356. SACONTALA, ou l'Anneau fatal, drame indien, en 7 actes, imprimé pour la 1^{re}. fois en France, en caractères samskrits, d'après les meilleurs textes, suivi d'une version française, et de notes explicatives; par M. DE CHÉZY. — L'ouvrage paraîtra en un volume. in-40., grand raisin vélin, à Paris, chez Dondey-Dupré, vers la fin de l'année 1826.

357. MENG-TSEU VEL MENCUM inter sinenses philosophos, ingenio, doctrinâ, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latinâ interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensitâ, instruxit, et perpetuo commentario, e sinicis deprompto, illustravit Stanislaus JULIEN (societ. asiaticæ et comitis de Lasteyrie impensis); partis prioris continuatio; in-8°. , 98 et 57 pl. de texte lithog. Paris, 1826.

Cette deuxième partie de l'ouvrage de M. Stan. Julien, l'emporte autant sur la première (1), par l'exactitude concise de la version, que celle-ci l'emporte sur la paraphrase du P. Noël. Son travail a atteint un tel degré de perfection à cet égard, que je crois qu'il lui sera impossible de le perfectionner davantage, dans les deux livraisons qui restent à paraître. Le style de Mencius est extrêmement serré, c'était donc une difficulté de plus à vaincre pour en donner une bonne traduction littérale. M. Julien a surmonté cet obstacle, et chaque mot chinois est rendu, avec un rare bonheur, par un mot latin; jamais on n'aurait atteint ce but, si l'on avait voulu faire usage du français. La traduction littérale de Mencius, faite dans notre langue, aurait été inintelligible, ou bien elle se serait écartée du vrai sens de l'original; le génie de la langue, le style si énergique du philosophe chinois auraient disparu sous le luxe fastueux de nos périphrases, et dès lors le but que l'on s'était proposé, de faire de la traduction de M. Julien, un ouvrage classique, était tout-à-fait manqué.

C. LANDRESSE.

358. NOTICE SUR DJAMY ET SON BÉHARISTAN, par M. GRANGERET DE LAGRANGE. (*Journal asiatique*, mai 1825, p. 257.)

Djâmy, poète persan du 15^e. siècle, est connu des gens de lettres, par la belle traduction que M. de Chézy, membre de l'Institut, et l'un des hommes de lettres les plus versés dans les langues de l'Asie, a donnée, il y a dix-huit ans, du poème charmant de Medjnoun et Leïla. M. G. de Lagrange a inséré dans le *Journal asiatique* un article intéressant sur Djâmy et son livre, qui a pour titre, *Béhâristân*, c'est-à-dire, *le séjour du printemps*. Il nous apprend que Djâmy est un des écrivains les plus féconds et les plus spirituels de la Perse, que ses connais-

(1) Voy. le Bulletin de janvier 1825, n.º. 4, pour cette 1^{re}. partie.

sances étaient très-variées, et que le nombre de ses ouvrages se monte à peu près à cinquante. On distingue entre autre le poème de *Yousouf et Zuleïkha*, traduit, il n'y a pas long-temps, en vers allemands, par M. Rosenzweig, le poème de *Medjnoun et Leïla*, et le *Béhâristân*, ouvrage divisé en huit chapitres, et mêlé de prose et de vers. Des anecdotes qui peignent les mœurs, des apologues ingénieux, des réponses plaisantes, des maximes et des préceptes pleins de sens, voilà ce qui fait la matière du *Béhâristân*. Dans le 7^e. chapitre de son livre, Djâmy passe en revue quelques poètes persans. L'auteur de l'article observe que le *Béhâristân* est écrit avec concision, qu'on n'y voit point de détails minutieux, et que le poète a pris pour modèle le *Gulistân* de Sady.

« Ces deux écrivains, dit M. G. de Lagrange, ont un semblable but, même noblesse dans les sentimens, même amour de la justice, même zèle pour la religion, même goût pour la vertu. Mais Djâmy a moins d'élévation et d'enthousiasme, moins de pensées, moins de profondeur que Sady; la palme du génie appartient sans contredit au philosophe de Chirâz. Celui-ci a des pages vraiment admirables. Soit qu'il prescrive à l'homme ses devoirs dans une prose harmonieuse et cadencée, ou que, saisi d'un saint transport, la lyre de David à la main, il monte jusqu'au trône de l'Éternel, et célèbre en vers majestueux ses grandeurs et ses bontés infinies, il offre des traits qui feraient honneur aux philosophes et aux poètes de l'Europe les plus renommés par leurs lumières et leurs talens. »

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le poète Djâmy, et sur le *Béhâristân*, l'auteur de l'article offre la traduction de quelques morceaux de cet ouvrage. On y remarque des traits originaux et une saine philosophie; il en est deux qui se distinguent par la grâce et la délicatesse. Ces extraits du *Béhâristân* font désirer vivement que cette production soit publiée en entier avec une version littérale. Un pareil livre tiendrait une place honorable dans la bibliothèque des orientalistes, et il contribuerait sans doute, avec le *Gulistân*, à inspirer à quelques personnes le désir d'étudier l'une des plus belles langues de l'Asie.

359 SUR LES DÉCOUVERTES ANNONCÉES PAR M. PRICE, RELATIVEMENT AUX INSCRIPTIONS DES RUINES DE PERSÉPOLIS. (*Oriental Herald*; sept. 1825, p. 544.)

M. Price, attaché à l'ambassade anglaise de sir Gore Ouseley en Perse, profita de son séjour à Shiraz, en 1811, pour prendre des renseignemens sur les inscriptions des ruines de Persépolis, croyant que, si on pouvait déchiffrer ces inscriptions, on trouverait qu'elles sont dans la même langue que celle que les Guèbres parlent encore aujourd'hui. Après bien des recherches, M. Price vit un ancien manuscrit en caractères singuliers dont quelques combinaisons ressemblaient à celles de lettres à pointes de flèche (« arrowheaded characters »), connues sous le nom d'écriture cunéiforme, ou écriture à clous; ne pouvant pas acquérir ce manuscrit, il en copia quelques parties qui paraissaient contenir des lettres à l'opposite desquelles se trouvaient des caractères d'une autre espèce; mais, ne pouvant pas les déchiffrer, il les mit de côté. Après plusieurs années, lorsqu'il entreprit sa *Dissertation sur les antiquités de Persépolis*, et qu'il s'adonna à l'étude de la langue Pehlvi, il découvrit avec surprise, qu'une partie de ces caractères singuliers, ci-dessus mentionnés, étaient des caractères alphabétiques et des mots de la langue Pehlvi, explicatifs des symboles opposés. Induit par cette découverte à étendre ses comparaisons, il parvint à distinguer trois alphabets et à reconnaître une sorte de clef d'une série de signes qui se trouvent souvent parmi des mots alphabétiques. Sa *Dissertation* sert de suite au *Journal de l'ambassade britannique en Perse, orné d'un grand nombre de vues dessinées dans l'Inde et dans la Perse*. (Vol. I., fol. pp. XVIII et 28, gravures XVII. 1825.)

L'Oriental Herald blâme dans M. Price l'assertion, que jusqu'à présent il n'a point existé de clef connue aux Européens pour le déchiffrement des inscriptions de Persépolis; ce qui doit surprendre avec raison, ajoute le journal, tous ceux qui connaissent les travaux et les succès du prof. Grotefend à cet égard. M. Price, cependant, n'en fait pas la moindre mention. Il paraît que les alphabets qu'il donne lui-même ne servent pas du tout à déchiffrer les inscriptions, et que la véritable clef est encore gardée dans la possession de l'auteur. Peut-être paraîtra-t-elle dans le 2^e volume de son ouvrage.

« Plusieurs de ces inscriptions, observe M. Price, paraissent » avoir été mises à Persépolis dans le temps de *Feridoun*, et je » crois que la plupart, sinon toutes, y ont été faites par ce roi » et par ses trois frères. » La première mention qu'on a faite de ces trois frères appartient à l'auteur : selon lui, *Feridoun* est fils de *Jemshid*, et non d'*Abtien* ; il est aussi frère de *Zohah* qui a, pour ainsi dire, une triple existence sous trois noms différens, que M. Price prétend avoir lus parmi les inscriptions de Persépolis ; il y ajoute même un quatrième nom.

Il présente sept inscriptions, dont trois sont les mêmes, quant à leur contenu, et ne diffèrent que par leur langage et par leurs caractères. L'auteur n'en dit rien. Deux autres inscriptions ont été copiées de l'ouvrage de Le Bruyn, et deux par M. Price sur le lieu même. L'interprétation que ce dernier en donne est sévèrement attaquée par l'*Oriental Herald*. Sir Gore Ouseley a transporté en Angleterre une partie d'un des monumens dont il est question, et l'a donnée au musée britannique de Londres, où on peut voir, dans la galerie des antiquités, cet échantillon intéressant d'inscription persépolitaine, que l'*Oriental Herald* croit être le seul parvenu jusqu'à présent en Europe. Le chevalier Robert Kerr Porter examina les ruines de Persépolis en 1818, et en publia une description détaillée avec de belles gravures. Il faut l'avoir consultée, ainsi que les ouvrages plus anciens de Le Bruyn et de Niebuhr, pour pouvoir apprécier la critique sévère que l'*Oriental Herald* fait de la dissertation de M. Price. T.

560. *CHRESTOMATHIE ARABE.* — Le professeur BOKDYREW vient de publier à Moscou, une chrestomathie arabe, la première qui ait été imprimée et publiée en Russie. Elle a 80 pages, et renferme : 1^o. des sentences arabes ; 2^o. des fragmens historiques tirés de la chrestomathie de M. de Sacy ; 3^o. des fables tirées des livres *Kalila* et *Dimna* ; 4^o. quelques petites poésies tirées de l'*Anthologie* de Humbert. Le titre et l'avant-propos sont en russe. Le texte est lithographié, faute de caractères arabes dans l'imprimerie de l'université de Moscou. M. HENRI, professeur à l'université de Dorpat, est en ce moment occupé à faire imprimer à Pétersbourg une chrestomathie arabe, qui sera sans doute beaucoup moins coûteuse. (*Archiv für Geschichte, Statist. Liter. und Kunst*, 1825 ; nov., p. 785.)

361. BAKI'S DES GROESZTEN TÜRKISCHEN LYRIKERS DIVAN; Divan de Baki, etc.; traduit pour la première fois en allemand, par M. J. DE HAMMER; in-8°. L et 142 pages. Vienne, 1825.

Ceux qui ne connaissent les Turcs que par quelques articles passionnés, les considèrent comme des barbares; les voyageurs, au contraire, qui ont séjourné dans leur pays, et les amateurs de leur langue, qui ont pu lire leurs auteurs, en ont une toute autre idée. De tous les peuples de l'Orient, le Turc est celui qui aime le plus les études sérieuses, les sciences utiles. Il méprise généralement les vaines frivolités, qui ont occupé les autres peuples musulmans. Il met l'érudit historien, l'habile jurisconsulte, le profond mathématicien, bien au-dessus du poète médiocre, qui a le faible talent de savoir aliguer des mots et chercher des rimes dans un dictionnaire (1). Aussi parmi les livres turcs imprimés à Constantinople, on ne trouve pas un seul poème, un seul roman; mais de fidèles annales, des écrits scientifiques. Par la même raison, les Ottomans ont traduit les ouvrages arabes de cette nature, et ont dédaigné les poètes, même les plus illustres: ainsi ils peuvent lire dans leur idiome le Montesquieu de l'Orient, Ibn Khaledoun, tandis que Moténabbi n'est connu chez eux que des savans qui se sont livrés à l'étude de la langue de Mahomet. Il ne faudrait pas croire cependant que les Turcs ont négligé l'art des vers: comme tous les peuples musulmans, ils possèdent, dans les divers genres usités chez eux, un grand nombre de poésies, dont plusieurs seraient dignes de passer dans nos langues d'Europe. Cependant on n'en avait traduit jusqu'ici que quelques courts fragmens. M. de Hammer, qui avait déjà enrichi la littérature allemande de productions remarquables de l'Asie, a voulu faire aussi connaître à ses compatriotes les œuvres du plus estimé des lyriques turcs *Abd-ulbaki* (serviteur de l'Eternel) ou simplement Baki, le seul poète ottoman, selon M. de Hammer, qui méritât d'être traduit en entier dans une langue d'Europe.

Dans sa préface, M. de Hammer dit, entr'autres choses, qu'après avoir traduit Hafiz et Moténabbi, il lui restait encore à donner aux Allemands la traduction de Baki, enfin de rendre

(1) Les Orientaux suivent dans les lexiques l'ordre alphabétique de la dernière lettre des mots, ce qui leur permet de s'en servir en même temps comme de dictionnaires de rimes.

complète l'alliance des trois souverains poétiques des trois principales langues musulmanes, lesquels ont été reconnus par leurs concitoyens comme les princes, les rajahs, et les empereurs de la Perse, et les *Khans* et *Khacans* de la poésie de leurs nations.

Puis vient la traduction de neuf différentes biographies de Baki écrites par des auteurs turcs. Il suffira d'en extraire ce qui suit : *Abd-ulbaki* naquit à Constantinople en 933 (1526) et mourut en 1008 (1599). Il était fils d'un *muezzin* de la mosquée de Mohammed. Dans sa jeunesse il fut d'abord sellier ; mais ses dispositions pour la poésie ne tardèrent pas à se développer prodigieusement, et bientôt, protégé par des gens de mérite, il put se livrer entièrement à son goût. Il fut ensuite nommé professeur dans le collège de Mourad pacha, à Constantinople, puis chef de celui de Sélivrée, enfin *Caziasker* de Romélie. Soliman le Grand sut distinguer son mérite et le protégea singulièrement. Ses successeurs, Selim II, Mourad III et Mohammed III, le comblèrent aussi de leurs faveurs.

Les œuvres de Baki se composent de 14 casidah, sorte de chant héroïque, de 204 gazelles ou odes érotiques, et de quelques vers détachés. M. de Hammer a traduit ces différens morceaux en vers allemands ; mais souvent inintelligibles pour le lecteur peu accoutumé aux figures orientales. C'est surtout dans le premier genre que Baki a excellé. Sa casidah sur la mort du grand Soliman est, dit-on, la plus belle que possède la littérature turque. Les gazelles sont rangées selon l'ordre alphabétique de leurs rimes, ainsi les pièces dont les rimes se terminent par *a* forment la 1^{re} section, celles qui se terminent par *b*, la 2^e. et ainsi de suite. La série des différentes pièces de vers dont les rimes se terminent alternativement par les lettres de l'alphabet arabe, est ce que les Musulmans nomment spécialement *Divan*. Leurs poètes aspirent tous à l'honneur d'écrire une composition de ce genre. Là, leur imagination prend un libre essor, elle n'est retenue par aucun sujet déterminé. La tendre gazelle (qui a donné son nom à ce genre de poésie), le rossignol et la rose, tous les êtres de la nature, images de Dieu ou de l'homme, viennent apparaître dans ces chants en brillantes allégories. Une courte gazelle de Baki suffira pour faire connaître ce genre au lecteur.

« Le tendre rossignol gémit auprès de la rose dans les jardins

émaillés de fleurs. Voici le printemps, saison du plaisir : Va-t'y livrer dans la campagne, où la nature déploie tous ses charmes. Fais disparaître dans ton cœur les brèches de la haine, comme sous la main d'un aiguiseur habile l'acier ébréché reprend son fil tranchant. L'air des champs est pur comme la conscience de l'homme de bien. Les fleurs qui y sont éparses en forment le plus bel ornement : elles ressemblent aux étoiles brillantes qui parent la voûte des cieux. Viens, ouvrons notre cœur à la félicité, le bonheur nous attend dans ces coteaux pittoresques.»

G. T.

362. GRAMMAIRE GÉORGIENNE, suivie d'un vocabulaire géorgien-français et français-géorgien ; par M. S. KLAPROTH. 1 vol. in-8°. (sous presse) ; Paris ; Dondey-Dupré.

363. METHODISCHE ANWEISUNG, etc., ou Instruction méthodique pour apprendre facilement les verbes grecs ; par ALTENBOURG. In-8°. de 150 p. Prix, 20 gr. Hildburghausen ; 1823 ; Kesselring. (*Jena allg. Liter. Zeitung*, 1825 ; juillet, n°. 129, p. 65.)

La gazette littéraire de Jéna termine son article de la manière suivante : « Nous conseillons à l'auteur de cette *Instruction méthodique* d'étudier le génie de la langue grecque avant d'offrir au public un travail de cette nature. » Ce peu de mots nous dispensent de reproduire le grand nombre de fautes qui viennent à l'appui de la critique.

L.

364. FRANCISCI VIGERI ROTOMAGENSIS DE PRÆCIPUIS GRÆCÆ DITIONIS IDIOTISMIS LIBER ; cum animadversionibus Henrici Hoogeveeni, Joannis C. Zeunii et Godofredi Hermanni. Editio auctior et emendatior. Gr. in-8°. , xxxii et 1010 pages. Prix, 3 thlr. Leipzig ; 1822 ; Hahn. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*, 1825, févr., p. 198.)

Cette 3^e. édition diffère fort peu de la précédente. On y trouve toutefois çà et là quelques légères corrections, et de petites additions qui peuvent justifier les mots d'*editio auctior et emendatior*. L'ouvrage de François Vigier offrait dans son temps un travail très-utile, et méritait alors toute l'attention qu'il s'était acquise ; mais aujourd'hui que l'étude de la littérature grecque a obtenu une plus grande extension fondée sur d'autres principes, il ne répond que très-imparfaitement à son but, soit

sous le rapport de la disposition des matières, soit sous celui de l'exécution partielle. L. D. L.

365. DISCORSO, etc. Discours sur le mot ἀπρύγετος, donné à la mer pour épithète par Homère; par M. Mathieu ANGELELLI. (*Nuova collez. d'opuscoli letter.* Bologne, 1824. In-4°, p. 104.)

Le mot ἀπρύγετος se trouve souvent dans Homère comme épithète de la mer. Ses traducteurs l'ont rendu ordinairement par l'idée *improductive*, et quelques-uns plus difficiles par ces mots : *qui n'a ni limites ni fond*. M. Angelelli n'adopte ni l'une ni l'autre de ces deux versions, et leur préfère l'idée *calamiteuse, funeste*; il croit qu'elle tient au désir des sages de la Grèce, de détourner les peuples de la pratique de la mer pour les attacher à la culture. Le critique italien trouve chez plusieurs auteurs une idée analogue dans tous les passages où ils vantent les travaux rustiques et la culture de la terre. Caton a dit que lorsque les sages de Rome voulaient honorer un citoyen, ils le désignaient comme un bon cultiyateur des champs. M. Angelelli n'appelle pas à son secours l'étymologie du mot qu'il explique, et ce moyen, puissant en critique, quoique sujet à de grands abus en de faibles mains, n'est pas à dédaigner dans une discussion telle que celle qui est le sujet de cet article.

C. F.

366. DÉNOMINATIONS GRECQUES TRÈS-ANCIENNES de beaucoup de lieux situés entre la rivière Sarno et le promontoire Ateneo, en Campanie; expliquées par Onfroi GARGIULO. (*Memor. della reg. acad. Ercolan. di Archeolog.*, vol. 1, p. 313.)

Les noms originairement grecs d'un grand nombre de lieux de la Campanie, surtout entre le Sarno et le cap Athénée, fournissent une preuve de plus des établissemens grecs qui ont existé dans cette partie du royaume actuel de Naples. Nous citerons quelques exemples de la liste dressée par M. Gargiulo : Καναχηδης ποταμος, aujourd'hui le *Canatello*; ταυρος όρος, *monte Toro*; σκυταλος ακρα, *Punta di Scutalo*; καροχθος, *Carotto*; κρημμενα, *Cermenna*; Ξρησγη έλλα ou dans le dialecte dorique Ξρασκαελλα, *Trasaella*. A ce sujet, M. Gargiulo fait la remarque que les Tarentins, dans leur langage corrompu, restent encore fidèles au dorisme, tandis qu'à Naples le dialecte attique paraît toujours avoir prévalu. D-g.

367. WÖRTERBUCH ZU HOMER'S ODYSSEE, etc. Dictionnaire servant à la lecture de l'Odyssée d'Homère, à l'usage des commençans. In-8°. vi et 229 pag. Prix, 18 gr. Kœnigsberg, 1822; Unzer. — WÖRTERBUCH ZU HOMER'S ILIAS, etc. Dictionnaire servant à la lecture de l'Iliade d'Homère; par le D. LÜNEMANN. In-8°. de 354 pages. Prix, 1 thlr. Kœnigsberg; 1824; Unzer. (*Leipz. Lit. Zeitung*, 1825; juillet, p. 1274.)

Ces deux dictionnaires sont très-bien disposés, et conséquemment parfaitement propres à répondre au but auquel ils sont destinés.

368. EURIPIDES, curante Jo. - Fr. BOISSONADE. Tomus primus. In-32 de 5 feuilles $\frac{1}{16}$. Prix, 5 fr. Paris; Lefèvre.

369. XENOPHONTIS DE CYRI DISCIPLINA LIBRI VIII, curante C.-F.-A. NOBBE. Édit. stéréot. In-12 de 288 pages. Prix, 12 gr. Leipzig; 1825; Tauchnitz. (*Allg. Lit. Zeit.*, 1825, déc.; n°. 303, p. 778.)

L'éditeur a cherché à rétablir, autant que possible, le texte primitif de Xénophon, sans toutefois s'éloigner trop des éditions classiques les plus usitées. Pour atteindre ce but, M. Nobbe a cru devoir s'attacher aux éditions de Wolfenbützel et de Paris. Si nous devons nous en rapporter aux passages cités par le journal auquel nous empruntons cet article, l'éditeur n'a que très-imparfaitement rempli sa tâche. L. D. L.

370. DELL'AUTENTICITÀ DELLE STORIE LIDIACHE DI XANTO; de l'authenticité de l'histoire de Lydie de Xantus; par M. J. B. BRUNI. (*Nuova collezione d'opuscoli letterarii*. Bologne, 1824.)

L'histoire de Lydie, par Xanthus, qui n'est point parvenue jusqu'à nous, est citée par plusieurs écrivains de l'antiquité. Denys d'Halicarnasse (1), Strabon (2), Athenée (3) et plusieurs autres en parlent avec éloge, et s'appuient de son autorité. Parthenius, dans ses Érotiques, rapporte une fable tirée des Lydiens de Xanthus (4); de sorte qu'il paraît incontestable non seulement que cet ouvrage a existé, mais qu'il appartient bien

(1) Antiq. rom., lib. I, cap. 28.

(2) Lib. XIV, p. 680.

(3) Deipn., lib. XII, c. 2, p. 515.

(4) Cap. 33.

à Xanthus. Cependant on peut inférer d'une phrase d'Athénée, que, dans l'opinion de quelques personnes, cette histoire était attribuée à un certain *Denys* surnommé *bras de Scyte* (Σκισσοβραχίων) et c'est pour restituer l'ouvrage à Xanthus que M. Bruni paraît avoir composé son mémoire. Au reste, pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même de quelle importance est l'objection tirée du passage d'Athénée, en voici la traduction littérale: « Les » Lydiens en vinrent à un tel point de corruption, qu'ils furent » les premiers à rendre les femmes eunuques, comme le rap- » porte Xanthus ou peut-être *Denys bras de scyte* qui a recueilli » les histoires attribuées à Xanthus, ainsi que le rapporte Arté- » mon Cassandre dans son ouvrage sur la collection des livres. » Mais, ajoute Athénée, cet auteur (Artémon Cassandre) igno- » rait que Éphore met Xanthus au rang des plus anciens histo- » riens et le regarde même comme ayant fourni des matériaux » à Hérodote. C'est donc bien Xanthus qui, dans le second » livre des Lydiacques, a dit, qu'Adramyte, roi des Lydiens, était » le premier qui avait fait les femmes eunuques(1).»

Il me semble que ce n'était pas trop la peine de composer un mémoire de vingt-deux pages in-4°. pour combattre l'opinion de cet Artémon Cassandre déjà réfutée par Athénée. M. Bruni a fait preuve d'érudition sans doute, mais n'est-elle pas un peu superflue? d'ailleurs que peut-on établir de positif, et comment raisonner philosophiquement sur l'authenticité d'un ouvrage entièrement perdu, dont il ne nous reste pas même des fragmens? D. M.

371. DE REPUBLICA ROMANA, SIVE EX POLYBII MEGALOPOLITANI SEXTA HISTORIA EXCERPTA; textum recognitum, summariis indice- que græcitatibus instructum, in usum scholarum edidit J. F. C. LEHNER. Accedit varietas lectionis nondum vulgata; in-8°. XII et 144 pag. pr. 9 gr. Sulzbach; 1823; Seidel. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*, 1825, n°. 88, p. 314.).

On sait que les restes du sixième livre de Polybe sont consacrés à la constitution, et particulièrement à l'état militaire des Romains. Déjà dans le moyen âge on a reconnu l'utilité que les jeunes gens pouvaient tirer de la lecture de cet ouvrage; il existe beaucoup de manuscrits qui offrent ou le

(1) Ath. loc. cit.

sixième livre tout seul, ou accompagné d'extraits des autres livres de Polybe. Aujourd'hui que l'étude des jeunes gens s'étend sur un plus grand nombre d'objets, et qu'il leur reste conséquemment fort peu de temps à sacrifier aux antiquités romaines, l'édition que nous annonçons nous paraît avoir par cette raison un titre de plus pour être recommandé. L'éditeur ne s'est pas borné à offrir seulement une édition correcte, mais il a su donner à son entreprise un intérêt particulier par des additions critiques dignes de l'ouvrage qu'elles accompagnent. M. Lehner paraît avoir consulté avec soin non-seulement les éditions des œuvres de Polybe de J. Hervagius, Casaubon, Gronovius et Schweighæuser, mais aussi un manuscrit de Munich auquel il doit plusieurs bonnes leçons qui ont échappé à ses prédécesseurs. Il a été en outre à portée de profiter d'une ancienne édition que Reiske et Schweighæuser n'ont connue que de nom et dont voici le titre : Ἐκ τοῦ ἔκτου τῶν Πολυβίου περὶ τῆς πολιτείας; *ex libro VI historiarum Polybii de R. R. domestica militarique disciplina; Parisiis, ex officin. J. Lodoicij; liber nunc primum probatus.* D'après M. Lehner cette édition contient tout ce qui se trouve dans celle de Schweighæuser, depuis le chap. III jusqu'au LVIII^e., et offre conséquemment plusieurs bonnes leçons; elle est aussi souvent conforme au *manuscrit de Medicis*. L'éditeur a également consulté les interprétations manuscrites en marge de l'édition de Bâle ou de Hervag, laquelle appartenait autrefois à *Pierre Vittori*, et qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Munich.

L. D. L.

372. ΑΡΑΤΟΥ ΦΑΙΝΟΜΕΝΑ ΚΑΙ ΔΙΟΣΗΜΕΙΑ. Les phénomènes astronomiques et météorologiques d'ARATUS, par Jean Henri Voss. in-8^o. de 240 p., pr. 2 rthlr. 8 g. Heidelberg; 1824, Winter. (*Allg. litter. Zeitung*; Halle, 1825, septembre, n^o. 252, p. 185.)

Ce volume contient le poëme d'Aratus divisé en deux parties. Le sujet de la première est tiré du catalogue des étoiles dressé par Eudoxe de Gnide qui, le premier, avait tracé plusieurs constellations conformes aux observations faites en Grèce, en Italie et en Égypte. On sait quel intérêt ont toujours excité les pronostics relatifs au changement de temps, qu'on croyait pouvoir tirer des phénomènes astronomiques. Aratus y ajouta les pronostics qu'offrent les autres phénomènes de la nature, en quoi il a suivi Theophraste.

Ce poëme, qui eut une grande réputation, fut commenté par de célèbres astronomes et savans du siècle des Ptolémées, ensuite traduit et imité chez les Romains. Dans un âge postérieur, les Byzantins en firent usage dans leurs écoles, se permettant toutefois de l'adapter à leur propre système. Après la renaissance des lettres et des sciences dans l'Occident, plusieurs éditions de ce poëme parurent successivement, mais défigurées par les fautes des copistes et par les altérations des commentateurs. Depuis on essaya avec plus ou moins de succès de corriger et de restituer le texte original. Enfin parut l'édition de Buhle, qui a profité des travaux de ses prédécesseurs; elle fut suivie de celle que donna Mathias; ces éditions et autres ont contribué à perfectionner celle de Voss, qui y joint sa traduction allemande dans le mètre de l'original, et Voss est connu très-avantageusement dans la littérature par ses traductions d'Homère, d'Hésiode, de Virgile, d'Ovide, etc., etc.

Les Allemands et autres connaissent sans doute cette opinion depuis long-temps établie, que, si on avait le malheur de perdre les poëmes d'Homère, la traduction qu'en a donnée Voss serait, de toutes les versions modernes, en quelque langue que ce soit, celle qui donnerait l'idée la plus juste du genre de l'original. Dans l'ouvrage que nous annonçons de ce vétéran de la littérature allemande, on retrouve toute la vigueur de sa jeunesse avec cette empreinte de perfection que la maturité du génie seul peut donner: non-seulement la couleur et le ton de l'original sont fidèlement conservés, mais encore le mouvement, pour ainsi dire, du vers hexamètre, que, de toutes les langues modernes, la langue allemande seule s'est si bien approprié et que Voss sait le mieux maîtriser à son gré.

Les notes qui accompagnent la traduction sont riches en érudition hellénique, fruit de cette recherche laborieuse qui a toujours caractérisé spécialement les Allemands; elles ne laissent à désirer aucun éclaircissement pour l'intelligence de l'original. Enfin, pour que rien ne manque à la perfection de l'ensemble, le traducteur y a ajouté une table des mots grecs, au moyen de laquelle on distingue les variantes du texte qu'il a adoptées ou rejetées (1).

T.

(1) M. Voss est mort à Heidelberg, le 29 mars dernier, âgé de 75 ans. C'était un des premiers hellénistes de l'Allemagne.

373. MÉMOIRE SUR UN DIPLÔME GREC des grandes archives de Naples; par l'abbé D. AUG. ANT. SCOTTI (*Mem. della reg. acad. ercolanense di archæologia*, vol. 1, page 279).

Ce diplôme, accordé par Argirus, duc d'Italie et de Calabre, confirme les privilèges du monastère de St.-Nicolas de Monopoli, et lui en accorde de nouveaux; il est daté du mois de mai, indiction VII. M. Scotti en donne le texte et la traduction italienne, accompagnés de notes et d'éclaircissemens historiques et diplomatiques. Ce monument du XI^e. siècle intéresse très-particulièrement l'histoire de l'Italie au moyen âge. Une planche gravée donne un specimen du caractère de cet instrument qui est sur parchemin.

374. TERENTIANUS MAURUS de litteris, syllabis, pedibus et metris; è recensione et cum notis Laur. SANTENII; opus Santenii morte interruptum absolvit Dav. Jac. VAN LENNEP; in-4°; pr., 22 fr. Utrecht, 1825, Altheer.

375. PUBLIUS OVIDIUS NASO, collatis editionibus optimis, cum suis et aliorum notis, tertio edidit Joh. Aug. AMAN. Tom. II. in-12. 16 feuil. Paris; 1826; Mame-Delaunay, Vallée.

376. DISCUSSION PHILOLOGIQUE SUR LA VIE DE TIBULLE.

Un contemporain de Tibulle nous indique l'époque de la mort de ce poète: lui-même prend soin de nous faire connaître l'année de sa naissance. Il semble donc que ces deux points soient fixés d'une manière irrévocable; et d'autant plus, que la vie de Tibulle, qui accompagne ordinairement les manuscrits, et celle que nous a transmise Hieronyme d'Alexandrie, confirment les renseignemens qu'il nous avait donnés. Cependant, voilà que tout à coup l'on devient beaucoup plus savant: depuis Joseph Scaliger, une armée d'érudits s'est jetée sur le 3^e. livre de Tibulle, où se trouve l'indication de l'année de sa naissance. Les uns le lui arrachent en entier; les autres se contentent du distique qui les gêne; une troisième cohorte soutient disertement que le poète a composé ce livre pour un ami dont il servait les amours, et que c'est à cet ami qu'il faut rapporter tout ce qu'il semble dire de lui-même.

Toutefois ces messieurs veulent bien permettre à Domitius

Marsus de nous apprendre que Tibulle est mort dans un temps qui a suivi de fort près celui où Virgile fut enlevé aux Muses; ils ne peuvent nier non plus qu'il ne soit mort jeune. Voici les vers de Domitius Marsus :

*Te quoque Virgilio comitem, non æqua Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios;
Ne foret aut elegis molles qui fleret amores
Aut caneret forti regia bella pede.*

Il faut donc tenir pour certain (même de l'aveu de ceux qui ont de si belles révélations à nous faire sur le reste), que Tibulle a cessé de vivre après le mois de septembre de l'an de Rome 735, et peut-être même en 736.

Maintenant que nous avons un point fixe et non contesté, examinons ce que contiennent sur sa naissance les œuvres qui portent son nom. On lit dans l'épigramme 5 du livre III :

*Natalem nostri primum videre parentes
Quum cecidit fato consul uterque pari.*

A une seule exception près, l'on s'accorde à entendre le second vers de l'an de Rome 711, où les deux consuls Hirtius et Pansa périrent en combattant à Mutine pour la liberté de leur patrie. Or, de 711 à 735, ou même à 736, il y a 25 à 26 ans. Peut-être même convient-il de remonter aux calendes d'avril de 710, ce qui donnerait au poète 27 ans d'existence. On voit que Domitius Marsus a eu fort raison de dire dans son quatrain que Tibulle est mort jeune, *juvenis*.

Eh bien ! rien de tout cela n'est vrai : des hommes fort érudits, mais qui dans leur vaporeuse imagination ont toujours des rêves à substituer à des faits ; des hommes, qui ont deviné toute l'antiquité sans jamais se tromper en rien, nous disent gravement : *cela est impossible. Tibulle ne peut être l'auteur du distique qu'on lit dans ses œuvres : nous le lui enlevons de notre pleine autorité ; et comme nos lumières éclairent les siècles les plus éloignés, nous allons vous dire mieux que Tibulle, mieux que ses contemporains tout ce qu'il a fait ; nous savons mot à mot tout ce qu'il a écrit, et notre goût est tellement infaillible, que ce qui nous déplaît est essentiellement mauvais, indigne du poète auquel on l'attribue.*

Ce langage est-il fait pour inspirer toute la confiance avec laquelle il est prononcé ? Je me suis permis, dans une *Vie de*

Tibulle, de supposer qu'on en savait un peu plus à Rome, il y a 19 siècles, qu'on n'en sait aujourd'hui au delà du Rhin; j'ai tâché de prouver que rien n'était plus simple que ce qu'on déclarait impossible; enfin, j'ai pensé qu'il ne fallait retrancher du texte d'un auteur qui ce qui en est absolument indigne, ou ce qui implique contradiction. Ce retour vers les choses positives a fort déplu à quelques hommes qui ont besoin d'errer sans cesse autour d'idées sans pivot. J'avais osé me séparer des opinions de Spohn en quelques points essentiels; celles de Voss avaient parfois appelé sur mes lèvres un rire profane, et la foudre lancée par M. Passow a noirci les colonnes de la gazette de Halle. *J'ai manqué mon sujet pour n'avoir su me soustraire à l'autorité de ce distique; j'ai admis qu'il contenait la vérité, et j'ai fait plier à cette supposition toutes les difficultés; enfin, j'ai fait un tour de force.*

Voyons si c'est par un *tour d'adresse* que l'on a détruit l'effet de mon *tour de force*; examinons toutes les impossibilités dont les savans embarrassent la marche du poète romain.

Première impossibilité.

On lit dans Ovide :

*Elitus hic ego sum, nec non, ut tempora nôris,
Quam cecidit fato consul uterque pari.*

Or, le second vers est mot à mot celui de *Tibulle*.

Comment, s'écrie-t-on, comment Ovide, si riche en vers heureux, aurait-il eu besoin d'emprunter à *Tibulle* l'indication de sa naissance? Il l'imité à la vérité; mais jamais il n'est plagiaire au point de prendre tout un vers pour lui; nécessairement quelque brouillon a transposé dans le texte de *Tibulle* ce qui était à Ovide. Fort bien; vous dites qu'Ovide n'a jamais imité *Tibulle* mot à mot? Voyons :

Tibulle a dit (l. I, él. 6) :

Per causam memini me tetigisse manum.

Ovide, *Triste* II, v. 451 :

Per causam meminit se tetigisse manum.

Tibulle a dit :

Me quoque servato peccet ut illa minus.

et Ovide a répété ce vers. Sans doute il citait plutôt qu'il n'imitait; mais il en est de même du vers dont il s'agit. Ovide citait, pour se l'appliquer, ce que Tibulle avait dit de lui-même. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait dans cette circonstance comme dans plusieurs autres?

Deuxième impossibilité.

Si Ovide était né dans la même année que Tibulle, il n'aurait pas manqué de le rappeler dans son élégie sur la mort de son ami. Il a pu le faire ou ne pas le faire; et je demande à mon tour pourquoi ce souvenir ne serait pas aussi bien placé dans l'élégie où il nous parle de lui-même, et si répéter mot à mot un vers célèbre de Tibulle, en se l'appliquant, ne suffisait pas au but qu'il se proposait? Plaisante manière de raisonner! Quand Ovide dit formellement ce qu'a dit Tibulle, on lui ferme la bouche, puis quand on s'est follement refusé à l'écouter, on prétend qu'il ne l'a pas dit. Cela est fort commode

Quoi qu'il en soit, personne ne s'avise de remarquer qu'Ovide et Tibulle ne disent pas absolument la même chose: le second vers du distique est le même; mais le sens est beaucoup modifié dans Ovide. Celui-ci indique les consuls qui étaient en charge à l'époque de sa naissance, tandis que par la désignation des mêmes consuls Tibulle pourrait bien ne rappeler que l'anniversaire de la sienne. Il a dit: *Natalem nostri primum videre parentes*. Ovide en le copiant: *Editus hic ego sum*; ce qui signifie je suis né, j'ai été mis au jour. *Natalis* au contraire exprime à la fois le jour de la naissance et le retour de l'anniversaire, de même qu'en français; mais lorsque *natalis* est joint à un nombre ordinal, *primus*, *secundus*, *tertius*, il s'agit manifestement du premier, du second ou du troisième retour de l'anniversaire, et non de la naissance elle-même; car le savant calcul de M. Passow nous ferait renaître tout autant de fois que l'on compterait d'anniversaires. Sappho dit dans Ovide:

*Sex mihi natales ierant quum lecta parentis
Ante diem lacrymas ossa bibere meas.*

Et tous les interprètes ont expliqué ce distique en ce sens, que Sappho après avoir célébré six anniversaires, était dans sa septième année. Il paraît qu'on s'était trompé: il y a là une finesse qu'il appartenait à M. Passow de révéler. Sappho a voulu dire

qu'elle entrait dans sa sixième année ; qu'elle venait d'accomplir un lustre, manière de compter familière aux Romains. Ainsi Ovide, le plus spirituel des poètes romains, aurait fait parler une Grecque selon les idées des jeunes filles de Rome ? Par malheur pour l'inventeur de cette ingénieuse interprétation, tous les passages d'Ovide dont il veut se servir ont été entendus différemment par tout le monde, et notamment par Planude, qui, ne prévoyant pas qu'un jour M. Passow le trouverait mauvais, a traduit l'expression *ter quinque natalibus actis* (XI, v. 497 des *Métamorphoses*) par τρις πέντε φερων εκ γενέτης ενιαυτους, ce qui veut dire qu'Arcas a accompli quinze années. On ne réussit pas plus au sujet d'Acis. *Octonis iterum natalibus actis* (liv. XIII, v. 753). C'était un fort jeune amant ; mais, selon M. Passow, il n'avait que trois lustres, quinze ans. Planude cependant traduit ὀκτώ δε μετὰ τουτὸ διεξελλυθοτων ενιαυτῶν, et M. Boissonnade fait remarquer dans une note que le mot δεις paraît s'être échappé du manuscrit. Ainsi, chaque fois que les natales sont comptés, ils expriment des anniversaires.

Mais, dit-on encore, si Tibulle ne rappelait qu'un anniversaire, il serait donc né en 710 : or, c'est l'année de la mort de César. Comment n'aurait-il pas cité de préférence ce grand événement ? D'abord il faut remarquer que celui qu'il a choisi pour désigner sa naissance, ou son premier anniversaire, est bien autrement important. Rome voyait périr ses deux consuls dans la même bataille ; l'arrêt du destin, le *fatum*, si puissant sur les esprits, devait les frapper bien plus que la chute d'un tyran, que la mort d'un homme. J'ajoute qu'à cet égard les convenances commandaient à Tibulle le silence le plus absolu. Messala, son protecteur ; Messala, célèbre dans presque toutes ses élégies, avait été le compagnon de Brutus et de Cassius : il avait été proscrit par les triumvirs comme complice du meurtre de César. Mais depuis la bataille d'Actium il était devenu le favori d'Auguste. Tibulle, dont l'existence était étroitement liée à la sienne, aurait-il reproduit des souvenirs fâcheux pour son protecteur ?

Toutefois, je déclare que je n'ai nul besoin de cette année 710, et qu'en adoptant l'année suivante pour celle de la naissance de Tibulle, il n'y a rien qui gêne la vraisemblance dans ce que nous savons de lui.

Troisième impossibilité.

Si Tibulle est né en 711, il aura fait la guerre à douze ans ; car il dit à Messala : Non sine me est tibi partus honos. Or, Messala était à la bataille d'Actium en 723. Mais il s'agit dans ces vers de la victoire sur les Aquitains, et non de la bataille d'Actium : il y a une différence de quatre ans entiers. Nulle part il n'est dit que Tibulle ait assisté à la bataille d'Actium ; et si nous prenons pour époque de sa naissance les calendes d'avril 711, ou celles de 710, Tibulle aura combattu, pour la première fois, à l'âge de seize ou de dix-sept ans, comme tous les Romains. Messala triompha des Gaulois en 727, selon l'ère de Varron suivie pour la naissance de Tibulle, et non en 725, chiffre qui, par une brusque transition, exprime l'ère de Caton, avec perte de deux ans dans l'unité. Si l'on veut à toute force l'année catonienne 725 pour ce triomphe, nous demanderons pour la naissance l'année 709 au lieu de l'année varronienne 711, et tout sera rétabli. MM. Voss et Passow, qui font naître Tibulle en 690, ont raison de profiter de sa jeunesse pour l'envoyer à la bataille d'Actium, car leur calcul en fait, pour la guerre des Gaules, un jeune milicien de trente-six ans, ce qui est absurde.

Mais je n'aurai rien gagné par là. *Il s'est écoulé près de trois ans entre la victoire et le triomphe, et dans l'intervalle il y a eu une expédition en Asie et en Égypte.* On fait résulter cela de l'épigramme consacrée à l'anniversaire de la naissance de Messala. Je pourrais répondre que dans cette épigramme il n'est question du triomphe qu'à propos de la Gaule ; que Tibulle se demande même s'il chantera le Cydnus, *an te Cydne canam?* Mais laissons cela. Fallait-il trois ans pour l'expédition d'Asie ? et en admettant qu'elle ait précédé le triomphe sur les Gaulois, au lieu de le suivre, je dirai que tout annonce qu'en 727 la guerre des Aquitains venait d'avoir lieu tout récemment, puisque dans le cours de cette même année Auguste vint dans la Gaule en pacificateur. Peu importe. Reculez cette expédition, prenez les trois ans entiers ; dites qu'elle a eu lieu en 725. En résultera-t-il moins seize et même dix-sept ans d'âge pour Tibulle ?

Tibulle n'a jamais fait qu'une seule expédition : il repartit de Rome avec Messala pour la Syrie ; mais il demeura malade à Corcyre. C'est là le sujet de sa troisième épigramme. *Ibitis Ageas*

sine me Messala per undas A son passage à Rome il avait connu Delie ; ce qu'elle lui avait inspiré se peint avec une inquiète mélancolie dans la dixième élégie. On y voit l'âme d'un jeune guerrier qu'un sentiment plus doux éloigne des habitudes militaires ; on y retrouve le désir vague d'une vie paisible , désir qui reçoit une nouvelle intensité d'une passion naissante, et que le poète ne s'avoue pas encore à lui-même ; la crainte d'un prochain départ y est formellement écrite :

*Nunc ad bella trahor et jam quis forsitan hostis
Hæsuræ in nostro tela gerit latere*

C'est de la troisième élégie du même livre qu'il faut rapprocher la dixième et non de la première, écrite au retour de Corcyre, à une époque où Messala était en Asie, et Tibulle près de Delie : *Te bellare decet terrâ, Messala, marique... me retinent vincitum*, etc. Quels sont les argumens qui doivent renverser cette série de faits qui est si bien établie par le texte même ? Nous avons d'abord été un peu effrayés de voir qu'on les empruntait à Tibulle ; plus effrayés d'entendre affirmer qu'il est prouvé que ni Messala, ni Tibulle, ni personne de leur armée ne vinrent à Rome pendant l'intervalle qui sépare les deux expéditions en Gaule et en Asie ; prouvé encore que l'embarquement pour cette dernière a eu lieu dans un port de la Gaule. En lisant ces terribles mots je pensai qu'il m'était échappé un passage essentiel de quelque historien romain, que j'allais être confondu. Eh bien, cette preuve la voici : c'est que Tibulle a suivi Messala par terre et par mer. *Messalam terrâ dum sequiturque mari*. Sans être aussi ridicule par l'expression, ces mots sont aussi concluans que le célèbre distique de Malebranche dont il rappelle les idées : *Il fait le plus beau temps du monde pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde* Tibulle avait suivi Messala terra dans l'expédition de la Gaule ; il l'avait suivi mari jusqu'à Corcyre ; il n'était donc pas besoin, pour qu'il pût se servir de cette expression, qu'il se fût embarqué dans un port de la Gaule sans passer par Rome. J'ajoute que s'il en avait agi ainsi, on conçoit difficilement comment il aurait relâché à Corcyre, qui n'est point sur la route de la Gaule vers l'Égypte, mais bien sur celle que devaient tenir les vaisseaux partis de la mer Adriatique ou du golfe d'Ionie.

Mais n'est-il pas évident que Tibulle, quand une maladie le

retint à Corcyre, venait de quitter Rome immédiatement auparavant, et qu'il parle d'une séparation qui est encore toute récente? Délie venait d'implorer tous les dieux, et surtout Isis, qui présidait à la navigation, *Quid tua nunc Isis mihi*. Elle s'était fait dire la bonne aventure : *sacras pueri sortés ter sustulit*.

Et trois fois un enfant, organe du destin,
Donna de mon retour le présage certain. (MOLLEVAUT.)

Si trois ans s'étaient écoulés depuis; si cet intervalle avait été rempli par l'heureuse expédition de la Gaule, que signifiaient ces plaintes? Isis, d'ailleurs, a dû arriver à Rome avec toute sa religion; rien n'annonce que les croyances romaines en aient repoussé la qualification de *Pharia*. Les monumens la représentent, en effet, à côté du phare et déployant des voiles de navires. S'il avait été question de marcher vers la Gaule, il n'eût pas été besoin de son secours. Ajoutons qu'il est formellement exprimé dans les vers de Tibulle que rien d'heureux n'a suivi son départ.

*O quoties ingressus iter, mihi tristia dixi
Offensum in portâ signa dedisse pedem,
Audeat invito ne quis discedere amore
Aut sciat egressum se prohibente Deo.*

Enfin, lors même que Messala et son armée auraient fait ce singulier voyage, n'arrive-t-il jamais qu'aucun militaire se sépare de son corps pour le rejoindre ensuite, et n'est-ce pas le comble de la présomption que de venir aujourd'hui lui refuser un congé?

Quatrième impossibilité.

Si Tibulle était né en 711, Horace, qui datait de 689, l'aurait-il pris pour juge de ses vers à 20 ans? Albi nostrorum sermonum candidè judex.

Répondons par des faits. Voltaire conçut la Henriade dans un âge plus tendre encore. Quel poète aurait refusé de le faire juge de ses vers? Était-il plus âgé que Tibulle celui qui chantait la mort des guerriers que l'ennemi regarda sans peur pour la première fois? Schiller a donné ses *Ræuber* à 18 ans, son *Fiesque* à 24, son hymne *an die Freude* à 26. Et l'on n'aurait pas consulté Tibulle sur des satires, à un âge où d'autres après lui ont créé des poèmes épiques et des tragédies! Mais dans tous les exemples

cités, on a feint de n'apercevoir que M. Delavigne afin de nous reprocher à son égard *une galanterie française*. Tout cela est passablement absurde et ne s'embellit pas de l'étrange aveu qui suit : *nous ne connaissons pas l'âge de ce monsieur*.

Gardez-vous de croire qu'Horace ait appelé Tibulle *candide judex* par simple politesse. Gardez-vous d'appliquer cette expression à une simple lecture. On peut être poli à Paris ; mais, à Breslau on vient de décider qu'on ne l'était point à Rome, au moins dans les salons, car pour les mauvais lieux c'est différent, et M. Passow ayant besoin, pour son système, de détruire une filiation, prétend que c'est par politesse pure et délicate que Tibulle a dit à une vieille complaisante : *Quidquid agat, sanguis est tamen illa tuus*. Il y avait sans doute beaucoup d'honneur à être la mère d'une courtisane, puisque le mot *sanguis* est ici une politesse tellement exquise qu'il ne prouve pas même qu'on l'adresse à une mère. Quoi qu'il en soit de ces doctes niaiseries, on était poli à Rome comme on l'est à Paris : les poètes n'étaient pas classés par rang d'ancienneté comme des caporaux autrichiens ; mais on les consultait selon la confiance inspirée par leur mérite. Ovide, qui est né en 711, sans que personne y trouve à redire ; Ovide, qui n'avait pas un jour de plus que Tibulle, était consulté par ses aînés. Propertius lui lisait ses vers ; Macer en faisait autant ; il les lui répétait souvent *sæpè*. Que dis-je ? Horace lui-même, Horace auquel on interdit toute communication avec Tibulle, occupait beaucoup les instans du jeune Ovide.

Et tenuit nostras numerosus Horatius aures.

Pourquoi donc exiger de Tibulle un acte de naissance plus ancien ? Mais M. Passow a vu le baptistaire de chacun, et voici où il l'a trouvé. Ovide dit :

*Virgilium vidi tantum, nec avara Tibullo
Tempus amicitie fata dedere meæ;
Successor fuit hic tibi Galle, Propertius illi,
Quartus ab his serie temporis ipse fui.*

On prétend faire jaillir du dernier distique la preuve que Propertius était le successeur de Tibulle ; puis on fait remonter la naissance de Propertius au siècle précédent, de façon qu'il faut absolument que Tibulle consente à se charger d'au moins 15 ans de plus. C'est dommage que rien de tout cela ne résulte du

texte d'Ovide. Ce poète, dans l'exil, parle d'un temps dont il est déjà séparé par plus de 30 ans, quoiqu'il ait été lui-même de ce temps : *Temporis illius colui fovique poëtas*. Il a survécu à Tibulle, et ces mots : *nec avara Tibullo tempus umicitiae fata dedere meæ*, prouvent, non pas que Tibulle était son ancien, mais que le sort ne lui a pas permis de jouir de son amitié. Arrivons au fameux distique où sont enregistrées les naissances. La grammaire ne s'oppose pas à ce que le pronom *hic* appartienne à l'objet le plus voisin ; elle le commande au contraire. *Successor fuit hic tibi Galle* signifie donc que Tibulle succéda à Gallus, et voilà Tibulle en possession du *hic* ; mais, par une libéralité de pronoms presque ridicule, sans cependant que la grammaire y répugne, on veut encore le gratifier du mot *illi* qui, dans la construction de la phrase, convient bien mieux à Virgile ; autrement il n'y aurait plus de pronom pour l'objet le plus éloigné. L'objection qu'Ovide se dit le quatrième tandis qu'il devrait se compter le cinquième, n'est pas plus solide, car Gallus est celui à qui l'on parle et non l'un de ceux desquels on parle ; il ne doit pas être compté. Il n'y aurait donc en effet que quatre poètes nommés dans cette allocution adressée à Gallus ; ce sont Virgile, Properce, Tibulle, Ovide. Et que l'on n'en tire pas la conséquence qu'Ovide est né plus tard, car cela justifierait d'autant mieux ce que j'ai établi, que l'année 711, qui vit naître Ovide, vit aussi célébrer le premier anniversaire de la naissance de Tibulle. Qui nous dit d'ailleurs qu'il s'agisse ici de déterminer l'âge ? Ne peut-on plus convenablement rapporter ces expressions au temps où chacun est devenu poète ? Et n'est-ce pas dans ce sens qu'Ovide, s'adressant à Auguste, dit de Tibulle, *et jam, te principe, notus erat* ?

Mais Properce nous apprend lui-même qu'il est l'aîné de Tibulle.

*Primus ego ingredior puro de fonte sacerdos,
Itala per Graios orgia ferre choros.*

Aurait-il osé se dire le premier s'il n'était venu qu'après Tibulle ? Comme il faut absolument qu'un système passe, malgré les autorités les plus formelles, on traite ceci de *vanterie poétique*. Properce, dit-on, aurait donc aussi précédé Catulle et Gallus, ses anciens dans l'épigramme ? Puis on ajoute qu'il n'avait pas plus de raison pour réclamer la priorité sur Tibulle, et que, s'il s'agit d'imitation des grecs (ce qui est la seule

manière d'expliquer la prétention de Propertius), ce poète pouvait se dire le premier, car Tibulle n'hellénise pas; à Alexandrie on lui aurait contesté la qualité d'élégiaque : rien n'indique qu'il ait lu soit Philétas, soit Callimaque. Je ne sais pas ce que Tibulle a lu, mais je sais fort bien ce que M. Passow n'a pas lu : c'est, par exemple, le grammairien Diomède qui dit : Propertius et Tibullus imitati Græcos Callimachum et Euphormionem. Dans cette imitation, Diomède met Propertius avant Tibulle et justifie ainsi son *primus ingredior*. Diomède est antérieur à l'empereur Julien, puisque Priscien le cite dans l'ouvrage qu'il a adressé à cet empereur.

Cinquième impossibilité.

Horace console Tibulle de ce qu'il est supplanté, près de Glycère, par un rival plus jeune. Albi ne doleas plus nimio.

Ne parlons pas du robuste argument que Voss paraît avoir adopté, et selon lequel Tibulle aurait eu douze ans, par cela seul que, dans le recueil des odes, celle-ci figure avant une autre où il est question de la bataille d'Actium; son rival dans ce cas eût été, sans doute, un enfant au maillot. Qui ne sait que les odes d'Horace ne sont pas rangées selon l'ordre des temps? Passons à une difficulté plus réelle. Comment, s'écrie-t-on, si toute la vie de Tibulle n'a pas dépassé vingt-six ans, comment supposer qu'une maîtresse lui ait préféré un amant plus jeune? Dacier a donné à *junior* le sens de *nouveau venu*; chose tout à fait inutile, car *junior* peut être aussi bien une expression de dédain. Agé de vingt-six ans, Tibulle pouvait se plaindre du caprice qui lui préférerait un rival à peine échappé aux liens de l'enfance. De seize à vingt-six ans il y a dix ans entiers pour le *junior*, qui ne signifie pas que Tibulle fût trop vieux, mais qui marque simplement que celui pour lequel on le trahissait était beaucoup plus jeune. Si, au contraire, pour venir au secours de ce vers d'Horace, on recule jusqu'en 695 la naissance de Tibulle, si on le fait vivre quarante ans, on ne saura pas trop pourquoi Domitius Marsus dit qu'il est mort *juvenis*. Il y a peu de bonne foi à prétendre que je n'ai pas dit un mot de l'ingénieuse interprétation de Voss : car j'en ai dit deux pages. Mais voyons cette interprétation : Servius Tullius a divisé en deux classes d'âge tous les citoyens; les uns *juvenes*, ceux qui n'avaient pas dépassé leur quarante-sixième an-

née; les autres *senes* qui l'avaient franchie. Or Tibulle, avec ses quarante ans, jouissait encore d'une adolescence légale. Cela pouvait être fort beau pour le service public; mais qu'aurait dit une jeune fille de seize ans, si le licteur était venu la sommer, au nom de la loi de Servius, d'aimer un *juvenis* de quarante-six ans, au lieu de l'amant qu'elle avait choisi? elle aurait opposé au licteur et à Servius les éternelles lois de la nature, observées à Rome comme partout ailleurs. Horace l'atteste, en parlant de lui-même; car, pour rassurer Xanthias, jaloux de sa jeune esclave, il s'écrie :

*Fuge suspicari
Cujus octavum trepidavit ætas
Claudere lustrum.*

Horace, à quarante ans, se jugeait peu dangereux dans l'éloge qu'il faisait des charmes de cette esclave.

*Brachia et vultum teretesque suras
Integer laudo.*

Les poètes ne parlaient pas plus le langage des lois que les jeunes filles, Domitius Marsus pas plus qu'Horace; et s'il a accordé à Tibulle le titre de *juvenis*, c'est que ce poète était en effet jeune lorsqu'on déplorait sa perte. Cela n'empêche pas que Suétone n'ait pu fort bien qualifier de *juvenis* César, âgé de trente-six ans. Pourquoi? parce qu'il demandait la dignité de souverain pontife. Aujourd'hui l'on repousse de la chambre des députés, comme étant trop jeunes, ceux qui n'avaient pas quarante ans le jour de leur élection. Cette déclaration de jeunesse en fait-elle les élus du beau sexe? (*La fin au prochain cahier*).

DE GOLBÉRY.

377. IN TITI ARBITRII PETRONII FRAGMENTUM TRAGORIANUM, quo cœna Trimalchionis describitur, notulæ FR. ORIOLI. (*Nuova collezione d'opuscoli letterarii*. Bologne, 1824, p. 53 à 77 et 111 à 153.)

Ces notes de M. Orioli, sur le fragment de Pétrone, se rapportent aux mots pris à part et aux vers entiers. Un travail de ce genre ne peut être analysé; il nous suffira donc de le recommander aux critiques dont le zèle et la science s'exerceront sur le texte de Pétrone.

378. M. TULLII CICERONIS OPERA QUÆ SUPERSUNT omnia ac deperditorum fragmenta recognovit et potiore lectionis diversitatem adnotavit Christianus God. SCHÜTZ. Tom. XVII—XX. Leipzig. 1817—1821. Fleischer. Et sous le titre particulier de CHR. GODOFR. SCHÜTZII LEXICON CICERONIANUM. 4 vol. pr. 7 Rth.

379. LES CATILINAIRES ET LE DIALOGUE SUR LES ORATEURS ILLUSTRÉS DE CICÉRON, traduct. nouv. avec des notes, par M. BURNOUF. 8°. 31 f. $\frac{1}{2}$; pr. 6 fr. Paris; 1826; Brédif.

380- HISTOIRE DE LA GUERRE DE TROIE, MANUSCRIT LATIN DE BRUNN EN MORAVIE. (*Archiv für Geschichte, Statist., Liter. und Kunst* 1825; janv., p. 10.)

L'église de St. - Jacques à Brunn possède un manuscrit du 14^e. siècle; dont voici le titre: *Liber historie trojanæ, per Magistrum Guidonem de Columnis de Nessana, de græco translatus in latinum*. L'auteur dit dans la préface qu'il n'a pu faire usage, ni des chants d'Homère, ni de ceux d'Ovide et de Virgile, attendu que ces auteurs avaient altéré la vérité par un grand nombre de fables payennes; qu'il a emprunté les faits historiques à 2 manuscrits grecs conservés à Athènes, et dont les auteurs avaient assisté au siège de Troie; que cet extrait a été traduit par un Romain, appelé Cornelius, petit-fils de Salluste, mais que celui-ci en a beaucoup omis. Il paraît que c'est dans cette dernière version que Guido l'a terminé en 1287. La copie en a été faite par un Allemand, vers le milieu du 14^e. siècle, comme on le voit par la conclusion: *Explicit historia seu chronica trojanorum scripta per JOHANNEM GRUNHAGEN anno Domini 1348, dominicâ qua cantatur OCULI etc.* L. D. L.

381. GRAMMAIRE POLYGLOTTE, française, latine, italienne, portugaise et anglaise, par J. N. BLONDIN, 2^e. édit. in-8°. de 7 f. $\frac{1}{2}$, pr. 3 fr. Paris; 1825; Brianchon.

382. NOUVELLE GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES, ou résumé des meilleurs traités sur l'art de parler et d'écrire correctement la langue française, par P. PONS, prof. de langues, in-12 de 23 f. $\frac{2}{3}$, pr. 7 fr. Paris; 1825; rue de l'Arbre-Sec, n^o. 22.

383. FABLES INÉDITES DES XII^e, XIII^e. et XIV^e. SIÈCLES, et fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets; précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. M. ROBERT, conservat. de la biblioth. de S^c.-Geneviève; ornées d'un portrait de La Fontaine, de 90 grav. et de 4 *fac simile*. Deux vol. in-8^o.; ensemble 77 f. et demie, plus les pl.; pr. 25 fr.; Paris; 1825; Cubia.

384. LE ROMAN DU RENART, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIII^e., XIV^e. et XV^e. siècles, par M. MÉON, 4 vol. in-8^o., avec planches. Paris, 1826, Treuttel et Wurtz; Strasbourg et Londres, même maison de commerce.

Il sera rendu compte de cet ouvrage remarquable, dans le prochain cahier du Bulletin.

385. ANCIENT SONGS. — Anciens chants populaires, depuis le temps de Henri III, jusqu'à la révolution, avec des observations sur les anciens ménestrels anglais, et une dissertation sur la musique et les chants anciens, par feu JOS. RITSON, écuyer, 2^e. éd. 2 vol. petit in-8^o.; Londres, 1825.

386. GRAMMAIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE DES TCHOUVACHES, par feu LÉVESQUE, membre de l'institut. (*Journal asiatique*, avril et mai 1825.)

Les Tchouvaches ont pendant long-temps mené une vie errante; obligés enfin de s'arrêter, ils se sont fixés sur les bords du Volga, dans les gouvernemens russes de Nijégorod, de Kuban et d'Orenbourg. Ils appartiennent à la grande race des Tchoudes ou Finnois, suivant l'opinion communément adoptée en Russie; mais M. Lévesque pense, et ce sentiment paraît être aussi celui de Pallas, que l'on doit plutôt rapporter leur origine à des Tatars-Turcs qui se sont arrêtés sur les bords du Volga, se sont mêlés avec des Finnois qui y étaient établis, et ont adopté, par ce commerce, quelques-uns de leurs usages, et une faible partie de leur langue. En effet, la langue des Tchouvaches n'est point pure; c'est un idiome finno-tatar, dans lequel le tatar domine.

La grammaire dont M. Lévesque nous a donné un abrégé,

a été imprimée en Russie, sans nom d'auteur et sans indication d'année; mais il pense qu'elle a été publiée à Saint-Petersbourg antérieurement à l'année 1780. Elle forme un volume in-8°, de 68 pages. Cette grammaire, écrite en russe, paraît composée d'après ce système peu philosophique, qui consiste à calquer, en quelque sorte, les règles de toutes les langues sur les rudimens latins, et à ramener ainsi, d'une manière plus ou moins forcée, les formes spéciales d'un idiome quel qu'il soit, à un seul et même mode d'enseignement; mais M. Lévesque a, dans son abrégé, rendu ce défaut beaucoup moins sensible.

Les Tchouvaches n'ont point d'article ni de genre grammatical; ils n'ont, comme les Turcs, que deux déclinaisons, qui se distinguent dans l'une et l'autre langue par le génitif. Ils ne connaissent, à bien dire, que trois cas, le nominatif, le génitif et le datif, et ils n'ont pas de pluriel, car ce nombre n'est, grammaticalement, que le nominatif singulier suivi de *zam* ou *sam*, qui se décline dans les trois cas de la même manière que les noms qui sont au singulier.

Les adjectifs sont indéclinables, comme en persan et en mandchou, à l'exception du mot *tout*, dont la déclinaison offre cette particularité, qu'elle est plus complète que celle des autres noms, puisqu'on y trouve un accusatif et un ablatif proprement dits. Une singularité du tchouvache est celle-ci: dans cette langue, comme en turc, en persan, etc., le pronom possessif n'est que le génitif du pronom personnel construit avec l'objet possédé; mais, chez les Tchouvaches, ce génitif, employé comme pronom possessif, devient lui-même déclinable.

Les Tchouvaches n'ont qu'une seule conjugaison, et leurs verbes ont trois temps, le présent, le passé et le futur; mais le subjonctif n'a qu'un seul temps. Les verbes n'ont point de passif: ainsi pour *je suis prié*, on dit *ils me prient*, etc.

C. LANDRESSE.

387 CHRONIQUE MANUSCRITE DE DALMATIE, en Slave. (*Vestnik Yivropoul*, n°. 22; 1824.

Parmi les papiers recueillis sous le no. 7919, dans la bibliothèque du Vatican, par les soins de Jean-Luce, Dalmate de

naissance, et concernant en particulier l'histoire de la Dalmatie et de Croatie, on trouve, à la page 97 et suivantes, le fragment d'un manuscrit contenant les faits et gestes des rois croates et dalmates. Cette chronique anonyme, écrite en dalmatien, mérite l'attention des savans, parce qu'elle est le monument le plus ancien de la littérature dalmate, et le plus précieux sous le rapport historique, après les Annales de Nestor. Le chanoine Michel Dobrowsky a publié un article fort intéressant sur cet ouvrage dans le *Dzennik Vilenski*, ou Journal de Vilna, no. 8; 1823. D'après ce savant, l'auteur de la chronique trace le récit des événemens jusqu'à l'année 1077. En 1170, un prêtre de Dioclét, ville d'Illyrie, la traduisit en latin, et, en 1506, le remarquable manuscrit du Vatican fut copié par Papalitch, qui se servit de caractères romains, sur un exemplaire qui avait été écrit d'après un autre manuscrit glagolien, trouvé dans l'Éparchie d'Antivari. Mauro Urbini en a fait la traduction, ou plutôt l'imitation en italien, pages 206 et suivantes de son ouvrage intitulé : *Il Regno degli Slavi*. Pesaro, 1601. Une autre traduction en a été donnée en latin par Marco Maroul, patrice de Spalatro (qui vécut depuis 1450 jusqu'en 1528) sur le manuscrit que lui confia Dominique Papalitch. Au reste, cette chronique est peu digne de foi sous le rapport historique; elle renferme même des contradictions manifestes avec ce que nous dit l'histoire, preuve évidente que l'auteur aura plutôt écrit d'après des traditions que d'après des recherches scientifiques.

388. DIZIONARIO PORTATILE DELLA LINGUA ITALIANA. — Dictionnaire portatif de la langue italienne; par FRANC. CARDINALI. In-8°. ; 2 vol.; pr 12 lir. 50 c.; Bologne; 1825.

MYTHOLOGIE.

389. PROLEGOMENA ZU EINER WISSENSCHAFTLICHEN MYTHOLOGIE. Prolegomènes d'une mythologie scientifique; par K. O. MÜLLER; 434 p. in-8°. ; Goettingue; 1823; Vandenhoeck et Ruprecht.

Le but de l'auteur a été d'examiner et d'analyser ce que l'antiquité a considéré comme *mythes*, et de déterminer, par l'analogie et par l'induction, la manière dont ces mythes se sont formés. Il passe en revue les sources des mythes; il recherche leur âge,

et s'efforce de déterminer le temps où l'on cessa de faire des mythes. Il applique sa théorie à quelques mythes des Grecs, et compare ses vues à celles de ses devanciers Heyne, Voss, Buttmann, Creuzer, Hermann et Welker.

390. SUR LA FÊTE DU BALANCEMENT DE L'IMAGE DE KRISHNA (*the Swinging festival*) dans le temple de Jaggernaut à Orissa. (*Mission Register*; 1825.)

Parmi les fêtes célébrées dans le temple de Jaggernaut en l'honneur de Krishna, on en distingue une qu'on appelle *la fête du Balancement* (*swinging festival*.) Voici une description succincte des cérémonies pratiquées à cette occasion par les Indous, d'après les renseignemens fournis par le lieutenant colonel anglais Philipps. La gravure qui accompagne cette description est tirée d'un tableau dont M. Philipps est possesseur.

L'image de Krishna, après avoir été prise dans le temple, est portée sur une vaste plate-forme qui s'élève de plusieurs pieds au-dessus du sol. Dans le centre se trouve une haute arcade (*an arch*), avec plusieurs niches renfermant des images du Dieu. L'idole est placée sur un fauteuil de parade, ayant une statue à chacun de ses côtés. Ce groupe est alors fixé sur une espèce de petite plate-forme qui est suspendue à l'arcade par des chaînes d'airain, et balancée en avant et en arrière. Un grand nombre de brames sont en adoration, tandis que d'autres aspergent les idoles avec de l'eau de rose, et jettent tout autour de la poudre rouge, et que quelques-uns, armés de queues de vache du Tibet, marque ordinaire de distinction, les font mouvoir pour chasser les mouches et autres insectes. Pendant ces cérémonies, la plate-forme est entourée d'une multitude immense d'Indous qui présentent leurs hommages à l'idole.

391. SUR LA TITANOMACHIE; par le docteur Th. RICHTER. (*Jahresverhandl. der Kurländ. Gesellschaft für Literat. und Kunst*. Vol. I, p. 266.)

M. Richter croit que la guerre des Titans et celle des Géans, qu'on a souvent confondues, se rapportent, l'une et l'autre, à un âge très-reculé où le choc des élémens et le conflit des peuples ont été représentés comme des combats des dieux. Avant de traiter ce sujet obscur et difficile, l'auteur a voulu établir quelques principes généraux d'après lesquels les traditions my-

thologiques doivent être envisagées. Il suffira de dire que ces principes sont conformes à ceux de Goerres, qu'il cite deux fois, et d'autres mythologues allemands dont les ouvrages sont connus. Nous n'annonçons que l'introduction d'un discours sur la Titanomachie dont nous attendons la suite.

392. DISSERTATION SUR LES PARISI OU PARISIENS, et sur le culte d'Isis chez les Gaulois, ou Observations sur quelques passages du quatrième chapitre de l'*Histoire physique civile et morale de Paris* par M. Dulaure; par J. N. DEAL; in-8°. 174 de f.; Paris; 1826; F. Didot.

393. DISSERTATION SUR LA MYTHOLOGIE SCANDINAVE et sur les Scaldes; par l'abbé J. B. BRUNI. (*Nuova Collezione d'opuscol. litterar*, Bologne; 1824; p. 247.)

Pour écrire aujourd'hui avec fruit sur la mythologie scandinave, il faut avoir lu les poésies des Islandais, ainsi que les commentaires des savans du pays, et avoir comparé cette mythologie à celle d'autres peuples, particulièrement du Nord. L'abbé Bruni paraît avoir lu beaucoup, mais il ne cite guère les ouvrages originaux, et s'en rapporte le plus souvent à des ouvrages publiés hors de la Scandinavie. Les recherches des Danois et Suédois modernes paraissent lui être pour la plupart inconnues. Aussi fait-il plutôt un discours sur la mythologie qu'il n'en expose le système ou l'esprit; il dit quelques mots des Scaldes d'après le mémoire de M. Graaberg, et il attribue aux *Celto-Scandinaves*, dénomination sous laquelle il comprend les Goths et les Normands, l'introduction de la chevalerie. D-G.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

394. SUR LA PRÉTENDUE ANTIQUITÉ DU SYSTÈME D'ASTRONOMIE DES HINDOUS. (*Oriental Herald*. Janv. 1826; p. 53.)

Nous devons la première connaissance de l'astronomie orientale aux tables astronomiques apportées de Siam par Laloubère, ambassadeur de Louis XIV dans ce pays en 1687. Elles furent examinées par Dominique Cassini, qui en attesta l'exactitude ainsi que la grande différence avec tout autre système connu en Europe. Depuis, les pères du Champ et Patouillet, missionnaires de l'Indostan, ont envoyé deux recueils de tables astronomiques

en Europe ; le Gentil s'en procura d'autres et excita l'attention des savans après son retour de Pondichéry en 1769. C'est sur ces matériaux que Bailly fonda son traité de l'astronomie indienne orientale, lequel sert de suite à son histoire de l'astronomie ancienne. Il tâche d'établir, par des calculs savans et des raisonnemens ingénieux, que les élémens astronomiques qui se trouvent dans ces différentes tables, ne pouvaient être que les résultats d'observations faites 3102 ans avant notre ère, à l'époque désignée par les Indiens comme le commencement de leur quatrième âge, ou du *Kali-youga*. Bailly eut un partisan zélé de son opinion dans Playfair, célèbre mathématicien écossais, qui, après avoir examiné et confirmé les calculs de l'astronome français, dit que toutes les conclusions de ce dernier sont certainement aussi étonnantes qu'incontestables, en tant que la fausseté en serait plus merveilleuse encore que n'en peut paraître la vérité.

L'antiquité de l'astronomie indienne semblait solidement établie, lorsque Bentley la contesta dans un article inséré dans le sixième volume des *Recherches de la société asiatique de Calcutta*, dont il était membre. Il s'attache à fixer l'antiquité de l'ouvrage astronomique *Surya siddhanta*, qui, selon les Indiens, est une révélation divine qu'ils font remonter jusqu'à près de 3 millions d'années, et que Bentley veut rapprocher jusqu'à l'an 1068 de notre ère. *La Revue d'Edinbourg* (vol. I), attaqua cette opinion, que son auteur défendit dans le huitième volume des *Recherches asiatiques*, ce qui provoqua une discussion plus développée de la part de la *Revue d'Edinbourg*, dans le dixième volume. Bentley répondit à son adversaire dans son ouvrage intitulé *Historical view of the Hindoo Astronomy from the earliest dawn of that science in India to the present time*, c'est-à-dire *Exposé historique de l'Astronomie indienne depuis l'origine de cette science dans l'Inde jusqu'à nos jours*. Calcutta ; 1823.

On sait qu'en France, M. de La Place ébranla, par quelques objections, l'opinion que Bailly avait établie en faveur de l'antiquité de certains élémens de l'astronomie indienne. Delambre, dans son histoire de l'astronomie ancienne, examine celle des Indiens ; il tire des conclusions presque toujours contraires à celles de Bailly, et paraît adopter celles de Bentley. Cependant, M. de la Place déclare que « l'antique réputation des Indiens ne permet pas de douter qu'ils ont, dans tous les

temps, cultivé l'astronomie: lorsque les Grecs et les Arabes commencèrent à se livrer aux sciences, ils allèrent en puiser chez eux les premiers élémens.... » (Exposé du Système du monde, p. 294.) Delambre ne prétend pas non plus nier l'antiquité du peuple indien; il croit qu'il pouvait exister, observer même, à l'époque reculée désignée par Bailly, mais que nous n'en avons aucune preuve. (Ast. ancienne, vol. 1^{er}, p. 440.) L'Oriental Herald donne de justes éloges à Bentley, qui a consacré presque toute sa vie à des recherches laborieuses sur l'astronomie indienne. Il nous suffira de présenter une esquisse rapide des faits principaux qu'il a tâché d'établir comme il suit :

Dans les premiers temps du *Fréta-youga*, disent les Indous, naquirent les filles de *Daksha*, fils de Brahma. Il en maria 27 à *Tchandra*, dieu de la lune. Quatre d'entre elles eurent un nombre égal d'enfans dont chacun eut le nom de sa mère. Sous ce voile allégorique se cachent les faits simples de la division des cieux en 27 maisons, et de l'émergence de 4 planètes d'une occultation causée par la lune en quatre de ces maisons, d'après lesquelles ces planètes reçurent leur nom. Cette dernière circonstance conduit par le calcul à l'époque précise de l'an 1424-1425 avant l'ère chrétienne. Le 17 d'avril 1424 avant Jésus-Christ, Mercure, appelé alors *Rohineya*, fut occulté par la lune dans la maison *Rohini*; le 23 du même mois, Jupiter, alors *Purva phalguni bhara*, fut pareillement caché en *Purva phalguni*; le 19 d'août, Mars, ou *Ashadhâbbava*, fut occulté en *Ashâdhâ*; et le 19 d'août de l'année suivante, Vénus, *Maghabhû*, en *Magha*. Jamais, ni avant ni après le temps fixé, une pareille succession d'occultations n'eut lieu dans les mêmes situations. La date déterminée correspond à peu près avec celle obtenue par le calcul de la précession des équinoxes, et tombe, en outre, dans le premier quartier du *Fréta-youga*, qui est la période désignée par l'histoire poétique des Indiens. Une coïncidence si étonnante de faits marque décidément le point extrême d'antiquité auquel l'astronomie des Indous peut se rapporter.

On nous permettra d'observer que, si c'est le point extrême de l'antiquité d'un système d'astronomie (et il a pu en exister plusieurs), il ne peut pas être le point extrême des observations et des tentatives diverses qui doivent avoir précédé d'un

très-grand nombre d'années la formation d'un corps de science.

Les mois furent formés à une époque postérieure. La fable les fait naître de la même union des 27 filles de *Daksah* avec le dieu de la lune, d'où sont venues les 4 planètes ci-devant mentionnées. Ici, comme précédemment, les noms des enfans dérivèrent de ceux de leurs mères. Pour déterminer le temps de cet événement, il faut choisir l'année dans laquelle la lune devint successivement pleine dans chacune des maisons lunaires d'après lesquelles les mois furent nommés. Commencant par le solstice d'hiver de l'an 1181 avant Jésus-Christ, temps où le soleil et la lune furent en conjonction, la première pleine lune se présenta dans la maison lunaire de *Magha*, et de là ce mois porte le nom *Magha*; la seconde en *Uttara Phalguni*, d'où le second mois s'appelle *Phalgun*, et ainsi de suite dans toute l'année. Cette coïncidence des mois avec les maisons respectives ne peut se rapporter qu'à la date de 1181 avant Jésus-Christ, le plus haut point de l'antiquité de tout ouvrage qui mentionne les noms des mois indiens. M. Bentley se sert d'autres observations faites en même temps sur les planètes mercure et jupiter, pour appuyer la détermination de cette époque qu'il croit être celle de Parasûrama.

L'époque de Rama, peut-être la plus célèbre dans les annales de l'Indostan, est marquée par trois événemens : sa naissance, sa virilité, et la guerre qui eut lieu alors entre les dieux et les géans. A sa naissance, nous dit le Ramayâna, poème de *Valmicki* (dont la composition est fixée par Bentley à l'an 295 après Jésus-Christ), cinq planètes se trouvèrent dans leurs maisons d'exaltation. Cette position eut lieu le 6 d'avril de l'an 961 avant Jésus-Christ, deux seulement de ces planètes étant avancées de quelques minutes au-delà de ces limites. Lorsque *Ranta* atteignit l'âge de la virilité, et que son père *Dosaratha* désira partager le gouvernement avec lui, une éclipse de soleil eut lieu au nœud ascendant de la lune, au commencement ou près du commencement du cancer, les planètes étant alors très-rapprochées l'une de l'autre. Telle était la position des corps célestes le 2 juillet de l'an 940 avant Jésus-Christ, *Rama* étant alors âgé de 21 ans. La date de la guerre entre les dieux et les géans est aussi déterminée par le moyen d'une éclipse qui eut lieu le 25 octobre de l'an 945 avant Jésus-Christ. Le même

jour , la déesse *Sri* ou *Lakshmi* naquit de la mer , et saturne se trouva dans la maison lunaire *Rohini* , lieu de sa naissance. On suppose que la guerre occidentale entre les dieux et les géans , décrite par Hésiode , eut lieu 200 ans après celle de l'Orient.

Maintenant voici comment Bentley fixe l'époque de *Yudhisthira* que des astronomes modernes ont placée 2448 , et même 3100 ans avant notre ère : il était contemporain de deux astronomes *Parasara* et *Narga* , dont le premier dit que le lever héliaque de l'étoile *Agastya* (canopus) a lieu lorsque le soleil entre dans la maison lunaire *Hasta* , et son coucher héliaque lorsque le soleil est en *Rohini*. Or , supposant que cette observation eût été faite à *Hastinapour* , où était alors le siège du gouvernement , à une petite distance au sud de Delhi , cela fixerait le temps où vécut *Parasara* à l'an 575 avant Jésus-Christ. Celui de *Garga* est déterminé par les positions des planètes qu'il donne dans son *Sanhita* pour le commencement de l'année qui se trouve être celle de 548 avant l'ère chrétienne.

Tel est , sans commentaire , le résultat des calculs de M. Bentley ; il appartient aux astronomes de les vérifier.

Cet auteur croit que ce n'est que l'an 204 avant notre ère que les Indous , pour rehausser leur antiquité , ont inventé certaines divisions du temps , foudées sur les conjonctions de jupiter avec le soleil , et appelée *yougas* ou âges. Le commencement de chaque âge est déterminé par le mois et l'âge de la lune à l'époque d'une telle conjonction. Bentley énumère les 4 âges indiens comme il suit , en remontant du plus proche au plus élevé : le *Raliy-ouga* , qui finit le 26 juin de l'an 299 avant Jésus-Christ , commença en 540 ; le *Dwagpar-youga* , ou le second , commença en 901 ; le *Treta-youga* , ou le troisième , en 1528 , et le *Rrita* , ou le quatrième , le 29 avril de l'an 2352 avant notre ère. Ce dernier temps correspond approximativement avec une époque du déluge de Moïse. Les périodes ainsi limitées donnent environ 12 ans au règne de chaque roi indien , commençant par le troisième âge avant lequel les Indous ne nomment aucun souverain.

Une division des temps plus étendue , en *Manwantaras* , ou âges patriarcaux , fut introduite , selon M. Bentley , en l'an 64 de l'ère chrétienne. Ces âges ont été formés par les conjonctions calculées de saturne avec le soleil , comme les *Yougas* l'avaient

été par les conjonctions de jupiter avec cet astre. On fixa 9 âges, dont le premier commença l'an 4225 avant J.-Ch. On les imagina, dit Bentley, pour établir une antiquité bien antérieure à celle de l'histoire de Moïse, dont la connaissance était parvenue dans l'Inde par saint Thomas, qui y prêcha l'Évangile l'an 51 après J.-Ch., ou environ.

Nous devons remarquer que l'apparition de ce saint personnage dans l'Inde, proprement dite, a été révoquée en doute par La Croze (*Christianisme des Indes*), par Beausobre (*Hist. de Maniché*, v. I, p. 404), et par d'autres écrivains célèbres. Il est probable que cet apôtre n'a pas pénétré plus loin que dans la Perse.

L'invention des *Manwantaras* n'influa pas sur l'ordre chronologique de l'histoire indienne. Le *Fréta youga*, ainsi que la 7^e. *Manwantara*, commencent également par le règne d'*Ikswaku*, et se rapportent, l'un comme l'autre, à l'an 1528 avant J.-Ch. Mais bien différens sont les résultats d'une autre innovation qui, selon Bentley, eut lieu l'an 538 de notre ère : dans le système de Brahma, par lequel l'astronomie moderne des Hindous commence, la création du monde a été reculée à l'immense distance de 1,972,947,101 ans avant J.-Ch., par l'invention d'un *Kalpa*, ou période de 4,520,000,000 d'ans. Yudhist'hira fut jeté en arrière de l'an 540 à l'an 3,109 avant J.-Ch. ; de même on fit exister Rama 867,000, et *Ikswaku* près de 2,163,000 ans avant l'ère chrétienne.

Ce n'est pas tout. Les Brahmes, dit Bentley, vexés par le progrès du christianisme, qui les menaçait de la perte de leur influence, ont inventé l'incarnation d'une divinité dont le nom fût semblable à celui de Christ : c'était *Krishna* ; et, en conformant quelques parties de son histoire et de ses préceptes à ceux de l'Évangile, ces prêtres rusés espéraient retenir les Indiens dans leur ancienne croyance par la persuasion que, Christ et Krishna étant la même personne et enseignant la même doctrine, ces peuples n'avaient rien à gagner par l'adoption d'une nouvelle religion. Pour donner en même temps un grand avantage d'antiquité sur J.-Ch. à Krishna, ils placèrent ce dernier dans l'âge de Yudhist'hira, et représentèrent les chrétiens comme de nouveaux sectaires qui avaient oublié non-seulement la religion de leurs ancêtres, mais encore le pays de leur première origine. Enfin, M. Bentley prête aux Brahmes le même langage que les missionnaires jésuites avaient tenu

aux Hindous lorsque, travestis en Brahmes, ils prétendirent être les véritables fils de Brahma, et représentèrent leurs collègues indiens comme une race dégénérée qui n'avait conservé ni la mémoire de leur origine, ni la pureté de leur religion primitive. Notre auteur prend un soin particulier de fixer le moment même de la naissance de *Krishna* : c'est le 6 août de l'an 600 après J.-Ch., à une heure du matin et 18 minutes.

Mais comment un changement si violent dans la chronologie historique et astronomique, ainsi que dans toute la religion des Indiens, a-t-il pu être effectué? Bentley n'hésite pas de dire que les Brahmes ont su, non-seulement détruire tous les anciens livres qui traitaient de ces sujets, mais aussi les remplacer par de nouveaux ouvrages composés expressément pour ce nouveau système. Il oublie que l'Inde, d'une étendue plus grande que l'Europe, a été autrefois, comme elle l'est encore à présent, divisée en plusieurs souverainetés indépendantes, et habitée par des sectes opposées les unes aux autres. Nous voulons bien croire à la facilité avec laquelle les Pandits d'aujourd'hui se prêtent à toute fraude qui conviendrait à leurs intérêts; encore faut-il prouver que la fraude dont il s'agit a eu lieu. Les Brahmes pourraient bien nous vouloir tromper par les livres qu'ils nous présentent eux-mêmes; mais l'ont-ils voulu dans les écrits qu'on leur a, pour ainsi dire, dérobés, et qui n'étaient destinés que pour eux? M. Bentley aurait dû nous montrer où il a trouvé dans l'histoire des temps passés ces progrès du christianisme qui ont poussé la jalousie des Brahmes à ce bouleversement incroyable de leur histoire, de leur astronomie, et du corps entier de leur croyance. L'époque la plus favorable à l'introduction du christianisme dans l'Inde est certainement celle de nos jours. En effet, la souveraineté des Européens y est établie depuis plus d'un demi-siècle; les sociétés bibliques y distribuent partout nos livres saints, traduits dans les langues du pays. Qu'on lise le récit, aussi affligeant que vrai, que M. l'abbé Duhois vient de publier sur l'état du christianisme dans les Indes-Orientales, où il a, pendant 36 ans, travaillé à répandre la doctrine de l'Évangile, qu'il a fait aimer et respecter par sa conduite exemplaire; on verra que les Indiens ne cèdent qu'en petit nombre à tous les moyens employés à les convertir; que, s'ils lisent déjà notre Bible, ils en trouvent le contenu ou inutile ou répugnant à leur persuasion enracinée.

dans leur existence même ; on jugera alors si jamais parmi ces peuples, qu'on a toujours connus les mêmes, il a pu être nécessaire de détruire et de refaire tous leurs livres pour les empêcher de se convertir au christianisme.

Il serait injuste de refuser des éloges aux connaissances astronomiques et au zèle que Bentley a montrés dans des calculs laborieux pour fixer quelques époques de la chronologie indienne ; mais il serait difficile de se ranger toujours de son côté pour les opinions qu'il hasarde. Les preuves de l'antiquité des Hindous reposent sur des considérations compliquées et de différente nature. Les documens vraiment authentiques des anciens temps, doivent se trouver chez ce peuple même qui n'a jamais quitté son sol et qui n'a été conquis que très-tard, lorsque ses institutions étaient devenues par leur durée même, pour ainsi dire, immuables. Il s'en faut beaucoup que nous ayons aujourd'hui tous les documens nécessaires pour porter un jugement définitif sur une matière aussi étendue que difficile. Ce qui, jusqu'à présent, paraît avoir plus ou moins influencé les opinions, c'est la croyance que, au delà de certaines limites de convention, il n'y a ni existence ni histoire des nations. Quoi qu'il en soit de l'antiquité des Hindous, toujours est-il constant que pour s'acheminer à la vérité sur cette matière, comme à l'égard de toute autre, il faut se dégager de tout préjugé.

A. T.

395. SANCTUAIRE MONOLITHE ÉGYPTIEN ARRIVÉ A PARIS.

Le Roi ayant permis que le chevalier Drovetti lui fit hommage d'un sanctuaire égyptien découvert dans la ville de Saïs, ce beau monument a été déposé au Louvre, d'après les ordres de S. M., et par les soins de M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi. Ce sanctuaire est en granit rose, d'une seule pièce, et des dimensions suivantes : 8 pieds 3 pouces de hauteur, 5 pieds 1 pouce de largeur, 4 pieds 8 pouces de profondeur. Ses quatre côtés sont ornés de scènes religieuses, et d'inscriptions hiéroglyphiques contenant le prénom et le nom propre d'un roi d'Égypte, plusieurs fois répété. Il résulte d'une notice sur ce grand monument, rédigée par M. Champollion-Figeac, 1^o. que ce monolithe a été dédié à Néith, déesse spéciale de Saïs ; 2^o. que dans la niche pratiquée sur le devant du sanctuaire, était enfermé et nourri un vau-

tour, symbole vivant de la déesse; 3°. que le monument a été consacré à la déesse par le roi Amosis-Net-Sé (fils de Néith), qui est l'Amosis de la XXVI^e. dynastie égyptienne, originaire de Saïs, le même qui, après un règne de plus de 40 ans, fut détrôné par Cambyse. Ainsi, ce monument très-remarquable a été exécuté entre l'an 530 et l'an 570 avant l'ère chrétienne, et il a aujourd'hui près de 2,400 ans d'antiquité

396. COLLECTION DE MONUMENS ÉGYPTIENS ACQUISE PAR LE ROI DE FRANCE.

Nous avons à annoncer un nouvel acte de la munificence royale en faveur des arts et des lettres. Le Roi vient d'acquérir, aux frais de la liste civile, la magnifique collection de monumens égyptiens déposée à Livourne. Les premières propositions furent accueillies par son Exc. Le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, et par M. le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts, avec cet intérêt particulier qu'ils accordent à tout ce qui touche à l'avancement des connaissances utiles et à la renommée littéraire de la France. Les renseignemens sur cette collection, transmis par S. Exc. M. le duc de Blacas, qui voulut bien l'examiner en détail, et par M. Champollion le jeune, qui en montra toute l'importance historique et monumentale, décidèrent M. le duc de Doudeauville à traiter des conditions de cette acquisition, et sur le rapport détaillé que S. Exc. a eu l'honneur d'en faire au Roi, S. M. a daigné l'approuver dans tous ses points; le prix d'acquisition a été fixé à deux cent cinquante mille francs. Ainsi, la France, qui a eu une si grande part dans les nouvelles études égyptiennes, et qui a concouru si puissamment à les ramener aux saines doctrines, trouvera dans la collection de Livourne un ample dédommagement pour celle de M. Drovetti, dont l'acquisition par S. M. le roi de Sardaigne avait généralement excité tant de regrets. Les bienfaits du Roi préviennent ainsi tous les vœux.

La nouvelle collection française est remarquable, non-seulement par le nombre des pièces, qui approche de trois mille, et par leur choix, surtout en ce qui se rapporte aux usages civils et religieux des Égyptiens, mais encore par des monumens de sculpture de grandes proportions ou d'un intérêt majeur pour l'histoire. Parmi les statues isolées on en remarque dix qui ont

de deux à sept pieds de hauteur. Le nombre des bronzes, dont quelques-uns sont incrustés en argent, dépasse trois cents, et l'on y distingue une figure de divinité de trois pieds de hauteur. D'autres objets de sculpture méritent aussi l'intérêt des savans et des artistes, notamment cinq figures royales en or massif, quatorze bagues et d'autres bijoux aussi en or; et un grand nombre d'amulettes en même métal, ou bien en argent, en pierres fines, ivoire, verre, cristal, etc. De grandes inscriptions, avec dates royales, ajouteront aussi de précieux renseignemens à ceux qu'on a déjà recueillis ailleurs pour l'histoire. Les manuscrits sur papyrus sont très-nombreux, et on en compte trente-neuf comme les plus beaux qui ont paru jusqu'ici en Europe; d'autres papyrus sont écrits en copte, en arabe ancien ou moderne; dix momies humaines, intactes, plusieurs momies d'animaux, un grand nombre de scarabées, complètent ce riche cabinet transporté en Europe dans cent dix-sept caisses, non compris les grands monumens de sculpture. Parmi ceux-ci se trouvent des sphinx de forme colossale et portant des légendes royales; le sanctuaire monolithe de Philae, en granit rose; la partie inférieure du colosse d'Amisophis II; le sarcophage même du roi Ramsès-Mèiamon, tiré de son tombeau à Thèbes, morceau d'un rare beauté, en granit rose de 10 pieds de long sur plus de 5 de hauteur, et entièrement couvert de sculptures peintes; enfin, toutes les pierres formant la célèbre *muraille numérique* du palais de Karnac, bas-relief immense relatif aux conquêtes de Sésostris.

Les monumens qui sont de l'époque grecque ou romaine de l'Égypte n'exciteront pas un moindre intérêt : ce sont des manuscrits et des inscriptions d'un haute importance pour l'histoire et la littérature ancienne, des pierres gravées, des médailles, des objets d'art, notamment plusieurs *portraits* de cette époque, peints sur bois, et l'un d'eux *sur toile*; et parmi ces très-rares modèles de la peinture des anciens, se trouvent les fresques entières tirées d'un tombeau de Thèbes et représentant des scènes d'agriculture, de commerce, de chasse, etc., dans un état parfait de conservation.

Cette idée très-sommaire de la nouvelle collection française suffira pour faire apprécier l'éclatant et nouveau témoignage de l'auguste protection dont le Roi honore les sciences. Cette importante acquisition sera une époque mémorable dans

l'histoire littéraire du règne de Sa Majesté , et les lettres reconnaissantes doivent en conserver le souvenir. Elles y mêleront aussi le nom du ministre qui répond si dignement aux pensées de la sagesse royale.

S. Exc. M. le duc de Doudeauville a chargé M. Champollion de reconnaître la collection sur l'inventaire qui en avait été préalablement dressé , et de l'expédier à Paris. Nous communi-querons à nos lecteurs les notices sommaires que le jeune savant français doit adresser à S. Exc. sur le nouveau musée , qui sera bientôt un nouvel ornement de la capitale , et un sujet inépui-sable d'études pour nos savans et nos artistes.

397. RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES , le 15 janvier 1826, par la commission chargée d'exa-miner les résultats du voyage de M. Pacho dans la Cyrénaïque et la Marmarique.

De tous les pays célèbres par les souvenirs classiques qui s'y rattachent, la Cyrénaïque était peut-être celui sur lequel on possédait le moins de renseignemens ; excepté le médecin Del-la-Cella, qui l'a parcourue en 1817, et qui a publié la relation de son excursion rapide , aucun voyageur moderne n'avait ex-ploré cette contrée fameuse. Cette relation, bien loin de satis-faire la curiosité des savans , n'avait fait que l'exciter encore par les indications nombreuses que donnait le voyageur sur des ruines antiques (1), et quelques inscriptions assez insignifiantes qu'il avait copiées en passant, faisaient espérer qu'un voyageur qui aurait plus de loisir trouverait à faire une riche moisson de ces fragmens si précieux pour l'histoire.

M. Pacho, qui avait fait déjà plusieurs voyages en Égypte et dans les Oasis, dont il a dessiné tous les monumens (2), en-

(1) On en peut dire autant d'une relation succincte de la Cyrénaïque, imprimée par les soins de la société de géographie, dans le second volume non encore publié de son recueil. Elle est l'ouvrage de M. A. Cervelli de Pise, qui avait accompagné en 1822 l'expédition du bey de Tripoli contre les Arabes de l'est.

(2) J'ai eu l'occasion de voir et d'examiner les dessins que M. Pacho a faits dans ses diverses excursions aux Oasis. Ces dessins confirment le jugement que j'ai porté ailleurs sur ceux qui ont été publiés dans le voyage à l'Oasis de Thèbes par M. Cailliaud. Il y a tant et de si gran-des différences entre ces dessins et ceux de M. Pacho, qui portent tous le caractère de la plus scrupuleuse exactitude, qu'il faut, de toute

treprit d'explorer d'une manière complète tous les pays compris entre Alexandrie et les côtes de la Grande Syrte, et dans le cours de l'année de 1825, il a exécuté ce projet avec un zèle, un courage et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Dire que ce périlleux et fatigant voyage a réalisé toutes les espérances que la célébrité de Cyrène et les relations de cette contrée avaient fait concevoir, et produit tous les résultats que les archæologues en attendaient, ce serait aller beaucoup au delà de la vérité; mais ce qu'on pourrait affirmer, après avoir examiné l'un après l'autre, les nombreux dessins de M. Pacho, c'est que depuis Alexandrie jusqu'à Bengazi, il a exploré toute la côte avec le plus grand soin, dessinant toutes les ruines qu'il a rencontrées sur sa route, ou dont ses guides lui indiquaient le gisement; fouillant les grottes sépulcrales, copiant leurs peintures et recueillant toutes les inscriptions qu'il a pu trouver, jusqu'au moindre fragment. On peut donc être à peu près certain que rien d'important n'a dû lui échapper, et qu'à moins de s'établir long-temps dans le pays, on ne pourrait y trouver, en fait de restes d'antiquités et d'art, rien de plus que ce qu'il en a rapporté. Ce résultat est déjà du plus grand intérêt, et le voyageur qui l'a obtenu mérite la reconnaissance du monde savant.

En examinant les dessins de M. Pacho, nous avons vu avec le plus vif regret qu'il n'existe presque plus rien de Cyrène autonome et même de Cyrène soumise aux Ptolémées. La plupart des restes d'antiquités, dessinés par M. Pacho, appartiennent au temps des Romains, il en est fort peu qu'on puisse reporter avec certitude à une époque antérieure. Entre les monumens antiques dont il subsiste encore des ruines dignes

nécessité, ou que les premiers soient prodigieusement imparfaits, ou qu'on les ait mal rendus sur la planche. Dans l'un ou l'autre cas, qui reviennent au même pour le public, le travail de M. Pacho aura tout l'intérêt de la nouveauté. Les copies qu'il a prises des inscriptions grecques de la grande Oasis confirment presque de tout point les restitutions que j'en avais faites, d'après les copies de M. Cailliaud, le premier qui ait transcrit ces inscriptions sur les lieux avec tout le soin et l'exactitude que comportaient l'état où elles se trouvent et la place qu'elles occupent. Le travail de M. Pacho peut faire la matière d'une très-intéressante publication, et compléter l'ensemble des grands ouvrages qui nous ont fait connaître les monumens d'architecture de l'Égypte et des contrées environnantes. (*Note du rapporteur.*)

de quelque attention, il n'y a qu'un seul temple, encore est-il aussi de l'époque romaine; tous les autres sont funéraires.

Ils consistent :

1^o. En 9 grottes sepulcrales, dont la décoration extérieure mérite l'attention des gens de l'art; quelques-unes présentent des détails architectoniques d'une grande élégance. Plusieurs ont une ressemblance frappante avec les monumens qui sont au nord-est de Syouah. D'autres enfin présentent des ornemens qui appartiennent au style égyptien. Le voyageur qui en a fait fouiller quelques-unes y a trouvé huit peintures (1) qui offrent à l'antiquaire des sujets intéressans et quelques particularités entièrement neuves. L'une de ces peintures doit être mise par son sujet au nombre des plus curieuses que l'on connaisse.

2^o. En tombeaux d'une architecture simple et élégante qui ont la plus grande analogie, de même que les grottes sépulcrales, avec les monumens de ce genre qui existent en Lycie et sur la côte de Caramanie.

3^o. En sarcophages de marbre, les uns entiers, les autres par fragmens, dont le voyageur a dessiné tous les détails avec le plus grand soin, ainsi que quelques débris précieux de bas-reliefs et de statues antiques.

Nous devons ajouter que les dessins de tous ces monumens sont accompagnés de plans et de coupes, avec mesures et cotes.

Indépendamment des restes de l'antiquité, M. Pacho a dessiné encore toutes les ruines d'architecture moresque ou arabe qu'il a trouvées sur sa route, et plusieurs sujets de mœurs et de costumes. Les dessins de M. Pacho, sans avoir toute la perfection de ceux d'un artiste consommé, ont cependant ce caractère de netteté et de précision qui annonce une main sûre et suffisamment exercée pour rendre les monumens avec la fidélité désirable. Ces dessins d'une grande dimension portent le cachet de l'exactitude la plus scrupuleuse. Après les dessins, ce qui a dû attirer notre attention, ce sont les inscriptions que le voyageur a recueillies en grand nombre. Il en est quelques-unes de cufiques ou arabes, quelques autres sont latines; mais la plupart sont grecques. L'un de nous, qui les a examinées à loisir, s'est assuré qu'il faut malheureusement leur ap-

(1) Sur le sujet de l'une d'elles, voyez la lettre du rapporteur, insérée au Bulletin de cette année, p. 42 et suiv.

pliquer ce qui a été dit plus haut des monumens de l'art. Une seule peut-être appartient à Cyrène autonome, et ne contient que des noms indifférens. Deux sont du temps des Ptolémées ; ce sont des dédicaces à deux personnages de la dynastie des Lagides ; toutes les autres appartiennent au temps des Romains. Deux d'entre elles, qui ne sont que des fragmens, ont rapport à des monumens et à des travaux publics. Une autre fort longue, à trois colonnes, contient un rescript d'Anastase premier, relatif à divers sujets d'administration publique, et notamment au service militaire : c'est, sans aucun doute, la plus importante ; mais elle est tellement frustée, que la restitution complète en est, si non impossible, du moins extrêmement difficile. Excepté ces inscriptions, et quelques-unes qui ne donnent que des noms insignifians, les autres sont purement funéraires, et n'offrent que des formules plus ou moins connues par les monumens du même genre trouvés dans les diverses parties de l'empire romain.

Nous devons dire que rien n'égale la fidélité et le scrupule que M. Pacho a mis à copier ces inscriptions. Ses copies sont des portraits exacts des originaux, où les formes des caractères et jusqu'aux défauts de la pierre sont reproduits avec un soin infini. Elles seules suffiraient pour attester la minutieuse exactitude du voyageur et la sincérité parfaite de tous ses dessins. Les seules fautes qu'on remarque dans ses copies, tiennent à l'état fruste des originaux, qui ne permet pas, à moins de connaître les mots et d'entendre le sens, de discerner les lettres de même forme.

Quoique les objets relatifs à l'art et à l'antiquité aient spécialement occupé M. Pacho, son attention ne s'en est pas moins portée avec succès sur d'autres branches intéressantes.

Ainsi l'histoire naturelle recueillera quelques fruits de son voyage. M. Pacho a recueilli un herbier de cent plantes environ qui lui ont paru offrir un caractère nouveau. Il a pris le dessin *botanique* des plus importantes. Il s'est occupé aussi de la recherche du sylphium, et quand ses observations ne résoudraient pas complètement le problème, du moins offriront-elles des rapprochemens utiles aux botanistes. Le voyageur a rapporté des Oasis six bouteilles d'eau minérale, et un assez grand nombre d'échantillons de minéraux recueillis dans le désert de la Libye et la Cyrénaïque ; tous appartiennent aux terrains secondaires.

La géographie de la Cyrénaïque tirera surtout beaucoup d'éclaircissemens des observations de notre voyageur. Au moyen d'un octant avec horizon artificiel, il a déterminé la latitude approchée de plus de soixante points différens, tant sur le littoral que dans l'intérieur entre Alexandrie et la Grande Syrte. Privé de garde-temps, il n'a pu déterminer la position de ces lieux en longitude que par estime, et en supputant les heures de marche comparées aux variations de la boussole. C'est à l'aide de tous ces renseignemens qu'il a dressé une carte détaillée de toute la Pentapole Cyrénaïque, et il s'occupe en ce moment d'en donner une autre sur plus petite échelle, qui comprendra non-seulement la Cyrénaïque, mais encore la Marmarique et les Oasis qui sont au midi de ces contrées.

Nous citerons encore un grand plan topographique de Cyrène et de sa nécropolis, morceau entièrement neuf et d'un grand intérêt.

M. Pacho a rédigé des notes détaillées de son voyage : il y a décrit avec soin tous les monumens, l'aspect et l'état de tous les lieux ; il y a recueilli beaucoup de détails sur les productions et les ressources du pays, les procédés de la culture, les mœurs et les usages du habitans, et sur l'histoire moderne de la Cyrénaïque sous les différens beys qui l'ont gouvernée. Le voyageur a formé des vocabulaires des idiomes des habitans de Syouah et d'Augelah. Ce journal, après sa rédaction définitive, pourrait former 2 vol. in-8°.

Tel est l'aperçu des matériaux que M. Pacho a recueillis dans son voyage ; il suffit, pour montrer que leur réunion offrira un ensemble très-important, puisqu'il embrassera, principalement sous le rapport de l'art et de l'antiquité, tout ce qui existe encore au-dessus du sol dans la Pentapole Cyrénaïque.

Après la grande expédition d'Égypte qui nous a fait connaître la vallée du Nil ; après les excursions de notre compatriote Cailliaud et de plusieurs autres voyageurs qui ont exploré les Oasis voisines de l'Égypte, il restait encore une grande lacune dans la géographie du nord-est de l'Afrique. Tout le littoral entre Alexandrie et la Grande Syrte était encore presque inconnu, et c'est cette lacune que vient de remplir un simple particulier, au prix des plus grands sacrifices, sans autre soutien qu'un courage à toute épreuve et qu'un dévouement sans bornes.

Nous croyons que la publication d'un tel voyage, aussi prompt que possible, est vivement à désirer, et que, si le gouvernement par sa protection et ses secours fournit à l'auteur les moyens de l'exécuter, il rendra un véritable service aux sciences.

Signés: Al. de la Borde, Abel Rémusat, Raoul Rochette, Walckenaer, Jomard, LETRONNE, rapporteur. — L'Académie approuve le rapport et adopte les conclusions. Certifié par le secrétaire perpétuel de l'Académie, Dacier.

398. VOYAGE EN TAURIDE EN 1820. (*Sanct-Petersb. Zeitschrift*, 1825, juillet; p. 193.)

L'auteur de ce mémoire s'occupe en premier lieu de l'ancienne Théodosie. Il pense que cette ville était déjà détruite dans le 1^{er} siècle de notre ère. Il soutient également que Caffa ne se trouve pas sur le même emplacement. Il passe ensuite à l'histoire de cette ville, et termine en décrivant la Théodosie d'aujourd'hui. L. D. L.

399. INSCRIPTIONS GRECQUE ET LATINE publiées dans les *Memorie della regale accademia ercolanense d'archeologia*. vol. 1. Napoli, 1822, in-4°.

Pag. 85. P. ÆLIO MUCIANO
SPEC. LEG. II
ADIVT.

Publio Ælio Muciano speculatori legionis secundæ adjutricis.

Page 193. (Trouvée à Pouzzole, en 1818) fragment.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ ΣΕΥΣ Ω...
Η ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ ΠΟΛΙΣ ΑΠΟΙΚΟΣ Δ...
ΣΥΓΓΕΝΙΣ ΑΘΗΝΑΙΩΝ ΚΑΙ ΦΙ...
ΑΥΤΗ ΤΟΥ ΚΟΙΝΟΥ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ...
ΕΝΔΟΞΟΙΣ ΟΥΣΑ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΑΙΣ...
ΣΙΝ ΔΙΑ ΤΕ ΤΟ ΓΕΝΟΣ ΤΟ ΕΛΛΗΝ ...
ΠΡΟΣ ΡΩΜΑΙΟΥΣ ΕΚ ΠΑΛΑΙΟΥ ΦΙ...
ΑΝ ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΟ ΕΥΧΕΤΑΙ ΤΕΙΜΑ...
ΘΕΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕ ΤΗ...
ΓΜΑ ΤΟΥ ΠΑΝΕΛΛΗΝΙΟΥ ΕΝΓΡΑΜ...

M. Castaldi, restituant la fin des lignes, traduit ainsi cette inscription : Bonæ fortunæ, Jupiter Servator. Cibyatarum civi-

tas colonia Lydorum cognata Atheniensium et amica eadem communis Græciæ inter gloriosas existens et magnas urbes propter genus græcum ob Romanorum ex antiquo amicitiam atque ad augendum honorem divi Hadriani posuit heic decretum Panhelleni in publicis tabulis.

Cette inscription, selon les interprètes se rapporte à la ville de Cibyra, en Phrygie.

400. OSSERVAZIONI SOPRA UNA CORONA DI ORO, etc. Observations sur une couronne en or, trouvée dans un tombeau antique; par M. AVELLINO (*Mem. della reg. accad. ercolanense di archæologia*; vol. 1; Napoli, 1822; in-4.^o, page 207.)

Ce riche monument a été trouvé dans un tombeau en 1813, à Armento dans la Basilicate. La couronne est formée de deux branches de chêne; des abeilles sont attachées aux feuilles, et l'on y a entremêlé six figurines, dans l'attitude de la danse; au haut de la couronne, une figure plus grande est posée sur un piédestal où est gravée l'inscription suivante :

KPEIΘΩNI
ΟΣΗΘΗΚΗ (*sic*)
ΤΟΕΙΣΤΗ (*sic*)
ΦΑΝΟΝ.

L'académie archéologique de Naples consulta sur ce sujet le professeur Briganti, qui détermina l'espèce de fleurs mêlées à la couronne, et s'appliqua à en reconnaître le sens symbolique. M. Avellino, ajoutant aux recherches de son collègue, y reconnaît une couronne sépulcrale, et que ce fut Chritonius qui dédia cette couronne au défunt, qui occupait le tombeau où elle a été trouvée.

401. ANTIQUITÉS TROUVÉES A TANAÏS, PAR M. LOUKIANOF, (*Vestnik Yévroponi*, n.° 11, 1824; *Voy. Bulletin universel*, VII^e. mois de novembre 1825, n.° 348.)

Yessaoulofka, le 11 avril 1824

Voici la note des objets qui ont été déterrés, avec un squelette humain, près de la petite rivière de Malaïa Krèpka, qui se jette dans le Miouss :

1. Des boucles d'oreille en argent, trouvées des deux côtés de la tête, à l'endroit où doivent être les oreilles.

2. Sur les os de la poitrine du squelette, une médaille d'argent mêlé d'autres métaux, et sur laquelle sont représentées des figures monstrueuses de certains animaux. La légende est en lettres inconnues.

3. Du côté droit du squelette, des morceaux de bois à demi pouris et provenant sans doute d'une selle garnie en feuilles d'argent extraordinairement minces.

4. Des ornemens en argent provenant probablement de la bride, du poitrail et autres harnais.

5. Un mors et des débris d'étriers en fer.

6. Une anse d'urne en argile rouge.

7. Une plaque très-fine d'argent, avec une figure qu'on ne peut pas bien distinguer.

402. ROMS CAMPAGNA IN BEZIEHUNG AUF ALTE GESCHICHTE, DICHTUNG UND KUNST. La campagne de Rome, sous le rapport de l'histoire ancienne, de la poésie et des arts, par M. CHRISTIAN MÜLLER, 2 v. in-12; Leipzig; 1824; Brockhaus.

Prenant Rome pour centre, M. Müller a voyagé dans toutes les directions, excepté dans la partie nord-ouest, du côté de Cività Vecchia, parce que, sauf un ancien cratère du Volcan, qui forme aujourd'hui un lac, il ne s'y présente rien d'intéressant et qu'il n'y avait, dans l'antiquité, aucun lieu, aucun monument de quelque importance.

Il commence ses excursions par le nord et visite Veii; il se dirige ensuite à l'est, sur la rive gauche du Tibre, vers Fidenæ, Tibur, Sublaquium, puis vers Collatia, Gabii, Labicum et Préneste. Il parcourt ensuite, au sud-est, Tusculum, Algidum, Alba-Longa, Aricia, Nemus, Lantuvium, Cora, l'Ager-Pomptinus, et enfin, au sud-ouest, le littoral si poétique où s'élèvent Antium, Ardea, Lavinium, Laurentum, et il termine son voyage à Ostia et Portus. Il n'omet point les villes moins importantes et les lieux que recommande quelque intérêt historique ou politique; et il indique exactement les routes, montagnes, fleuves, tombeaux, *villæ*, champs de bataille, forêts, lacs, volcans, temples et aqueducs.

Chaque section contient d'abord la liste des anciens historiens et poètes qui ont parlé des lieux dont elle traite; puis la description de la route qui conduit de Rome à l'ancienne ville, avec une désignation plus ou moins étendue de tous les objets re-

marquables qui se trouvent sur cette route ou dans les environs.

Vient ensuite l'histoire du pays, avec des passages descriptifs tirés des anciens historiens, surtout de Tite-Live, dont les ouvrages ont tant de charme et sont d'une vérité locale si frappante. Denys d'Halicarnasse, Polybe et Strabon y sont également cités, mais non textuellement.

L'auteur décrit ensuite l'état actuel des lieux et leurs antiquités; il rappelle les souvenirs imposans ou agréables qui s'y rattachent. Il transcrit à ce sujet des morceaux des poètes latins qui en ont parlé.

M. Müller a parcouru plusieurs fois le pays qu'il décrit, en prenant pour guide l'ouvrage de A. Nibby, intitulé: *Viaggio antiquario ne contorni di Roma*. Il a souvent suivi dans son ouvrage l'ordre et la distribution de celui de son guide; souvent aussi il s'en est écarté; il a évité ses longueurs et rempli ses lacunes. Il ne partage pas toujours ses opinions, quoiqu'il le regarde comme le plus recommandable des auteurs qui ont écrit sur le Latium.

M. Müller s'est aussi servi du *plan topographique de la campagne de Rome*, publié en français par Sickler, en 1819, surtout sous le rapport de l'état physique de cette contrée, de son caractère volcanique, de son état ancien, etc. Il a tiré peu de profit de ses vues sur les antiquités et de sa grande et belle carte, qui contient beaucoup d'erreurs et d'hypothèses hasardées.

Notre auteur ne partage pas l'opinion de ceux qui regardent les prétendus *murs cyclopéens* des villes antiques comme des constructions romaines; il pense qu'on doit les attribuer, sinon aux Pélasges, au moins à d'anciens peuples italiques.

C. A. PELLAT.

405. INSCRIPTIONS trouvées à Pompéïa. (*Archiv für Geschichte Statist. Liter. und Kunst*, 1825; janv., p. 7.)

Ces inscriptions sont importantes sous le rapport des lumières qu'elles répandent sur les usages des anciens. Elles ont été trouvées peintes en rouge ou en noir sur les murs des édifices dans les quartiers de la ville les plus fréquentés; car alors c'était l'usage d'annoncer de cette manière les pièces de théâtre, les ventes, les baux, etc. C'est également de cette manière que le client mettait au-dessus de sa porte le nom de son patron, avec l'épithète de *bon, loyal, distingué, ou digne*

de la république, en y ajoutant *qu'il désire et qu'il le supplie de lui être favorable.*

Le professeur BÉCHI rapporte plusieurs de ces inscriptions dont il donne l'interprétation en indiquant les fautes de langue et d'orthographe.

Voici, par exemple, celles qu'on a trouvées sur le mur extérieur de la halle d'Eumachia :

A SVETII CERII

ÆDILIS. FAMILIA. GLADIATORIA.

PUGNABIT. POMPEIS. PR. K. IUNIAS.

VENATIO. ET VELA ERVNT.

(La famille des gladiateurs de l'Édile *Aulus Svetius Cerius* donnera, le dernier jour du mois de mai, des combats et une chasse d'animaux à courre. Le cirque sera couvert de toile).

FAMILIA GLADIATORIA

VENATIO ET VELA.

(La famille des gladiateurs donnera une chasse à courre. Le cirque sera couvert de toile).

Il est peut-être à propos de rappeler ici qu'on donnait le nom d'Édiles aux fonctionnaires publics spécialement chargés de la surveillance des jeux et amusemens publics, et qu'on appelait *Familia gladiatoria*, un certain nombre de gladiateurs soumis à un maître ou chef.

Voici encore 2 inscriptions trouvées sur la partie extérieure de la même halle.

SABINVM ET RVFVM. Æ.

D. R. P. VALENTINVS

CVM DISCENTIBVS

SVIS ROG.

Valentinus et ses élèves supplient les Édiles *Sabinus et Rufus dignes de la République*).

C. CVSPIVM PANSAM. ÆD.

AVRIFICES VNIVERSI.

ROG.

(Tous les orfèvres supplient l'Édile *Cajus Cuspius Pansa*),
Un grand nombre d'autres inscriptions de cette nature dé-

montrent évidemment que les maisons où elles se trouvent, n'appartenaient pas aux Édiles nommés dans l'inscription, mais bien à leurs cliens. L. D. L.

404. DELL'ANTICA NUMISMATICA DELLA CITA DI ATRI NEL PICENO, CON UN DISCORSO PRELIMINARE SULLE ORIGINI ITALICHE, etc. Numismatographie de la ville d'Atri, dans le Picenum, avec un discours préliminaire sur les origines italiques, par M. Melchiorre DELFICO, in-folio, avec 2 pl.; Ferrare; 1824.

M. Delfico présente la série des médailles les plus connues de la ville d'Atri, et traite de leur poids, de leurs types, de leurs inscriptions et de leurs dates, ainsi que de la dénomination et des caractères des Pélasges et des Tyrrhéniens. Après ces recherches et ces discussions, il se croit autorisé à conclure que les origines italiques, malgré les efforts des archæologues, sont enveloppées de ténèbres inaccessibles; que l'on ne peut admettre comme fondées les prétendues origines de l'Orient, de la Grèce et des autres pays; qu'au contraire, le peu d'anciens monumens que nous possédons, nous autorise à conjecturer le mode d'existence des anciennes sociétés, et que les anciennes médailles d'Atri, regardées comme les monumens les plus anciens, sont une preuve certaine de l'existence politique d'un peuple qui était déjà civilisé à une époque où les autres n'étaient pas encore sortis des temps mythologiques. (*Rev. Encycl.* Janv. 1826, page 173.)

405. ILLUSTRAZIONE DI UNA MEDAGLIA BATTUTA IN ONORE DI CRISPO CESARE. Explication d'une médaille frappée en l'honneur de Crispus Cæsar; par le Chanoine D. Pr. Rossi. (*Mem. della regale Accad. ercolanense di archeologia*; Napoli, 1822, 4°.)

Cette médaille de Crispus a été trouvée dans un vase de marbre, orné de bas-reliefs. Voici la description de cette pièce :

IVL. CRISPVS NOB. CAES. Buste de Crispus cuirassé, la tête couverte de laurier; le bouclier dans la main gauche, et la haste dans la droite.

VIRTVS EXERCIT. Une enseigne avec VOT. XX., et deux captifs assis à terre.

M. Rossi explique le sujet de cette médaille, et indique l'époque où elle a dû être frappée, ainsi que le temps où l'urne

a pu être cachée dans la terre, puisqu'elle offre un sujet payen dans son ornement, et l'auteur s'arrête à l'an 386 de J.-C.

406. CATALOGUE DE MÉDAILLES ANTIQUES RECUEILLIES EN AUVERGNE ; par M. J.-B. BOUILLET, de Clermont-Ferrand. une feuille in-4°.

Ce catalogue contient une liste de médailles de presque tous les empereurs, depuis Jules César jusqu'à Honorius, en argent ou en bronze de tous modules; il y en a aussi de sept familles romaines, et quelques-unes de gauloises. Ce catalogue de quatre pages est terminé par l'avis suivant: « Toutes les médailles portées dans ce catalogue, qui n'est qu'un extrait du catalogue général de la collection de M. Bouillet, sont de premier choix. Les médailles frustes et les doublures font une suite à part. L'intention de M. Bouillet, en formant ce catalogue, est de faire connaître, aux numismatistes et aux archéologues, les médailles que l'on trouve le plus communément en Auvergne, et en outre, de faciliter des échanges qui seraient dans leur mutuelle convenance. Il possède aussi une très-belle suite, en or, argent et bronze, de médailles et de monnaies modernes d'Europe. »

407. DES ANCIENNES RUINES QUE L'ON RENCONTRE DANS LE DISTRICT DE KOURGANSK ; par M. SOLOUNOF. (*Otietsch. Zapisk*, octobre 1824, n°. 54.)

D'après les recherches que j'ai personnellement faites, et les traditions répandues parmi les indigènes du district de Kourgan, il faut reconnaître comme ruines d'anciennes villes celles auxquelles les habitans donnent les noms de Kourgansk, Babeï, Pliokhav et Schmaschof, la première distante de 6 1/2 verstes de la ville de Kourgan, sur la rive gauche escarpée du Tobol; et les trois autres à 45 verstes au sud. Ces ruines ont presque toutes la même forme; c'est-à-dire qu'elles sont d'énormes amas de terre rapportée, présentant l'aspect de collines élevées (Kourgani). Leur hauteur est de huit à neuf sagènes, et leur base en a de cinquante à quatre-vingts de circonférence. Malgré tous les efforts du temps pour effacer leur ancienne fortification, on découvre encore très-facilement les fossés qui entouraient ces petites citadelles. Le sommet de ces tertres a été creusé à une grande profondeur par nos ancêtres qui y supposaient des tre-

sors enfouis ; et dans le fait on y a trouvé outre des objets d'or, d'argent et de cuivre , qui auront servi d'ornement de femmes, selon le goût des peuples orientaux , une grande quantité de lances , de flèches, de cottes de maille, et de harnais de chevaux. Quoique l'histoire des anciens habitans de cette contrée soit couverte d'épaisses ténèbres, les objets dont nous venons de parler et qui ont été trouvés dans le sein de ces tertres, doivent faire supposer avec fondement que ces ruines appartiennent à des villes fondées par les Tatars de la horde d'Or ou de Gengiskhan, et qui servaient de résidences à ceux de leurs princes qui s'éloignèrent des environs d'Astrakhan par Orenbourg , et se réfugièrent en Sibérie, à l'époque où Mamaï fut battu dans les champs de Koulikof, défaite attestée par une multitude de petits tertres qui ont servi de tombeaux, selon l'usage des mahométans (1).

S'il n'existe plus d'habitations tatares dans le district de Kourgan, c'est, je pense, parce qu'au fur et à mesure de la destruction des forêts et des bêtes à fourrure, les Tatars se sont portés au nord vers le bas Tobol, la Toura, la Tarda, le Bagai et l'Irtisch. Les dernières qu'ils aient conservées au sud de la Sibérie sont situées dans le district de Yalontorf, limitrophe de celui de Kourgan, où se trouvent encore d'immenses et impénétrables forêts favorables à la chasse, et des rivières poissonneuses, qui nourrissent l'indolence naturelle aux Tatars.

408. TIDSKRIFT FOR NORDISK OLDEKYNDIGHED. Journal pour la connaissance de l'archéologie du Nord, publié par la société de l'ancienne orthographe du Nord; tom. I, cah. 1. Copenhague, 1826. (*Dansk litterat. Tidende*, 1825, nos. 45, 46, 47.)

Il s'est établi depuis peu, à Copenhague, une société ayant pour but de réformer l'orthographe danoise, en la ramenant à l'étymologie et la conformant à la prononciation. C'est un

(1) On ne saurait attribuer la fondation des espèces de monumens dont il est ici question aux Kirghises qui s'emparèrent jadis de ces contrées, car on sait qu'alors, comme aujourd'hui, ils ignoraient l'usage des fortifications. Voyageant sans but, ils changent sans cesse de camp. Quant à leurs morts, ils ne les enterrent pas, ils les pendent à un arbre, et ils les jettent ensuite par terre lorsque les cadavres ont pris la forme de momies desséchées.

projet, comme on en a vu mettre en avant dans presque tous les pays. Le 1^{er}. cahier du journal de cette société est employé à l'exposition et à la défense de ses principes, qui sont vivement combattus dans plusieurs journaux de Copenhague.

409. ÉTABLISSEMENT D'UN MUSÉE D'ANTIQUITÉS nationales à Bergen en Norwège. — Le 25 avril 1825, M. Christie, grand bailli de la province de Bergen, publia une invitation, adressée à tous les hommes instruits, de concourir avec lui à l'établissement d'un musée pour recevoir tout ce qui intéresse l'histoire et les antiquités nationales, comme des pierres runiques, d'anciennes inscriptions, des livres manuscrits, cartes, gravures, monnaies, armes, ustensiles et objets anciens, employés dans les cérémonies du culte catholique. Comme il se trouve en Norwège, et particulièrement chez les paysans, un grand nombre de ces antiquités, et notamment des diplômes, des lettres, des contrôles, des actes publics, et d'autres objets importans pour l'ancienne histoire nationale, on peut assurer que ce musée deviendra un établissement d'une haute importance pour le pays, et tous les patriotes doivent de la reconnaissance à l'estimable administrateur qui en a conçu la première idée. (*Rev. encycl.* ; janvier 1826, p. 315.)

410. NORSKE MINDESMÆRKER. Monumens de la Norwège, recueillis dans un voyage entrepris dans une partie du Nordenfield ; par L. D. KLUVER ; avec 38 pl. lithogr. Prix, 6 species. Christiania, 1825. Hviid.

411. SUR LA COURONNE HONGROISE qui se trouve au musée de Vienne, et laquelle est faussement attribuée à Étienne Botskay ; par N. de JANKOVICH. (*Archiv fur Geschichte, Stastit. Liter. und Kunst* ; juin 1825, p. 467.)

Deux couronnes décoraient autrefois, à Kaschau, le cercueil d'Étienne Botskay, prince de Transilvanie ; l'une est de bois, et l'autre d'or, de la pesanteur de 527 ducats. Quant à celle d'or, elle est portée sur le registre des objets précieux qui se trouvaient déposés au trésor de Botskay ; tandis que celle de bois ne se trouve mentionnée nulle part. L'auteur de ce mémoire prétend que la couronne d'or est la même dont le sultan avait fait présent à Botskay. Cette opinion est en opposition avec celle qui a été adoptée jusqu'à présent, et d'après laquelle

cette couronne aurait été présentée à Botskay par les habitans de Kronstadt. L'auteur observe que la couronne de bois que l'on voit aujourd'hui au musée de Vienne, ne répond sous aucun rapport à la description de la couronne de bois, mentionnée dans l'histoire d'Istvanfy (liv. 34), pascha de Bude, le même qui fut chargé par le sultan de remettre une couronne à Botskay. Il paraît que cette couronne, tant vantée pour sa haute antiquité, partage le sort du manteau du roi Étienne, dont il existe plusieurs exemplaires. L. D. L.

412. MONNAIES SAXONNES. — Deux petites pièces de monnaies ont été dernièrement déterrées, à Southampton, dans un champ, à l'est du sentier qui conduit du cimetière de l'église de Ste.-Marie aux ateliers du gaz. Ces deux pièces sont des sols d'argent saxons. On les trouva auprès d'une masse de cendres de bois, mêlées avec des os brûlés, dans une espèce de fosse circulaire de la profondeur d'environ 9 p. L'une de ces pièces, du règne de Burgred, roi de Mercia, est exactement semblable à celle qui se trouve gravée dans le traité sur les monnaies de Ruding, planche VIII, fig. 17. L'autre pièce porte, à son revers, une effigie, mais sans nom de roi; elle ne contient que celui du monnayeur; *Diormod moneta*. Au revers, sont ces mots *Dorobernia civitas*, cité de Cantorbéry. Cette dernière doit être fort rare, car il n'en existe pas une seule, dans l'ouvrage de Ruding, qui lui ressemble exactement. Cet ouvrage en indique bien une, planche III, de Beldred, roi de Kent, laquelle porte le même nom de monnayeur; mais elle en diffère sous tous les autres rapports. Le nom de Diormod figure aussi parmi ceux des monnayeurs d'Egbert (Ruding, vol. I, p. 246); mais on ne produit aucun échantillon de monnaie frappée par lui. Ces pièces de monnaie sont assez bien conservées. Ruding fait observer, et l'inspection du travail annonce suffisamment que, sous le règne de Burgred, l'art du monnayeur était retombé au dernier degré de barbarie. » Ces deux pièces n'ont pas le poids nécessaire pour constituer la 240^e. partie d'une livre d'argent, poids romain. La livre se composant de 5760 grains, il s'ensuit que le sol d'argent devrait peser 24 grains. L'une de ces monnaies pèse 20 grains, l'autre 22 $\frac{1}{2}$. Il ne paraît pas, toutefois, que le sol d'argent ait jamais été frappé à un poids au-dessus de 22 $\frac{1}{2}$ grains;

300 *Archæologie, Numismatique.*

c'était le poids légal à l'époque de la conquête des Normands. Ce poids, sous les règnes suivans, diminua graduellement, jusqu'en l'année 1601, époque où il se trouva réduit à $7\frac{1}{4}$ grains, poids qui depuis n'a point varié.

Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que ces deux petites pièces de monnaie représentaient, en 1050, la valeur de sept gallons de froment. Il est encore de fait qu'un siècle après, lorsque le prix du froment avait doublé, ces mêmes pièces auraient payé une journée de travail d'agriculture, et suffi à l'acquisition de trois gallons et demi de froment. (*Gentleman's Magaz.*; sept. 1825, p. 261.)

413. MIROIR ET MONNAIES ARABES. — Un miroir de bronze, portant une inscription cufique, a été récemment déterré dans le voisinage du fleuve Maloy-Krapkoy, dans l'endroit où l'on présume l'emplacement de l'ancienne ville de Thana. On l'a trouvé, avec plusieurs autres objets, dans un tumulus, sur la poitrine d'un squelette.

Le 10^e. vol. des *Mémoires de l'Acad. de Pétersbourg*, qui vient de sortir de la presse, renferme une petite collection de monnaies cufiques qui jusqu'à présent n'ont pas encore été décrites, et qui, pour la plupart, sont du plus grand intérêt. Elles furent trouvées dans les ruines de l'ancienne Cherson. (*Archiv für Gesch. Statist. Liter. und Kunst*; 1825; nov. p. 785.)

414. LES MONUMENS DE LA FRANCE classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; par le comte Alex. DE LABORDE; 23^e. liv., in-f^o. de 1 page, plus, 6 pl. gr. Prix, 18 fr. Paris, Joubert.

La livr. comprend : 1. Plan et fragmens de la porte d'Autun. — 2. Vue latérale de l'église de N.-D. du Port, à Clermont. — 3. Vue latérale du château de Chenonceaux. — 4. Portique de la cathédrale d'Aix. — 5. St.-Etienne, cathédrale de Toulouse. — 6. Fragmens et monumens antiques, à Marseille et à Arles.

415. ARÈNES D'ARLES. — Le déblaiement de ces arènes se poursuit avec l'activité que permettent les faibles moyens dont la ville peut disposer. On espère que les fouilles vont bientôt commencer dans l'enceinte du théâtre antique. Douze ou quinze maisons, construites sur la scène et sur l'orchestre, viennent

d'être acquises par M. Bricogne aîné, receveur général du département. On ignore si son intention est d'agir seul ou de former une compagnie. On doit se féliciter de voir cette entreprise commencée par un amateur éclairé de l'antiquité; par un fonctionnaire du département, qui se fera sans doute un devoir d'agir de concert avec l'administration, en ami des beaux-arts et non en spéculateur. Ces fouilles promettent en effet d'être aussi précieuses pour les arts qu'avantageuses aux spéculateurs. Une tradition constante dans le pays est que, vers l'an 450, Saint-Hilaire, archevêque d'Arles, entraîna à la suite d'une prédication tous les chrétiens au théâtre, fit renverser les statues des dieux, et les fit ensevelir sous quinze ou vingt pieds de décombres et d'immondices. Les résultats obtenus chaque fois que des fouilles ont été faites à la profondeur suffisante confirment cette tradition. En 1651, en creusant une citerne, on découvrit une statue de Vénus, qui, sous le nom de Vénus d'Arles, fit long-temps l'ornement de la galerie de Versailles. Elle est maintenant au musée royal, sous le n^o. 282. En 1789, on trouva un torse de Jupiter. En 1815, dans une simple tranchée faite dans une rue étroite, on découvrit deux morceaux extrêmement précieux; un bas-relief, d'un travail exquis, représentant Apollon et Marsyas; il est déposé au musée d'Arles; et une tête et les épaules d'une statue de déesse, en marbre blanc, de six pieds et demi de proportion. Cette tête paraît être celle de Diane; elle est de la plus belle conservation, sauf la mutilation du nez. Elle est comparable à tout ce que le ciseau grec a produit de plus beau et de plus fini, et à la fois de plus vigoureux. Ce superbe buste est déposé dans la salle de l'état civil, à la mairie d'Arles. Il n'y a aucun doute que le corps de cette statue de Diane repose à peu de distance du lieu où la tête a été découverte, et que l'on doit trouver les bras de la Vénus et les membres du torse de Jupiter, non loin du lieu où les corps ont été trouvés.

« Le théâtre d'Arles était de la plus grande magnificence; il était orné de marbres rares, de bas-reliefs et de statues, qu'une tradition, certainement exagérée, prétend avoir été au nombre de trois à quatre cents; mais il est constant qu'il devait être orné des statues des douze grands dieux, qu'elles n'ont pas été enlevées, mais renversées et enfouies. On a retrouvé les statues de Jupiter, de Vénus et de Diane; il resterait donc encore

neuf statues à découvrir, outre les colonnes et les bas-reliefs. Les amateurs de l'antiquité doivent suivre ces fouilles avec intérêt, et en attendre le résultat avec impatience. Nous aurons soin d'en faire connaître les progrès. » — (*Journal des Débats*, 5 mars 1826.)

 HISTOIRE.

416. ATLAS UNIVERSEL POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, servant de complément à toutes les éditions, qui ont paru jusqu'à ce jour, des Fastes universels de M. Buret de Longchamps, dressé par le général Guill. de VAUDONCOURT, et gravé en taille-douce. 2^e partie des Fastes. 2 f. fol. n^o. 3. Empire des Perses au 5^e. siècle; — n^o. 13. Amérique au 16^e. siècle de l'ère chrétienne: découvertes des Européens. Paris; 1825; l'auteur, grande rue Verte, n^o. 16.

417. HISTORIA UNIVERSALIS GENTIUM, statistico-geographico-politico-critica, quam in usum auditorum concinnavit PAULUS NAGY; Budæ, typis regiæ scienti. univers. 1825.

Cet ouvrage est composé de trois volumes. Le premier comprend la géographie universelle et les principaux événemens religieux et politiques de l'histoire des peuples de l'antiquité, tels que les Hébreux, les Assyriens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Thraces, les Sarmathes, les Perses, les Chinois, les Indiens, les Grecs. Le second comprend, les Latins, les Romains, les Germains, les Goths, les Vendales, les Angles, les Huns, les Avars, les Bulgares, les Slaves. Le troisième, les Iberiens, les Lusitaniens, les Gaulois, les Bretons, les Danois, les Suédois, les Helvétiens, les Belges, les Prussiens, les Polonais, les Turcs et les Hongrois. (*Poson. ephem. politico-statistica* 1825. n^o. 94, pag. 771.)

418. RECHERCHES NOUVELLES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE; par C. F. VOLNEY. Tom. 1^{er}. in-8^o. de 31 f. $\frac{1}{2}$. Paris; 1825; Parmentier.

419. TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours; par J. KLAPROTH. 5^e. livr. du texte in-4^o. avec la 5^e. de l'atlas in-f^o. de 4 cartes. Paris; Schubart, rue de Choiseul, n^o. 4.

420. CHOIX DES LETTRES ÉDIFIANTES ÉCRITES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES ; précédé de tableaux géographiques, historiques, politiques, religieux et littéraires des pays de mission. 2^e. édit. augmentée d'une notice historique sur les missions étrangères, avec les actes des rois de France concernant les missions, de nouvelles lettres édifiantes et autres morceaux choisis. Tome IV. (Missions du Levant, Grèce, Crimée, Arménie, Perse, etc. in-8°. 32 fr. pour les souscripteurs. Paris ; Grimbert, (le 5^e. volume a paru tout récemment.)

421. UEBER DIE WOHNSITZE, DIE ABSTAMMUNG, etc. De la demeure, de l'origine et de l'ancienne histoire du peuple macédonien ; recherches ethnographiques par K. O. MÜLLER. 64 p. in-8°. Berlin ; 1825 ; Mylius.

La Macédoine paraît avoir été envahie et peuplée par les Illyriens ; mais, d'après les traditions, il y avait déjà des Pélasges dans ce pays avant cette invasion. Les Illyriens reçurent dans leur nation les tribus grecques ; la civilisation qui partait de la cour effaça en partie les traits caractéristiques de la langue, de la religion et des mœurs de l'Illyrie ; cependant il s'en conserve toujours quelques traces. D.

422. BATTAGLIA DEL TICINO TRA ANNIBALE E SCIPIONE. Bataille du Tesin entre Annibal et Scipion, ou découverte du camp de P. C. Scipion, des vestiges du pont sur le Tesin, du lieu du combat, et des tombes des Romains et des Gaulois qui y périrent ; par le prof. J. B. GIANNI. Milan, 1824.

Selon M. Gianni, qui a comparé les récits de Polybe et de Tite Live, et qui a examiné les localités, l'armée romaine passa le Tesin non pas aux environs de Pavie, comme on le croit généralement, mais aux environs de Sexto-Calende ; le camp de Scipion fut auprès de Golasecca, dans un lieu dit delle *Corneliane*, qui rappelle les *corneliana castra* dont parle César ; enfin ce fut dans la belle plaine de Goliata entre Novare et le Tesin que fut livrée la bataille où le général carthaginois fut vainqueur. M. Gianni croit avoir retrouvé les tombes où furent déposés les restes des héros de cette journée. D.

423. BIBLIOTHÈQUE SACRÉE GRECQUE-LATINE, comprenant le tableau chronologique, biographe et bibliographe des auteurs inspirés et des auteurs ecclésiastiques depuis Moïse jusqu'à saint Thomas d'Aquin, ouvrage rédigé d'après Mauro Boni et Gamba, par Ch. NODIER. In-8°. 30 f. $\frac{1}{4}$; pr., 9 f. Paris; 1826; Thoissier-Desplaces.

424. DIE RELIGIONEN, CONFESSIONEN UND SECTEN AUF UNSERER ERDE. Les religions, confessions, et sectes répandues sur le globe; par J. JAKOBI; in-8o. av. 5 pl. Nurnberg; 1823; Haubenstricker (*Isis*; 1825; 2e. cah. p. 147.)

Le mérite de cet ouvrage consiste en ce qu'il offre aux studieux un précis intéressant des différentes formes du culte. Les personnes initiées dans l'histoire de l'église, ne trouveront dans cette esquisse rien de nouveau, il est vrai, mais elle leur rappellera les faits historiques qu'elles peuvent avoir oubliés.

L. D. L.

425. HISTOIRE CIVILE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE DE L'ABBAYE DE LA TRAPPE; par M. L. D. B., ancien biblioth. 1 vol. in-8°.; pr., 6 fr. Paris; 1825; Raynal.

426. ANNALES DU MOYEN AGE, comprenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne; 8 vol. in-8°. de 500 pag. chacun, publiés en 4 livraisons; prix, 52 fr. Paris; 1825; Lagier, Delaunay. 2^e. livr. tom. III et IV (2^e. article.)

La deuxième livraison de cet ouvrage comprend la période séculaire du sixième siècle, depuis la mort de Clovis, en 520, jusqu'à la fameuse époque de l'hégire en 586, période féconde en événements, mais tellement obscurcie par les récits contraires des écrivains qui l'ont décrite, que c'est un travail véritablement utile que celui de l'historien qui, recueillant les faits isolés, leur donne le mérite de l'ensemble et permet d'avoir une opinion probable au milieu de tant d'assertions contraires.

Le huitième livre présente à son début le tableau des révolutions d'Italie, de cette terre où l'histoire a pour ainsi dire long-temps fixé son domaine, de cette terre dont toute la poussière a vécu, de cette contrée qui, aux jours dont nous parlons, éprouvait les convulsions d'une agonie prolongée.

Théodoric n'était plus sous la tutelle de la prudente Amalante; son petit-fils Athalaric règne quelques jours, et meurt

épuisé de débauche. Théodose s'empare du trône et fait mourir Amalasonte femme d'un génie supérieur et digne d'un meilleur temps. Elle fut étranglée dans un bain vers l'an 554.

Cependant Justinien, qui négociait avec les ambassadeurs d'Amalasonte pour obtenir de remettre sous la domination de l'empire tous les états d'Athalaric, apprit avec indignation le crime de Théodose et le renversement de ses espérances ; il fait passer Bélisaire en Italie ; il y ramène la fortune : l'aigle romaine triomphe ; Théodose est mis à mort Vitigès lui succède, et après d'inutiles efforts, il est pris par Bélisaire dans Ravenne : le héros vainqueur retourne à Constantinople chercher de nouveaux lauriers.

Nous ne pouvons pas passer sous silence les événemens de l'histoire de France pendant tout ce temps. Les Francs étaient des peuples enfans ; ils luttèrent avec des succès divers pour s'y établir. Pendant que Clotaire souillait les dernières années de sa tyrannie par le supplice de Choramme son fils, saint Benoît fondait en Italie, sur le mont Cassin, cet ordre qui fut la gloire de l'Église, la providence des lettres, et dont les vénérables débris consacrent encore aujourd'hui dans une solitude volontaire les derniers momens de leur existence à conserver les monumens de l'histoire. Saint Maur avec quatre compagnons est envoyé dans la Gaule, et trouve sur les bords de la Loire, à Glanfeuil, le moyen d'établir sa pieuse colonie.

Vers le milieu de ce siècle se rencontre le règne du Néron de la France, de ce Chilpéric qui, pour satisfaire les infâmes penchans que lui inspirait Frédégonde, fit massacrer la vertueuse Galsuinthe, fille d'Athanagilde roi des Visigoths, et sœur de Brunehaut qu'avait épousée Sigebert ; cette vertueuse reine fut étranglée dans son lit par un esclave, et son cruel époux, auteur de sa mort, laisse en public échapper d'hypocrites larmes, feint un deuil et des regrets qui sont loin de son âme.

Brunehaut pour venger la mort de sa sœur suscita la guerre, et Chilpéric fut obligé de céder les domaines qu'avait apportés Galsuinthe ; Frédégonde a obtenu la main de Chilpéric, et de sa concubine, est devenue son épouse, alliance cimentée avec du sang, maintenue par le sang et rompue par le meurtre du prince même qui a placé cette furie sur le trône.

La guerre avec les Goths se prolonge ; la Scythie vomit des

torrens d'hommes; l'inondation des barbares se renouvelle à de courts intervalles; Justinien meurt. Justin II lui succède; les Avars apparaissent, les Turcs se montrent, les Lombards, nation germanique, détruisent les Hérules; devenus voisins des Gépides, ils écrasent et exterminent tous leurs rivaux. Les Lombards appellent à leur secours les Avars, les Gépides; et puis, quittant les frontières de l'empire, fondent au cœur de l'Italie une monarchie qui n'a pas plus de trois siècles de durée.

Frédégonde, supérieure au remords du crime, voulut en tirer le fruit: elle se réfugie dans la cathédrale de Paris, fait venir son fils âgé de quatre mois, et appelle, pour soutenir ses droits, Gontran, frère de Chilpéric; Gontran, que la providence, en le faisant survivre à son frère, semblait avoir réservé pour protéger deux trônes. Gontran avait à la fois de la probité et de l'ambition; Frédégonde l'avait bien jugé et il servit les intérêts du nouveau roi qu'elle lui avait confiés.

Le onzième livre s'ouvre par des réflexions très-judicieuses sur la constitution des Francs, et se termine par un tableau général des mœurs et des usages de nos ancêtres et de l'état intérieur des Gaules à l'époque dont nous parlons.

Au milieu de la nuit des temps, lorsqu'une obscurité profonde semble couvrir les faits historiques, nos regards se portent presque involontairement sur ceux qui touchent à nos annales. Le tableau que fait l'auteur des principes de l'hérédité chez les Francs est très-remarquable.

Nous regrettons de ne pouvoir que renvoyer nos lecteurs à la dissertation où l'auteur des Annales montre la puissance civile et la puissance ecclésiastique confondant et disputant leurs droits. Ils y verront celle-ci, par l'alliance des barbares participant à leurs mœurs, perdre ce respect qui n'est jamais que le tribut volontaire payé aux vertus. Dans le douzième livre, l'auteur expose l'ensemble des faits particuliers qui ont rempli la plus grande partie des règnes de Childebert et de Gontran. Dans le treizième, on recherche avec avidité l'épisode si intéressant de la mère, de cette mère de tant de rois, de cette Brunéhaut que la scène a reproduite, amenée au tribunal de Clotaire, ce roi qui, échangeant le rôle de juge contre celui d'accusateur, se lève de son tribunal, et d'une voix forte reproche à la captive royale le meurtre de dix princes français, la ruine de sa famille, il la charge même des cri-

mes de Frédégonde, sa mère. De quelle peine, demande-t-il avec violence, frappera-t-on cette femme, l'auteur de tous les maux dont nos pères et nous avons été les tristes témoins ? Brunehaut est condamnée à périr, et elle fut livrée pendant trois jours à tous les genres de tourmens qu'une cruauté ingénieuse sut varier. Ainsi périt à 62 ans, cette princesse, qui est louée avec excès par des historiens désintéressés, éloignés de l'époque où elle régna, qui fut blâmée par d'autres avec acharnement, et qui mérita peut-être et les éloges et les censures qu'elle s'attira par le mélange bizarre des vertus et des vices qui remplirent sa vie.

Quittons les catastrophes sanglantes dont l'Occident est le théâtre, et portons nos regards sur l'Orient. Justin II, successeur de Justinien, refuse le tribut aux barbares et sait les contraindre à rester dans leurs limites ; mais sa fermeté ne fut pas de longue durée, et bientôt, hôtes dangereux, les Huns lui font la loi et le forcent à consentir des conditions honteuses.

Les Perses à cette époque n'étaient plus ces Parthes qui s'opposaient à l'invasion de leur territoire, mais qui respectaient celui des Romains. De nouveaux peuples se sont joints à eux : ils peuvent avoir l'ambition de la conquête de l'empire en Orient, ils envahissent les provinces romaines, et si les révolutions, si fréquentes dans les cours d'Orient, n'interrompaient la suite de leurs succès, tout l'empire eût été envahi.

L'Arabie a aussi ses barbares : les Sarrasins quittent leurs déserts, et préludent aux conquêtes de leurs descendans. Les détails des démembrements de l'empire romain par tant de barbares réunis ne sont pas susceptibles d'être même signalés dans un extrait ; l'attention la plus soutenue peut à peine les saisir, lorsqu'ils sont reproduits dans l'histoire. Tous ces intérêts secondaires se taisent devant un intérêt plus puissant. Une grande ère va commencer pour l'univers. Mahomet se proclame l'apôtre de Dieu pour ressusciter la foi d'Abraham et d'Ismaël. Il parle, et son génie commande la foi ; les peuples des déserts l'écoutent ; ils sont subjugués ; Mahomet fonde un culte qui soumet une grande partie de l'univers. Les temples des faux dieux sont détruits ; l'idolâtrie voit renverser ses autels, et Mahomet est reconnu roi dans toute l'Arabie.

Les enfans du désert, les Arabes appelés Scénites par les anciens, Bédouins de nos jours, sont les plus anciens des Arabes ;

ils font remonter leur origine jusqu'au fils de l'esclave, cet Ismaël qui reçut la promesse que sa race égalerait en nombre les grains de sable de la mer. Ils ont de nos jours encore conservé l'habitude, les vices et les vertus d'une vie errante et vagabonde ; et l'infertilité de leur terre empêche qu'aucune civilisation ne puisse rapprocher leurs tribus dispersées.

Mobiles comme le sol qu'ils foulent ; enclins au pillage, ils n'ont jamais violé les lois de l'hospitalité. Cette seule vertu leur est restée dans tous les temps ; et à toutes les époques de l'histoire, on dit que le foyer domestique a été un asile sacré, même pour l'ennemi, la table un lien plus fort que celui de la famille, et l'hospitalité un droit commun.

L'état de l'Arabie au moment de l'avènement de Mahomet, est décrit par les judicieux et savans auteurs des Annales, avec une fidélité qui satisfera pleinement les lecteurs. C'est d'ailleurs un mérite assez commun dans l'important ouvrage qui a été le sujet de ce second article.

BERTHEVIN.

427. HISTOIRE DU MAHOMÉTISME, contenant la vie et les traits de caractère du prophète arabe, etc. ; par CHARLES MILLS, trad. de l'anglais sur la 2^e. édit. par M. P... doct. ès lettres ; in-8^o. de 34 f. et demie. Prix, 6 fr. Paris, 1825.

428. HISTOIRE DE LA RÉFORME PROTESTANTE EN ANGLETERRE ET EN IRLANDE, dans une série de lettres adressées au peuple anglais. Par WILLIAM COBBETT. 1^{re}. livr. in-8^o. 5 feuilles ; pr., 2 f. Paris ; 1825 ; Méquignon-Havard.

429. L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours ; formant la continuation ou 3^e. partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les relig. bénédictins de la congrég. de St.-Maur ; tome IX. In-8^o. de 31 f. $\frac{3}{4}$, prix, 7 fr. Paris ; 1826 ; Dupont.

Ce volume contient le commencement de l'histoire d'Amérique, par M. Warden.

430. MÉMOIRE SUR LE TRAITÉ FAIT ENTRE PHILIPPE LE HARDI ET LE ROI DE TUNIS pour l'évacuation du territoire de Tunis par les Croisés ; par le bar. SILVESTRE DE SACY ; in-8^o. d'une f. Paris ; 1825 ; Dondey-Dupré.

431. PRAGMATISCH CHRONOLOGISCHES HANDBUCH DER EUROPÄISCHEN STAATEN GESCHICHTE. Manuel pragmatico-chronologique de l'histoire des États européens ; première partie : Histoire du Portugal, de l'Espagne, de la France et de la Grande-Bretagne ; par le Dr. RAUSCHNICK ; in-8°. pp. 374 : 2^e. section : l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Prix des 3 sections 4 rthl. 12 gr. Smalkalde, 1824 ; Varnhagen. (*Allg. Repertor.*, Leipzig, 1824 4^e. vol., n^o. 19, 20, p. 1.)

L'auteur du second volume, commence par l'histoire générale d'Italie ; il aborde ensuite l'histoire spéciale de ce pays, exposée d'une manière précise, en signalant les souverains et les faits historiques les plus marquans. L'histoire d'Allemagne est disposée de la même manière : quant à celle-ci, on reproche à l'auteur de l'avoir traitée avec trop de brièveté, et d'offrir plutôt l'histoire des souverains que celle des peuples et des états. Il s'est étendu davantage sur l'histoire d'Autriche et de la Suisse. L'histoire de chaque pays est divisée par sections, et suivie d'un aperçu chronologique.

L. D. L.

432. GESCHICHTE DER ROMANISCHEN UND GERMANISCHEN VOELKER, VON 1494 bis 1535. Histoire des nations romanes et germanes, de 1494 à 1535 ; par LÉOPOLD RANKE, tome I^{er}. Berlin ; 1824 ; in-8°.

Le 1^{er}. chapitre offre un coup d'œil intéressant sur la France, vers la fin du XV^e. siècle, sur la maison de Sforce et sur celle d'Aragon. On y traite de l'expédition de Charles VIII contre Naples. Les événemens qui occupent les chapitres suivans sont la réunion de la Castille et l'Aragon, Maximilien à la diète de Worms, la résistance des Florentins à cet empereur. L'auteur donne ici de grands détails sur le moine Savonarola, dont Pic de la Mirandole a écrit l'histoire.

Le 2^e. livre occupe principalement le lecteur d'Alexandre et de César Borgia ; puis des projets de la maison d'Autriche pour une monarchie universelle ; il y est aussi question de Jules II, de Venise et des conquêtes des Portugais dans les Indes ; enfin, de Henri VIII, de Léon X, des guerres des Suisses et des Français. Ce volume s'arrête à l'année 1514. (*Revue encyclop.* août 1825, p. 450.)

433. FRAGMENTE ZUR GESCHICHTE DER VOELKER UNGARISCHER UND SLAWISCHER ZUNGE. Fragmens pour servir à l'histoire des peuples hongrois et slaves, rédigés d'après des documens tirés du grec, par GREGOR DANKOWSKY, prof. de grec à l'acad. roy. de de Presbourg. 1^{er}. cah. *Histoire ancienne des peuples Slaves*. In-8°.; prix, 40 kr. mon. de conv. Presbourg; 1825; Belnay.

Ce cahier contient la solution de cette question importante : « Qu'est devenue la nation scythe jadis si célèbre, et sous quel nom a-t-elle subsisté jusqu'à ce jour? »

Cet ouvrage n'est pas seulement destiné à la nation slave, mais aussi à tous les amateurs de l'histoire et aux philologues grecs et slaves auxquels il offre une foule de renseignemens que, jusqu'à présent, ils ont cherchés en vain. Le savant qui s'occupe de l'histoire universelle y trouvera rétablies dans leur intégrité une foule d'assertions hasardées sur l'histoire des Scythes, beaucoup de renseignemens précieux sur l'origine des religions anciennes et sur celle des peuples modernes. En outre, ce livre peut être considéré comme une introduction indispensable à l'histoire des Hongrois, car il contient des notices intéressantes sur leurs voisins d'autrefois, tels que les Patzinacites, les Uzes, les Chazares et autres peuples anciens. Le philologue grec y trouvera avec plaisir une interprétation exacte de tout ce qu'Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile et autres écrivains de l'antiquité ont dit sur les Scythes. Le savant qui s'occupe de géographie ancienne et moderne y lira également avec intérêt, des descriptions exactes des pays, des villes, des montagnes, des fleuves, etc. Cet ouvrage offre aussi au philologue slave l'explication des noms des nations d'origine slave, des pays, des fleuves, des cataractes du Dnieper, et l'origine du nom de Slaves, d'après les témoignages historiques les plus authentiques.

En général cet ouvrage a atteint son double but, et on peut avec justice dire avec Horace : « *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.* »

Le second cahier, qui doit paraître sous peu, comprendra la continuation de l'histoire ancienne des peuples slaves. Plusieurs de ces cahiers seront accompagnés de cartes géographiques. (*Pöson. Ephemerides politico-statist.* 1825, n°. 62.)

434. АРХЕОЛОГИЧЕСКОІ АТЛАС ІЄВРОПЄІСКОІ РОССІІ, СОТЧІНЄННІ ГРАФОМЄ ІВАНОМЄ ПОТОТСКИМЄ ; ou atlas archéologique de la Russie d'Europe , par le comte Jean Pototsky, membre des Académies de Pétersbourg, Moscou, Varsovie, etc., avec le texte grec et français, la traduction russe en regard, publié par DEIRIARD, 1823. (*Siéverni arkhif*, nov. 1824, nos. 21 et 22.)

Le comte Jean Pototsky a consacré une grande partie de sa vie à soulever le voile qui couvre l'origine et l'établissement des différentes tribus slaves, dès la plus haute antiquité. Ses ouvrages ont pour principal mérite d'indiquer les passages originaux de tous les anciens auteurs qui ont écrit sur la Russie. Ses opinions à lui-même sont quelquefois erronées, et Schlœzer en a relevé plusieurs : cependant ce savant saisit toutes les occasions de lui rendre justice. Ses principaux ouvrages sont :

1°. *Essai sur l'histoire universelle et recherches sur celle de Sarmatie*, par Jean Pototsky. Varsovie, 1789, in-8°. Le premier volume est divisé en deux livres ou sections et renferme un atlas des pays qui appartenaient dans le IX^e. siècle aux Petchenègues et aux Sobartoasfales. Le second volume contient la continuation des recherches sur la Sarmatie, ainsi qu'une carte cyclographique du littoral de la mer Noire, également au IX^e. siècle. Le troisième volume n'a point de carte, mais dans le quatrième se trouve une autre carte cyclographique de Sarmatie, à l'époque de l'an 900 de l'ère chrétienne.

2°. *Chroniques, mémoires et recherches pour servir à l'histoire de tous les peuples slaves, comprenant la fin du IX^e. siècle de notre ère*; à Varsovie, 1792, in-4°. Cet ouvrage renferme les extraits des différens annalistes et historiens originaux, avec la traduction française, savoir : de Martin Hall, Dlougosch, Duisbourg, dumoine Théodose, de Nestor et autres.

3°. *Histoire primitive des peuples de la Russie avec une exposition complète de toutes les notions locales naturelles et traditionnelles, nécessaires à l'intelligence du IV^e. livre d'Hérodote, etc.*, Pétersbourg, 1802.

4°. *Voyage en Basse-Saxe, Hambourg*, 1795. Ce voyage, entrepris pour faire des recherches archéologiques dans cet ancien séjour des Slaves, contient des observations extrêmement curieuses.

5°. *Fragmens historiques et géographiques sur la Scythie, la Sarmatie et les Slaves, Brunswick, 1796.*

L'atlas archéologique contient : 1^{re}. feuille, la géographie d'Hérodote 440 ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, la carte de Russie selon cet historien ; 2^e. feuille, la géographie de Strabon vers l'époque de la naissance de J.-C., relative aux contrées qui forment la Russie actuelle ; 3^e. feuille, la carte de Russie, d'après les indications de Pomponius Méla, Pline et Tacite, de l'an 40 à l'année 100 après J.-C. ; 4^e. feuille, la carte de Russie d'après Ptolémée, 150 ans après J.-C. ; 5^e. feuille, la même carte d'après les renseignemens pris dans Jornandès et Moïse de Khorène, géographe arménien, 550 ans de l'ère chrétienne ; 6^e. feuille, la même d'après les indications de Constantin Porphyrogénètes, 645 ans après J.-C.

455. REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES DE L'HISTORIEN Russe NESTOR, par M. POGODINE. (*Vestnik yévropoui*, nos. 4, 6, 7, 9, 10 et 11, 1824.)

« 1°. En l'an 6452, Igor ayant rassemblé beaucoup de guerriers varègues, russes et polaniens, slovènes et krivitches, » tiévertses et petchnègues, leur dit : Marchons contre les » Grecs. » (Voy. Nestor, manuscrit de Lavrentief, pag. 19.) Son éditeur, le professeur Timkofsky, réunit les noms de Varègues et de Russes en un seul mot : Varègues-Russes, comprenant sous cette dénomination les Varègues-Russes appelés par les Slaves et établis parmi eux. Telle est également l'opinion de M. Stroïef, éditeur de la chronique de Sophie (p. 31.)

Il me semble que les Varègues et les Russes ne sont pas le même peuple ; et voici mes motifs : dans le récit des faits arrivés l'année précédente 6451, il est dit dans Nestor, « que Igor, » battu par les Grecs et retournant dans ses foyers, réunit un » grand nombre de troupes et envoya outre mer inviter les » Varègues à l'accompagner dans une nouvelle expédition contre les Grecs. » Il est clair d'après cela que sous le nom de Varègues il faut comprendre les auxiliaires dont Igor implora le secours ; c'étaient ceux qu'attendait ce prince pour commencer son expédition ; quant aux Russes, c'était une tribu slave qui lui était entièrement soumise ; Russe était un nom commun à tous les peuples qui se trouvaient sous sa domination.

Il faut donc, selon moi, écrire Varègues, Russes et non Varègues-Russes.

Je crois encore nécessaire d'ajouter ce qui suit : Le professeur Fraehn, en parlant des notions qu'avaient les Arabes sur les Russes, cite le passage suivant de l'écrivain Massoudi, qui vivait environ l'an 943 après J.-C. « La nation russe est composée d'une infinité de peuplades différentes; l'une d'entre elles, et c'est la plus considérable, porte le nom de Ladoguïa (Ladogui). Ces Ladogiens (die Ladoger) font le commerce avec l'Espagne, Rome, Constantinople et les Khozars. » Mais ce passage ne sert pas du tout à prouver que Ladoga fût la capitale de Rurik, puisque ce prince n'y resta que deux ans.

20. Les Varègues-Russes de 862 ne sont pas les Varègues de 859. Les Normands, dit M. Karamsin, percevaient un tribut sur les Slaves et autres peuples. En 859, selon Nestor, ils les chassèrent et les rappelèrent de nouveau en 862. Schlœzer pense également qu'en 862 on rappela les exilés de 859. J'ose affirmer que cette opinion ne repose pas sur des témoignages historiques; je ne puis même concevoir ce qui a pu lui donner lieu : Nestor distingue évidemment les Varègues appelés des Varègues exilés. Il donne aux premiers le nom *générique* de Varègues et aux seconds la dénomination spécifique de Varègues-Russes. Voici des exemples où il emploie le mot Varègue dans une acception générale : — *Ayant chassé les Varègues au delà de la mer*; — *Igor envoya chercher les Varègues*; — *Yaroslaf envoya outre mer pour engager les Varègues à venir*. Nous ignorons quelle tribu il comprend nommément dans ces différens passages sous la dénomination de Varègues. En faisant mention de l'invitation faite aux Varègues, il dit : « on alla outre-mer » chez les Varègues, chez les Russes, car les uns s'appellent » Svoïe Ourmans, Anglianè, d'autres Gtmè. » Si les Varègues appelés eussent été les mêmes que les exilés, pourquoi les aurait-il distingués d'une manière si précise, et avec une intention aussi marquée de les distinguer? Pourquoi n'a-t-il pas ajouté l'épithète de Russes en parlant des Varègues exilés? Dans plusieurs autres passages de sa chronique, il distingue également les Russes appelés et qui s'établirent parmi nous; Igor rassembla grand nombre de guerriers, varèzes, russes et polaniens; Yaroslaf marcha contre Sviatopolk avec des Russes, des Varègues et des Slaves.

436. DE L'ORIGINE DES YAKOUTES et de leur établissement dans les contrées qu'ils occupent aujourd'hui. (*Sibirsky Vestnik*, nos. 17 et 18, 1824, p. 127.) (1)

Les Yakoutes proviennent évidemment d'une tribu tatare. La preuve principale en est leur extérieur, leur manière d'être et surtout leur langue, dont presque tous les mots sont tatars, avec un léger mélange de locutions mongoles, ce qui vient sans doute de leur voisinage avec ce peuple. D'après des traditions qui se conservent chez les Yakoutes eux-mêmes, et chez les Toungousses, les Bouriates et les Russes habitant les rives de la Léna, ils occupaient, avant l'arrivée des Russes dans ces contrées, les hauteurs du fleuve Léna; et à l'ouest du Baikal, ils avaient les Bouriates et les Mongoles, dont ils furent contraints de s'éloigner, ce qui les engagea à descendre la Léna avec tous leurs bestiaux. Quand ils furent arrivés à l'embouchure de la Patoma, à l'endroit appelé *Góri Gousselnia*, ils défirent les Toungousses établis dans ce canton, et s'arrêtèrent près des lacs appelés Saïssari, où se trouve maintenant la ville de Yakoutsk, et de là ils se répandirent dans les pays limitrophes. Ils disent qu'alors ils ne formaient que deux tribus : la première, appelée *Batoulinisky*, était commandée par un certain *Omogoïbai*; l'autre *Éléïsky*, dont le chef était Eleï, qui épousa la fille du vieux *Omogoï*, et de laquelle il eut douze fils, dont l'aîné s'appelait *Khassalassa*. Sa famille est très-célèbre jusqu'à présent dans le pays sous le nom de *Kangalaski*. C'est sous Tinscha, l'un de ses descendants, que les Yakoutes ont d'abord été réduits, en 1634, par l'attaman Galkine; puis entièrement soumis à l'empire russe en 1638 par le dessiatnik (2) Bouza.

Les Yakoutes sont de moyenne taille : ils sont blancs à leur naissance; mais la malpropreté donne bientôt à leur corps une couleur brune. Leurs cheveux sont noirs, et leur visage plat et large est assez semblable à celui des Bouriates. Ils arrachent le peu de poils qui croît à leur barbe, et supportent le froid avec une patience inconcevable. Les Yakoutes sont généralement grossiers, vindicatifs, cruels et rusés (3). Ils sont extrê-

(1) Extrait des mémoires de feu le conseiller de cour Langham sur les peuples de l'orient de la Sibérie.

(2) Officier commandant dix hommes.

(3) Selon plusieurs voyageurs, ils sont au contraire bons et hospitaliers.

mement curieux, respectueux envers les riches, et considérant les pauvres comme des gens abandonnés de Dieu. Ils ont peur de la mort, et ne parlent jamais qu'indirectement d'un défunt. Ils portent deux noms et plus, afin de pouvoir conjurer à volonté les malins esprits. Leur terme le plus honorifique est *ogonniar*, c'est-à-dire vieillard; c'est le titre qu'ils donnent à leur chef et aux personnes les plus considérables, n'importe quel que soit leur âge. L'hospitalité est la vertu qu'ils exercent avec le plus de religion.

Depuis la moitié de septembre jusqu'au milieu du mois de mai, ils demeurent dans leurs tentes d'hiver, qui sont divisées en deux compartimens : l'un est occupé par eux-mêmes; l'autre est destiné à parquer les bestiaux pendant la nuit. Ils ne les disposent pas en *oulouss*, c'est-à-dire par campement de trois à quatre cents, mais seulement par un et par deux, afin que le bétail puisse toujours trouver assez de pâturage sous la neige. Ils passent le reste de l'année, c'est-à-dire depuis le mois de mai jusqu'à la mi-septembre, au milieu des champs et des prairies, dans des tentes faites avec des perches de bois de bouleau; ils en construisent jusqu'à cinq et dix dans le même endroit. Un seul d'entre eux vient-il à mourir dans une de ces tentes, ils l'abandonnent pour jamais, persuadés qu'elle est en proie au malin esprit. Leur vaisselle consiste en chaudières de fer, pots de terre glaise blanche, tasses de bois et vases de peau, dans lesquels ils conservent leur lait de jument.

Les Yakoutes se nourrissent indifféremment de toute espèce de viande fraîche ou corrompue; ils ont une telle prédilection pour la graisse, qu'ils la célèbrent dans leurs chants. Les plus riches d'entre eux ne mangent de viande que deux fois par mois, encore ne font-ils usage en cette occasion que de la chair de ceux des bestiaux qui sont malades. Ils sont tellement avares sur ce point, qu'un Yakoute, possesseur de 2 à 300 bêtes à cornes, regrette d'en tuer une qui soit saine. Ils ne se lavent le visage et les mains que lorsqu'ils reçoivent quelque visite; quant à leurs vases, ils ne les lavent jamais. Leurs mets favoris sont les parties génitales des poulins et des veaux, et ils mangent avec avidité le cartilage cru qui se trouve sous le sabot de ces animaux au moment de leur naissance. Il ne s'aperçoivent pas qu'il puisse résulter quelque inconvénient de la malpropreté. Leurs tentes d'hiver sont toujours adossées à quelque lac, et

leurs cabanes d'été construites près de quelque marais ou d'une baie ; de là vient qu'ils ne boivent jamais que de l'eau sale et mêlée de vers. Lorsque ces derniers sont par trop volumineux, ils passent l'eau à travers une peau de cheval. Les hommes vont nus sans aucune honte dans leurs tentes, et les femmes n'observent quelque décence que devant le père de leur mari ; hommes et femmes couchent dans un état complet de nudité. Les Yakoutes ne se saluent ni ne s'embrassent jamais ; ils ne disent ni bonjour ni adieu à personne, pas même à leurs plus proches parens : quelqu'un d'entre eux arrive-t-il chez un autre, il se choisit une place convenable pour être assis, sans s'occuper s'il y a place ou non pour tout le monde.

Le plus bel habillement d'un Yakoute consiste en une fourrure d'écureuil recouverte d'une *rovdouga*. Ils portent des peaux de lynx, de loup et de rennes ; mais ont soin de mettre le poil en dehors. Leurs bonnets sont faits de poil de renard ou de castor, et les pattes de ces animaux leur servent à faire des gants. Ils portent à leurs pieds de très-longues bottes, faites de peau de cheval. L'habit des femmes consiste en une robe qui leur descend jusqu'aux talons. Elles portent au cou des anneaux de cuivre et des colliers de fausses perles. Leurs bonnets ressemblent beaucoup à ceux des hommes, à l'exception qu'elles suspendent au milieu un gland dans lequel elles enfoncent des plumes de queue de grue. Chacune de leurs oreilles est ornée de deux ou trois boucles en corail.

Les Yakoutes sont polygames, comme tous les peuples payens. Ils ont fréquemment deux et trois femmes ; les riches en ont jusqu'à quinze. Une fille promise en mariage reste chez son père jusqu'à ce que le futur ait remis les présens d'usage, comme une genisse, des renards, du bétail et de l'argent. L'homme qui divorce n'a aucun droit à la dot que lui a apportée sa femme.

437. LETTRE DE L'EMPEREUR DES ROMAINS A MENSTCHIKOF.

Cette lettre de l'empereur des Romains au prince Menstchikof fut écrite peu de temps après la disgrâce de ce dernier. En voici la substance :

« Très-noble et très-cher oncle et prince, nous avons reçu, par votre aide-de-camp, votre lettre dans laquelle vous nous annoncez la pénible nouvelle de la mort de notre sœur bien-aimée, l'impératrice Catherine Alexéiewna, ainsi que les dis-

positions favorables du monarque russe, notre neveu, pour votre fille. Autant le premier événement dont vous me parlez porte de tristesse dans mon cœur, autant l'autre le console-t-il de joie; car non-seulement il causera le bonheur de chacun, mais il consolidera bientôt l'alliance que nous avons contractée ensemble. C'est du moins ce que m'annonce le comte Rabutin, mon ambassadeur extraordinaire. Veuillez croire à toute la part que je prends à un si heureux événement.

» Signé CHARLES.

» Fait à Vienne, le juin 1727. »

(*Otietsch Zapiski*, juin 1824, n°. 50.)

438. COLLECTANEA Z DZIEIOPESOW TURECKICH rzezy do historyi polskiéy stuzàcych. Extrait des Annales qui ont rapport à l'histoire de Pologne, avec des notes et observations critiques; par J. J. S. SENKOWSKI, prof. des langues orient. 2 vol in-8°. Pétersbourg et Varsovie; Zawadzki. (*Bibliotheca Polska*, juin 1823, n°. 5.)

Dans le no. de décembre dernier 1825, p. 425 du Bulletin, nous avons déjà annoncé cette collection intéressante pour l'histoire de Pologne. Dans le second tome, l'auteur parle des trois guerres qui ont eu lieu entre la Turquie et la Pologne depuis la bataille de Varna. Il s'arrête à la paix de Karlowicz. On y trouve des détails intéressans surtout sur les exploits de Sobieski sous les murs de Vienne, et sur l'état militaire des Tartares et des Cosaques dans ces derniers temps.

Un supplément ajouté au second tome contient les 3 ouvrages suivans : 1°. Ambassade de Muhamad Effendi en Pologne, dans l'année 1758; 2°. voyage de Resmi-Effendi à travers la Pologne et ambassade du même en Prusse, pendant les années 1763-64; 3°. ambassade de Derwiz-Effendi en Russie, pendant l'année 1755; 4°. lettres écrites en 1758 par le Chan Mucrad au roi Étienne Batory.

On trouve dans les 3 ambassades la description des contrées que les auteurs ont parcourues, leurs jugemens sur les personnes et les choses. La lettre à Étienne Batory et quelques autres insérées dans le cours de l'ouvrage, font connaître le style des Turcs et leur manière d'envisager et de traiter les affaires politiques avec les puissances voisines. G. r.

439. THEODORA WAGI HISTORIA KSIĄZAT I KRÓLOW POLSKICH KRÓTKO ZEBRANA . Histoire abrégée des ducs et rois de Pologne , par THÉODORE WAGI, 2^e. édit. Varsovie, 1824.

440. WIADOMOSÉ HISTORYCZNA O CYGANACH. Notices historiques sur les Cyganes ou Cygeunes ou Bohémiens errans; par IGNACE DANIŁOWICZ; lues le 3 juin 1824, à la séance publique de l'univ. de Wilna. (*Biblioteka Polska*, juil. 1825, n^o. 1, p. 1.)

On trouve dans ce petit ouvrage, des détails intéressans sur l'origine, les mœurs et la langue d'un peuple qui, répandu dans presque toute l'Europe, s'y montre étranger à toute civilisation. Les *Bohémiens* errans sortis de l'Orient sont une race bâtarde, placée au dernier degré de la nature humaine. En Turquie et dans les autres contrées orientales on les appelle *Tshinghènés* : en Hongrie et en Italie *Tzigany*; en Allemagne *Zigeuner*; en Moldavie et en Walachie *Cyganis*; en Pologne et en Russie *Cyganis* et en Grèce *Athinganami*. On croit qu'ils n'ont pas encore pénétré en Amérique. En France et ailleurs ils ne font que se montrer, sans y arrêter. On évalue leur nombre dans l'Espagne méridionale à dix mille. Ils se sont établis en assez grand nombre en Lithuanie, surtout sur les terres des princes de Radziwill. En 1788, le prince Stanislas exigea d'eux qu'ils fissent choix d'un chef, espérant ainsi introduire parmi eux un commencement de police et de civilisation. On évalue leur population en Hongrie à 50,000; en Transylvanie à 36,000; dans le Bannat de Temeswar à 5000. En 1782 on comptait 842 familles de Bohémiens, qui erraient dans la Bukowine, sans y comprendre 800 Bohémiens qui s'étaient attachés au service des grands propriétaires. On n'a point de donnée précise sur ceux qui parcourent l'Autriche septentrionale; leur nombre doit y être très-considérable, ainsi que dans la Moldavie et la Valachie, où plusieurs se sont fixés chez les Boyards et les grands propriétaires. Ils parcourent en tous sens la Bessarabie, la Tartarie, la Crimée, la Bulgarie, la Grèce, la Romanie et ils augmentent d'une manière effrayante la populace de Constantinople.

On peut se faire une idée de leur population en Turquie, d'après le tribut qu'ils acquittèrent en 1776 par tête d'habitans; ils payèrent 2690 kies, ce qui fait près d'un million et demi de piastres turques. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour les

autres notices sur l'origine, la langue, les habitudes et les mœurs extrêmement abjectes de ce peuple errant. G. Y.

441. STORIA DELLA SCANDINAVIA. Histoire de la Scandinavie, ou de la Suède, du Danemark et de la Norvège; par VIRGINIO SONCINI. 3 vol. in-18, avec pl.; pr., lir. 6. Milan; 1825; Stella.

442. DANSKE RECESSER OG ORDINANTSER AF KONGER. Rescrits et ordonnances des rois de Danemark, de la dynastie d'Oldenbourg; publiés par M. KOLDEBUP ROSENVINGE, prof. de droit à l'univ. de Copenh. 561 et XXXX, in-4^e. Copenhague, 1824; Gyldendal.

Ce volume fait partie d'une collection de lois en 8 volumes, que le prof. Kold. Rosenvinge a entreprise avec les secours du roi. Le 1^{er}. volume comprend la loi de Scanie, le 2^e. celle de Sélande, le 3^e. celle de Jutland, le 5^e. les divers codes spéciaux, tels que le code de Canut le Grand, les statuts des corporations et municipaux, le 6^e. les lois ecclésiastiques et maritimes, le 7^e. les ordonnances et lettres patentes jusqu'au règne de Christian III, et le 8^e. celles depuis le règne de Christian III jusqu'à celui de Christian V. Le volume que l'éditeur a publié sous le titre de *Rescrits et ordonnances des rois de la dynastie d'Oldenbourg*, est le 4^e. dans cette collection. On voit qu'elle ressemble à celle qui se publie à Paris sous le titre de recueil des *Ordonnances des rois de France*.

443. CORPUS JURIS GERMANICI ANTIQUI; ex optimis subsidiis collegit, edidit Ferd. VALTER, t. 1, legem salicam, Ripuariorum, Alamannorum, Bajuvarionum, Burgundionum, Frisionum, Anglionum et Werinorum, Saxonum, Edictum Theodorici, leges Wisigothorum, et edicta regum Longobardorum continens. Tom. II. capitularia regum Francorum usque ad Ludovicum Pium. In-8^o. Berlin; 1824; Reimer.

En publiant le texte des anciens codes germaniques, le nouvel éditeur a soigneusement collationné les éditions précédentes, et a corrigé et complété le texte. Mais il eût été à désirer qu'il eût pu consulter les manuscrits; qu'au lieu de réimprimer le texte de la loi salique d'après le texte fautif d'Eccard, il l'eût imprimé d'après le manuscrit même conservé à Wolfenbüttel. En se pressant moins, il aurait pu profiter aussi de plusieurs

travaux importants, par exemple, du texte revu des lois lombardes que va publier M. Bluhme, des statuts importants que la Société de Francfort a insérés dans ses *Archives historiques*, etc. Le 3^e. vol. du recueil de M. Walter comprendra les formules et la table générale des matières. D.

444. HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES DE L'EUROPE AU XVIII^e. SIÈCLE; par F. C. SCHLOSSER, prof. d'hist. à l'univ. d'Heidelberg; trad. de l'allemand par W. SUCKAU, prof. au collège roy. de St.-Louis; 2 vol. in-8^o. ensemble de 58 f.; 12 fr. Paris; 1825; Dupont.

445. OUVRAGES NOUVEAUX SUR L'HISTOIRE SPÉCIALE DE L'ALLEMAGNE ET DE LA SUISSE (1). — GESCHICHTE MARIENBURGS. Hist. de Marienbourg, de la ville et de la maison où a été fondé l'Ordre allemand des chevaliers en Prusse; par JOH. VOIGT; in-8^o. Königsberg; 1824; Bornträger. — HEIDELBERGS ALTE UND NEUE ZEIT. Notice historique ancienne et moderne sur la ville, l'université, la bibliothèque, le château et les environs de Heidelberg; par le docteur J. B. ENGELMANN. In-8^o. de 212 pag. Heidelberg; 1825; Engelmann. — DIE GESCHICHTEN DER GEMEINDEN CHAM, RISCH, STEINHAUSEN UND WALCHWYL. Histoire des communes de Cham, Risch, Steinhausen et Walchwyl; par le docteur F. K. STADLIN. In-8^o. de 342 p. Lucerne; Meyer. — GESCHICHTE DER STADT KELLHEIM. Histoire de la ville de Kellheim; par J. A. TRÆGER. In-8^o. de 188 p. Passau; 1825; Pustel. — ANHANG ZU G. A. H. STENZELS HANDBUCHE DER ANHALTISCHEN GESCHICHTE. Appendix au Manuel de l'Histoire du pays d'Anhalt; de STENZEL; par le même. In-8^o. de 120 p. Leipsig; 1824; Barth. — WESTPHEALISCHE BEYTRÄGE ZUR DEUTSCHEN GESCHICHTE. Notices sur la Westphalie, pour servir à l'Histoire d'Allemagne; par JOH. SUIBERT SEIBERTZ. 2 vol. in-8^o. de 490 pag. Darmstadt; 1825; Tasché.

(1) Les histoires particulières des villes, bourgs et châteaux de l'Allemagne sont si nombreuses, que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement les titres de quelques-unes; ils serviront de renseignement aux personnes intéressées à connaître ces histoires topographiques.

(N. du R.)

446. GESCHICHTE, LAND-UND ORTS-KUNDE, etc. Histoire et statistique des principautés souveraines de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. Matériaux pour servir à l'Histoire de Souabe; par JOHLER, curé de Burgberg. Gr. in-8°. VIII et 252 p.; pr. 16 gr. Ulm; 1824; Stettin. (*Allg. Liter. Zeitung*; 1825; n°. 239, oct., p. 246.)

Cet ouvrage est divisé en 2 sections, dont la 1^{re}. est consacrée à l'histoire de la maison de Hohenzollern et des pays qui lui appartiennent. Ce traité historique est accompagné d'une description statistique et topographique. La 2^e. section renferme la géographie du pays. Nous n'en citerons que quelques-uns des principaux résultats. Les deux principautés Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen renferment une superficie de 25 $\frac{1}{6}$ milles carrés, dont pour la principauté de Hechingen 5 $\frac{1}{2}$ mill. car. avec une population de 14,500 habitans. Son contingent est de 145 hommes. Ses revenus sont estimés à 80,000 florins. La principauté de Sigmaringen a une superficie de 20 milles carrés avec une population de 25,560 habitans. Son revenu monté à 500,740 florins.

L.

447. STORIA ABBREVIATA DELLA BAVIERA. Histoire abrégée de la Bavière, depuis les premiers temps jusqu'à l'avènement au trône du roi Louis, aujourd'hui régnant; par FR. ANGIOLINI. 1 vol. in-18, avec 3 pl. de fig. histor.; pr. lir. 2. Milan; 1825. Stella.

448. DIE GEÖFFNETEN ARCHIVE FÜR DIE GESCHICHTE DES KOENIGREICHS BAIERN. Archives ouvertes pour l'Histoire du royaume de Bavière, publiées par le bureau des Archives royales, et rédigées par VON TINK, archiviste de l'État; 3^e. année en 6 cah. gr. in-8°. Prix, 2 thlr. Munich; 1824; Brosch.

449. MISCELLEN AUS DER WIRTEMBERGISCHEN GESCHICHTE. Mélanges de l'Histoire de Wirtemberg, avec des explications supplémentaires à l'Histoire de ce pays; par PFAFF. Gr. in-fol. de 131 pag; pr. 14 gr. Stuttgart; 1824; Metzler. (*Allgem. Liter. Zeitung*; 1825; nov. supplém. n°. 126, pag. 1006.)

L'auteur publia, en 1818—1820, l'Histoire de Wirtemberg, en 2 gros vol. in-8°. Ce travail, en grande partie puisé dans des manuscrits, offre en outre l'avantage d'être conduit

jusqu'à l'époque de la publication. Les mélanges offrent les résultats de nouvelles recherches historiques. Ils renferment onze mémoires dont neuf sont tirés de manuscrits. Le mémoire le plus important est celui qui a pour objet : *La minute et exécution du Traité de Tubingue en 1514*; le second mémoire, également important, traite de la guerre des paysans wirtembergeois; le sujet du troisième mémoire est tiré du journal d'une religieuse. Il offre l'histoire de la réformation du couvent des religieuses de Steinheim sur le Murr, depuis 1555 jusqu'à 1566.

L. D. L.

450. CHRONIK VON SALZBURG. Chronique de Salzburg; par le docteur JUDAS THADDEUS ZAUNER, continuée par CORBINIAN GARTNER. 10^e. vol. in-8^o. de 720 p. Prix, 4 thlr. Salzbourg; 1821. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; 1824, art., p. 822.)

L'auteur a puisé ses matériaux dans un manuscrit de Gaspari, intitulé : *Historie lutheranismi in archiepiscopatu Salisburgensi*, lib. III. Au reste l'ouvrage n'est qu'une composition très-médiocre.

L. D. L.

451. GESCHICHTE DES FÜRSTENTHUMS PASSAU. Histoire de la principauté de Passau; par J. N. BUCHINGER. Vol. 11 : depuis le 14^e. siècle jusqu'à la sécularisation; avec 19 documents et une table synchrone; Munich; 1824; Lentner. (*Jahrbüch. der Literat.* 1824. Tom. 27, p. 180.)

En rapportant l'histoire de la principauté de Passau, depuis le XIV^e. siècle jusqu'à la sécularisation, l'auteur fait principalement ressortir les diverses causes qui se sont constamment opposées à ce que cette principauté ne s'élevât à un plus haut point de splendeur et de puissance.

L. D. L.

452. KLEINE GESCHICHTE VON OSTFRIESLAND. Histoire abrégée de l'Ostfriesland à l'usage des écoles; par le docteur RUD. CHRIST. GITTERMANN. 248 p. Hanovre; 1823; Hahn.

453. BEYTRAGE ZU DER GESCHICHTE DES HERZOGTHUMS BRAUNSCHWEIG. Sur l'histoire du duché de Brunswick, par W. J. L. BODE. (Part. 1. In-8^o. pp. IV et 186. Brunswick; 1824; Vieweg.)

454. HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE, par M. DÉWEZ, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, in-8°. Bruxelles; Tarlier. (Prospectus.)

L'histoire générale de la Belgique, en sept volumes, parut en 1806. Depuis ce temps, l'auteur n'a cessé de s'occuper de nouvelles recherches et de recueillir de nouveaux documens, pour donner plus d'étendue et d'intérêt à son ouvrage, qui va paraître soigneusement revu et corrigé, ou pour mieux dire absolument refondu. L'ouvrage est précédé d'une introduction qui présente l'état de la Belgique avant César, sous le rapport des mœurs et des usages, du gouvernement, de la religion, de l'agriculture, du commerce, de l'art militaire et de la langue. L'auteur a donné un soin particulier à cette partie, qu'on peut appeler l'âme de l'histoire; et d'époque en époque, il a présenté les changemens que le temps a amenés dans ces différens objets. Les périodes romaine et franque ont été attentivement retouchées, et au moyen des laborieuses recherches de l'auteur, largement développées dans les endroits où le défaut de matériaux, dans son premier ouvrage, l'avait, pour ainsi dire, réduit à la sécheresse chronologique. L'époque désignée dans l'*histoire générale*, assez improprement, sous la dénomination de *ducs d'Austrasie*, reparaît totalement changée sous celle des *maires du palais*, qui en donne une plus juste idée. Toute la partie du moyen âge, pendant lequel la Belgique fut successivement soumise aux rois et aux ducs de Lotharingie, est présentée sous une nouvelle face. L'auteur y suit comme point de réunion, comme centre d'unité, l'ordre de succession de ces ducs, dont la suprématie s'étendait sur les diverses provinces divisées en comtés, duchés, marquisats, seigneuries, et il a enchaîné à l'histoire générale les événemens qui s'y rattachent naturellement, quand les souverains particuliers ont été comme en contact avec le chef, soit par des intérêts communs, soit par des querelles politiques. Par ce moyen, cette partie de l'histoire si obscure, si morcelée, forme un ensemble qu'on peut saisir comme d'un coup d'œil, sans embarras et sans confusion.

Les événemens qui n'ont pas un rapport immédiat avec l'histoire générale, et ne pourraient y entrer sans couper le fil de

la narration, appartiennent à l'histoire particulière des provinces, dont l'auteur a fait la matière d'un autre ouvrage.

Tout ce qui est relatif à l'histoire de la Flandre, est entièrement refait, et ce qui, dans l'ouvrage précédent, n'occupe que quelques pages éparses, forme dans celui-ci au moins un volume. Les historiens Froissard, Meyer, Oudegherst, La Marche, Monstrelet lui ont servi de guides; et ce sont aussi ceux-là que M. de Barante cite le plus souvent dans toutes les parties de son *Histoire des ducs de Bourgogne*, qui ont rapport à l'histoire de Flandre. Deux auteurs peu connus, Duclercq et Vander Vynckt, récemment publiés, ont été d'une grande utilité à M. Dewez pour les deux époques qu'ils ont traitées. Il a profité des choses neuves, que ce dernier avait puisées dans les archives du pays, qui lui furent ouvertes, et il en a enrichi, en se les appropriant, l'intéressante époque qui fait l'objet de l'histoire de Vander Vynckt. Des manuscrits, des pièces nombreuses peu connues, ont été communiquées à l'auteur, qui s'en est servi pour donner plus de développement ou d'intérêt à son ouvrage. Toute l'histoire de l'insurrection sous Joseph II, a été entièrement remaniée. L'auteur en a élagué des détails devenus aujourd'hui peu intéressans; mais il y a inséré quelques faits qu'il a connus par les pièces que quelques curieux ont bien voulu lui communiquer, et qui donnent l'explication de certains événemens, et, ce qui est encore plus piquant, de leurs causes secrètes. Enfin ce n'est pas une nouvelle édition qu'on annonce au public; c'est, à proprement parler, un nouvel ouvrage, que les Belges ne peuvent voir avec indifférence. L'ouvrage se composera de sept ou huit volumes, imprimés sur très-beau papier satiné. Le prix de chaque volume sera de 6 fr. pour les souscripteurs. (*Rev. bibliogr. des Pays-Bas*, 31 décembre 1825, p. 465.)

455. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE FLANDRE ET D'ARTOIS. (Nord et Pas-de-Calais; Lys et Escaut); par Arnold SCHEFFER; in-18 de 8 feuilles, prix 2 fr. Paris; Lecointe et Durey. (33^e. volume de la collection.)

456. ANNALI D'ITALIA. Annales d'Italie depuis l'année 1750; par A. GOPPI, tome 3, in-8^o. pp. 520. pr. 10 Paoli. Rome; 1824-25; De Romanis.

457. HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis la première invasion des Romains, par le docteur JOHN LINGARD; trad. de l'angl. sur la 2^e. édit., par le chev. de ROUGEUX; tom. 4, in-8°. de 33 feuilles $\frac{1}{4}$; prix 6 fr. 50 c. Paris; 1826; Curie de la Charie.

458. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES GRECS MODERNES, depuis l'envahissement de la Grèce par les Turcs jusqu'aux derniers événemens de la révolution actuelle; par Armand CARREL. in-18; de 14 feuilles $\frac{1}{6}$; pr. 3 fr. 50 c. Paris; 1825; Lecointe et Dorey.

459. APERÇU SUR LA SITUATION DE LA GRÈCE ET RÉFLEXIONS SUR SON INDÉPENDANCE. Par Démétrius PANAGIOTES PSATELÈS, grec, natif de Siatista en Macédoine, D. M. de l'Univ. de Tubingen. In-8°. 2 feuilles; pr. 1 fr. 25 c.; Paris, 1826; marchands de nouveautés.

460. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle, avec une introduction, des supplémens, des notices et des notes; par M. GUIZOT (12^e. livr.) 2 vol. in-8°. ensemble de 58 feuilles $\frac{2}{3}$; prix 12 fr. pap.; vél. 24 fr.

461. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. A. THIERS, tom. 5 et 6, 2 vol. in-8°. de 60 feuilles $\frac{3}{4}$; Paris; 1825; Lecointe et Dorey.

Ces 2 vol. s'étendent du 31 mai 1793 au 9 thermidor an 11 (27 juillet 1794); les tom. 7 et 8 compléteront l'ouvrage; prix des 2 vol. 13 fr.

462. MÉMOIRES PARTICULIERS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION qui s'est opérée en France en 1789, par Charles George, marquis de CLERMONT-GALLERANDE, pair de France, etc., 3 vol. in-8°. ensemble de 84 feuilles, plus le *fac simile* d'une lettre de Louis XVIII; pr. 21 fr.; Paris; 1825; Dentu.

463. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, depuis les premières découvertes, jusqu'au voyage du général Lafayette en 1824 et 1825; suivi de l'état statistique des colonies, etc.; par P. J. S. DUFREY de l'Yonne, avocat. 2 vol. in-18, ensemble de 23 feuilles $\frac{1}{6}$; pr. 6 fr.; Paris, 1826; rue Gît-le-Cœur, n^o. 4, au 2^e.

464. HISTORY OF KENTUCKY. L'histoire du Kentucky, par Humphrey MARSHALL; y compris les anciennes annales de cet état; par C. S. RAFINESQUE, 2 vol. in-8°, pr. 4 sh.; 1825.
465. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE ST.-DOMINGUE (RÉPUBLIQUE D'HAÏTI), depuis sa découverte jusqu'à ce jour, orné du portrait du général Boyer; par RABAN. in-18, 9 feuilles, plus 1 pl. Paris, 1825; Guérin.

MÉLANGES,

466. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES. (*Gentlem.-Magaz.*, fév. 1826, p. 164.)

Séance du 12 janvier. — M. Ellis, au nom de M. H. Nicolas, donne communication d'une lettre d'Édward Dyer, adressée à sir Christophe Halton, vice-chambellan de la reine Élisabeth. Cette lettre renferme certaines expressions que l'on ne saurait guère considérer que comme ayant trait à un commerce criminel existant entre sir Halton et la reine, à la parfaite connaissance des affidés du premier. Entre autres allusions sur le véritable sens desquelles il serait difficile de se méprendre, Dyer parle des avances de la reine à l'égard de Halton, comme étant d'abord faites de *bonne grâce* (*in a good manner*), puis d'un changement probable, au moment où il écrit (lui Dyer), après la *satiété et la plénitude* (*after satiety and fulness*). Cette lettre a pour but de donner à Halton des conseils sur la règle de conduite qu'il a à suivre envers Élisabeth. On lui fait sentir que quelques faiblesses qu'elle ait eues, comme femme, il ne doit pas oublier qu'elle est toujours sa souveraine. Dyer lui recommande aussi de ne pas laisser appercevoir à la reine tout l'ascendant qu'il a su prendre sur son esprit. Il lui donne enfin des avis sur la manière dont il doit se comporter vis-à-vis de Leicester.

Séance du 12 février. — M. Ellis communique à la société des lettres du duc et de la duchesse de Norfolk, adressées à Thomas Cromwel, alors lord du sceau privé; lettres qui offrent un tableau piquant des mœurs et des usages du grand monde, sous le règne de Henri VIII, et de la multiplicité des affaires privées qui, aussi-bien que les affaires publiques, occupaient à cette époque un premier ministre.

Dans sa lettre, le duc exprime la disposition où il est de

se réconcilier avec sa femme, pourvu qu'elle veuille lui écrire, et désavouer l'imputation suivant laquelle il l'aurait arrachée de son lit, par les cheveux, deux jours après son accouchement, et blessée à la tête d'un coup de poignard; accusation contre laquelle il proteste dans les termes d'une profonde indignation.

De son côté, la duchesse déclare, en termes énergiques et positifs, sa détermination de ne plus vivre avec son mari, bien qu'elle se trouve réduite à une rente de 50 liv. par trimestre, pour tous moyens d'existence. Elle accuse une certaine femme, qui était lavandière lors de ses couches, d'être l'auteur de toutes ses infortunes. Elle termine sa lettre en faisant présent à Cromwel d'une coupe d'or pour ses étrennes.

Dans la même séance, M. N. H. Nicolas donne communication d'une lettre d'un membre du conseil, adressée au comte de Leicester, dans laquelle il dépeint la colère qu'avait témoignée la reine Élisabeth aux membres de ce conseil en général, en apprenant l'exécution de la reine Marie d'Écosse, et de l'inutilité de leurs supplications en faveur du secrétaire Davison. Cette lettre contient, en outre, plusieurs faits relatifs au chagrin, vrai ou supposé, qu'Élisabeth manifesta de la mort de l'infortunée Marie.

467. SOCIÉTÉ ROYALE DE LITTÉRATURE DE LONDRES. (*The London liter. Gazette*, 11 mars 1826.)

Dans la séance du 1^{er} mars 1826, il fut fait lecture d'un mémoire de M. Leake, auteur du *Journal d'une tournée dans l'Asie mineure*, et contenant une notice sur un édit de l'empereur Dioclétien, qui se trouve gravé sur le mur d'un édifice de marbre, à Eskihişsar, lequel paraît avoir été le βουλευτήριον, ou maison du conseil de *Stratoniceia*, anciennement l'une des principales cités de la Carie.

Le muséum britannique possède depuis long-temps une copie de ce document qu'apporta en Angleterre, avec divers autres du même genre, William Sherrard, botaniste célèbre, qui était consul à Smyrne vers le commencement du dernier siècle; mais cette copie imparfaite n'a jamais été publiée; et bien que M. William Bankes ait suppléé, autant qu'il était en lui, à cette imperfection, au moyen d'une copie complète de tout ce qui existe de l'édit sur les murs de *Stratoniceia*, il manquait

toujours le nom de l'empereur qui avait promulgué cet acte. Mais d'après la découverte récemment faite, à Aix, d'un *duplicata* de cet édit, dont M. L. Vescovali, de Rome, a fait parvenir un *fac simile* à M. Leake, ce dernier a pu mettre sous les yeux de la Société une copie imprimée et complète de cet intéressant document, avec une notice sur les investigations de M. Vescovali relatives à cet objet.

L'inscription se compose de deux parties distinctes, qui consistent, l'une en un décret qui fixe un maximum pour les prix d'un grand nombre de marchandises diverses, et l'autre en un catalogue détaillé de ces marchandises, avec le prix de chacune d'elles fixé en *denarii*. Cette inscription, en lettres onciales, paraît, d'après les supputations, dater de l'an 303 de l'ère chrétienne.

468. SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRISTOL. (*Gentleman's Magaz.*, fév. 1826, p. 164.)

Dans une des dernières séances de cette société, le révérend John Eden fit lecture d'un intéressant mémoire, communiqué par le révérend John Skinner, sur des antiquités romaines découvertes dans la vallée d'Antonine, depuis la publication de l'ouvrage du général Roi. Voici en quoi consistent ces découvertes.

1°. En une pierre plate, encastrée dans le mur d'une ferme appelée Nether-Croy, située au pied de Croy Hill (Montagne de Croy), et sur l'ancien emplacement d'une station romaine. Cette pierre, évidemment un fragment d'une autre, a 16 pouces de longueur sur 12 de hauteur, et contient 3 figures en bas-relief d'une belle exécution. La figure centrale représente un vieillard avec une longue barbe et les cheveux bouclés, tenant de la main droite une lance; la gauche est appuyée sur un bouclier oblong, convexe, placé debout sur la terre, et dont l'extrémité supérieure lui va à la ceinture. Les deux autres figures représentent des jeunes hommes sans barbe, placés à ses côtés. Celui qui est à sa droite a la même attitude, le même costume et le même ornement que lui; le troisième personnage tient son bouclier élevé à la hauteur de sa poitrine, comme pour la mettre à couvert, et sa lance appuyée sur l'épaule droite. Les boucliers de ces trois figures ont la même forme et les mêmes dimensions, et sont ornés chacun de trois compartimens

de carrés et de cercles ; seulement , celui du vieillard a , en outre , un croissant dont les pointes , repliées sur elles-mêmes , forment une courbe au-dessus de la base du bouclier. Les deux premières figures sont vêtues chacune d'une tunique étroite , presque entièrement recouverte par une écharpe ou manteau flottant , qui leur passe au-dessus des épaules , et descend par devant en larges plis , en laissant les bras nus. La troisième a le manteau rejeté sur le côté , de manière à laisser apercevoir une cuirasse ou cotte de mailles , qui se modèle sur son corps , et se termine au-dessous de la ceinture en bandelettes séparées les unes des autres , comme on l'observe sur les monnaies et les statues des premiers Césars. Les deux autres figures , au lieu de ce dernier accoutrement , portent une espèce de sayon qui leur descend de la ceinture jusqu'aux genoux , et qui ressemble beaucoup au vêtement de la même espèce , en usage parmi les montagnards écossais ; circonstance qui prouverait que ce dernier a été emprunté aux Romains qui , il y a au moins 16 siècles , habitaient la Calédonie. A cette pierre se trouvait jointe une inscription , que le maçon chargé de la placer , brisa à dessein , pour pouvoir ajuster la pierre telle qu'elle se trouve aujourd'hui. On présume que ce monument représentait l'empereur Sévère et ses deux fils , Caracalla et Geta , et qu'il fut érigé par les soldats stationnés à la forteresse de Croy-Hill , en commémoration de quelque événement important qui avait eu lieu pendant leur séjour en Bretagne. A l'appui de cette dernière hypothèse , M. Skinner cite les campagnes que Sévère , accompagné de ses deux fils , fit contre les Galédoniens. Il rappelle , en outre , l'habitude constante où étaient les Romains de laisser en tous lieux des monumens de leurs victoires , et , en général , de leurs exploits militaires.

2°. En deux autres pierres mutilées , l'une desquelles conservée dans le mur de la même ferme , représente un captif couché sur une bande circulaire qui le supporte , au centre de laquelle il semble y avoir eu une inscription à la Victoire , et qui ne contient plus que les deux premières lettres VI , l'autre partie étant cassée. A droite du cercle , on voit une figure de femme en bas-relief , presque nue et debout , entre deux piliers chargés d'ornemens , dont la ligne s'étend depuis la base jusqu'au chapiteau. L'auteur présume que cette figure personnifiait le bon génie du peuple romain.

La seconde inscription, qui semble avoir trait à la victoire de Sévère, fut découverte dans la cour d'une ferme comprise dans les lignes de la forteresse romaine d'Acheudavy, près de Kirkintulloch. Elle est profondément gravée sur un fragment de pierre, faisant évidemment partie d'une couronne lauréale dédiée à Mars, par l'aile de la seconde légion stationnée dans cet endroit.

3°. En un autel consacré aux nymphes, déterré dans l'emplacement de la même station, et présentement conservé dans le jardin de la ferme de Nether-Croy. L'inscription VEXILATIO. LEG. VI. VIC., indique qu'elle fut faite par la 6^e. légion, appelée *Victrix*; mais par quels ordres ou à quelle occasion, c'est ce qui reste incertain, les deux lignes suivantes, sans doute destinées à le faire connaître, se trouvant mutilées.

469. ACADÉMIE ROY. DE TURIN. — La classe des sciences historiques et philologiques, dans sa séance ordinaire du 9 fév., a entendu les lectures suivantes : Notice des anciennes bibliothèques de la maison royale de Savoie, par le comte Napion; *Annotationes in Papyros græcos R. Musæi Taurinensis*, par l'abbé Peyron. La classe a élu, au nombre des associés correspondans de l'Académie, le marquis Gargallo de Castellentini, et M. Philippe Buttman, secrét. de l'Acad. roy. des sciences de Berlin. (*Journ. de Savoie*, 24 fév. 1826, p. 154.)

470. ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE LIVOURNE. (*Antologia Giorn.*, janv. 1826, p. 162.)

Séance du 25 juin 1825. Sur la situation géographique probable de l'antique Atlantide, par le doct. *Gius. Mancini*.

Séance du 30 juillet. — Sur les causes par lesquelles le polythéisme s'introduisit chez les peuples de l'antiquité, par l'abbé *Giov. Medici*. Sur l'étude des antiquités égyptiennes, par M. F. *Pistolesi*. Discours prononcé à l'occasion de la présentation faite à l'Académie, de la part de M. *Pietro Santoni*, du catalogue de la riche collection d'antiquités égyptiennes qui se trouve en dépôt chez ce négociant. (Voyez ci-dessus, n° 396.)

Séance du 3 déc. — Lettre sur l'Allemagne, par M. *Enrico Mayer*. — Histoire générale de Livourne; continuation de la troisième époque; château de Livourne, par le doct. *Gius. Vivoli*. — Notices et observations sur le collège de Sorrèze, par M. *A. Gio. Castinelli*.

471. HISTORISKE EFTERRETNINGER OM DET STORE KONGEL. BIBLIOTHEK I KJØBENHAVN. Notices historiques sur la grande bibliothèque royale à Copenhague; par E. C. WERLAUFF; 395 p. in-8°. Copenhague; 1825; Gyldendal.

Sous le roi Frédéric II, la bibliothèque royale de Copenhague était encore peu considérable; le bibliothécaire, alors Jean Aurifaber, mangeait à l'une des tables du château avec le serrurier et le peintre de la cour. Isaac Vossius ne trouva, au milieu du 17^e. siècle, dans la bibliothèque, d'après sa lettre à Heinius, *nihil præter pulverem et sordes*; mais en 1663, elle avait déjà plus de 10 mille volumes. Au 18^e. siècle, le bibliothécaire Erichsen forma, dans la bibliothèque, une section particulière pour l'histoire nationale. Cette section, qu'on a cherché à compléter depuis autant que possible, forme presque une bibliothèque particulière; c'est une des parties les plus utiles de ce vaste dépôt. Le comte Thot donna, en 1787, à la bibliothèque tous ses manuscrits. L'auteur fait aussi l'histoire de la bibliothèque particulière du roi, qui fut brûlée en 1787, lors de l'incendie du château. Il existait autrefois au château de Lethrabort, appartenant aux comtes de Holstein, une collection de 800 manuscrits sur l'histoire du Nord; cette collection a disparu sans qu'on en ait la moindre trace; ce que l'auteur appelle avec raison un phénomène inexplicable. D-c.

472. FRÈSES SOUTENUES DANS LA LUSACE; par Théoph. ANTON. — Nonnulla de accentibus græcis imprimis de acuto distinctivo et conjunctivo ac de voculis procliticis, p. 116. — Inquisitio in exordium orationis à Paulo Athenis habitæ, act. XVII, 22, 23. Gorlici, Heinze, pp. 15. — De discrimine particularum ὄν, μή brevis dissertatio, pp. 12. — Comparationis libror. sacrorum V. T. et scriptorum profanorum, græcorum latinorumque, eum in finem institutæ, ut similitudo, quæ inter utrosque deprehenditur, clarius appareat, part. I—VIII.

473. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE, ou histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savans; t. XLIII et XLIV (SOL-TAR); 2 vol. in-8°. ensemble de 74 f. $\frac{3}{4}$. Prix des 2 vol., 16 fr. Paris; 1826; Michaud.

474. SUPPLÉMENT A LA GALERIE HISTORIQUE DES CONTEMPORAINS, imprimée à Bruxelles de 1817 à 1820, et à toutes les biographies. In-8°. Bruxelles, Tarlier. (Prospectus.)

L'accueil que le public a fait à la Galerie des Contemporains, imprimée à Bruxelles, est un sûr garant de celui que recevra ce Supplément, qui compte parmi ses collaborateurs la plupart de ceux qui ont été attachés à la rédaction de la Galerie.

Étrangers, ainsi que nous l'avons annoncé, à tout esprit de parti et de coterie, mais fortement attachés aux grands principes de l'égalité des droits, de la tolérance religieuse, de la liberté légale de la presse et de la liberté politique, qui sont les plus fermes appuis des trônes, précisément parce que leur maintien écarte toutes les causes de révolutions, nous accueillerons, dans l'intérêt de cette liberté que nous voulons pour tous et non pour quelques-uns, et de quelque part qu'elles nous soient transmises, toutes les réclamations tendantes à expliquer, à éclaircir, à rectifier les faits et les jugemens contenus dans cet ouvrage. Le seul but des écrivains, de ceux du moins qui sont dignes de leur haute mission, devant être de faire connaître la vérité, et de préparer à l'histoire des documens fidèles, une noble impartialité est le premier de leurs devoirs, nous espérons ne nous en écarter jamais.

L'ouvrage formera 2 vol. in-8°. d'environ 500 p. en petit texte. Prix des souscriptions, pour chaque partie, 3 fr. 50 c. (*Rev. Bibl. des Pays-Bas*, 31 décembre 1825, p. 462.)

475. VIE D'ALEXANDRE I^{er}, EMPEREUR DE RUSSIE, suivie de notices sur les grands-ducs Constantin et Nicolas, de mélanges historiques, politiques, littéraires et géographiques propres à faire connaître l'empire russe, depuis le commencement du 19^e. siècle jusqu'à ce jour; par A. E. Un vol. in-8°, orné d'un portrait d'Alexandre, gravé par Dien. Prix, 6 fr. 50 c. Paris; 1826; Denn.

476. BIOGRAPHIE DE TOUS LES MINISTRES, DEPUIS LA CONSTITUTION DE 1791 jusqu'à nos jours. In-8°. de 57 feuilles $\frac{3}{6}$, plus un frontispice gravé. Prix, 8 fr. Paris; 1825; marchands de nouveautés.

Cet ouvrage a donné lieu à plusieurs réclamations, et l'auteur ou les auteurs ont écrit trop souvent d'après des sources infidèles. Il est d'ailleurs toujours très-difficile de parler des

hommes vivans, *sine irâ et studio*, comme Tacite se le proposait pour les morts. D'après un journal de Bruxelles, l'édition originale a paru dans cette ville, et l'édition de Paris n'est pas aussi complète. (*Voy.* l'article suiv.)

477. BIOGRAPHIE DES MINISTRES FRANÇAIS, depuis 1791 jusqu'à ce jour, faisant suite à toutes les biographies. 2^e. édition considérablement augmentée. In-8°. Bruxelles, Tarlier.

Prospectus Une biographie des ministres vient de paraître à Paris. Les auteurs ont assez bien jugé de la *Biographie* imprimée à Bruxelles, pour y prendre des articles presque entiers, sans autre précaution que d'y intercaler, de temps à autre, quelques phrases de leur fond. Recherches, jugemens et jusqu'aux propres expressions des écrivains belges, ils se sont tout approprié. Sans se plaindre avec trop d'amertume d'un procédé qui, après tout, est une sorte d'hommage rendu à leur travail, les rédacteurs de la *Biographie* de Bruxelles ont résolu de ne pas faire le sacrifice des matériaux importans relatifs à un grand nombre de personnages mis en scène par les auteurs parisiens, et se sont décidés, en faisant réimprimer la *Biographie des ministres*, à joindre à cet ouvrage, avec tous les renseignemens qui leur sont personnels, ceux qui leur ont été transmis de France. Une partie de ces matériaux se trouveront dans le supplément à la *Galerie historique de tous les Contemporains*, actuellement sous presse. (*Rev. Bibl. des Pays-Bas*, 31 décembre 1825, p. 466.)

478. BIOGRAPHY OF THE SIGNERS OF THE DECLARATION OF INDEPENDENCE, etc. Biographie des signataires de la déclaration de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. In-8°. pp. 354. Vol. VI. Philadelphie; 1825; Sanderson.

479. ANNA-CHARLOTTE DOROTHEA, LETZTE HERZOGIN VON KURLAND. Anne-Charlotte-Dorothée, dernière duchesse de Curlande; par Chr. Aug. TIEDGE. In-8°. de 415 p. Prix, 2 thl. Leipzig; 1823; Brockhaus.

480. NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE SUR le roi Alphonse le Sage. (*Ocios de Esp. emigrados*, janvier 1826, p. 84.)

C'est une courte notice qui n'offre rien de nouveau. Elle est suivie de la liste des nombreux écrits laissés par ce roi savant, qui fut à la fois législateur, philosophe et naturaliste, mathématicien et habile astronome, historien, biographe et poète.

481. MEMOIR ON SIMON BOLIVAR. Mémoires sur Simon Bolivar, libérateur de l'Amérique du Sud. New-York ; 1825 ; Fanshaw.

482. ÉLOGE HISTORIQUE DU COMTE D'EGMONT, décapité à Bruxelles le 3 juin 1568, suivi du dénombrement de l'armée de Philippe II, et de la relation des batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, pièces officielles et inédites, extraites des archives de la ville de Dinant-sur-Meuse ; par J. J. DECLORT ; in-8°. orné d'un portrait. Prix : 1 fr. 50. Bruxelles, imp. de Jobard.

483. SUR DON GEORGE DE DANEMARK. (*Archiv für Gesch. Statist. Liter. und Kunst*, nov. 1825, p. 820.)

Don George Ulric de Danemark naquit à Copenhague, dans la première décade du 17^e. siècle. On présume qu'il était le fruit du commerce illégitime d'un grand seigneur du pays. Le fait est qu'à l'âge de 13 ans, il avait suivi à Moscou l'ambassadeur danois ; de là il se rendit à l'armée de Pologne. En 1636, il se présenta à la cour de Vienne sous le titre de prince danois, et embrassa la religion catholique. Un an après, il joua le même rôle à la cour de Paris. Il fut cependant bientôt réduit à se sauver, par suite d'un duel qu'il eut avec un officier français, victime du combat. Il entra au service d'un corsaire espagnol, sans titre et sans traitement, et fit un séjour de plusieurs années aux Indes, où il reçut régulièrement des lettres de change, tant de Copenhague que des jésuites de Vienne. Réduit à la mendicité par le naufrage de la barque qui portait tout son avoir, et n'ayant plus obtenu de lettre de change, il entra comme simple matelot au service d'un marchand de Valence. Quelque temps après, on l'arrêta pour dettes ; il se fit connaître alors comme prince danois du sang. Le corrégidor lui offrit aussitôt, non-seulement la liberté, mais aussi tous les secours à la portée de ses moyens.

Après avoir passé quelque temps à la cour de Madrid, où on le mit à même de faire face à ses dépenses, il retourna à Copenhague, où il figurait sous l'uniforme espagnol. Un soir, en sortant d'une orgie, il chercha dispute à un brasseur, qui l'assomma à coups de perche.

L. D. L.

484. SUR LES PREMIÈRES ÉDITIONS DES ANCIENS CLASSIQUES, à Vienne.
(*Archiv für Gesch. Statist. Liter. und Kunst.* juillet 1825;
n°. 78, p. 503.)

La bibliothèque de la cour de Vienne possède un grand nombre d'éditions rares, qui datent depuis 1457 jusqu'à 1500. On distingue principalement les premières éditions, *editiones principes*, des auteurs classiques grecs et romains. Cette bibliothèque possède plus de 200 ouvrages de ce genre. On y remarque l'*Anthologia græca*, Apollonius Rhodius, un Callimachus et un Musæus cum literis capitalibus, Aulus Gellius, Julius Cæsar, Cicero de Officiis; du même, *Epistolæ ad familiares*, *Rhetoricorum libri*; un Pline et un Valerius Maximus.

Parmi les ouvrages classiques imprimés sur parchemin, il s'en trouve 4 imprimés à Rome en 1469 par deux habiles allemands, *Conrade Sweynheym* et *Arnoud Pannartz*. Ce sont les éditions suivantes :

Apuleji Madaurensis opera, ex recognitione Joan. And. Aleriensis, etc. An. sal. 1469, *Paulo Veneto regnante secundo, anno ejus quinto, die vero ultima Februarii. Roma, in domo Petri de Maximo.* Fol. mag. — *A. Gellii Noctes atticæ, ex recognitione Andreæ, episc. Aleriensis, etc.* A. Chr. 1469, *Paulo regnante II, anno ejus V, die vero XI mensis april. in domo Petri de Maximo* Fol. mag. — *C. Julii Cæsaris commentariorum libri qui extant, ex recognitione Joan. And. episc. Aleriensis, etc.* An. Chr. 1469, *die vero XII, mensis maii, Paulo Veneto florente II, anno ejus V. Roma, in domo Petri de Maximo.* Fol. mag. *T. Livii Patavini historiarum romanarum decades III, ex recog. Joan. And. episc. Aler., etc.* Quoique cette édition se trouve sans millésime, tous les bibliographes sont d'accord qu'elle fut également imprimée en 1469, et que c'est la première de Tite-Live.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

	pag.
Bible triglotte. — Esquisse de la littérature des Indous.	241
Sacotala, drame indien. M. de Chezy.	245
Meng-Tseu. M. Stan. Julien. — Djamy et son Béharistan. M. Gran- geret-Delagrangé.	246
Prétendues découvertes de M. Parice dans la Paléographie Persé- politaine.	248

	pag.
Divande Baki. M. de Hammer.	250
Sur le mot d'Homère ἀτρέμετος. M. Angelelli. — Dénominations grecques en Campanie.	253
Histoire de Lydie de Xanthus. M. Bruni.	254
De republicâ romanâ ex Polybio. M. Lehner.	255
Phénomènes d'Aratus, grec et allemand. M. Voss	256
Diplôme grec de Naples. M. Scotti. — Sur la vie de Tibulle. M. de Golbéry.	258
M. Tullii Ciceronis opera. M. Schütz. — Grammaire des grammairres. M. Pons.	270
Fables inédites des 12e., 13e. et 14e. siècles. M. Robert. — Le roman du Renart. M. Méon.	271
Grammaire de la langue des Tchouvaches. Feu Lévesque.	id.
Chronique manuscrite de Dalmatie.	272
<i>Mythologie.</i>	
Prolégomènes d'une mythologie scientifique. K. O. Müller.	273
Balancement de l'image de Krishna. — La Titanomachie. M. Richter.	274
Sur les Parisii. M. Deal. — Mythologie scandinave. M. Brunj.	275
<i>Archæologie, numismatique.</i>	
Sur la prétendue antiquité du système d'astronomie des Indous.	275
Sanctuaire monolithe égyptien arrivé à Paris.	282
Collection des monumens égyptiens acquis par le roi de France.	283
Rapport à l'Académie sur le voyage de M. Pacho dans la Cyrénaïque.	285
Voyage en Tauride. — Inscriptions antiques, en grec ou en latin.	290
Couronne d'or antique. M. Avellino. — Antiquités de Tanaïs. M. Loukianof.	291
La campagne de Rome. M. Chr. Müller.	292
Inscriptions de Pompeia.	293
Numismatique de la cité d'Atri. M. Delfico. — Médaille de Crispus. M. Rossi.	295
Médailles trouvées en Auvergne. M. Bouillet. — Ruines de Kourgansk. M. Solounof.	296
Monnaies saxonnes.	297
Miroir et monnaies arabes. — Arènes d'Arles.	300
<i>Histoire.</i>	
Atlas universel. M. de Vaudoncourt. — Tableaux de l'Asie. M. Klaproth.	302
Bibliothèque sacrée grecque et latine. M. Nodier. — Annales du moyen âge.	304
Manuel pragmatique de l'Europe. M. Ranschnick. — Histoire des nations romaines. M. Ranke.	309
Fragmens sur les peuples hongrois et slaves. M. Dankowsky.	310
Atlas archéologique de la Russie. M. Pototsky.	311
Remarques sur la chronique de Nestor. M. Pogodine.	312
Notice historique sur les Cyganes ou Bohémiens. M. Danilowicz.	318
Ordonnance des rois de Danemark. K. Rosenvinge. — Corpus juris Germanici.	319
Histoire générale de la Belgique. M. Dewez.	323
<i>Mélanges.</i>	
Société des antiquaires de Londres.	326
— Philosophique et littéraire de Bristol.	328
Académie de Turin. — De Livourne.	330
Biographie.	331

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

485. RAPPORT fait à la séance publique de l'Institut royal de France, le 24 avril, par M. le baron SILVESTRE DE SACY, au sujet du prix fondé par le comte de Volney; concours de 1826, et programme du prix pour l'année 1828.

La commission chargée de l'exécution de la fondation faite par le comte de Volney, avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait d'abord adjuger le 24 avril 1825, et qui a été ensuite prorogé jusqu'au 24 avril 1826, « d'examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéographique, soit de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-temps sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire; et, dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement; de déterminer en quoi a consisté cette influence. »

Trois mémoires ont été envoyés au concours.

La question proposée par la commission paraît avoir été en général bien saisie par les concurrens. Toutefois il semble que, faute d'avoir eu recours au premier programme publié en l'année 1823, il est resté à plusieurs d'entre eux quelque doute sur ce que la commission avait entendu par la *formation du langage*; et ce doute devait nécessairement s'étendre sur l'influence que l'on supposait avoir pu être exercée par l'absence de toute

écriture, ou par l'un des deux systèmes d'écriture idéographique ou phonographique, sur cette formation. Avec un peu de réflexion, on devait sentir, et il paraît qu'on a du moins préjugé que la commission n'avait pas voulu mettre en question l'antériorité du langage sur l'écriture. Ce qu'elle avait eu principalement en vue, c'était la marche synthétique, par laquelle, au moyen d'inflexions, d'altérations ou de combinaisons variées à l'infini, les idées accessoires de nombres, de genres, de personnes, de modes, de temps, en un mot, tous les signes de rapports se fondent avec les idées principales des êtres ou des actions; sans cependant qu'elle eût prétendu exclure ce genre de composition, plus artificiel, qui consiste dans la réunion en un seul mot de plusieurs idées principales, et qui fait la richesse de divers idiomes, par exemple, du grec, du persan et de l'allemand.

Les auteurs des mémoires envoyés au concours ont aussi plus ou moins rempli la condition du programme, qui exigeait que la solution du problème fût fondée sur des faits et non sur des théories. Ces faits ne pouvaient être que des idiomes dont le système grammatical fût bien avéré, et le genre d'écriture, s'il s'agissait d'une nation en possession d'une écriture quelconque, bien constaté. Pour les langues identifiées en quelque sorte avec une écriture phonographique, les exemples ne manquaient pas; pour les langues associées à une écriture idéographique, les regards devaient se porter d'abord sur les Égyptiens et les Chinois: il était sans doute quelques autres idiomes dont on pouvait invoquer le témoignage, et que la commission s'abstiendra de désigner; mais, avant tout, il fallait bien constater le système grammatical des langues qu'on choisissait pour éclairer la question, et c'est la partie la plus faible de tous les mémoires. Cependant, les nouvelles découvertes qui ont levé en partie le voile qui couvrait les antiques monumens de l'Égypte, et la lumière répandue par des travaux récents sur la langue chinoise, offraient aux concurrens de grandes ressources. Quant à l'influence mise en question, de l'absence de l'écriture, il n'était pas nécessaire, pour examiner cette partie du problème, d'avoir à sa disposition des livres élémentaires d'un grand nombre d'idiomes de nations sauvages, et surtout de nations absolument dépourvues d'écriture. Plusieurs peuplades de l'Afrique, de l'Amérique ou de la Polynésie, chez lesquelles

une écriture tout-à-fait étrangère s'est introduite avec la prédication du christianisme, lorsque leur langage avait été élaboré, dans l'absence de toute écriture, pendant une longue suite de siècles, pouvaient fournir des élémens suffisans pour la solution du problème; et, il faut peut-être l'ajouter, si on écarte tout-à-fait, comme il convient de le faire, la supposition que l'écriture ait précédé le langage, on ne doit pas perdre de vue que l'écriture, de quelque nature qu'elle soit, a pu s'introduire chez une nation à des époques plus ou moins rapprochées du berceau de sa langue, et que, par une conséquence nécessaire, si l'absence de l'écriture a une influence propre à augmenter ou à restreindre les formes complexes du langage, cette influence aura exercé long-temps son pouvoir sur le peuple qui n'a reçu l'écriture qu'après plusieurs siècles d'existence, tandis qu'elle aura été presque nulle sur une société qui, à peine constituée, a inventé ou reçu du dehors une méthode de fixer ses pensées ou leur expression vocale par l'écriture.

Le doute qui paraît s'être élevé sur ce qu'on avait entendu par *formation du langage*, s'est aussi porté sur l'idée qu'on avait attachée à la *fixité du langage*. Ce qu'on a déjà dit doit suffire pour faire sentir qu'on n'entend pas par là un état invariable qui repousse toute amélioration, toute acquisition, toute altération euphonique, toute variation dans la prononciation, l'orthographe ou la syntaxe; mais que l'idée attachée au terme de *fixité* est que, la langue ayant été *saisie* par l'écriture, si on peut parler ainsi, dans une certaine situation, relativement à la tendance naturelle qui semble porter les hommes à incorporer les idées accessoires dont on a parlé avec les idées principales, l'usage de cet art a arrêté les progrès de cette fusion ou agglomération, ou bien les a favorisés.

Les considérations qui viennent d'être exposées feront sans doute sentir pourquoi la commission ne s'est déterminée ni à donner le prix, ni à retirer la question. Le second parti eût été une sorte d'injustice envers les hommes d'un vrai talent, dont les travaux donnent lieu d'espérer de leur part une solution plus complète, et surtout plus complètement démontrée par des faits constans, d'un problème difficile sans doute, mais d'un grand intérêt. Adjuger le prix aurait eu presque le même inconvénient, puisque la question ne paraissait pas épuisée, et que c'eût été arrêter les développemens ultérieurs dont elle est

susceptible. D'ailleurs, dans ce cas, le prix accordé eût dû être considéré plutôt comme un encouragement ou une indemnité, que comme une couronne, et peut-être ce triomphe eût-il eu peu de prix pour les savans qui ont bien voulu répondre à l'appel de la commission.

La commission, après un mûr examen des termes dans lesquels est conçue la question, des moyens qui s'offrent pour la traiter dans son entier, et des mémoires qui lui ont été envoyés, a donc pris le parti de continuer encore le concours jusqu'au 24 avril 1828. Le prix sera de 3,600 fr. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er}. janvier 1828.

Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut.

486 MÉLANGES ASIATIQUES, ou choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales; par M. ABEL-RÉMUSAT. To. II (1), in-8^o. de 428 p. Paris; 1826; Dondey-Dupré.

Les morceaux réunis dans ce volume, ont tous un rapport plus ou moins direct avec la paléographie, la grammaire et la littérature des Chinois : tous tendent à réformer les notions qu'on s'était faites de l'écriture et du langage de ce peuple, et la plupart ont pour but de déraciner certaines erreurs, qui subsistent même encore aujourd'hui, au sujet de l'esprit philosophique et du génie littéraire de la nation chinoise. Lorsque M. Abel-Rémusat fit paraître, en 1811, son *Essai sur la langue et la littérature chinoises*, ces opinions erronées étaient encore dans toute leur force; elles passaient pour des vérités qu'il semblait impossible de contredire ou d'attaquer; néanmoins cet ouvrage porta les premiers coups. Il fit voir l'absurdité de quelques-uns de ces préjugés, et s'il ne les détruisit pas, il les affaiblit considérablement. Plusieurs disparurent entièrement, quand, quatre ans plus tard, M. Abel-Rémusat prononça son *discours d'ouverture*, lors de la création de la chaire de chinois, au Collège de France, sur l'origine, les progrès et l'utilité de l'étude du chinois en Europe.

(1) Voyez le compte qui a été rendu de cet ouvrage, Bulletin, 1^{er}. vol., dans le mois de janvier 1826, n^o. 4.

Dans ce discours, qui est le premier morceau de ce second volume des *mélanges*, le savant professeur montrait combien était ridicule l'idée que l'on se faisait de la difficulté excessive de cette langue, et il examinait ce qu'avaient de réel ou d'exagéré les différentes opinions qui avaient cours à ce sujet. Depuis, nos connaissances à cet égard devinrent de jour en jour plus positives; le nombre des erreurs diminua sensiblement, et la langue chinoise, inconnue en quelque sorte dix ans auparavant, devint une des principales branches de la littérature orientale.

Les progrès immenses qu'elle fit, dès cette époque, en Europe et surtout en France, sont exposés dans le morceau qui suit le discours prononcé au collège de France. Il est intitulé : *Lettre au rédacteur du Journal asiatique, sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe* (1822). On a lieu d'être surpris, après la lecture de cette lettre, de la révolution subite qui s'opéra alors dans le monde savant, et du mouvement progressif, que les connaissances profondes de celui qui avait donné la première impulsion, firent éprouver à la littérature chinoise.

Dans les deux morceaux qui suivent, sont traitées deux questions du plus grand intérêt, et qui doivent exciter vivement l'attention de tous les philologues. Le premier est intitulé : *Sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture chinoise*. « Si l'on pouvait démêler, dit M. A.-R., dans la foule » des expressions d'une langue, celles qui ont appartenu de » tout temps au peuple qui la parle, et celles qu'il a créées plus » récemment; séparer et trier les termes primitifs des termes » secondaires, il est probable qu'on jetterait beaucoup de jour » sur l'état antique et la marche progressive des opinions religieuses et scientifiques...., enfin sur tout ce qui constitue » l'histoire des nations ». Cette opération n'est guère praticable à l'égard des langues alphabétiques, mais il est possible de l'exécuter sur l'écriture d'un peuple qui, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, s'est attaché à peindre les objets, au lieu de représenter des sons, et chez qui le nombre primitif des images est resté le même. M. A.-R. est parvenu à extraire et à rassembler cet antique vocabulaire figuratif. Le nombre des signes qui le composent est de 200, et leur réunion présente un tableau curieux des idées et des connaissances des Chinois, à

l'époque de leur invention. « Partant de ce principe, dit » M. A.-R., que le vocabulaire d'un peuple peut être considéré, » jusqu'à un certain point, comme le miroir de son génie, » voyons quelle idée les Chinois nous donnent d'eux-mêmes, » dans les rudimens de leur écriture. Presque point de reli- » gion, nulle idée morale, nulle observation des phénomènes » célestes, nulle connaissance de la division du temps; point » de villes, de murailles, de temples; etc., etc.» Peu à peu le nombre des signes augmenta, à mesure que de nouveaux besoins se firent sentir; mais il ne pouvait être question de tracer de nouvelles figures, qui auraient fini par se confondre en se multipliant. Il fallait, d'ailleurs, appliquer l'art d'écrire à des êtres moraux, à des choses qui n'avaient pas de formes; il fallait exprimer les idées abstraites et les opérations de l'esprit. Les Chinois ont vaincu toutes ces difficultés sans créer de nouvelles figures, en combinant ou groupant, deux à deux, ou trois à trois, les signes primitifs, de manière à former une multitude de symboles ingénieux, dont l'analyse offre des allusions, des traits piquans et épigrammatiques qui frappent l'imagination, et qui offrent autant de moyens mnémoniques, propres à les faire retenir facilement. Ainsi, pour peindre la *colère*, on mit un *cœur* surmonté du signe d'*esclave*. Pour l'*entraînement* ou la *séduction*, on groupa l'image de *femme* avec celles de *parole* et de *filet*. Pour exprimer l'idée d'*ami*, on plaça deux images de *perles* à côté l'une de l'autre; il est si difficile de rencontrer deux perles exactement appareillées! etc., etc., etc.

Dans le second morceau, qui a pour titre : *Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise*, l'auteur combat cette opinion généralement reçue alors, que la langue chinoise est entièrement formée de monosyllabes, et il prouve d'une manière irréfragable, que les caractères chinois se réunissent souvent plusieurs ensemble, et de différentes manières, pour exprimer des noms et des idées simples, et qu'ils forment, par cette jonction, des expressions qui sont composées de caractères, comme les mots des autres langues sont composés de syllabes.

Les autres mémoires, qui composent ce volume, sont : 1^o. *Plan d'un dictionnaire chinois*, dans lequel, après avoir examiné philologiquement et bibliographiquement les dictionnaires chinois composés jusqu'à ce jour par les Européens, M. A.-R.

donne une notice fort curieuse de quelques dictionnaires chinois manuscrits, et il termine en disant, que le dictionnaire du P. Basile de Glemona aurait pu être imprimé en 1 vol. in-8°, moins épais que le dictionnaire de Noël; or, cet ouvrage du P. Basile est cet énorme volume in-fol. de près de 1200 pages, qui a été imprimé depuis par les soins de M. de Guignes. M. A.-R. termine ce morceau par une notice, dans laquelle il passe en revue tous les travaux des Européens, ayant pour but la grammaire et les élémens de la langue chinoise, et où il trace le plan d'une introduction à l'étude de cette langue.

2°. Observations sur un ouvrage de M. Marshman, intitulé : *Clavis sinica*.

3°. Observations sur la grammaire chinoise de M. Morison.

4°. Examen du dictionnaire chinois de M. Morison. Ces trois morceaux se rattachent, en plusieurs points importants, à celui qui les précède immédiatement, et l'examen de ces trois ouvrages fait voir combien leurs auteurs se sont écartés des vues si judicieusement exprimées par M. A.-R., à la fin de son mémoire sur les dictionnaires chinois.

5°. Sur le supplément au dictionnaire chinois-latin du P. Basile, rédigé par M. Klaproth.

6°. De l'étude des langues étrangères chez les Chinois. Cette dissertation, qui offre plus d'un genre d'intérêt, est fort importante; d'abord parce qu'elle nous fait connaître un fait ignoré jusqu'à ce jour, c'est que le sanskrit est étudié par les Chinois, sous le nom de langue *Fan*; ensuite parce qu'elle détruit de fond en comble une des erreurs les plus accréditées, au sujet des Chinois. « En effet, dit M. A.-R., parmi les connaissances qui occupent les veilles des lettrés de la Chine, on n'a pas coutume de placer l'étude des langues étrangères; il semble que cette branche importante de la philologie, peu en honneur dans l'Orient, devrait être encore moins cultivée à la Chine que partout ailleurs, à cause de la haute estime que le peuple de cet empire a pour sa propre langue, et du mépris qu'il porte à tout ce qui est étranger..... Les détracteurs des Chinois n'ont pas manqué de le supposer chez lui encore plus opiniâtre et plus aveuglé qu'il ne l'est réellement ».

7°. Explication d'une énigme chinoise.

8°. Sur l'inscription attribuée à l'empereur *Iu*.

9°. Sur la traduction du Lun-ïu, par M. Marshman.

10°. Sur la traduction de Mencius, par M. Stan. Julien.

11°. Sur les maximes de l'empereur Khang-hi.

12°. Sur une comédie chinoise intitulée : *Le vieillard qui obtient un fils.*

13°. Sur quelques nouvelles traduites du chinois, par M. Davis.

14°. Sur les éditions chinoises de M. le baron Schilling de Canstadt.

15°. Sur les livres chinois de la bibliothèque de Berlin. C'est l'analyse du savant catalogue que M. Klaproth publia en Allemand, en 1822.

16°. Sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'offrir l'analyse de chacun de ces mémoires. La plupart contiennent des faits peu connus, ou même entièrement ignorés, qui doivent vivement piquer la curiosité; quelques-uns renferment des vues nouvelles, des doctrines saines et judicieuses qu'il est important de propager; enfin, l'on retrouve, dans le moindre de ces opuscules, cet esprit philosophique si remarquable, tout à la fois, par sa finesse et sa rectitude, cette variété de connaissances, et ce talent supérieur, qui ont placé au premier rang le savant auteur des *Recherches sur les langues tartares.*

C. LANDRESSE.

487. AUSFUEHRLICHES LEHRGEBÄUDE DER SANSKRITA SPRACHE. Éléments de la langue sanskrite; par Bopp. 1^{er}. cah. in-4°. de 96 pag., pr. 1 thlr. 16 gr. (*Gætting. gel. Anzeig.* fév. 1825; n°. 35, p. 345.)

Il paraît que le but de l'auteur est de développer d'une manière claire et précise la construction grammaticale de la langue sanskrite, en suivant un système propre à donner une connaissance étendue de cette langue, sans qu'on ait besoin d'une instruction verbale.

L. D. L.

488. DICTIONNAIRE HINDOUSTANI, dans lequel on rectifie un grand nombre d'erreurs répandues en Europe sur la religion, les mœurs, les usages et les connaissances des Hindous; précédé d'une grammaire et d'un recueil d'étymologies indiennes contenant plus de mille mots européens dont l'ori

gine remonte jusqu'au sanskrit, ou autres langues de l'Inde; par J. MORENAS. 3 vol. in-8°. (*Prospectus.*)

Le premier volume contiendra : 1°. Un discours préliminaire composé d'un essai historique sur l'hindoustani; une discussion grammaticale, où l'on relève quelques erreurs échappées à Gilchrist et à Shakespeare; l'explication d'une orthographe qui rend exactement la prononciation des mots indiens, et montre la supériorité du français sur l'anglais à cet égard.

2°. Une grammaire contenant un petit nombre de règles au moyen desquelles on peut résoudre toutes les difficultés que présente l'emploi du nom; un tableau des racines initiales, finales et intermédiaires, qui se combinent d'une infinité de manières, et servent à faire connaître, par leur décomposition, la véritable valeur d'un mot; l'analyse de la conjugaison réduite à un seul tableau, au moyen duquel on apprend à composer de suite tous les temps d'un verbe dont on a la racine, ou seulement une de ses formes.

3°. Une suite de dialogues sur différens sujets, avec une traduction interlinéaire.

4°. Les noms de nombre, ceux des mois, des signes du zodiaque solaire et des signes du zodiaque lunaire (les naktchatra); un tableau des noms des jours de la semaine, en plusieurs langues, qui montre que c'est du sanskrit que, presque dans toutes les langues, ces mots dérivent plus ou moins directement; le rapport des signes du soleil avec ceux de la lune, indiquant le procédé simple des Hindous pour faire concorder l'année solaire avec l'année lunaire.

5°. Un recueil d'étymologies indiennes, précédé d'une introduction où se trouvent réunis une foule de rapports avec l'Inde, que l'on rencontre chez les différens peuples des quatre parties du monde. Cette introduction sera suivie d'une collection, par ordre alphabétique, d'un grand nombre de mots hindous usités dans plusieurs langues d'Europe, principalement dans le français.

Quelquefois, à côté du simple exposé qu'on y fait du mot hindou et des intermédiaires par lesquels il a passé pour produire son équivalent en Europe, on a placé l'opinion de quelques savans étymologistes dont l'autorité a le plus de crédit.

laissant au lecteur le soin de juger de quel côté se trouve la vérité.

Ce recueil d'étymologies indiennes, qui se publiera séparément, sera accompagné d'une table alphabétique des mots français d'origine indienne, contenus dans ce recueil.

Le deuxième volume comprendra le Dictionnaire hindoustani-français.

L'auteur a profité de la définition de différens mots pour rectifier plusieurs erreurs, sur l'Inde et les Hindous, adoptées en Europe et surtout en France. Dans d'autres articles, il a cherché à communiquer des idées nouvelles qu'il a acquises au milieu de ce peuple célèbre.

Le troisième volume se composera du Dictionnaire français-hindoustani.

Ce Dictionnaire n'est point un simple vocabulaire et une liste de mots arides. L'auteur a profité de la définition de différens termes indiens, pour donner sur l'Inde et les Hindous des connaissances qui manquent dans notre littérature.

La plupart des écrivains qui ont parlé de l'Inde se seraient épargné bien des erreurs, s'ils avaient pu consulter un ouvrage pareil à celui qu'on se propose de publier. Il est le fruit de longues recherches faites sur les bords du Gange, et il doit être considéré comme un résumé de la religion, des mœurs, des usages et des connaissances des Hindous. Cet ouvrage, le premier qui paraisse en France sur cette matière, servira, en outre, de supplément et de correction au Dictionnaire d'Herbelot, plein d'erreurs sur cette partie de l'Asie. Il sera nécessaire aux écrivains qui s'occupent de l'Inde, et utile à tous ceux qui veulent avoir sur cette contrée des idées exactes et précises. Son usage pourra contribuer à inspirer le désir d'étudier un pays si peu connu et si digne de l'être.

Prix de cet ouvrage. Par souscription, payable en retirant l'ouvrage, 21 fr.; après la souscription, 27; sur vélin et par souscription, 42; après la souscription, 54.

On souscrit séparément pour le Recueil des étymologies indiennes, formant 1 vol. in-8^o. qui paraîtra avant la Grammaire et le Dictionnaire.

Par souscription, 4f; après la souscription, 6; sur vélin, et par souscription, 8; après la souscription, 12.

489. LANGUE ET LITTÉRATURE DU TIBET. (*Oriental Magazine*, n.º. V. Calcutta; 1825; p. 170.)

Un voyageur d'origine hongroise, nommé Alexandre Csoma de Kœrœs, débarqua en 1820 à Alep, se rendit de là à Bagdad, Teheran et Caboul, arriva en mai 1822 à Cachemire, et partit à pied pour la capitale du Ladak. Son intention était de pénétrer à Yerkend; mais la difficulté du voyage et la jalousie des Chinois le forcèrent de rebrousser chemin. A Himbat il rencontra M. Moorcroft, qui le ramena à Lei, le recommanda au premier ministre et au lama de Tangla et le mit à même d'étudier la littérature tibétaine. Depuis 1822 jusqu'en 1824, M. Csoma a résidé à Tanskar pour s'y faire instruire par un lama dans la langue tibétaine. Il a acquis dans cet intervalle une connaissance de 320 volumes qui forment la base de la littérature et de la religion tibétaines. On dit qu'ils sont tous traduits du sanskrit; les noms des auteurs y sont indiqués et ils ont tous des tables des matières que M. Csoma a fait copier, ainsi que des recueils de mots tibétains et sanskrits qui y sont contenus et dont le plus étendu a 154 pages. De Tanskar, le voyageur hongrois s'est rendu à Sultanpour dans le Koullou, et de là, par Mendi Suketi et Balaspour à Soubathou où il paraît être encore, et d'où il a le projet de retourner au Tibet pour y achever ses recherches qui pourront jeter beaucoup de jour sur la religion de ce pays ainsi que sur sa littérature à peine connue.

D.

490. AN ESSAY OF THE NATURE AND STRUCTURE OF THE CHINESE LANGUAGE, etc. Essai sur la nature et la construction de la langue chinoise, etc. par TH. MYERS; in-8º. de 32 p. Londres, 1825.

Cette brochure, presque entièrement composée d'emprunts textuels faits à Fourmont, à MM. Abel-Rémusat, Morison, Marshman, etc., contient quelques notions très-élémentaires; mais l'auteur ne se livre à aucune considération nouvelle sur le génie et le caractère de la langue chinoise. Il a néanmoins droit à des éloges, puisque son principal but, en l'écrivant, a été de recommander aux Européens, l'étude du Chinois, qui est parlé, ou du moins dont l'écriture est comprise par un tiers des habitans du globe. La connaissance de cette langue, dit-il, nous mettrait en état de communiquer avec facilité, aux peu-

ples de l'Asie orientale, nos idées et nos découvertes. M. Myers prévient l'objection si commune de ceux qui craignent de ne trouver dans cette langue aucune littérature, ou de n'en trouver qu'une épineuse et aride, en assurant que les livres chinois comprennent une assez grande variété de sujets, soit pour exercer les talens, soit pour satisfaire la curiosité, soit enfin pour accroître dans beaucoup de genres différens, les connaissances des hommes même les plus instruits.

La littérature chinoise est le fruit de quarante siècles de travaux toujours assidus, parce qu'ils ont toujours été encouragés et honorés. Elle se présente aux étudiants et aux érudits comme un champ immense qui n'a pas encore été défriché, mais qui promet à ceux qui le cultiveront, d'abondantes moissons de faits curieux et de connaissances philologiques, historiques, et industrielles, qui les dédommageront amplement de la peine qu'ils auront prise.

C. LANDRESSE.

491. EXERCITATIONES ÆTHIOPICÆ, sive observationum criticarum ad emendandam rationem grammaticæ semiticæ specimen primum; par le D^r. HUPFELD. In-4^o. de 46 p. Leipzig, 1825. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.*, janv. 1826; n^o. 2, p. 18.)

L'auteur a divisé son ouvrage en 2 parties, dont la première est celle que nous annonçons; elle est consacrée à la grammaire éthiopienne. Nous en remettons l'analyse jusqu'à l'époque de la publication de la 2^e. partie qui doit bientôt paraître.

L. D. L.

492. GUSTAVI SEYFFARTH PROF. LIPS. RUDIMENTA HIEROGLYPHICES; cum XXXVI tabulis lithographicis. Prix, 10 thel. Lipsiæ, 1826, in-4^o. Barth.

Au moment où cet ouvrage a été remis au bureau du Bulletin, la direction a reçu d'un des plus habiles philologues étrangers, une lettre qui donne une première idée du travail de M. Seyffarth. Nous citerons ici cette lettre en attendant un examen plus détaillé des principes exposés dans les *Rudimenta hieroglyphices*.

Lettre à M. le Directeur du Bulletin.

Amsterdam, 5 avril 1826.

Monsieur,

Puisque l'occasion s'est présentée, je vais vous communiquer

mes idées sur un livre qui vient de paraître, les *Rudimenta Hieroglyphices* de M. Seyffarth. Ce livre se rapporte à une grande question d'antiquité, et il présente un ordre nouveau d'idées sur cette même question déjà décidée par le suffrage public accordé par des savans célèbres aux doctrines fondées par M. Champollion le jeune. J'ai lu, relu, et médité le *Précis des hiéroglyphes de ce dernier*. Je suis persuadé de la vérité des principes qu'il a posés. En les suivant, on peut espérer d'aller loin en voyant toujours plus clair; s'en écarter, c'est rétrograder pour se perdre de nouveau dans les ténèbres. Lorsque, l'an dernier, M. Seyffarth annonça, dans les journaux allemands, qu'il se proposait d'établir le système hiéroglyphique sur des bases plus solides, j'ai pensé aussitôt qu'il se faisait illusion, et que son travail ne ferait qu'obscurcir la matière. Cependant j'ai désiré acquérir l'ouvrage, et lorsqu'il a paru je me suis empressé de le parcourir. Ma prévention a été pleinement justifiée. En voulant faire autrement que M. Champollion le jeune, M. Seyffarth a fait moins bien. D'abord, la manière dont il a rédigé son livre, contraste tellement avec la clarté et la méthode qui règnent dans le *Précis*, que souvent j'ai eu beaucoup de peine à comprendre ce que le professeur allemand voulait dire. L'auteur du *Précis* fait marcher son lecteur pas à pas, de manière que, fondé sur la certitude d'une première découverte, il en vienne naturellement à une seconde, et ainsi de suite. Tout, dans cet ouvrage, découle du premier principe solidement établi. Le livre de M. Seyffarth nous offre une foule de thèses qui ne sont guère liées entre elles, et dont il faut chercher laborieusement les preuves, ou ce qui doit tenir lieu de preuves, dans les notes au bas de chaque page. Mais lorsqu'on cherche la base de son système, on trouve qu'au lieu de partir d'un principe certain, il est parti d'une conjecture. Une légère ressemblance que M. Spohn et lui ont cru trouver, entre quelques caractères démotiques et des caractères phéniciens, lui a fait penser que les Égyptiens avaient appris des Phéniciens l'art d'écrire. Sur cela, il établit que l'écriture *démotique* a été la plus ancienne en Égypte; que de celle-ci est née l'*hiérotique*, et qu'un soin plus recherché dans les figures de celle-ci, a produit enfin l'*hiéroglyphique*. Mais l'histoire et le raisonnement contredisent également ces suppositions. L'histoire a conservé le souvenir de l'arrivée des Phéniciens et des Philistins sur les bords

de la Méditerranée ; mais la fondation du royaume d'Égypte est, pour ainsi dire, antérieure aux fastes de l'histoire. Les livres hébreux, en nommant l'Égypte *terre de Cham*, donnent à connaître qu'ils faisaient remonter l'origine de la population jusqu'aux temps les plus voisins du déluge. La civilisation de l'Égypte paraît donc avoir été antérieure à celle de la Palestine et de la Phénicie ; d'ailleurs, il n'est guère probable que les Égyptiens aient été prendre leur écriture chez des peuples qu'ils avaient en aversion.

L'histoire, tant sacrée que profane, nous montre constamment l'Égypte en guerre avec les Phéniciens et les Philistins. Nous ne connaissons guère de monumens égyptiens antérieurs à la 18^e. dynastie (1). Si l'écriture démotique était la plus ancienne, c'est là, c'est sur les monumens des rois prédécesseurs de Sésostris, qu'il faudrait en trouver des traces. Mais ils ne nous offrent que des hiéroglyphes. Il en était de même, je crois, des plus anciens monumens écrits dont l'histoire fasse mention, des colonnes posées par Thoth ou Seth ; et certes, il est naturel de penser que les premiers caractères phonétiques eussent été des représentations d'objets. Lorsque les langues étaient en grande partie monosyllabiques, les objets rendus par des monosyllabes devaient à leur tour paraître propres à rendre les monosyllabes, et comme *Re* signifiait le soleil, de même le disque du soleil figuré a signifié *R* ou *Re*. Il n'a pas fallu une grande culture d'esprit pour en venir là. Aussi les plus anciens caractères chinois ont-ils été de même des représentations d'objets, quoique la trace s'en soit presque perdue dans l'écriture chinoise actuelle, de même que les caractères égyptiens démotiques ne ressemblent plus guère aux caractères hiéroglyphiques, quoique leur dérivation de cette source soit incontestable. Lorsque, d'après ces premiers exemples, on s'est une fois accoutumé à l'idée qu'un objet figuré pourrait représenter un son, on a pu prendre les caractères à volonté, en convenant du son que chacun représenterait ; ainsi, déjà l'é-

(1) Les monumens égyptiens remontent jusqu'au premier roi de la XVI^e. dynastie ; ils sont indiqués et expliqués dans la Seconde Lettre à M. le duc de Blacas ; l'impression de ce nouvel ouvrage est terminée depuis le mois d'août dernier, mais l'exécution des planches en a retardé la publication ; il vient de paraître. N. du R.

criture cunéiforme a été une écriture de convenance. On trouve un exemple de la marche que M. Seyffarth assigne à l'écriture égyptienne, en supposant qu'une fois empruntée des Phéniciens, elle soit par *calligraphie*, devenue hiératique, et enfin hiéroglyphique. C'est absolument prendre les choses à rebours et contre toute vraisemblance; au lieu qu'il est naturel de penser, avec M. Champollion le jeune, que, transportée des monumens sur les papyrus, l'écriture égyptienne soit d'abord devenue linéaire, et ensuite, par abréviation, hiératique et démotique. Tous les faits aussi viennent à l'appui de ce système. Si les rapports entre l'écriture hiératique et démotique sautaient moins aux yeux, on pourrait dire que, passant entre les mains du vulgaire et devant servir aux usages différens et fréquens de la vie commune, l'écriture est devenue de plus en plus compendieuse. Peut-être aussi est-il permis de croire que, dans cette dernière espèce d'écriture, quelques élémens étrangers à l'Égypte se sont mêlés; car, loin que l'écriture démotique ou vulgaire puisse dater, comme M. Seyffarth le suppose, des temps où le vulgaire n'avait point d'écriture, mais où cet art était tout entier entre les mains des prêtres, il me paraît plus probable qu'elle a pris son origine dans des temps beaucoup plus récents, où l'Égypte, entourée de nations civilisées, était avec elles en commerce régulier, et où les besoins des affaires exigeaient une écriture courante.

Si cette supposition est fondée, comme les faits le prouvent, ce ne serait pas les papyrus démotiques qu'il faudrait étudier de préférence pour voir clair dans l'antiquité égyptienne. Mais, quoi qu'il en soit de ces papyrus, il est sûr, que dans l'inscription de Rosette, l'étude des hiéroglyphes seule peut conduire à l'explication des monumens anciens. M. Seyffarth ne niera point qu'avec la clef trouvée dans les hiéroglyphes de cette inscription, M. Champollion n'ait réussi à lire les noms de plusieurs rois et divinités de l'ancienne Égypte, tracés pareillement en hiéroglyphes sur les monumens. Avec la même clef, M. Salt, de son côté, en a fait autant et est parvenu aux mêmes résultats. Il n'en saurait être de même pour l'écriture démotique, qui ne se trouve point sur les monumens; et comme ainsi les points de comparaison manquent, il règne encore quelque incertitude même sur la manière dont le nom *Ptolémée* est écrit dans la partie démotique de l'inscription de

Rosette. C'est donc sur une base bien peu solide que tout le système hiéroglyphique de M. Seyffarth se trouve établi.

Mais en partant de ce point, M. Seyffarth est tombé dans une autre erreur. Il a voulu retrouver dans chaque hiéroglyphe un élément démotique *calligraphié*, une véritable lettre. Il semble prêt à nier qu'il ait existé des hiéroglyphes symboliques; c'est donner un démenti formel à Horapollon, à Clément d'Alexandrie, et autres anciens; c'est abuser du passage de Cosmas: parce qu'en général les hiéroglyphes étaient des *symboles de lettres*, il ne s'ensuit point qu'il n'y en ait pas eu d'autrement symboliques. Le contraire est plus que probable, puisque les hiéroglyphes étaient des caractères sacrés et devaient servir à exprimer les idées d'une religion toute symbolique. M. Champollion a donc agi prudemment en consultant aussi Horapollon pour l'explication des monumens, et la manière dont il explique, d'après lui, l'abeille sur le cartouche prénom des rois, est bien plus vraisemblable que celle de M. Seyffarth, qui dissèque cette abeille pour en faire des lettres; avec de pareils expédiens on n'est jamais embarrassé pour arriver à un certain résultat. Afin de se mettre encore plus à l'aise, M. Seyffarth admet qu'un hiéroglyphe peut être le symbole ou signe de plusieurs lettres; c'est, sans contredit, le moyen de lire tout comme on veut. Supposons que pour le sens requis par M. Seyffarth il faille *Osiris*, et que les caractères semblent offrir *Chnu-phis*, il accordera au *c* la valeur d'*o*, à la lettre suivante celle de la lettre *s*, et ainsi du reste. Aussi M. Seyffarth lit-il les *hymnes* hiéroglyphiques couramment; mais ce qu'on parvient à lire de cette manière ne nous fait guère avancer dans la science de l'antiquité; c'est rétrograder pour retomber dans les rêveries de Kircher et consorts. Tout ce que M. Seyffarth nous donne comme le contenu des différens papyrus trouvés dans des tombeaux, prouve évidemment qu'il n'est pas à la hauteur des nouvelles découvertes, qu'il n'a point assez médité le *Précis* de M. Champollion et qu'il ne connaît aucunement le *Panthéon égyptien*. De là vient qu'il considère encore Osiris comme la principale divinité de l'Égypte, que les Égyptiens invoquaient pour en obtenir les bénédictions de la vie. Mais Osiris, mentionné partout dans les monumens funéraires de toute espèce, tombeaux, stèles, papyrus, était bien décidément le dieu des morts. J'ai reçu dernièrement de Memphis une Stèle, sur laquelle est sculptée une

défunte agenouillée devant Osiris, Isis et Horus. Les noms de ces trois divinités se trouvent en haut de leur figure, et sont absolument semblables à ceux que M. Champollion donne pour tels dans son *Précis*.

Lorsque M. Seyffarth ne fait pas difficulté d'accorder au même caractère hiéroglyphique la valeur de différentes lettres, on peut s'étonner qu'il fasse un reproche à M. Champollion de prendre le lion, tantôt pour un *L*, tantôt pour un *R*. Mais ce reproche, que j'ai trouvé aussi dans un article du *Monthly-Review*, est en tout cas mal fondé : quiconque a un peu étudié les langues, doit savoir que les lettres *L* et *R* se prennent souvent l'une pour l'autre.

Je suis fâché que M. Seyffarth ait employé tant de peine, et quelquefois tant d'érudition, à faire un livre si peu utile et si coûteux; car on doit acheter un peu chèrement la conviction que ses *Rudimenta hieroglyphices* ne mènent à rien de satisfaisant; mais je me console en pensant que l'examen de son système doit servir à faire apprécier de plus en plus l'excellence des principes adoptés par M. Champollion.

Puissions-nous voir ces principes de plus en plus développés et confirmés par de nouvelles découvertes! C'en a été une bien intéressante que celle de la Table d'Abydos éclaircie par les travaux des frères Champollion, dans la première Lettre au duc de Blacas. Me trouvant, il y a environ un an, à Londres, je fis connaître cet ouvrage à un savant anglais, M. Lee, qui avait écrit une brochure pour prouver, par des raisons tirées de l'histoire, que le tombeau découvert par Belzoni ne pouvait être, comme M. Young et autres le croyaient, celui du roi Psammus, mais devait avoir une origine bien plus ancienne. Il a été agréablement surpris en trouvant son opinion confirmée par la comparaison du cartouche-prénom qui est sur la table d'Abydos, exactement semblable à celui du Pharaon représenté sur les parois du tombeau, et il a tiré parti de cette découverte dans une nouvelle brochure qu'il a publiée au sujet de cette tombe (1), qui était celle du roi Pétosiris.

(1) On a vu dans la description de ce tombeau, imprimée à Paris il y a 3 ans, que M. Champollion le jeune avait eu la même opinion sur le nom du roi pour qui le tombeau avait été fait. N. du R.

La première Lettre à M. le duc de Blacas nous en faisait espérer une seconde. L'extrait des lettres de M. Champollion jeune, inséré dans le Bulletin de novembre 1824, annonçait une ample moisson de découvertes dans les antiquités du riche Musée de Turin, nous en espérons aussi le développement.

Ces espérances ne seront-elles point remplies? J'applaudis à la marche prudente de M. Champollion; il ne veut rien donner qu'avec entière connaissance de cause; mais on doit nous pardonner un peu d'impatience lorsqu'il s'agit de choses d'un si grand intérêt. Je désire surtout voir publier le *Tableau chronologique* ou *Canon royal*, dont il est parlé dans ces extraits, et qui, comme supplément à la Table d'Abydos, doit jeter tant de jour sur l'histoire des Pharaons.

Un supplément à la seconde partie du Précis serait également utile; sur les stèles que je possède se trouvent plusieurs signes que j'ai vainement cherchés dans l'alphabet. M. Champollion doit en avoir également recueilli beaucoup de nouveaux sur ce nombre de monumens qu'il a eu l'occasion de voir à Turin et à Rome: plus il sera facile de comparer et d'étudier, plus on peut espérer de voir clair dans ces mystères.

Agréé, Monsieur, etc.

D. J. VAN LENNEP.

493. IL SISTEMA GEROGRAFICO DEL SIGNOR CAVALIERE CHAMPOLLION IL MINORE, dichiarato ed esposto alla intelligenza di tutti. Le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, exposé et mis à la portée de tout le monde; par le D^r. Ippolito ROSELLINI, prof. de langues orientales à l'Univers. de Pise. In-8°. Pisa; 1825; Nistri.

Nous voici déjà parvenus, et en peu d'années, à la seconde époque de l'état moderne des études hiéroglyphiques; elles passent en effet du cabinet des érudits et des archéologues dans l'enseignement public, et c'est à S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, que les lettres savantes sont redevables de ce premier et utile exemple. Ce prince a fondé, l'année dernière, une chaire de langue et d'antiquités égyptiennes, dans l'Université de Pise, d'après les principes établis par M. Champollion le jeune, et S. A. a chargé de ce professorat M. Rosellini, qui enseigne les langues orientales dans la même Université. C'est pour répondre aux intentions généreuses de son souverain, que M. Rosellini a rédigé pour ses élèves le petit Manuel que nous

annonçons, extrait méthodique et très-bien bien fait des ouvrages publiés par M. Champollion, et renfermé en 48 pages in-8., accompagnées de 2 planches. Nous sommes informés que M. Rosellini, déjà distingué, quoique jeune, par de profondes connaissances dans la littérature orientale, profite du séjour de M. Champollion à Livourne, pour se rendre de plus en plus digne de la confiance de son souverain dans le nouvel enseignement dont il est chargé : nos lecteurs apprendront avec plaisir ce nouvel hommage rendu par les étrangers aux lettres et à l'érudition françaises.

M. A.

494. ON THE LANGUAGE, MANNERS AND CUSTOMS OF THE BERBERS. Sur le langage, les mœurs et coutumes des Berbers d'Afrique; par WILLIAM SHALER, consul des États-Unis à Alger. (*Transactions of the Americ. Philosoph. Society of Philadelphia*; nouv. série, t. II, p. 438.)

Ces observations sont précédées d'une lettre de M. Duponceau au président de la société, dans laquelle il fait ressortir le mérite et l'utilité des recherches de M. Shaler. Nous joindrons notre suffrage au sien, mais non sans rendre justice aux observations mêmes de M. Duponceau. Celui-ci explique d'abord ce que c'est que cette grande nation des Berbers, la situation de son territoire et son état d'indépendance. Il la divise en quatre peuples ou tribus principales : celle d'Amazirg dans le royaume de Maroc, parlant le *Shilha*; celle des Kabyles dans les royaumes d'Alger et de Tunis parlant le *Showiah*; celle des Touaryks au S.-O. du Fezzan, et celle de Syouah. Toutes sont de race blanche, et les Tibbos n'en font pas partie. Contre l'opinion de Marsden et de feu Langlès, M. Duponceau pense que la langue berbère n'est point le reste de l'ancien punique, et il en donne pour raison son extension même dans toute la largeur de l'Afrique septentrionale. Les dialectes shilha, showiah et syouah, appartiennent évidemment à une même langue mère; aux cinq mots qui sont cités, pour démontrer l'analyse des deux derniers, nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, ex. : soleil, eau, nez, pieds, lune, main, etc.; mais il reste à comparer la langue des Tibbos et le dialecte des Touariks. M. W. Shaler est persuadé que la langue berbère est primordiale, et que la nation qui la parle est d'une haute antiquité. Elle est très-sociable et de mœurs douces, mais le vif désir

qu'elle a de conserver l'indépendance, l'éloigne du commerce avec les Maures, c'est pourquoi ceux-ci les regardent comme des barbares. Il est remarquable qu'il y a dans Alger un établissement gratuit fondé pour instruire les Kabyles, bien entendu dans la foi musulmane. Les Touaryks, qu'on a connus plus particulièrement par Hornemann, sont tout-à-fait comparables aux premiers, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais été soumis, et qu'ils sont aussi de race blanche. M. W. Shaler entretient encore son correspondant au sujet des *Mozabis*, dont on lui assurait que la langue est distincte de toutes les autres. Cependant on remarque, dans le vocabulaire qui est à la fin de ses lettres, plusieurs mots du berber et d'autres qui appartiennent à l'arabe. Il présume que ce pourrait bien être là le dialecte Touaryk, et il propose qu'on appelle cette langue *le Libyen*. Au reste, les Mozabis ont des usages particuliers; ils se distinguent par leur caractère, leurs rites et leurs coutumes, de toutes les autres tribus. On les place à 20 jours au S. d'Alger. Leurs montagnes renferment de l'or. Les lettres sont suivies d'un vocabulaire assez étendu du dialecte des Kabyles, recueilli par M. Shaler, de deux personnes différentes, et comparé avec les mots de Shaw; d'un autre vocabulaire du dialecte des Mozabis, et de quelques fragmens sur la langue berbère tirés du Mithridate. J***.

495. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ARABE, par feu ELLIOUS BOETHOR, Égyptien, prof. d'arabe vulgaire à l'École royale des langues orientales vivantes; revu et augmenté par A. CAUSSIN DE PERCEVAL, prof. d'arabe vulg. à l'École roy. des langues orientales; suivi d'un index des mots arabes (prospectus et specimen); in-4°. d'une f^e. et demie; Paris; Firmin Didot.

L'ouvrage formera 2 vol. in-4°. , qui paraîtront en 6 livraisons; les 5 premières de 20 feuilles chaque, et la dernière de 25 à 30 f. Il paraîtra tous les 6 mois une livr. dont chacune coûtera 12 fr.

496. POÉSIE ARABE. — La connaissance technique de la versification des Arabes est d'une utilité indispensable pour l'intelligence de leurs poèmes, et surtout pour se rendre compte des fréquentes anomalies que les exigences de la *mesure* introduisent dans la syntaxe et même dans la forme grammaticale des mots. Cette utilité a été sentie par tous les savans, et notre

célèbre orientaliste, M. le baron Silvestre de Sacy, en a fait tout récemment le sujet d'un discours qui a été lu à la séance annuelle de la Société asiatique. Jusqu'ici cependant, aucun livre imprimé en France n'avait donné d'une manière complète et sous leur forme technique, les seize *mètres* de la poésie arabe. Dans l'un des mémoires qui composent la dernière livraison de la *Description de l'Égypte*, présentée au roi au commencement de l'année, M. Agoub, professeur de langue arabe au collège royal de Louis-le-Grand, a inséré une note assez étendue, où il publie les paradygmes arabes de ces seize *mesures*. Il s'est servi pour ce travail d'un commentaire d'*El-Keicary* sur la *Poétique d'Abou-Geysch*. « Les règles de la versification arabe, dit-il en commençant, sont extrêmement compliquées, relativement à celles de toutes les poésies connues : non-seulement les vers arabes doivent avoir la rime, la mesure et la division par hémistiches, comme les vers français, mais ils sont encore soumis à la *quantité* d'une manière à peu près analogue à la prosodie des vers latins. » M. Agoub explique ensuite les termes techniques par lesquels les Arabes désignent *le vers*, *l'hémistiche*, *les syllabes simples et composées*, *les diverses sortes de pieds*, et toutes ces dénominations métaphoriques sont empruntées, comme on l'a déjà remarqué, à la structure d'une tente. Quant au nom des seize mesures ou *bahr* (mer), ils ont trait pour la plupart au plus ou moins d'étendue, ou au plus ou moins de rapidité de chaque mètre. « Si ces types primitifs, ajoute M. Agoub, après avoir donné les paradygmes, avaient été fidèlement observés dans l'application, le système de la prosodie arabe eût offert toute la simplicité de la méthode des Latins. Malheureusement chacune de ces *mesures* est susceptible d'un assez grand nombre de modifications ; et ces modifications qui, dans le principe, ont dû être regardées comme des *licences*, mais qui ont reçu de l'usage une sorte de sanction, sont devenues autant de variantes licites du *mètre régulier* ; elles en ont même usurpé la place dans plusieurs *bahr*, dont la mesure primitive n'est jamais employée dans toute son intégrité. »

497. ORPHEUS, POETARUM GRÆCORUM ANTIQUISSIMUS, par G. H. BODE; grand in-4°. de 185 pag. Gœtting; 1824; Dietrich. (*Allg. Liter. Zeitung*, avril 1825; n°. 103, page 853.)

L'auteur manifeste dans son ouvrage une connaissance très-étendue dans la littérature ancienne. Il a divisé son travail en trois sections : I^{re}. *Orphicæ poësis ætas*. II^e. *Orphicæ poësis patria*. III^e. *Orphicæ poësis natura*. Elles sont précédées de prolégomènes, renfermant l'indication des sources dans un ordre chronologique. L.

498. SOPHOCLES TRAGOEDIÆ SEPTEM. Ad optimorum librorum fidem recensuit E. WUNDERUS; accesserunt brevis annotatio et conspectus metrorum. Chaque pièce se vend séparément. — *Ajax*, de 64 pag.; *Electra*, de 72; *OEdipus rex*, de 80; *Antigona*, de 64; *OEdipus Coloneus*, de 96; *Trachinæ*, de 64; *Philoctetes*, de 72; *Conspectus metrorum*, de 94 p. Leipzig; 1825; Hartmann. (*Leipz. Lit. Zeitung*, janv. 1826; n°. 1, p. 2.)

Pour faire connaître à nos lecteurs les lois qui ont dirigé l'éditeur dans la critique du texte, nous allons reproduire le passage suivant tiré de la dédicace : « *Omnino autem eam in recensendis his fabulis rationem tenui, ut quam maximè librorum auctoritati insisterem, neque deficerem ab eâ, nisi ubi et corruptam esse vulgatam scripturam certo constaret, et quid in ejus locum sufficiens esset, nullus relinqueretur dubitandi locus. Emendandi ratio sicubi non certissima videbatur, consultius duxi vitiosas retinere codicum scripturas, quàm dubias introducere correctiones* ». Il paraît que l'éditeur a strictement suivi ces principes en donnant à cette édition toute la perfection qui la rend surtout recommandable pour l'enseignement. L. D. L.

499. ESAME DEL SAGGIO D'OSSERVAZIONI SOPRA PAUSANIA, del CH. S. G. ANT. NIBBY. Examen des essais d'observations sur Pausanias, de M. Nibby, par le marquis G. MELCHIONI. In-8°. Rome; 1822; de Romanis.

Cet examen critique [des observations sur Pausanias publiées par M. Nibby, tombe sur l'interprétation de divers passages de l'écrivain grec, adoptée par le nouveau traducteur. C'est donc ici de la pure critique correctrice ou interprétative, et pour cela même il est difficile d'analyser des remarques qui sont elles-

mêmes très-substantielles. Il nous suffira donc de recommander ce nouvel ouvrage du savant antiquaire Melchiori, aux futurs éditeurs, traducteurs et commentateurs de l'ouvrage de Pausanias.

500. LUCIANI TOXARIS GRÆCE, par JACOB. In-8°. ; pr. 1 rthl. 12 g. Halle; 1825; Hemmerde. (*Allg. Lit. Zeit*; juil. 1825; p. 473.)

L'auteur a déjà fait connaître par plusieurs dissertations, qu'il s'est beaucoup occupé de Lucien. Le présent ouvrage est disposé de la manière suivante : Introduction; viennent ensuite les *prolegomena*, puis le texte. — Les annotations. — Ensuite *quæstionum Lucianearum specimen primum* et les *indices*. Il paraît que ce n'est qu'avec la plus grande circonspection que l'auteur a adopté quelques nouvelles interprétations.

501. M. FABII QUINTILIANI DE INSTITUTIONE ORATORIA LIBRI DUODECIM, ex SPALDINGII recensione. Editio ad scholarum usum accommodata, curante G. A. B. WOLFFIO. vol. I, continens libros I—VI; 1816; IV et 395 pag. vol. II, continens libros VII—XII et indices; 1821. VI, 430 et 137 pag. in-8°. Prix : 12 thlr. 16 gr. Leipzig, Vogel. (*Jen. Allg. Litt. Zeit.* avril 1825; n. 72, p. 89.)

En publiant cette édition, le but de l'éditeur était de donner un commentaire plus détaillé de Quintilien. Cette entreprise est d'autant plus louable, que les commentaires de *Gesner* et de *Spalding* ne répondent que très-imparfaitement au besoin des jeunes lecteurs. Le texte de l'édition que nous annonçons est imprimé d'après l'édition de Spalding, à l'exception de quelques changemens dans la ponctuation. L. D. L.

502. C. VALERIUS CATULLUS, ex editione Frid. Guil. DORRINGII, cui suas et aliorum adnotationes adjecit JOSEPH NAUDET. In-8°. de 39 feuilles $\frac{3}{4}$. Paris; 1826; Lemaire.

503. DISCUSSION PHILOGIQUE SUR LA VIE DE TIBULLE.

SECONDE PARTIE ET FIN.

C'est en vain que l'on voudrait prétendre que le 3^e. livre des élégies est d'un Grec appelé Lygdamus. Nous demanderions comment il se fait qu'aucun auteur de l'antiquité ne nomme ce Lyg-

damus? comment, lorsque les vers qu'on veut lui attribuer sont cités par Ovide, ces vers se trouvent mêlés dans la citation avec ceux de Tibulle? comment, enfin, tous les manuscrits s'accordent à faire de ces vers le 3^e. livre de ce poète (1)? Je pense qu'il sera difficile aux sectateurs de cette ridicule assertion de se tirer d'embarras. On les croira fort peu quand ils nous diront que le style est d'une autre couleur que celui de Tibulle, car ce style est là pour confondre leur témérité. D'ailleurs, Ovide aurait-il imité un poète sans nom comme sans mérite? M. Passow admet que *Lygdamus* n'est que le prénom d'*Albius* mis en grec, et, chose singulière, il n'en pense pas moins que *Lygdamus* est un autre que Tibulle. Il le prouvera! Pense-t-il y réussir mieux qu'à la démonstration qui a pour objet de confondre Glycère avec Némésis? démonstration qui était annoncée avec non moins de pompe et qui est venue mourir dans les estimables *Archives de pédagogie* de M. Seebode.

On fait de *Lygdamus* un Grec, un étranger, et cependant il s'écrie au sujet des calendes de Mars : *Exoriens nostris hinc fuit annus avis*. Enfin, on ne veut point que *Lygdamus* soit Tibulle, parce qu'il dit de lui-même qu'il est *castus poeta* : et *Tibulle* n'aurait pas osé se dire *chaste*. Mais qui vous a dicté cette version? qui vous a dit que *castus* fût l'équivalent de *chaste*? Varron (2), Cicéron (3) et d'autres auteurs, l'ont employé, sans aucun rapport à la chasteté, pour désigner l'homme dont la vie est pure de rapines et de méfaits. Lorsque Tibulle dit,

*Casto nam rite poetæ
Phæbusque et Bacchus, Pieridesque favent.*

Il parle de la sainteté poétique, et la preuve en est claire. Le prétendu *Lygdamus* prodigue aussi à Neære l'épithète de *casta*, et cependant il a eu ses faveurs. *Hæc tibi vir quondam*. Que dis-je? la lascive *Délie* elle-même en est honorée : *at tu casta maneat precor* : et cependant, Tibulle l'avait possédée. Il ne faut donc pas prendre *castus* dans le même sens que *chaste* ; et lorsqu'il s'ap-

(1) L'illustre professeur Creutzer a bien voulu me donner un manuscrit de Tibulle. Une main récente a ajouté aux mots *Albii Tibulli liber III*, ceux-ci, vulgò *Lygdami*.

(2) *Apud Nonnium*, ch. 5, n^o. 7.

(3) *Pro Sexto*, c. 3, et *Pro Flacco*, c. 28.

plique au commerce des deux sexes, il ne faut pas en trop presser la signification; car Tibulle lui-même nous la montre fort peu sévère.

*Vos quoque abesse procul jubeo, discedite ab aris,
Queis tulit hesternâ gaudia nocte Venus.
Casta placent superis, etc.*

Lygdamus et Tibulle avaient donc autant de droit à ce genre de chasteté l'un que l'autre. En examinant la série de leurs élégies, la suite de leurs amours et les noms de leurs maîtresses, nous nous convaincrions de plus en plus qu'ils ne forment à eux deux, qu'un seul et même poète.

Plusieurs noms sont donnés par Tibulle à ses maîtresses. Il célèbre Délie, Neære, et Némésis: de plus, Horace lui attribue une Glycère dont les rigueurs lui ont, dit-il, arraché de touchantes élégies.

Ovide cependant n'attribue à Tibulle que deux maîtresses:

*Cumque tuis sua junxerunt Nemesisque priorque
Oscula: nec solos destituere rogos.
Delia discedens: Felicius, inquit, amata
Sum tibi: vixisti dum tuus ignis eram;
Cui Nemesis, quid ais? tibi sint mea damna dolori,
Me tenuit moriens deficiente manu.*

Ailleurs le même poète rappelle encore les mêmes:

*Sic Nemesis longum, sic Delia nomen habebunt,
Altera cura recens, altera primus amor.*

Ovide ami de Tibulle, Ovide parfaitement instruit de toutes les circonstances de sa vie, ne reconnaissait donc que Délie et Némésis; et, si dans les vers de Tibulle on rencontre d'autres noms, il faudra bien les attribuer à l'une ou à l'autre: surtout si ces noms portent le caractère de l'invention, ou si, comme *Neære* et *Glycère*, ils sont du domaine commun des poètes. Or *Neære* et *Glycère* ont influé sur la destinée de Tibulle. Ce ne sont point de celles dont il aurait pu dire *scæpè aliam tenui*. Examinons donc à laquelle des deux personnes citées par Ovide, convient le nom de *Neære*, à laquelle il faut rapporter celui de *Glycère*.

Spohn a démontré avec une grande puissance d'érudition que Délie seule devait absorber ces deux noms. J'ai ajouté quelques

preuves à ces preuves. Il est évident que dans les élégies adressées à Délie il y a deux séries bien distinctes. La première dépeint l'amour le plus pur et le plus vif; Délie y est aimée tendrement et avec exaltation. Je commencerais cette série par la 10^e. élégie, et je la composerais ensuite des 3^e. et 1^{re}. du premier livre, 13^e. du 4^e., 1^{re}. du second, et enfin 7^e. du premier. Toutes ces poésies ont le même caractère, la même couleur. Or, si l'on fait abstraction des élégies adressées à *Neæra*, il n'y aura plus rien d'antérieur au mariage de Délie; car les élégies 2, 5 et 6 du livre 1, nous la montrent dans les bras d'un époux, sans que l'intervalle entre la passion inspirée par Tibulle, et cette froide union, ait été marquée par aucune plainte de la part du poète. Et cependant que de choses se sont passées depuis! Les dernières élégies ne nous montrent plus en Tibulle l'amant passionné; au lieu d'amour, il n'y a plus que de la licence, il ne s'occupe que de tromper un mari, et même il paraît que ce mari n'est plus trompé par le seul Tibulle, et que d'autres partagent les faveurs de Délie; car il se plaint qu'elle le trahit par les moyens qu'il lui a lui-même enseignés.

Ce changement n'a pu être aussi brusque : il est impossible que l'inconstance de Délie n'ait arraché au poète aucun regret. Eh bien ! si l'on intercale le 3^e. livre entre les deux séries d'élégies que nous avons signalées, il ne manque plus rien à la suite des faits. Comment ! s'écrie Spohn ; comment ! Tibulle, qui aimait Délie d'un amour si violent, n'aurait pas consacré un seul vers à la douleur que lui causait son infidélité ! il n'aurait pas tenté de la fléchir par ses vers ! Ajoutez à cela que Délie et Neære ont entre elles des rapports très-prononcés. Toutes deux ont une mère chérie de Tibulle, qui dit à celle de Délie :

*Proprios ego tecum,
Sic modo fas, annos contribuisse velim.
Te semper natamque tuam te propter amabo
Quidquid agat, sanguis est tamen illa tuus;*

et de celle de Neære :

Et longe ante alias omnes mitissima mater;

il veut qu'elle le pleure :

*Sed veniat caræ matris comitata dolore;
Mæreat hæc genero....*

En cent endroits, le poète témoigne son affection à cette femme, tandis que la vieille qui accompagne Némésis est l'objet de ses imprécations. *Lena nocet nobis*. Aussi M. Passow ne peut-il se tirer de ce mauvais pas, qu'en soutenant que Délie n'a pas de mère. C'était, dit-il, l'usage d'appeler ainsi les entremetteuses ; et à ce sujet il cite les dialogues de Lucien. C'est bien ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Tibulle indique formellement un lien du sang, une filiation, *quidquid agat*, dit-il, en parlant à la mère des infidélités de Délie, *sanguis est tamen illa tuus*. Il est ridicule de prétendre que Néære était chaste, tandis que Délie ne l'était pas : car il résulte de toutes les élégies que le poète leur adresse, qu'elle s'est livrée à lui, *mœreat.... illa viro..... hæc tibi vir quondam nunc frater*. Il ne fallait donc pas créer cette comparaison pour refuser à Délie le titre d'honnête fille, à cause de certaines complaisances dont les demoiselles les mieux nées ne sont pas toujours exemptes. Il ne fallait pas dire non plus que Lygdamus ne pouvait pas être Tibulle, parce que Lygdamus n'était pas aimé. Il l'avait été, *vir quondam*, et ne l'était plus, *nunc frater* ; il demande s'il est tout-à fait oublié. *An minor ? an toto pectore deciderim ?* Partout il se plaint de son amante infidèle, et rien n'indique qu'il l'ait inutilement aimée autrefois. En un mot, en adoptant la classification toute simple que commande la nature des choses, tout marche et il n'y a dans Tibulle aucune lacune ; en la rejetant il manque des élégies pour Délie, il en manque pour Néære, il en manque pour Glycère. Pour Délie, parce qu'il n'y a pas de transition de ses premières amours au commerce adultère qu'elle entretient avec son ancien amant ; pour Néære, parce qu'au livre III, v. 56, Apollon dit au poète : *Carminibus celebrata tuis formosa Neæra*, et qu'on ne voit pas où sont ces vers ; enfin pour Glycère, parce qu'Horace dit : *Neu miserabiles decantes elegos*, et que pas une élégie ne s'adresse à cette Glycère.

Néære convient aussi peu à l'avare Némésis qu'elle s'accorde bien avec Délie. Or il faut l'adapter à l'une ou à l'autre ; car Ovide, narrateur exact de tout ce qui concerne Tibulle, ne lui accorde que deux maîtresses. Néære était donc Délie, et Glycère elle-même était aussi Délie.

M. Passow croit pouvoir démontrer le contraire ; il a voulu que Glycère fût Némésis, et dans son article de la Gazette littér.

de Halle, il a promis de cette assertion des argumens tellement solides que *Spohn lui-même s'il vivait serait obligé de s'y rendre*. Cela rappelle le prédicateur qui, plaçant son bonnet sur la chaire, supposait, tantôt que ce bonnet était Voltaire, tantôt qu'il était Rousseau; lui adressait des objections et des argumens, puis s'écriait victorieusement: *Voyez, mes frères, voyez il est confondu, il garde le silence, il ne peut pas répondre!*

Quels sont donc ces terribles argumens? voici le plus vigoureux. Apulée nous apprend que le véritable nom de Délie était *Plania*, et cite plusieurs exemples de déguisemens de noms. M. Passow ne permet d'user de la faculté accordée par Apulée qu'autant qu'on se conformerait à la règle qu'il y ajoute. Les faux noms employés dans les vers sont des pièces de rapport qui, pour la mesure, doivent être substitués à celui que l'amant, la maîtresse et leurs confidens y savent remettre, parce qu'ils ont la clef de ce mystère. Il est donc impossible que l'*amphibrachyque* Néæra, ou la *tribrachyque* Glycère se permettent d'occuper la place de la *dactylienne* Délie. C'est un très-bel argument, et c'est vraiment dommage qu'on ne l'ait point connu à Rome: il aurait suffi pour rassurer un mari contre les soupçons qu'il aurait pu concevoir des attentions d'un poète pour sa femme. Il se serait dit, elle est *spondaique* ou *iambique*; or, il en célèbre une *glyconique*, une *épitrite* ou une *trochéeenne*, et il n'y aurait plus pensé.

Il se pourrait toutefois qu'à Rome, comme ailleurs, on se fût surtout attaché à bien déguiser le nom qu'il fallait cacher, et si la règle de M. Passow eût été suivie, l'artifice eût été trop facile à dévoiler. Jamais on n'a imaginé d'emprisonner ainsi les noms supposés dans la mesure du vers. Pas plus chez les modernes que chez les anciens. Bertin ni Parny ne s'en sont avisés: Eucharis, Catilie, Éléonore représentent d'autres noms, mais ceux-ci n'occuperaient pas la même place dans le vers.

Un autre argument non moins malheureux, c'est que Glycère est appelée *immitis* par Horace; et que Délie n'était point *cruelle*, comme si ce mot ne pouvait tout aussi-bien s'appliquer aux froideurs qui suivent un changement, qu'à celui que produit l'absence de l'amour? Du moment que Délie cessait d'aimer Tibulle, elle devenait à son égard *immitis*. Pouvait-on en dire autant de Némésis? M. Passow le croit, et cependant celle-ci n'était *immitis* que pour ceux qui n'apportaient point d'argent.

*Ula cavá pretium flagitat usque manu;
Quin etiam sedes jubeat si vendere avitas,
Ite sub imperium, sub titulumque lares.*

Némésis se livre souvent à d'autres :

*Tunc morior curis, tunc mens mihi perditá fingit
Quisve meam teneat, quot teneatve modis.*

Némésis n'était donc pas *immitis*, elle suivait dans ses amours l'ordre de sa *vieille*, qu'une mauvaise leçon des manuscrits appelle Phryné. Dans les notes j'ai préféré la leçon *lena vetat miserum recipi*; mais, par prudence, je m'en suis tenu à la vulgate. Dans la vie de Tibulle une ligne est échappée à l'imprimeur, et l'effet de cette faute a été de faire croire à M. Passow que je regardais le nom de Phryné comme celui d'une maîtresse de Tibulle. Il veut bien m'apprendre qu'une *lena* n'est pas une courtisane, je le félicite sur son érudition en ce genre; mais si, pour rendre compte de cette brochure, tirée à part pour quelques amis, et qui n'a pu lui parvenir que par un abus de confiance, il avait attendu l'ouvrage; s'il avait lu les notes, et surtout la discussion des variantes, il se serait convaincu que j'en savais là-dessus tout autant que lui.

Mais comment Glycère serait-elle Némésis, lorsqu'il est reconnu que Némésis aima et fut aimée jusqu'à la mort de Tibulle? *Me tenuit moriens deficiente manu*. Glycère, au contraire, l'a repoussé, elle lui préférait un plus jeune, un adolescent, et Horace cherche à l'en consoler.

Mais pourquoi tous ces changemens de noms? le motif en est bien simple. Apulée nous apprend l'usage de cacher les noms, d'envelopper de mystère les amours des poètes. Il fallait donc le faire adroitement. Le nom de Délie a pu être bientôt deviné; qui sait si une indiscretion ne lui a point été arrachée par l'amour-propre? Ovide rapporte que plus d'une femme se vantait d'être sa Corinne. De nouveaux déguisemens devinrent nécessaires quand l'absence vint créer un commerce de lettres: cela même força Tibulle à cacher aussi son nom, qui seul aurait suffi pour faire reconnaître celui de Néære. De retour à Rome et mariée à un autre époux, Délie devait être plus touchée du souvenir des premières amours que de toute autre chose; d'ailleurs nulle personne interposée n'étant plus nécessaire, on devait reprendre le nom sous lequel on s'était aimé d'abord. Cette

explication m'a fait accuser d'avoir confondu les idées anciennes et modernes. Où sont donc les idées modernes? Dans le déguisement de noms? Apulée en atteste l'usage. Dans le commerce de lettres? Tibulle est mon garant, il dit d'une complaisante, *furtimque tabellas occulto portans, itque reditque, sinu.*

Il nous reste à parler des pièces qui composent le IV^e. livre. On a voulu les donner à une Sulpicie, femme de Calenus; mais cette opinion n'a pas fait fortune. Il est généralement reconnu que ces petites épîtres sont de Tibulle, et qu'il a prêté son talent à d'autres amours. J'ai attribué ces vers aux derniers temps de notre poète, et, malgré tout ce qu'on a pu dire, cela demeure prouvé, car on voit par l'élegie 2^e. et par la 3^e. du livre II, que, lors de cette intrigue amoureuse de Sulpicie et de Cerinthus, Tibulle aimait Némésis, qui fut sa dernière maîtresse. Sulpicie pouvait fort bien être la fille de Servius Sulpicius, mort en 711, et qui avait été l'ami de Cicéron, car elle pouvait être née peu avant sa mort. Dans ce cas, elle n'aurait pas eu plus de vingt-cinq à vingt-six ans lorsqu'elle aimait le jeune Cérinthe, et, comme il résulte des vers mêmes que l'on met sous son nom, qu'elle était plus âgée que son jeune amant, toute difficulté disparaît.

Marathus, selon M. Passow, a été aimé par Tibulle avant que celui-ci connût Délie. Cette malheureuse supposition prête à l'âge le plus tendre les goûts dépravés de l'âge mûr. J'aimerais mieux celle qui fait des élégies qui lui sont adressées un jeu d'esprit, une imitation des Grecs. Quant au nom de Marathus, M. Passow a été assez mal avisé pour trouver risible une remarque de Brouckhusen que j'avais transcrite en le citant. Selon cette remarque, le nom de Marathus serait emprunté à une ville de ce nom. Mais Voss, qui veut que Délie ait emprunté son nom de l'île de Délos, est-il moins ridicule? Le ridicule est sans doute d'admirer dans l'un ce qu'on proscriit dans l'autre; mais par une précipitation de lecture, on s'est imaginé que la supposition partait du *savant français*.

En résumé, rien n'empêche d'admettre pour vraie l'indication que renferme sur la naissance de Tibulle le 3^e. livre des *Élégies*, puisqu'il en résulte seulement qu'il a fait la guerre à 16 ou à 17 ans, comme tous les Romains; que célèbre par ses vers, il fut souvent consulté par Horace dans un âge où il pou-

vait apprécier le mérite de ce grand poète ; que s'il a été dédaigné par l'inconstante Glycère, ce n'est pas qu'il fût trop âgé ; enfin que le titre de *junior*, donné à son rival, ne désigne que l'extrême jeunesse de celui-ci. Nous ajoutons à ces notions que Neære et Glycère sont la même personne, que ces noms appartiennent à Plania comme celui de Délie, et que l'amour de Tibulle pour Marathus a suivi sa passion pour cette Plania et précédé celle qui occupa ses derniers instans. Voilà ce que l'on croyait avant que des rêves savans eussent obscurci la simple vérité ; voilà ce que l'on peut, ce que sans doute l'on doit croire encore.

DE GOLBÉRY.

504. *PŒTÆ LATINI MINORES* : Rufi Festi Avieni descriptio orbis terræ, ora maritima et carmina minora : ejusdem Aratea phenomena et prognostica quæ notis veteribus ac novis illustravit N. E. LEMAIRE ; vol. V. In-8°. de 40 fcs. $\frac{1}{2}$. Paris ; chez l'éditeur.

505. *SVENSKT OCH TYSKT HANDLEXICON* : Petit dictionnaire suédois et allemand, par CHARL. HEINRICH. 2^e. édit. ; 592 p., in-12. Prix, 3 rixdal. Oerebro ; 1825 ; Lindh.

506. *LE ROMAN DU RENART*, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des 13^e., 14^e. et 15^e. siècles ; par M. MÉON, éditeur du roman de la Rose, etc. 4 vol. in-40. Prix, 27 fr. ; Paris ; 1826 ; Treuttel et Wurtz ; Strasbourg et Londres, même maison de commerce.

Voici encore un nouvel hommage au goût bien connu du siècle qui recherche avec avidité tous les débris du moyen âge, état de transition entre l'antique et la nouvelle civilisation, époque de confusion, où les idées de tous les pays se mêlaient brusquement et formaient quelquefois des associations monstrueuses, qu'un nouvel événement remplaçait bientôt par d'autres non moins désordonnées. Ce frottement moral des opinions a fait jaillir la lumière, et on ne doit pas maudire une expérience, triste sans doute, mais peut-être nécessaire pour atteindre enfin à la vérité. On peut donc étudier avec fruit un état de choses qui a subi déjà tant d'heureuses réformes ; on appréciera plus complètement la convenance de celles-ci, par le tableau authentique de l'état des choses et des personnes dans ces temps déjà bien loin de nous, et cette étude est aussi fruc-

tureuse dans les romanciers que dans les chroniqueurs, puisque les mœurs sont la conséquence, non pas des lois, mais des opinions. On doit donc applaudir à l'apparition de tout document nouveau des annales humaines de cette époque, et honorer le zèle des explorateurs instruits qui nous les révèlent, et multiplient par l'impression, les copies d'un manuscrit que peu de personnes auraient le courage de chercher dans l'immensité de nos bibliothèques. C'est à ces titres divers que nous recommandons le *Roman du Renart*, qui comme le dit *Renart le nouvel*, sa continuation, est un *livre plaisant et facétieux, contenant maintz propos et subtilz passages couvers et celles pour monstrez les conditions et meurs de plusieurs estatz et offices*. L'apologue est le langage de la vérité asservie, et ce langage a été de tout temps une nécessité publique. L'auteur du roman du Renart l'employa pour décrire les mœurs de son temps, d'après ses propres opinions, qui étaient aussi celles de son époque et de son pays. Ce sont encore des bêtes qui parlent : le héros est une espèce de roué ou homme à bonnes fortunes, du XIII^e. siècle, qui se fait des affaires avec les personnes de toutes les conditions, des rois, des prêtres, des moines, et avec des gens de sa sorte ; avec Ysangrin le loup, qu'il fit faire moine, et avec Chantecler le coq, Tybert le chat, Brun l'ours, etc. Renart parut à la cour pour répondre à une foule d'accusations, se fit successivement teinturier, baladin, médecin, alla en pèlerinage à Rome, chanta vêpres et matines, fut fait empereur, voulut manger son confesseur et mourut fort regretté du roi,

Qui dist, dolenz et esperdu,
Par grant péchié avons perdu
Le meilleur baron que j'avais.

Ici finit la première et la plus ancienne partie de ce singulier roman, qui n'a pas moins de 30,360 vers, et qui est attribué à Pierre de St.-Cloud. Cet ouvrage était déjà célèbre et cité avec distinction par les poètes et les moralistes du XIII^e. siècle, notamment par Gautier de Coinsi, mort en 1236. Ce même écrivain nous apprend que le succès du *Renart* était tel de son temps, que ses aventures étaient le sujet des peintures qui ornaient les appartemens, et qu'il y avait même des prêtres qui employaient leur argent à ces peintures profanes, plutôt qu'à placer dans leurs églises les images de la Sainte-Vierge.

En leurs moustiers ne font pas faire
 Sitôt l'image Notre-Dame ,
 Tous font Isangrin et sa fame
 En leurs chambres où ils repousent.

La réputation de ce roman excita les imitateurs, qui imaginèrent d'autres aventures faisant suite aux premières; un seul excepté, Richard de Lison, ces imitateurs donnèrent leurs additions sous le voile de l'anonyme. Il en est résulté un grand nombre de copies différentes du roman du Renart, et c'est par leur collation que M. Méon a cherché à rétablir la première partie dans sa constitution primitive. Il rend compte dans sa préface des motifs qui ont déterminé son choix, et de l'ordre qu'il a cru devoir adopter. Il ajoute donc à l'ancien Renart une pièce du même siècle intitulée *le Couronnement de Renart*, et un autre roman, *le Renart nouvel*, dont l'auteur est Jacquemars Gielée, de Lille en Flandres. C'est ce Renart nouvel qui a été mis en prose par Jean Tenessax et imprimé un grand nombre de fois depuis l'invention de l'imprimerie. Quant au Couronnement du Renart, M. Méon l'attribue à Marie de France, dont les poésies ont été publiées en 2 vol. in-8° par M. Roquefort en 1820. M. Méon se fonde pour cette attribution, sur ce que cette pièce est dédiée à Guillaume comte de Flandres, tué dans un tournoi à Trasegnies en 1251; que c'est au même prince que Marie a dédié ses fables; et comme Marie le qualifie de *li mien sire*, M. Méon en conclut que cette femme poète dont on ignore la patrie, aurait été flamande. Quoi qu'il en soit, le *Couronnement* n'avait pas été publié jusqu'ici, et il en était de même de l'ancien Renart, quoique traduit et imprimé dans plusieurs langues étrangères. Il y a donc dans les quatre volumes que nous annonçons, beaucoup de richesses nouvelles pour notre littérature. Le texte a été revu sur tous les manuscrits, les variantes ont été comparées pour y choisir les meilleures; un glossaire des mots hors d'usage est à la fin de chaque volume; l'impression sortie des presses de Crapelet est très-élégante; une gravure tirée du sujet principal du volume en orne le frontispice: cet ouvrage se recommande donc à tous égards aux amateurs de notre ancienne poésie et à ceux qui savent découvrir dans les amusemens mêmes de l'esprit, des faits curieux et intéressans pour les derniers siècles de notre histoire.

C. F.

507. LETTRES SUR LES CONTES DES FÉES ATTRIBUÉS A PERRAULT, par M. WALCKENAER. 1 vol. in-12. Paris; 1826; Baudouin frères.

L'auteur se propose de prouver que ces contes ne sont ni de Perrault, ni de son fils d'Armancourt, sous le nom duquel il en parut une édition en 1697, quand ce d'Armancourt n'avait que dix ans. La nouvelle de Griselidis ou Griselde avait été publiée en 1691, et l'on n'y joignit Peau d'âne et les Souhairs ridicules qu'en 1694. Ainsi, lorsque La Fontaine, dans une fable publiée en 1678, disait : *si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême*, il ne parlait point de la pièce de Perrault, mais d'un conte vulgaire, l'un de ceux que les nourrices apprennent aux petits enfans. L'auteur des lettres en conclut qu'on a eu tort de prendre ces deux vers pour un trait épigrammatique, lancé par le fabuliste contre Ch. Perrault. Il pouvait ajouter qu'on s'est encore plus trompé, lorsqu'on les a pris pour un *éloge*, ainsi qu'ont fait les éditeurs du Cabinet des fées, dans les notices préliminaires sur ces contes. Il est donc fort probable ou même constant, que Ch. Perrault n'est point l'inventeur de ces historiettes; qu'il les a seulement écrites en prose ou en assez mauvais vers; mais de les retrouver toutes en des livres antérieurs aux siens, c'est ce que l'auteur des lettres ne tente point, malgré la connaissance profonde qu'il a de notre ancienne littérature. Peau d'âne même diffère à beaucoup d'égards de la cent troisième nouvelle qui porte le même titre dans le recueil des Contes et joyeux Devis de Bonaventure Despérier. Pour établir que ces fictions sont du nombre de celles qui avaient traversé le moyen âge, et qui venaient les unes des Armoriciens, les autres des Tartares ou des Ouigours (ogres), le savant anonyme trace une histoire fort intéressante et fort instructive de la féerie et de ses différentes espèces. C'est la matière principale de ses lettres depuis la 9^e. inclusivement jusqu'à la 27^e. ou avant-dernière. (*Journal des Savans*. Janv. 1826. P. 58.)

508. LETTRE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE SUR le texte des Lusiades; par M. MABLIN; 77 p. in-8^o.; Paris, 1826; Treuttel et Würtz.

MYTHOLOGIE.

509. BLÜTHENSAMMLUNG AUS DER MORGENLAENDISCHEN MYSTIK. Collection des plus beaux morceaux de la poésie mystique de l'Orient; par le professeur THOLUCK; in-8°. ; IV, et 320 pag.; Part. 1^{re}.; 12 grav.; Berlin; 1825; Dümmler. (*Allg. Liter.* nov. 1825; n°. 269; pag. 485.)

Cet ouvrage offre en premier lieu des extraits des livres des Sôfis, avec des notices critiques et explicatives. Viennent ensuite des extraits du poëme Mesnewi, par *Dschelât eddîn rumi*; du poëme *Beestan*, ou le jardin du célèbre *Saadi*; du poëme *Dschauhar odrât*, par *Altâr*; du Divan de *Sajib*; des œuvres du poëte *Dschami*; et la biographie du célèbre *Sôfis Manssûr Hellâdsch*.

L. D. L.

510. AMALTHEA, oder Museum der Kunst, Mythologie, etc. Amalthée, ou musée de l'art, de la mythologie et de l'archéologie; publiée, conjointement avec plusieurs amis de l'antiquité, par BOETTIGER. 3^e. vol., avec 7 pl. grav., et 1 pl. lithogr.; in-8°. ; XLV, et 496 pag.; pr. 3 thlr., 8 gr.; Leipzig; 1825; Gœschen. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.*; janv. 1826; n°. 5; pag. 74.)

Ce volume n'est pas moins intéressant que les précédens, sous le rapport de la richesse en matériaux importans et de la manière savante dont ils ont été traités. Nous nous proposons de revenir sur les articles contenus dans le nouveau volume de ce recueil.

L.

511. HANDZEICHNUNGEN VON KARL KAERCHER. Dessins de Charles KAERCHER, pour servir à l'étude de la Mythologie et de l'Archéologie; in-f°. , 5 cahiers. Carlsruhe; 1825.

Cette collection se compose de 62 planches au simple trait, mais bien exécutées. Elles représentent avec grâce et fidélité les objets que M. Kaercher veut faire connaître aux lecteurs d'un petit écrit intitulé : *Handbuch des Wissenswürdigsten aus der Mythologie und Archeologie*, c'est-à-dire : Manuel de ce que la mythologie et l'archéologie ont de plus intéressant. On ne trouve ici rien de scientifique; l'auteur a écrit, a dessiné pour les gens du monde. Son texte n'a d'autre but que d'expli-

quer les dessins, et n'offre absolument que des résultats. M. Kaercher ne pouvait que bien faire; il a déjà publié un ouvrage élémentaire, ou Atlas des écoles, sous ce titre : *Orbis terrarum antiquus et Europa medii ævi*; et les 23 cartes qui le composent avaient mérité les suffrages des connaisseurs.

Le texte de la petite archéologie que nous annonçons est divisé en cinq parties, qui s'appliquent chacune à l'un des cinq cahiers de dessins. Ainsi, la première traite de la mythologie, qui est figurée en treize planches, dont la dernière seulement concerne l'Égypte. Ces planches représentent 162 sujets. Le texte traite : 1°. des divinités supérieures; 2°. des divinités inférieures; 3°. des fables concernant les héros. La seconde partie est militaire; elle contient treize planches représentant 161 sujets. La seconde de ces planches, sur laquelle se pressent 18 objets, n'en paraît cependant pas surchargée, et montre aux regards toutes les armures grecques. Le texte traite des différentes armées, des grades, de l'ordre de bataille, des récompenses et des peines; enfin des machines de siège. Dans une seconde section, il est question de la marine des anciens, et dans une troisième, des voitures employées dans les marches et à la guerre. La Rheda des Gaulois n'est pas oubliée, et la planche XII, fig. 11, en donne une idée satisfaisante. Le troisième cahier est consacré aux choses d'un usage domestique. On voit, dans ces dessins, des styles pour écrire, la charrue de Virgile, une moisson égyptienne, des clefs, une vendange antique. Il n'est pas besoin de dire qu'il n'a oublié ni les vases, ni les lampes. La planche IV offre même un poulailler. La quatrième section est celle de l'architecture, à laquelle nous ne nous arrêterons point, parce que c'est la plus connue. Elle a douze planches. La cinquième section renferme ce qui concerne les jeux et les sacrifices, et quelques médailles, parmi lesquelles on n'a pas eu le soin d'en donner d'athéniennes, qui puissent fournir une idée de la numismatique, tandis que, pour Rome, on représente le Denier, le Quinaire, le Sesterce, etc. Le texte de cette dernière est ainsi divisé : 1°. des jeux; 2°. des fêtes et de la division de l'année; 3°. des sacrifices; 4°. des prêtres et des prêtresses; 5°. des cérémonies funèbres; 6°. des monnaies; 7°. des meilleurs écrivains grecs et romains. (*Revue encyclopéd.* Janvier 1826; pag. 164.)

512. MYTHOLOGISCHES TASCHENWOERTERBUCH. Dictionnaire de Mythologie pour servir à l'édition portative des classiques allemands. Par M. C. RICHTER; in-16; VIII et 471 pag.; 18 gr. Zwickau; 1824; Schneemann. (*Allg. Liter. Zeitung*; avril 1825; Supplém., n°. 43, pag. 341.)

Les éditeurs de la collection portative des classiques allemands ont conçu l'idée de publier un dictionnaire de mythologie, afin de faciliter la lecture de ces poètes classiques. M. Richter s'était chargé du travail, et il paraît que ce savant a pleinement répondu à l'attente que ses connaissances et ses moyens avaient fait naître.

L. D. L.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

513. RAPPORT A SON EXCELLENCE LE DUC DE DOUDEAUVILLE, MINISTRE DE LA MAISON DU ROI, SUR LA COLLECTION ÉGYPTIENNE NOUVELLEMENT ACQUISE PAR L'ORDRE DE SA MAJESTÉ A LIVOURNE; par M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Livourne, ce 26 avril 1826.

MONSIEUR,

L'examen et l'inventaire de la Collection de monumens égyptiens, dont S. M. a bien voulu ordonner l'acquisition sur votre proposition, sont aujourd'hui assez avancés pour que je puisse donner à Votre Excellence une première idée des richesses historiques et archéologiques que cette collection renferme. Je crois répondre ainsi en partie, autant du moins qu'il dépend de mon zèle et de mon dévouement au service du roi, à la confiance dont Votre Excellence m'a donné un si flatteur témoignage en me chargeant de tous les soins relatifs à l'expédition à Paris, de ces nouveaux monumens qui concourront à l'ornement de la capitale, et qui offriront en même temps aux savans et aux artistes, de si précieux moyens de recherches et d'études. L'histoire et l'érudition s'éclairent des plus vives lumières par l'investigation des produits des arts des peuples anciens, parce que ces produits sont aussi des témoignages des croyances et des opinions de ces peuples, et des exemples de tous les procédés sociaux de l'antique civilisation. S. M., par sa munificence, a donc ouvert une nouvelle mine de faits historiques à reconnaître, de résultats à recueillir. La notice que j'ai l'honneur de

mettre sous les yeux de Votre Excellence, convaincra les hommes véritablement attachés à la gloire littéraire de la France, que ce nouveau bienfait du roi impose de nouveaux devoirs à l'activité, aux lumières de nos érudits, qui savent que les plus grandes certitudes de l'histoire ancienne sont dans les monumens mêmes. Les artistes y trouveront les traces des efforts qui ont précédé et amené les prodiges des arts modernes, et peut-être aussi des exemples qui ne seront pas indignes de leurs méditations. L'examen de la nouvelle collection royale leur en apprendra bien plus que ma notice ; mais celle-ci du moins justifiera d'abord leurs espérances, et celles que la réputation même de cette collection, pendant qu'elle était encore en Égypte, avait naturellement inspirées.

Je crois devoir, Monseigneur, afin de mériter l'attention que j'ose réclamer de Votre Excellence, diviser ma notice selon les diverses classes de monumens.

A. La première division est naturellement celle des MANUSCRITS ÉGYPTIENS, sur *papyrus* ou sur *toile* ; ils sont au nombre de 98, et un grand nombre d'entre eux sont d'un format et dans un état de conservation qui en font, sans nul doute, les plus beaux qui existent en Europe. Parmi les manuscrits *hiéroglyphiques* on remarque surtout :

Le N^o. 1, de 19 pouces de hauteur et de 20 pieds de long ; une moitié est occupée par un magnifique texte tant au *recto* qu'au *verso*, et l'autre moitié présente une immense scène symbolique relative aux divers états de l'âme et aux divinités qui président à ses diverses transmigrations.

Le N^o. 2, de 15 pouces de hauteur, sur 15 pieds de long ; il contient une série de divinités dessinées de grande proportion, au trait rouge, coloriées avec le plus grand soin, et accompagnées de légendes d'une très-belle main.

Le N^o. 3, de 10 pouces $\frac{1}{2}$ de haut, sur 18 pieds de long, contient des scènes peintes d'une très-belle exécution et relatives au défunt Ohensoumès, prêtre d'Ammon et scribe de Neith. Son âme, sous les apparences corporelles, est représentée, 1^o. adorant le Soleil, Osiris, Isis et Nephthys ; 2^o. arrivant dans la *région de la vie* (le paradis égyptien) ; 3^o. s'y adonnant aux travaux de l'agriculture dans les *champs de la vérité*, labourant, récoltant le lin, coupant la moisson, se présentant au tribunal de l'Amenti, où sont figurés les quarante-deux juges,

et adorant après son jugement une série nombreuse de divinités, dessinées et peintes avec beaucoup de soin.

Les nos. 4, 5, 6, etc., de 9 à 10 pouces de haut, de 8 à 11 pieds de long, sont relatifs aux différentes régions célestes occupées par les âmes.

Le n^o. 9, de 8 pieds de long, est relatif au culte du soleil, et représente successivement cette divinité dans ses différentes attributions, considérée soit astronomiquement, soit mythiquement. Suit une série de divinités très-extraordinaires.

Les nos. 7 et 10 sont des prières à différentes divinités, avec scènes d'adoration dessinées au trait.

Le n^o. 11, de 13 pouces et demi de haut, sur 30 à 40 pieds de long, est d'une écriture très-fine et très-belle, avec figures dessinées au trait; c'est un *grand Rituel funéraire*.

Sous le no. 15 sont des portions très-considérables d'un *Rituel abrégé*, rempli de scènes peintes avec beaucoup de recherche. Ce sont les fragmens du plus beau manuscrit connu, sous le rapport de l'exécution des peintures.

Les textes hiéroglyphiques écrits et peints sur toile sont au nombre de trois.

Parmi les *Manuscrits égyptiens hiératiques*, le n^o. 1 est un grand volume de 18 pouces de haut, contenant le *Rituel funéraire* complet avec figures.

Le n^o. 2, de 15 pouces de haut et de plus de 20 pieds de long, est un extrait du *Rituel*, écrit sur un papyrus très-fin, lissé, très-flexible, et d'une couleur presque blanche: ce manuscrit est unique sous le rapport de la matière sur laquelle il est écrit. C'est là sans doute le premier exemple du *papyrus royal*, décrit par Pline. Ce même manuscrit est chargé de figures et de grandes scènes dessinées au trait et d'une étonnante finesse; on ne connaissait rien encore de si parfait en ce genre.

Dans la série des manuscrits *hiératiques*, existent plusieurs exemplaires du *Rituel*, d'époques diverses, qui permettront de collationner ce texte immense et de retirer, de cette comparaison, une foule de documens précieux pour l'avancement des études sur le système graphique des Égyptiens.

Les nos, 10, 12, 19, etc. contiennent des rituels particuliers relatifs au culte de différentes divinités, telles que *Osiris terrestre*, *Osiris-Sérapis*, *Isis*, *Phré*, *Nephthys*, etc., etc.

Les nos. 30 à 36, d'une petite étendue, sont des prières

adressées aux dieux en faveur d'individus de race Gréco-Égyptienne. Par une grande singularité, on retrouve parmi ces individus les nommés *Soter* et *Cornelius*, parens du jeune *Pétémenon* dont la momie, le cercueil et le papyrus ont été rapportés en France par M. Cailliaud.

Enfin, les textes en écriture *démotique*, sont tous des contrats ou actes publics du temps des rois Lagides. Parmi eux, est le plus ancien contrat connu de cette époque de l'histoire égyptienne; il est daté de l'an XII de *Ptolémée Philadelphie*; les autres furent passés à *Thèbes* sous les successeurs de ce prince; ces manuscrits sont datés, 1^o. un du mois d'*Épiphi* de l'an VII^e. de *Ptolémée Philopator*; 2^o. de la VIII^e. année de *Ptolémée Épiphane*, celui-ci a 14 à 15 pieds de long et l'on n'en connaissait pas jusqu'ici de cette étendue; 3^o. deux des années XXI et XLV de *Ptolémée Évergète II^e*; 4^o. deux de l'an IV de la reine *Cléopâtre* et du roi *Ptolémée Soter II^e*; 5^o. deux de l'an XV de la reine *Cléopâtre Évergète-Philométore*, qui était aussi l'an XII de *Ptolémée Alexandre Philométore*; 7^o. enfin, deux de l'an VIII du règne de *Ptolémée* et de *Cléopâtre surnommée Tryphæne*, et le surnom de cette dernière reine d'Égypte est un fait nouveau et à expliquer dans les annales des Ptolémées.

La collection renferme, en outre, deux feuillets de papyrus avec des textes en écriture *arabe cufique*, et une soixantaine de petits textes *coptes*, qui sont tous des lettres originales ou fragmens de lettres écrites par divers moines *Coptes*, à des évêques, à des archimandrites ou à des confrères, et relatives à des cas de conscience ou aux affaires domestiques des monastères.

LES PAPYRUS GRECS offriront à nos érudits de nouveaux documens historiques et paléographiques, quelques-uns mêmes de grandes singularités. On y trouve : 1^o. une supplique au roi *Ptolémée Evergète II* (l'an 44 de son règne), au sujet d'une maison de *Thèbes* revendiquée sur la corporation des *cholchytes* par le suppliant : une supplique semblable et de la même main est dans la collection de *Turin*; 2^o. une autre supplique du temps des Ptolémées, présentée par une femme contre des soldats qui lui avaient pris du blé sans le payer; 3^o. un contrat pour le prêt, fait à une femme, de vingt-deux mesures de blé avec les conditions de ce prêt; 4^o. plainte d'un intendant des tombeaux contre des particuliers qui s'étaient introduits dans un de ces tombeaux et avaient dépouillé quelques morts; 5^o. réponse de

Paniscus à Ptolémée, relative à l'exécution de certains ordres qu'il lui avait transmis concernant les formules des contrats égyptiens; 6°. jugement rendu sur une contestation entre des chalcytes par le tribunal préfectorial, la 30^e. année de Ptolémée Evergète II; 7°. lettre de Senpamontis à son frère en lui envoyant la momie de sa mère; 8°. et 9°. deux papyrus *astrologiques*, de la première année du règne de l'empereur Antonin; 10°. lettre à une femme lui annonçant qu'on fait pour elle tous les jours les *Proschynèmes* ou actes d'adoration; 11°. et 12°. listes des moines qui habitèrent divers couvens de la province de Memphis, intéressantes par les renseignemens géographiques; 13°. état des recettes faites dans le nome de Péri-Thèbes, en quatre colonnes de texte et de chiffres; 14°. enfin de nombreux fragmens parmi lesquels on remarque ceux de l'ILIADÉ sur papyrus dont une partie est à Londres, ceux d'un mémoire en faveur des Juifs, et enfin d'un VOCABULAIRE grec et latin, les mots grecs écrits en lettres latines, et qui paraît être du V^e. ou VI^e. siècle de l'ère chrétienne. Il y a aussi un fragment de papyrus en latin, semblable à ceux qu'a publiés le savant abbé Marini.

B. LES OBJETS EN BRONZE, de diverses grandeurs, sont au nombre de plus de 400. Parmi eux, se trouvent au moins 200 images en pied de *divinités* des trois ordres, quelques-unes tout-à-fait nouvelles, et d'*animaux sacrés*; un certain nombre de ces statuettes, soit sous le rapport du volume, soit sous celui du travail, sont, sans contredit, *les plus beaux bronzes égyptiens* existans en Europe. On peut citer le n°. 1, le dieu Amon-ra, de 16 pouces de haut; les yeux sont d'argent, le collier et la ceinture sont ornés d'incrustations en argent doré; le n°. 2, le même dieu, de 15 pouces $\frac{1}{2}$ de haut; les yeux sont en or ainsi que les incrustations de la ceinture et du collier; les *palmes* de la coiffure ont conservé une portion des émaux qui les décoraient. Ces deux statuettes sont en outre d'un excellent travail. Il en est de même du n°. 11 représentant le dieu *Lunus*, de 11 pouces de haut; du n°. 41, la déesse *Athyr*, de 15 pouces de hauteur, et dont tous les détails de la coiffure, du collier, de la tunique couverte des ailes d'un vautour, sont indiqués par des incrustations en filets d'argent; du n°. 95, la déesse *Isis-Ptérophore*, de 16 pouces de hauteur, et, comme les précédens, d'une conservation parfaite; le n°. 42, qui représente le dieu *Léontocéphale* assis, et qui n'a pas moins de

2 pouces de haut; nous citerons enfin, un *Osiris* de 2 pieds 7 p. de hauteur, et une statue de femme, aussi en bronze, et de 3 pieds de hauteur. On sait combien les bronzes de ces dimensions sont rares dans les musées de l'Europe.

Parmi les autres objets en bronze, on remarque, 1^o. les deux portions principales d'un *encensoir* égyptien; 2^o. un vase à anse mobile, en très-beau bronze, de 13 pouces de hauteur, parfaitement conservé et entièrement couvert de figures et de très-longues inscriptions en hiéroglyphes gravés à la pointe; 3^o. cinq vases semblables, mais plus petits; 4^o. des patères; 5^o. quatre *miroirs égyptiens*, de 9 à 10 po. de haut, avec leurs manches décorés d'ornemens ou de figures soit en bronze soit en ébène; 6^o. quinze vases dont plusieurs d'un métal très-fin et excessivement sonore; l'un de ces derniers porte une belle légende hiéroglyphique; 7^o. une foule d'ustensiles et d'instrumens de divers *métiers*; 8^o. un grand sceau en bronze portant gravé en relief le nom de la ville de Thèbes; 9^o. enfin un grand nombre d'animaux en feuilles de bronze ou en plomb, découpées et frappées.

C. LES OBJETS EN BOIS, au nombre de plus de 200, offrent une très-grande variété: 60 au moins sont des images en pied de divinités, de rois, de simples particuliers et d'animaux symboliques. A cette classe appartiennent, une statue de femme n'ayant pas moins de 4 pieds 4 pouces de haut; un groupe de 2 pieds 5 pouces, d'un beau travail, mais fort endommagé, et plusieurs statues d'une belle conservation, de 22, 19, 17, 14, 13 et 10 pouces de hauteur totale. Parmi les objets destinés à des usages domestiques on trouve: 1^o. une suite de *peignes* de diverses formes, l'un d'eux est surmonté d'une gazelle agenouillée, très-joli travail; 2^o. cinq *cuillères* de 10 à 11 pouces de long historiées, dont le manche représente soit des bouquets de lotus épanouis, un faisceau de fleurs, une femme cueillant des tiges de lotus, soit un serviteur portant un vase, le tout d'un travail très-délicat; 3^o. divers étuis à collyre; 4^o. une canne à pomme avec inscription hiéroglyphique; 5^o. le long bâton d'un *portier du temple d'Ammon*, avec inscription; 6^o. une *harpe* de 3 pieds 8 pouces de hauteur, avec une grande partie de ses *cordes de boyau*, la caisse sonore est couverte en *maroquin vert*; 7^o. des *arcs* de plus de 5 pieds de long, avec une grande quantité de *flèches* de toutes formes; 8^o. un *fauteuil* en bois d'Éthiopie, d'une conservation admirable, de 3 pieds de

haut sur 18 pouces de large : les pieds sont sculptés en pates de lion, le dossier plein est orné de *marqueteries en ébène et en ivoire* ; sa forme est celle des fauteuils sculptés dans les tombeaux des rois à Thèbes ; 9°. plusieurs *tabourets* ; 10°. sept cassettes ou petits coffres, d'un travail soigné, les unes peintes, d'autres en bois de couleur ou ornées de plaques d'ivoire ; 11°. des *hémicycles* ou chevets en bois, de diverses sortes ; 12°. le dossier d'un siège d'une forme élégante, couvert de figures ou d'ornemens peints ; 13°. plusieurs *palettes* de peintres ; 14°. plusieurs palettes d'*écrivains* ; 15°. des *tablettes* couvertes de cire avec des notes en écriture grecque encore lisibles ; 16°. un *tambour* égyptien de 18 pouces $\frac{1}{2}$ de haut et d'une conservation parfaite ; 17°. un tambour de basque ; 18°. des sceaux ou cachets en bois, parmi lesquels est celui d'un prêtre chargé de marquer les victimes ; 19°. des vases en bois peints ; 20°. la base d'une bardaque avec ornemens symboliques ; 21°. des colliers symboliques en bois doré ; 22°. douze *tessères en bois avec inscriptions grecques* ; 23°. enfin deux *barques symboliques* peintes, avec rames et gouvernail.

D. LES OBJETS EN IVOIRE SONT AU NOMBRE DE 15, et parmi eux sont trois petites cuillères historiées ; l'une est un chien couché, les pates étendues ; l'autre une *oie* troussée et plumée ; une troisième est composée d'emblèmes sacrés groupés et peints en rouge ou en vert ; une palette d'écrivain, des épingles de toilette, et des anneaux et bracelets.

E. LES OBJETS EN JONC OU EN FEUILLES DE PALMIER SONT AU NOMBRE DE trente-six. On y remarque douze *paniers* antiques de travail égyptien, tressés pour la plupart avec beaucoup de soin et en jonc de couleur. Ils renferment des objets de divers genres, tels que une grande quantité de fruits, dattes de Doum, figues de Sycomore, raisins, des *paumes à jouer*, des tresses de cheveux, de la myrrhe et autres parfums en poudre, des figures en cire, une fausse tresse de cheveux imitée en pâte noire, des poissons du Nil parfaitement conservés, des anneaux en corne ou en écaille, des fragmens de pains de diverses formes et qualités, le tout antique et trouvé dans les tombeaux de Thèbes. Parmi ces objets, sont des *couleurs égyptiennes antiques*, en pains ou en poudre, du *bleu*, des *jaunes* et du *rouge*, dont on pourra enfin faire l'analyse chimique. Cette série renferme

aussi cinq paires de sandales en feuilles de palmier , de formes et de travail variés.

F. *Vingt-et-un* OBJETS EN CUIR , parmi lesquels plusieurs sandales , et une paire de ces sandales d'enfant est en maroquin rouge ; une paire de pantoufles pour femme , en cuir-marroquin rouge , strié sur le coude-pied , avec des ornemens très-fins en cuirs de couleur , et des rosettes dorées : entre une double semelle en cuir rouge on en a inséré une troisième en papyrus. Plus , une collection considérable d'ornemens de cou , en cuir ou en maroquin rouge avec des figures et des légendes royales imprimées sur des pièces de matière gommeuse.

G. En fait d'USTENSILES DOMESTIQUES , la collection renferme :

34 vases de terre cuite de formes très-variées , plusieurs d'un à deux pieds de hauteur , presque tous portant sur le col ou la panse des bouquets ou des guirlandes de lotus peints en couleurs variées. Plusieurs de ces vases contiennent encore diverses matières coagulées.

21 vases , coupes ou soucoupes , encriers , etc. , d'un à dix pouces de hauteur , en porcelaine égyptienne ou en terre recouverte d'une couche de bel émail vert ou bleu céleste ; plusieurs sont ornés de bouquets de fleurs , et de poissons de diverses espèces dessinés en noir.

26 vases pour des usages domestiques , en pierre calcaire , serpentine , brèche , granit , basalte , et autres matières dures ; quelques-uns sont ornés de peintures.

50 vases ou ustensiles en albâtre oriental ; entre autres , un bassin de 15 pouces de diamètre , parfaitement conservé ; des coupes , des vases à parfums , des vases à collyre , une cuillère , et une palette d'hiérogammate ; elle a appartenu au même personnage que la soudée égyptienne dite de Nizzoli.

H. LES BIJOUX ET PETITS OBJETS QUI ONT SERVI A LA PARURE , forment une section qui compte plus de 1400 morceaux. Nous citerons principalement , une statuette du dieu *Imouth* , de deux pouces deux lignes de hauteur , en or massif et d'un travail admirable ; une figurine du dieu *Phré* d'un pouce cinq lignes ; un dieu *Thoth* d'un pouce et une demi-ligne de hauteur , tous deux en or massif : une *Isis* allaitant *Horus* (7 lignes) ; le dieu *Lunus* agenouillé (7 lignes) , et une *Nephté-hippopotame* (4 lignes) , également en or massif. Le dieu *Phré* , haut de deux pouces une ligne , et un aigle d'un pouce et une ligne , en argent

massif. Un épervier à tête humaine, les ailes déployées (de 2 pouces 2 lignes sur 1 pouce) *en or*; les plumes, les ailes et le corps de l'oiseau sont incrustés en beaux émaux de couleur; un dé à coudre *en or*; un étui en argent; onze bagues *en or* massif, la plupart portant en chaton des scarabées ou des pierres dures avec inscriptions ou figures.—Plusieurs scarabées *montés en or* et provenant de bagues semblables aux précédentes.—Une bague en or avec une belle sardonix portant une tête de Sérapis en intaille; une bague en or massif, formée de trois anneaux conjugués, portant chacun un petit buste de divinité en relief.—Sept bagues en *argent*, dont une, d'une dimension considérable, porte une inscription hiéroglyphique de quatre lignes de caractères; et une variété fort curieuse de bagues en bronze, en fer, en jaspe, cornaline, lapis-lazuli, émail pur, terre émaillée bleue, verte, blanche, brune, portant pour la plupart des figures ou des inscriptions.—Une paire de grandes boucles d'oreilles en or, avec ornemens en filigrane, ornées de têtes de bœufs.—D'autres boucles d'oreilles en or, en argent, en bronze, en verres ou en émaux de couleur. On trouve également dans la collection une suite très-complète de *colliers* de toute espèce : 1°. un, en *or massif*, est formé de trente-deux pièces représentant des vases de diverses formes, des fleurs de lotus, une espèce de coquillage, des poissons et des lézards, le tout d'un fort joli travail; 2°. un collier en or, formé de quarante-neuf très-petites pièces, grains, olives, vases, un œil symbolique, etc.; 3°. un collier composé de trente-quatre gros grains à facettes, d'argent massif; 4°. un collier d'un travail extrêmement curieux, véritable chef-d'œuvre de galanterie égyptienne : il est formé de plus de cinq cents anneaux d'argent, de $\frac{3}{4}$ de ligne de diamètre chacun, et dont l'épaisseur n'excède pas un *cinquième* de ligne : ces petits anneaux sont tous d'une proportion si exactement égale, que, placés l'un sur l'autre, ces centaines d'anneaux forment un tube d'argent parfaitement poli et régulier, de quatorze pouces de longueur, et ce tube, flexible sur tous les points, renfermait une *tresse de cheveux* qui, faisant l'office d'un cordon, maintenait ensemble toutes ses parties; une portion des cheveux existe encore; — 5°. un collier formé de vingt-sept très-petites pièces, en cornaline, scarabées de terre émaillée *montés en or* ou en argent, scarabées en cornaline, prime d'améthyste, jaspe, et symboles

de lapis ou de pâte d'émail; 6°. un collier de trente-deux grains de prime d'améthyste; 7°. deux colliers l'un de 63 et l'autre de 21 grains de belle cornaline; 8°. un collier formé de 60 petits vases allongés de belle cornaline, couleur de corail; — 9°. trois autres colliers en cornaline; 10°. un grand nombre de colliers de pâtes d'émail ou de verres de couleurs, très-riches et très-variés; 11°. beaucoup d'autres en terre émaillée, un entre autres composé de 39 petites chapelles de trois lignes de hauteur ayant dans leur intérieur, travaillé à jour, deux figures de divinités en pied; 12°. enfin des bracelets et un collier formé de 107 anneaux d'ivoire d'une ligne $\frac{1}{4}$ de diamètre sur une $\frac{1}{2}$ ligne d'épaisseur au plus; 13°. plusieurs autres petits objets de parure en or; 14°. deux petits pectoraux en argent avec figures; 15°. un grand nombre de plaques ou feuilles d'or plus ou moins épaisses, portant des images de divinités ou des symboles, les uns gravés à la pointe, les autres imprimés ou frappés; 16°. trois *cylindres égyptiens*, semblables, quant à la forme, à ceux de Perse et de Babylone; 17°. un sphinx de 7 lignes de long et de 4 lignes de haut, en très-belle cornaline et d'un travail parfait; 18°. un collier formé de 28 globules creux, de terre émaillée, de 4 lignes de diamètre chacun, et montés *en or*; 19°. quatorze *pectoraux* en pierre, en bois ou en terre émaillée, avec peintures ou figures gravées au trait, représentant des rois égyptiens combattant des peuples étrangers; 20°. plus de soixante très-petites figurines de divinités ou d'animaux sacrés, *en bois* ou *en cire dorés*, provenant de colliers ou de bracelets; enfin une quantité très-considérable de petites figurines et symboles en cornaline, jaspé, agathes, basalte, hématite, granit, émail, pâte, verre, terre émaillée, lapis-lazuli, etc., etc., provenant aussi de colliers ou d'autres parures, parmi lesquels il faut citer une colonne égyptienne-symbolique, de 3 pouces 1 ligne de hauteur, en *plasma d'émeraude*, avec une légende hiéroglyphique gravée à trait. (*La fin au prochain cahier.*)

514. LETTRE A M. JOSEPH PASSALACQUA SUR UN PAPYRUS GREC, et sur quelques fragments de plusieurs papyrus appartenant à sa collection d'antiquités Égyptiennes; par M. LETRONNE, membre de l'institut royal de France, etc. Paris; 1826; in-8°. avec un fac-simile du papyrus.

Cette lettre fait partie des observations fournies par plu

sieurs savans de Paris à M. Passalacqua sur des objets de sa belle collection, et qui doivent être publiées à la suite du catalogue qui ne tardera pas à paraître. M. Letronne a examiné les fragmens de papyrus grecs et le seul papyrus entier en cette langue qui s'y trouve, et ces précieux matériaux paléographiques sont le sujet de la brochure que nous annonçons. Le papyrus entier est une lettre de recommandation, qui paraît remonter au temps des Lagides. En voici le texte et la traduction tels qu'ils sont donnés par M. Letronne :

Τιμόξενος Μοσχίωνι
 χαίρειν... ὁ ἀπο-
 διδούς σοι τὴν ἐπισ-
 τολήν, ἐστὶν Φίλωνος
 ἀδελφός, τοῦ μετὰ
 Λύσιδος ἐπιστο-
 λογράφου· φρόντισον
 οὖν ὅπως μὴ ἀδικη-
 θῇ ὁ ἄνθρωπος· καὶ
 γὰρ ὁ πατήρ αὐτοῦ
 ἐστὶν ἐνταῦθα
 περὶ Πετόνουριν
 τὸν δευτερέουοντα.
 Ἀπεδόθη τὰδ' αὐ-
 τῷ καὶ τὸ σύμβολον
 τῶν ἐμῶν (?)
 — Ἐρῶωσο

« Timoxène à Moschion salut. (Un tel) qui te remet cette
 » lettre est frère de Philon, l'épistolographe (qui est) avec
 » Lysis. Aie soin qu'il ne soit fait aucun tort à cet homme ; car,
 » de plus son père est employé ici auprès de Pétonuris le Se-
 » cond. Cette lettre lui a été donnée ainsi que le cachet (ou le
 » signe convenu) des miens. Porte toi bien. »

M. Letronne motive sa lecture et sa traduction par de savantes remarques, et le fac-simile du papyrus en est la meilleure pièce justificative. Ce nouvel exemple des richesses littéraires que l'Égypte renfermait dans ses ruines, accroît chaque jour l'espérance d'y retrouver, à force de soins et de recherches, l'antiquité dans tous ses usages et dans toutes ses opinions.

515. OBSERVATIONS FAITES DANS UN VOYAGE DE VIENNE A BUDE ET PESTH, en 1823, par SCHEIGER. (*Archiv für Geschichte, Statist. Liter. und Kunst*, mars 1824; nos. 29 et 30; p. 173.)

Sans nous arrêter aux différens sujets qui ont fixé l'attention de l'auteur pendant son voyage, nous ne rapporterons qu'une inscription romaine taillée dans un grès de 3 pieds de hauteur sur 2 $\frac{1}{2}$ pi. de largeur. Cette pierre se trouve placée dans une des parois de la cure de Nesymely, village connu par son bon vin et par la mort de l'empereur Albert II. L'inscription est conçue en ces termes :

IMP. CAES. DIV. MARCI ANTONIN. GERMANICI. SARMA. FIL. DIVI ANTONINI NE. I DIVI HADRIANI R ... N... RAI... DIVI NERVAE NAD. D. SEPTI.. O.. SEV.. PERTIN..... ADIABEN..... DI. VIFI. PAR... V.. A. IMO.. POTESTA.. II V P X P C IIPRO COH. V....

On voit que ce texte a besoin d'un nouvel examen. L. D. L.

516. ANTIQUITÉS DE VIENNE (Autriche.)

L'agrandissement du jardin botanique de Vienne a fait découvrir une quantité d'objets d'art, qui datent du temps des Romains : tels que quelques monnaies des Empereurs, des morceaux de vases faits avec l'argile rouge que les antiquaires appellent *terra sigillata*, des briques, des lampes, etc. Plusieurs morceaux de vases offrent de jolis bas-reliefs. Le Prof. Jacquin, toujours attentif à tout ce qui peut intéresser les savans, s'est empressé de réunir ces objets dans une maison du même jardin. Il paraît que la partie supérieure du Rennweg, où est situé le jardin, formait jadis une partie de la Vienne romaine. Les briques romaines s'y trouvent quelquefois en si grande quantité qu'on dit qu'il y a peu d'années qu'on en a couvert toute une rue. (*Extrait d'une lettre de M. A. B....é*)

517. TABELLARISCHE UEBERSICHT NEBST EINEM SONDERHEITLICHEN geschichtlichen Ueberblicke der Alterthümer welche in Jos. Roseneggers Garten am Birglstein in Stein, ausgegraben wurden. Aperçu synoptique et historique des antiquités découvertes, depuis 1815 jusqu'en 1824, dans le faubourg de Salzbourg appelé Stein. Av. 2 pl.; 3^e édit., p. 80. de 28 p.; Salzbourg; 1824; Duyle.

C'est un catalogue descriptif du curieux cimetière des

Romains, dont une partie ne verra le jour que cette année. Les objets sont fort bien rangés dans des salles. Une urne en verre, dont le pourtour supérieur renferme du miel ou un baume, s'y fait remarquer.

518. IDUNA. Iduna, cah. X, 374 p. in-8^o. , avec pl. Stockholm ; 1824; Nestius.

Une grande partie de ce journal suédois est remplie d'articles sur les antiquités du nord. Ainsi dans les 9 cahiers précédens on trouve entre autres articles un aperçu de l'Édda ou de la mythologie scandinave (cah. 1); une notice sur un manuscrit de l'Édda, conservé à la bibliothèque de Stockholm (cah. 2); une traduction du poëme islandais *voluspa* (cah. 3); une traduction d'un autre poëme *Solarliod*, et des recherches sur le pays appelé *Biarmaland* dans les anciennes *Sagas* (cah. 4); description d'un ancien cornet à boire, avec une planche (cah. 5); des notes sur les antiquités en cuivre trouvées dans le district de Malmöhus et sur une médaille celtique trouvée auprès du lac Mælär (cah. 6); observations archéologiques sur les *bractées* d'or trouvées en Suède (cah. 7); sur une ancienne chambre sépulcrale dans la Gothie occidentale, et sur une pierre runique dans la Gothie orientale (cah. 8); pierres runiques décrites et figurées; recherches historiques et géographiques sur Samsø; description d'une ancienne patène en argent, de la cathédrale de Linköping.

Le 10^e cahier, qui est le dernier que nous avons reçu, n'est pas moins intéressant. On y trouve une chanson sur les *noces d'Isimal*, dans le dialecte des îles Farøer, avec l'air noté; un roman en vers du moyen âge, intitulé *le duc Frédéric de Normandie*, qui n'est fondé sur aucun fait historique: le personnage même du duc est imaginaire; dissertation sur *Odin et Bouddha*; l'auteur établit avec beaucoup d'érudition les rapports qui existent entre la mythologie scandinave et celle de l'Inde; et quoique M. Klaproth ait cherché à prouver que Odin et Bouddha n'ont rien de commun entre eux, l'auteur suédois ne tâche pas moins d'établir l'affinité entre les deux cultes, et même l'identité des deux fondateurs. Bouddha s'appelle dans l'Inde aussi *Bodda* et *Boda*, et d'un autre côté Odin est appelé par les Scandinaves, *Oda*, *Boden*, *Wodin*, *Bodo*.

l'auteur observe que la différence entre *Boda* et *Bodo* se réduit à peu de chose. — Notice sur un vieux manuscrit suédois, de la *Wilkinasaga*, une des sagas islandaises ; description d'un ancien lieu de débarquement des pirates dans l'île d'Oeland ; observations sur les anciennes relations commerciales entre la Scandinavie et l'Orient : ces observations ont été provoquées par la découverte d'une monnaie cufique en argent qui se trouvait avec des perles en verre, cristal et marbre, et autres objets de parure dans un tombeau du district de Calmar. Parmi les perles ou globules qu'on trouve dans les anciennes tombes en Suède, il y en a d'une matière verte, comme celles qui composent les colliers des momies d'Égypte. L'auteur rappelle les invasions des Khazares ou Huns dans la Russie, et le commerce qui se faisait depuis l'Esthonie jusqu'à Astrakan, où les Khazares étaient souvent en guerre contre les Arabes ; les Khazares ont donc pu enlever ces objets de parure aux Arabes, et par eux ces marchandises ont pu passer en Suède. On lit encore dans ce cahier la description d'une hache de combat avec une inscription runique. D.—G.

519. ANTIQUITÉS DE CHARLI, CANTON DE GENÈVE, par M. PONTIER, vicaire. à Charli.

Le nommé Jacques Legrat, travaillant le 22 mars au matin au lieu dit *les Esserts*, à un minage très-profond, sentit une forte résistance sous la bêche, et bientôt découvrit successivement 2 pierres tumulaires d'une fort grande dimension : on vint alors m'appeler, et je me rendis sur les lieux accompagné du médecin Collet. Nous mesurâmes ces pierres, dont chacune offrait une longueur de 6 pi. 4 po., sur une largeur de 3 pi. et demi ; on poursuivit la fouille, et nous trouvâmes qu'elles recouvraient 2 tombes avec un squelette dans chacune, lesquels, après un examen attentif, le médecin décida avoir appartenu à un sexe différent. Dans la tombe du squelette mâle, et placé à droite, se trouvait un poignard à manche de bronze, avec une lame rouillée, mais entière, de 7 po. et demi de long, et une petite coupe d'argent, très-bien ciselée, renfermant 3 dés en ivoire, exactement semblables à ceux dont on se sert aujourd'hui. La tombe du squelette de femme contenait, dans la même position, une lampe sépulcrale d'une forme bizarre et même indécente ; une longue aiguille d'or, avec quelques fragmens de cheveux ; et un anneau de

même matière sur lequel on peut lire distinctement la devise suivante : DI : VEN : FAUST : mais, dans tout ceci, ce qui nous a paru le plus curieux, c'est que chaque squelette portait dans sa machoire, et entre ses dents très-bien conservées, une pièce de monnaie en cuivre, laquelle était sans doute l'obole que les anciens avaient contume de remettre aux défunts, pour payer leur passage dans la barque de Caron. Tous ces objets ont été soigneusement recueillis chez moi, où l'on peut en prendre connaissance; mais les pierres sont restées sur la pièce du propriétaire. Je désire beaucoup que quelque personne versée dans les antiquités veuille en faire l'examen, et déterminer l'époque à laquelle cette inhumation peut avoir eu lieu. L'état des ossemens semblerait indiquer qu'elle ne date que du moyen âge; mais les objets qui les accompagnent, prouvent bien qu'elle appartient à un temps plus reculé (1). (*Journ. de Genève, 30 mars 1826*)

520. TRENTÉ VUES D'ANCIENS MONUMENTS et des habitations de quelques personnes illustres; lithographiées par M. F. Plou, avec une table explicative. 3^e. livraison (et dernière.) Bruxelles, chez l'auteur, longue rue des Bouchers, n^o. 844; in-8^o. Prix, par livraison, 5 fl.

521. ARMES TROUVÉES DANS LE CHAMP DE KULIKOW, en Russie. (*Sanct-Pétersb. Zeitschrift, 1824; févr., p. 226.*)

Ces deux anciennes armes, une hallebarde et un pistolet furent trouvées dans le district de Dankow par un paysan en labourant sa terre. La hallebarde, d'une grandeur extraordinaire, et très-bien conservée, est de forme semi-lunaire. Il est probable que cette arme est un monument de la défaite de Mamai, il y a environ 444 ans. Le pistolet est d'une construction extraordinaire. Il est à présumer qu'il date de l'époque du grand-duc Jean Wassiljéwitch.

L. D. L.

522. LETTRES A M. LE DUC DE BLACAS, etc., relatives au musée royal égyptien de Turin. — SECONDE LETTRE; suite des monumens historiques, par M. CHAMPOLLION LE JEUNE; suite de la notice chronologique des dynasties égyptiennes de Manéthon, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; (XVI^e. - à XXII^e. dynastie). Paris, 1826; Firmin Didot.; in-8^o., avec un atlas de 14 planches in-4^o. Pr., 10 fr.

(1) Le type des deux monnaies décidera cette question. (*N. d. R.*)

523. NOTICE SUR UNE STÈLE EN GREC ET EN ÉGYPTIEN DÉMOTIQUE, DE LA NOUVELLE COLLECTION ROYALE ÉGYPTIENNE DE PARIS.

On a vu par les annonces des journaux, par l'article plus détaillé inséré dans le dernier cahier du Bulletin (n^o. 396), et par la première partie du rapport de M. Champollion le jeune (*suprà*, n^o. 512), combien la nouvelle collection de monumens égyptiens achetée par l'ordre du roi à Livourne, promet de documens précieux pour l'histoire générale de l'antique terre des Pharaons, où dominèrent aussi les Grecs et les Romains. Nous croyons faire une chose utile et agréable au monde savant, en attendant que cette collection arrive à Paris, de faire connaître par la voie du Bulletin quelques-uns des papyrus et des inscriptions historiques qui se rapportent à l'époque de la domination grecque ou romaine en Égypte. Nous commençons la série des notices qui seront successivement publiées dans ce journal, par une stèle grecque terminée par deux lignes en écriture démotique Égyptienne.

La planche qui sera jointe à cette notice (1) est la figure exacte et réduite du monument original qui a 3 pieds 2 pouces de hauteur sur un pied 3 pouces de largeur. La partie grecque se lit comme suit : ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΝΕΩΤΕΡΑ(1) ΘΕΑ(1) ΜΕΓΙΣΤΗ ΙΣΙΔΩΡΑ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΑΠΟ ΤΕΝΤΥΡΩΝ ΚΑΤΕΣΚΕΔΥΑΣΕΝ ΕΚ ΤΟΥ ΙΔΙΟΥ ΤΟ ΦΡΕΟΡ ΚΑΙ ΤΟ ΠΕΡΙΒΩΛΟΝ ΥΠΕΡ Α(Υ)ΤΗΣ ΚΑΙ ΥΠΕΡ ΑΡΤΕΩΤΟΣ ΑΝΗΡ ΚΑΙ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ. — ΤΟ ΠΡΟΣΚΥΝΗΜΑ ΑΠΟΔΔΩΝΙΟΥ ΑΔΕΛΦΟΣ ΑΥΤΗΣ. —

Λ. Α. ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΝΕΡΟΥΑ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ..... Κ..... (ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ) ΠΑΥΝΙ Η ΚΑΙ ΠΟΛΛΑ ΔΑΠΑΝΗΣΑΣ(Ε)ΙΣ ΤΟ ΙΕΡΟΝ ΤΗΣ ΝΕΩΤΗΡΑΣ ΘΕΑΣ ΙΣΙΔΩΡΑ ΕΥΣΕΒΙΑΣ ΧΑΡΙΝ ΔΙΑ ΩΡΟΥ ΛΑΒΥΤΟΣ ΦΡΟΝΤΙΣΤΟΥ ΙΕΡΟΥ ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΗΡΑΣ ΕΦΡΟΝΤΙΣΕ ΤΟΥ ΙΕΡΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΦΡΗΤΟΣ ΚΑΙ ΤΩΝ ΛΥΠΩΝ ΕΡΓΩΝ ΕΥΣΕΒΙΑΣ ΧΑΡΙΝ. (Suivent les deux lignes en écriture démotique égyptienne écrites de droite à gauche selon l'usage.)

« Pour la conservation de l'empereur César Trajan Auguste;
» à la nouvelle déesse très-grande; Isidora fille de Mégistus,

(1) Nous la donnerons dans un cahier prochain.

» Tentyrite, a fait construire à ses propres dépens le puits et
» la margèle pour sa conservation, pour celle d'Atbôt son
» mari et de ses enfans. — Proscynème d'Apollonius son frère.
» — L'an 1^{er}. de l'empereur Nerva Cæsar Trajan Auguste
» Germanique, du mois de Payni le 8, Isidora ayant fait beau-
» coup de dépenses pour le temple de la nouvelle déesse par
» motif de piété, par les soins (ou l'entremise) de Horus, fils
» de Labyt, curateur du temple d'Aphrodite nouvelle déesse ;
» il prit soin du temple et du puits et des autres travaux par
» motif de piété. » Le reste en écriture démotique signifie,
selon la traduction que mon frère m'en donne : « Hôr, fils de
» Lébé, étant curateur du temple de la déesse Athôr »

La partie grecque de cette inscription nous apprend plusieurs faits d'un grand intérêt pour l'histoire de l'Égypte sous la domination romaine, en particulier pour l'histoire du temple de Dendérah, auquel son zodiaque a donné une si grande célébrité. Considérée dans son ensemble, on voit que cette inscription se divise en trois petits discours : 1^o. Les 9 premières lignes et la moitié de la dixième du texte, qui rappellent que, pour la conservation de l'empereur Trajan, pour la sienne propre, celle de son mari et de ses enfans, Isidora a fait construire par dévotion à la nouvelle déesse, un puits et son mur de contour, qui devait dépendre du temple de cette divinité ; 2^o. après la commémoraison de cet acte de piété d'Isidora, vient le *Proscynème*, ou acte d'adoration envers la même déesse, d'Apollonius, frère d'Isidora ; 3^o. tout ce qui suit est une sorte de certificat authentique et légal, inscrit de l'autorité d'un des principaux fonctionnaires attachés à ce temple, le curateur ou intendant, qui déclare qu'en effet Isidora a fait faire par dévotion beaucoup de travaux au temple d'Aphrodite nouvelle déesse, sous sa surveillance, et que lui-même s'est entremis, par piété, et pour les travaux faits au temple, et pour la construction du puits, et pour tous les autres ouvrages. Ce qui suit en écriture égyptienne peut être considéré comme la signature de ce même fonctionnaire ; Hôr, fils de Lébé, que le grec exprime par Horos, fils de Labyt ; cette signature authentique en quelque sorte ce monument, et l'on en peut conclure que, sous les Romains, l'écriture démotique égyptienne conservait, dans les actes publics, la préférence que les Grecs lui avaient laissée en déclarant que l'autographe d'un acte ne

ferait foi en justice que lorsque la copie grecque serait accompagnée de l'original en écriture égyptienne (1).

Sans nous arrêter à faire remarquer ici ce qu'il y a d'incorrect et dans l'orthographe de beaucoup de mots, et dans la construction des phrases, ou les rapports grammaticaux des mots, nous dirons seulement que le mot *προνομιῆς ἱεροῦ*, curateur du temple, ne peut avoir un autre sens que celui qu'on lui donne dans la version française, et qu'il est assez rare dans les monuments, si même on l'y retrouve avec ce même sens; mais l'expression de la phrase ne permet pas d'hésiter sur son expression.

La date du certificat signé par le curateur Hôrus, donne un intérêt tout particulier à ce monument; selon le calendrier égyptien tel qu'Auguste l'avait réglé, et en ayant égard à la manière de compter en Égypte les années des règnes des empereurs romains, telle que nous l'avons exposée ailleurs (2), le 8 du mois payni de la première année du règne de Trajan, répond au 2 juin de l'année 98 de J. C., le règne de ce prince ayant commencé le 27 janvier de la même année, et cette première année de son règne ne devait finir, selon la manière de compter des Égyptiens, qu'avec le 29 août suivant.

Cette date est ici un fait capital à l'égard du monument auquel l'inscription se rapporte, je veux dire le temple d'Aphrodite à Dendérah. M. Letronne a assez prouvé que le temple de cette déesse, par la position que lui donne Strabon, est sans aucun doute celui qu'on appelle le grand temple de Dendérah (3); or c'est dans ce grand temple qu'était le Planisphère transporté à Paris, et que se voit encore le zodiaque rectangulaire qui orne son portique. Les découvertes de mon frère ont fait reconnaître les noms de plusieurs empereurs romains sur ce temple; le planisphère lui-même était accompagné d'un cartouche romain qui ne peut s'appliquer qu'à Néron; ce temple de Dendérah avait donc été agrandi, terminé sous la domination romaine. Ce résultat incontestable étonnait ceux qui, grâce aux énigmes astronomiques ou astrologiques qu'offraient les représentations zodiacales, et dans un temps où l'alphabet des hiéroglyphes, étant encore un mys-

(1) Voyez ma notice sur un papyrus du musée de Turin. Bulletin des sciences, 7^e sect., juin 1824, no. 387.

(2) Annales des Lagides, tome 1^{er}., p. 413.

(3) Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, 190.

tère, n'avait pas fait lire sur ces monumens mêmes les noms des princès sous le règne desquels ils avaient été élevés, accrus ou terminés, avaient jugé ce temple de Dendérah d'abord très-ancien, et au moins des derniers temps des Pharaons. Mais les noms des empereurs romains lus dans les inscriptions hiéroglyphiques dont ce temple est couvert, mirent hors de doute et son époque et celle des zodiaques; et la stèle grecque qui est le sujet de cette notice, nous apprend, de plus, que, sous le règne même de Trajan, et à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, Isidora, femme d'Atbot, non seulement fit creuser, construire à ses propres frais, un puits ou un bassin dépendant de ce temple ainsi que le contour du puits ou le revêtement du bassin, mais encore qu'elle fit faire d'autres travaux au temple même; et dans le style égyptien, sans doute, puisque ceux qui l'ont décrit n'ont fait remarquer ni des travaux plus récents les uns que les autres, ni des constructions ou des réparations dans le style romain; et cependant Isidora fit faire ces travaux à l'avènement de Trajan à l'empire. Ce fait important confirme de plus en plus les nouvelles doctrines appliquées à l'histoire chronologique des monumens égyptiens, et déduites de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes, de l'examen des inscriptions grecques, et du style même des monumens comparés. L'inscription qui fait partie de la nouvelle collection royale égyptienne de Paris, constate donc un fait qui n'est pas de peu d'importance dans la série générale des observations relatives à l'art en Égypte sous les Romains.

Il n'y a point de doute qu'il ne s'agisse ici du temple d'Aphrodite ou Vénus; dans la première partie de l'inscription, cette divinité n'est désignée que par l'épithète de *nouvelle déesse*; mais dans l'attestation du curateur du temple, Hôrus dit formellement qu'il est attaché au temple d'Aphrodite la *nouvelle déesse*; il n'y a donc de remarquable que cette épithète même de *nouvelle déesse* donnée à Aphrodite. Cela vient-il de ce que le nom d'Aphrodite fut substitué par les Romains à celui d'*Athôr*, qui était aussi la Vénus égyptienne? ou bien n'est-ce pas la conséquence d'un usage assez souvent pratiqué jusque là dans l'Égypte romaine, usage d'après lequel on donna le titre de nouvel agothodæmon à Nerva, de nouveaux dieux philadelphes à Drusus et Germanicus, et plus tard de nouvelle Minerve à Sabine, femme d'Adrien? ou bien enfin cela tiendrait-il aux idées égypt-

tiennes et au rang de la plus nouvelle des déesses qu'on aurait attribué à l'Aphrodite des Grecs, relativement à l'Athôr égyptienne? Nous aurons l'occasion de revenir sur toutes ces questions.

En finissant nous ferons remarquer, 1°. que les descriptions les plus détaillées ne parlent point du puits ou du bassin construit aux frais d'Isidora, mais on a reconnu des bassins de ce genre affectés au service des temples dans d'autres lieux de l'Égypte; il devait donc y en avoir aussi un à Dendérah; 2°. que la restitution du mot ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ à la 16^e. ligne de la stèle, qui est mutilé, ne peut souffrir de difficultés à l'égard de la date du monument, puisque Trajan avait fait la guerre contre les Germains avant son avènement, et que ce titre se lit sur ses médailles d'Égypte qui portent la date de cette même première année de son règne.

L'ornement tout égyptien qui décore le ceintre de la stèle grecque, est analogue aux fonctions du curateur ou intendant du temple de Dendérah; les animaux et les deux cartouches au-dessus expriment l'idée de *Garde, surveillant du grand temple*, et il n'est pas hors de propos de faire remarquer que le cartouche dont les deux signes signifient *grand temple*, se retrouve à la fin de la légende hiéroglyphique de droite qui accompagne le planisphère même du grand temple de Dendérah, d'après le dessin publié dans la Description de l'Égypte. Tous ces faits coïncident vers un même résultat; les mêmes signes, les mêmes idées concourent à démontrer de plus en plus l'influence et l'autorité des Romains sur le célèbre temple de Dendérah; ils confirment aussi les résultats des recherches les plus modernes sur ce monument: la stèle que je publie ne sera pas une de leurs moins intéressantes pièces justificatives.

CHAMPOLLION-FIGEAC.

524. *SILLOGE D'ISCRIZIONI ANTICHE INEDITE, corredate di qualche commento. Sylloge d'Inscriptions antiques inédites, accompagnées de quelques commentaires; par MM. le marquis G. MELCHIONI et P. VISCONTI Rome, 1823; in-8°.; de Romanis.*

Les inscriptions comprises dans ce nouveau recueil sont au nombre de 123 et toutes romaines. On a joint au volume une gravure représentant un columbarium découvert en 1822 dans la via Appia. Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cet intéressant recueil.

525. DUAS INSCRIPTIONES VIALES, Treveris nuper repertas, nunc primum edidit H. EICHSTADIUS. In-4°. de 16 p. Jena; 1824. (*Allg. Repertor.*; 1824; 3^e. vol.; nos. 17 et 18, p. 433.)

Déjà, en 1819, le docteur Eichstadt publia et interpréta le premier une inscription trouvée dans la même année, sous les ruines d'un temple à Trèves, détruit en 1211. Cette inscription occupa plus tard Mell. Quednow, Heinrich et Lehne. L'écrit que nous annonçons renferme quelques fragmens de ces 3 dissertations. En 1824, on a trouvé dans la même province, près de Bittburg (appelé anciennement *Beda*), sur la route romaine de Trèves à Cologne, 2 colonnes milliaires, dont une copie lithographiée avec une courte explication, fut présentée au grand-duc de Weimar, par M. Quednow. Conformément au désir de ce dernier, l'interprétation fut soumise à l'examen de l'auteur de ce programme, accompagnée d'une gravure représentant les 2 colonnes. La première inscription, avec les complémens de M. Eichstadt, est conçue de la manière suivante : *Imperatori Cæsari Ælio Hadriano Antonino Augusto pontifici maximo tribunicia potestate II. Cos. II. Patri patriæ a Colonia augusta Treverorum millia passum XXII.* La seconde : *Imperatori Cæsari divi Traiani Parthici filio divi Nervæ nepoti Traiano Hadriano Augusto pontifici maximo tribunicia potestate V. Cos. III. Patri patriæ a Colonia Augusta millia XXII.* Le commentaire de ces inscriptions roule sur les routes (*viæ publicæ*) qui ont été construites dans les provinces depuis Auguste, sur les colonnes milliaires et leurs inscriptions, ainsi que sur les noms, les titres, etc. des deux empereurs Adrien et Antonin, nommés dans les deux inscriptions citées, et dont la munificence s'est principalement signalée en faveur des constructions publiques. D'après ce commentaire, l'auteur émet l'opinion que la route romaine (de Trèves à Cologne), fut construite sous Adrien dans l'an de Rome 874, ou en 121 de l'ère chrét., et qu'elle fut terminée ou reconstruite, 18 ans après, sous *Antoninus Pius*. On y trouve également une explication des chiffres relatifs à l'éloignement des lieux et de la mesure du mille romain. L. D. L.

526. DISSERTATION SUR LES MÉDAILLES ATTRIBUÉES AU FILS DE L'EMPEREUR POSTHUME; par M. DUPRÉ. In-8°. Paris; 1826, Renouard.

L'ouvrage que nous annonçons, tend à détruire l'erreur, soutenue jusqu'à ce jour, touchant la représentation de la figure

de Posthume le jeune, sur la monnaie de son père qui régna dix ans dans les Gaules.

Après tant d'ouvrages publiés depuis plus de deux siècles sur les médailles du haut empire romain, et surtout après que l'abbé Eckhel, dans son *Doctrina nummorum veterum*, a traité à fond et avec la plus sage critique cette partie de la science numismatique, il paraissait difficile qu'il y eût encore lieu à de nouvelles observations sur un thème éclairci depuis si long-temps.

On s'attendrait plutôt à voir publier quelque nouvelle production sur les médailles consulaires, et sur celles du Bas-Empire. Ces 2 sujets, quoique le savant professeur de Vienne les ait traités avec le même talent, dans la seconde partie de son ouvrage, offrent encore un vaste champ à l'érudition. Cependant un écrivain très-versé dans l'étude de l'antiquité, et propriétaire d'une riche collection de médailles grecques et latines, sachant que la découverte de nouvelles monnaies de l'empereur Posthume a fait revivre l'idée que ce prince avait admis son fils à partager avec lui les honneurs monétaires, a cru devoir reprendre cette question; et il a su la présenter sous un jour favorable.

Avant de décrire les pièces nouvelles où l'on croit apercevoir l'effigie de Posthume le fils, M. Dupré commence à se faire à lui-même la question suivante: « Peut-on reconnaître le fils » de Posthume sur les médailles qui lui sont attribuées? A » quoi il répond: nous citerons pour l'affirmative Goltzius, de » Bose et Banduri. Nous leur opposerons Eckhel; il est seul » dans son opinion, mais la critique judicieuse qui a présidé » aux écrits de ce savant, est d'une grande autorité.

» On aurait cru, ajoute l'auteur, qu'après une décision aussi » respectable, le différend entre les numismates fut terminé, » lorsqu'un antiquaire modeste, à qui personne ne contestera » un coup d'œil exercé et sûr, a fait revivre cette controverse, » en publiant sur Posthume fils une médaille alors unique qui » paraissait fournir des argumens en faveur du jeune prince. »

M. Dupré, après avoir ainsi fait connaître le principal motif de son ouvrage, passe à la description de trois médailles d'or qui portent au revers de Posthume, des têtes jeunes, qui ont paru pouvoir appartenir au fils de l'empereur; mais l'auteur ne voit dans ces revers que des images de divinités. Il ne peut reconnaître aucun rapport entre des légendes aussi fastueuses que

celles de VIRTVS. AVG., ou d'INVICTO AVG. qui se voient sur ces trois pièces, et un prince sans réputation comme militaire ; ce serait, dit-il, plutôt une dérision qu'un éloge ; d'où il conclut que les revers de ces médailles représentent des têtes de dieux protecteurs adoptés par l'empereur lui-même, et non le fils de ce prince.

Il vient ensuite aux monnaies qui ont paru offrir, d'un côté, l'effigie de Posthume, le père, accolée avec une divinité, et de l'autre, le fils de ce prince, barbu comme son père et accolé avec la même divinité. De là, il prend l'occasion de justifier ceux qui ont pensé que Posthume jeune avait une parfaite ressemblance avec son père, et il est d'avis qu'en effet la première idée qui se présente en voyant ces quatre têtes, est d'y reconnaître deux princes différens ; mais il observe avec raison que la répétition d'un même type, sur les deux côtés d'une médaille, n'est point un fait unique, et il cite à ce sujet des monnaies de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Claude-le-Gothique, sur lesquelles se trouve une semblable répétition.

M. Dupré observe ensuite que le titre de César, ni celui d'Auguste ne paraissent sur aucune des médailles où l'on croit reconnaître la figure du fils de Posthume. Si cet empereur avait associé son fils à l'empire, la qualification d'auguste s'y trouverait exprimée par deux G à la fin des initiales AVG qui signifieraient AVGVSTORVM, tandis que cette lettre ne se trouve répétée sur aucune des monnaies de Posthume, frappées dans les Gaules pendant un règne de dix ans. Telles sont les raisons qui déterminent l'auteur à nier absolument que Posthume jeune ait jamais été associé au droit d'image sur la monnaie de son père ; « Et quand même, dit-il, on trouverait la répétition » de la lettre G sur quelque monnaie de Posthume, encore faudrait-il vérifier si cette légende n'appartiendrait pas aux trois » dernières années de son règne, pendant lesquelles l'association de Victorin aurait autorisé cette légende, à l'exemple » de ce qui se fit pour Balbin et Pupien, Dioclétien et » Maximien. »

Ces raisonnemens nous paraissent concluans ; mais nous pensons qu'il faut aller plus loin. Si la lettre G n'a jamais été répétée, il s'ensuit qu'il n'y a jamais eu deux Augustes ; il était assez naturel que le fils de Posthume, toujours éloigné des camps, ne reçût ni le titre d'Auguste, ni même celui de César,

et il est bien possible qu'un auteur aussi décrié que Trebellius-Pollio , auteur souvent cité par M. Dupré , qui composait son ouvrage plus de trente ans après la mort du prince dont il décrit l'histoire , ait gratuitement supposé que cet empereur associa son fils à l'empire , à l'exemple de tant d'autres qui le précédèrent et qui lui succédèrent. Cette lenteur de Posthume à faire reconnaître son fils pour successeur à la couronne qu'il avait usurpée , s'explique par l'affection paternelle de l'empereur , qui ne voulait pas exposer son fils à la vengeance de Gallien , en cas de revers. Cette conduite est conforme à la prudence que les auteurs lui ont attribuée : c'est une question de fait , et ce fait est prouvé par le silence des médailles et par l'adoption de Victorin , la septième année du règne de Posthume , temps où il apprit que son fils était mort.

Nous ajouterons qu'ayant eu occasion d'examiner la médaille n°. 2 , qui , du cabinet de M. Allier d'Hauteroche , est passée à celui de M. le duc de Blacas , nous avons cru voir sur son revers la tête radiée de Posthume père , barbue , ce qui serait un signe de déification qu'il aurait agréé. Quoi qu'il en soit , l'ouvrage de M. Dupré éclaircit suffisamment tous les doutes qui pourraient exister encore quant au droit d'image de Posthume jeune sur la monnaie de son père. Cet utile travail aura toujours l'avantage d'être lu avec fruit par les amateurs de l'antiquité , qui désirent voir ajouter de nouveaux éclaircissemens à l'histoire , au moyen de médailles. COUSINERY.

527. MATÉRIAUX SERVANT A LA NUMISMATIQUE AUTRICHIENNE.

L'auteur décrit une pièce de monnaie en cuivre que le hasard lui a fait tomber entre les mains. Elle est de la grandeur d'une pièce de 20 kreuzer autrich. : la légende du côté de la face offre les mots suivans : *Martinus Gottefriedus. Abbas* Un astérisque. — Au milieu , sur deux lignes : *Hüla-Biensis*. Sous ces deux mots se trouve , en forme de deux croix réunies , une H gothique , comme lettre initiale du mot latin *Hilaria*.

Le revers de la pièce offre la légende suivante : *Fv. Deus. et. nos. Dei. miserere. nos.* Un astérisque. — Du milieu de la continuation : *tri*. Au bas de cette syllabe se trouve un écusson dont la partie supérieure est échancrée , et la partie inférieure semi-circulaire , offrant les armes du chapitre (Willering) , c'est-à-dire , le w latin surmonté d'une croix. D'après l'auteur , l'ab-

bé Martin-Godefroy a gouverné le chapitre de Willering depuis 1345 jusqu'à 1364. L. D. L.

528 MONNAIES ANCIENNES. — Le 10 septembre 1825, des ouvriers creusant la terre près de Christ church, à Oxford, trouvèrent une pièce d'un sou d'York du règne d'Édouard I^{er}., semblable à l'empreinte de cette monnaie, telle qu'elle est indiquée dans l'ouvrage de Ruding, plan. III, fig. XVIII. Le même jour, ils découvrirent aussi un jeton d'abbaye parfaitement conservé. Sur le revers de cette autre pièce, on voit une tête, grossièrement dessinée, et ces mots : *ave Maria gratiâ plenâ*; et, sur le revers, une croix fleurie avec une petite fleur de lys à son point d'intersection.

Dans les premiers jours d'août, on avait trouvé dans le jardin de J.-J. Champonne, Écuy. à Taunton, une monnaie d'or de l'empereur Valens; cette pièce se trouve dans le meilleur état de conservation. Autour de la tête, se trouve cette inscription : D. N. VALENS. P. F. AVG.; sur le revers, cette autre : RESTITVTOR REIPVBLICÆ, et sur l'exergue SIRM., ce qui indique que cette pièce de monnaie fut frappée à Sirmium, capitale de la Pannonie. Cette pièce est du poids de 69 grains. L'empereur Valens mourut l'an 378. — (*Gentleman's Magaz.*; sept. 1825, p. 261.)

 HISTOIRE.

529. DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE L'ANTIQUITÉ sacrée et profane, contenant, etc.; précédé de tables chronologiques, des fastes consulaires, de la série des archontes et des empereurs, et suivi de tableaux synoptiques des poids, monnaies et mesures de toute espèce, de la série des chiffres et des calendriers des anciens; par M. BOUILLET, professeur de philosophie au collège de Ste.-Barbe (prospectus); in-8°. d'un $\frac{1}{4}$ de feuille; Paris, rue du Paon, n°. 8. Cet ouvrage, en deux vol. in-8°, coûtera 18 fr.

530. VERSUCH EINER DARSTELLUNG DES CENSORISCHEN STRAFRECHTS DER RÖMER. Exposé du droit pénal des censeurs chez les Romains. Par le Dr. C. E. JARCKE, in-8°. , xx et 125 pag. Bonn; 1824; Weber. (*Gotting. gel. Anzeig.*; septembre 1825; n°. 137., pag. 1472.)

Le légiste et le philologue sentaient également le besoin d'un exposé solide et détaillé sur le droit pénal des censeurs romains ; car tous les traités antérieurs sur les censeurs n'ont fait qu'effleurer la question. Sans faire ressortir l'importance de ces recherches, nous nous bornerons à reproduire seulement le jugement du journal cité, lequel porte en substance que l'auteur a rempli sa tâche avec la plus grande exactitude, de sorte que cet exposé offre tout ce que les sources peu nombreuses et disséminées ont permis de produire. L. D. L.

531. L'ANTICA ROMA. — Rome antique, ou description historique et pittoresque du peuple romain, de ses usages militaires, religieux, publics et privés, depuis Romulus jusqu'à Auguste. In-4°. cah. VII et VIII. Pr. 4 Liv. 35 par cahier. Bergame ; 1825 ; Marzoleni.

532. SUPPLEMENTTAFELN ZU JOH. HÜBNER'S GENEALOG. TABELLEN. Supplémens aux tableaux généalogiques de Jean HÜBNER ; 6 livraisons. Copenhague ; 1822-1824 ; Schultz.

Ce travail est attribué à la reine de Danemark ; aussi les journaux danois s'étendent-ils avec éloges sur l'utilité, l'exactitude, l'importance de l'ouvrage. Il est pourtant à regretter qu'au lieu de chercher à compléter un auteur aussi suranné que Hübner, l'auteur n'ait pas fait un ouvrage tout neuf. Le nombre des tableaux est de 56 ; quelques-uns se trouvaient déjà dans le vieil ouvrage de Hübner qu'il termina à l'année 1737 ; mais ils ont été refaits pour le supplément. L'Allemagne, patrie de l'auteur, a été traitée avec prédilection ; les tableaux sont précédés d'introductions où l'auteur s'étend sur les dynasties et leurs diverses branches. D.

533. FORSCHUNGEN AUF DEM GEBIETE DER GESCHICHTE. Recherches dans le domaine de l'histoire ; par le doct. DAHLMANN. Un vol. grand in-8°. de 493 p. pr. 2 thlrs. 4 gr. Altona ; 1822 ; Hammerich. (*Leipz. Lit. Zeitung* ; janv. 1824 ; n°. 14, p. 105.)

Le 1^{er}. vol. qui est annoncé avec beaucoup d'éloge, comprend 4 chapitres ; le 1^{er}. offre des observations critiques sur la paix de Cimón ; le 2^e. offre l'introduction de la critique sur l'histoire de l'ancien Danemark ; le 3^e. traite de la Germanie, du roi Alfred ; le 4^e. enfin offre la traduction d'un ouvrage

islandais de Are Frode, dans le but d'appuyer ce qui est rapporté dans le chapitre 2. Le journal cité promet de donner une analyse détaillée de cet ouvrage aussitôt que la continuation aura paru. Nous ne manquerons pas d'en profiter. L. D. L.

534. DE HISTORIA LEGUM MARITIMARUM *medii ævi celeberrimarum*, *dissert. inaug. historico-juridica, quam, etc. scripsit. E. MEYER*, in-4°. pr. 18 gr. Gœtting, 1824. (*Heidelb. Jahrbüch. der Liter.* janv. 1826, n°. 1, p. 12.)

Il paraît que le but de l'auteur était de rapprocher dans un même cadre les diverses lois maritimes du moyen âge, lesquelles se trouvent disséminées dans quelques collections de lois, ainsi que dans différens écrivains espagnols, italiens, français, anglais, hollandais et autres. D'après le journal cité, cet ouvrage justifie pleinement l'explication suivante de l'auteur : « *hæc dissertatio in investigatione notissimarum mediæ ævi legum maritimarum, consuetudinum, scil. Barcinonæ (vulgo consulatus maris), legum Oleronensium et Wisbyensium subsistet, et, si fieri potest, quomodo, ubi et quando hæc leges ortæ sint, quo in consent, et quam auctoritatem adhuc apud nos habeant, docere conabitur.* Quant à la latinité, il paraît que le lecteur ne sera pas aussi satisfait. L. D. L.

535. ESSAI D'UNE HISTOIRE DES CROISADES, jusqu'à la prise de Ptolémaïs en l'an 1291; par N. G. VAN KAMPEN; tom. III, in-8°. Haarlem; 1825; Bohn.

536. GEMAEHLDE AUS DEM ZEITALTER DER KREUZZÜGE. Tableaux tirés du siècle des croisades, 4 vol. gr. in-8°. avec cartes et table généalogique, t. I, 528 pag. tom. 2, XVI, 356; tom. 3, XII, 420 p. 3 vol. in-8°. prix, 29 fr. Leipzig; 1821, 1823 et 1824. Il y aura un 4^e. vol.

L'Allemagne avait déjà sur les croisades deux excellens ouvrages, ceux de Wilken et de Haken; mais ils ne rendent pas superflu celui que nous annonçons, et qui offre des détails biographiques fort intéressans, dont il n'est guère permis à l'histoire générale de ces expéditions romanesques de s'occuper. Les deux 1^{ers}. volumes avaient paru, sans indication d'auteur; le 3^e. offre, au bas de la préface, le nom de M. Funck, lieutenant général, qui, cédant aux prières de feu Brockhaus, a enfin

consenti à faire connaître à ses nombreux lecteurs le savant distingué auquel ils doivent tant d'instruction et d'amusement. Après une préface savante et propre à faire connaître le siècle des croisades, le premier vol. offre la vie de Tancrede, digne représentant de la chevalerie à cette époque, et celle de Baudouin III, à laquelle il était facile de rattacher l'histoire instructive du royaume de Jérusalem, type du système féodal. L'auteur ne nous avait promis que des tableaux biographiques; mais son sujet l'a forcé à modifier son plan. Saladin est un nom assez illustre pour qu'il eût pu lier à sa vie toute l'histoire des événemens de l'époque : mais c'eût été traiter avec injustice Frédéric I et Richard-Cœur-de-Lion, dont la biographie aurait encore exclu nécessairement plusieurs choses relatives au sultan d'Égypte. En conséquence, son second vol. traite de Saladin et des derniers rois de Jérusalem; et le troisième, des croisés et de Saladin, après la destruction du royaume des Francs par ce dernier. Conrad de Montferrat, l'empereur Frédéric I et Richard-Cœur-de-Lion, que l'auteur a regretté de ne pouvoir traiter aussi favorablement qu'il l'eût désiré, en sont les principaux personnages. Il a parfaitement étudié toutes les sources, à l'exception des ouvrages orientaux, et il cite toujours quelque autorité, lorsqu'il s'éloigne d'une opinion admise avant lui. (*Revue Encyclop.* fév. 1825, p. 439.)

537. LA GUERRA PER LI PRINCIPI CRISTIANI GUERREGGIATA CONTRO I SARACINI. Croisade de l'année 1445; écrite en latin par ROBERT, moine, et traduite en langue vulgaire, etc., in-8°. pp. 426. Florence; 1825; Ciardetti. (*Bibliot. ital.* juin 1825, p. 409.)

Robert, moine du monastère de St.-Rémi, de Reims, écrit en latin l'histoire de la première croisade. Son ouvrage portait l'empreinte du siècle où il fut fait, c'est-à-dire qu'il y règne une simplicité qui souvent dégénère en trivialités, peu d'art dans l'ordre et dans la narration des faits, et peu d'élégance et de variété dans le style. Toutefois cette histoire, si on la juge relativement au temps où elle fut écrite, l'emporte encore, au fond, sur les autres productions contemporaines du même genre, et on ne saurait, aujourd'hui même, la lire sans quelque plaisir. On y rencontre çà et là des réflexions que ne désavouerait pas un écrivain philosophe, et par-dessus tout, un esprit religieux qui, sans entraîner l'auteur dans un éloge in-

discret des croisés, les peint sous un jour qui les fait estimer et aimer. M. Ciampi a publié dans le courant de la présente année, une traduction en langue vulgaire de cette histoire; traduction qu'il attribue à un citoyen de Pistoie, qui vivait, dit-il, du 12^e. au 14^e. siècle. Mais bien que, dans nombre de passages, le style de cette version puisse convenir à l'époque dont il s'agit, on reconnaît à certains autres indices que l'ouvrage appartient à des temps moins reculés. « Quel que soit le jugement, dit M. Ciampi, que l'on porte sur cette traduction, nous déclarons que notre intention a été de présenter l'histoire du moine Robert, traduite en langue vulgaire et dans un style plus convenable à son objet; but que l'on n'eût pu espérer d'atteindre dans une version moderne. » Ces mots semblent révéler que l'auteur de cette traduction n'est pas plus ancien que l'éditeur, et que ce dernier aura voulu purement et simplement, donner un léger vernis d'antiquité à cet ouvrage. Nous ne jugerons pas sévèrement les motifs qui ont pu porter M. Ciampi à croire que le style ancien employé dans cette traduction est plus qu'aucun autre propre à rendre le véritable sens et la couleur propre du texte original, nous laissons au lecteur à prononcer sur ce point.

538. SPEDIZIONE IN ORIENTE DI AMEDEO VI, conte di Savoia, negli anni 1366-1367. Expédition d'Amédée VI, comte de Savoie, dans l'Orient, prouvée à l'aide de documens inédits; par Pietro DATTA. Un vol. in-8o. de 265 p. Pr., 4 fr. Turin; 1826; Bocca.

539. FRAGMENS TIRÉS DE LA VIE DE PIERRE LE GRAND. (*Geist der Zeit.* 1825; 2^e. vol., p. 14.)

Ces fragmens sont tirés d'une biographie nouvelle de Pierre I. Avant ce czar, les chefs des troupes et des villes étaient choisis parmi les nobles de la campagne. La solde montait à 6-7 roubles et 75-100 dessetines. Chaque seigneur foncier était tenu à fournir un homme armé, par 50 dessetines, et plus tard par 100 dessetines. L'armée czarienne ouvrait la campagne au printemps, et chacun s'en retournait dans ses foyers, au commencement de l'automne.

L'entretien de l'armée ne coûtait pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix. Les chefs inférieurs étaient obligés de

pourvoir aux besoins du monde qu'ils avaient sous leurs ordres, tant pour les vivres, que pour les armes et l'habillement. Le czar payait seulement les strélitz et les chefs étrangers. Lorsqu'un noble était prévenu d'avoir quitté l'armée sans permission, on lui donnait des coups de verge, si c'était la première fois; la seconde fois, il perdait 50 dessetines, et la troisième fois, toute sa propriété foncière. La première trace des strélitz (qui signifie tireur) se rencontre sous le règne de Jean Wassiljévitch II. Le czar Alexèi en comptait 40,000, dont 15,000 étaient destinés au service de la cour et de la ville de Moscou.

Leur solde montait à 7 roubles en argent, 6 tscheswert de seigle, et l'habillement. Le mousquet et la lance composaient leurs armes.

Alexèi avait ordonné un nouveau règlement de guerre auquel il avait donné la forme de celui des Hongrois; mais les strélitz, trouvant l'ancienne méthode plus commode, s'y étant opposés, on jugea plus prudent de commencer la réforme avec les recrues, et on parvint à former un corps de 7000 hommes commandés par des officiers étrangers, et exercés d'après le nouveau règlement. C'est sur de simples bateaux contenant 40 à 60 hommes que les Russes se hasardèrent sur la mer Noire, tant pour établir des rapports commerciaux, que pour assurer leurs opérations militaires.

Les armes défensives étaient la jacque de mailles, le bouclier et le casque; les armes offensives, le mousquet, l'arc et l'épée à double tranchant. La trompette animait les guerriers. La superstition et l'ignorance admettaient l'existence des sorcières et des revenans, faisaient dépendre d'un simple accident le bonheur et le malheur de la vie, et ajoutaient foi aux interprètes des signes, aux astrologues et aux devins.

L'instruction du clergé se bornait à la liturgie. Les hommes les plus considérés du pays ne savaient pas même signer leur nom; et il était d'usage de souiller la main avec de l'encre et de la poser sur le document en guise de signature. La dénomination de cette action est encore consacrée chez les Russes. Au lieu de dire « signer », ils disent « rouhkou prilostiiti » (y porter la main).

Ces hommes, à qui on reproche la volupté, l'intempérance et la dureté, faisaient entre eux des échanges à terme de leurs femmes; les Cosaks vendaient les leurs ou les mettaient en gage :

ils les dégageaient quelquefois pour les réengager avec plus d'avantage.

Orgueilleux avec ses inférieurs, humble avec ses supérieurs, l'homme de la classe la plus distinguée avait l'âme assez vile pour endurer patiemment un châtement corporel sans se croire déshonoré.

Le czar annonça de bonne heure cette supériorité d'esprit qu'il manifesta dans la suite, dans toutes ses dispositions administratives. Il n'avait pas encore douze ans, lorsqu'il dirigea à table la conversation sur les processions et sur plusieurs autres cérémonies de l'église grecque, et il voulait que le patriarche lui en désignât le but et l'utilité. Après le repas, il rendit une visite au patriarche, et ayant trouvé la bibliothèque du vénérable père dans le plus grand désordre, il se retira avec indignation et chargea son ancien professeur Sotow, de la mettre en ordre et de la prendre sous sa surveillance.

Aussitôt que Pierre fut monté sur le trône, on congédia ses précepteurs, vu que le préjugé ne permettait pas qu'une tête couronnée s'occupât de choses utiles : le czar savait lire et écrire, et c'était là toute la science nécessaire pour un monarque. Pierre, quoique jeune, jugea autrement : il laissa congédier ses précepteurs, mais il en choisit d'autres plus instruits et par conséquent plus dignes de l'élève.

Le czar avait fait la connaissance d'un officier d'artillerie, le lieutenant Timmermann, natif de Strasbourg. Lui ayant trouvé beaucoup de connaissances militaires, il l'engagea à venir se loger près de lui afin qu'ils pussent tous les jours passer quelques heures ensemble. C'est Timmermann qui lui donna les premières leçons de mathématiques, et de l'art militaire.

François Lefort, natif de Genève, aventurier instruit, venu en Russie sous Féodor Alexeïewitch, ayant su faire valoir ses connaissances, gagna l'amitié du jeune czar et réussit à donner la direction nécessaire au génie de son maître et de son élève. Lefort s'attachait principalement à effectuer une réforme dans l'état militaire. Il fit habiller, armer et exercer à l'instar des troupes étrangères, une cinquantaine de jeunes gens et les conduisit, tambour battant, devant le palais du czar. Pierre, agréablement surpris, embrassa son ami, le nomma sur-le-champ capitaine de la nouvelle compagnie, et se plaça lui-même dans les rangs comme simple soldat, pour apprendre le nouvel exer-

cice. Cette compagnie peut être regardée comme la souche des régimens préobrashenski et seméonowski, encore aujourd'hui les premiers régimens de la garde.

Jusqu'à cette époque, l'état militaire était peu considéré; mais aussitôt que le czar parut lui-même dans les rangs, tous les jeunes gens des premières familles s'empressèrent d'entrer au service. Telle est l'impulsion que peut donner un prince par son exemple.

Depuis la conquête d'Asow, due à des ingénieurs, et à des constructeurs de vaisseaux étrangers, Pierre I nourrit plus que jamais le désir de voir les pays étrangers. Il lui semblait qu'il faut se trouver sur les lieux pour bien juger les avantages des différentes institutions.

Ces fragmens offrent encore une foule de traits caractéristiques du grand réformateur de la Russie. Mais ils n'entrent point dans le cadre prescrit du Bulletin.

540. SUR LA VIE PRIVÉE DES RUSSES, sous Pierre le Grand; par A. KORNILOWITSCH. (*Sanct-Petersburg. Zeitschrift*, mai 1825; p. 3.)

L'auteur offre un tableau intéressant des usages des seigneurs russes sous Pierre I. Bien que son écrit n'ait rien d'important sous le rapport de la science, nous allons néanmoins en donner un petit extrait, en rapportant quelques traits de la vie privée de trois seigneurs russes, qui servaient, pour ainsi dire, de type aux autres boyards; ce sont: le prince Feodor Jurjéwitch, *Romodanowssky*, le feldmaréchal Boriss Petrowitch *Cheremetew*, et le prince *Menchikow*.

On sait que, dès son avènement au trône, l'empereur Pierre avait résolu de réformer les mœurs et les usages de sa nation. Les obstacles que sa vivacité avait provoqués furent peu à peu surmontés par la fermeté de son caractère. Les magnats russes, tout en se soumettant à une obéissance extérieure, continuaient toujours à suivre dans leur vie privée, les usages de leurs ancêtres. De là, ce mélange bizarre d'usages russes, hollandais, français et anglais, cette lutte entre l'ancien et le nouveau, qu'on remarquait dans toutes les sociétés.

Le prince Romodanowski était celui des magnats qui tenait avec le plus de fermeté aux anciens usages de son pays. Parent du monarque, il osa se refuser aux ordres de son maître, en continuant

de porter le caftan et la moustache. Ce prince, simple dans ses manières et éclairé pour son temps, ne laissait pas d'avoir beaucoup de hauteur. Personne n'osait entrer dans sa cour en voiture; l'empereur même descendait devant la porte cochère. Quand il allait en voiture, il ne permit jamais, pas même à ses égaux, qu'on se plaçât à ses côtés. En société, personne n'osait s'asseoir en sa présence. Chacun, quel que fût son rang, qui venait faire une visite au prince, était obligé, avant de saluer l'hôte, de vider un bocal d'eau-de-vie poivrée, qu'un ours apprivoisé présentait sur une assiette d'or. Une soupe aux choux, un pâté au poisson, de l'esturgeon et un gigot piqué d'ail, tels étaient les mets qui couvraient la table de ce seigneur. Des cruches d'or et d'argent contenaient de l'hydromel de cent ans, de la bière et du ratafia de différentes espèces. Les vieux boyards considéraient ce prince, comme le seul protecteur des usages russes.

Le prince Menchikow était l'opposé de Romadanowsky. Il avait des chambellans et des pages. Son palais offrait tout ce que l'industrie française et anglaise produisait de plus beau et de plus riche. Sa table offrait plus de 200 mets exquis servis dans des vases d'or.

Le feldmaréchal Cheremetew était celui des boyards qui seconda le plus son maître dans la grande réformation des mœurs et des usages. Pendant que Pierre I apprenait le métier de charpentier à Saardam, Cheremetew puisait des connaissances à la cour de Vienne, à Venise, à Rome et à Malte. C'est lui qui se présenta le premier en habit à la française, décoré de la croix de Malte et avec une épée garnie de diamans. L. D. L.

541. ORDRES AUTOGRAPHES DONNÉS PAR L'IMPÉRATRICE CATHERINE II, au procureur général, prince Viazemsky. (Archives du Nord, *Sièvernî Arkhif*, août 1824, n^o. 15.)

L'éditeur du journal cité doit cette collection à M. Moukhanof. On ne saurait déterminer ni la date, ni la cause de chacun de ces ordres; mais ils portent tous le caractère de la surprenante activité et du génie extraordinaire de la Sémiramis du Nord. Le mérite de ce genre de matériaux consiste principalement à expliquer nombre de choses dont on ne saurait découvrir les motifs dans des ouvrages plus étendus. A. J.

542. NOTICE SUR ARTCHIL, roi d'Imirète; par BOUTKOF. (Archives du Nord, *Sièverni Arkhif*, décembre 1824, n^o. 23.)

Büsching a dit, et Halem a répété, que le tsar Artchil en mourant avait cédé à Pierre I^{er}. ses droits sur le royaume d'Imirète (1). Après avoir long-temps cherché une copie fidèle du testament d'Artchil, j'ai eu le bonheur d'en trouver une dans la bibliothèque du comte Tolstoï. Bien que cet écrit ne soit pas entièrement conforme au récit de Büsching, cependant la courte notice que je présente au public sur Artchil le confirmera sans doute dans l'opinion de l'historien anglais.

Vakhtang-Bagratiou, père d'Artchil, régnait dans la Kartlie et la Kachétie depuis l'an 1660. Il professait le mahométisme, et se nommait Schakhnavaç. A la même époque l'Imirète était gouvernée par Bagrat, à qui sa belle-mère fit crever les yeux; et fils du tsar Alexandre, qui, en 1651, avait prêté serment de fidélité et amitié à la Russie pour lui et ses successeurs. La Kartlie et la Kachétie se trouvaient alors depuis long-temps sous la domination des Perses, et l'Imirète, ainsi que les autres contrées voisines situées sur les bords de la mer Noire, reconnaissaient l'autorité des Turcs depuis 1576 et 1603 (2).

Vakhtang soumit l'Imirète par la force de ses armes, et en confia le sceptre à Artchil. Mais comme l'intérêt des Turcs ne s'accommodait pas de voir ce royaume au pouvoir d'un tributaire des Perses, ils le détrônèrent bientôt, et rendirent la couronne à Bagrat.

Après cela Vakhtang donna la Kachétie à Artchil, et à sa mort, arrivée en 1676, il légua la Kartlie à George, son fils cadet. George était mahométan, et à ce titre il jouissait de la protection des Perses, qui avaient alors une armée dans la forteresse de Tiflis. Artchil tenta de faire valoir ses droits de primogéniture; mais pendant qu'il attaquait la Kartlie, il perdit jusqu'à la Kachétie, que George réunit à sa couronne. Alors

(1) Büsching, *Asie et Arabie*, p. 188. Halem, *Vie de Pierre le Grand*, III, 9.

(2) *Historiens de la Géorgie*, p. 31, 32, 91. *Histoire du Tsarévitch David*, p. 100. Sur le jeune prince Amilakhorof, p. 21, 26. *Antiquités russes*, liv.V, 135—251. *Histoire turque de Mingosch*, III. *Description de la mer Noire*, p. 310. *L'annaliste Drechsler*, p. 130. *Lettres sur Constantinople*, p. 269, 270.

Artchil se retira dans l'Imirète, auprès de son beau-frère le tsar Bagrat, qui avait oublié les anciens griefs qu'il pouvait avoir contre lui. De cette retraite Artchil, en 1681, par l'entremise de son ambassadeur l'archimandrite Macaire, fit supplier le tsar Feodor Aléxiévitch de défendre les églises d'Ibérie contre les mahométans, et de recevoir son serment de fidélité à lui-même.

Bientôt après Feodor Aléxiévitch mourut; mais Artchil s'empressa de renouveler ses instances auprès des tsars *Jean et Pierre*, qui confirmèrent la décision de leur prédécesseur à cet égard. En conséquence, le 30 avril 1683, Artchil arriva avec sa famille dans la forteresse de Terki, d'où il fut conduit à Astrakhan.

C'est là qu'il fut joint par le prince Volkonsky, envoyé de la cour de Russie, qui, le 16 août, apporta à Artchil le titre de soumission à la Russie, ainsi que les présens du tsar. L'ambassadeur lui observa en outre que la volonté de son souverain était qu'il fixât sa résidence à Terki, afin que, se trouvant plus rapproché de sa patrie, il fût plus à portée de profiter des circonstances favorables.

Une signification aussi inattendue fut un coup de foudre pour Artchil. Il répondit au prince Volkonsky, que, bien qu'il fût extrêmement dangereux pour lui d'aller demeurer si près du shah et des souverains de Gorski et Koumouikski, il y consentait à condition que les tsars voudraient recueillir ses enfans dans leur capitale. Jean et Pierre y donnèrent leur assentiment, et les deux fils d'Artchil, Alexandre et Mathieu, furent conduits à Moscou par l'ambassadeur russe, avec une suite de 4 princes géorgiens, 8 gentilshommes et 55 domestiques des deux sexes. Quant à Artchil, il retourna à Terki avec son épouse Catherine Davidovna, petite fille de Teïmourat ex-tsar de Kachetie; son fils David, âgé de 3 ans, et sa fille Daria (Dorothée).

Pendant son séjour dans cette forteresse, il ne cessa de fixer l'attention du gouvernement russe, et bientôt il reçut la permission de se rendre à Moscou. Il y arriva avec sa famille en 1685, y reçut des terres en apanage, et le 13 septembre 1686 il fut, par l'ordre du tsar, inscrit, lui et ses descendans, sur le livre généalogique des princes et gentilshommes russes sous le nom de tsar d'Imirète.

Cependant Artchil n'était point venu en Russie dans l'intention d'y jouir du repos ; sa patrie était sans cesse présente à sa pensée , et il demanda aux deux jeunes tsars des troupes auxiliaires pour la délivrer de ses ennemis. La cour de Russie n'ayant pu lui en promettre qu'à la fin de la guerre avec la Porte , il se hâta de partir pour le Caucase avec ses fils aînés pour commencer l'œuvre de sa réintégration. Arrivé à Ossétie , il y forma un corps de troupes , et tenta de s'emparer de l'Imirète , où régnait alors depuis 1683 Alexandre, fils de Bagrat. D'abord Artchil n'éprouva que des revers , et ses enfans furent même obligés d'aller rejoindre leur mère , qui était restée à Moscou ; mais en 1691 il réussit à réduire Koutaïs , capitale de l'Imirète. Cependant son bonheur fut de courte durée ; car 13 mois après les Turcs le chassèrent de nouveau , et rétablirent Alexandre , dont les descendans conservèrent long-temps la souveraineté dans le pays. Pendant quelques années encore Artchil ne cessa d'errer dans les montagnes du Caucase, jusqu'à ce qu'enfin il retournât à Moscou en 1699. Ses deux fils Mathieu et David n'existaient plus , et toutes ses espérances se reportèrent désormais sur le jeune Alexandre , qui , en 1697 , avait accompagné Pierre I^{er}. dans son voyage en Europe. Le jeune prince avait étudié l'artillerie à La Haye , et en 1701 il avait été promu à la dignité de général en chef de l'artillerie ; mais bientôt après , au grand regret de ses parens et de son épouse , il fut pris au siège de Narva par les Suédois , et mourut à Stockholm. Artchil , accablé d'infortunes et d'années, termina sa carrière à Moscou en 1713 , et fut enterré dans le monastère du Don. Tels furent les principaux événemens de la vie d'Artchil. C'est à son lit de mort qu'il adressa à Pierre I^{er}. une lettre dans laquelle il le constitue son héritier à la couronne d'Imirète , et ordonne à tous ses sujets transportés en Russie de reconnaître l'autorité du monarque moscovite.

A. J.

543. RECHERCHES SUR LES TATARS ÉTABLIS EN POLOGNE ; traduit du polonais de TCHATSKY par GLÉBOVITCH. (Archives du Nord, *Siéverni Arkhif*, nov. et déc. 1824, nos. 21, 22, 23 et 24.)

L'état primitif des Tatars, leur origine et leur division en tribus ont été décrits par le faible héritier de Genghis-Khan (1).

(1) Aboul-Hazi-Bayadour-Khan , mort en 1663.

Les annales chinoises jettent aussi quelque jour (1) sur l'histoire de ces peuples dévastateur, qui ne surent point gouverner les pays qu'ils avaient soumis à leurs armes. Ce nom de Tatar (2) qui leur fut donné sans doute par les Chinois, comme une dénomination commune à tous les peuples leurs voisins, était entièrement inconnue des Arméniens et des Persans; et l'Europe elle-même ignorait également leur nom, jusqu'à ce que leurs victoires et leurs désastres les eussent immortalisés. Avec les autres hordes asiatiques, qui trois fois inondèrent l'Europe (3), Genghis-Khan ébranla presque l'Asie entière, dont la plus grande partie reconnut sa domination. Les armes victorieuses de ses généraux arrivèrent jusqu'aux frontières de la Russie (4); et en Pologne, sous le règne de Boleslas *le timide*, les Tatars firent des incursions jusque sur le territoire de Cracovie. La victoire que Vladimir, voïévode de cette ville, remporta sur eux près de Toursk (5), et dont parlent aussi les historiens chinois (6), n'eut que des suites peu importantes, à cause de la bataille que les Polonais perdirent ensuite (7), et dont le peuple conserve encore le souvenir aujourd'hui (8). Enfin, ces hordes dévastatrices reprirent le chemin de l'Asie. Les ambassadeurs du pape et de Louis IX, au nombre desquels se trouvait le moine Benoît, visitèrent les chefs de ce peuple puissant; et jusqu'au temps de Tamerlan, l'Europe oublia l'effroi qu'il lui avait ins-

(1) Tout ce que les historiens mogols disent des Tatars, a été inséré par l'abbé Hobil, dans son livre intitulé : de la Dynastie des Mogols.

(2) Il existe effectivement chez les Yakoutes une divinité qui s'appelle *Tatar*, et d'où l'on fait dériver ce nom. Dlougosch, historien polonais, se trompe ainsi que beaucoup d'autres, en faisant venir leur nom du fleuve Tartare. L'abbé Hobil, page 20, et Schlœzer, dans son *Allg. Nord. Gesch.*, observent avec raison que les Chinois appellent tous leurs voisins Ta-ta, Tadié. C'est aussi ce que dit M. Klaproth.

(3) L'invasion des Huns, celle des Avars, celle des Tatars.

(4) Dlougosch, Kromer et autres écrivains polonais, fixent à l'année 1212, l'invasion des Tatars mogols; Deguignes la place en 1223.

(5) Toursko-Vélikoïé, gros bourg du Voïévodat de Sandomir.

(6) Deguignes et Hobil attestent que dans l'histoire de la Chine, ce lieu est appelé Toulisko.

(7) Dlougosch, page 672 : lorsque je fus dans ces contrées, dit-il, les paysans se rappelaient Bâti et ses fureurs. Naruchévitch observe avec raison, tom. IV, pag. 306, que Bâti commandait en personne dans cette campagne.

(8) Voyages du moyen âge. Asselin et Plan Carpin.

piré. La conquête de la Crimée par les Tatars procura à la Lithuanie et à la Pologne des voisins souvent dangereux, rarement utiles, et presque toujours turbulens (1). Les hauts faits de Gédimir, grand-duc de Lithuanie, et ceux de son fils Olgerd, immortalisèrent leurs exploits dans le pays (2). Il est donc impossible, que les Polonais usant de représailles n'aient pas fait des prisonniers tatars, qu'ils auraient emmenés chez eux et réduits en esclavage (3), et c'est de là que date sans contredit le premier établissement des Tatars en Pologne et en Lithuanie.

Plus tard Timour ou Tamerlan, auquel tout l'Orient a concédé le nom de Grand (4), Timour détestait Vitovte, grand-duc de Lithuanie; car ce prince avait accordé un refuge dans ses états à l'infortuné mais ingrat Tokhtamouisch, tsar de la horde d'Or. En 1396 Vitovte, à la tête de son armée, traverse le Volga, bat les Tatars, et fait un grand nombre de prisonniers, dont il expédia une partie à son frère Jagellon, et établit l'autre sur les bords de la Vaka (5), en Lithuanie, leur laissant la liberté de leur culte. Dans la campagne de 1398, Vitovte éprouva un destin contraire. Cependant Tamerlan mourut, et les héritiers de sa puissance ne le furent point de sa grandeur (6). En 1412, à Bude, capitale de la Hongrie, un des khans tatars offrit très-humblement ses services à Jagellon. Le khan Édigée, qui régnait de l'autre côté du Volga, ravagea la partie méridionale de la Lithuanie, et combattit contre Vitovte avec les chevaliers porte-glaives. Les prisonniers tatars qui furent faits alors augmentèrent le nombre de ses colons. A la mort de Séladin, khan de l'autre rive du Volga, en 1419, ses fils se disputèrent sa couronne. Vitovte accorda du secours à

(1) 1237. Voy. Hist. de la Tauride, par Sestrenzévitich Bogucz, archevêque et métropolitain de Mohilef.

(2) En creusant la terre aux environs de Vladimir, on a trouvé quantité de têtes d'hommes avec des clous de fer. D'après les traditions il y aurait eu un combat avec les Tatars, près de cette ville.

(3) Voy. Herbelot, Bibliothèque orientale.

(4) Arabschan, mort en 1450, a également écrit l'histoire de Tamerlan; il y a inséré tout ce que la haine a pu lui inspirer contre ce conquérant.

(5) Cette petite rivière du district de Trotsk, tombe dans la Vilia. Non loin, à 14 verstes de Vilna, on voit une colonie tatare.

(6) Devi atteste qu'il existe dans les bibliothèques orientales, une vie de Timour, écrite par lui-même.

Tokhtamouisch , lequel , après avoir été vaincu , fut privé de la vie. Empferden , proclamé tsar ou khan à Vilna , partit pour la capitale de ses états, accompagné du maréchal Radzivil, et fut toujours dévoué à la Lithuanie. Aussi, depuis cette époque Vilna devint un lieu de refuge et même d'emprisonnement pour les infortunés Tatars. Troki est le lieu de la naissance de Gadji-Derlet-Ghiréi, chef de la race des tsars de Crimée, et ce fut sous lui que commença la décadence de l'empire de Kiptchak. La puissante main de Vitovte l'assit sur le trône de Tauride ; mais il en fut chassé, et revint chercher un asyle en Lithuanie. Sed-Akhmeh , khan du Volga , dans une incursion qu'il tenta sur le territoire de Podolie , fut fait prisonnier et détenu comme tel tantôt à Kief, tantôt à Kowno. Les Tatars qui partagèrent son sort trouvèrent un grand nombre de leurs compatriotes en Lithuanie , et reçurent en toute propriété une vaste étendue de pays.

Ghiréi mourut en 1467 , digne de tous les éloges, dont le savant archevêque de Mohilef a honoré sa mémoire. Ses successeurs , Gander et Menglighiréi , respectaient la puissance des rois de Pologne : cela n'empêcha pas le premier de ravager la Pologne , et le second d'agir plutôt en ennemi qu'en allié des Polonais.

En 1418, le pouvoir suprême des khans de Crimée reçut plusieurs échecs. Le grand-sultan s'empara de cette presque-île. Akhmet , khan du Volga , s'allia avec la Pologne contre les Russes et Mengli-Ghiréi ; mais sous le règne du roi Alexandre il fut trahi par ses alliés , vaincu par Mengli-Ghiréi , forcé de se retirer à Kief , d'où il fut transféré à Vilna. Les premières colonies fondées par le grand Vitovte survécurent de plusieurs siècles à leur fondateur ; celles qui le furent par le faible Alexandre ont disparu. Les relations d'un autre genre qu'eurent les Polonais avec les Tatars limitrophes ne font point partie du sujet que nous traitons : mais les querelles continuelles des Polonais avec les mahométans établis dans leur pays, donnèrent lieu à la translation de ces derniers des domaines royaux dans ceux des seigneurs et des nobles. Jusqu'à ce jour on voit encore à Ostrog un faubourg qui porte le nom de *rue Tatare*. Les inventaires des voïévodats de Pologne dans les XVI^e. et XVII^e. siècles attestent que ces prisonniers étaient occupés à labourer la terre. La constitution de 1659 fait mention des Ta-

tars de Volhynie ; mais insensiblement ils ont changé de nom et de religion , et se sont fondus dans la masse de la nation. C'est ainsi que les colonies tatares ont disparu en Pologne , et qu'elles subsistèrent en Lithuanie seulement. Il faut ranger au nombre des fables les bruits qui coururent sous Auguste III, roi de Pologne , de l'émigration dans ce pays de ceux qui partagèrent le sort d'Amouran (1), à la sollicitation de l'empereur de la Chine (2).

A. J.

544. HANDLINGAR RÖRANDE SKANDINAVIENS HISTORIA. Mémoires relatifs à l'histoire de la Scandinavie ; par G. H. SCHROEDER. Tom. XII (formant le tom. II de la nouv. série). Stockholm ; 1823 ; imprim. d'Elmen.

545. HEMLIGA HANDLINGAR HÖRANDE TILL SVERIGES HISTORIA. Mémoires secrets relatifs à l'histoire de la Suède après l'avènement de Gustave III. Tom. III, contenant les mémoires sur la révolution de la Suède en 1772 , tirés en grande partie des archives de France. 360 p. in-8°. Stockholm ; 1825 ; imprim. d'Eckstein. (*Svea*, 1825, n°. 2, p. 257.)

Nous n'avons point cet ouvrage sous les yeux ; le journal suédois *Svea*, très-favorable à la cour, reproche à l'éditeur, le capitaine Schartan, d'avoir donné dans les 2 premiers volumes plutôt des libelles que des mémoires, en publiant des documens que les historiens avaient rejetés comme indignes de l'histoire. La *Svea* est plus contente du 3°. volume, qui contient, 1°. une notice sur la révolution de 1772, par Stöver, qui a suivi le récit de Shéridan, alors secrétaire d'ambassade anglaise à Stockholm, et qui a consulté des actes officiels ; 2°. une correspondance ministérielle entre le comte Ekeblad, le comte Creutz, ambassadeur de Suède à Paris, etc. C'est,

(1) Amouran était khan des Kalmouks Zioungorsky. Avec le secours de l'empereur de la Chine, il vainquit son adversaire ; mais lors de la dévastation de cet empire, afin d'échapper aux menaces de son ennemi, il eut recours à la protection de la Russie, où il mourut en 1757. Avec lui expira l'empire des Kalmouks Zioungorsky.

(2) La cour de Pékin eut des pourparlers avec toutes les puissances voisines, et même avec la cour de St.-Pétersbourg, pour qu'il ne fût accordé aucune protection à cet usurpateur. Les jésuites en écrivirent à Rome en 1755. Le bruit de l'établissement de ces Tatares courut, parce que déjà ils avaient des colonies en Pologne.

selon la *Svea*, la seule partie inédite dans ce vol. ; 3°. extrait de l'*Histoire de la Diplomatie française*, par Flassan ; 4°. histoire de ladite révolution, d'après les pièces des archives françaises que M. Cohen a jointes à sa traduction des *Cours du Nord* de Brown. La *Svea* reproche à M. Schartan d'avoir attribué à la France une trop grande part dans la révolution de Suède. Elle observe qu'il aurait suffi à M. Schartan de lire attentivement l'extrait de M. Flassan, pour réduire cette influence à sa juste valeur.

D-c.

546. KONUNG CARL X GUSTAVS HISTORIA. Histoire de Charles X, roi de Suède ; par J. F. LUNDBLAD. Tom. I. 138 p. in-8°. Stockholm ; 1825 ; Eckstein.

On ne peut porter encore un jugement satisfaisant sur un ouvrage dont le premier volume seul a paru. Mais ce volume au moins fait voir que l'auteur a habilement compulsé les principaux matériaux connus et accessibles ; mais qui, étant très-volumineux, n'étaient guère consultés. Son style a de la clarté, quoique l'expression ne soit pas toujours grammaticalement juste. L'histoire s'étend, au premier volume, jusqu'à l'an 1654, et s'arrête à l'abdication de Christine, et à l'avènement de Charles Gustave. (*Svea*, 1825, n°. 1, p. 72.)

547. HUNGARÆ CONSTITUTIONIS ORIGINES, GENTIS INCUNABULA ET DIVERSÆ SEDES, quæ e græcis, latinis, syriacis, arabicis, slovenis et domesticis fontibus deduxit Gregor. DANKOVSKY. Cum tabulâ geogr. priscas Hungarorum sedes exhibente. Prix, 3 fl. 30 kr. Presbourg ; 1825 ; Landes, Schwaiger et Wiegand.

Ce nouvel opuscule de l'auteur renferme la solution des questions suivantes : 1. Quand et où furent jetés les fondemens de la constitution hongroise ? 2. Quelles furent les contrées qu'habitèrent les Hongrois, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au moment où ils s'établirent dans la Pannonie ? 3. Pourquoi et quand les Hongrois abandonnèrent-ils leur première demeure ? 4. Jusqu'à quel point les Hongrois ont-ils un rapport avec les Huns d'Attila ?

Outre la solution de ces questions, on lira avec intérêt les dissertations renfermées dans cet opuscule, sur l'histoire et les origines des Avars et des Huns en général, particulièrement des Bulgares et des Huns d'Attila. L'interprétation des roms

d'Attila et de ses filles, ainsi que de ceux des fils et neveux d'Arpadus, intéresseront surtout le philologue hongrois. Pour ce qui regarde l'origine et l'histoire de la constitution hongroise, l'auteur a déjà suffisamment démontré dans un autre opuscule (1), les erreurs historiques dans lesquelles sont tombés Gustermann et Engel, qu'il a victorieusement réfutés. Une carte géographique fort bien lithographiée accompagne cet opuscule. (*Poson. Ephemerid.*, 1825, n^o. 82, p. 676.)

548. GESCHICHTE DER HOHENSTAUFEN UND IHRER ZEIT. Histoire de la maison de Hohenstaufen et de son siècle; par F. DE RAUMER. 6 vol. avec cartes, vues, etc., gr. in-8^o, Leipzig; 1823 et ann. suiv., Brockhaus.

L'auteur a consulté pour ce grand travail les bibliothèques et archives de l'Allemagne et de l'Italie.

549. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, depuis l'avènement de Charles I^{er}. jusqu'à la restauration de Charles II, par M. GUIZOT; 1^{ère}. partie, tom. 1^{er}., in-8^o. de 27 f^l. $\frac{3}{4}$. Pr. 7 fr. Paris, 1826; Béchét aîné.

550. HISTORY OF RICHARD THE THIRD. Histoire de Richard III, roi d'Angleterre; par sir George BUCK; imprimée en entier, d'après le manuscrit original, avec des notes recueillies par feu Ch. YARNOLD écuy., et des notes additionnelles, par S. N. SINGER. 1. vol. in-8^o. avec le portrait de Richard, d'après un tableau original. (Sous presse): Londres, 1826, Harding, Lepard, etc.

Le fils de l'auteur publia dans le temps une édition de cet important ouvrage; édition qui, toute défectueuse et inexacte qu'elle est, est devenue très-rare. La nouvelle contient une infinité de choses qui se trouvent omises dans la précédente.

551. HISTOIRE DES SUISSES; par M. J. J. DUBOCHET, avocat. In-12, 16 feuil. Pr., 3 fr. 50. Paris, Raymond.

(1) *Hungaricæ constitutionis fundamenta ubi et quando jacta?* etc.

552. MÉMOIRES HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LE ROYAUME DE NAPLES ; par le comte Grég. ORLOFF ; ouvrage orné de 2 cartes géograph. ; publié avec des notes et des additions par M. Amaury DUVAL, membre de l'Institut. 2^{me}. édition, revue et corrigée, 5 vol. in-8^o., Paris, 1825 ; Treuttel et Wurtz ; Strasbourg et Londres, même maison de commerce.

Le succès mérité de la première édition de ce grand ouvrage, recommande assez la seconde pour que nous puissions nous dispenser d'en donner une longue analyse. Fruit des observations faites et des documens recueillis sur les lieux mêmes, en 1816 et 1817, par un personnage distingué par son rang social, nourri d'études solides, et professant les principes sages et modérés qui seuls permettent de bien voir et d'échapper à l'influence de l'esprit de secte ou de parti, ces mémoires ne pouvaient manquer d'offrir tout l'intérêt qu'un lecteur de bonne foi cherche dans les compositions consciencieuses d'un écrivain qui a voulu voir, et qui a su bien voir. A ces premières conditions, si l'on ajoute les avantages qui doivent résulter du concours d'un éditeur savant et distingué par d'autres productions où domine l'amour des hommes et de la vérité, et qui, de plus, a étudié aussi les lieux où se sont passés les événemens sujets de ces Mémoires, on trouvera pour un tel ouvrage dans les noms de ses auteurs, toutes les garanties qui en assurent l'intérêt, l'importance et l'exactitude. Nous rappellerons donc seulement que les mémoires de M. le comte Orloff sont divisés en trois parties principales : 1^o. événemens historiques, ou histoire du royaume de Naples (tome 1 et 2) ; 2^o. gouvernement et administration (tome 3) ; 3^o. histoire littéraire (tom. 4 et 5). Le sujet de chacune de ces trois grandes divisions de l'ouvrage, est considéré à toutes les époques, c'est-à-dire depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Pour la première partie, par exemple, après un coup d'œil sur l'origine de l'ancienne population de cette contrée, on expose son état successif sous les Grecs, les Romains, les Barbares, les Lombards, les Français et les Normands, et sous les princes qui, des diverses régions de l'Europe, tels que les Suabes, les Angevins, les Arragonais, les Espagnols et enfin les Bourbons, vinrent s'asseoir sur le trône de Naples. On voit combien la France est mêlée aux affaires de cette contrée, dans les temps modernes surtout, où, il y a peu d'an-

nées, on a vu y tenir le sceptre, un guerrier français célèbre par ses vertus militaires, l'éclat de son courage, et les circonstances de sa mort. Dans l'histoire du gouvernement et de l'administration, on trouve, comme pour tout autre pays, cette série de tatonnemens que l'ignorance des véritables élémens sociaux et l'ardeur du pouvoir rendaient presque inévitables, et c'est aux temps modernes qu'il faut encore descendre pour retrouver la science de ces élémens utilement combinés dans deux grands intérêts, les besoins économiques de l'état et les obligations toujours restrictives des peuples. Naples doit encore ce bienfait à un Français, M. le comte de Mosbourg, qui, ministre de Joachim Murat, résolut par de sages institutions ce difficile problème, et la conservation actuelle de ces institutions est le meilleur éloge de l'habile administrateur qui les créa. L'histoire littéraire de Naples est la partie brillante des annales de ce royaume: c'est la nature même de l'Italie, patrie de la poésie et des beaux-arts, et de tant de chefs-d'œuvre de l'esprit et de l'imagination, et ses titres à notre admiration remontent jusqu'à ce Pythagore, l'homme aux miracles de l'antiquité, et qui étonne encore les temps modernes par les préceptes et les exemples de sa célèbre école. Le comte Orloff traite toutes les parties de cette histoire littéraire, qui embrasse les sciences de tous genres, la littérature proprement dite, les arts et les beaux-arts. Pour notre Europe lettrée, toutes ses origines sont en Italie, du moins elle nous devança habituellement: toujours active, toujours pensante, poète et guerrière, commerçante et conquérante, souvent turbulente et toujours érudite et spirituelle, sans lacunes et sans ignominies. Ce grand tableau montre ce que peut le génie actif d'un peuple invincible par le malheur, plus fort que les Barbares et se reproduisant sans cesse comme pour l'honneur de la dignité humaine. Il termine convenablement les mémoires de M. le comte Orloff, et c'est au texte de ces mémoires que se rapportent les notes et les additions de M. Amaury Duval. Pour la partie historique, ce sont des documens originaux, des éclaircissemens sur des faits, des époques et des circonstances, que l'économie du texte n'avait pas permis de développer. Pour la partie relative à l'administration, ce sont des considérations sur ces matières et l'indication des ouvrages où le lecteur peut en trouver de plus étendues; pour l'histoire littéraire, des réflexions sur ses diverses phrases

sous l'influence des dominations successives, ou bien des discussions sur la renaissance des lettres et sur la langue italienne, et des notices biographiques sur quelques écrivains napolitains, même vivans. Une composition d'un autre genre est à la suite de ces notes, ce sont des souvenirs de Naples et de ses environs, morceaux élégans où M. Amaury Duval a consigné, il y a longtemps, toutes les impressions que faisaient naître en lui Naples et les délicieuses campagnes qui l'environnent; ce sont des tableaux animés où le lecteur retrouve toute la vérité des sites et tout le charme des souvenirs qui peuplent et enchantent ces contrées. L'ensemble de cet ouvrage a donc obtenu à juste titre l'intérêt qui a assuré son succès : il se distingue au milieu de tant de productions où la prestesse des phrases remplace trop souvent le talent de l'observation : c'est de l'histoire soigneusement écrite, agréablement exposée, sagement discutée et qui a pour sujet l'une des plus intéressantes régions de l'Europe. Le public a déjà reconnu le mérite de l'ouvrage par d'unanimes suffrages; nous ne faisons que souscrire à son jugement en disant trop sommairement que la nouvelle édition de ces mémoires les mérite également.

C. F.

553. STORIA DEL REGNO DEI GOTI E DEI LONGOBARDI IN ITALIA. Histoire du règne des Goths et des Lombards, en Italie; par le chev. GIOV. TOMASSIA. 3 vol. in-8°. Prix, 2 lir. 50 c. autr. par vol. Vol. 1. Bergame; 1825; Marzolein. (*Il nuovo Ricogl.* Janv. 1826, p. 81.)

L'auteur s'est proposé d'extraire de *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, de Gibbon, et de réunir tout ce qui a trait à l'invasion et au règne des Goths et des Lombards en Italie, comme étant des choses qui concernent particulièrement sa patrie. Il a compris dans le même cadre les incursions, quoique momentanées, que firent dans ce pays, à l'époque dont il s'agit, les Allemands, les Huns et les Vandales.

Les Lombards ont laissé en Italie des vestiges permanens de leur domination, au point qu'une partie de ses habitans descendent de ces barbares, et qu'il en a, depuis 10 siècles, conservé le nom propre. Le plan de Gibbon ne lui permettait pas de parler des noms et des faits principaux des rois qui gouvernèrent ce pays. M. Tamassia a cherché à suppléer à ce silence par

G. TOME V.

des notes succinctes insérées dans l'appendix, à la fin de l'ouvrage, et tirées en grande partie des ouvrages de Muratori, considéré à juste titre comme le créateur de l'histoire d'Italie, ainsi que de ceux de quelques savans modernes, tels que Sartorius, Sismondi, Bossi, Manzoni et Perticari. Le 1^{er}. volume a paru dans le courant du mois de janvier 1826, et les deux autres dans les mois suivans, successivement.

554. ENTWICKELUNG DER VERFASSUNG DER LONGOBARDISCHEN STAEDTE, etc. Développement de la constitution des villes lombardes jusqu'à l'arrivée de l'empereur Frédéric I en Italie; par le Dr. H. LEO. In-8°. XVI et 199 p.; pr. 1 rthl Hambourg; 1824; Perthes. (*Allg. Repertor.* 1824, nos. 21, 22, p. 171.)

Déjà, en 1820, l'auteur avait publié un traité sur la constitution des villes lombardes dans le moyen âge. Cependant il reconnut bientôt l'imperfection de son travail, surtout lorsqu'il fut en mesure d'aborder les sources dans les bibliothèques d'Erlangen, de Berlin, et dans plusieurs de celles d'Italie. L'ouvrage que nous annonçons offre les résultats de ses nouvelles recherches. La 1^{re}. section traite de la destruction de Milan par les Goths et de l'arrivée des Lombards; la 2^{me}. s'occupe des Francs, de leur origine, de l'occupation des Gaules, etc. La 3^{me}. traite des Allemands jusqu'à l'époque de Frédéric Barbe-rousse.

L. D. L.

555. HISTORICAL OUTLINE OF THE GREEK REVOLUTION. Esquisse historique de la Révolution Grecque, avec des remarques succinctes sur l'état actuel des affaires de ce pays. Par le lieut. col. W. MARTIN LEAKE. 12°. pp. 204. Londres, 1826. Murray. (*London Liter. Gaz.* du 4 mars, 1826.)

Cet ouvrage offre un coup d'œil intéressant sur les événemens survenus en Grèce, depuis l'année 1820, époque à laquelle la révolution grecque vint à éclater, jusque vers ces derniers temps. Sous ce rapport, cette nouvelle production littéraire mérite éminemment de fixer l'attention publique. M. Martin Leake était déjà connu par un ouvrage sur la langue et la littérature des Grecs modernes.

556. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIII^e. siècle, avec une introduction, des supplémens, des notices et des notes; par M. GUIZOT. Tom. XXIX^e. In-8^o. de 29 feuilles un quart. Pr., 6 fr.; pap. vélin, 12 fr. Paris; 1826; Brière.

Ce vol. contient l'histoire des ducs de Normandie, par Guillaume de Jumièges, publié pour la première fois en français, par M. Guizot, et suivie de la vie de Guillaume le Conquérant, par Guillaume de Poitiers. Les traducteurs ne sont pas plus nommés que dans les vol. précédens.

557. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE depuis l'avènement de Henri IV, jusqu'à la paix de Paris conclue en 1763, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage; par M. PETITOT. 2^e. série. Tom. XLIX et L. Deux vol. in-8^o. ensemble de 60 feuilles. Prix, 11 fr.; pap. vél., 24 fr. Paris; 1825; Foucault.

558. COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES, écrites en langue vulgaire du XIII au XVI^e. siècle, avec notes et éclaircissemens; par J. A. BUCHON. XIII^e. siècle, in-8^o. de 25 feuil. $\frac{3}{8}$. Pr., 6 fr.; pap. vél., 12 fr. Paris; Verdière.

Ce vol. contient l'histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français, jusqu'à la conquête des Turcs, par DUFRÈNE DUCANGE; nouv. édit. entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la 2^e. édit. inédite qu'il avait préparée, (tom. II.)

559. INTRODUCTION AUX MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou Tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux États-Généraux de 1789; par M. F. GRILLE. 2 vol. in-8^o. Paris; 1825; Pichard.

Une époque aussi fertile en événemens que la révolution, a besoin, sous le rapport historique, d'être profondément étudiée: mais les premières causes sont déjà loin de nous, et nous devons savoir gré au laborieux et spirituel écrivain qui en a tracé le rapide tableau. Cependant les causes des événemens, bien plus encore que les faits eux-mêmes, doivent être l'objet

de nos recherches ; en suivant les mouvemens , si l'on ne connaît pas le moteur , on se trouve hors d'état d'expliquer la série des actions secondaires qui ont déterminé l'oscillation totale. Un état de malaise qui a commencé avec le XVIII^e. siècle prenait chaque jour de nouveaux accroissemens ; il se manifestait par des accès , pour ainsi dire , périodiques , par des résistances mal combinées , et souvent par des principes opposés. La résistance de la part des corps changeait souvent d'objet , sans changer de nature ; elle était variable dans les manifestations quoique toujours la même dans ses volontés , qui étaient exprimées par des demandes de réformes , par des vœux pour un changement d'état. Mais la maladresse des ministres , leur peu de soin de gouverner dans l'intérêt de tous , l'incohérence des actes qu'ils conseillaient au pouvoir , rendaient la situation insupportable , et amenèrent , en 1787 , le Roi à rassembler les notables du royaume.

Loin de trouver le soulagement qu'il pouvait espérer , et de ses concessions , et du rapprochement des hommes les plus influens du royaume , la diversité des intérêts créa des difficultés , et les obstacles naquirent d'une fausse application du remède. Tels sont les points de départ où nous nous trouvons avec l'auteur. Il présente l'état comparatif de la France et des autres états de l'Europe au moment de la révolution.

Le coup d'œil que l'auteur jette sur les assemblées nationales , lui ménage la possibilité de remonter aux sources historiques , pour en montrer l'origine et les divers objets qui furent les sujets de leurs vives discussions. Lorsque , comme sous les rois de la première race , les assemblées étaient annuelles , ces assemblées mixtes voyaient siéger à côté des évêques , les hommes d'épée ; les affaires civiles , les questions politiques et religieuses , s'agitaient alternativement. L'auteur trouve que les premiers conciles ont été nos premières assemblées nationales régulières ; les empiétemens de l'autorité ecclésiastique peuvent justifier historiquement cette manière d'envisager les conciles : mais comme , outre les conciles , il y avait des cours martiales , des plaids royaux , l'opinion contraire peut être admise.

Sous les princes forts , les assemblées populaires , les réunions sont peu de chose ; ainsi , sous Charles Martel , sous Charlemagne , le bras du prince pouvait imposer des lois ; sous Pépin le Bref , sous Louis le Débonnaire , les réunions de délégués , de

quelque nom qu'on les décore, reprirent leur bruyant empire. Qu'avait-on besoin de l'administration vacillante des assemblées sous Charlemagne, qui *faisait les grandes choses avec facilité, les difficiles avec promptitude*? Ces assemblées produisaient les actes législatifs nommés capitulaires, qui avaient force de lois; législation précaire, puisque les besoins du moment en dictaient les dispositions; législation incohérente, parce que, les causes qui l'avaient dictée cessant, la législation n'en subsistait pas moins. Sous Philippe le Bel, les parlemens ou cours de justice, deviennent sédentaires, et les assemblées des divers corps du royaume ne sont plus périodiquement convoquées; mais, quand elles le sont, elles prennent le nom d'*états-généraux*. Les premiers états-généraux de 1301 eurent pour motifs la guerre de Flandre, et les différens avec la cour de Rome. On les voit encore apparaître en 1303, 1308, 1314. En 1317, ils confirment les dispositions de la loi salique. Cette loi portait que toute terre salique ne pouvait être possédée que par un salien. Elle devient, par son application à la couronne considérée comme le premier domaine, le fondement de notre code. La loi fut ainsi rédigée : *au royaume de France les femmes ne peuvent succéder*.

Sous le roi Jean, leur influence fit trouver de l'argent; mais l'effervescence des esprits se manifesta dans cette circonstance d'une manière fâcheuse. Lors de la convocation des états, après la mort de Charles VI, ils n'offrirent pas des résultats plus heureux, et la valeur d'une femme fit plus que toute la *prudence d'hommes des avocats, des guerriers, et de la clergie*. Les époques désastreuses de 1440, 1464, 1468, et 1484, nécessitèrent, mais sans fruit, leur convocation sous Louis XII, Charles IX et Louis XIII; les états s'assemblèrent enfin de nouveau en 1789.

C'est à l'histoire des premiers jours de cette grande assemblée, qui prit le nom de nationale, que sont consacrés les deux volumes que nous annonçons. Nous avons sommairement fait connaître les matières traitées dans l'introduction; le reste est destiné à rapprocher les cahiers les uns des autres, pour montrer les vœux émis sur chaque point de la législation. L'auteur a donné du coloris à ces expressions des volontés locales, en les rattachant à des points importans. Ce classement méthodique, qui n'avait pas encore été entrepris, est fait avec beau-

coup de soins : mais, pour couvrir l'aridité des détails, il a pris le soin de semer cette nomenclature systématique, d'anecdotes et de traits piquans. Le succès de ce livre est assuré; tous les nombreux souscripteurs des mémoires de la révolution voudront cette *Introduction* qui leur devient indispensable. N. C.

560. MÉMOIRES RELATIFS A L'EXPÉDITION ANGLAISE PARTIE DU BENGAL EN 1800, POUR ALLER COMBATTRE EN ÉGYPTÉ L'ARMÉE D'ORIENT; par M. le comte DE NOÉ, pair de France; avec 19 lithographies color. et 2 cartes, et cette épigraphe : *Fas vidisse fuit, fas sit mihi visa referre*. Paris; imprim. roy.; in-8°. ; 1826; Nepveu.

Nous rendrons compte dans le prochain cahier de cette relation faite par un témoin oculaire, d'un événement qui se rattache à l'histoire de France, pendant la fin du dernier siècle.

561. ESSAIS HISTORIQUES SUR LE ROUERGUE, par M. le Baron DE GAUJAL. Tom. II, in-8°. Paris; 1825; Lenormant.

Le Bulletin s'est empressé de rendre compte du premier volume de ces Essais (août 1825, n°. 179); il annonce le second avec le même plaisir, toujours convaincu de la nécessité actuelle des recherches de ce genre, quand chaque jour voit détruire sans opposition les documens authentiques de notre histoire, comme si la France du XIX^e. siècle remplaçait sur le sol national quelque peuplade barbare dont elle voudrait abolir le souvenir. L'estime publique et le suffrage des hommes instruits ne cesseront d'honorer des travaux tels que ceux de M. de Gaujal, bien préférables à tant d'abrégés où les faits véritables, peu ou mal connus, sont encore expliqués au gré de tant de passions. Le tome second des Essais sur le Rouergue, s'ouvre par la continuation des *Annales* de cette province, ou suite chronologique des événemens remarquables survenus sous différens princes, et intéressant directement cette province. Cette continuation va de Charles VI, 1380, jusqu'à la convocation des états-généraux de 1789. C'est à cet intervalle de temps qu'appartiennent les grandes contestations entre les communes et les seigneurs, la discussion des droits réciproques et la modification des usages par des réglemens d'administration publi-

que , c'est-à-dire , l'origine même de ces principes plus humains et plus vrais qui règlent les sociétés actuelles ; c'est aussi le temps des émeutes, des révoltes, des invasions étrangères, résultats inévitables de la faiblesse de l'autorité royale, luttant sans cesse contre des prétentions dont on ne pouvait toujours contester la légitimité, et qui faisaient du monarque français le roi de tous les seigneurs comme roi, et tous les seigneurs ses égaux ; en tant que membre du corps féodal lui-même, avec le droit de lui faire la guerre sans félonie. L'histoire de chaque province, en cet état de choses, forme donc pour cette époque désastreuse une histoire à part ; la défense des privilèges particuliers y excite souvent la résistance, et ce n'est partout qu'un théâtre de dissensions et de désordres, jusqu'à ce qu'une législation générale, qui règle tous les droits particuliers, introduise dans l'histoire de nos provinces une heureuse monotonie que ne troubleront que rarement, des événemens d'un ordre supérieur, de l'ordre de ceux qui changent la face des empires. La province de Rouergue ne fut pas plus calme qu'une autre dans ces temps de misères, et ses seigneurs occupèrent aussi l'attention publique par leurs guerres mutuelles ou contre des prétentions extérieures. Le clergé ne restait pas impassible ; il mêlait ses prétentions à toutes les autres : la domination était comme mise au concours, et les vicissitudes les plus opposées se réunirent quelquefois sur un même personnage ; l'influence anglaise n'était d'ailleurs pas inerte dans tant de débats. C'était aussi le bon temps des magiciens, et dans le duel qui eut lieu en 1388, entre Jacques Breton, de l'obéissance d'Angleterre, et Louis de Céra, de l'obéissance du roi de France, le comte d'Armagnac, qui règle les conditions du duel, ordonne que l'appellant et le défendant jureront qu'ils ne portent, ni ne font porter par aucuns, sachet, pierre, herbe, conjur, ni aucune autre chose qui les puisse aider ; il est aussi ordonné et crié « qu'aucune personne, de quelque condition qu'elle soit, ne soit si osée de paraître tousser, regarder, cracher, se baisser, ni faire aucun signe duquel aucune des parties se puisse aviser, » et ce, sous peine d'être pendu par la gorge sans aucun merci. » Les extraits faits par M. de Gaujal pour ces Annales sommaires, abondent en circonstances analogues tenant immédiatement aux mœurs et usages du temps, et tous ces extraits sont tirés des pièces originales, inconnues pour la plupart, et pour la

recherche et l'examen desquelles M. de Gaujal n'a épargné ni temps ni dépenses. C'est un exemple que nous recommandons de nouveau aux annalistes de notre France, dont l'histoire véridique est encore dans la poussière de nos archives, et d'où il faut se hâter de la tirer, tant la destruction à laquelle on les abandonne à plaisir, fait chaque jour de progrès et de ravages; car il est connu que, de diverses parties du royaume et du Midi surtout, les documens originaux de notre histoire arrivent par ballots à Paris, où ils sont livrés aux parcheminiers, et ce n'est que le hasard qui en sauve quelques-uns. On promet un troisième volume des Essais sur le Rouergue, et il doit contenir les pièces justificatives: ce sera ajouter encore à l'intérêt réel de cet ouvrage, et il est à désirer que le savant auteur des Essais donne ces pièces dans leur langue originelle: la connaissance des anciens idiomes de la France est aussi une partie essentielle de son histoire générale. C. F.

562. NOTES HISTORIQUES SUR L'ÉTAT ANCIEN DU VÉLAY, servant d'introduction à un *Aperçu sur la géologie et l'agriculture du département de la Haute Loire*; par M. AULAGNIER; in-8°, au Puy; 1823; Lacombe.

On ne trouve que très-peu de questions historiques traitées dans cette introduction; les autorités ont manqué à l'auteur, et il a sagement évité les conjectures qui ne conduisent à aucun résultat certain.

1°. Sur les villes antiques nommées *Ruessium* et *Velaunium* par la tradition, l'auteur ne pense pas que quelques débris d'édifices, qu'on croit romains, trouvés aux environs de Saint-Paulien, suffisent pour y reconnaître l'emplacement de l'une ou de l'autre. 2°. Il ne croit pas non plus qu'un puits creusé dans le roc à Solignac, prouve qu'il y eut là autrefois un oracle d'Apollon; tous les autres édifices de ce lieu sont du moyen âge. Il en est de même des autres châteaux, tours, etc., de la contrée. 3°. Tout ce qui porte un caractère évident d'antiquité romaine, se réduit, dans le Velay, à quelques débris épars ou informes, et il n'y a de remarquable que les traces de la *via bolena* ou *via romana* qui conduisait en Auvergne. 4°. Les morceaux les plus remarquables sont quelques colonnes, bustes et bas-reliefs incrustés dans les murs de la cathédrale du

Puy, et que M. Aulagnier n'hésite pas à considérer comme romains.

563. MÉMOIRES SUR LES ÉVÉNEMENS qui ont précédé la mort de Joachim I^{er}, roi des deux Siciles, par FRANCESCHETTI, ex-général sortant du service de Naples; suivis de la correspondance privée de ce général avec la reine comtesse de Lipano; in-8°. de 15 feuilles $\frac{3}{4}$, plus une planche. Prix, 4 fr. Paris; 1825; Baudouin.

564. HISTORY OF THE UNITED STATES, from their first settlement as colonies, etc. Histoire des États-Unis depuis la fondation des colonies jusqu'à la fin de la guerre contre la Grande-Bretagne en 1815. 336 p. in-12. New-York; 1825; Wiley.

Le but que l'on s'est proposé, de fournir un simple récit des faits historiques à l'usage des écoles, a été atteint. Il retrace d'abord l'histoire de chacune des anciennes colonies en particulier; ensuite il s'occupe de la guerre de France depuis 1756 jusqu'en 1763; il passe de là à la révolution qui assura l'indépendance des États-Unis; puis viennent les administrations des divers présidens; et enfin un récit détaillé de la dernière guerre contre l'Angleterre. Le tout est convenablement divisé en chapitres pour la commodité des jeunes gens. Il ne paraît pas qu'on ait publié jusqu'à présent de meilleur épitome de l'histoire des États-Unis à l'usage de la jeunesse. D.

MÉLANGES.

565. SOCIÉTÉ ROYALE DE LITTÉRATURE DE LONDRES, séance générale du 15 février 1826.

M. G. Agar Ellis, un des vice-présidens, prononce un discours succinct dans lequel il rend compte des travaux et de la marche progressive de la société. Elle a obtenu du roi une charte qui lui donne un nouveau degré de stabilité et d'importance. Au moyen des nombreuses agrégations faites dans ce court intervalle de temps, le nombre des membres se trouvait être maintenant de 250, parmi lesquels on distingue des personnages du rang le plus élevé, et des hommes de lettres du premier mérite, tant indigènes qu'étrangers. L'élection des 10

sociétaires, à chacun desquels S. M. assigne un don annuel de 100 guinées, et la fondation, également annuelle, de 2 médailles d'or, chacune de la valeur de 50 guinées, étaient des dispositions propres à achever de dissiper les doutes et les inquiétudes que certaines personnes, lors de la formation de la société, avaient pu concevoir relativement à son utilité et à sa stabilité. Un recueil choisi et formant le premier volume de ses transactions, se trouve sous presse et ne tardera pas à être publié. La société s'occupe en outre d'un important travail sur les hiéroglyphes égyptiens. D'après une mesure sans doute émanée du trône, et communiquée au conseil par M. Nash, on a réservé dans la nouvelle place publique des écuries de Charing Cross, un terrain convenable pour la construction d'un collège à l'usage de la société. Déjà 700 l. st. ont été souscrites pour l'érection des bâtimens; les évêques de Salisbury et de Durham contribuent à eux seuls, chacun pour 100 guinées.

Il fut fait ensuite lecture de la charte ainsi que des nouveaux réglemens. A partir du 27 avril prochain, les droits d'admission sont de 5 guinées au lieu de 3, et la souscription annuelle de 3 guinées au lieu de 2.

Après quoi on procéda à l'élection des membres du bureau pour l'année suivante. Le lord évêque de Salisbury, fut élu président, en vertu de la charte. Au nombre des vice-présidens, on distingue le duc de New-Castle, le marquis de Landsdown, le comte de Clarendon, les évêques de Bath et de Wells, etc.

566. ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH, séance publique du 4 février 1826. (*Hesperus*, 1826; n°. 50, p. 197.)

Le conseiller THIRSCH lit pour M. Streber un mémoire sur quelques urnes germaniques trouvées aux environs de Waltershausen dans le cercle du Mayn inférieur. Ces urnes sont le résultat des recherches faites dans quelques-uns des tertres de cette contrée, dont on compte jusqu'à cent à peu de distance l'un de l'autre. Le travail s'exécute aux frais de l'académie et sous la direction du doyen NENNINGER. Les objets qu'on a trouvés consistent en vases de terre dont se servaient les anciens Germains, plusieurs de ces objets sont encore très-bien conservés. On y distingue principalement les restes d'une urne au bord de laquelle se trouvent attachées quatre petites urnes qui, au moyen d'une couver ure, communiquent avec la grande. On y a trouvé

en outre le reste en fer d'un poignard et d'un mors; les restes en bronze d'une fibula, une boucle d'oreille et plusieurs bracelets.

567. ACADÉMIE ROYALE DE TURIN. — Dans la séance tenue le 9 mars, par la classe des sciences morales, historiques et philologiques, le comte Somis a lu un mémoire succinct sur la vie et les travaux de Charles Pascal (Pasquali), natif de Coni. La classe a entendu un mémoire de l'abbé Barucchi, *Sopra un quinario d'oro di Pertinace, ed un chiodo di bronzo, trovati in Acqui*; et enfin un mémoire du chev. Manno, *Sopra il governo dei giudici, ossia regoli sardi dall' XI al XIV secolo.* (*Journ. de Savoie*, 24 mars 1826, p. 259.)

568. SOCIÉTÉ DES LETTRES ET SCIENCES DE VARSOVIE. Séance publique du 20 avril 1826. (*Monitor Warszawski*, n°. 49, 22 avril 1826.)

M. Niemcewicz, secrétaire du sénat de Pologne, exprime les regrets de l'assemblée au sujet de la perte qu'elle a faite par la mort du comte Stanislas Staszic, ministre d'état et depuis plus de 18 ans président de la société. On fait la lecture du rapport sur les travaux des membres pendant les années 1821, 1822, 1823 et 1824; rapport que M. de Staszic avait préparé pour la séance publique; nous allons en donner un extrait :

« Dans le cours des 4 dernières années, la société a dirigé particulièrement son attention vers l'histoire de Pologne. Quelques-uns de ses membres ont continué l'histoire générale de la nation et celle de nos rois, que Naruszewicz avait commencée; d'autres ont cherché à éclaircir des faits, des événemens particuliers qui jusqu'à présent étaient restés dans l'obscurité; d'autres enfin ont fait des recherches sur les peuples slaves, parmi lesquels se trouve le berceau de la nation polonaise.

» Les anciennes chroniques de la Pologne étant écrites en langue latine, on a commencé par rassembler les manuscrits que l'on a pu découvrir; on les a comparés avec les éditions qui en ont déjà paru, et on les a traduits en langue polonaise.

» Nos ancêtres nous ont conservé le souvenir d'événemens remarquables qui se passaient dans le sein des grandes familles, ou dans des solennités religieuses et civiles, dans des circonstances qui les avaient frappés. On s'est appliqué à recueillir ces relations et à les lier avec l'histoire générale.

» Thadeus Czacki, qui a laissé parmi nous des souvenirs si précieux, a travaillé avec soin nos anciennes annales ; sa critique est sage, éclairée, sa méthode peut servir de modèle ; comme lui, le comte Ossolinski, directeur général de la bibliothèque impériale à Vienne, et Adam Prazmowski, évêque de Plock, se sont appliqués à éclaircir par des recherches savantes les premiers siècles de notre histoire. Le prélat Czaykowski a travaillé sur un de nos plus anciens historiens. Écartant ce qui est fabuleux, il a pris dans Kadlubeck ce qui tient à l'histoire, et l'a publié en polonais sous ce titre : *Histoire abrégée de Vincent Kadlubeck*. Notre collègue Lelewel a aussi publié un extrait de nos anciennes chroniques, en s'attachant à celle de Bogufal dont il a éclairci le texte par des notes. Les journaux littéraires de Wilna ont rendu à l'ouvrage et à l'auteur les témoignages les plus honorables.

» Martin Gallus, le père de notre histoire, méritait bien que l'on s'occupât de lui. Sa chronique écrite en latin fut transcrite par des copistes qui ne connaissaient point cette langue. Il n'est point surprenant que leurs manuscrits soient pleins de fautes. Notre collègue Vincent Bandtkie s'est chargé de comparer le manuscrit de Gnesne avec celui de Heilsberg ; d'autres savans l'ont aidé ; ce travail fait en langue polonaise, ayant parfaitement rempli les vues de la société, elle l'a fait imprimer à ses frais.

» Notre collègue Kownacki a traduit en langue polonaise la chronique de Dzierzwa, dont le manuscrit a été offert à la société par un de ses membres.

» Les travaux entrepris pour éclaircir les anciennes annales de l'histoire polonaise, sont devenus plus faciles depuis que l'on a découvert le manuscrit de Naruszewicz, et publié ce qu'il avait recueilli sur les peuples slaves. Ajoutons-y les recherches savantes que notre collègue Surowiecki a faites sur les commencemens des mêmes peuples.

» L'évêque Albertrandi, qui jusqu'à sa mort n'a cessé de travailler à notre histoire, nous a laissé son travail sur les médailles du cabinet du roi et du sien. La société a revu son manuscrit, elle l'a enrichi par les découvertes qu'elle a faites dans les cabinets particuliers de la Pologne. La description des médailles est faite, mais la gravure n'est point terminée ; le prince Henry Lubomirski s'en est chargé, et la gravure se fer-

à ses frais. Nous espérons que tout sera fini l'année prochaine. Notre collègue Golenbowski a fait un travail sur les tournois, les courses et jeux publics. Ayant recherché l'époque de leur établissement chez les anciens et chez les peuples modernes, il les indique plus particulièrement dans leur rapport avec l'histoire de Pologne. Il s'est servi d'une description faite par le maréchal André Opalinski.

» Thorlacius, ce savant qui s'est appliqué avec tant de zèle à l'étude des antiquités septentrionales, a invité les Polonais à faire des recherches sur les runes qui pourraient se trouver en Pologne. Il nous a envoyé des échantillons d'inscriptions septentrionales, qu'il trouvait difficiles à déchiffrer, en nous invitant à les examiner et à voir si elles n'ont point de rapport avec la langue polonaise. Nos collègues Bentkowski, Surowtiecki et Lelewel ont répondu à cet appel; dans les annales de notre histoire ils n'ont trouvé aucune trace de runes polonaises. Cependant ils ont trouvé des inscriptions sur lames (bracteates) qui appartiennent à l'époque de Mieczyslas III. Ils regardent comme scandinaves et normandes celles que Thorlacius a envoyées; elles n'ont aucun rapport avec les anciennes inscriptions polonaises.

» En faisant des recherches sur les runes des Slaves, notre collègue Surowiecki a fait voir qu'avant l'ère chrétienne la civilisation chez ces peuples était très-avancée; dans plusieurs de leurs villes, telles que Julin, Lubeck, Stétin, Wolgast, Nowogrod, Pskow, Kiow et autres, l'industrie florissait, le commerce était très-étendu; la langue slave avait des formes régulières, S. Cyrille s'en étant servi dans le neuvième siècle pour traduire les livres saints en cet idiome.

» En creusant profondément dans certains endroits de la Prusse, dans le duché de Meklembourg, on a trouvé des runes slaves. Les *Sagas* normandes les appelaient *wandarunir*; à l'écriture grecque elles donnaient le nom de *griskarunir*, et aux runes irlandaises celui de *saga irarunir*. Afin de mieux éclaircir ce sujet, le savant auteur a fait des tables sur lesquelles il a placé les figures runiques, espagnoles, germanes, normandes, et slaves, les unes à côté des autres. Dans l'alphabet runique des Slaves se trouvent au moins 18 caractères, et celui des Normands n'en a que 15.

» Dans ses recherches sur notre histoire, le chanoine Czar-

necki, secrétaire de la société royale, s'est particulièrement appliqué à déterminer le caractère des Polonais, à indiquer leurs vertus morales, leurs défauts, et sous ce rapport, il les a comparés avec les autres nations européennes, en suivant les différentes époques de notre histoire. »

La société avait exprimé le désir que l'on travaillât à un livre élémentaire sur les différentes parties de la littérature polonaise. Notre collègue Brodzinski a publié sur l'épique, la satire et la poésie en général des petits traités qui remplissent sur ces objets les vœux de la société. Le comte Borkowski a publié l'histoire des sciences et de la littérature en général. » G—r.

569. MARY QUEEN OF SCOTS. Marie, reine d'Écosse; persécutions auxquelles elle fut en butte, ses souffrances et son jugement. 120. pp. 291. Londres; 1825; Knight et Lacey.

L'auteur, généreux et honnête Écossais, s'est proposé dans cet ouvrage de justifier l'infortunée Marie. Il reproche à Elisabeth de l'hypocrisie, de l'intrigue et des sentimens de vengeance personnelle; dévoile les conspirations des lords protestans d'Écosse, et leurs relations clandestines avec l'étranger; impute à Buchanan, Maitland et Walsingham d'avoir falsifié certains documens authentiques, et s'élève hautement contre Knox, Randolph, Robertson, Laing, M'Crie et miss Benger, comme ayant calomnié la reine martyre et donné une fausse idée de son caractère. Il est impossible de raconter l'histoire de Marie sans captiver l'attention du lecteur; et, sous ce rapport, l'ouvrage que nous annonçons est d'un intérêt attachant. Un frontispice, gravé d'après Fradelle, représente l'évasion de Marie du château de Lochleven. La beauté de l'exécution typographique et le prix modique de l'ouvrage, ne peuvent manquer de le rendre populaire. (*London Liter. Gazette*, 17 déc. 1825.)

570. AMERICAN BIOGRAPHY. Biographie américaine, ou Dictionnaire historique des Américains distingués. Philadelphie; Carey et Lea. (*Prospectus*.)

L'ouvrage formera 2 vol. in-8°. , chacun d'environ 600 pages.

Table des principaux articles. 451

571. VOYAGES DE PACHO. — Les Journaux ont déjà plusieurs fois entretenu le public sur l'intéressant voyage de M. Pacho dans la Cyrénaïque. Ils ont également annoncé l'encouragement que son ouvrage a obtenu de la part de S. E. le ministre de l'intérieur, qui a bien voulu souscrire pour 30 exemplaires, et ils ont fait mention du prix décerné à M. Pacho par la société de géographie dans son assemblée générale du 31 mars 1826. Cette réunion de suffrages honorables, disposera sans doute le public à accueillir avec empressement l'ouvrage que M. Pacho va publier incessamment. Un prospectus offrira l'aperçu sommaire de ce voyage, exécuté avec autant d'habileté que de persévérance; il fera connaître les divers sujets des dessins, les principaux élémens du texte et les conditions de la souscription. Le voyage en Marmarique et en Cyrénaïque, sera composé d'un atlas de cent planches environ, format in-folio ou in-4°, et de 2 vol. in-8° de texte, auxquels il sera joint 2 cartes géograph.; on pourra se procurer le texte séparément. Si l'on veut se faire une idée exacte de l'importance et de l'intérêt que présentera l'ouvrage de M. Pacho, on pourra consulter les deux rapports faits sur les résultats de son voyage, l'un par M. Letronne au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'autre par M. Malte-Brun au nom de la commission centrale de la société de géographie. Ces rapports sont actuellement sous presse, et paraîtront incessamment dans le Bulletin de la société de géographie. Le rapport fait à l'Académie des inscriptions est déjà inséré dans le *Bulletin* du mois d'avril, n°. 397, pag. 285.



TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

	pag.
Rapport à l'Institut sur le prix Volney. M. Silvestre de Sacy. . .	337
Mélanges asiatiques, tome II. M. Abel Rémusat.	340
Langue sanskrite. M. Bopp. — Dictionnaire hindoustani. M. Morenas. . .	344
Langue du Tibet. M. de Kœrœs. — Langue chinoise. M. Myers. . .	347
Grammaire éthiopienne. M. Hupfeld. — Rudimenta hiéroglyphi-	
ces. M. Seyfarth.	348
Il sistema geroglifico del S. Champollion, esposto all' intelligenza	
di tutti. M. Rosanelli.	354

	pag.
Langue, mœurs et coutumes des Berbers d'Afrique. M. Shaler.	355
Dictionnaire français-arabe. Ellious Boethor. — Poésie arabe.	
M. Agoub.	356
Orphée. M. Bode. — Sophocle. M. Wunder. — Pausanias. M. Melchiori.	358
Lucien. M. Jacob. — Quintilien. M. Wolf. — Catulle. M. Naudet. —	
Tibulle. M. de Golbéry.	359
Poète latini minores. M. Lemaire. — Le roman du Renart. M. Méon.	367
Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault. M. Walckenaer.	370.
<i>Mythologie.</i>	
Amalthea. M. Boettiger. — Dessins mythologiques. M. Karcher.	371
<i>Archæologie, numismatique.</i>	
Rapport à S. Exc. le duc de Doudeauville sur la collection égyptienne de Livourne. M. Champollion le jeune.	373
Lettre à M. Passalacqua sur un papyrus grec. M. Letronne.	382
Voyage de Vienne à Pest. M. Schœiger. — Antiquités de Vienne (Autriche).	384
Antiquités du Nord. Journaux de Stockholm.	385
<i>Id.</i> de Charli, canton de Genève.	386
2 ^e . lettre à M. le duc de Blacas, sur le musée égyptien de Turin.	
MM. Champollion.	387
Stèle en grec et en égyptien démotique. M. Champollion-Figeac.	388
Silloge d'inscrizioni antiche inedite. MM. Melchiori et Visconti.	392
<i>Inscriptiones viales.</i> M. Eichstadius. — Médailles du fils de Pos- thume. M. Dupré.	392
<i>Histoire.</i>	
Dictionn. de l'antiquité. M. Bouillet. — Droit pénal des censeurs romains. M. Jacke.	397
Histoire des lois maritimes. M. Meyer. — Des croisades. M. Van Kampen. — <i>Id.</i> M. Funck.	399
Fragmens tirés de la vie de Pierre-le-Grand.	401
Vie privée des Russes sous Pierre-le-Grand. M. Kornilowitz.	404
Notice sur Artchil, roi d'Imirète. M. Bouskof.	406
Histoire de la Scandinavie. M. Schroder. — De la Suède après Gus- tave III. M. Schartan.	412
Origine de la constitution et de la nation hongroise. M. Dankosky.	413
Mémoires sur le royaume de Naples. MM. Orloff et Amaury-Duval.	415
Règne des Goths et des Lombards en Italie. M. Tomassia.	417
Introd. aux mémoires sur l'Histoire de France. M. Grille.	419
Expédition anglaise contre l'armée d'Orient. M. le comte de Noé. — Essai sur le Rouergue, tome II. M. de Gaujal.	422
État ancien du Velay. M. Aulagnier.	424
<i>Mélanges.</i>	
Sociétés littéraires de Londres, Munich, Turin, Varsovie.	425
Marie-Stuart, Ministres français	439
Bibliographie. Voyage de M. Pacho.	440

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

572. DE RATIONIBUS LINGUARUM AFFINITATEM EXPLORANDI; auct. J. Ch. G. BETHE. Dissertation couronnée en 1819 par l'Acad. roy. des belles-lettres, hist. et antiq. de Suède. (*Kongl. Vitterhets, histor. och antiq. Acad. Handling.* Tom. XI, p. 145.)

Dès l'abord l'auteur, qui est pasteur à Bodensfeld, énonce l'opinion qu'il n'y a pas eu plus de langue primitive que d'homme primitif; il pense que dès l'origine il y a eu plusieurs races d'hommes, et par conséquent plusieurs langues. M. Bethe fait bien voir que des analogies de mots, de sons et même de constructions dans deux langues, ne prouvent point que l'une est dérivée de l'autre. Pour établir la filiation des langues, il faut, selon l'auteur, quinze choses, savoir: égalité des racines, des sons, des accens, de la signification des mots, des flexions, des formations, du génie des langues, etc. D — G.

573. CATALOGUS LIBRORUM TAM MANUSCRIPTORUM QUAM IMPRESSORUM, qui, jussu Ducis Saxo-Gothani a Seetzenio in Oriente emti, in bibliotheca Gothana asservantur. Sumptibus Friederici, Ducis Saxo-Gothani; Auctore J. H. MOELLERO. Particula prima codices manuscriptos arabicos, argumenti theologici, juridici et historici complectens. In-4°, VI et 142 p., l'appendice de 28 p. et 4 pl. Gotha; 1825; Glaeser. (*Leipz. Liter. Zeitung*; nov. 1825; n°. 247. *Götting. gelehrte Anzeig.*; nov. 1825; n°. 187.)

L'ouvrage satisfait un désir depuis bien long-temps manifesté par ceux qui s'intéressent à la littérature orientale : c'est d'avoir une parfaite connaissance des trésors de la littérature et des arts, qui se trouvent dans la bibliothèque ducale de Gotha, et qui ont été envoyés de l'Orient par le savant Seetzen qui, malheureusement pour la science, n'a que trop tôt payé le tribut à la nature. La plupart des manuscrits ont été acquis en Égypte, aussi trouve-t-on dans la collection de Gotha une suite très-nombreuse d'historiens d'Égypte, depuis la dynastie des Tulnaïdes jusqu'aux pachas turcs.

Les manuscrits sont rangés de façon à offrir un aperçu commode : 1) Théologie ; on y trouve des Korans, l'explication du Koran, des traditions, la Théologie dogmatique, la Théologie morale, mystique, polémique ; des ouvrages de théologie en arabe, écrits soit par des musulmans, soit par des chrétiens ; 2) Jurisprudence ; 3) Histoire et Géographie ; 230 vol., dont quelques-uns très-précieux. Quant à la cosmographie on y trouve tous les ouvrages importants, tels que ceux de Kaswini, Ibn Alwardi, et Ibn Ajjas. L'éditeur du catalogue s'est principalement occupé du premier, dont l'ouvrage porte le titre de *Merveilles de la création*. La bibliothèque de Gotha en possède 4 exemplaires, M. Möller en fait l'analyse, et donne le texte arabe du chapitre sur l'Océan avec une version latine, des variantes et des notes. Il fait également des extraits de l'ouvrage d'Ibn Koteibah, dont une partie est publiée depuis long-temps. Les autres historiens de la collection de Seetzen, sont Makrisi, dont il s'y trouve plusieurs traités, Eldchousi, Eldsahabi, Elkendi, Sojouthi, Ibn Challekan, Elmakin. On y trouve encore l'ouvrage d'Elfaresi, un des plus anciens géographes. M. Möller insère des passages d'une relation des voyages d'Elhoseini-Elmasavi en Syrie et en Arabie, et fait espérer qu'elle sera publiée en entier. Les 4 planches lithog. et coloriées, jointes au catalogue, sont tirées des manuscrits de Kaswini ; ce sont 1) carte de toute la terre, avec les indications arabes des mers, des pays et des provinces, (c'est une surface plane et circulaire, cernée de la montagne Kaf) ; 2) figuration des anges Israfil, Dschabril, Mikeil, Asrajil et de l'ange exterminateur ; 3) figures des 3 planètes, Mercure, Vénus et Mars, sous des formes humaines, avec leurs attributs. Parmi les ouvrages qui ne sont pas encore connus, et dont le contenu est du domaine

de l'histoire, les suivans nous paraissent être les plus remarquables : n°. 236, 1^{re}. partie d'une histoire des Sassanides jusqu'au 9^e. siècle, après que Mahomet se fut érigé en prophète; par un auteur anonyme. N°. 245 : Histoire des dynasties d'*El-Kendi*, en 2 parties, dont la 1^{re}. renferme l'histoire des Abassides, et la 2^e. celle des Ithamdanites, des Sadchijites de Dschebal, des Thulunites, Aschdites et Alites en Afrique, Égypte et Syrie. N°. 252 : Histoire des Fatémites en Égypte; par El-Macrisi. N°. 256 : Histoire d'Égypte, depuis l'an 773 de la Hedschrah jusqu'à 803 (1400 de l'ère chrétienne); par Ebn - Chadscher. N°. 258 : Description de l'Égypte, dans l'ordre alphabétique; par un anonyme. Nos. 265 et 266 : Histoire d'Espagne, sous la domination des Arabes; par El-Mokri. N°. 339 : Histoire et description de la ville de Damas; par Dschelal Eddin-el-Bosrawi. N°. 350 - 358 : Description de la Mecque, par plusieurs auteurs. Le nombre des manuscrits indiqués dans cette 1^{re}. partie, monte à 460.

574. DESCRIPTION DE DEUX MANUSCRITS DE L'ESCURIAL. (*Ocios de Esp. emigrados*. Fév. 1826, p. 181.)

Il y a à l'Escurial un manuscrit in-f°. du 15^e. siècle, écrit sur papier; il contient en 143 p. la *Vision delectable*, ouvrage d'*Alfonso de la Torre*. Cet ouvrage ayant été traduit en italien, sans nommer l'auteur, on le crut étranger, et, comme tel, il fut retraduit en espagnol par le juif *Francisco de Caceres*, qui publia en 1663 sa traduction à Amsterdam. Plus tard *Domingo Delfini* la publia comme un ouvrage original venant de lui. Un autre manuscrit, sur papier, et également du 15^e. siècle, offre une copie du même ouvrage, où il est dit que *l'original a joui d'une grande estime et qu'il était précieusement conservé dans le palais de don Johan, roi d'Arragon*.

Le second est un manuscrit in-f°. du 15^e. siècle, écrit sur papier et richement orné de planches et de dessins. Il porte pour titre: *Calila y Dina : son diversas fabulas moralizadas*. A la fin il est dit, que *cet ouvrage a été traduit de l'arabe en latin, et qu'en l'ère mil deux cent quatre-vingt-dix-neuf* (ce qui correspond à l'année 1251) *il fut traduit en espagnol par ordre de l'infant don Alfonse, fils du roi don Fernando*. L'original fut écrit en langue indienne. *R. Joel* en fit une traduction en hébreu, d'après laquelle *Juan de Capua* fit une traduction latine qu'il intitula :

Directorium vitæ humanæ. Cette version fut traduite en espagnol au 15^e. siècle. C'est l'ouvrage publié à Burgos en 1498, sous le titre de : *Exemplario contra los engaños y peligros del mundo*; il fut réimprimé à Saragosse 23 ans après, c'est-à-dire en 1527. Ce manuscrit prouve qu'il y avait en Espagne une version nationale de cet ouvrage précieux, bien plus ancienne que celle qui fut publiée à Burgos à la fin du 15^e. siècle, et même antérieure à la version latine de *Juan de Capua*. G.

575. ILLIADÉ D'HOMÈRE. Édition collationnée sur les textes les plus purs, avec des sommaires nouveaux; par Jos. PLANCHE. In-12 de 19 feuil. $\frac{1}{6}$. Prix 5 fr. Paris, 1826; Lanncan.

576. EURIPIDES, curante Jo. Fr. BOISSONADE. T. IV, in-32 de 5 feuil. $\frac{3}{8}$. Prix 5 fr. Paris, 1826; Lefèvre.

577. ÉLOGES FUNÈBRES DES ATHÉNIENS MORTS POUR LA PATRIE; par PÉRICLÈS, PLATON et LYSIAS; traduction nouv., précédée d'un *Essai sur le discours funèbre*; par F. ROGET. In-8^o. de 175 p. Prix 4 fr. 50 c. Paris et Genève, 1825; Paschoud.

L'auteur de cet Essai, dans un discours préliminaire, a tracé d'une manière ingénieuse l'origine de l'oraison funèbre. Il la prend à son berceau chez les premiers peuples et chez les nations sauvages; il montre ensuite ce qu'elle a été chez les Grecs et chez les Romains, et dans un tableau rapide il la conduit jusqu'à nous. Ce discours d'un bon style indique un écrivain exercé. On trouve le même mérite dans l'introduction au discours de Périclès. Les traductions paraissent fidèles et retracent autant que possible le mérite des originaux.

Le discours de Périclès avait été, comme l'on sait, traduit entre autres par M. de Noé; ceux de Platon et de Lysias, par l'abbé Auger, etc. L'ouvrage se vend au profit des Grecs.

578. PROSTONABODNĪA PESSNI NINÉISCHNIKĪ GRĒKOF — Chants nationaux des Grecs modernes, publiés et traduits en langue russe, par GNIÉDITCH, avec le texte en regard. St.-Petersbourg, 1825.

579. LES OEUVRES DE MACROBE, traduites par C. G. D. R. Y. (Prospectus). In-8^o. d'un 8^e. de feuille; Paris; Barrois l'aîné.

Il n'a encore paru aucune traduction française de Macrobe, quoique nous sachions que depuis long-temps M. Mahul en a une en portefeuille. Celle qu'on annonce aura le texte en re-

gard, et formera 2 vol. in-8°. d'au moins 600 p. chacun, et du prix de 15 fr. les deux.

580. CODICIS THEODOSIANI LIBRI V. PRIORES, recognovit additamentis insignibus à Walthero Fr. d. CLOSSIO et AMED. PEYRON repertis, aliisque auxit; notis subitaneis tum criticis tum exegeticis, nec non quadruplici appendice instruxit CAR. FRID. CHRIST. WENCK. In-8°. XXVIII et 416 p. Leipzig. 1825; Barth. (*Gœtting. gel. Anzeig.*, fév. 1826; n°. 24, p. 239.)

Les heureuses découvertes de MM. Clossius et Peyron, lesquelles ont si considérablement enrichi les 5 premiers livres et le commencement du 6°. du code Théodosien, ont occasioné l'édition que nous annonçons. Il entrerait dans le plan de l'éditeur de rapprocher ces additions et de les incorporer au texte. Le premier appendice offre le supplément du 6°. livre, lequel a été découvert par M. Peyron; le 2°. renferme la collection des variantes des 11 derniers livres du code Théodosien, lesquelles MM. Mai et Peyron ont tirées de leurs manuscrits. Le 3°. contient le rescript de l'empereur Honorius *de conventibus annuis in urbe Arelatensi habendis*. Le 4°. enfin, offre un tableau chronologique des constitutions contenues dans les 5 premiers livres du code, rédigé par le D^r. Stieber. L. D. L.

581. LA CHRISTIADE, poème épique de J. VIDA, évêque d'Albe. *Première traduction française*, précédée d'une préface sur la vie et les ouvrages de l'auteur; par le desservant d'une succursale de Paris. In-8°. de 500 pages. Paris; Colnet.

Vida est moins connu par sa *Christiade* que par son *Art poétique*, son poème des *Échecs* et celui des *Vers-à-Soie*. Poète latin moderne, il n'a pas dû échapper à la proscription qui s'est attachée, non sans raison, à tous ceux qui, dans leurs vers ou dans leur prose, n'ont pu nous donner que des centons d'Ovide et de Virgile, des lambeaux arrachés à Cicéron ou à Tite-Live.

La *Christiade* n'est pourtant pas sans mérite. Le Tasse a fait un grand honneur à cet ouvrage; il en a tiré la peinture admirable de l'assemblée des démons qui ouvre le cinquième chant de sa *Jérusalem*, et le discours que prononce le prince des anges rebelles. Ce poème a été traduit en italien, en an-

glais, en espagnol et en allemand; mais était-ce là une raison pour le traduire aujourd'hui en français? nous ne le pensons pas. La *Christiade* n'est pas une de ces œuvres assez remarquables, pour triompher du temps. C'est une de ces compositions qui plaisent à leur apparition, et disparaissent insensiblement pour ne plus se montrer. A la vérité, les érudits vont encore quelquefois chercher ce poëme dans la poussière des bibliothèques; mais les érudits n'ont pas besoin de traduction.

Ainsi le travail du desservant d'une succursale de Paris est parfaitement inutile. Ce travail, au reste, annonce beaucoup de facilité dans celui qui l'a entrepris, mais nous croyons qu'il aurait pu faire un meilleur usage de son temps. Ce n'est pas comme un sujet poétique qu'il faut considérer la religion, surtout quand on a l'honneur d'être un de ses ministres - il faut y chercher des leçons pour les grands, des consolations pour les pauvres et des principes de morale pour tous. G. T.

582. EUSEBIUS SEU DE CHRISTIANA EDUCATIONE libri quatuor. 76 p. in-8°. Florence, 1825; Molini.

Ce poëme latin, dont l'auteur ne s'est pas nommé, ne porte en tête le nom d'Eusèbe, que parce qu'on y traite de l'éducation chrétienne. L'auteur avoue ingénument qu'il a préféré puiser les ornemens de son poëme dans la Bible plutôt que dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité dont il parle avec mépris : *Nil turpius visum est quam religionem sanctissimam stultis ethnicorum deliramentis, et mythologicis commentis coinquinare*; et encore à la fin de la préface il exprime le vœu que les jeunes gens cherchent les ornemens de leurs poésies dans la sainte écriture plutôt que chez les poètes païens. Un pareil précepte donné au 19^e. siècle a de quoi surprendre, d'autant plus que l'auteur n'a pas suivi sa propre maxime; déjà le premier vers,

Quid faciat lætos Thalamos,

annonce qu'il a voulu imiter le

Quid faciat lætas segetes.

d'un poëte complètement païen qui n'en a pas fait moins de très-beaux vers.

D.

583. OPOUITTE ROSSIISKŌI TĒORĒTITCHESKŌI PRAKTITCHESKŌI GRAMMATIKI. Essai d'une grammaire russe théorético-pratique, avec des exemples de versions, de l'allemand en russe ; par CH. SCHINDLER ; 158 pag. in-8°. St.-Pétersbourg , 1825.

584. PRACTICAL GRAMMAR OF THE FRENCH LANGUAGE. Grammaire pratique de la langue française, éclaircie par des exemples et exercices nombreux, etc. ; par J. ROWBOTHAM. 322 p. in-8°. Prix : 5 sh. Londres , 1826 ; Baldwin , Cradock et Joy.

La grammaire française de M. Rowbotham est disposée à peu près comme sa grammaire de la langue allemande que nous avons fait connaître. (*Voy. Bullet.* de 1824, tom. II, n^o. 21.) L'auteur suit l'ordre ordinaire adopté par les grammairiens ; c'est probablement pour se conformer au langage vulgaire qu'il admet des déclinaisons, quoiqu'en français on ne puisse fléchir les noms. Dans la partie de la syntaxe, il fait voir aussi la différence des expressions et tournures dans le français et l'anglais. A chaque chapitre sont joints des exercices pour traduire, ce qui justifie l'épithète de pratique que l'auteur donne à sa grammaire. Les règles sont exposées clairement, chose importante dans un livre élémentaire. D-g.

585. DUBLIN UNIVERSITY PRIZE POEMS ; with spanish and german ballads. Poésies qui ont obtenu des prix à l'Université de Dublin, avec des romances espagnoles et allemandes ; par DOWNES. 91 p. in-8°. Londres ; 1824 ; Baldwin et Cradock.

Quoique la poésie moderne ne soit pas de notre ressort, nous faisons mention de ce recueil à cause des traductions fidèles de quelques anciennes romances castillanes qui y sont contenues. L'auteur y a joint un petit nombre de notes explicatives. D.

586. VOCABULAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE POCHE, français, italien, anglais ; contenant les termes propres des sciences et des arts ; de médecine ; de législation ; de marine ; d'armée de terre et de mer ; de commerce ; des genres et des espèces du règne animal, végétal et minéral ; les termes de musique avec leur explication ; les noms propres d'hommes, des nations, etc. ; enrichi de plusieurs annotations importantes, et d'un tableau général et comparatif de la valeur de toutes les monnaies de

l'Europe et de l'Amérique; par F. D. A. FALLETTI; 2^e. édit., cor. et augm. 1 v. in-16, sur 3 colonnes, de 362 p. Prix : 6 f. Paris, 1825; Onfroy.

Ce titre, que nous donnons en entier, indique suffisamment le contenu de ce Dictionnaire et son genre d'utilité. Le succès qu'a obtenu la première édition a prouvé combien un semblable Vocabulaire était nécessaire. Son format est commode; l'impression est bien nette, bien lisible; en un mot, ce *Vade mecum* sera utile aux personnes de tous les états et de toutes les professions. Nous signalerons, pour ceux qui ne connaîtraient pas la première édition, l'ordonnance des matières de ce Vocabulaire. Un certain nombre de mots principaux sont rangés alphabétiquement; puis, tous ceux qui en dépendent, dans l'ordre des matières, sont classés sous ces mots principaux, également par ordre alphabétique: ainsi sous le mot AGRICULTURE, par exemple, l'on range une foule de mots qui ont rapport à cette science, ou à l'économie rurale, etc.; en sorte que, lorsqu'on veut chercher un mot, il faut d'abord examiner sa dépendance la plus générale, et chercher ensuite le mot qui exprime celle-ci. D.

587. ESSAI SUR LA LANGUE ET L'ANCIEN PEUPLE DES ANTILLES, etc. (1).

Je crois être parvenu à découvrir enfin, avec certitude, l'origine ou les rapports ethnographiques de la plupart des grands peuples du continent et des îles de l'Amérique, par l'examen attentif des affinités philologiques de leurs langages.

Trois grandes races ont contribué à peupler ce continent:

1. *La race moderne*, ou sibérienne, tatare, tonguse, oghuze, etc., qui s'est répandue dans l'Amérique septentrionale depuis le pôle jusqu'en Virginie;

2. *La race moyenne*, ou tulique, iztacane, téchane, etc., qui, sortie du centre de l'Asie, vint dans des temps reculés envahir par l'ouest la race ancienne; et, refoulée par l'invasion subséquente de la race moderne, se trouve répandue depuis le Muttnomah jusqu'à Panama, dans l'Amérique septentrionale, et éparse dans plusieurs lieux de l'Amérique méridionale;

(1) Voyez ce que nous avons dit des Annales du Kentucky, du même auteur. *Bulletin* de 1824, tome II, n^o. 268.

3. *La race ancienne*, ou orientale, atalique, cutique, etc., qui vint en Amérique à plusieurs reprises dans les siècles primitifs, par l'est ou l'Océan atlantique, se répandit depuis les lacs du Canada jusqu'au Chili, et occupe principalement l'Amérique méridionale.

Les Zhulukis ou Cherokis, les Pocons, Muyscas, Otomacas, Parias, Marans, Guaramis, Péruviens, Chiliens, etc., appartiennent à cette ancienne race orientale, venue de l'Afrique et de l'Europe.

Plusieurs autres races secondaires ont aussi contribué à peupler l'Amérique avant 1492, tels que les Scandinaves, Tagulav, Mayans, et même les nègres d'Afrique, mais elles n'ont donné naissance qu'à des peuples limités.

Un des plus intéressans problèmes historiques sur l'Amérique, consisterait à démontrer les origines probables des nations occupant les Antilles entre 1400 et 1500, nations que la férocité espagnole a fait totalement disparaître du globe.

C'est dans les relations des premiers écrivains sur les Antilles, qu'il faut puiser les renseignemens dignes de nous guider dans ces recherches; et le petit nombre de fragmens qu'ils nous ont transmis sur la langue d'Haïti, doivent nous servir de flambeau, jetant une pâle lumière sur ce sujet obscur.

La plupart des auteurs considèrent l'archipel des Antilles, comme habité à cette époque par deux nations seulement, les *Arohuas* et les *Caraïbs*. — Ces derniers sont bien connus, et encore existans dans le continent; leur origine cantabrique est assez plausible; mais ils étaient des intrus dans les Antilles, et ne méritent pas mon attention dans ce moment.

Les *Arohuas*, désignés sous 75 noms différens, tels que Yucayas, Cubans, Bohios, Tainos, Xamacays, Boriquens, Aruacs, Mayas, etc., habitaient depuis les Lucayes jusqu'à Cairi (île de la Trinité), et même en Yucatan, Paria et Guayane, dans le continent, selon Edwards, et autres auteurs. Mais il est douteux que les *Mayans* du Yucatan fussent le même peuple, la langue *maya* étant bien différente de l'*arohua*. Lavaysse, et d'autres auteurs, prétendent que les *Arohuas* sont de race caraïbe, tandis que les Haïtiens étaient bien différens; mais l'examen des langues *arohuas* et *haïti* les rapproche bien plus que l'*arohua* et le *caraïbe*.

Il paraît qu'un autre peuple, différent des Haïtiens, habi-

tait au centre de Haïti. Martin d'Angleria le distingue expressément ; il le nomme *Maïorixes* ou *Maïaxeghes* : il occupait le royaume de Cayabo ou Caïbaba ; parlait un langage différent de celui qui est commun aux Lucayes, Cuba, Haïti, etc. ; et il existait même deux districts de ce royaume, *Cubana* et *Baichagua*, où régnaient des dialectes particuliers. Nous n'avons rien que le nom de cette nation ; mais d'après ce nom, *Maya-Aregh*, qui signifie *peuple de Maya*, il est probable que c'était une colonie des *Mayans* du *Yucatan*, ou anciens *Olmecas*.

Les peuples de Haïti, Cuba, Jamaïque, etc., méritent principalement de fixer notre attention, comme l'ancien peuple de cet archipel, qui, étant si voisin de l'Afrique, et dans la direction des vents alisés, a dû être peuplé très-anciennement, et servir de passage à beaucoup d'autres nations, ou colonies orientales.

Pour résoudre le problème de son origine, il ne s'agit que de comparer scrupuleusement les fragmens de son langage avec les langues orientales. Ayant exécuté ce travail, j'ai reconnu que ce langage, que je nomme *taino*, d'après le nom de *tainos* (noble, guerrier, brave, bon) que se donnaient les Haïtiens, etc., a des rapports très-éloignés avec les langues centrales de l'Asie, mais très-rapprochés avec les langues anciennes des rivages de la Méditerranée, et principalement de l'Afrique boréale. Les rapports avec le pélasge, osque, cantabre, etc., sont communs ; et ceux avec les langues de l'Atlas, le copte, le gétule, etc., sont très-évidens. C'est surtout dans les nombreux dialectes modernes de l'ancien *Atlante* ou *Guarb*, maintenant *Berber* : le *sedla*, *guanche*, *showiah*, *shilah*, *ammon*, *tuarie*, etc. ; et les dialectes *Melanogétules* : le *jolof*, *farlah*, *tombuctu*, *serrere*, etc., que presque chaque mot, préservé par d'Angleria (comme par hasard), se trouve avoir des rapports si étonnans et si frappans, que l'on ne pourra se refuser à croire que les *Tainos* furent principalement une colonie des anciennes tribus ou peuplades atlantiques de l'Afrique boréale, tels que les *Darans*, *Maurans*, *Getules*, *Atales*, *Autololes*, *Corans*, *Guanches*, etc., et probablement les *Autololes* ou *Atlantes* du sud, qui habitaient il y a 2000 ans la contrée au nord du Sénégal. Cette supposition va être rendue évidente par l'exposition du petit nombre de mots préservés par d'Angleria, etc., comparés avec ceux des nations ci-dessus.

1. Nom de DIEU. — 1. *Gua-Mochyna*, Grand-Mochyna ou *Gua-Maonocon*, semblable à *Aglid-Moccom*, Seigneur - Moccom; en jedla. *Amoakran*, le Seigneur, en showiah. *Mochon*, un des noms d'Hercule, en celte et en pélasge. — *Jocauna*, l'Être-Doré. *Jo*, l'Être Suprême, très-rapproché du *Jao* des Égyptiens, *Jeovah* des Orientaux (1).

2. Le prêtre et vieillard. — *Boitio*, *Boyeto*. = *Bo*, *Buta*, noms des sages vieillards en sanscrit, égyptien, etc., synonyme de lama.

3. Peuple, nation, hommes. — *Riexes*, *Areghes*, *Aruac*. = *Erguez*, homme, en jedla. *Harri*, homme, en tombuctu. *Ergez*, homme, en showiah. *Coran*, homme. *Guan*, peuple, en guanche. *Kores*, homme, en serrere. *Aner*, homme, en pélasge. Tous ces mots sont en rapport.

4. Noble, guerrier, brave homme. — *Taino* = dérivé peut-être de *tau-unt*, rocher ou homme fort, en jedla. *Tano*, noble, en étrusque et osque.

5. Mère. — *Tao* = *tamtot*, femme, en jedla. *Tauaya*, femme noire. *Tessé*, femme, en serrere. *Dei*, mère, en jolof. *Tana*, dame, en osque. *Thea*, dame, en pélasge. *Thamatuth*, femme, en showiah. *Tata*, en cutan.

6. Ciel. — *Turei* = *sseru*, en cantabre. — *Tigut*, en guanche. *Urani*, en pélasge. *Tigenut*, en showiah. *Turan*, en cutan.

7. Terre, pays. — *Haya*, *xay*, *guaea* = *kahi*, en égyptien. *Acal*, en jedla. *Elkaa*, en showiah. *Gaya*, en pélasge. *Hayis*, en catalan, cutan, etc.

8. Ile. — *Caiz* = *naiz*, en pélasge. Rapport avec terre.

9. Plaine, champ. — *Zamaga*, *mazagua*, *conuco* = *azagar*, plaine, en jedla. *Agar*, champ, en pélasge. *Magez*, en sicane.

10. Grand, éminent. — *Gua*, *ti*, *techeta*, *huibo* = *magne*, en jolof. *Maunund*, en fulah. *Megas*, en pélasge. *Maha*, en sanscrit. *Magnus*, en osque. *Tig*, *tagf*, en berber. *Hoib*, en bastule.

11. Fête. — *Chima*, *caz*, *huibo* = *egf*, en jedla et showiah. *Achfé*, en ammonien. *Bop*, en jolof. *Uoré*, en fu-

(1) *Zemes* (anges, génies, demi-dieux). — *Demos* en Pelasge. *An-gar* en jedla.

lah. *Raz*, en arabe. *Caput*, en osque. *Kefas*, en pélasge. *Kima*, en salien, etc.

12. Maison. — *Boa* = *beth*, en aramique. *Beit* et *coaba*, en arabe. *Hoas*, en cutan. *Haba*, en osque, salien.

13. Or. — *Cauni* = *auri*, en salien. *Crus*, en pélasge. *Cauri* (monnaie), en iolof, etc.

14. Grain, blé. — *Machiz* = *tomzin*, orge, en jedla.

15. Poivre, capsicum. — *Agez* = *ac*, *ag*, piquant dans toutes les langues primitives.

16. Bateau. — *Canoa* = *nauca*, en pélasge. *Nau*, en sanscrit. *Navis*, en salien. *Cana*, en bastule.

17. Non, rien. — *Magni* = *ni*, négatif de la plupart des langues primitives.

18. Roi, prince. — *Cazic* = *bazi*, en pélasge. *Sic*, en bastule et sicane. *Sheik*, en arabe. *Acra*, en showiah. *Aglid*, en jedla.

19. Brillant. — *Starei* = *steria*, en pélasge (étoile). *Yethra*, aussi étoile, en showiah. *Star*, en teuton. *Strella*, en bastule.

20. Eau. — *Ama* = *amanch*, dans tous les dialectes tuaric et berber. *Mu*, en égyptien. *Umi*, en salien. *Ma*, en mauran. *Muni*, en lybien.

21. Être. — *Hei* = *e*, *hi*, *ei*, dans toutes les langues primitives.

22. Pain. — *Cazabi* = *basa*, racine dans plusieurs langues primitives.

23. Queue, fin. — *Yarina* = *ura*, en pélasge. *Brim*, en teuton (1).

24. Colère. — *Ciuato*, en pélasge et salien.

25. Paix, repos. — *Toca* = *paca*, en salien. *Boca*, bastule.

Des rapports si marquans et si multipliés doivent convaincre, et établir enfin l'opinion qui a été énoncée. C.-S. RAFFINUSQUE.

MYTHOLOGIE.

588. DIZIONARIO D'OGNI MITOLOGIA E ANTICHITA. Dictionnaire de toutes les mythologies et de toutes les antiquités; par le prof. FELICE ROMANI et par le doct. ANTON PERACCHI. 92^e. et 93^e. cah. in-8^o. avec fig. Milan, 1826; Fanfani.

(1) Ces mots me manquent dans les livres d'Afrique.

Il faut considérer ce dictionnaire, déjà parvenu à son 93^e. cahier, non-seulement comme un ouvrage utile sous le rapport de l'érudition, des antiquités et des beaux-arts, mais encore comme un manuel commode pour tous les genres de littérature. (*Bibliot. ital.*, mars 1826, p. 427.)

589. SUR LES SYMBOLES DE L'ÊTRE-SUPRÊME dans les anciens hiéroglyphes des Égyptiens; par N.-G. PALIN; avec 5 pl. (*Kongl. Vitterhets, Historie och Antiquitets Academ. Handling.* t. XI, p. 1.)

Dans une série de pierres symboliques de l'ancienne Égypte, que M. Palin, ministre-résident de Suède à Constantinople, possède dans son cabinet, l'auteur entreprend de faire voir comment les anciens Égyptiens figuraient les qualités de la Divinité-Suprême, et comment des hiéroglyphes que nous possédons répondent aux explications données par Horapollo. Deux lacets signifient Isis et Osiris, ou bien Horus et Anubis; douze petits ronds représentent les douze dieux de l'année; une croix marquée sur un scarabée rappelle la toute-puissance du Créateur; une sphère au-dessus du serpent bienfaisant, avec un vieux caractère usité en Chine, et signifiant sacré, sert à désigner, selon M. Palin, l'Éternel, le Bon, le Saint. C'est ainsi que M. Palin explique couramment les figures hiéroglyphiques de 144 pierres gravées. L'auteur, ayant soin de rappeler toujours les explications d'Horapollo, pense que cette collection pourra aider à l'introduction dans la connaissance des hiéroglyphes; mais il nous semble arriver un peu tard pour nous rendre ce service. D.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

590. RAPPORT A SON EXCELLENCE LE DUC DE DOUDEAUVILLE, MINISTRE DE LA MAISON DU ROI, SUR LA COLLECTION ÉGYPTIENNE NOUVELLEMENT ACQUISE PAR L'ORDRE DE SA MAJESTÉ A LIVOURNE; par M. CHAMPOLLION LE JEUNE. (*Fin. — Voy. Bull.* de mai, n^o. 513.)

I. Une seconde série très-étendue, est celle des AMULETTES et FIGURINES, qui forment 900 pièces plus ou moins intéressantes.

1^o. LES SCARABÉES, dont plus de 60 portent des noms royaux, sont au nombre de 322, de diverses matières, et de 3 pouces 1/2 de long, à une ligne 1/2, non compris les scarabées fu-

néraires au nombre de 60, la plupart d'un gros volume et avec inscriptions ; ceux-ci forment une classe à part.

2°. Plus de 300 petites représentations d'animaux sacrés en terre émaillée, cornaline, jaspé, etc. ;

3°. Plus de 300 figurines en pied, en terre émaillée, lapis, cornaline, etc., représentant des divinités, la plupart d'un travail très-fin et très-soigné.

J. Une collection très-curieuse d'OBJETS EN VERRE , EN ÉMAIL ou en pâte de verre et d'émail, au nombre de plus de 200, comprenant de plus un superbe plat rond en verre fin, d'une forme très-élégante, ayant de 16 à 18 pouces de diamètre et d'une conservation parfaite, avec son panier en jonc, d'un travail très-soigné. C'est sans contredit la plus belle pièce de verre antique connue jusques à présent.

K. Sont comprises dans la collection, onze PIERRES GRAVÉES grecques ou romaines, etc. ; les plus remarquables sont 1°. une agathe-calcédoine, d'un pouce 2 lignes sur 7 lignes, représentant, en intaille, une Vénus ou une divinité marine, d'un très-beau travail ; 2°. deux cornalines, l'une représentant une muse, l'autre une divinité ; 3°. un amulette antique, de travail persan.

L. La collection est très-complète sous le rapport des MONUMENS FUNÉRAIRES ÉGYPTIENS : 1°. dix momies à plusieurs caisses peintes, ou sarcophages de diverses formes ; quelques-uns des corps sont recouverts de riches peintures de la plus étonnante fraîcheur, de dorures, et d'ornemens en tissus de grains d'émail ou de verre tressés ; 2°. une suite considérable de *masques de momies* de diverses époques ; 3°. *six portraits grecs*, peints sur toile appliquée sur bois et provenant de momies égypto-grecques ; 4°. plusieurs couvertes de momies en toiles peintes ; 5°. plusieurs vases funéraires en albâtre ou en pierre, avec inscriptions ; 6°. un grand coffre de bois, avec inscriptions gravées en creux, renfermant 4 *grands vases funéraires* en albâtre oriental, avec inscriptions hieroglyphiques ; dans l'intérieur de ces vases sont des paquets d'intestins, embaumés avec soin (pièce unique dans son genre) ; 7°. dix-sept *coffrets funéraires*, d'un à deux pieds de hauteur, couverts de peintures et d'inscriptions, ou de figures et de légendes sculptées ; ces coffrets, en forme de petites chapelles, renfermaient les images funéraires du défunt ; 8°. huit *hypocéphales*, ou disques aplatis, en tôle ou en bronze ; couverts de figures symboliques, dessi-

nées à l'encre, ou gravées à la pointe et dorées; 9°. seize statuettes de divinités, d'un pied à trois pieds de hauteur, en bois, ornées de peintures et destinées à renfermer les rouleaux de papyrus et certaines parties du corps embaumées; 10°. une collection d'éperviers et de figurines symboliques d'âmes, en bois peint; 11°. une suite très-variée de *momies d'animaux*, poissons, quadrupèdes, oiseaux et reptiles; 12°. 52 statuettes en pied, représentant des individus défunts, de différentes classes, de 3 po. à 1 pi. de hauteur, et en albâtre oriental, serpentine, basalte, calcaire blanc, granit, bois de sycomore et serpentine émaillée.

120. *Deux cent soixante images funéraires*, ou figures humaines, en forme de momies, avec longues inscriptions hiéroglyphiques : les 28 premiers n°. de cette série, sont des images funéraires, plus ou moins bien conservées, d'anciens Pharaons; elles ont été trouvées dans les tombeaux des rois à Thèbes. Les plus remarquables sont une figurine du roi *Aménophis II*, en granit rose de 18 pouces de hauteur; deux en bronze, (uniques jusqu'à présent), du Pharaon *Ramsès Méiamoun*; une du même, en bois, de 15 pouces de hauteur; une en bois, de 13 pouces et d'un fort bon travail, du Pharaon *Ramsès X*; enfin une très-belle figurine de 11 pouces de haut, terre émaillée bleu céleste, du Pharaon *Ousirei*. Toutes les autres se rapportent à des Égyptiens de toutes les classes, prêtres, scribes royaux, scribes sacrés, juges, officiers civils et simples particuliers. Il y en a de toute matière : terre émaillée plus ou moins fine, pierre calcaire peinte, bois peint, (les couleurs conservent toute leur vivacité), serpentine, basalte, granit ou terre cuite, selon la richesse des individus qui déposaient ces figurines auprès de la momie du défunt.

13°. *Sept réseaux ou filets* plus ou moins bien conservés, en tissu de grains et de tubes d'émail ou de verre de couleur; plusieurs pièces de ce genre sont à figures.

140. Un grand nombre de scarabées les ailes déployées, provenant de réseaux ou filets funèbres.

15°. Soixante grands *scarabées funéraires*, en basalte vert, jaspe, serpentine, plume d'émeraude, verre de couleur imitant l'aigue-marine, et pâtes de verre; dix d'entre eux portent de longues inscriptions hiéroglyphiques.

M. Une petite série de 40 figures ou autres objets en TERRE CUITE, égyptiens, grecs ou romains.

N. DIX TABLEAUX D'ADORATION, peints sur bois, de 8 jusques à 21 pouces de hauteur.

O. LES STÈLES, OU BAS-RELIEFS SONT AU NOMBRE D'ENVIRON 50, en granit, grès, ou calcaire blanc. Elles présentent des sujets sculptés, ou des inscriptions d'un grand intérêt pour l'étude de la religion égyptienne; plusieurs représentent des rois et des reines d'Égypte, adorant les dieux, ou recevant les hommages de leurs sujets. Les plus remarquables dans cette classe sont :

1^o. Une stèle en *granit rose*, de 3 pieds 4 pouces de hauteur, portant un acte d'adoration fait par deux époux aux dieux Amon-ra, Phré, Osiris et Anubis.

2^o. Une stèle en calcaire blanc, de 3 pieds 6 pouces de haut, sculptée sur les deux faces, d'un beau travail, figures, et très-longues inscriptions en beaux hiéroglyphes.

3^o. Une portion de bas-relief, de 3 pieds 5 pouces de long, représentant le deuil et la purification d'un défunt.

4^o. Une petite stèle sculptée et coloriée sur les deux faces, représentant des divinités fort rarement reproduites sur les monumens égyptiens.

5^o. Trois stèles de 16, 13 et 8 pouces, représentant des Égyptiens faisant des offrandes aux chefs de la XVIII^e. dynastie royale.

6^o. Une stèle de 7 pouces sur 5, représentant *Sésostris* enfant.

7^o. Une stèle de 5 pouces $\frac{1}{2}$, représentant le roi *Thoutmosis III*, le Mœris des historiens grecs.

8^o. Une stèle de 3 pieds de hauteur, représentant une reine égyptienne adorant la déesse Athyr (Vénus) et Osiris.

9^o. Une stèle de 6 pieds de haut sur 4 pieds de large, contenant une très-longue inscription relative aux honneurs accordés à un pontife par le corps sacerdotal. (Très-beau travail.)

10^o. Une stèle de 6 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds de large, représentant la reine, épouse du roi d'Égypte et d'Éthiopie *Sévéchus*, accompagnée d'une de ses filles, adorant le dieu *Horammon* générateur; 25 colonnes d'hiéroglyphes.

11^o. Quatre stèles *Bilingues*, avec de courtes inscriptions, soit hiéroglyphiques et démotiques, soit démotiques et grecques.

12^o. Six stèles avec sculptures de style *égyptien*, mais portant des *inscriptions grecques* : l'une d'elles est *en vers*; l'autre n'a pas moins de 22 lignes de texte.

13^o. Deux bas-reliefs quarrés, de 5 pieds 2 pouces sur 4

pieds, représentant *Sésostris* adorant le soleil sous forme de sphinx ; relief très-bas, travail très-soigné.

14°. Une petite stèle représentant le Pharaon *Mæris*, une de ses filles et la déesse *Néith* ; travail très-fin.

15°. Une stèle de 5 pieds de haut, à moitié sculptée et à moitié tracée en noir ; très-curieuse pour l'étude des procédés de l'art en Égypte.

16°. — (4 pieds et demi de haut), portion d'un beau bas-relief en granit, provenant d'un grand édifice de Thèbes.

17°. Une niche carrée en grès, de 4 pieds sur 3 pieds et demi, divisée en deux compartimens : dans le compartiment supérieur quatre divinités, *Néith*, le Soleil, *Osiris* et *Isis*, sont assises et de plein relief ; dans le rang inférieur, quatre personnages des deux sexes ; les inscriptions de ce monument contiennent la légende royale de *Ramsès-le-Grand* ou *Sésostris*.

P. Parmi les STATUETTES et les STATUES EN PIERRE de diverses matières, on remarque : 1°. Un groupe de 7 pouces de hauteur, représentant le dieu *Amon-ra* et la déesse *Néith*, assis sur un trône : ce groupe, d'un excellent travail égyptien, est couvert d'ornemens, de détails et d'inscriptions très-finement gravées à la pointe. 2°. Une *Isis* allaitant *Horus*, de même hauteur et d'un très-beau travail : ce groupe est d'une pierre très-dure, semblable au spath vert. 3°. Une *Bubastis* debout. 4°. Un hippopotame en albâtre d'un bon travail. 5°. La tête d'une statuette royale, d'une finesse d'exécution admirable. 6°. Une statue de roi assis (18 pouces de hauteur), tenant les sceptres ordinaires ; manquent la partie inférieure des jambes, le trône et la statue de la reine, jadis assise à côté de son époux ; un bras de la princesse existe encore. Ce qui reste de ce superbe groupe suffit pour donner une très-haute idée de l'art égyptien ; la tête du Pharaon, qui est évidemment le portrait d'une personne âgée, et toutes les parties du corps sont exécutées avec une telle science et un tel sentiment de vérité, que cette statue est sans aucun doute ce qui nous reste jusques ici de plus soigné et de plus remarquable en fait d'art égyptien. Les détails infinis de la face sont admirables. Cette statue est d'une très-belle pierre jaune d'ocre clair, parfaitement homogène, d'une teinte très-égale et d'un grain très-fin. 7°. Un *Osiris* de 19 pouces, en basalte, chargé d'inscriptions, et d'un très-beau travail. 8°. Un

beau torse de basalte vert. 9°. Un grand nombre de statuettes en basalte, granit, grès ou pierre calcaire, d'un pied à deux pieds de hauteur, et parmi elles sont le roi *Nécho*, agenouillé, soutenant une stèle avec une inscription datée de l'une des années du règne de ce Pharaon; un hiérogammate, assis à l'orientale, et tenant un grand papyrus déployé sur ses genoux; un groupe de deux personnages agenouillés, soutenant une stèle écrite (ces figures sont coloriées); un personnage agenouillé, tenant devant lui le grand serpent *Urœus* de la déesse *Hithya*, d'un très-beau travail; une tête symbolique de la déesse *Athyr*, la *Vénus égyptienne*, face humaine et oreilles de vache, la coiffure ornée de lotus-rosés, du plus beau travail; le buste peint d'une statue en calcaire blanc, portrait de travail égyptien exécuté avec une vérité parfaite.

Au nombre des STATUES se trouvent :

1°. (Granit.) Celle d'un personnage accroupi à l'égyptienne, chargée sur toute sa surface d'inscriptions hiéroglyphiques avec légende royale.

2°. (Calcaire blanc) Un personnage assis, chevelure peinte en noir. — Inscription. — Beau travail — (2 pieds 4 pouces).

3°. (Grès.) Groupe : deux époux assis les bras entrelacés. — Inscriptions. — Ce groupe est peint. — (2 pieds 6 pouces de hauteur). — Beau travail.

4°. (Calcaire blanc.) Groupe semblable au précédent; plus, un petit enfant appuyé contre le siège. — Beau travail. (2 pieds 7 pouces sur 20 pouces).

5°. (Calcaire blanc.) Un personnage debout, chevelure peinte en noir; chairs rouges, tunique blanche, collier de diverses couleurs. — Beau travail. — Conservation parfaite. — (2 pieds 10 pouces).

6°. (Grès compacte rouge.) Une statue *Naophore*, d'un bon travail. — Inscriptions hiéroglyphiques; conservation parfaite. — (2 pieds 1 pouce sur 10 pouces.)

7°. (Granit noir.) Statue *Naophore* agenouillée, vêtue d'une ample tunique plissée; bon travail. (Conservation parfaite). — (2 pieds 10 pouces sur 17 pouces).

8°. (Grès.) Deux *sphinx* dans la pose ordinaire (2 pieds de long).

9°. (Grès.) Sphinx royal, avec inscriptions du Pharaon *Nectanébe* (2 pieds 10 pouces).

10°. (Granit noir.) 6 pieds de hauteur; Néith Léontocéphale assise, avec dédicace du Pharaon Aménophis II^e.

11°. (Granit noir.) Quatre autres statues semblables, dont une est debout; 5 à 6 pieds de hauteur chacune.

12°. (*Granit rose.*) Tête d'un roi, coiffée du Pschent, provenant d'un colosse: 7 pi. de haut, l'oreille seule a plus d'un pied.

13°. (*Granit noir.*) Statue pilastre représentant *Sésostris*, debout, portant une enseigne; — 6 pieds 2 pouces de hauteur. — La tunique est chargée d'hieroglyphes, et la partie postérieure porte une longue inscription divisée en colonnes.

14°. (*Granit noir.*) 4 pieds de hauteur: le roi éthiopien *Sévêchus* de la XXV^e. dynastie égyptienne, assis sur un trône, avec légendes (parfaitement conservé).

15°. La collection renferme en outre plusieurs fragmens de sculpture grecque et romaine, entre autres, *deux petits torsos* de la plus grande beauté: l'un d'eux est un Bacchus.

Q. Il me reste à parler des GRANDES PIÈCES DE SCULPTURE ÉGYPTIENNE.

1°. — Cippe massif de *granit noir*, d'environ 6 pieds de hauteur; une face représente *Ramsès le Grand* (*Sésostris*) adorant *Ammon générateur*: les figures, d'un grand style, sont de relief dans le creux. Ses emblèmes sont sculptés sur une autre face. (Ce grand morceau est brisé en plusieurs pièces, mais qui se raccordent complètement).

20°. (*Granit rose.*) *Base et pieds colossaux d'une statue d'Aménophis II* (le Memnon des Grecs); hauteur, 5 pieds 2 pouces; longueur de la base, 7 pieds. — Le pied seul du Pharaon a 4 pieds de long, et le gros doigt 8 pouces $\frac{1}{2}$. Une belle inscription hiéroglyphique est sur la base devant les deux pieds, cette inscription porte: « *Le Divin Bienfaiteur, Le Lion des Rois, le Directeur du peuple fidèle* (SOLEIL, SEIGNEUR DE VÉRITÉ, chéri de Phré), aimé du Dieu Sokari, le fils du soleil, dévoué aux Dieux (AMÉNOPHIS), Bien-aimé-d'Amon-ra roi-des-dieux. »

L'épaisseur de la base, qui est de 18 pouces, est décorée de figures de rois captifs, tous fortement marqués de physionomie *Africaine*: devant chacun de ces rois est un bouclier portant en hieroglyphes tous phonétiques, le nom *des contrées ou petits royaumes auxquels ils commandaient*, et dont les a dépouillés, en sa qualité du plus fort, le *Lion des rois Aménophis*. Ces noms de pays sont encore très-lisibles au nombre de 23,

d'autres sont effacés ; mais voilà certainement des renseignements inattendus sur la vieille géographie de l'Afrique.

3^o. *Granit rose.* — La chapelle monolithe du grand temple de Philæ ; hauteur, 8 pieds ; 3 pieds onze pouces de largeur sur les côtés, et 3 pieds 1 pouce sur le devant ; — surmontée d'Uræus, de trois corniches avec le disque ailé, et ornée d'inscriptions hiéroglyphiques verticales, contenant la dédicace de cette chapelle par le roi *Ptolémée Évergète II* et sa femme la reine *Cléopâtre*, à *Isis, déesse très-grande, dame souveraine de Manlak* (nom égyptien de l'île de Philæ) — (parfaitement conservée.)

4^o. Cippe en forme de porte égyptienne, avec corniche et ornemens symboliques, d'un seul bloc de *granit rose*, de plus de huit pieds dix pouces de hauteur, sur 5 pieds 8 pouces à sa base : belles inscriptions hiéroglyphiques verticales, portant une dédicace à plusieurs divinités, faite par le Pharaon *Thoutmosis I^{er}*, de la XVIII^e. dynastie.

5^o. Dix-sept blocs de grès de différentes grandeurs, formant, par leur réunion, une inscription hiéroglyphique divisée en 40 colonnes verticales de caractères d'environ 3 pouces, inscription de 15 pieds de long sur vingt environ de hauteur totale. — C'est la plus grande partie du fameux mur numérique du palais de Karnac. Ce texte, infiniment curieux, contient une de ces *statistiques des revenus* de l'empire égyptien dont parle Tacite, à propos du voyage de Germanicus en Égypte. Celle-ci appartient au temps de l'un des premiers rois de la XVIII^e. dynastie ; elle contient, sous une série suivie d'années du règne de ce roi, le nombre d'habitans revêtus de certaines fonctions publiques dans plusieurs provinces ; le nombre des chevaux, des chars de guerre, des bœufs, des taureaux, des vaches, des gazelles, etc., et, ce qu'il y a de plus curieux, les *revenus du roi* pendant l'année, en *pierres précieuses*, en *or*, en *argent*, en *fer*, en *cuivre*, en *parfums*, etc., etc.

6^o. Le sarcophage du Pharaon *Ramsès-Méïamoun*, grand-père de Sésostris, tiré de son tombeau dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes. Ce magnifique monument d'une étonnante conservation, est d'un *seul bloc de granit rose*.

Il a 10 pieds de long ;

6 pieds de hauteur ;

4 pieds 10 pouces de large ;

5 pieds de profondeur intérieure ;

4 pieds de largeur intérieure ;
5 pouces d'épaisseur sur les côtés.

Toute la surface extérieure est absolument couverte de *figures en pied*, et d'une infinité de légendes hiéroglyphiques, sculptées les unes en relief dans le creux, les autres en creux : les déesses *Isis* et *Nephtys* ailées, sculptées, de très-grandes proportions, à la tête et aux pieds du sarcophage, conservent encore, en grande partie, les couleurs dont on les avait peintes. Leurs chairs sont couvertes d'une couche d'*émail vert*, ainsi que celles de la plupart des autres personnages représentés sur toute la surface extérieure.

Tout l'intérieur du sarcophage, et le fond même, sont décorés de sculptures et d'innombrables hiéroglyphes, comme à l'extérieur ; ce sarcophage est le plus beau et le plus colossal de tous ceux qui existent, soit en Europe, soit dans les tombeaux égyptiens connus jusqu'à ce jour. L'université de Cambridge en possède le couvercle transporté en Angleterre par l'infortuné Belzoni. La forme générale de ce sarcophage est celle d'un *cartouche-royal*, et cette forme est précisément indiquée dans le papyrus du musée royal égyptien de Turin, que j'ai reconnu comme le plan antique avec les dimensions de toutes les salles de l'hypogée royal de ce même roi, et d'où le sarcophage a été tiré en effet.

7°. *Granit rose*. — Sphinx royal, d'un seul bloc de 10 à 11 pieds de longueur (y compris les pattes antérieures séparées accidentellement du corps.) Cette image symbolique du Pharaon Sésostris, dont elle porte sur la poitrine et sur la base la légende royale et une dédicace, est d'un très-beau travail et d'un style plein de grandeur.

8°. *Granit rose*. — Sphinx semblable au précédent quant à la pose, mais de *proportions doubles* et d'un travail encore plus beau. Ce magnifique monolithe, de 18 à 20 pieds de longueur, est encore à Alexandrie, mais il fait partie de la collection.

Je ne dois pas oublier, Monseigneur, plusieurs centaines de médailles romaines d'Égypte en bronze, quelques monnaies arabes en verre, et plusieurs objets en bronze gréco-romains. Mais ces divers objets sont peu de chose dans une collection telle que celle dont je viens de donner un aperçu rapide et sommaire, qui suffira toutefois pour montrer que la nouvelle acquisition faite à Livourne, est un nouveau bienfait du roi envers les

bonnes et solides études , et le monde savant n'oubliera jamais que l'honneur d'avoir sollicité ce bienfait de Sa Majesté , appartient tout entier à Votre Excellence.

J'ai l'honneur de la prier d'agréer le nouvel hommage de mes sentimens les plus respectueux.

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

591. FONDATION D'UN MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN A PARIS. — L'acquisition faite par la liste civile , de la collection égyptienne dont le Rapport sommaire de M. Champollion le jeune donne déjà une grande idée , semblait exiger de nouvelles dispositions dans le Musée royal des antiques du Louvre. S. Ex. le duc de Doudeauville , ministre de la maison du roi , et M. le vicomte de la Rochefoucauld chargé du département des beaux-arts , viennent , par un honorable concours de zèle et de lumières , d'obtenir du Roi , à ce sujet , une ordonnance qui est un nouveau témoignage de la haute protection dont S. M. honore les lettres savantes et les beaux-arts. Cette ordonnance , en date du 15 mai , décide que la conservation des antiques du Louvre formera à l'avenir deux divisions. La première division comprenant les monumens grecs , romains et ceux du moyen âge , restera dans les attributions de M. le comte de Clarac , conservateur actuel ; la seconde division comprendra les monumens égyptiens ou provenant de l'Égypte , et les monumens orientaux de toute origine , et M. Champollion le jeune en est nommé conservateur. Il est chargé de plus de faire chaque année , durant la belle saison , un cours public et gratuit d'archéologie égyptienne en présence des monumens mêmes , et particulièrement d'exposer les divers systèmes d'écriture qui furent en usage dans l'ancienne Égypte. Ces dispositions ne peuvent être reçues du monde savant qu'avec une vive reconnaissance ; et l'on peut espérer que l'enseignement de l'archéologie égyptienne par le savant qui en a établi les doctrines par ses brillantes découvertes , sera comme un cours normal pour l'Europe littéraire , qui applaudira unanimement à ce nouveau bienfait du roi envers les sciences historiques , les lettres et les arts.

592. VOYAGE A MËROË, AU FLEUVE BLANC, AU DELA DE FAZOQL, dans le midi du royaume de Sennâr, à Syouah et dans cinq autres oasis, fait dans les années 1817 à 1822; par M. Fréd. CAILLIAUD, de Nantes; dédié au roi; ouvrage publié par l'auteur, rédigé par le même et par M. JOMARD, memb. de l'Inst.; in-fol. Paris; 1826; chez l'auteur; 23^{e.}, 24^{e.}, 25^{e.}, 26^{e.}, 27^{e.} livr. de 5 pl. chacune avec leur explication. Prix de chaque livr.; 9 fr. — *Le même ouvrage*, TEXTE, to. I et II, in-8^o. de 460 et 442 p., av. fig. color. Pr. 9 fr. le vol. Paris, 1826; impr. roy.

Nous rendrons compte dans un prochain cahier, de ces nouvelles livraisons et de ces deux premiers volumes d'un ouvrage qui touche à sa fin, et qui a complètement répondu aux espérances du monde savant.

593. VOYAGE A L'OASIS DE THÈBES. *Réclamation à M. le directeur du Bulletin.* Paris, 21 mai 1826.

Monsieur, un rapport a été demandé par le gouvernement à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le voyage de M. Pachô dans la Cyrénaïque: j'ai signé ce rapport comme l'un des commissaires de l'Académie. Quelle a été ma surprise en lisant dans votre *Bulletin* (sciences historiques, n^o. 4, 1826, p. 285), une note ajoutée après coup à ce rapport, note ignorée de l'Académie et de sa commission, et qui renferme contre l'ouvrage de l'estimable voyageur M. Cailliaud aux oasis, des expressions peu mesurées. Ni lui, ni personne n'a prétendu que ses dessins de l'oasis de Thèbes étaient assez parfaits pour dispenser d'en produire de nouveaux. Sous ce rapport, on a des obligations à M. Pachô qui a dessiné plus en grand et avec plus d'habitude du crayon. Mais toute personne impartiale conviendra que les premiers sont fidèles, en ce sens que le voyageur n'a point altéré ce qu'il avait sous les yeux. L'auteur de la note les trouve *prodigieusement imparfaits*. Cependant ce qu'il y a de plus important (car la partie pittoresque est un mérite accessoire en fait d'archéologie et même d'architecture), les plans et les mesures des monumens donnés par M. Cailliaud n'ont pas été attaqués jusqu'ici; il faudrait pouvoir leur en opposer d'autres; d'ailleurs le blâme, s'il est fondé, devrait se borner aux parties défectueuses et non frapper tout l'ouvrage. A la vérité, on dit: ou les dessins de M. Cailliaud sont prodigieusement imparfaits, ou bien *on les a mal rendus sur la planche*. Dans ce dernier cas,

le reproche d'inexactitude est adressé à l'éditeur, et il est de son devoir de déclarer qu'en réduisant et faisant graver les dessins originaux, il ne s'est écarté en rien des formes ou dimensions des monumens; et il défie à cet égard un examen scrupuleux. Aucun autre changement n'a été fait à ces dessins, que ceux qui dépendent de la perspective et des ombres ou bien des accidens du terrain.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOMARD.

594. SUR UN CIPPE DÉCOUVERT SOUS TERRE A MANTOUE, et contenant une inscription arabe en caractères *Neskhis*; par le comte Carlo Ottav. CASTIGLIONI, avec une pl. grav. (*Bibliot. ital.*, avril 1825, p. 73.)

Cette colonne mahométane, découverte à 15 mètres sous terre, il y a quelques années, dans le sépulcre d'une des églises de Mantoue, ayant été désignée par M. Siauve, commissaire ordonnateur français, comme un monument précieux, fut achetée avec plusieurs autres objets d'antiquité par le marquis Tullo Guerrieri. Ce dernier, curieux de connaître la signification des caractères tracés sur cette colonne, et désirant pouvoir fonder une conjecture sur les combinaisons par lesquelles elle était venue de l'Orient à Mantoue, la fit transporter à Milan. Dans cette dernière ville, la colonne fut examinée et l'inscription traduite par le comte Castiglioni. Il résulte de la lettre écrite à ce sujet par ce savant, que l'inscription de ce cippe est une épitaphe arabe en caractères *neskhis*. Il n'est pas, dit-il, sans exemple de trouver des monumens sépulcraux mahométans sous la forme de colonne, puisque ce fut la coutume des Arabes, comme celle des autres nations, de se servir pour cet objet de débris d'anciennes ruines grecques ou romaines. C'est précisément le cas de cette colonne en marbre blanc salin, et qui a été renversée ainsi que le prouve le diamètre de la partie supérieure qui est plus grand que celui de la partie inférieure. M. le comte Castiglioni a fait graver le dessin de cette colonne avec son développement à $\frac{3}{10}$ de sa grandeur. Voici la traduction de l'inscription.

Ligne 1^{re}. « Au nom de Dieu clément et miséricordieux,
» que la paix de Dieu soit sur notre seigneur Mahomet et sur sa
» famille.

2^e. » Toute âme doit goûter de la mort. Vous recevrez cer-

» tainement la récompense qui vous est due au jour du jugement, ainsi que celui qui sera resté loin du feu (de l'enfer).

3^e. » Et introduit dans le paradis, il sera véritablement heureux, tandis que la vie de ce monde n'est qu'une marchandise trompeuse.

4^e. » Ainsi mourut l'humble serviteur de Dieu très-haut, le prince, l'éminent, le vénéré.

5^e. » Le champion de la guerre sacrée, Le Morabit (1) Zein-Eddin-Mohammed, fils du prédécesseur, du serviteur, du respecté, du champion de la guerre sacrée,

6^e. » Du Morabit Omod-Eddin-Abderratum, fils du prédécesseur, de l'éminent, du vénéré,

7^e. » Du champion de la guerre sacrée, du Morabit Azeddin-Abul'Atz, l'un des capitaines de la Cilicie (la bien gardée).

8^e. » Le second (jour de la semaine), 20^e. (du mois) de Rebiul-ewel de l'année 695 de l'hégire.

9^e. » Dieu le soutienne par sa miséricorde et aie dans sa clémence pitié de lui, de son père et de tous les musulmans! »

Le Merbout en honneur duquel fut érigé ce monument, aussi-bien que son père et son aïeul, sont indiqués ici avec leurs noms et surnoms. La date de la mort du premier correspond au 30 janvier de l'année de Jésus-Christ 1296.

Le titre d'émir, *prince* ou *commandant*, attribué à Zineddin-Mohammed, semble indiquer qu'il possédait un gouvernement ou peut-être une souveraineté dans une des parties de la Cilicie.

Il est en effet reconnu que vers l'époque à laquelle appartient ce monument, l'empire des Seldjoukides étant dans une entière décadence, les gouverneurs des diverses provinces de l'Asie mineure se rendirent indépendans et formèrent plusieurs petits états qui, dans la suite, tombèrent tous au pouvoir des Ottomans.

Ceux qui voudront expliquer comment cette colonne est venue de l'Asie mineure en Italie, pourront supposer qu'elle y est arrivée ou comme le trophée ou signe d'une victoire remportée sur les

(1) L'épithète *morabit* ou *merbout* indique une personne dont l'âme a été prédestinée par Dieu à la patience, et s'applique à ceux qui se sont spécialement dévoués aux exercices de piété. Les tombes de ces personnages sont en grande vénération, et même un objet de culte chez les Mahométans.

infidèles, ou comme objet de curiosité dans les 14^e. ou 15^e. siècles, périodes durant lesquelles les armées des puissances maritimes de la péninsule italienne fréquentèrent les plages de la Syrie et de l'Asie mineure, par suite de la guerre qui se faisait alors pour les royaumes chrétiens de Chypre et de la petite Arménie. Telle est au moins, sur ce curieux monument, l'opinion de M. le comte Castiglioni. H. B.

595. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif. (Haut-Rhin, par M. de GOLBÉRY, 5^e. livr.) In-fol. de 24 pag. de texte, plus 4 pl. Chaque livr. 6 fr., pap. de Chine, 9 fr.

Les planches de cette livraison sont : 1^o. vue des châteaux d'Égisheim, par Athalin; 2^o. vue de l'abbaye de Marbach, par Deroy; 3^o. vue de l'église de Geberschwyr, par Richebois, les fig. par Adam; 4^o. vues des châteaux d'Egisheim, par Villeneuve. (Bas-Rhin, par M. SCHWEIGHÆUSER, 4^e. et 5^e. livr.) Les planches de la 4^e. livr. sont : 1^o. château de Lützelbourg et Rathsamhausen, par Richebois; 2^o. château de Girbaden, par Villeneuve; 3^o. château de Dreystein et morceau du mur payen, par Joly; 4^o. église ancienne de Rosheim, par Deroy. Celles de la 5^e. sont : 1^o. porte du château du Hautlandsberg, par Villeneuve; 2^o. intérieur du château de Hautlandsberg, par Athalin; 3^o. vue de la cathédrale de Colmar, côté du midi, par Arnoult; 4^o. *idem*, coté du Nord : par Villeneuve.

596. CIRCULAIRE DE M. AUG. LE PRÉVOST, directeur de la société des antiquaires de la Normandie, aux membres titulaires de cette société; (in-8^o. de 42 p., (Caen), sans date et sans nom d'imprimeur.)

Quelque récente que soit la fondation de la Société des antiquaires de la Normandie, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'elle a déjà rempli sa mission et produit tous les résultats que l'on devait en attendre. Le premier vol. de ses mémoires publié depuis un an, renferme les recherches les plus intéressantes et les plus curieuses. Le second volume est sur le point de paraître, et tout doit faire espérer qu'il offrira une moisson non moins abondante. Jamais société savante n'a été accueillie à sa naissance avec plus de faveur, et n'a vu se réunir aussi

promptement à ses doctes travaux tant d'hommes instruits et éclairés.

M. Auguste Le Prévost, directeur annuel de la Société, vient d'adresser à tous les membres une circulaire fort remarquable, sur les moyens d'arracher à l'oubli une foule de monumens et de souvenirs dont le vandalisme révolutionnaire a laissé à peine quelques vestiges. Il passe en revue les nombreux ouvrages historiques et archéologiques publiés depuis peu d'années sur la Normandie, et indique sagement les moyens et les considérations qui doivent faciliter les recherches de tout genre, et décider même les plus modestes et les moins familiers avec l'art d'écrire, à constater les utiles découvertes et les traditions que chaque jour voit s'effacer.

» Nous croyons pouvoir affirmer, dit-il, qu'il n'existe point
» en Normandie un canton où, dans une lieue de rayon, on
» ne trouve quelques traces d'antiquités ou d'emplacemens ro-
» mains, quelque fait à recueillir pour l'histoire de la province
» ou pour celle des arts. Cette assertion qui, au premier abord, peut paraître exagérée, est cependant conforme à l'exacte vérité, et pour s'en convaincre, il suffit de passer en revue avec M. Aug. Le Prévost les différentes richesses qui peuvent fournir matière à d'intéressantes observations. D'abord la Normandie possède un nombre considérable de *menhirs* et de *dolmens* des Celtes et des Druïdes, beaucoup de monnaies gauloises et de hachettes de pierre ou de cuivre qui appartiennent à l'époque la plus reculée de notre histoire. On y rencontre fréquemment des tombelles ou *tumuli*, des restes d'*oppida* ou enceintes fortifiées connues populairement sous le nom de *camps de César*; une étonnante variété d'objets d'art, de meubles, d'ustensiles romains de toute espèce, que le sol recouvre.

La Normandie est traversée par différentes voies romaines faciles à reconnaître, et désignées dans les campagnes par la dénomination de *chemins percés*. On découvre encore quelquefois des colonnes milliaires, souvent des tombeaux formés d'une auge de pierre ou de plâtre, mais dépourvus d'inscriptions; peu de monumens des premiers temps du christianisme et du premier siècle de la domination normande.

Depuis cette époque, l'architecture a enrichi la Normandie d'un grand nombre de beaux monumens ecclésiastiques et militaires, surtout dans les 13^e. et 14^e. siècles. La plupart offrent

des constructions de différentes époques , qu'il est curieux de distinguer soigneusement et qui nécessitent beaucoup d'observations de détail. M. Le Prévost recommande particulièrement aux antiquaires de s'occuper des sculptures , des inscriptions , des tombeaux , des vitraux coloriés , des châsses et des reliquaires qui ont pu échapper aux invasions des peuples du Nord , aux guerres de la ligue et à la révolution. Il appelle encore l'attention sur les briques , les écussons et les pavés faïencés.

Passant à un autre genre de recherches non moins digne de curiosité , M. Le Prévost signale des chartes , des cartulaires et d'autres manuscrits précieux qui , dispersés à l'époque de la destruction des cloîtres , s'altèrent chaque jour dans les greniers des sous-préfectures et des anciens districts , et restent oubliés et mal soignés dans les archives des départemens et des municipalités. Les chartriers de quelques familles existent encore ; l'on rencontre quelquefois des sceaux curieux , trop rarement dans un état de conservation satisfaisant , et des manuscrits des trouvères , ornés de vignettes remarquables. Les premières productions des presses normandes doivent aussi attirer les regards des amateurs.

M. Le Prévost annonce la prochaine publication d'une bibliothèque historique normande par M. Édouard Frère , et fait entrevoir dans un avenir peu éloigné la réunion des matériaux nécessaires pour former une biographie des hommes célèbres ou dignes de le devenir , que chaque portion du territoire de la Normandie peut revendiquer. Enfin il invite ceux de ses collègues qui se livrent le plus particulièrement aux études littéraires , à recueillir ces traditions et ces superstitions locales , que l'état avancé de notre civilisation aura bientôt détruites , les chansons historiques , les ballades , les cérémonies des pèlerinages , les patois , les proverbes locaux , les tournures de phrase et les allusions populaires. Il les engage aussi à s'occuper de notices détaillées sur les lieux de quelque importance qu'ils habitent ou dont ils sont voisins , et il indique aux voyageurs les recherches qu'ils peuvent faire dans les bibliothèques anglaises , et les monumens qu'ils doivent rencontrer dans la Calabre , dans la Sicile et jusqu'au fond de l'Orient , où les chevaliers normands ont porté la gloire de leurs armes.

Ce simple exposé doit faire comprendre que la circulaire de M. Aug. Le Prévost peut franchir les limites de la Normandie ,

et qu'elle est de nature à servir d'instruction à quiconque se consacre aux recherches archéologiques si encouragées dans notre siècle.

Nous ne terminerons pas cette courte notice sans citer les noms de MM. de Caumont, Rever, l'abbé Delarue, de Gerville, de la Quérière, l'Échaudé d'Anisy, Vaugeois, de Jolimont, Lambert, Féret, Hyacinthe Langlois, Du Chevreuil, Asselin et Pluquet, qui ont pris les premiers une part active aux travaux de la société des antiquaires de la Normandie. Leurs travaux et leurs succès doivent encourager de nombreux émules ; il s'en présentera.

E. DE BLOSSEVILLE.

597. ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES A BRAQUEMONT (Seine-Inférieure), à une lieue de Dieppe.

Une société vient de se former pour entreprendre des fouilles à Braquemont (Seine-Inférieure), dans le lieu connu sous la dénomination populaire de *Camp de César*. Déjà les travaux sont en pleine activité. Sur le bord même de la falaise, à 209 pieds d'élévation, on a découvert les murs d'un monument religieux dont le coin N.-O. de la galerie extérieure débordé la falaise de quelques pouces, et se trouve suspendu sur la mer. Cette circonstance indique suffisamment combien les fouilles sont dangereuses et difficiles. On avait réuni plusieurs têtes, des bracelets, des agraffes, des vases, des urnes et plus de trente médailles romaines et celtiques, lorsque le 15 avril on a rencontré un squelette entier parfaitement conservé, dont la tête se trouvait dans la muraille. Il avait dans la mâchoire une médaille de Constantin, et sous la tête une de Constance. Depuis 1500 ans, la terre doit avoir été extrêmement mangée dans cet endroit, car ce monument devait être à une certaine distance de la falaise. Dans deux ans il n'existera plus.

N. DE BLOSSEVILLE.

HISTOIRE.

598. REMARQUES SUR LE SITE DE TROIE et sur la plaine Troyenne, fondées sur des observations personnelles ; par ROBERT HYDE GREG, avec une carte topographique. (*Memoirs of the literary and philosoph. Society in Manchester*; 2^e. sér., vol. IV, p. 151.)

L'auteur connaît ce que les auteurs anglais et le voyageur

français, M. Chevalier, ont écrit sur la plaine de Troie; il a examiné lui-même, à ce qu'il assure, les localités. Il expose d'abord la situation de Troie et du camp des Grecs, d'après Homère; mais, au lieu de citer le texte grec, il se contente de citer la traduction anglaise de Cowper. Il discute ensuite l'ancienne position du *Throsmos*, le cours du Scamandre, et l'emplacement de l'ancienne ville de Troie. A la fin de la discussion, il se résume, en établissant 1^o. que les poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée, attribués à Homère, ont été réellement écrits par lui; 2^o. que les argumens avancés par Bryant et d'autres contre l'existence de Troie en Phrygie et contre la guerre troyenne, ne sont pas suffisans, et ont contre eux la croyance générale de l'antiquité; 3^o. que la plaine qui s'étend depuis le village de Bournabaschi jusqu'à l'Hellespont, et qui est terminée par les promontoires Sigée et Rhætée, est la plaine de Troie, et le théâtre où se sont passés, sans contredit, les événemens mentionnés dans l'Iliade; 4^o. que le Scamandre, au temps de la guerre de Troie, débouchait dans la mer au cap Sigée, et que conséquemment la ville de Troie a dû être sur le bord occidental de cette rivière; 5^o. que sur cette rive occidentale il n'y a aucun emplacement qui réponde tout-à-fait à la description du site de Troie, si ce n'est celui du village actuel de Bournabaschi; 6^o. que la grande distance de Bournabaschi à la mer n'est pas une objection assez forte contre cette hypothèse, attendu que le récit de la guerre, dans les livres XI à XVIII de l'Iliade, d'où l'on pourrait tirer cette objection, est si confus, qu'on ne peut asseoir là-dessus aucune opinion; 7^o. que les sources de Bournabaschi sont les fontaines chaudes et froides du Scamandre, auprès desquelles Hector fut tué; 8^o. que la colline de Nouvel-Ilium est le Throsmos d'Homère; 9^o. que l'Udjec-Tépé répond bien à la situation et au caractère de la tombe d'Aisyète; 10^o. que l'amas de pierres détachées sur le rocher derrière Bournabaschi, peut avoir été le tombeau d'Hector; 11^o. que le grand tumulus au cap Rhætée est le tombeau d'Ajax; 12^o. que des deux tumuli du cap Sigée l'un couvre probablement les cendres d'Achille et de Patrocle, et l'autre celles d'Antilochus. Dans un supplément, M. Hyde-Greg examine un écrit nouveau, *Dissertation sur la plaine de Troie*, par M. Maclaren; Édimbourg, 1822. Cet auteur suppose que le Nouvel-Ilium a été bâti sur les ruines de l'ancienne

Troie ; il pense que le camp des Grecs n'a pu s'étendre au point d'occuper trois rangs entre les deux caps Sigée et Rhâtée, et que par conséquent ces deux promontoires ne sont pas les mêmes auxquels fait allusion Homère. M. Maclaren croit que la pointe sablonneuse de Koumkali est l'un des promontoires indiqués dans l'Iliade, et que l'autre passe au travers du cours actuel du Scamandre : il regarde le Mender comme étant l'ancien Scamandre, et, ainsi que d'autres écrivains, il fait déboucher l'ancienne rivière au cap Rhâtée. Les collines derrière le Sigée sont pour lui le Throsmos, et le Thymbrec le Simois d'Homère et de Strabon. Il place le camp grec là où est maintenant un marais, et où, selon la conjecture de M. Hyde-Greg, la mer se trouvait encore au temps de la guerre de Troie ; du moins cet auteur veut y avoir reconnu un sol d'alluvion très-frais. La carte de la plaine de Troie, jointe au mémoire de M. Hyde-Greg, a beaucoup d'espaces vides, et n'est pas, à beaucoup près, aussi détaillée que celle du comte de Choiseul-Gouffier, dont l'auteur anglais n'a pas eu connaissance. D-g.

599. SUR LE LIEU ET L'ÉPOQUE DU DÉBARQUEMENT DE CÉSAR EN ANGLETERRE.

On a souvent élevé, sans jamais pouvoir la résoudre d'une manière satisfaisante, la question de savoir quand et sur quel point s'était effectué le débarquement de César, en Bretagne. César dit que, sous le consulat de Crassus et de Pompée (l'an 55 av. J.-C.), l'été touchant à sa fin, il se hâta de passer en Bretagne, et là il arriva, vers la 4^e. heure, à la hauteur d'un lieu entouré de rochers escarpés, du sommet desquels on aurait pu lancer un dard sur le rivage. Ce lieu est reconnu pour être Douvres ; par conséquent son arrivée sur ce point eut lieu à environ dix heures du matin. Il s'y arrêta jusqu'à trois heures de l'après-midi ; et alors le vent et la marée étant devenus propices en même temps, il remit à la voile à la faveur de l'un et de l'autre, et alla débarquer sur une plage ouverte et unie. Il reste à déterminer l'identité de ce dernier point et le jour du débarquement, et c'est ce qui peut se faire, d'après ce que dit subséquemment César, savoir : qu'au bout de quatre jours il s'éleva une tempête qui fit éprouver de grandes avaries à sa flotte, et que *dans la même nuit* la lune était dans son plein. Comme l'été touchait à sa fin, cette observation résout, en

effet, la question. Si on suppose en remontant depuis le jour de la prochaine pleine lune, on trouvera en somme 25,240 lunaisons révolues depuis le 27 août, à 10 h. 51', p. m., 55 ans av. J.-C. Or une lunaison est de 29 j. 12 h. 44'; donc il faisait pleine lune à ladite époque, et cette lune doit être celle dont parle César.

César arriva donc le 25 août, 55 ans av. J.-C., devant les rochers de Douvres, et passé trois heures, ce jour là, et huit heures avant son débarquement, il remit à la voile avec la marée. Suivant les tables qui servent à calculer le temps de la mer haute, ledit jour, à 2 h. 8', p. m., la marée était basse à Douvres; mais à huit heures se trouvant assez haute et portant au nord, comme cela a lieu sur la côte de Douvres, elle emporta les vaisseaux de César dans cette direction; et, par conséquent, cette plage ouverte et unie où se fit le débarquement, était située au nord des rochers, dans les dunes, à 8 milles de Douvres, entre le cap du Sud et Deal. (*Panoramic Miscellany*, du 28 fév. 1826, p. 155.)

600. CLASSIQUES DE L'HISTOIRE, contenant : Discours sur l'Histoire universelle, par BOSSUET; Histoire des Révolutions romaines, de Suède, de Portugal, par VERTOT; Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, par MONTESQUIEU; Conjuration des Espagnols contre Venise, par SAINT-RÉAL; Siècles de Louis XIV et de Louis XV; Histoire de Pierre le Grand et de Charles XII, par VOLTAIRE. 1 volume in-8°. de 1408 pag., paraissant en 22 livr. de 8 demi-feuilles, publiées de 20 jours en 20 jours, papier vélin. Prix, 2 fr. la livr. Paris, 1826; Anselin et Pochard. 1^{re}. LIVRAISON.

Ce recueil sera uniquement composé des ouvrages énoncés dans le titre : il est parfaitement imprimé chez Rignoux, sur deux colonnes. La 1^{re}. livraison renferme le commencement du *Discours* de Bossuet sur *l'Histoire universelle*.

Depuis long-temps les suffrages unanimes de la postérité avaient désigné ceux de nos écrivains dont les ouvrages, portant l'empreinte du génie, devaient être rangés sous le titre glorieux de *Classiques de l'Histoire*, et que les siècles à venir jugeront comme ceux qui les virent naître. Comme nous, ils admireront avec étonnement le grand Bossuet embrassant d'un seul coup d'œil, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, les

révolutions du monde entier ; comme nous, ils proclameront l'auteur de la *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise*, Saint-Réal, l'heureux rival de Salluste ; ils placeront sur la même ligne, et peut-être à un degré plus élevé, Vertot, qui, après s'être formé par la lecture de cet ouvrage si remarquable, se montra supérieur à son modèle dans ses *Révolutions de Suède et de Portugal*, et surtout dans ses *Révolutions romaines* ; comme nous, ils associeront à ces noms célèbres celui de Voltaire, qui, agrandissant le domaine de l'histoire, sut l'envisager en philosophe profond, sans jamais cesser de se montrer grand écrivain en traçant l'histoire des *Siècles de Louis XIV* et de *Louis XV*, et celle de *Charles XII* et de *Pierre le Grand*, ces deux illustres guerriers qui furent rivaux pendant leur vie, et que la postérité a réunis dans son admiration ; Montesquieu, enfin, qui nous a laissé ses savantes *Considérations sur la Grandeur et la Décadence des Romains*, l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti de sa plume, et dans lequel son génie eut à lutter contre plusieurs hommes supérieurs chez les anciens et chez les modernes.

601. HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'EMPIRE OTTOMAN, depuis son origine jusqu'à nos jours ; par E. PALLA. In-12 de 16 feuilles. Paris, 1824 ; Raymond.

Le faux titre porte : *Bibl. du XIX^e. siècle, tom. 60.*

602. TÉMOIGNAGE HISTORIQUE SERVANT A PROUVER QUE LA FAMEUSE SULTANE ROXELANE ÉTAIT RUSSE. (*Journal historique, statistique et géographique (Istor. stat. i guéogr.)* ; avril 1825, pag. 28, Moscou, 1825.)

Après la victoire remportée par les Polonais sur les Turcs, près de Khotin, en 1621, le roi Sigismond III résolut d'envoyer une ambassade à Constantinople, et confia cette importante mission au prince Christophe Zborofsky, homme rempli d'instruction et puissamment riche. Après un long séjour à Constantinople, pendant lequel l'ambassadeur polonais éprouva les tracasseries ordinaires de la Sublime Porte, le nouveau visir Hussein lui accorda enfin audience. Zborofsky exposa au divan le désir qu'avait son souverain de maintenir la paix et l'harmonie qui régnaient entre les deux nations, puis d'une cassette d'or qui renfermait les lettres des rois de Pologne et des sul-

tans, il en tira une que Soliman adressait au roi Sigismond I^{er}. Voici quel en était le résultat :

« Roi, j'ai reçu ta lettre, et j'y remarque l'intention où tu
 » es d'arrêter l'effusion du sang parmi les peuples que Dieu a
 » confiés à notre sollicitude. Tu désires également que l'amitié
 » qui subsiste entre nous passe dans le cœur de nos enfans,
 » mon Selim et ton Auguste; et j'espère de mon côté qu'ils sui-
 » vront l'exemple que leur ont tracé leurs parens. Bientôt je
 » terminerai ma 70^e. année; toi-même, bien que jouissant
 » d'une vieillesse encore vigoureuse, ton âge est très-avancé :
 » les fils de nos jours seront bientôt tranchés, et bientôt nous
 » nous verrons dans cette région bienheureuse, où triomphans
 » et glorieusement assis auprès du roi des rois, moi à sa droite,
 » toi à sa gauche, nous parlerons avec joie des sentimens d'affec-
 » tion qui nous unissaient l'un pour l'autre dans ce monde.
 » Ton ambassadeur Opalinsky pourra te dire dans quel degré
 » de bonheur et de gloire il a vu ta sœur, mon épouse. Je le con-
 » fie à ta majesté. Adieu. »

Voici ce que dit à ce sujet l'historien Niemtsévitch : « Cette prétendue sœur de Sigismond I^{er}., épouse de Soliman, était la célèbre Roxelane, fille d'un poète de la petite ville de Rogatin (Rochatyn). Les Français la regardent comme leur compatriote; mais les témoignages les plus authentiques prouvent que Roxelane était née en Pologne; d'abord la lettre de Soliman lui-même, d'anciennes traditions et le nom même de Roxelane, qui atteste qu'elle était de la Russie Rouge, que les géographes appellent *Roxelanie*. Faite prisonnière lors des incursions des Tatars dans ce pays, elle fut conduite à Constantinople et vendue pour faire partie des esclaves du sérail. Sa grande beauté, son humeur enjouée, son esprit, enflammèrent le cœur de Soliman. L'âge ne fit qu'accroître l'amour du sultan pour Roxelane, et l'empire de la favorite sur son maître, au point qu'elle se fit rendre la liberté et devint son épouse légitime. Soliman lui assigna pour dot 100,000 ducats sur le royaume de Hongrie; et ses courtisans lui ayant fait des reproches sur ce qu'il enrichissait une esclave et la faisait asseoir sur le trône, il répondit *qu'elle n'était point une esclave, et qu'elle descendait de la famille royale de Pologne*. Soliman eut de Roxelane deux fils, Bajazet et Selim. Cette sultane, aussi ambitieuse que belle, fit périr Mustapha, fils d'une autre femme; et força le

peuple à ne reconnaître que les siens pour héritiers légitimes de la couronne.

603. HISTOIRE DES GRECS MODERNES, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II jusqu'à ce jour; par C.-D. RAFFENEL. In-12 de 14 feuilles. Paris; Raymond.

Le faux titre porte : *Bibliothèque du 19^e. siècle, tom. 61.*

604. SUR QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES GÉNÉRALES DE LA COURONNE D'ARAGON, à Barcelone.

Une bulle de Pascal II, qui place D. Raymond, marquis des Barceloniens et comte de Provence, ainsi que sa famille et tous ses biens, sous la protection immédiate de saint Pierre et du siège apostolique, sous condition d'une redevance annuelle de 30 maravédis, datée du 10 du kal. de juin (23 mai) 1116.

Une autre d'Adrien IV, élu en 1154, en vertu de laquelle le comte de Barcelone ne peut être excommunié par qui que ce soit sans l'autorisation de S. S. ou de son légat à *latere*.

Une autre qui confirme l'excommunication lancée contre le comte Gaudefrois, pour certain crime, par le pape Eugène (sans date).

Une autre d'Alexandre III, élu en 1159, confirmant à Guillaume, comte de Roussillon, la possession des terres qui lui appartenaient par droit héréditaire; et stipulant que personne ne pouvait, en aucun temps, lui enlever ladite possession.

Une autre bulle qui ordonne aux archevêques de Narbonne et Tarragone, et aux évêques de Gironne et Elna, de ne pas permettre qu'un fils naturel du comte de Roussillon succède à ce comté, sans que les donations que le comte aurait faites en faveur de l'adultère eussent reçu leur effet.

Une autre de Clément III (1188), qui affranchit de la juridiction ordinaire l'abbé et les moines du monastère de Mont-Aragon, et les place sous la protection du saint siège.

Un bref d'Honorius III (1216), adressé à l'archevêque de Tarragone et à l'évêque de Sarragosse, qui leur donne pouvoir de décider entre le roi d'Aragon Dⁿ. Jayme, et le roi de Navarre, relativement aux forteresses que ce dernier faisait construire sur les terres qu'il avait enlevées audit Dⁿ. Jayme.

Un autre de Grégoire IX (élu en 1227), qui concède au roi d'Aragon le privilège de ne pouvoir être excommunié que par le pape ou par son délégué (il est de 1227).

Un autre du même (6^e. an. de son pontificat), qui confère le droit d'excommunication au monastère de Saint-Benoît de Bages, évêché de Vique.

Id. du même (12^e. an.), qui concède à la reine d'Aragon le privilège de ne pouvoir être excommuniée sans un ordre spécial du saint siège.

Id. du même au roi d'Aragon (13^e. an.), pour l'exhorter à conclure la paix avec les Génois.

Id. d'Innocent IV (élu en 1243), qui révoque l'excommunication lancée contre le roi d'Aragon, et qui lui remet la peine de pouvoir être excommunié dans deux ans, sans un ordre spécial du pape (année 3 de son pontificat).

Id. du même (3^e. an.), qui exhorte le roi d'Aragon à ne manifester aucun mécontentement de ce que Charles, frère du roi de France, épousait la fille du comte de Provence, que ledit roi d'Aragon avait l'intention de faire épouser à son fils.

Id. du même (4^e. an.), qui donne pouvoir au prieur des prédicateurs de Barcelone et sacristain de Girone, de décider entre le roi et le grand-maître des templiers en Aragon et en Catalogne, relativement au droit (*quinta*) à prélever sur les Sarrasins, les moulins, etc.

Id. du même (5^e. an.), qui établit juge l'évêque prieur et sacristain de Tortose, dans le différent élevé entre le grand-maître des templiers d'Aragon et de Catalogne, et le noble D^r. Pedro, seigneur du château de Querol, relativement au château de Montargull.

Bulle du même (8^e. an.) qui concède au roi d'Aragon la faculté de choisir, où bon lui semblerait, le lieu de sa sépulture.

Une semblable pour la reine.

Autre bref (8^e. an.), qui exhorte le roi d'Aragon à faire restituer à Passulfo, citoyen de Gênes, le navire et les marchandises que les sujets de S. M. avaient capturés.

Autre (10^e. an.), qui ordonne à l'évêque d'Huesca et à l'abbé de Monte-Aragon de réprimer, par des censures, ceux qui troubleraient le royaume et les états de Dⁿ. Jayme d'Aragon.

Bulle (8^e. an.), qui confirme le droit de battre monnaie à l'évêque et à l'église de Vich.

Bref (8^e. an.), adressé au prieur de Sainte-Eulalie et à Bernardo de Pareras, chanoine de Barcelone, qui les établit juges dans un procès élevé entre les abbés des monastères de San-

Juan, de las Abaderas et de Sancta-Maria de Ripoll, sur la vente de divers objets.

Bref de Boniface VIII, adressé à Dⁿ. Jayme III, d'Aragon, qui lui accorde la faculté de choisir pour confesseur un prêtre séculier ou régulier qui aurait le pouvoir de l'absoudre dans tous cas, hors ceux dans lesquels il faut consulter le saint siège (2^e. an. de son pontificat). (*Ocios de Esp. emigrados*, fév. 1826, p. 141.)

605. SOBRANIÉ ROSSIISKIKH ZAKONOF. Recueil des lois russes et des oukases émanés du sénat dirigeant pendant les règnes de Paul I^{er}. et d'Alexandre I^{er}. ; par Paul KHAFSKY. In-folio de 594 pag. Pétersbourg, 1821.

606. HISTOIRE DE LA VIE ET DU RÈGNE D'ALEXANDRE I^{er}. , empereur de toutes les Russies ; par M. RABBE. Avec un portrait d'Alexandre et le plan de Taganrock. 2 vol. in-8. (Sous presse ; chez MM. Treuttel et Würtz.)

607. MÉMOIRES DE M. DE FALCKENSKIOLD, officier-général au service de Danemark, à l'époque du ministère et de la catastrophe du comte de Struensée ; contenant l'exposé fidèle et impartial des causes et des circonstances de cette catastrophe, dans laquelle l'auteur a été lui-même entraîné ; et le récit de sa détention pendant cinq ans dans le fort de Munkholm. Précédés d'une relation des campagnes de Falckenskiold dans les armées russes contre les Turcs, en 1769 et 1770 ; et suivis de considérations sur l'état militaire du Danemarck. Avec une Notice préliminaire sur la vie de l'auteur de ces mémoires, par M. Phil. SECRETAN, vice-président de la cour des appellations suprêmes du canton de Vaud. 1 vol. in-8°. (Sous presse ; chez MM. Treuttel et Würtz.)

608. HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis Jules-César jusqu'en 1768 ; par Oliv. GOLDSMITH ; continuée jusqu'à nos jours ; par Charles COOTE ; trad. par mad. Alex. ARAGON ; t. VI. Paris ; 1826 ; Peytieux.

Ce dernier volume renferme une période de 19 ans, de 1807 à 1826. Le docteur Coote s'est arrêté à la bataille de Waterloo. Madame Aragon a continué la relation jusqu'au 1^{er}. janvier 1826. Une table générale et raisonnée termine l'ouvrage. Cette histoire mérite d'autant plus d'être recherchée qu'elle est écrite en général avec élégance et impartialité. ***

609. FAMILIE CELEBRI ITALIANE. Familles célèbres de l'Italie ; par le chevalier Pompeo LITTA. Fascicule XVI (concernant la famille Scaliger de Vérone). In-fol. Prix, 40 liv. ital. Milan; 1825 ; chez l'auteur.

L'ouvrage que nous annonçons a réuni les suffrages des journaux littéraires les plus accrédités de l'Italie, et la *Bibliothèque italienne*, entre autres, loue la persévérance grande et généreuse avec laquelle M. Litta poursuit son entreprise. Ce n'est point une généalogie à la manière de celles qui s'exécutent en France ; c'est un monument historique élevé à la gloire de l'Italie qu'a entrepris M. Litta. Les grandes familles dont il s'occupe ont joué pour la plupart un rôle important dans leur patrie ; leur influence, la part que quelques-uns de leurs membres ont prise aux événemens politiques qui ont si souvent changé la face des choses dans cette quantité de petits états qui divisaient cette péninsule, la gloire que d'autres ont acquise dans les armes, dans l'église, dans les lettres ou dans les arts, tient immédiatement à l'histoire de ces divers états et lui donne sa grandeur et son éclat.

Nous ne connaissons des divers fascicules de cet important ouvrage que le 14^e. que nous annonçons ; c'est d'après cet échantillon que nous donnerons à nos lecteurs une idée de l'exécution de l'ensemble de l'entreprise de M. Litta.

Les dix premiers fascicules ont paru de 1822 à 1824 ; les suivans, jusqu'au 16^e. et peut-être au delà, ont été publiés en 1824 et 1825. Voici les noms des familles qui font le sujet de ces 16 premiers fascicules.

1. *Arcimbali* de Milan, famille éteinte en 1727.
2. *Bonacolsi* de Mantoue, éteinte en 1328.
3. *Da Camino* de la Marche de Trévise, éteinte en 1422.
4. *Castiglioni* de Milan.
5. *Cavalcabo* de Crémone.
6. *Cavaniglia* de Naples, éteinte en 1792.
7. *Cesarini* de Rome, éteinte en 1685.
8. *Cesi* de Rome.
9. *Ecelini* de la Marche de Trévise, éteinte en 1260.
10. *Gallio* de Come, éteinte à Naples en 1800.
11. *Givo* de Come.
12. *Peretti* de Montalto, éteinte en 1655.
13. *Pico della Mirandola*, éteinte en 1787.

- 14. *Pio* de Carpi.
- 15. *Sanvitale* de Parme.
- 16. *Scaligero* de Vérone.

La 17^e. doit contenir la famille *Sforza* de la Romagne, la 18^e. , *Simonetta* de la Calabre; la 19^e. , *Trinci* de Foligno, éteinte en 1452; la 20^e. , *Trivulzio* de Milan; la 21^e. , *Valori* de Florence, éteinte en 1687; la 22^e. , *Visconti* de Milan.

Chaque fascicule se vend séparément, en sorte que chacun peut prendre la famille qui l'intéresse. Outre la partie historique et généalogique, disposée en tableaux imprimés d'un seul côté, on trouve pour chaque famille la gravure faite sur de beaux dessins, des monumens qui retracent le souvenir de quelques-uns de ses membres; les peintures qui rappellent leurs traits ou leurs costumes, en couleur souvent, et leurs armoiries. Ainsi les mausolées, les parties d'édifices publics, les monnaies qui les rappellent accompagnent cette partie historique. Il serait à désirer qu'il s'exécutât en France une semblable entreprise: elle ne pourrait manquer d'obtenir des succès, les arts y gagneraient, et une foule de monumens intéressans du moyen âge seraient par là sauvés de l'oubli.

L'exécution de tout l'ouvrage paraît ne rien laisser à désirer, la gravure et la peinture offrent toute la perfection qu'on peut souhaiter dans un ouvrage de ce genre. Les détails où nous allons entrer sur le 14^e. fascicule en donneront une idée.

Ce fascicule se compose : 1^o. de 4 tableaux historiques et généalogiques, concernant la famille *della Scala*, d'où, par corruption, s'est formé *Scaligeri*. Le premier de ces tableaux offre les armes de cette famille coloriées avec soin; le 4^e présente la figure de trois monnaies frappées sous la domination des membres de cette famille, qui a gouverné Vérone pendant 125 ans. Un demi-tableau offre des notices sur les monnaies et sur les divers monumens dont les planches donnent la figure. La première planche représente la vue du cimetière de *Santa-Maria Antica* à Vérone, lieu de sépulture des Scaliger, attendant à l'église de Sainte-Marie l'Ancienne; la seconde offre le mausolée du prieur *Ubertino della Scala* dans l'église de Saint-Zénon et les détails; la troisième donne le monument sépulcral de *Giovanni della Scala*, et une tombe tirée du cimetière que nous venons de désigner; le quatrième offre le mausolée de *Cangrande I^{er}*. et son sarcophage, dessiné à part sur une

plus grande échelle, sous toutes les faces ; les planches 5, 6 et 7 représentent le mausolée de *Mastino II*, son sarcophage, etc., sous toutes les faces ; la statue couchée qui la décore ; la statue équestre qui surmonte le mausolée ; plusieurs autres statues et ornemens dessinés à part qui ornent ce grand et beau monument ; la 7^e. planche offre encore le dessin d'une tombe de la même famille ; la 8^e. et la 9^e. sont destinées au mausolée de *Cansignorio* ; ce magnifique monument y est donné dans tous ses détails : la vue générale, le sarcophage vu de divers côtés ; les bas-reliefs, les statues, les inscriptions, les colonnes, etc., sont figurés à part avec beaucoup de soin ; la 10^e. est toute occupée par le dessin d'autres statues qui décorent ce vaste et imposant monument ; la 11^e. offre, 1^o. les portraits en pied de *Mastino della Scala* et de *Taddea de Carrara* sa femme, d'après une peinture de l'église de St.-Anastase à Vérone ; 2^o. 4 portraits, savoir : de Cangrande I, de Cangrande II, de Consignorio et d'un 4^e. Scaliger inconnu, de la galerie du Belvédère à Vienne ou de celle du comte d'Ambras ; 3^o. deux autres portraits de l'église de la Scala à Vérone. Ces peintures sont parfaitement rendues et méritent beaucoup d'éloges. On voit par cet aperçu rapide combien cette manière de traiter le sujet qui occupe M. Litta est intéressante et précieuse pour les arts et l'histoire. F.

610. HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA MAISON ROYALE DE BOURBON ; par N. L. ACHAINTE ; t. 2, in-8^o. de 490 p. Prix, 15 fr. les 2 vol. Paris, 1825 ; Mansut fils. (*Voy. le Bullet. de janvier*, n^o. 74.)

Le second volume de cet ouvrage, qui intéresse tous les Français, commence à Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Après l'essai historique sur ce prince, on trouve une généalogie historique de la maison d'Albret, ancêtres maternels de Henri IV ; l'histoire des princes de cette maison, puis celle de Henri IV. L'auteur donne des notices sur tous les princes qui ont succédé au grand Henri, et termine l'historique de la *branche royale* par le règne de S. M. Charles X, aujourd'hui régnant. Suit une notice historique sur les dauphins de Viennois, et spécialement sur le 34^e. prince qui ait porté ce titre : M^{sr}. le duc d'Angoulême.

L'auteur passe ensuite aux branches royales d'Espagne, de Naples et de Sicile, de Parme et de Toscane. Il conduit son

récit, comme pour toutes les autres branches, jusqu'à l'époque actuelle.

L'histoire des branches collatérales de la maison royale de Bourbon, Bourbon-Orléans, Bourbon-Condé, Bourbon-Conti, Bourbon-Soissons, qui suit celles des branches précédentes, précède les notices sur les branches naturelles légitimées de la maison de Bourbon. Telles sont Bourbon-Vendôme, Bourbon-du-Maine, Bourbon-Toulouse-Penthièvre, etc. Ce volume qui finit l'ouvrage est terminé par la description des armes de France et par une table généalogique de la maison de Bourbon.

Ce volume mérite les mêmes éloges que le précédent par l'intérêt des notices particulières, dans lesquelles l'auteur a rappelé une foule de faits peu connus qui font connaître le caractère de chacun des princes; enfin c'est toute l'histoire de France, dans les faits les plus saillans, qui est remise sous les yeux des lecteurs à l'histoire de chaque règne. D.

611. HISTOIRE DE LA MAISON DE SAVOIE; par M. Jean FRÉZET, prêtre de l'ex-congrégation enseignante de St.-Joseph de Lyon, prof. à l'académie royale militaire de Turin. En deux vol., tome 1^{er}. Turin, 1826; Alliana et Paravia. Chambéry; Puthod. Prix du 1^{er}. volume, avec les portraits des 18 comtes et 24 comtesses de Savoie, 7 fr. 50 c.

612. HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MARITIMES DES NORMANDS, et de leur établissement en France au dixième siècle; par G.-B. DEPPING. Ouvrage couronné en 1822 par l'Académie roy. des Inscript. et Belles-Lettres. 2 vol. in-8. Prix, 12 fr. Paris, 1826; Ponthieu et compagnie.

Un prix avait été proposé en 1820 par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris sur cette importante question : « Développer d'après les monumens historiques, surtout » du Nord, les causes des nombreuses émigrations des peuples » connus sous le nom de Normands, et faire l'histoire abrégée de leur expédition en France. » M. Depping, auteur du mémoire couronné, publie aujourd'hui son travail, considérablement étendu et rédigé sous une forme plus historique. Une narration pleine de mouvemens, des peintures de mœurs curieuses et neuves, un style animé et généralement élégant, assurent désormais à ce beau et savant travail autant de succès parmi les gens du monde qu'il en a obtenu depuis long-temps

parmi les érudits. Une critique rigoureuse pourrait signaler dans le livre de M. Depping un défaut d'ensemble qui paraît résulter des développemens introduits après coup dans un cadre qui ne les comportait pas ; mais il suffit d'avoir jeté les yeux sur les matériaux historiques que l'auteur avait à mettre en œuvre pour reconnaître en lui un esprit juste et sagace, un goût sûr, une science des antiquités et des dialectes septentrionaux bien rare parmi nous ; en un mot un des hommes les plus capables d'entreprendre la tâche qu'il a accomplie avec tant de bonheur.

L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire dans lequel les sources de l'histoire scandinave, passées en revue, sont soumises à la plus judicieuse critique. Nous recommandons vivement ce morceau à tous ceux qui s'occupent sérieusement de la science historique, comprenant quelle importance réclame dans cette science, l'histoire des historiens eux-mêmes. Chez le peuple qui nous occupe, les historiens se divisent en deux classes bien distinctes : les uns, enfans du Nord, bercés des récits populaires de leur patrie, ont écrit l'histoire des pirates scandinaves avec orgueil et enthousiasme, comme les poètes grecs celle de leurs demi-dieux. Les autres, enfans du Midi, traçaient le tableau de leurs brigandages « dans des cloîtres » encore fumans, la main tremblante, et le sang ému de frayeur » au seul souvenir des Normands. »

L'équitable appréciation des faits dégagés de ces points de vue contradictoires, n'est pas la moindre difficulté qui arrête dans sa marche un historien du Nord. M. D. rabaisse avec une justice méritée l'importance attribuée par quelques antiquaires aux monumens runiques ; mais ne pousse-t-il point la rigueur trop loin à l'égard des *Sagas* ? Sans doute ces vieilles traditions poétiques sont rarement susceptibles de se rattacher à une date précise, mais du moins elles retracent avec chaleur et vérité les hauts faits de l'existence scandinave. D'ailleurs M. D. leur devra, nous n'en doutons pas, une bonne partie de son succès ; et les chapitres (I, II, III) où il expose d'après elles les mœurs et le gouvernement des hommes du Nord ne seront pas les moins goûtés, comme ils n'en sont ni les moins neufs ni les moins intéressans de l'ouvrage.

Chaque jour les progrès de la géographie, de l'économie publique, de la philologie font justice des préjugés historiques

enracinés. Un des mieux établis en apparence, parce que de grands génies dans nos temps modernes lui avaient presque donné l'autorité d'un axiome, attribuait aux contrées boréales la production des peuples qui envahirent l'empire romain : elles jouissaient sans contrôle depuis treize siècles du titre pompeux de fabrique du genre humain (*vagina, officina gentium*), et pourtant nul titre ne fut moins mérité. « Aujourd'hui même, » dit M. D., malgré les ressources que procurent la navigation, » le commerce et l'industrie, cinq millions d'habitans ont peine à vivre dans ces pays hérissés de rochers, entrecoupés de landes, de lacs, de rivières, de détroits ; » comment ces mêmes terres auraient-elles pu envoyer au-dehors cette multitude d'envahisseurs, dont la moitié au moins a péri, dont l'autre a couvert l'occident de l'Europe et une partie de l'Orient ? Aux argumens puisés dans la topographie et dans l'économie publique, l'archéologie en ajoute d'autres qui confirment complètement les premiers. Il a été mis hors de doute, par des travaux récents, que la presque totalité des peuples attribués au nord de l'Europe, étaient d'origine asiatique. On trouvera, dans les notes et pièces justificatives qui terminent le 2^e vol. de l'ouvrage de M. D., longuement et clairement développée la question du *nom* et de la *patrie* des véritables *North-mann*.

Quelque exigüe que fût nécessairement la population des trois royaumes scandinaves, l'imprévoyance et le mépris sauvage que les habitans professaient pour l'agriculture y causaient des famines continuelles : les lois ne virent de remède à ce fléau que le meurtre d'une partie des enfans nouveaux-nés, l'émigration des cadets de familles et par suite l'institution légale de la piraterie. La piraterie devint dans ce pays l'industrie noble et glorieuse par excellence. *Conquérir honneur et butin* est dans les sagas l'expression la plus habituelle pour désigner l'occupation d'un Scandinave noble et vaillant. Des rois de mer « qui ne cherchaient jamais de refuge sous un toit, qui ne vidaient jamais le cornet à boire au coin d'un foyer, » servaient de guides à ces expéditions aventureuses. Presque tous fils de rois de terre ou de *Jarls* puissans, ils avaient pour compagnons et pour gardes des *Kæmpe* ou champions qui leur étaient attachés par les liens les plus forts, à la vie et à la mort. Les lois qui régissaient l'institution des *Kæmpe* leur défendaient de chercher un abri pendant la tempête et de panser leurs bles-

sures avant la fin du combat. Devenus étrangers en quelque sorte à l'ordre social, habitués à lutter sans cesse contre les élémens, à franchir des espaces immenses, leur caractère portait l'empreinte d'une grandeur sauvage qui les rapproche des héros d'Homère. Quelques-uns de ces champions étaient sujets à des accès de frénésie, produits soit par l'exaltation du courage, soit par l'usage de quelque boisson connue chez les *Haschischi* d'Orient. Alors ils écumaient, et, saisis de vertige, ils frappaient tout ce qui se rencontrait autour d'eux, amis, ennemis, êtres vivans ou inanimés; une longue prostration succédait à ces accès de fureur. On désignait par le mot de *berserker* les champions affligés de cette maladie; elle était, aux yeux du Scandinave, un bienfait d'Odin, le dieu des braves; car, malgré les inconvéniens nombreux dont elle entourait le berserker, elle lui fournissait au moment du combat une frénésie de courage et une force de corps qui semblaient au-dessus de la nature humaine. Au sein de cet ordre social tout guerrier, les femmes ne restèrent pas en arrière des hommes; elles voulurent conquérir aussi *honneur et butin*; elles eurent des flottes, des armées, des champions. Dans leur coquetterie sauvage, elles forçaient leurs amans de les terrasser pour les attendrir; c'était l'épée au poing que ceux-ci venaient déclarer leur flamme, et le mariage ne se concluait guère qu'après une bataille, un assaut ou un blocus, dans lequel la future était réduite par famine. « En pareil cas, dit M. D., le mariage » était bien plus doux, car les deux amans avaient prouvé qu'ils » étaient dignes l'un de l'autre. »

Le chapitre III est consacré à l'exposition de la situation politique intérieure des royaumes scandinaves, troublés sans interruption par l'ambition, les rivalités, les vengeances de petits rois et de nobles puissans; à celle de leur situation extérieure durant les guerres que la nation eut à soutenir contre les Finnois sur les bords de la mer Glaciale, les Slaves et les Vendes dans la Russie et dans la Pologne, les Saxons et les Francs dans le nord de l'Allemagne et de la Hollande. L'auteur traite ensuite de l'influence de la piraterie sur le commerce chez les hommes du Nord; des facilités que procurait le pays pour la construction des flottes; des anciennes lois de marine en Danemark, en Suède et en Norvège; mais cette partie importante de son travail laisse à désirer quelques développe-

mens. Il termine par la description de la fameuse bataille de Bravalla, livrée en 735 entre Harald, roi de Leyre, et Sigurd-Ring, roi de Suède. Toutes les forces maritimes du Nord y furent déployées de part et d'autre; elles s'élevèrent à plusieurs milliers de bateaux, si l'on en croit les poètes qui ont chanté cette journée mémorable. En faisant dans ce compte la part de l'exagération, observe très-bien M. D., il resterait encore une flotte considérable.

Tels sont les trois chapitres qui servent en quelque sorte d'introduction à la partie proprement narrative de l'ouvrage, et qui, par la nature des sujets qu'ils traitent, sont plus immédiatement du ressort de notre Bulletin. Après avoir ainsi familiarisé son lecteur avec le caractère, les habitudes, l'organisation politique de la race scandinave, l'auteur la suit dans ses excursions au sein de l'ancien empire romain, en Batavie, en Gaule, en Espagne, en Italie, jusqu'à ce qu'elle fonde sur la côte occidentale de la Gaule un établissement brillant et durable. Alors encore le génie des grandes entreprises reste à ces pirates lorsqu'ils ont déposé leurs habitudes barbares. « Ils con-
» quirent, dit M. Depping, l'Angleterre et les Deux-Siciles,
» fondèrent des dynasties dans ces pays, érigèrent des trônes
» jusque dans Antioche. Long-temps auparavant des Normands
» avaient créé des seigneuries dans les îles d'Écosse, fondé une
» république en Islande et donné des maîtres à la Russie;
» d'autres avaient fait la découverte du Groënland qui tient à
» l'Amérique. Le souvenir des exploits merveilleux de leur
» nation enflamma l'imagination des poètes normands; et tan-
» dis que les Scaldes islandais chantaient les hommes illustres
» du Nord, ceux de la Normandie cultivèrent avec ardeur la
» poésie chevaleresque des Français. Leurs chefs se distin-
» guèrent par la fermeté et la vigueur de leur gouvernement.
» Oubliant leur patrie et adoptant le christianisme auquel ils
» avaient fait d'abord une guerre d'extermination, les Nor-
» mands couvrirent de villes, de villages, d'églises, de mona-
» stères, de châteaux, les pays qu'ils avaient ravagés en bar-
» bares; ils se fondirent avec une facilité surprenante dans
» les nations qu'ils avaient soumises ou dépouillées, et dispa-
» rurent dans leurs conquêtes presque sans y laisser de trace. »

615. MÉMOIRES DE LOUIS-JÉRÔME GOHIER, président du directoire au 18 brumaire. 2 vol. in-8°. Paris, 1824 ; Bossange.

Un événement considérable par ses résultats, le 18 brumaire, a changé le cours de la révolution française. Un général abandonne son armée en Égypte pour s'emparer du pouvoir, préparer d'autres destinées à la France et bouleverser l'Europe ; il renverse le directoire, viole avec la force armée la représentation nationale, déchire la constitution, altère peu à peu toutes les formes de la république, en même temps qu'il va dans les camps moissonner de nouveaux lauriers pour placer sur son front une couronne impériale ; tout cède et fléchit devant sa volonté. On ne parle que des crimes et des erreurs de la liberté, sans parler de ses bienfaits, et la république tombe expirante sous le fer d'un empereur qui gouverne l'état comme on gouverne un camp. A sa voix les factions se taisent, des monumens s'élèvent, on ouvre des canaux, on passe les Alpes sur des routes immortelles ; la législation civile éparse est rassemblée, refondue et rajeunie dans de nouveaux codes. Toujours plus redoutable dans la guerre, il ôte ou donne des sceptres, mais la fortune qui l'a élevé si haut, l'abandonne, elle l'entraîne dans les déserts de la Russie, et lui montre, dans l'embrasement de Moscou, les présages trop certains de sa ruine qu'il pouvait encore éviter, s'il avait su se modérer.

C'est pour présenter des matériaux à l'histoire de ce temps, que M. Gohier a publié ses mémoires. Comme à l'époque du 18 brumaire il occupait la présidence du directoire, il nous apprend bien des faits et bien des circonstances ignorés. Il est assez singulier, par exemple, que le jour même où Bonaparte va renverser le pouvoir de la république, par une ruse de son invention, il fasse inviter M. Gohier à déjeuner par madame Bonaparte, soit pour le séduire, soit pour le subjuguier ou bien écarter tout soupçon. Quoique le président du directoire ne se rendît pas à cette invitation, la conjuration n'en eut pas moins son effet. Ce jour-là, un décret rendu précipitamment au conseil des Anciens, transporte tout le corps législatif à Saint-Cloud et met la force armée entre les mains de Bonaparte. Le premier usage qu'il en fit, fut de mettre en charte privée le président du directoire et son collègue Merlin. Le lendemain il entourait de gardes la représentation nationale. Après avoir dit à la tribune des Anciens qu'il n'y avait plus de

directoire, que la constitution violée n'obtenait plus de respect, il termine son discours par ces mots : « J'en atteste votre courage, vous mes braves camarades, vous aux yeux de qui l'on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberté, vous grenadiers dont j'aperçois les bonnets, vous braves soldats dont j'aperçois les baïonnettes que j'ai fait si souvent tourner à la honte de l'ennemi, à l'humiliation des rois, que j'ai employées à fonder des républiques, si quelque orateur ose prononcer contre votre général ces mots, *hors la loi*, que la foudre de la guerre l'écrase à l'instant : souvenez-vous que je marche accompagné du Dieu de la guerre et de la fortune. » Lorsque Bonaparte se rendit dans la salle du conseil des Cinq-Cents, il éprouva plus de résistance, au point qu'il fut obligé de le dissoudre avec la force armée.

Les mémoires de M. Gohier ne se bornent pas à l'événement du 18 brumaire. Ils embrassent les temps antérieurs, et postérieurs peut-être avec trop d'étendue, ce qui divise l'intérêt et affaiblit l'unité de la composition. Des quatre parties dont ils se composent, la deuxième est la seule consacrée au 18 brumaire; c'est aussi la plus instructive; les récits de M. Gohier ont le mérite de la candeur et de la bonne foi, et si ses vues n'ont pas toujours la profondeur qu'on pourrait désirer dans un homme d'état, elles sont au moins dirigées par un cœur droit qui aime sa patrie.

A. MÉTRAL.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie, Linguistique.

<i>De rationibus linguarum affinitatem explorandi.</i> J. Ch. G. Bethe.	pag. 434
<i>Catalogus librorum tam manuscriptorum quàm impressorum, etc.</i> J. H. Moeller.	<i>Id.</i>
Description de deux manuscrits de l'Escurial.	435
Iliade d'Homère. Jos. Planche. Euripides. Jos. Fr. Boissonnade. Éloges funèbres des Athéniens morts pour la patrie. F. Roget. Chants nationaux des Grecs modernes. Gniéditch.— OEuvres de Macrobe.	436

	pag.
La Christiade. J. Vida.	437
<i>Eusebius seu de christianâ educatione libri quatuor.</i>	438
Grammaire russe théorético-pratique. Ch. Schindler.—Grammaire pratique de la langue française (en anglais). J. Rowbotham. <i>Dublin University prize poems.</i> — Vocabulaire encyclopédique de poche. F. D. A. Falletti.	439
Essai sur la langue et l'ancien peuple des Antilles.	440

Mythologie.

<i>Dizionario d'ogni mitologia e antichità.</i> A. Peracchi.	444
Sur les symboles de l'Être suprême, etc. N. G. Palin.	445

Archæologie, Numismatique.

Rapport à S. Exc. le duc de Doudeauville sur la collection égyptienne de Livourne. (Fin.).	<i>Id.</i>
Fondation d'un Musée royal égyptien à Paris.	454
Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc, etc. Fréd. Cailliaud.	455
Voyage à l'Oasis de Thèbes.	455
Sur un cippe découvert sous terre à Mantoue. M. le comte Carl. Ottav. Castiglioni.	456
Antiquités de l'Alsace (Haut-Rhin). M. de Golbéry.	458
Circulaire de M. Aug. Le Prévost.	458
Antiquités découvertes à Braquemont.	461

Histoire.

Remarques sur le site de Troie. Robert Hyde Greg.	461
Sur le lieu et l'époque du débarquement de César en Angleterre.	463
Classiques de l'histoire.	464
Histoire abrégée de l'empire ottoman. E. Palla.—Témoignage historique sur la sultane Roxelane.	465
Histoire des Grecs modernes. C. D. Raffenel.—Documents historiques conservés dans les archives de la couronne d'Aragon.	467
Recueil des lois russes, etc. Paul Khafsky.—Histoire de la vie d'Alexandre Ier. M. Rabbe.—Mém. de M. de Falkenskiold. M. Secretan.—Histoire d'Angleterre de Goldsmith, continuée par M. Ch. Coote.	469
<i>Famille celebri italiane.</i> M. Litta.	470
Histoire de la maison de Bourbon. N. L. Achaintre.	472
Histoire de la maison de Savoie. M. Jean Frézet.—Histoire des expéditions maritimes des Normands. M. G. B. Depping.	473
Mémoires de Louis Jérôme Gohier.	478

